BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1926.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

128 D 96 (16)

18e Année

Pierre VIEY
Etudiant en [illegible]
51, Rue de l'Hôpital
STRASBOURG

ALMANACH
DE
L'ACTION FRANÇAISE
POUR L'ANNÉE
1926

AVEC UN PORTRAIT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

BOIS ORIGINAUX DE RAYMOND ANDRIEU

DESSINS DE L. ANIN, O. FABRÈS, MUS, JACQUES LE TANNEUR

E. PETIT, JEHAN SENNEP

ET

NOMBREUSES PHOTOGRAVURES DANS LE TEXTE

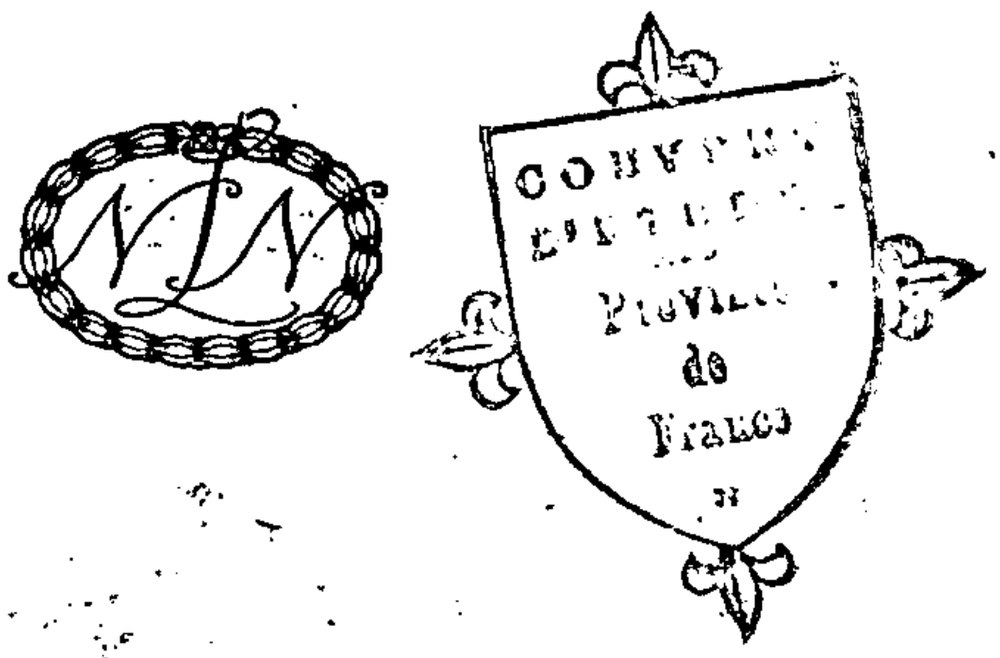

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3, PLACE DU PANTHÉON, 3
MCMXXVI

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

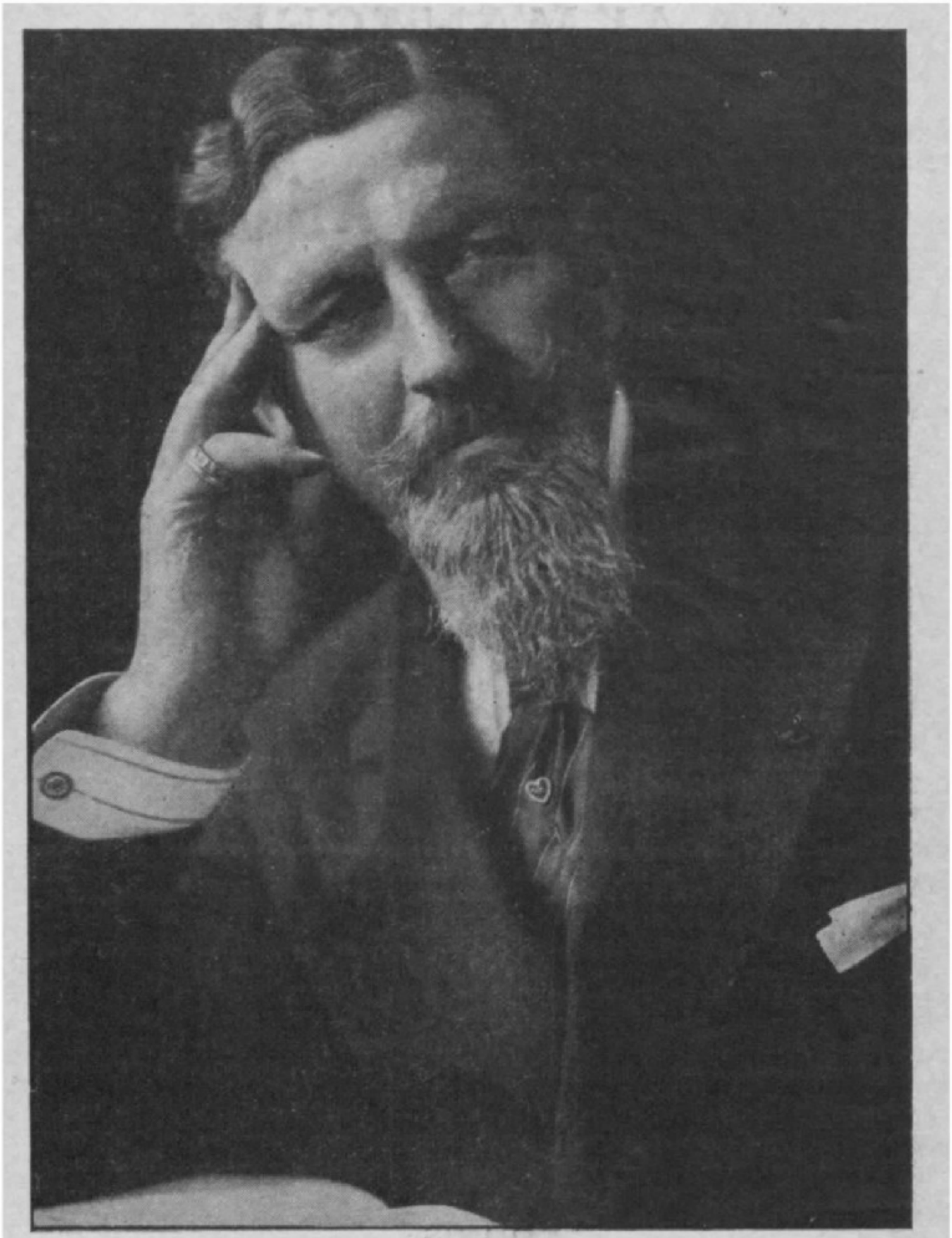

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

Photo Lafayette, Londres.

ANNÉE 1926

ÉLÉMENT DU COMPUT

Nombre d'or.	8	Epacte.	6
Cycle solaire.	3	Lettre dominicale. . . .	C

Indiction romaine. 9

COMMENCEMENT DES SAISONS

(Temps légal)

PRINTEMPS (équinoxe), le 21 mars à 9 h. 1 m. 28 s.
ÉTÉ (solstice), le 22 juin à 4 h. 30 m. 0 s.
AUTOMNE (équinoxe), le 23 septembre à 19 h. 26 m. 29 s.
HIVER (solstice), le 22 décembre à 14 h. 33 m. 33 s.

ENTRÉE DU SOLEIL DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE

(Temps légal)

Verseau, 20 janvier à 19 h. 13 m.
Poissons, 19 février à 9 h. 35 m.
Bélier, 21 mars à 9 h. 1 m.
Taureau, 20 avril à 20 h. 36 m.
Gémeaux, 21 mai à 20 h. 15 m.
Écrevisse, 22 juin à 4 h. 30 m.
Lion, 23 juillet à 15 h. 25 m.
Vierge, 23 août à 22 h. 14 m.
Balance, 23 sept. à 19 h. 26 m.
Scorpion, 24 octobre à 4 h. 18 m.
Sagittaire, 23 nov. à 1 h. 28 m.
Capricorne, 22 déc. à 14 h. 34 m.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE

Le 14 janvier, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.
Les 9 et 10 juillet, éclipse annulaire de soleil, invisible à Paris.

JANVIER

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Vend.	*Circoncision.* S. Odilon, Ab.	7	46	16	2	18	28	9	17
2	Sam.	S. Abélard, Ab. S. Macaire, Ab.	7	46	16	3	19	29	9	50
3	Dim.	*Le S. Nom de Jésus.*	7	46	16	4	20	31	10	19
	i	Se Geneviève, V. Se Bertilie, V.								
4	Lund	S. Rigobert, E.	7	46	16	5	21	34	10	43
5	Mardi	S. Télesphore, Pp. M.	7	46	16	6	22	38	11	6
		S. Siméon Stylite C.								
6	Merc	*L'Epiphanie*, S. Mélaine, E.	7	45	16	7	23	43	11	28
		S. Frédéric, C.								
7	Jeudi	S Lucien, E. M. ☾	7	45	16	9	—		11	49
8	Vend.	Se Gudule, V.	7	45	16	10	0	50	12	12
9	Sam.	S. Julien l'hosp., S. Honoré, M.	7	44	16	11	2	0	12	37
10	Dim.	*Ier après l'Ep.* S. Guillaume, E.	7	44	16	12	3	12	13	07
11	Lundi	S. Hygin. Pp. M.	7	44	16	14	4	26	13	44
12	Mardi	S. Arcade, M. Se Césarie, V.	7	43	16	15	5	40	14	31
13	Merc	S. Agrèce. E.	7	43	16	17	6	50	15	30
14	Jeudi	S. Hilaire, E. D. ●	7	42	16	18	7	51	16	40
15	Vend	S. Paul, Er S Maur, Ab.	7	41	16	19	8	41	17	59
16	Sam.	S. Marcel, Pp M. S. Furcy, Ab	7	41	16	21	9	22	19	20
17	Dim	*IIe ap. l'Ep.* S. Antoine, Ab.	7	40	16	22	9	55	20	40
18	Lundi	*Chaire de S. Pierre à Rome.*	7	39	16	23	10	23	21	58
		Se Prisque, V. M.								
19	Mardi	SS. Marius, M. et Canut R	7	38	16	25	10	49	23	13
		S. Sulpice, E.								
20	Merc.	SS. Fabien et Sébastien, MM. ☽	7	37	16	26	11	13	—	
21	Jeudi	Se Agnès, V. M. S Fructueux, EM	7	36	16	28	11	37	0	26
22	Vend.	SS. Vincent et Anastase, MM.	7	35	16	30	12	03	1	36
23	Sam.	S. Raymond de P. C.	7	34	16	31	12	33	2	44
		Se Emérentienne, V M.					13	46	4	50
24	Dim.	*IIIeap. l'Ep* S. Timotée, Ev. M.	7	33	16	33	13	07	3	49
		S. Babylas. Ev. M								
25	Lundi	*La Conv. de S. Paul*, S. Priest, E	7	32	16	34	13	46	4	50
26	Mardi	S. Polycarpe. E M. Se Paule, Vv	7	31	16	36	14	32	5	45
27	Merc.	S Jean Chrysostome, E. D.	7	30	16	38	15	24	6	34
		Se Angèle de Mérici, V.								
28	Jeudi	S. Charlemagne. Emp ☿.	7	29	16	39	16	20	7	16
		S. Cyrille d'Ale E. D.								
29	Vend.	S. François de Salles, E. D.	7	28	16	41	17	20	7	52
30	Sam.	Se Bathilde, R. Se Martine, V. M	7	26	16	42	18	22	8	22
31	Dim.	*Septuagésime* S. Pierre Nol. C.	7	25	16	44	19	25	8	48
		Se Marcelle, Vv.								

21. *Anniversaire de la mort de Louis XVI.*

Nota. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l Église universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France

Abréviations. — Ab. abbé ou abbesse Ap. apôtre ; C. confesseur ; D. docteur ; E évêque ; Emp. empereur : Er. ermite ; Imp. impératrice; M martyr: P. pénitent ; R roi ou reine ; V vierge ; Vv veuve.

FÉVRIER

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Lundi	S. Ignace, E. M. S. Sigebert, R.	7	24	16	46	20	29	9	11
2	Mardi	*La Purification de N.-D.* S. Ildefonse, E.	7	22	16	47	21	33	9	32
3	Merc.	S. Blaise, E. M.	7	21	16	49	22	38	9	54
4	Jeudi	S. André de Corsini, E. Sᵉ Jeanne de France, R.	7	19	16	50	23	45	10	15
5	Vend.	Sᵉ Agathe, V. M. S. Avit, E. ☾	7	18	16	52	—		10	39
6	Sam.	S. Tite, E., Sᵉ Dorothée, V. M. S Vaast, E.	7	16	16	54	0	54	11	6
7	Dim.	*Sexagésime.* S. Romuald, Ab.	7	15	16	56	2	5	11	38
8	Lundi	S Jean de Mat, C.	7	13	16	57	3	17	12	18
9	Mardi	S. Cyrille d'Alexandrie, E. D. Sᵉ Apolline, V. M.	7	12	16	59	4	27	13	9
10	Merc.	Sᵉ Scholastique, V. Sᵉ Austreberte, V.	7	10	17	1	5	31	14	12
11	Jeudi	*Apparition de N.-D. à Lourdes,* S. Séverin, Ab. S. Adolphe. E.	7	8	17	2	7	26	15	26
12	Vend.	*Les Sept fondateurs des Servites* ● Sᵉ Eulalie. V	7	7	17	4	7	12	16	47
13	Sam	S. Fulcran, E. S. Grégoire II, Pp.	7	5	17	6	7	49	18	10
14	Dim	*Quinquagésime.* S. Valentin, M.	7	3	17	7	8	21	19	32
15	Lundi	S. Faustin. S. Jovite, MM.	7	2	17	9	8	48	20	51
16	Mardi	S. Onésime, C	7	0	17	11	9	14	22	8
17	Merc	S. Sylvain. E. S. Théodule, C.	6	58	17	12	9	39	23	22
18	Jeudi	S. Siméon. Ev M.	6	56	17	14	10	6	—	
19	Vend.	S. Gabin, M. ☽.	6	55	17	16	10	34	0	33
20	Sam.	S. Eucher, E.	6	53	17	17	11	8	1	41
21	Dim.	*Iᵉʳ de Carême.* S Pépin de Landen, C. S. Flavien. E.	6	51	17	19	11	45	2	44
22	Lundi	*La Chaire de S. Pierre à Antioche.* Sᵉ Isabelle, V.	6	49	17	20	12	29	3	41
23	Mardi	S Pierre Damien, E. D.	6	47	17	22	13	18	4	32
24	Merc.	S. Mathias, Ap. S. Pretextat, E.	6	45	17	24	14	13	5	16
25	Jeudi	Sᵉ Walburge, V.	6	43	17	25	15	12	5	53
26	Vend.	Sᵉ Mechtilde, V. S. Nestor, E.	6	42	17	27	16	14	6	25
27	Sam.	Sᵉ Honorine, V. M. ☾ S. Léandre, E. D.	6	40	17	28	17	17	6	52
28	Dim.	*IIᵉ de Carême.* S. Romain, Ab. Sᵉ Béatrice, Vv.	6	38	17	30	18	21	7	16

16. *Mardi Gras.*

17. *Mercredi des Cendres et ouverture du Carême.* (*Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques.*)

24, 26 et 27, *Quatre-Temps.*

MARS

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Lundi	S. Aubin, E. Se Eudoxie, M.	6	36	17	32	19	25	7	38
2	Mardi	S. Simplice, Pp.	6	34	17	33	20	30	7	59
3	Merc.	Se Cunégonde. Imp.	6	32	17	35	21	36	8	20
4	Jeudi	S Casimir, R. S. Lucius Pp. M.	6	30	17	36	22	44	8	43
5	Vend.	S. Adrien, M. S. Virgile, E.	6	28	17	38	23	53	9	8
6	Sam	Se Perpétue et Félicité, M. M	6	26	17	39	—		9	37
		Se Colette V.								
7	Dim.	*IIIe de Carême.* ☾	6	24	17	41	1	3	10	13
		S Thomas d'Aquin, D.								
8	Lundi	S. Jean de Dieu, C.	6	22	17	43	2	12	10	58
9	Mardi	Se Françoise Romaine, Vv.	6	20	17	44	3	16	11	53
10	Merc.	*Les XL Martyrs de Sebaste.*	6	18	17	46	4	13	13	0
		SS. Caius et A exandre, M. M.								
11	Jeudi	S. Firmin, Ab	6	16	17	47	5	2	14	16
12	Vend.	S Grégoire le Grand, Pp.	6	14	17	49	5	42	15	37
		S. Pol Aurélien, Ev.								
13	Sam.	Se Euphrasie. V. S. Rodrigue, M.	6	11	17	50	6	16	16	59
14	Dim.	*IVe de Carême.* ●	6	9	17	52	6	45	18	21
		Se Mathilde, Imp. S. Lubin, E.								
15	Lundi	S. Zacharie, Pp S. Abraham. C.	6	7	17	53	7	12	19	41
16	Mardi	Se Eusébie, V. S. Héribert, E.	6	5	17	55	7	38	20	59
17	Merc.	Se Gertrude V. S Patrice, E.	6	3	17	57	8	04	22	14
18	Jeudi	S. Cyrille de Jérusalem, E. D.	6	1	17	58	8	32	23	26
19	Vend.	S Joseph. C. S Léonce. E.	5	59	18	0	9	04	—	
20	Sam	S. Vulfran, Ab. S. Bénigne, Ab.	5	57	18	1	9	41	0	33
21	Dim.	*La Passion.* ☽	5	55	18	3	10	23	1	34
		S. Benoît. Ab.								
22	Lundi	S. Paul-Serge, Ev. Se Léa, V.	5	53	18	4	11	11	2	28
23	Mardi	S. Victorien, M.	5	51	18	6	12	5	3	15
24	Merc.	S. Gabriel archange.	5	48	18	7	13	3	3	55
25	Jeudi	*L'Annonciation de N.-D.*	5	46	18	9	14	4	4	28
		S Hermeland, Ab.								
26	Vend	SS Castule et Emmanuel, M. M.	5	44	18	10	15	7	4	56
27	Sam.	S. Jean Damascène, D.	5	42	18	12	16	11	5	21
28	Dim.	*Les Rameaux.*	5	40	18	13	17	16	5	43
		S. Jean de Capistran, C.								
		S. Gontran, R.								
29	Lundi	S. Eustase, Ab S. Jonas, M. ☾	5	38	18	15	18	21	6	4
30	Mardi	S. Rieul, Ev. S. Quirin, M.	5	36	18	16	19	28	6	25
31	Merc.	Se Balbine, V. S. Amédée, C.	5	34	18	17	20	36	6	47
		S. Benjamin, M.								

11, Mi-carême.

AVRIL

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Jeudi	S. Hugues, E.	5	32	18	19	21	46	7	11
2	Vend.	S. Nizier, E. S. François de Paule, C.	5	29	18	20	22	56	7	39
3	Sam.	S. Richard, E. Ste Irène V. M.	5	27	18	22	—		8	12
4	Dim.	*Pâques.* S. Isidore, E. D. S. Vincent Ferrier.	5	25	18	23	0	5	8	53
5	Lundi	C. S. Gérard, Ab. ☾	5	23	18	25	1	10	9	44
6	Mardi	S. Célestin, Pp. Se Prudence, E.	5	21	18	26	2	8	10	46
7	Merc.	S. Hégésippe, C.	5	19	18	28	2	58	11	56
8	Jeudi	S. Gautier, Ab. S. Amance, E.	5	17	18	29	3	39	13	13
9	Vend	Se Valtrude. Vv. S. Gaucher, C.	5	15	18	31	4	14	14	33
10	Sam.	S. Macaire, E. S. Fulbert, E.V.	5	13	18	32	4	44	15	53
11	Dim.	*In albis* S. Léon, Pp. D. Se Godeberte, V.	5	12	18	34	5	11	17	13
12	Lundi	S. Jules, Pp. S. Florentin, Ab ●	5	9	18	35	5	36	18	32
13	Mardi	S. Herménégilde, R M. Sclda, V.	5	7	18	37	6	1	19	49
14	Merc.	SS. Justin, Tiburce, Valérien et Maxime, M. M. S. Benézet, C.	5	5	18	37	6	29	21	4
15	Jeudi	Se Anastasie. V M. S. Paterne. E.	5	3	18	40	6	59	22	16
16	Vend.	S. Benoît Labre. C.	5	1	18	41	7	34	23	22
17	Sam.	S. Anicet, Pp.M. S. Rodolphe, M.	4	59	18	43	8	15	—	
18	Dim.	*IIe après Pâques.* S Parfait, M. S. Garnier, M.	4	57	18	44	9	2	0	21
19	Lundi	S. Elphège, E. M. S. ☽ S. Expédit, M.	4	55	18	46	9	54	1	11
20	Mardi	S. Astier, C. S. Théotime, E.	4	53	18	47	10	51	1	54
21	Merc.	S. Anselme, E. D. Se Opportune. V.	4	51	18	49	11	52	2	29
22	Jeudi	SS. Soter et Caïus, E. E M. M.	4	49	18	50	12	55	2	59
23	Vend.	S. Georges, M. S. Adalbert, Ev M.	4	47	18	52	13	58	3	25
24	Sam.	S Fidèle de Sigmarinden, M.	4	44	18	53	15	2	3	48
25	Dim.	*IIIe après Pâques* S. Marc, Evang. S. Floribert, E.	4	45	18	55	16	8	4	9
26	Lundi	S Clet. Pp. M S. Marcellin, E.M.	4	42	18	56	17	15	4	30
27	Mardi	S. Anastase, Pp. Se Zita, V.	4	40	18	58	18	24	4	51
28	Merc.	S Paul de la Croix, C. S. Vital ☾ et Se Valérie, M. M	4	38	18	59	19	34	5	14
29	Jeudi	S Pierre de Vérone, M. S. Robert, Ab.	4	36	19	0	20	46	5	41
30	Vend.	Se Catherine de Sienne, V. S. Eutrope, Ev. M.	4	35	19	2	21	57	6	12

1, 2 et 3, *Jeudi, Vendredi et Samedi saints.*

21, *Solennité de saint Joseph.*

MAI

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Sam.	SS. Philippe et Jacques (le Min.) Ap. S. Brieuc, E.	4	33	19	3	23	5	6	51
		S. Athanase E. D. S. Valbert, Ab.	4	32	19	5	—		7	39
2	Dim.	*IVe après Pâques.*	4	30	19	6	0	6	8	37
3	Lundi	*L'Invention de la Ste Croix.* S. Alexandre, Pp. S. Juvénal E.	4	28	19	8	0	58	9	45
4	Mardi	Se Monique, Vv. S Florian, M. S. Sylvain, E M.	4	26	19	9	1	41	10	59
5	Merc.	S. Pie V, Pp. ☾	4	25	19	11	2	17	12	16
6	Jeudi	S. Jean Porte lat. Se Avoye, V.M. Se Judith, M.	4	23	19	12	2	47	13	34
7	Vend.	S. Stanislas. E. M.	4	22	19	14	3	13	14	52
8	Sam.	S. Michel Arch. S. Désiré, E.	4	20	19	15	3	38	16	9
9	Dim.	*Ve après Pâques.* S. Grég. de Naz., E. D. S. Bié, E	4	19	19	16	4	2	17	26
10	Lundi	S. Antonin E. Se Solange, V.	4	17	19	17	4	28	18	42
11	Mardi	S. Mamert, E. S Gengoul. M. ● Se Denise. V M	4	16	19	19	4	56	19	55
12	Merc.	SS. Nérée et Achillée. Se Flavie, MM.	4	14	19	20	5	28	21	5
13	Jeudi	*L'Ascension.* S. Gervais, E.	4	13	19	22	6	6	22	8
			4	12	19	23	6	51	23	4
14	Vend.	S. Boniface. M. S Pacôme, Ab.	4	10	19	24	7	42	23	51
15	Sam.	S. J.-B. de la Sal., C. S. Euphrasie, E	4	9	19	26	8	38	—	
16	Dim	*Dans l'oct de l'Ascencion.* S Honoré, E. S. Ubald, E.	4	8	19	27	9	38	0	29
17	Lundi	S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.	4	6	19	28	10	40	1	2
18	Mardi	S. Venant, M. S. Eric, R. M.	4	5	19	30	11	44	1	29
19	Merc.	S. Yves, C. S. Pierre, Cél. Pp. ☽	4	4	19	31	12	48	1	52
20	Jeudi	S. Bernardin de Sienne, C.								
21	Vend.	Se Estelle V S. Hospice, C.	4	3	19	32	13	52	2	13
22	Sam	S. Ausone, M. S. Romain, Ab. S Emile M.	4	2	19	33	14	58	2	34
23	Dim.	*Pentecôte.* S Didier, E.	4	1	19	34	16	6	2	55
24	Lundi	SS Donatien et Rogatien. MM.								
25	Mardi	S Grégoire VII, P. S. Urb. I, Pp M.	4	0	19	36	17	16	3	17
26	Merc.	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, Pp. M.	3	59	19	37	18	29	3	42
27	Jeudi	S. Bède. C. D. ☾	3	58	19	38	19	42	4	11
28	Vend.	S. Augustin de Cantorbéry, E. S. Germain, E.	3	57	19	39	20	53	4	47
29	Sam.	Se Marie-Madeleine de Pazzi, V.	3	56	19	40	21	59	5	32
30	Dim.	*La Sainte Trinité* Se Jeanne d'Arc, V. S. Félix, Pp. S. Ferdinand, R.	3	55	19	41	22	56	6	28
31	Lundi	Se Pétronille, V.	3	55	19	42	23	43	7	34

1er, *Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.*
9, *Solennité religieuse et fête nationale de Jeanne d'Arc.*
10, 11 *et* 12, *Les Rogations.*
22, *Vigile de la Pentecôte* (*abstinence et jeûne*).
26, 28 et 29, *Quatre-Temps.*

JUIN

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Mardi	S. Pothin, E. Se Blandine et C. C , M. M.	3	54	19	43	—		8	48
2	Merc.	SS. Pierre et Marcellin et C C., M. M. Se Emilie, M.	3	53	19	44	0	21	10	5
3	Jeudi	*La Fête-Dieu* ℭ Se Clotilde, R. Vv. S. Morand, Ab	3	53	19	45	0	52	11	23
4	Vend	S. François Caracciolo, C. S. Péreuse, Ab.	3	52	19	46	1	19	12	40
5	Sam.	S Boniface, E. M S. Sanche, M.	3	51	19	47	1	43	13	56
6	Dim.	*IIe après la Pentecôte.* S. Claude, E. S. Norbert, E.	3	51	19	48	2	7	15	11
7	Lundi	S. Guy. M. S Mériadec. E.	3	50	19	48	2	31	16	25
8	Mardi	S. Médard, E. S Godard, E.	3	50	19	49	2	57	17	38
9	Merc.	SS. Prime et Félicien, M. M. Se Pélagie, V. M.	3	49	19	50	3	27	18	49
10	Jeudi	Se Marguerite d'Ecosse, R. Vv. S. Landry, E.	3	49	19	51	4	2	19	55
11	Vend.	*Le Sacre Cœur.* S. Barnabé Ap. Se Alice, V.	3	49	19	51	4	43	20	54
12	Sam.	S. Jean de S. Facond C. S Basilide et C. C , M. M.	3	49	19	52	5	31	21	45
13	Dim	*IIIe après la Pentecôte.* S Ant de P., C. S. Rambert, M.	3	48	19	52	6	26	22	27
14	Lundi	S. Basile E. D S. Euspice, Ab.	3	48	19	53	7	25	23	2
15	Mardi	SS. Vite, Modeste et Crescence, MM.	3	48	19	54	8	27	23	31
16	Merc.	SS. Ferréol et Ferjeux, MM. S. Aurélien. E.	3	48	19	54	9	30	23	56
17	Jeudi	S Avit, Ab. S. David, E.	3	48	19	54	10	33	—	
18	Vend.	S. Ephrem. E D. SS Marc et Marcellin, M M Se Marine, V. S. Amand, E. ☽	3	48	19	55	11	37	0	18
19	Sam.	Se Julienne de Falconieri, V. SS. Gervais et Protais, M. M. S Dié, E.	3	48	19	55	12	42	0	38
20	Dim.	*IVe après la Pentecôte.* S. Silvère. Pp. M. S. Lain, E. Se Florence, V	3	48	19	56	13	48	0	58
21	Lundi	S. Louis de Gonzague. C S Leufroi, Ab S. Raoul, E.	3	48	19	56	14	56	1	19
22	Mardi	S. Paulin de Nole, M. S. Alban. M.	3	49	19	56	16	7	1	42
23	Merc.	S. Agrippine V. M. S. Félix, M.	3	49	19	56	17	20	2	9
24	Jeudi	S. *Jean Baptiste*	3	49	19	56	18	33	2	42
25	Vend.	S. Guillaume, Ab S. Prosper, E. ☾	3	49	19	56	19	43	3	23
26	Sam.	SS. Jean et Paul, M. M.	3	50	19	56	20	46	4	15
27	Dim.	*Ve après la Pentecôte.* S. Samson, E. S. Ladislas, R.	3	50	19	56	21	39	5	18
28	Lundi	S Irénée, E. D.	3	51	19	56	22	21	6	31
29	Mardi	SS. Pierre et Paul, Ap.	3	51	19	56	22	55	7	50
30	Merc.	Comm de S. Paul S. Martial, E.	3	52	19	56	23	24	9	10

JUILLET

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h	m.	h.	m.	h.	m.
1	Jeudi	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thibaut, C. S. Thierry, Ab.	3	52	19	56	23	49	10	29
2	Vend.	*La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien, MM ☪	3	53	19	56	—		11	46
3	Sam.	S. Léon II, Pp. S. Anatole, E.	3	53	19	55	0	13	13	1
4	Dim.	*VI^e après la Pentecôte.* S^e Berthe, V. S. Ulrich, E.	3	54	19	55	0	37	14	15
5	Lundi	S^e Zoé, S. M Ant.-Mar Zaccaria, C.	3	55	19	55	1	02	15	27
6	Mardi	S^e Lucie, M.	3	56	19	54	1	30	16	37
7	Merc	SS. Cyrille et Méthode, E. E. M M	3	57	19	54	2	02	17	44
8	Jeudi	S^e Elisabeth de Portugal. R Vv.	3	57	19	53	2	40	18	45
9	Vend.	S^e Véronique Juliani, V. ●	3	58	19	53	3	25	19	39
10	Sam.	Les VII Frères martyrs. S^es Rufine et Seconde, MM.	3	59	19	52	4	17	20	25
11	Dim.	*VII^e après la Pentecôte,* S. Léonce, E. S. Pie I^er, Pp. M.	4	0	19	51	5	14	21	02
12	Lundi	S. Jean Gualbert, Ab.	4	1	19	51	6	15	21	33
13	Mardi	S. Anaclet, Pp. S. Eugène Ev.	4	2	19	50	7	18	21	59
14	Merc	S. Bonavent., E. D S. Amic C.	4	3	19	49	8	21	22	22
15	Jeudi	S Henri. Em C.	4	4	19	48	9	20	22	43
16	Vend	*N. D. du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.	4	5	19	47	10	28	23	03
17	Sam	S. Alèxis, C. S^e Marcelline, V.	4	6	19	47	11	33	23	23
18	Dim.	*VIII^e après la Pentecôte.* ☽ S. Camille de Lellis, C.	4	7	19	46	12	39	23	44
19	Lundi	S^e Symphorose et ses VII fils. S Vincent de P., C. S. Arsène, C.	4	8	19	45	13	47	—	
20	Mardi	S. Jérôme Em., C. S^e Marg., V. M.	4	9	19	44	14	57	0	8
21	Merc.	S. Victor, M S^e Praxède, V.	4	10	19	43	16	09	0	37
22	Jeudi	S^e Marie-Madeleine. S Vandrille, Ab.	4	11	19	41	17	21	1	13
23	Vend.	S. Apollinaire, E. M. S. Liboire, E.	4	13	19	40	18	28	1	59
24	Sam.	S^e Christine, V. M. S^e Nicette, V. M.	4	14	19	39	19	26	2	57
25	Dim.	*IX^e ap la Pentecôte* ☾ S Jacques le Maj. Ap. S. Christophe.	4	15	19	38	20	14	4	07
26	Lundi	S^e Anne, mère de Notre-Dame. S. Pantaléon, M. S^e Natalie, M.	4	16	19	37	20	53	5	26
27	Mardi	SS Nazaire et Celse, MM.	4	18	19	36	21	25	6	48
28	Merc.	S. Innocent, Pp.	4	19	19	34	21	53	8	10
29	Jeudi	S^e Marthe, V. S Loup, E.	4	20	19	33	22	17	9	31
30	Vend.	SS Abdon et Sennen, MM. S. Ignace de Loyola, C.	4	22	19	32	22	41	10	49
31	Sam.	S. Germain l'Auxerrois, E. ☪	4	23	19	30	23	6	12	5

AOUT

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Dim.	*X^e après la Pentecôte.* S. Pierre ès liens. SS. Macchabées	4	24	19	29	23	33	13	18
2	Lundi	S. Alphonse de Liguori, E. D.	4	25	19	27	—		14	29
3	Mardi	S. Étienne. M. S. Geoffroy. C.	4	27	19	26	0	4	15	37
4	Merc.	S Dominique C S Euph . E	4	28	19	24	0	40	16	39
5	Jeudi	*N.-D. des Neiges.* S. Memmie, E. S. Abel, E.	4	29	19	23	1	22	17	35
6	Vend.	*La Transfiguration du Seigneur* S. Sixte, Pp et C. C. M. M.	4	31	19	22	2	11	18	23
7	Sam.	S Gaëtan, C. S Donat E. M.	4	32	19	20	3	6	19	3
8	Dim.	*XI^e après la Pentecôte.* ● Ss. Cyriaque et C. C., M. M. S Sévère, C.	4	33	19	18	4	6	19	36
9	Lundi	S. Romain, M. S J.-M Vianney, C	4	35	19	17	5	9	20	3
10	Mardi	S. Laurent, M. S^e Philomène, V.	4	36	19	15	6	12	20	27
11	Merc.	S. Tiburce et S^e Suzanne, M. M. S. Géry, E.	4	38	19	13	7	15	20	48
12	Jeudi	S^e Claire, V. S Porcaire et CC. MM.	4	39	19	11	8	19	21	8
13	Vend.	S^e Radegonde, R. Vv. SS. Hippolyte et Cassien, M. M.	4	41	19	10	9	23	21	28
14	Sam.	S. Eusèbe, C.	4	42	19	8	10	27	21	18
15	Dim.	*XII^e après la Pentecôte.* *L'Assomp de N.-D.* S. Tarcisius. M.	4	43	19	6	11	33	22	10
16	Lundi	S. Joachim, C. S. Roch. C. ☽	4	45	19	5	12	41	22	36
17	Mardi	S. Mammès, M. S. Hyacinthe, C.	4	46	19	3	13	50	23	7
18	Merc.	S^e Hélène, Imp. Vv. S. Agapit M.	4	47	19	1	15	0	23	47
19	Jeudi	S. Louis d'Anjou. E. S Marien. C.	4	49	18	59	16	8	—	
20	Vend.	S. Bernard, Ab. D. S Philibert, Ab.	4	50	18	57	17	10	0	38
21	Sam.	S^e Jeanne de Chantal, Vv. S. Privat, E. M.	4	52	18	55	18	2	1	41
22	Dim.	*XIII^e après la Pentecôte.* S. Timothée, M. S. Symphorien, M.	4	53	18	53	18	46	2	55
23	Lundi	S. Philippe Béniti, C S. Sidoine ☾	4	54	18	51	19	22	4	17
24	Mardi	S. Barthélemy, Ap. S Vesian, M.	4	56	18	49	19	52	5	42
25	Merc.	S. Louis, R. C. S. Geniès, M.	4	57	18	47	20	18	7	6
26	Jeudi	S. Zéphirin, Pp. M. S Gérin, M.	4	59	18	45	20	43	8	28
27	Vend.	S. J. Calasanz, C. S. Césaire E.	5	0	18	43	21	8	9	47
28	Sam	S. Augustin, E. D. S. Hermès, M. S. Julien, M.	5	2	18	41	21	35	11	4
29	Dim.	*XIV^e après la Pentecôte.* *Décol. de S. J.-B.* S^e Sabine, V. M.	5	3	18	39	22	5	12	19
30	Lundi	S^e Rose de Lima, V. S. Fiacre, C. SS. Félix et Adaucte, MM. ☾	5	4	18	37	22	40	13	29
31	Mardi	S. Raymond Nonnat, C. S^e Florentine, V. M. S. Aristide, C.	5	6	18	35	23	20	14	34

14. *Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).*
15. *Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.*

SEPTEMBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m	h.	m.
1	Merc.	S. Leu, E., S. Gilles, Ab.	5	7	18	33			15	32
2	Jeudi	S. Etienne de Hongrie, R. C. S. Antonin, M. S. Agricol, E.	5	9	18	31	0	7	16	22
3	Vend.	S. Mansuy, E. S. Merri, Ab. Se Sabine, Vv. M.	5	10	18	29	1	1	17	4
4	Sam.	Se Rosalie et Se Candide, VV.	5	11	18	27	1	59	17	39
5	Dim.	*XVe après la Pentecôte.* S. Laurent Just., E.S. Bertin, Ab.	5	13	18	25	3	0	18	8
6	Lundi	S. Eleuthère, Ab. Se Eve, V. M.	5	14	18	23	4	4	18	32
7	Mardi	S. Cloud, C. Se Reine, V. ●	5	16	18	21	5	8	18	54
8	Merc.	*La Nativ. de N.-D.* S. Adrien, M.	5	17	18	19	6	11	19	14
9	Jeudi	S. Gorgon, M S. Omer, E.	5	19	18	17	7	15	19	33
10	Vend.	S. Nicolas de Tolentino C. Se Pulchérie, Imp	5	20	18	15	8	19	19	53
11	Sam.	SS. Protus et Hyacinthe, MM. S. Patient, E.	5	21	18	13	9	24	20	14
12	Dim	*XVI après la Pentecôte.* *Le S. Nom de Marie* S. Léonce, M.	5	23	18	11	10	31	20	38
13	Lundi	S. Maurille E S. Aimé, C.	5	24	18	8	11	39	21	6
14	Mardi	*L'Ex. de la Ste Cr.* S. Materne. E.	5	26	18	6	12	47	21	41
15	Merc.	*La Compassion de N.-D.* S Nicomède, M. S. Lubin, E. ☽	5	27	18	4	13	54	22	26
16	Jeudi	SS. Corneille, Pp. et Cyprien, E. MM S Euphémie, V. Se Lucie, V. S. Géminien, MM.	5	28	18	2	14	56	23	22
17	Vend.	*Les Stigmates de S. François.* S. Lambert, E.	5	30	18	0	15	51	—	
18	Sam.	S. Joseph de Cupertino, C. S. Dié, E Se Richarde, Imp.	5	31	17	58	16	38	0	29
19	Dim.	*XVIIe ap la Pent.* S. Janvier et CC. MM. S. Arnoul, E.	5	33	17	56	17	16	1	45
20	Lundi	SS. Eustache et CC. MM. S. Mauger, C.	5	34	17	54	17	48	3	8
21	Mardi	S. Mathieu, Ev. Se Iphigénie. V. ♍	5	35	17	51	18	16	4	33
22	Merc.	S. Thomas de Villeneuve, E. SS. Maurice et CC. MM S Lô. E.	5	37	17	49	18	42	5	57
23	Jeudi	S. Lin Pp. M., Se Thècle, V.	5	38	17	47	19	7	7	20
24	Vend.	*N.-D de la Merct.* SS. Andoche et CC. MM.	5	40	17	45	19	33	8	41
25	Sam.	S. Firmin, E. S. Aunaire, E.	5	41	17	43	20	2	9	59
26	Dim.	*XVIIIe ap. la Pent.* S. Cyprien et Se Justine, MM. Se Delphine, V.	5	43	17	41	20	36	11	14
27	Lundi	SS. Côme et Damien, MM. S. Elzéar, C.	5	44	17	39	71	15	12	24
28	Mardi	S. Wenceslas. M. Se Eustochie. ♎	5	46	17	37	22	1	13	26
29	Merc.	S. Michel, Arch.	5	47	17	34	22	51	14	20
30	Jeudi	S. Jérôme, D. Se Paule, Vv. Se Sophie, Vv.	5	48	17	32	23	51	15	5

15, 17 et 18, *Quatre-Temps.*

OCTOBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m	h.	m.
1	Vend.	S Remi, E. S. Bavon, C.	5	50	17	30			15	42
2	Sam.	*Les SS. Anges Gardiens.*	5	51	17	28	0	52	16	12
		S. Léger, E.								
3	Dim.	*XIXe après la Pentecôte.*	5	53	17	26	1	55	16	37
		S. Gérard, Ab. S. Gilbert, Ab.	5	54	17	24	2	59	16	59
4	Lundi	S. François d'Assise, C. Se Aure, V.								
5	Mardi	SS. Placide et CC., MM.	5	56	17	22	4	3	17	20
		S. Apollinaire, E.								
6	Merc	S. Bruno C. S Pardou, Ab. ●	5	57	17	20	5	7	17	39
7	Jeudi	*Le T. S Rosaire.*	5	59	17	18	6	11	17	58
		S. Serge et S. Bacque, MM.								
8	Vend	Se Brigitte, Vv. Se Réparate, MM.	6	0	17	15	7	17	18	19
9	Sam.	S. Denis et CC. MM.	6	2	17	13	8	24	18	42
10	Dim.	*XXe après la Pentecôte.* S. Fran-	6	3	17	11	9	32	19	8
		çois Borgia C S. Audry. E.	6	5	17	9	10	40	19	41
11	Lundi	S. Nicaise et Quirin, MM.								
12	Mardi	S. Wilfrid, E.	6	6	17	7	11	47	20	21
13	Merc	S Edouard, R. C. S. Géraud, C.	6	8	17	5	12	50	21	12
		S Théophile, E.								
14	Jeudi	S Callixte, Pp. S. Donatien, E.	6	9	17	3	13	46	22	13
		Se Angadrême, V. ☽								
15	Vend.	Se Thérèse, V. Se Aurélie V.	6	11	17	1	14	34	23	24
16	Sam.	S. Ambroise E S. Gaudry. C.	6	12	16	59	15	13	—	
17	Dim.	*XXIe après la Pent.* Se Hedwige	6	14	16	57	15	46	0	42
		Se Marguerite-Marie, V.								
18	Lundi	S. Luc, Evang.	6	16	16	56	16	15	2	3
19	Mardi	S. Pierre d'Alc. C S. Aquilin, E.								
20	Merc.	S. J. Cantius, C. S Caprais, M.	6	17	16	54	16	40	3	25
21	Jeudi	S. Hilarion, Ab. Se Ursule et	6	19	16	52	17	5	4	48
		CC. MM. Se Céline, V. ☾	6	20	16	50	17	30	6	10
22	Vend.	Se Cordule, V. M.								
23	Sam.	S. Gratien, M.	6	22	16	48	17	58	7	31
24	Dim.	*XXIIe après la Pentecôte.*	6	23	16	46	18	30	8	50
		S. Raphaël Archange.	6	25	16	44	19	7	10	5
		S. Magloire, E.								
25	Lundi	SS. Chrysanthe et Darie, MM.	6	27	16	43	19	51	11	14
26	Mardi	S. Evariste. Pp. M.								
		S. Rustique, E.	6	28	16	41	20	42	12	13
27	Merc.	S. Frumence, E.								
28	Jeudi	SS. Simon et Jude, Ap.	6	30	16	39	21	39	13	02
		S. Faron, E. ☾	6	31	16	37	22	40	13	42
29	Vend.	S. Narcisse, E.								
30	Sam.	S. Lucain, M. S. Flour, E.	6	33	16	35	23	44	14	15
31	Dim.	*XXIIIe après la Pentecôte,*	6	35	16	34	—		14	42
		S. Quentin, E. Se Lucile, V. M.	6	36	16	32	0	48	15	5

30. *Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).*

NOVEMBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Lundi	*Toussaint.* S. Bénigne, E.	6	38	16	30	1	52	15	26
2	Mardi	*Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.	6	40	16	29	2	56	15	45
3	Merc.	S. Hubert. E. Se Aspais, V.	6	41	16	27	4	01	16	04
4	Jeudi	S Charles Borr. E. SS. Vital et Agricola, MM.	6	43	16	26	5	06	16	24
5	Vend.	Se Bertille, V. S. Lié. C. ●	6	44	16	24	6	13	16	46
6	Sam	S. Leonard, C.	6	46	16	22	7	22	17	11
7	Dim.	*XXIVe ap. la Pent.* (1) S. Florent. E. S. Ernest, Ab.	6	48	16	21	8	31	17	41
8	Lundi	*Les IV Saints couronnés.* S. Godefroy, E.	6	49	16	19	9	40	18	19
9	Mardi	*Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M.	6	51	16	18	10	46	19	7
10	Merc.	St André Avellin, C. SS. Tryphon et CC. MM.	6	52	16	16	11	44	20	5
11	Jeudi	S Martin le Thaumaturge, C. S Menne, E.	6	54	16	15	12	34	21	12
12	Vend.	S Martin, Pp. M. S. René, E. ☽	6	55	16	13	13	15	22	26
13	Sam.	S. Didace, C. S. Mitre, E.	6	57	16	12	13	49	23	44
14	Dim	S Josaphat. E. M S. R, Ruf, E. *XXVe après la Pent* (2)	6	58	16	11	14	17	—	
15	Lundi	Se Gertrude, V. S. Léopold, R.	7	0	16	10	14	42	1	04
16	Mardi	S Edmond. E. S. Eucher, E. S. Emilion, Ab.	7	2	16	9	15	06	2	24
17	Merc.	S. Grégoire, E. S. Agnan, E.	7	3	16	7	15	30	3	44
18	Jeudi	*Dédicace de S. Pierre et S. Paul.* S. Odon, Ab.	7	5	16	6	15	56	5	03
19	Vend.	SeElisab, Vv. S. Pontien, Pp. ☾	7	6	16	5	16	25	6	23
20	Sam.	S. Félix de V., C. Se Maxence, V.	7	8	16	4	16	59	7	40
21	Dim.	*XXVIe après la Pent* (3) *Présentat. de N.-D.* S. Albert, E.	7	9	16	3	17	40	8	54
22	Lundi	Se Cécile, V. M. S. Pragmace, E.	7	11	16	2	18	29	9	59
23	Mardi	S. Clément, Pp.	7	12	16	1	19	24	10	55
24	Merc.	S. Jean de la C. C., Se Flore, V.M.	7	14	16	0	20	25	11	40
25	Jeudi	Se Catherine, V. M.	7	15	15	59	21	29	12	16
26	Vend.	S. Sylvestre. C. S. P. d'Alex E.	7	17	15	59	22	33	12	45
27	Sam	S. Maxime, E. S. Séverin, C. ☾	7	18	15	58	23	38	13	9
28	Dim	*Ier de l'Avent* (4) S. Sosthène, M.	7	19	15	57	—		13	31
29	Lundi	S. Saturnin, E. M.	7	21	15	57	0	42	13	51
30	Mardi	S. André, Ap. S. Tugal, E.	7	22	15	56	1	46	14	9

(1) *Office du Ve dimanche après l'Epiphanie.*

(2) *Office du VIe dimanche après la Pentecôte.*

(3) *Office du dernier dimanche après la Pentecôte.*

(4) *Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre inclus.*

27, *Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.*

DÉCEMBRE

			SOLEIL				LUNE			
			lever		coucher		lever		coucher	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	Merc.	S. Eloi, E.	7	23	15	55	2	51	14	28
2	Jeudi	Se Bibiane, V. M. Se Pauline, M.	7	25	15	55	3	57	14	49
3	Vend.	S. François-Xavier, C.	7	26	15	54	5	6	15	13
4	Sam.	S. Pierre Chrysologue, E. D. Se Barbe, V. M.	7	27	15	54	6	16	15	41
5	Dim.	*IIe de l'Avent.* ● S. Sabas, Ab.	7	29	15	54	7	27	16	16
6	Lundi	S. Nicolas, E.	7	30	15	53	8	36	17	1
7	Mardi	S. Ambroise, E. D. Se Fare, V.	7	31	15	53	9	39	17	56
8	Merc.	*L'Immaculée Conc. de N.-D.* S. Romaric, Ab.	7	32	15	53	10	33	19	2
9	Jeudi	Se Léocadie, Se Valérie, V. V. MM.	7	33	15	52	11	17	20	16
10	Vend.	S. Melchiade, Pp M. Se Eulalie, Se Julie, VV. MM.	7	34	15	52	11	52	21	33
11	Sam.	S. Damase, Pp. S. Fuscien et CC. MM.	7	35	15	52	12	22	22	52
12	Dim.	*IIIe de l'Avent.* ☽ S. Corentin, E. Valéri, Ab.	7	36	15	52	12	48	—	
13	Lundi	Se Lucie, V. M S. Aubert, E.	7	37	15	52	13	11	0	10
14	Mardi	S. Venance Fortunat, E. Se Odile, V.	7	38	15	52	13	34	1	27
15	Merc.	S. Mesmin C. Se Chrétienne, V.	7	39	15	52	13	58	2	45
16	Jeudi	S. Eusèbe, E. M. Se Adélaïde, Imp. V.	7	40	15	53	14	24	4	2
17	Vend.	Se Beggue, Ab. S. Lazare, E. M Se Olympe, Vv.	7	40	15	53	14	55	5	19
18	Sam.	S Gatien, E.	7	41	15	53	15	32	6	33
19	Dim.	*IVe de l'Avent* ♋ S. Timoléon, M. S. Avit, Ab.	7	42	15	53	16	16	7	42
20	Lundi	S. Dominique de Silos, Ab.	7	43	15	54	17	9	8	42
21	Mardi	S Thomas, Ap.	7	43	15	54	18	9	9	32
22	Merc.	S. Flavien, M.	7	44	15	55	19	12	10	13
23	Jeudi	Se Victoire, V. M.	7	44	15	55	20	17	10	46
24	Vend.	Se Irmine V.	7	44	15	56	21	22	11	13
25	Sam.	*Noël.* Se Anastasie, V. M. Se Eugénie, V. M.	7	45	15	57	22	27	11	35
26	Dim.	S. Etienne, M.	7	45	15	57	23	31	11	55
27	Lundi	S. Jean l'Evang. ☾	7	45	15	58	—		12	14
28	Mardi	*Les Saints Innocents.*	7	46	15	59	0	35	12	32
29	Merc.	S. Thomas de Cantorbéry, E.M. S. Trophime. E.	7	46	15	59	1	40	12	52
30	Jeudi	S. Sabin, E. S. Roger, E.	7	46	16	0	2	47	13	14
31	Vend.	S. Silvestre, Pp. S. Savinien et CC. MM.	7	46	16	1	3	56	13	39

15, 17 et 18, *Quatre-Temps.*
24, *Vigile de Noël, abstinence et jeûne.*
30, *Office du dimanche dans l'Octave de Noël.*

Cl. Photo-Art.

EGO SUM RESURRECTIO ET VITA.

FAGUS
Portrait par Tristan Klingsor
Collection H. Martineau.

POÈMES

de FAGUS

I

CHANSON DE ROUTE D'IL Y A DIX ANS

Sur la route de Vouziers
Il était un cantonier...

— Sur la route de Verdun,
J'cassais des cailloux, plus d'un,
Des tas d'cailloux, pour les pioupious
Qu'on emm'nait Dieu sait-il où ?

Le préfet vint à passer,
Tout chamarré, galonné,
Et qu'il m'a dit : — Mauvais soldat,
Ton ouvrage il n'avanc' pas.

Et que j'lui ai répondu :
— Quand on est costaud, dodu,
On n'a pas l'droit d'être embusqué !
Et qu'il n'a rien répliqué.

L'député vint à passer
Dans sa belle auto blindée,
Et qu'il m'a dit : — Mon beau soldat,
C'est très bien c'que vous fait's là !

J'lui ai dit : — Si c'est si bien,
Fait's comm' moi et les copains,
Vous servirez mieux la Patrie...
Il était déjà parti.

Un camion vint à passer
Tout plein d'jeun's soldats blessés,
Et qu'ils m'ont dit : — Mon pauvr' papa,
Vous n'devriez pas être là !

Et j'leur ai dit : Mes enfants,
Votre bonjour je vous l'rends :
Mais si j'cass'des cailloux ici,
C'est qu'mon fils se bat aussi.

II

FÊTE DE NUIT SUR L'OISE, 1918

— La lune est si claire
Qu'on a froid au cœur,
Tout est mort sur terre,
Plus de temps ni d'heure.

Dans les profondeurs
Du ciel ébloui
Ronfle l'affreux chœur
Des oiseaux maudits.

Les aéros boches,
Trombes invisibles,
S'éloignent, s'approchent,
Qui flairent des cibles.

Une bombe tombe
Et tue quelque part,
Une fusée monte
Comme un œil hagard ;

Et sur la rivière
Que voilent, dévoilent,
Ames en prière
Les buées légères,

Pleut, lac de lumière,
L'extraordinaire
Eclat des étoiles.

III

— Les fleurs de mon pays n'habitent plus la terre ;
C'est quand la nuit a bu mes yeux que je les vois.
Elles sortent des plaies de Jésus sur la Croix :
Et chacune un péché, chacune une misère,

Et chacune un pardon ; chacune une lumière,
Auréole d'élus dont chacune une voix,
Arc-en-ciel enroulant tous les saints à la fois
Autour du Saint des Saints. Et moi ! et moi, poussière,

Je m'offre à Toi, Seigneur, je glane tes pardons.
Sans les avoir gagnés en leur fleur douce et rude,
Et me baigne à travers l'infini de tes dons.

— O mon Fils, tes élans te soient une habitude,
Multiplie à mourir vers Moi tes abandons,
Jusqu'à te perdre, effluve, en Ma Béatitude.

IV

JEAN LA FONTAINE AU BOIS BELLEAU [1]

Liberté, Egalité, Fraternité.

— Comme tout un chacun je sais tourner les choses
Du sentiment et tordre de la rime autour :
Mes papillons sont là contant fleurette aux roses,
La petite fleur bleue est en bottes, l'amour
Déborde, et l'idéal, et le lacrymatoire

Histoire

De faire voir aux gens qu'on a les talents pour.

Hé bien, non, bonnes gens, c'en est fini de rire,

1. Il y fit lui aussi le coup de fusil : c'était sur des lapins.

Cl. Photo-Act.

EGO SUM RESURRECTIO ET VITA

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés,
Au bois sacré deux fois par le sang et la lyre :
On vient gens sérieux et c'est fini de rire,
Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.

Vivre en amour, Français, notre sot et beau rêve !
Cet âge a nom l'enfer et me veut positif.
Amour, fraternités en vain gorgent les livres,
Il dévore ceux-là voulant vivre leurs rêves,
Et ce siècle a raison, donc, en définitif,
La raison du plus fort : petit Français, pour vivre
Accroupis-toi sans honte et pour le bon motif.

Siècle inhumain et fou, sensible et délétère,
Humanitaire, égalitaire, utilitaire,
Siècle pur des Droits de l'Homme et du Citoyen,
Triomphal et béat, qui couve le moyen
De ramener franco l'âge d'or sur la terre,
Une soupe au derrière et la menote au poing,
Demain, demain, demain.

La soupe au peuple : oh, cette odeur alimentaire !
Qui ne se veut laisser boucler comme un chacun
A sa stalle en la chaude étable égalitaire,
On lui décerne, par scrupule humanitaire,
L'imprescriptible droit de crever dans son coin :
L'âge d'or. Et l'on crut en tout cela, naguère.
Riez donc, bonnes gens, damnés émancipés,
Riez !... Quoi, même plus ce seul droit de se taire ?
Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.
— Non, non, c'est l'âge d'or, il l'ordonne, qu'on rie !
— Quoi, rire ? eh non, plus temps : vite accroupissez-vous
Et bien vite adorez si vous trouvez la vie
Qu'en l'ombre on nous mitonne encor bonne pour nous !

Suffrage Universel ! Sainte Démocratie,
Que votre règne soit ! Toi, là-bas, à genoux !
De nos cœurs arrachons toute aristocratie,
Au canal nos vertus, « la Vierge à la voirie » :
Goulûment vautrons-nous dans notre apostasie.
Dans les Champs-Elysées plantons, broutons des choux...
Si tolère Israël la nation choisie !

FAGUS.

CHEZ PLON

COLLECTION
NOBLES VIES, GRANDES OEUVRES

Tout ce qui dans une vie ou dans une œuvre rayonne, crée un idéal, suscite les énergies, révèle les apostolats.

Henry BORDEAUX
de l'Académie française
LE CHEVALIER DE L'AIR
GUYNEMER

René BAZIN
de l'Académie française
CHARLES DE FOUCAULD

Mary DUCLAUX
VICTOR HUGO

Edouard MAYNIAL
LA VIE DE JEAN-HENRI FABRE

Paul APPELL
de l'Académie des sciences
HENRI POINCARÉ

Chaque volume, cartonné. . . . . 6 fr.

Pour paraître :

Paul HAZARD
LAMARTINE

Georges CLEMENCEAU
de l'Académie française
DÉMOSTHÈNE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

SA SERVILITÉ LA PRESSE

Par LÉON DAUDET

Cl. Pirou.

Notre confrère Stéphane Lauzanne — qui fut, si je ne m'abuse, rédacteur en chef du *Matin* — a publié chez Fayard, cet été, un volume fort amusant de ses souvenirs de journaliste, sous ce titre *Sa Majesté la Presse.*

Il eût pu intituler son très amusant et spirituel ouvrage *Sa Servilité la Presse.* Le type complet, achevé, de cette servilité, est un journal comme le *Petit Parisien*, qui tire, dit-il, à quinze cent mille exemplaires, et pénètre au fond des campagnes, mais qui n'est, chaque jour, qu'un reflet du communiqué gouvernemental, quel que soit le gouvernement. Au moins n'affecte-t-il pas, comme le fait comiquement l'*Echo des Simond*, dit « *de Paris* », de guider l'opposition libérale — si j'ose dire — contre le Cartel, le sous-Cartel, ou le para-Cartel ; quitte à exposer, par la plume du juif Hirsch, dit « Hutin », les grrandes conceptions de « monsieur Caillaux ». J'avoue préférer encore la servilité ouverte, carrée, avouée, notoire, du papier de Dupuy, à la docilité dissimulée du papier d'un Simond, ou d'un Bailby, directeur du perpétuel *Transigeant.*

Stéphane Lauzanne a deux bons yeux, qui voient clair, et de brillantes qualités d'écrivain. C'est, en outre, un homme de métier, qui s'attache, dans son labeur, à la question essentielle, et la saisit là où elle doit être prise. Il aurait pu être de ceux qui font l'opinion publique, et je regrette que son grand talent ait été quelquefois

employé à la subir, et à accorder à des fantoches, momentanément grossis par la loupe embuée de l'actualité, une importance qu'ils n'avaient pas. Mais ceci est affaire de destinée. Même à la perspicacité toute nue du journaliste, ou de l'homme de lettres, une conviction forte, sinon une foi, est indispensable, à mon avis, comme la hache au faisceau du licteur. Ainsi les baguettes ne s'éparpillent pas.

Le titre seul de son ouvrage indique assez que Stéphane Lauzanne attache à la presse d'information une importance de premier plan. Sans doute le chiffre de son tirage témoigne de sa pénétration dans les « masses », comme disent les feuiles révolutionnaires. Mais l'instabilité prodigieuse de celles-ci, leur inattention, leur légèreté, enlèvent en qualité et en énergétique, à ces centaines de milliers de numéros, ce que les rotatives leur accordent en quantité. Les directeurs de ces mastodontes, énormes et flasques, sont pareils à des capitaines emportés par une dérive dont ils ne peuvent, ni n'osent, calculer l'angle. Une feuille sans doctrine est une feuille sans boussole, et qui ne sait ni où elle va, ni ce qu'elle fait.

Aussi je pense que dans les temps agités, comme celui où nous vivons, le succès va plus volontiers aux journaux d'opinion qu'aux journaux de simple information. Que cherchent les journaux d'information ? A vivre tranquilles, à n'être pas embêtés par les pouvoirs publics, à éviter les écueils de l'actualité politique. Comment y parviennent-ils ? En ne traitant pas les sujets brûlants, ni dangereux, en se rabattant sur des léchades des politiciens au pouvoir — quels que soient ces politiciens — et sur des faits divers, enflés comme des bulles de savon... d'un sale savon. Depuis 1914, cela ne suffit plus ; le grand public lui-même, le public des spectateurs pressent, cherche et veut autre chose. Les journalistes qui font recette, qui attirent le lecteur, sont les journalistes d'idées, les journalistes de convictions.

En voulez-vous une preuve ? Le *Figaro*, il y a quelques années, périclitait. Il fut question, à un moment donné, d'en faire un journal « à l'américaine » — comme on dit chez nous — un journal d'informations et de nouvelles. Or il lui advint d'être repris par un industriel, M. François Coty, qui se trouvait avoir un tempérament de journaliste et le sens aigu de l'actualité. Que fit M. François Coty ? Il assuma carrément et personnellement la direction de son *Figaro* transformé, sans se soucier des puissants d'un jour — et de quelle pauvre puissance ! Il orienta cet ancien amuseur qu'était la feuille de Villemessant et de Magnard, vers les problèmes et les batailles

du temps ; et il appela auprès de lui Lucien Romier, esprit étendu, déductif et lucide. Le succès est venu tout de suite. Il ne pouvait pas ne pas venir. Ce qui est neuf et vivant, à l'heure où j'écris, ce qui a la route ouverte devant soi, ce n'est pas le journal dit « d'information », c'est le journal d'opinion.

J'en parle en homme de métier et qui aime passionnément son métier. Il y a dix-sept ans que j'écris mon article quotidien dans *l'Action Française* à qui, à sa naissance, les malins accordaient six mois d'existence, et qui nous enterrera tous, Dieu merci, et après quelques générations de nos successeurs ! Je ne me passerais pas plus de mon article que de mon petit déjeuner du matin. Or, j'ai appris, au cours de cette longue période, que tout se passait, en matière de journalisme, au rebours du préjugé courant.

C'est ainsi que, contrairement à l'axiome idiot, concernant « la mauvaise foi, âme des polémiques », la première qualité du journaliste, à mon avis, c'est la bonne foi. Seule la bonne foi est conquérante, quel que soit le thème auquel vous l'appliquiez. Elle est le viatique du pèlerin qui arpente, la plume à la main, son papier blanc. Non seulement l'écrivain s'avilit, en articulant un mensonge, ou en escamotant un fait vrai, mais il s'ampute de cette qualité primordiale : l'entrain intellectuel.

A l'heure où j'écris, de nombreux symptômes marquent, en France, le déclin de la presse dite « d'informations », que tendent à remplacer des journaux d'opinion, royaliste comme l'*Action française*, radicale-socialiste comme le *Quotidien*, ou communiste comme l'*Humanité*. Les événements considérables de ces onze dernières années ont dévoilé à une multitude d'indifférents l'importance du problème politique. Selon leur degré de jugement ou d'instruction, ils l'abordent du côté patrie, ou du côté « parti », ou du côté antipatrie ; mais ils l'abordent ; et, ce faisant, ils prennent en dégoût et en mépris les journaux qui n'osent pas l'aborder, ou qui l'abordent peureusement et en faisant semblant. Sans compter qu'au temps actuel, la prétendue « information » est la même pour tous les organes quotidiens, qui reçoivent, à la même heure, les renseignements en vrac des mêmes agences, que censure, d'ailleurs, le gouvernement.

La presse de grande information a été frappée à mort quand elle a négligé, en 1913 et en 1914, d'informer ses millions de lecteurs des symptômes manifestes de la guerre qui venait. Bien mieux, elle a dissimulé à ses lecteurs l'apparition de *Kiel et Tanger*, du *Coup d'Agadir* et de l'*Avant-Guerre* qui annoncaient la catastrophe,

désormais inévitable et prochaine. En ce qui concerne, notamment, l'*Avant-Guerre*, parue le 5 mars 1913, deux journaux parisiens seulement l'ont signalée à leurs lecteurs : le *Temps* d'Adrien Hébrard, encore vivant, et le *Rappel* d'Edmond du Mesnil.

Stéphane Lauzanne raconte, dans *Sa Majesté la Presse*, comment un journaliste du *Matin*, Hedeman, à la date du 25 juillet 1914, niait encore la possibilité de la guerre européenne. C'était là, cependant, une « information » d'une certaine taille ! De mai 1908, date de sa fondation; à août 1914, l'*A. F.* quotidiennne n'a cessé d'annoncer la catastrophe et de conseiller de s'y préparer. Dans la *Revue d'Action Française*, du 15 juillet 1914, Bainville présageait, en termes nets, le déclenchement du fléau par la question serbe. A qui la palme de l'Information ?

Quatre années de censure et de « communiqués » ont développé jusqu'au paroxysme, dans la presse « de grande information », le microbe de la docilité et de la servilité. L'abus des faits divers, sanglants, mais banaux, en première page, est né de la nécessité où se trouvaient ces esclaves dorés de masquer les événements politiques importants et les préoccupations de l'heure. La police politique de Sûreté générale s'occupe bien moins de rechercher les assassins — surtout quand ceux-ci émargent à son budget comme fonctionnaires, ou comme indicateurs — que de fournir aux feuilles soumises de nombreux thèmes à diversion. Est-ce à dire qu'il n'y ait pas de journalistes indépendants et courageux, dans les journaux quotidiens en question ? Nullement. Mais ceux-ci sont tenus en lisière par leurs directeurs, dont quelques-uns sont des modèles de lâcheté chronique et de couardise.

* * *

Les choses se savent lentement, et peut-être plus lentement qu'autrefois, au temps de l'avion, de l'automobile et de la télégraphie sans fil. Je veux dire que les procédés de dissimulation des événements vitaux ou importants ont grandi et se sont perfectionnés en proportion des procédés de divulgation des faits secondaires ou sans importance.

Stéphane Lauzanne en donne, dans *Sa Majesté la Presse*, quant à l'Amérique, des exemples fort amusants. Un combat de boxe, un déraillement de train, une vieille dame coupée en morceaux remplissent l'univers, dans le même temps qu'une immense commande de canons et d'avions de bombardement, faite par

l'Allemagne à la Russie, ou inversement, est soigneusement dissimulée, D'ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, afin d'écarter des esprits la prévision d'une nouvelle guerre et de nuire à l'inclinaison électorale officielle. Le pays démocratique et de suffrage universel est considéré comme un grand gosse auquel on fait avaler n'importe quelle bourde.

Néanmoins, tant va la cruche à l'eau qu'elle casse, et tant va le lecteur à son bourreur de crânes qu'il se désabonne, ou cesse de lire. L'influence de la presse d'informations cède tous les jours devant celle de la presse d'opinion. En province, comme à Paris, la première perd chaque jour les lecteurs que gagne la seconde. C'est ce qui permet de présager, dans un delai rapproché, des événements et changements politiques considérables. Le fait que l'*Action française* quotidienne compte aujourd'hui plus de quarante-sept mille abonnés — fait facilement vérifiable — est un signe du temps.

* * *

Ne croyez pas que j'exagère ou que je m'aveugle. Ce que j'écris en ce moment est le résultat d'une expérience souvent renouvelée.

Quand je dois prendre un train, j'arrive, en moyenne, une demi-heure avant le départ de ce train. Ceci me permet d'observer le va-et-vient du public, dans les gares, autour des marchandes de journaux et des petites biblicthèques. Une fois dans le train, je me promène, de classe en classe, en traversant les soufflets, et j'examine les lecteurs de journaux et la façon dont ils lisent les journaux. Enfin, dans les grandes, moyennes et petites villes, ma distraction favorite est d'assister à l'arrivée des journaux de Paris et d'assister à leur distribution. J'ai pu, de cette façon, recueillir et contrôler un très grand nombre d'observations, dont je vais, si

vous le voulez bien, vous faire part. Elles auront le mérite de la sincérité.

Il y a trois catégories de lecteurs, aussi bien dans les premières et secondes classes, que dans les troisièmes : ceux et celles qui lisent un livre — généralement un roman — attentivement et méthodiquement, en s'intéressant, ou non, à leur lecture. Ceux et celles qui parcourent plusieurs journaux. Ceux, enfin, qui lisent *leur* journal, depuis la première ligne jusqu'aux annonces. Il s'agit alors d'un journal politique.

J'insisterai peu sur les lecteurs d'un roman. Je ferai, toutefois, cette remarque que, si ennuyeux que soit ce roman, comme ils l'ont acheté, de leurs beaux deniers, ils le lisent invariablement jusqu'au bout et, comme on dit, jusqu'à la corde.

J'arrive tout de suite au monsieur qui achète trois ou quatre journaux dits de « grande information », pour passer le temps. Mettons le *Petit Parisien*, le *Matin*, le *Journal*, l'*Echo de Paris* ; les trois premiers représentant l'opinion des gens qui se fichent de tout et qui n'ont d'opinion sur rien ; le troisième, l'opinion de gens qui tiennent, certes, à la Patrie et à la République, et plus encore à la propriété, mais qui s'imaginent que ces biens essentiels peuvent être conservés sans effort, à l'abri des lois existantes, et sous n'importe quel régime. De leur côté, les directeurs de ces journaux mettent tout leur zèle à écarter ou estomper les questions importantes et les problèmes brûlants, qui menacent, en nos temps instables et troublés, d'amener des risques personnels, ou de diviser la clientèle. La rencontre de ces appréhensions et de ces terreurs aboutit aux étonnantes grisailles, maculées du sang des faits divers, aux indigents papiers, imprimés et illustrés, comiquement appelés par Lauzanne *Sa Majesté la Presse.*

Il faut reconnaître que, depuis dix ans, les risques des directeurs de journaux sont apparus comme sérieux. Calmette a été assassiné. Jaurès a été assassiné. A défaut de Maurras, Plateau et Berger ont été assassinés. A défaut de son père, mon petit Philippe a été assassiné. Meurtres divers et atroces, mais portant tous sur l'influence de la plume et la diffusion de l'imprimé. Cela donné à réfléchir aux marchands de papier comme les Dupuy, Henry Letellier, Bailby ou Henry Simond, pour qui le journalisme est une affaire commerciale, mais ne doit, à aucun prix, devenir un martyrologe. Souper chez Plutus, ça va bien. Souper chez Pluton, vous voulez rire ! D'où l'invraisemblable timidité des feuilles en question, dès qu'il s'agit de mettre en cause la finance, la révolution ou la police, pouvoirs

réels de la démocratie, ou d'apprécier les actes du gouvernement.

C'est ce qui vous explique que la première page des grands journaux en question ne soit qu'une espèce de Morgue en permanence, ou un étalage de bobards sans noms, ou de discours, topos, laïus, herriotiques, poincaréens, chautempsiques, millerandards, caillautins, plus éculés, cent fois, que les savates de Léon Bourgeois ou de feu Considérant. Un abîme de niaiseries, de truismes, de poncifs exténués s'ouvre devant le lecteur bâillant et distrait, promené de Bloc national en Bloc de gauche, de Londres à Genève, et de Genève à Washington, sous une pluie de lauriers de carton sale. Ne sachant plus comment remplir cette première page, où voisinent des portraits de perceurs de murailles et de chourineurs avec les bobines, indéfiniment reproduites, de Paul Briand, et d'Aristide Boncour, d'Edouard Poincaré et de Raymond Herriot, de Joseph Painlevé et de Paul Prudent Caillaux, les secrétaires de rédaction réimprimeut, quarante jours de suite, en caractères d'affiche, un bulletin de santé d'Hégésippe Simon, sénateur, dont trente-huit millions de Français ignorent si c'est un salsifis ou une armoire à glace, et se fichent, bien entendu, profondément. On croirait, en vérité, que le salut du monde est suspendu à ce phénoménal inconnu, auquel on souhaite, certes, un prompt rétablissement, mais dont la perte ne saurait être mise en regard d'une pareille débauche de papier et d'encre. « Au moins — songe le secrétaire de rédaction, en épinglant son quarante et unième filet sur la température fébrile d'Hégésippe — au moins ceci ne me fera pas d'embêtement ! »

Les images et portraits d'assassins notoires, de jeunes filles méritoires, de boxeurs en action et de ministres en fonction rapidement balayées de l'œil, les gens regardent et lisent les titres de première page. Depuis le 11 mai, et instantanément, les fantoches de la veille, tels que, par exemple, Painlevé et Blum, ou les traîtres d'hier, comme Malvy et Caillaux, sont devenus, aux yeux des Dupuy, d'Henri Letellier, d'Henry de Jouvenel et de Sapène, des types tout à fait remarquables et importants, dont les avis et projets ne se peuvent exposer qu'en deux colonnes et avec les marques extérieures du plus profond respect. Quant à Paul-Boncour, le plus photogénique, sans contredit, des vainqueurs du 11 mai, il est considéré et décrit comme apportant aux hommes de 1925 le secret de cette paix éternelle, qui n'a jamais encore existé sur le globe, dans les langes et brassières de l'assemblée de Genève. J'ai entendu, à la Chambre, de séduisants discours de Paul-Boncour, qui est un très bon orateur ; aussi, suis-je bien à mon aise pour lui dire que la

niaiserie et la puérilité de ses topos genevois m'ont étonné. Il ne peut pas penser un mot de ce qu'il a dit aux calvinistes, enfants de quakers et vieilles filles qui l'écoutaient et l'applaudissaient. Ce serait, de sa part, trop godiche. Il sait, comme nous, que la guerre de revanche allemande est inévitable et prochaine. Alors, que signifie cette comédie ?

Quant à l'*Echo de Simond*, dit *de Paris*, censé bien pensant, plus asservi peut-être encore que les trois autres, quoique de façon plus masquée, je me demande pourquoi il consacre hebdomadairement une page au public enfantin. C'est chaque jour qu'il semble s'adresser à des gosses ou à des gâteux, par les plumes de ces ahurissants jocrisses qui signent Pichon, Marcel Hutin, etc... Ce dernier ne lèche pas seulement les pieds des ministres en fonctions [Clemenceau, Millerand, Leygues, Briand, Poincaré ou Caillaux]. Littéralement, il les tète. C'est lui qui a lancé la grande pensée d'Henry Simond : Millerandus, chef de l'opposition ! Le pleutre qui avait quitté, sous les coups de botte de Pierre Bertrand, l'Elysée et ses grands projets de réforme de la Constitution, le méprisable protecteur de l'assassin Marlier, Millerandus enfin, placé sur le pavois, cadavre burlesque, dans le moment même de son *de profundis*... tel est le plan des libéraux.

Quel que soit le manque de mémoire et de jugement d'une grande quantité de lecteurs de journaux dits de grande information, ils ont cependant gardé un certain souvenir vague des bobards qu'on leur servait avant la guerre et qui ressemblent, comme des frères aînés, à ceux qu'on leur sert aujourd'hui. C'est pourquoi ils ne prêtent aux articles de première page des feuilles en question qu'une attention distraite et comme lassée, se frottant les yeux, frottant leurs lorgnons, bâillant, se mouchant, s'interrompant, ouvrant le papier, le retournant, le refermant, comme l'écureuil fait avec une noisette creuse. Cinq minutes pour le *Petit Parisien*, cinq minutes pour l'*Echo de Paris* — et encore ! — trois ou quatre minutes pour le *Matin*, sept ou huit minutes pour le *Journal*, à cause des petites annonces, sans doute..., et la lecture de la presse dite politique et informatoire est achevée. En vérité, c'est tout ce que ça mérite.

La presse de grande information de Paris est, sous son flamboiement et ses paillettes, une pauvre fille encartée, et qu'une menace de « ces messieurs » fait rentrer sous terre. En politique, elle demande chaque soir des ordres au gouvernement, une inspiration, une impulsion ; et cela, QUEL QUE SOIT LE GOUVERNEMENT.

En 1918, 1919, éloges foudroyants de Clemenceau. Si jamais

Mandel écrit ses mémoires à ce sujet, on rira bien. Mais il est capable de ne pas les écrire, par cette délectation du gourmet égoïste, qui ne donne pas ses bonnes recettes. En 1920, éloges non moins foudroyants de Millerandus, dit « Touxondû » [*Tout-son-dû*]. En 1921, prosternement devant Ristide; dévotions à Ristide, lauriers à Ristide. En 1922-1923, reptations convulsives, torsions spiraloïdes sur le sol, en l'honneur de Raymond Poincaré... en 1924, gloire à Herriot suçant sa pipe « avec bonne foi », ou arrondissant ses bras « avec bon espoir » ! Aujourd'hui Caillaux est le plus épatant des politiques, le plus mirobolant des génies financiers ! Que demain, par le progrès « de la démocratie et du droit », Cachin ou Renaud Jean prenne le pouvoir, et ce sera un écrasement, devant leurs palais soviétiques, des ventres dorés de grande information. On s'inscrira, pour leur lécher les pieds, jusqu'au fond du hall de l'*Intransigeant*.

Car c'est un fait que, pour me représenter la presse esclave de mon bon vieux Paris, je songe d'abord à petit Bailby, au multimillionnaire et multilarbinaire Bailby, assis, la langue pendante, comme un petit chien fatigué, entre les doigts de pieds sanglants de « monsieur Marlier », de « monsieur Lannes », de « monsieur Delange ».

— Sucerai-je, papa ?

— Suce, petit Bailby !

* * *

Parlons sérieusement, *Sa Majesté la Presse* n'est pas une reine, c'est une esclave. La liberté de la presse d'information n'existe pas, quand les directeurs des grands journaux ne sont pas libres, quand ils ont une ficelle passée autour de leur cou et sur laquelle il suffit de tirer.

La vérité est qu'on est écœuré du spectacle de servilité, d'avachissement et de platitude que nous donne aujourd'hui la presse parisienne de grande information.

LÉON DAUDET

HISTOIRE D'UN SULTAN, DE SES VIZIRS ET DE SA NOURRICE

Conte,

par JACQUES BAINVILLE.

Cl. Boissonas.

Il y avait une fois un pays dont il n'est pas besoin de dire le nom car vous allez le reconnaître tout de suite.

Jadis, ce pays avait eu des sultans qui se succédaient de père en fils. Puis il avait renoncé à cette coutume et on avait élu le sultan.

Les partisans du nouveau système disaient aux partisans du système ancien que tout devait aller mieux qu'au temps où le chef de l'Etat était pris dans la même famille puisque, gouverné tantôt par un vieillard, tantôt par un enfant, le royaume était en outre exposé à l'être par un idiot ou par un fou. Ils soutenaient donc qu'il était raisonnable de choisir le sultan parmi les hommes les plus capables et les plus éclairés.

Or ce pays qui avait eu, en mille ans, quarante princes de la même famille, eut, en un demi-siècle, une douzaine de rois qui devaient être élus pour sept ans. Mais trois ou quatre seulement achevèrent leurs sept années et voici ce qui arriva à chacun d'eux.

Le premier fut renversé au bout de vingt mois parce qu'on le trouvait trop intelligent. Le deuxième, qui avait été choisi parce qu'il était militaire, fut chassé peu de temps après pour cette même raison. Le troisième dut s'en aller parce que son gendre était un voleur. Un assassin supprima le quatrième. Le cinquième resta au pouvoir quelques mois seulement et partit de lui-même, on dit par dégoût. Le sixième fut trouvé mort très mystérieusement. Le septième fut élu parce qu'il était le plus bête et le huitième parce qu'il ne se mêlait de rien. Alors, le désordre s'étant mis dans les affaires publiques et l'ennemi étant devenu menaçant, on en choisit

un neuvième qui avait la réputation d'être énergique et d'avoir les poings carrés.

Cependant, il éclata une guerre plus terrible que toutes celles qu'on avait jamais vues. On réussit, non sans peine, à chasser l'envahisseur. Après quoi vint un dixième sultan, qui, bientôt, fut déposé parce qu'on le prétendait fou.

Les choses commençaient à aller fort mal. L'ennemi ne payait pas le tribut auquel il avait été condamné pour réparer les dommages que l'Etat avait subis.

Dessin de O Fabrès.

Mihl-er-Rhan

C'est alors que fut élu Mihl-er-Rhan, salué de longues acclamations. Voici, disait le peuple, l'homme qui fera rentrer le tribut, par qui nous serons soulagés de l'impôt et qui rendra le pain moins cher.

Mihl-er-Rhan avait de la bonne volonté. Mais il avait le tort d'accorder une confiance aveugle à ses vizirs qui le trahissaient et le volaient à l'envi. Aussi le tribut ne rentrait pas mieux qu'avant, les impôts étaient de plus en plus lourds et le pain de plus en plus cher.

Et ceux qui avaient soutenu que le meilleur système était d'élire le sultan se répandirent dans le pays en disant : « Tout cela est la faute de Mihl-er-Rhan. Il faut le renverser et le remplacer par un serviteur du peuple qui prenne le parti des pauvres contre les riches. Après quoi tout ira bien. »

Il advint comme ils avaient dit, sauf pour leurs promesses remplies de vent. Les agitateurs détrônèrent Mihl-er-Rhan avec l'aide de ses faux amis, les mauvais vizirs. Et Mihl-er-Rhan quitta son palais en gémissant. Il prenait la foule à témoin que la loi avait été violée en sa personne. Mais la foule ignorait la loi et elle espérait avoir un plus gros poids de pain pour la même somme d'argent.

Cependant, le trône, étant vide, fut escaladé par un petit homme né dans la province du Sud et qui s'appelait Al-Gastouni, c'est-à-dire le Subtil ou le Rusé. Al-Gastouni fit venir les agitateurs qui avaient chassé Milh-er-Rhan de son palais et il les chargea de diriger l'Etat.

Les agitateurs devenus ministres comblèrent de cadeaux leurs partisans et mirent le trésor public au pillage. Quand il n'y eut plus d'argent, ils cachèrent la vérité au peuple. Et ils fabriquèrent secrètement de la fausse monnaie. Alors il fallut, pour avoir une livre de pain, donner des sommes plus grandes qu'avant. Le peuple commença à murmurer et Al-Gastouni fut pris d'inquiétude.

Dessin de O. Fabrès.

Al-Gastouni.

Les agitateurs n'étaient pas moins inquiets que lui. C'est pourquoi ils lui conseillèrent de rappeler un certain Joseph qui était exilé dans le district de Sarth parce qu'il avait jadis comploté contre un sultan. Selon la rumeur publique (mais ce n'était qu'un bruit répandu par lui-même), Joseph possédait une recette merveilleuse pour rendre la vie moins chère et faire de l'or avec du papier.

Comme les autres sultans, Al-Gastouni avait peur de Joseph qu'on savait ambitieux, dénué de scrupules et capable de supprimer les adversaires qui le gênaient. Al-Gastouni, ayant pesé tous les périls et tous les maux, se résolut cependant à tenter l'aventure. On alla dans le district de Sarth chercher Joseph. Et la détresse était si grande que tous, riches et pauvres, dans l'attente d'un sauveur, voulaient voir en lui un magicien.

Mais il apparut bientôt qu'il ne connaissait aucun remède sinon de dire à tous : « Patientez. Serrez votre ceinture d'un cran. Privez-vous et tout ira bien. » Personne ne suivait ce conseil, que chacun trouvait bon seulement pour les autres. Si bien que, de nouveau, le trésor étant vide, Joseph fabriqua une plus grande quantité de fausse monnaie, en assurant, comme ses prédécesseurs, que c'était pour la dernière fois.

Al-Gastouni, ainsi que le voulait son nom, n'était pas dépourvu de subtilité. Il comprenait bien que Joseph n'avait nullement guéri les finances et qu'il faudrait imprimer des quantités de plus en plus grandes de billets, tant qu'à la fin dix mille ne suffiraient plus pour avoir une simple poignée de riz.

Lorsqu'il se montrait au peuple, le sultan feignait la joie et la confiance. Au fond de son palais, il était rongé de soucis. Si bien qu'un jour, le voyant triste et bien jaune quant au teint, la vieille nourrice qui l'avait élevé dans la province du Sud lui dit :

— O mon maître, tes joues sont creuses et ton regard lointain. Tu dédaignes les plats délicieux de ton cuisinier et tu délaisses ta favorite. Est-ce ainsi que doit être un sultan ? Que puis-je faire pour soulager ta peine ? Dis-moi. Parle. Tu sais que je te suis dévouée.

— O nourrice, répondit le sultan, la peine que j'ai n'est pas de celles que les vieilles comme toi consolent. Car j'aurais besoin d'un conseil pour les affaires de l'Etat et tous ceux qui m'en donnent sont des fripons ou des menteurs.

Dessin de O. Fabrès.
Al-Gastouni et sa nourrice.

Alors la nourrice rentra en elle-même et, humblement, elle dit :

— O mon maître, lorsque tu étais un tout petit garçon, il advint que tu tombas malade. On alla chercher à la ville prochaine un médecin qui apporta beaucoup de potions et de baumes. Mais, loin de guérir, ta santé devenait toujours plus mauvaise et tes parents finissaient par désespérer. Un jour, un sage derviche entra dans la maison et, après avoir observé ce qui s'y passait, il dit : « Ce petit garçon se portera bien lorsqu'il ne sera plus gâté par ses parents et par sa nourrice, lorsqu'il n'aura plus de friandises chaque fois qu'il en demandera et lorsqu'il suivra le régime que je vais indiquer. » Alors le derviche prescrivit de l'eau pure et des herbes cuites. Il commanda que rien d'autre ne te fût donné, si perçants que fussent tes cris. C'est ainsi, ô mon maître, que tu es redevenu gras et rose. Les peuples sont comme les enfants. Il faut leur résister pour leur bien.

En entendant ces mots, Al-Gastouni sourit avec amertume.

— Vieille, dit-il, ta fable est sage. Mais le peuple est un enfant à mille têtes. C'est lui qui m'a mis dans ce palais et il m'en chassera,

comme il en a chassé Mihl-er-Rhan, si je veux lui imposer des sacrifices et mettre fin aux prodigalités. Cependant je pressens que je serai empalé le jour où, pour dix mille des billets de Joseph, on n'aura même plus une bouchée de pain.

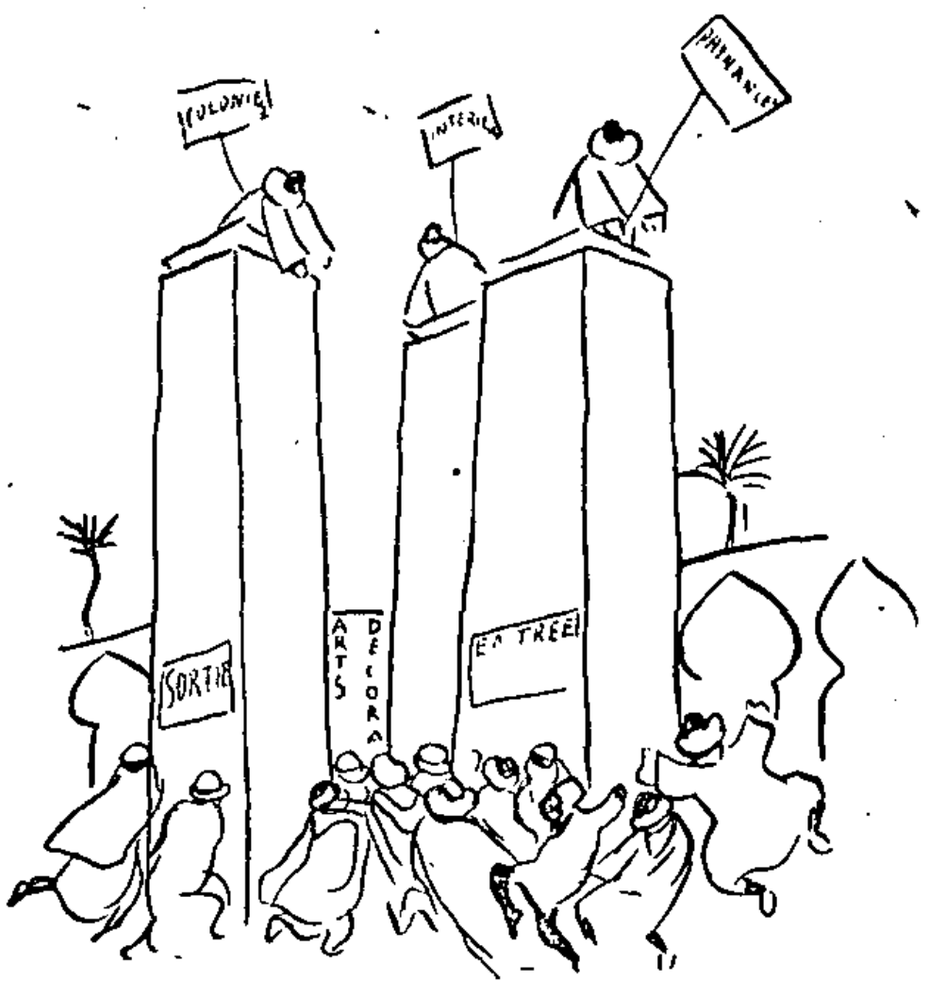

Dessin de O. Fabrès.

— S'il en est ainsi, dit la nourrice, l'Etat est bien malade et il n'y a pas à espérer de guérison. Mais toi, sultan, qui donc es-tu, si, voyant le bien, tu laisses faire le mal ? Pourquoi es-tu sur ce trône et dans ce palais ? Jadis, dans mon village, on disait que tout irait mieux quand les sultans seraient élus au lieu de se succéder de père en fils. Seul le vieux derviche dont je t'ai parlé tout à l'heure soutenait que c'était une illusion. Je crois que le derviche ne s'était pas trompé.

A ces mots, Al-Gastouni entra dans une grande fureur. Il fit saisir la nourrice par les gardes et ordonna qu'elle fût enfermée dans un cachot de peur qu'elle ne répétât ce qu'elle lui avait dit.

— Car enfin, méditait-il en son cœur, je suis tout de même sultan, ce qui vaut mieux que d'être berger dans mon village. Et il n'est pas certain que je sois empalé. Qu'importe si le peuple se ruine et s'il gaspille les ressources de l'Etat ? C'est un grand garçon majeur qui travaille pour son compte. S'il fait son malheur, cela ne regarde que lui. Je serais bien naïf de me tourmenter. A demain les affaires sérieuses et prenons le temps comme il vient.

Ce jour-là, il y avait une grande fête que l'on nomme Exposition. Le peuple y dépensait à profusion les billets de Joseph dans des amusements enfantins. Al-Gastouni se mêla à ces jeux avec un visage hilare et la foule se réjouit en disant : « Amusons-nous comme le sultan lui-même. Quand l'Etat sera nu et dépouillé, quand tout le monde sera pauvre, nous le verrons bien et nous ne ferons de reproche à personne puisque tel est notre bon plaisir. C'est ce qu'on appelle le gouvernement du peuple par le peuple ou démocratie. »

JACQUES BAINVILLE.

CHRONIQUE CATHOLIQUE

La victoire d'hier. — Les luttes de demain.

par BERNARD DE VESINS

Cl. Boissonas.

Il faudra marquer d'une pierre blanche les douze mois qui se sont écoulés de septembre 1924 à septembre 1925. C'est dans cet intervalle d'un an que les catholiques français ont pris conscience de leur force et, en l'affirmant, se sont assuré la paix pour quelque temps. Ils ne doivent pas perdre de vue la tactique qui leur a réussi : elle pourra encore leur servir.

***

En première ligne, parmi les mesures heureuses, il faut mettre la splendide déclaration des cardinaux et archevêques de France en date du 10 mars 1925. Elle établit fortement *l'injustice des lois de laïcité* : lois injustes « d'abord parce qu'elles sont contraires aux droits formels de Dieu... ensuite parce qu'elles sont contraires à nos intérêts temporels et spirituels ». Ces deux chefs d'accusation sont appuyés par de fortes raisons qu'aucun catholique ne peut même discuter. « Dès lors, les lois de laïcité ne sont pas des lois... il ne nous est pas permis de leur obéir, nous avons le droit et le devoir de les combattre et d'en exiger, par tous les moyens honnêtes, l'abrogation. »

Après cet exposé de principes, les éminents prélats qui ont la charge de diriger l'église de France, ont donné des indications d'ordre pratique sur les *mesures à prendre pour combattre les lois de laïcité* et les *moyens à employer* qui sont : 1° l'action sur l'opinion par « la propagande de la vérité ; par la dénonciation des préjugés

Manifestation catholique au Puy.

La Bénédiction du Saint Sacrement devant la Cathédrale.

qui égarent le peuple ou l'aveuglent ; par les démonstrations extérieures » ;. 2° l'action sur les législateurs ; 3° l'action avec le gouvernement.

Cet ensemble de principes et de préceptes dont le rappel est souverainement opportun, comme toute « leçon de catéchisme » l'est et le sera toujours, constitue un des actes les plus importants de l'épiscopat français dans ces dernières années.

Du reste, le peuple chrétien de notre pays avait déjà montré qu'il était prêt à recevoir cet enseignement et disposé à le mettre en pratique. Il n'avait pas attendu, en effet, la déclaration du 10 mars 1925 pour se livrer dans un mouvement grandiose de protestation contre la persécution imminente. Nos frères d'Alsace et de Lorraine les plus menacés avaient donné l'exemple, dès le mois de juillet 1924. Ensuite, dans l'immense majorité des diocèses de France, au signal donné par celui de Luçon où plus de 30.000 Vendéens avaient répandu à l'appel de leur pasteur, d'importantes manifestations s'organisèrent. Au Mans, dans le département qui nomme Joseph Caillaux sénateur, ils sont 15.000, malgré la pression officielle la plus acharnée pour semer la panique. A Angers, à Rodez, 40.000 ; à Carcassonne, à Toulouse également ; à Nantes, à Angers on en dénombre plus de 60.000. Dans cet afflux de manifestants, il ne faut pas voir des gens désireux d'entendre des discours — même éloquents, on en est saturé — il faut saluer des catholiques qui ne veulent pas qu'on les persécute, qui sont prêts à défendre l'Eglise et qui obéiront à leur évêque mieux qu'à nos ministres.

Le résultat de ces démonstrations monstres ne s'est pas fait attendre : le ministère Painlevé, suivant en cela l'exemple du ministère Herriot dans ses derniers mois de pouvoir, a laissé tranquilles les catholiques et la religion. Les actes annoncés en juin 1924 ont été remis à plus tard. Un an de tranquillité, voilà pour les

Liqueur du Canigou
de l'Abbaye de St Martin du Canigou
AGRÉABLE, TONIQVE & DIGESTIVE

(Voir page 333)

J. DE GIGORD, Éditeur, 15, rue Cassette, PARIS

Edmond RENARD

LE CARDINAL MATHIEU

1839-1908

ANGERS - TOULOUSE - ROME

La dernière crise de l'Église concordataire

Volume in-8 écu, VIII-610 pages, avec portrait hors texte . . . . **18 r.**

Juliette ADAM

ROME AU JUBILÉ

Piqûre in-8, cadre rouge, avec couverture illustrée. . . . . **2 fr.**

LETTRES de Fr déric OZANAM

2 volumes in-12 de XXIII-448 et 540 pages . . . . . **18 fr.**

Mgr BAUNARD

AUTOUR DE L'HISTOIRE

Scènes et Récits

Volume in-8° écu. . . . . **7 fr. 50**

RELIGIEUSES DU SACRÉ-CŒUR

Tome I. *Quelques contemporaines de la fondatrice*

Volume in-12 avec 4 portraits hors texte. **6 fr.75**

Henrik ANGELL

BRAVES ENFANTS

Dix-huit récits véridiques

Traduits du norvégien par Mme de N... — Illustrations de A. LE PETIT

Volume in-8° écu, tiré sur papier alfa. . . . . **6 fr. 75**

Ch. VINCQ

MANUEL DES HOSPITALIÈRES

et des gardes-malades

Nouvelle édition, revue par M. le docteur CHICANDARD, chirurgien-assitant à l'hôpital Saint-Joseph à Paris. 30e mille.

In-8° écu, 755 pages avec de nombreuses illustrations. Broché **17 fr. 50**
Relié . . . . . **20 fr.**

évêques et leurs diocésains la récompense d'un our d'énergie.

***

Cette leçon ne doit pas être perdue pour l'avenir. Car l'avenir aura ses luttes religieuses : les lois laïques ne sont pas abrogées ; elles « continuent à agir », comme le dit la déclaration des cardinaux. Nous devons donc poursuivre leur abrogation. C'est à cette poursuite *sincère* que les catholiques se reconnaîtront. Ils doivent rester en état d'alerte rapide tant que cette abrogation ne sera pas un fait accompli.

Or, bien loin de s'approcher, ce fait sera rendu plus difficile par le gouvernement, car on se prépare à remplacer les lois scolaires par l'établissement de l'école unique. A la base, il y a, comme pour toutes les bêtises de ce temps, une idée d'égalité démocratique. Tous les enfants seront traités de la même manière. L'Etat les soumettra tous à la même méthode éducative. Des fonctionnaires seront chargés de dévoiler, à un âge où les enfants n'ont pas encore montré leurs réelles aptitudes, quels sont ceux qui doivent poursuivre leurs études au delà du primaire et dans quelle voie ils seront dirigés. Quand on songe aux influences, à la fantaisie, au pédantisme et à la cuistrerie qui présiderait à un choix, on frémit du gaspillage qui sera ainsi fait de l'intelligence des enfants, des déceptions ou des espoirs fous qui seront ainsi légalement ordonnés.

L'ŒUVRE DE MAXIME RÉAL DEL SARTE

Cl. Photo-Art.

SAINTE GENEVIÈVE

De plus, cette manière de faire, qui nous ramène à la plus odieuse législation que Sparte connut jadis, est contraire à la loi naturelle qui donne aux parents la charge d'élever leurs enfants. Elle méconnaît les droits de Dieu qui a fait naître les enfants dans le milieu où il voulait qu'ils fussent élevés. Elle sacrifie les enfants aux théories de quelques écolâtres absurdes et haineux qui bouleversent la société pour la seule satisfaction de leurs utopies.

C'est contre cette nouvelle entreprise que les catholiques vont avoir à lutter. Ils peuvent la faire avorter comme ils ont fait avorter l'autre, et par les mêmes moyens.

* * *

D'abord, ils doivent répandre la vérité : les enfants n'appartiennent ni à l'État, ni à leurs familles pour en disposer selon leur fantaisie. Ils sont à Dieu qui les a créés. Dieu a chargé les parents de diriger vers Lui ces jeunes âmes et de les former pour Son service. Cela, pour les parents, n'est pas un droit abstrait, c'est un *devoir concret*. Ce n'est que dans le cas où les parents méconnaîtraient ce devoir que l'État, d'accord avec l'Église représentant la voix de Dieu et gardienne de Ses droits, peut intervenir. Tout État qui méconnaît l'existence et les droits de Dieu est par le fait même inapte à élever les enfants et viole tous les droits en y intervenant, à plus forte raison en imposant une loi athée. L'État français est donc disqualifié pour ce rôle d'éducation ; les parents chrétiens ont le devoir de soustraire leurs enfants à son emprise.

Dans la pratique, tous les moyens de résistance deviennent licites. Les recours légaux et les réclamations autorisées devront d'abord être employés. Mais s'ils se révèlent inopérants, il restera tous les autres et les catholiques n'auront aucun scrupule à les employer parce que ce sera non seulement leur droit, mais leur devoir le plus strict. L'âme de leurs enfants est un dépôt sacré qu'ils doivent défendre à n'importe quel prix.

Comme pour la résistance à la persécution, nous conseillons en premier lieu la résistance sur place par les habitants des localités menacées. Nous supplierons les parents de ne pas attendre un mot d'ordre qui leur a été cent fois donné déjà et qu'a précisé la déclaration des cardinaux. Nous engagerons les catholiques à ne pas s'endormir en laissant à une Fédération nationale, quelle qu'elle soit, le soin de lutter toute seule. C'est à chacun d'eux en

particulier qu'incombe le devoir de sauver ses enfants. Il n'y a ni délégation ni démission qui puisse les en relever.

Ces dispositions étant fermement arrêtées dans leur cœur comme dans leurs actes, ils pourront certes rendre leur tâche plus facile en se groupant, en se concertant, en fédérant même leurs groupes. Mais qu'ils restent vigilants, chacun pour son compte : l'exemple est trop récent de grandes entreprises où le nombre des inscrits, le nom parfois illustre des chefs, le souci de maintenir une union purement nominale, n'ont engendré ni le désir de l'action, ni la possibilité du succès.

Après douze mois d'une victoire réelle, mais toujours remise en question par l'ennemi, les catholiques de France n'ont qu'à garder les bonnes armes qui ont fait leurs preuves : l'intransigeance dans les principes et la résistance infatigable contre toute oppression même légalement décrétée.

BERNARD DE VESINS.

LES MENSONGES DE L'HISTOIRE OFFICIELLE

En regardant la statue d'un " GRAND ANCÊTRE "

par L'Amiral SCHWERER

Cl. Boissonas.

Sept années ont passé depuis le jour où l'annonce de l'armistice faisait passer dans tout notre être un frisson de joie et de fierté patriotique.

Qu'elle était belle et glorieuse notre chère France en novembre 1918 ! Victorieuse grâce à l'héroïsme de ses enfants, malgré l'impéritie de ses gouvernements et l'infamie de la « Chambre de trahison », elle brillait aux yeux du monde entier d'un éclat incomparable. Nos alliés reconnaissaient la part prépondérante que nous avions eue dans le succès final. Ils savaient de quels sacrifices effroyables nous avions payé la victoire. Nos quinze cent mille morts, nos innombrables mutilés, notre sol ravagé constituaient une créance auprès de laquelle étaient sans valeur les livres et les dollars qu'ils nous avaient prêtés et qui avaient servi, non pas à augmenter la fortune de la France, mais à acheter et à fabriquer le matériel nécessaire pour le triomphe de la cause commune.

A ce moment, nos alliés proclamaient que le souci des réparations devait tout primer et nul n'aurait osé nous contester le droit de prendre toutes les mesures utiles pour assurer notre sécurité.

Les responsables de l'affreuse boucherie allaient être punis. Le Kaiser serait pendu. Les officiers allemands qui avaient commis

des atrocités seraient envoyés au bagne, et parmi les coupables le maréchal Hindenburg figurait en bonne place.

A l'intérieur, nous étions en droit d'espérer que le temps où les Français ne s'aimaient pas était passé et qu'une ère de concorde, de paix et de justice allait commencer...

Sept années se sont écoulées et elles ont suffi pour faire de la France resplendissante de 1918 une nation ruinée, humiliée, déchirée.

Les Allemands se moquent de nous. Le Kaiser n'a pas été pendu, Hindenburg est président du Reich en attendant le retour d'un Hohenzollern sur le trône. Chaque année, nous avons dû réduire davantage notre créance sur l'Allemagne, et maintenant c'est nous qui supportons tout le poids des réparations. Nos ex-alliés semblent trouver cela très naturel, mais ils s'indignent de ce que nous n'ayons pas encore payé nos dettes et nous ne sommes plus, à leurs yeux, que des débiteurs récalcitrants pour lesquels on ne doit plus avoir de ménagements.

A l'intérieur, le spectacle auquel nous assistons est plus lamentable encore.

Les embusqués, les déserteurs et les traîtres sont députés ou ministres. Des sectaires et des individus sans honneur et sans pudeur détiennent le pouvoir dans lequel ils ne voient que le moyen de satisfaire leurs rancunes, leur haines et leurs bas appétits.

Des magistrats indignes ont perdu le sens même de la justice, et pour eux on est innocent ou coupable suivant qu'on est ami ou ennemi du parti au pouvoir.

La folie communiste fait chaque jour des progrès. Elle menace de faire couler en France des torrents de sang, et le Gouvernement ne fait rien pour s'y opposer. Quand les instituteurs prêchent aux enfants du peuple le mépris de la patrie et de la religion et la lutte des classes, il se figure qu'il a accompli son devoir en lançant une circulaire.

L'anarchie règne dans toutes les administrations de l'Etat. Des fonctionnaires mal rétribués et constamment trompés par des promesses vite oubliées ne comprennent plus qu'ils sont les serviteurs de la nation et qu'ils n'ont pas le droit d'interrompre les services publics.

Le régime nous avait promis la paix, et le sang français coule à flots au Maroc, en Syrie et peut-être bientôt dans quelques-unes de nos colonies où des mouvements inquiétants se produisent.

Voilà les fruits du régime républicain démocratique et parlementaire.

Comment se fait-il que les Français supportent tout cela ? Comment se fait-il qu'ils ne se lèvent pas tous dans un sursaut d'indignation, de colère et de dégoût pour balayer ce régime malfaisant ?

Je crois que la raison principale de cette apathie est l'ignorance.

A première vue, cette ignorance peut paraître singulière à une époque où presque tous les Français lisent des journaux et où les moindres faits sont publiés dans la presse dite de grande information.

En réalité, c'est cette presse qui est la principale responsable de cette ignorance parce qu'elle est une presse de mensonge asservie aux puissances financières et gouvernementales.

Comme me le disait un journaliste connu, dans un jour de franchise un peu cynique : « Notre but n'est pas du tout de renseigner ou d'instruire le public, mais bien de ne pas mécontenter notre clientèle et d'essayer de l'augmenter. Comme parmi nos lecteurs, nous avons beaucoup de républicains, nous nous gardons bien de dire de la République le mal que nous en pensons. »

C'est dans cette presse d'information que les historiens puiseront et puisent déjà les renseignements pour écrire l'histoire des temps modernes. Aussi les manuels historiques qui serviront à l'instruction de nos petits-enfants risquent-ils d'être aussi mensongers que ceux dans lesquels on nous a fait apprendre l'histoire de la Révolution.

Je ne puis pardonner à ceux qui, abusant de la candeur de notre jeunesse, nous ont indignement trompés en nous présentant comme une époque glorieuse pour notre pays la période la plus honteuse de notre histoire et ont voulu nous faire croire à la vertu, par exemple, au patriotisme, à l'héroïsme des Girondins qui étaient, à coup sûr, les plus lâches, les plus méprisables, les plus abjects de tous les faux grands hommes de cette sinistre époque.

La seule excuse de nos maîtres est qu'ils étaient peut-être de bonne foi, comme l'étaient certainement les habitants de la ville de Rennes quand ils ont élevé au citoyen Leperdit un monument que je contemplais ces jours derniers et qui est un remarquable exemple des mensonges historiques officiels.

* * *

Qu'était le citoyen Leperdit ?

L'histoire républicaine nous le dit par la bouche de Louvestre et de Michelet.

Jean Leperdit était un modeste et pauvre tailleur qui, dès la prise

de la Bastille, proclama son attachement aux grands principes révolutionnaires. Ses concitoyens, quelques jours avant de la venue de Carrier à Rennes, le supplièrent d'accepter le poste de maire.

« Je n'ai pas le droit de refuser, puisqu'il y a du danger », répond Leperdit, et il s'installe à la Mairie.

Carrier arrive et donne l'ordre au nouveau maire de lui fournir la liste de tous les contre-révolutionnaires de la ville. Désobéir à Carrier, c'est la mort à peu près certaine. Cependant Leperdit n'hésite pas ; il refuse, fait ses adieux à ses collègues et leur recommande ses enfants.

Quand, mis en présence du terrible représentant, il lui notifie son refus, Carrier écume et le menace de la guillotine. « Tu es libre », répond Leperdit. Carrier comprend bientôt son impuissance à faire fléchir la volonté de ce grand citoyen, et de dépit, il quitte la ville de Rennes.

Homme vertueux et sensible, Leperdit, d'après ses historiens, sut éviter à la ville de Rennes les massacres et les assassinats de la Terreur. Au risque d'être soupçonné de modérantisme, il préserva de l'échafaud des prêtres insermentés et les religieuses de l'Hôtel-Dieu.

En 1795, le manque de vivres à Rennes fait naître une émeute. La populace entourant la mairie, Leperdit paraît au balcon.

« Du pain ! du pain ! crie la foule.

— Je n'en ai pas.

— Ta vie alors !

— Je vais vous l'apporter. »

Et repoussant ses collègues qui essaient de le retenir, Leperdit descend sur la place. Atteint par des pierres, il tombe, son sang coule.

« Mes amis, s'écrie-t-il, je ne sais pas faire des miracles, je ne puis changer les pierres en pains ; mais si mon sang peut vous nourrir, il est à vous jusqu'à la dernière goutte. »

Plus tard, nous racontent les mêmes historiens, Leperdit montra une admirable fidélité à ses principes républicains. A Napoléon Ier de passage à Rennes il ne craignit pas de dire que le peuple détestait son despotisme, et l'Empereur, après avoir pendant plus d'une heure essayé en vain de le séduire, ne put que murmurer en le quittant :

« Homme de fer ! »

Après la chute de l'Empire, Leperdit refuse de reconnaître le gouvernement de Louis XVIII.

Le Préfet le fait appeler et lui donne l'ordre de prêter serment.

— Jamais ! répond Leperdit.

— Vous levez la tête bien haut !

— C'est que je n'ai rien dans ma vie qui puisse me la faire baisser !

Le Préfet confus s'excuse et reconduit jusqu'à la porte l' « homme de fer ».

En 1822, Leperdit devenu vieux apprend que son fils, compromis dans la conspiration Berton, a été guillotiné.

« Mon fils est mort, je le savais, que Dieu pardonne à ceux qui l'ont tué ! » et Leperdit exhale son dernier soupir.

Voilà, s'il faut en croire l'histoire, ce que furent l'admirable vie et la mort émouvante de Leperdit. On comprend que ses concitoyens aient voulu perpétuer son souvenir en lui élevant un beau monument.

* * *

Mais des chercheurs consciencieux, Albert Macé [1] et Edmond Biré [2] ont voulu vérifier l'exactitude des faits, et voici, brièvement résumés, les résultats de leurs travaux.

Carrier est arrivé à Rennes le 1er septembre 1793 et en est reparti le 6 octobre. Pendant cette période, Leperdit n'était pas maire de Rennes. C'est seulement le 21 février 1794 qu'il fut nommé maire en remplacement du citoyen Elias par le représentant Esnue-Lavallée, homme aussi cruel et sanguinaire que Carrier. Bien mieux, Leperdit, qui n'était même pas officier municipal le 1er septembre 1793, fut nommé à ces fonctions le 20 septembre par Carrier lui-même qui, le 25 septembre, dans un rapport à la Convention, écrivait « qu'il venait de donner à Rennes comme administrateurs de vrais sans-culottes. »

Il ne reste donc rien de la légende de Leperdit acceptant par dévouement le poste de maire sur les instances de ses concitoyens et tenant tête ensuite au farouche Carrier.

Du 24 février 1794 jusqu'au 9 Thermidor, Leperdit, loin de sauver des prêtres et des religieuses, laissa couler des flots de sang dans la bonne ville de Rennes.

Trois cent cinquante-quatre personnes dont trente-deux femmes furent condamnées à mort par les tribunaux révolutionnaires. Si ce nombre est relativement restreint, c'est parce que, comme

1. *La légende et l'histoire*, par Albert Macé.
2. *Légendes révolutionnaires*, par Edmond Biré.

l'écrivait Brutus Magnier, président du tribunal révolutionnaire, « le typhus des prisons a fait justice lui-même d'une infinité d'autres contre-révolutionnaires. »

Leperdit n'opérait pas personnellement. Cela lui permit plus tard de décliner toute responsabilité. Mais il laissait faire et, sur les portes de sa mairie, étaient collées des affiches portant en tête l'inscription : « Vive la vengeresse du peuple, l'aimable guillotine ! »

C'est Leperdit aussi qui écrivait à la Convention une adresse se terminant ainsi : « Nulle trêve avec nos ennemis ; que les volcans de la Montagne les pulvérisent ! Ils sont inconciliables par système ; ainsi plus de clémence, plus de pitié ; que l'humanité se taise pour l'amour de l'humanité même ! »

En 1795, il y eut à Rennes, par suite de la disette, une émeute qui dure trois jours : 30 et 3 janvier, 1er février. Leperdit eut-il dans ces circonstances l'attitude héroïque que lui prête Michelet ? S'arracha-t-il aux bras de ses collègues pour descendre sur la place et offrir son sang au peuple ? En aucune façon. Nous en trouvons la preuve dans les rapports de Leperdit lui-même qui donnent les détails les plus complets sur les divers incidents de ces trois journées.

Leperdit ne quitta pas la maison commune. Il fit appel à la force armée pour disperser les attroupements et, comme la populace résistait, bien loin de lui offrir son sang, il la fit sabrer par la cavalerie.

Ce bon jacobin resta, d'après ses historiens, inébranlable dans sa fidélité aux principes républicains et refusa toujours de s'incliner devant le gouvernement impérial comme devant le gouvernement royal.

Est-ce bien exact ?

Les archives et les faits vont nous montrer encore ce qu'il faut penser de cette ferme attitude.

Quand, le 22 août 1795, fut rétablie l'élection des officiers municipaux, les électeurs rennais s'empressèrent de se passer des services de Leperdit ; mais la loi du 17 février 1800 ayant donné aux préfets le droit de désigner les conseillers municipaux, le Préfet d'Ille-et-Vilaine inscrivit Leperdit sur sa liste.

L'ancien montagnard ne se montra pas ingrat. Le 24 août 1802, il envoya au Premier Consul une adresse enthousiate et, après la proclamation de l'empire, il accepta de faire partie d'une délégation chargée, dit le procès-verbal, « d'exprimer à l'Empereur le vif amour des Rennais pour sa personne sacrée. »

Deux ans après, le 19 mars 1910, il signait une adresse à l'Empe-

reur pour le féliciter de son mariage: « L'Auguste Princesse qui va s'asseoir auprès de vous sur le premier trône du monde y sera toujours environnée de nos respects, de nos hommages et de notre amour. Puisse-t-elle bientôt combler nos désirs et notre reconnaissance en donnant au plus grand des monarques un héritier de vos vertus héroïques... »

Après la chute de l'empire, qu'a fait l'ex-jacobin devenu ardent bonapartiste ?

A-t-il vraiment refusé de prêter serment au Gouvernement de Louis XVIII ?

Le 12 août 1814, Leperdit signait et envoyait au Gouvernement provisoire une adresse dans laquelle la municipalité rennaise exprimait sa joie « de voir replacée sur le trône de France l'illustre maison qui, depuis 18 siècles, l'a gouvernée d'une façon si paternelle». Cette adresse se terminait ainsi :

« Puissions-nous bientôt adresser à la personne sacrée de S. M. Louis XVIII les expressions de notre amour, de notre respect et de notre fidélité. »

Le 6 mars 1815, Leperdit, nommé de nouveau membre du Conseil municipal par ordonnance du roi, prêtait serment à Louis XVIII. Moins de deux mois après, il prêtait de nouveau serment et offrait au souverain l'hommage de son dévouement le plus sincère. Mais, cette fois, le souverain n'était plus le roi Louis XVIII ; c'était de nouveau, et pour cent jours, l'empereur Napoléon.

Telle fut la vie de « l'homme de fer » célébré par Michelet.

Sa mort fut-elle aussi émouvante que le disent ses historiens ? Ce malheureux père succomba-t-il en apprenant la fin tragique de son fils ? Eut-il la grandeur d'âme de pardonner à ceux qui avaient frappé son enfant ? Non. Et pour une raison très simple : Leperdit n'eut jamais de fils.

Voilà comment s'écrit l'histoire officielle. Voilà les grands hommes que la Démocratie offre à l'admiration des Français. Combien de Leperdit parmi ceux dont les statues se dressent sur nos places publiques !

La Démocratie ne subsiste que par l'ignorance où elle maintient le Peuple français.

A. SCHWERER.

Pour vos achats, consultez le " ***Bottin de l'acheteur d'Action Française*** **"** (page 447).

LES CONFÉRENCES

Ceux qui les commettent. — Ceux qui les subissent.

Par RENÉ BENJAMIN

La Conférence est-elle un genre supportable ?

Je ne parle pas de la conférence internationale, qui paraît spécialement instituée pour péroreurs sophistes et marchands de nuées. Je n'ai jamais vu ça de près. Je n'ai la chance d'être ni homme d'Etat, ni expert, ni interprète. Je parle simplement de ce modeste exercice, auquel s'adonnent, dans des salles où le public s'assied en rangs comme au spectacle, des citoyens qu'on appelle conférenciers ».

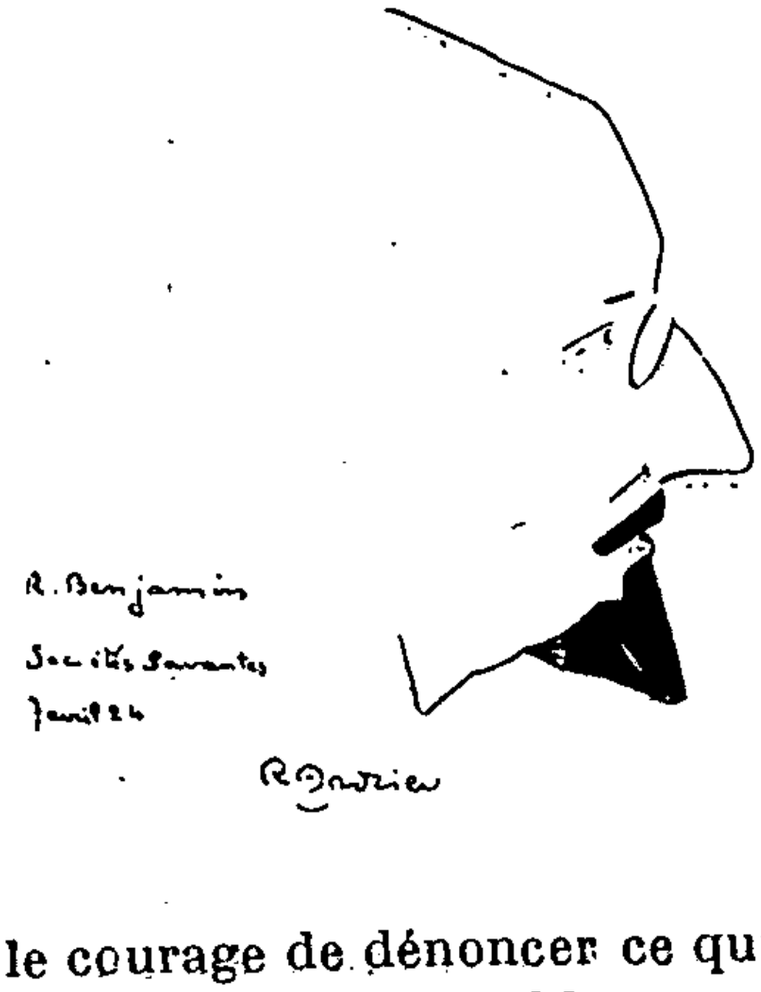

Mais oui, parbleu, je pense comme vous ! Vous voyez bien que dans mon titre, déjà, il y a de la miséricorde. Moi non plus, je n'irais jamais à une conférence, si... je n'en faisais pas. Mais voilà : j'ai ce vice, et l'ai bien ; je le cultive et m'y complais. Je suis d'avis, comme vous tous, que la conférence est un genre redoutable et souvent désuet. J'espère, à l'encontre de beaucoup, qu'on pourrait le faire revivre, si on avait le courage de dénoncer ce qui rend en général cette sorte de divertissement insoutenable.

D'abord la carafe, la table, et les papiers qu'on lit. Et pas seulement parce que la carafe ne contient que de l'eau, ce qui évidemment est lamentable, et parce que jamais la table ne tient sur ses quatre pieds, — ce qui est un fait exprès — mais parce que ces deux ustensiles marquent tout de suite que le conférencier a besoin de boire et de s'appuyer, et que voilà deux indices qui me suffisent, quand je suis auditeur, pour prendre la fuite. Comment ? Vous n'avez pas de salive et ne pouvez pas vous tenir debout, et vous voulez parler ! C'est un défi, monsieur.

Quant aux papiers qu'on lit, ils ne sont acceptables que si on a un rossignol dans la gorge ! Tout le monde est d'accord — parmi les jeunes femmes qui ont maintenant la cinquantaine, et ne

l'avouent pas, à cette occasion, — que c'était un délice d'entendre lire Jules Lemaitre. Aujourd'hui, je certifie par expérience que c'est tout à fait étonnant de voir lire M. André Bellessort, car le feu de son visage, l'élan de son geste, la passion qui l'anime font de cet homme, malgré ses papiers, un conférencier inoubliable. Mais en dehors de M. Bellessort et de Jules Lemaitre et... peut-être d'un troisième, que je ne désigne pas, afin que chaque lecteur puisse penser que c'est celui à qui il songe, — en dehors des rares exceptions qui par leur rareté confirment la règle, — les auditoires devraient se lever et protester violemment chaque fois qu'ils voient un monsieur s'asseoir devant un paquet de papiers.

— Non ! non ! Rangez ça, mon vieux ! Ou prenez un autre métier !

Si je paye un fauteuil cent sous ou dix francs, un fauteuil qui est loin de valoir ceux que j'ai chez moi, ce n'est pas, sapristi, pour entendre lire un écrit que je peux lire moi-même, gratuitement, dans un bon siège, au coin de mon feu, et en m'arrêtant encore quand un passage me plaît !

L'affiche m'annonce une *conférence*, une *causerie*. C'est-à-dire qu'un monsieur doit *parler*, doit *causer*, et ne doit pas lire ! La conversation, dans ce siècle, est perdue : tant pis ! On ne connaît guère de salon où l'on fasse des échanges d'idées ; j'en fais mon deuil ! Mais du moins, ce serait une consolation si, de temps en temps, on pouvait entendre un homme monologuer ! Et c'est ce que j'espère quand je vais vers un conférencier. Alors je ne veux pas qu'il s'installe à sa table avec son petit topo tout fait ! Je ne le veux surtout pas, si j'habite une ville de province. Quoi ? Ce bonhomme a fait quatre cents, six cents kilomètres pour venir lire des feuillets. Mais c'est dérisoire. La conférence, si elle n'est pas du théâtre — *n'est rien*.

Une scène, une salle ; donc c'est une pièce qu'il faut jouer. A soi seul ? Eh bien ! du fait que c'est plus difficile, ce n'est pas plus ennuyeux. On n'a droit à aucun secours : ni femmes, ni figurants, ni musique ? Il faut tout faire, tout animer ? Mais savez-vous que ça devient un métier... étonnant ! Et par-dessus le marché, ce métier nous offre le moyen de dire des choses qu'on croit vraies, en public, puis de voir tout de suite le nez des gens — plaisir dont je ne suis pas encore rassasié. Non, non, n'accablez pas la conférence d'un mépris radical ! Comprenez seulement *ce qu'elle doit être*, et par là même défendez-en l'usage à une foule de raseurs et d'incompétents qui ne songent même pas à se poser la question.

Le grand tort, j'insiste, ne vient pas d'eux, mais de ceux qui organisent, et songent presque uniquement à l'attrait de leurs affiches. Ils se disent : « Attirons le monde. La grande affaire, c'est qu'on passe à la caisse. Une fois la salle remplie, le reste sera ce qui pourra. »

— Vous êtes des fous, messieurs ! Au prix où sont les chemins de fer, vous payez à ce monsieur huit ou dix heures de wagon pour qu'il vienne nous *lire* pendant soixante minutes, une trentaine de ses pages. Allons ! N'importe quel garde-champêtre nous débiterait ça parfaitement. Il suffisait d'avoir le texte.

— Ah ! oui, répondent ces messieurs, mais... nous avons des dames parmi nos abonnés, qui voulaient voir le monsieur en question.

***

Nous y voilà ! On confond la conférence et l'exhibition : on les confond, volontairement.

Et alors, on voit conférenciers des couturiers, des généraux, des capitaines au long cours qui ont fait naufrage. Les femmes se précipitent, enflammées. Au bout d'une heure, elles sortent transies. Le capitaine a refait naufrage devant elles ; le couturier bafouille avec des soubresauts comme s'il était assis sur des pelotes d'épingles, et le général, à défaut d'éloquence, imite les 420, ce qui est toujours d'un effet déplorable sur les dames.

On ne croit plus à la conférence, et je ne dis pas qu'on n'ait pas tort (le nombre de raseurs que le public a subis est incalculable !), mais on pense, dans une certaine mesure, la réhabiliter, la « prolonger » en la confiant à un homme que le public a la plus grande envie de voir. Et on la tue, ni plus ni moins. Car le public vient — il n'y a pas de doute ! Pour voir son romancier préféré, la femme du monde, même si elle couve une grippe, même quand la nourrice est partie et qu'il ne reste personne pour garder les enfants, cette femme retient une place, et elle assiste à l'exhibition. Mais elle a ce geste une fois, pas deux. Quand on est venu, on ne revient pas. Merci. Le romancier préféré a ânonné, bafouillé, il a été mortel. Assez d'une expérience ! Et le public est ainsi fait qu'il ne revient plus pour personne, même le meilleur, quand il suit le pire. Il ne se dit pas : « C'est un autre ! » Il se dit : « Encore une conférence ! On ne m'aura plus ! » Comme toujours dans la vie, les bons payent pour les mauvais ! Eh bien, il y aurait un remède à cela : je comprends encore que des femmes aient envie de voir une célébrité, que par conséquent il y ait des hommes qui aient envie de la leur

montrer, mais il devrait y avoir une condition stricte à ces exhibitions, la condition minima : « Pas de papiers ! »

Entendons-nous, je consens à des notes : la petite feuille de dix centimes sur laquelle il y a cinq mots. C'est tout le bagage, d'un Claude Farrère, par exemple. Mais alors cette petite feuille bien installée devant lui, il s'élance, tel un automobiliste, qui a une carte sur son volant, avec cinq noms, les croisements de route. Il sait par où il faut qu'il passe : mais ce n'est pas ce papier qui fournit de quoi marcher. Sa conférence, Claude Farrère la porte dans ce coffre puissant que la nature lui donna. C'est avec sa vie, sa fougue, son tempérament qu'il parle, combat, convainc. On dirait un général assyrien qui vous raconte une bataille ! Certes, celui-là n'est pas un conférencier en beurre ni en mie de pain. Il descend d'un bas-relief de granit ! Le petit papier de Farrère, après tout, est-ce qu'il le regarde ? Je sais qu'il le prend, le tient, le pose. C'est peut-être une contenance. Il faudra qu'un jour je lui demande à le voir. Je parie qu'il y a tout simplement dessus : « *Du nerf* ! *De la voix* ! *De l'audace* ! » Des conseils à méditer tout bas, au lieu de tirades à lire tout haut. Encore une fois, lire ce n'est pas conférencier ! Et encore une fois, c'est au public à s'insurger contre ceux qui lisent, et par un faux titre le trompent sur la marchandise. Ceux qui ne lisent pas n'ont aucun moyen de défense contre ces contrefaçons. Ils ne peuvent tout de même pas faire comme les marchands de camemberts ou de vins de Vouvray, qui sont en procès depuis des années pour défendre le nom de leurs produits contre des voisins qui se l'adjugent. Il faut donc qu'ils se résignent à subir les conséquences du mépris que le public, trop de fois échaudé, nourrit pour ce genre d'activité humaine appelé la conférence.

Je dis : mépris ; le mot n'est pas exact, c'est davantage ; c'est pire. L'homme sain, l'homme équilibré, qui a quelque expérience de la vie vous a un de ces petits sourires sans appel, dès qu'on parle devant lui de conférences. Il a une façon de dire :

— Comment ? Vous... vous allez à ces machines-là ?

Ce qui signifie nettement : « Vous me stupéfiez, par exemple ! Je ne vous croyais pas cette pose... ou cette fêlure ! »

Parbleu ! cet homme sain, cet homme équilibré a entendu parler, je veux dire a entendu lire ou Doumic ou Lanson ou leurs imitateurs qui sont foule. Et il a été pris d'une envie de bâiller si épuisante, et d'inquiétudes dans les jambes si intolérables qu'il a juré, comme le corbeau, qu'aucun de ces vieux renards ne l'y reprendrait jamais. Les professeurs, quand ils sont à la fois assommants et réputés —

CHEZ PLON

LE ROMAN DES GRANDES EXISTENCES

Si le public a le goût des romans, c'est pour satisfaire sa curiosité des passions et des mœurs. Plus encore que d'aventures imaginaires, il a l'amour du vrai car les vies qui ont été vécues l'emporteront toujours en romanesque sur celles qui auraient pu l'être. Depuis le vieux Plutarque, le récit des grandes existences, vies de poètes, de soldats, de héros, de savants, de politiques, n'a pas cessé de passionner les âmes. Jamais cet attrait n'a été plus vif qu'aujourd'hui. Des narrations vraies, historiquement fidèles mais recréées par des écrivains que leur curiosité de l'homme et du réel ont poussés à prendre pour sujets les grandes figures de l'histoire, telle sera cette collection de biographies conçue dans une forme originale et nouvelle.

Cette collection débutera en novembre 1925 avec :

LA PRODIGIEUSE VIE D'HONORÉ DE BALZAC

par René BENJAMIN

In-16 sur alfa, sous couverture originale . . . . . 10 fr.

Paraîtront ensuite sans que l'ordre en puisse être arrêté dès maintenant

François VILLON, par Fr. Carco.
GAMBETTA, par Pierre Benoit.
CAGLIOSTRO, par C. Photiadès.
ROBESPIERRE, par H. Béraud.
Alfred de VIGNY, par Paul Brach.
HENRI IV, par Edmond Pilon.
RIVAROL, par Louis Latzarus.
PASCAL, par Henri Massis.
M. THIERS, par Jacques Bainville.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ce qui est fréquent — ne martyrisent pas la seule jeunesse. Ils assomment, morfondent, anesthésient des auditoires d'hommes et de femmes pleins de candeur et de respect, qui croient qu'on peut demander une conférence à un homme d'Université. Du tout ! Les professeurs font des cours, et le cours n'est pas supportable pour un adulte normal. Si on a prononcé des vœux, si dans l'intérêt de son salut on cherche des pénitences, à la rigueur et indirectement on peut dire qu'on prend du plaisir à un cours de Lanson ou de Doumic, mais c'est le plaisir... de n'en pas prendre, ce qui est très particulier. La vérité vraie, c'est qu'en dehors d'un public de Français-martyrs, ces messieurs ne peuvent être goûtés qu'à l'étranger, où l'on doit reconnaître qu'ils font merveille. M. Lanson, par exemple, voyage et lit des petits papiers, en ce moment-ci au Brésil : des amis viennent de m'écrire qu'il remporte un très grand succès ! Je le crois. C'est un homme qui cherche ses mots lentement, les trouve difficilement, et les émet laborieusement, en sorte qu'il lui faut un quart d'heure pour penser et dire : « *Mesdames, messieurs, la littérature française contient quelques chefs-d'œuvre...* » Il est naturel que des Brésiliens qui ne parlent que le portugais, et comprennent juste cent mots de français sans pouvoir les parler, soient enchantés de cet homme-tortue. Ils écoutent et ils entendent ! Et entre tous les mots, ceux qui ne les reconnaissent pas ont le temps de demander au voisin : « Qu'est-ce que ça veut donc dire ? » Donc, ce genre de liseur est un article merveilleux pour l'exportation. Mais c'est une importation détestable.

La conférence est un métier comme un autre, qui demande comme un autre à être compris, appris et aimé. Il ne s'agit pas de poser son derrière sur une chaise, de remplir un verre avec une carafe, de glisser sa montre sur une table puis de lire avec n'importe quelle voix un petit papier écrit. Ça, c'est précisément le contraire de la conférence : c'est le *cours* ; et le cours doit être strictement réservé aux Universités, où s'assied un public dans toute la force de la jeunesse, qu'il s'agit de contenir et de mater par des exercices qui ne lui donnent surtout pas de la vie une idée trop légère. Le cours est fait par un professeur. Presque jamais une conférence ne doit être faite par un professeur, professeur d'Université j'entends ; car ce genre de citoyens-là ne possède à aucun degré le sens du théâtre. Or, j'y reviens : une conférence, c'est un acte. Comme au théâtre, il s'agit d'être bref, net, direct. Comme au théâtre, l'école buissonnière n'est jamais permise. Comme au théâtre, tout doit être en images et mis en scène, et dramatiquement présenté.

Enfin, ce public qui est devant vous dans des fauteuils ne demande qu'à se donner, comme au théâtre, et aussi qu'à vous-lâcher, comme au théâtre. Il est dans une salle de spectacle, ne l'ignorez pas, c'est-à-dire qu'il veut *se distraire* ; et il est composé d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de vieillards, les uns intelligents, les autres idiots. Mais oui !... Le contrôleur, qui ne contrôle que les billets et pas l'esprit de chacun, laisse pénétrer tout le monde. Quelle mêlée ! Pourtant, il faut être entendu de tout ce monde-là. Alors ? Va-t-on disserter, rêver, nuancer, couper des cheveux en quatre ? Allons donc ! C'est Antoine qui a raison, quand il dit brutalement :

— L'essentiel pour moi, en entrant, c'est de leur f... un coup sur la g... !

Adoucissez l'expression si elle vous rebute, mais pesez-la bien : quelle sagesse ! Sans ce premier coup indispensable, comment prendre en mains son public ? C'est une bataille qu'une conférence, et, au bout de trois minutes, il faut sentir qu'on la gagnera :

— Alors, direz-vous, pas de trac ?

Au contraire ! J'avoue même nourrir quelque mépris pour ceux qui n'en ont pas, ils n'aiment pas leur art : la conférence en est un. Un conférencier doit sentir qu'il mourrait d'une maladie de cœur : et il ne commence bien une causerie que s'il est pâle, tendu, le sang arrêté. Il engage un duel, sapristi. Il a devant lui cinq cents personnes qui l'attendent, le guettent ; qu'il faut agripper, tenir, garder. Fichtre ! Ce n'est pas le moment de sucer un verre d'eau ! Je me demande comment on n'aurait pas le trac, qui, d'ailleurs, n'est que le début du vrai courage, puisque c'est le sentiment d'un homme qui mesure la lutte où il s'élance, et qui — attitude essentielle — *ne méprise pas son public.*

Pour ma part, je jure que je n'ai jamais méprisé un auditoire, même en auditeur. Dans la plus petite ville, la plus endormie (elles sont pas mal en ce cas), je m'efforce d'être aussi éveillé qu'au cœur de Paris, et j'ai raison sur ces confrères pleins de dédain qui disent : « Pouh ! A quoi bon se donner du mal pour pareille gens ! » Erreur ! Il y a toujours, perdu dans cette médiocrité, quelqu'un qui sait écouter, qui peut juger, et qui vous rend au centuple le dégoût

VINS du BEAUJOLAIS
GRANDS CRUS. — BONS ORDINAIRES. PRIX TRÈS RÉDUITS
Demander tarif. — Agents acceptés pour la Vente
DELAYE Aîné, *Villefranche en Beaujolais* (*Rhône*).

que vous lui dispensez. Au contraire, si vous parlez même pour les autres comme vous devez le faire pour cet homme-là, quelle reconnaissance il vous montre ! Tenez, je me rappelle un soir, à Châtellerault, ville où l'activité intellectuelle n'est pas immesurable, avoir été envoyé par je ne sais quelle association pour parler de je ne sais plus quoi. A l'heure de la conférence, huit heures et demie, nous étions dix dans la salle, moi compris. Salle de cinéma. Le directeur, dépité, fait marcher la sonnette sur l'avenue. Puis il se montre lui-même sur la porte ; et il racole au hasard les passants. A neuf heures, je commence devant cinquante personnes, dont les costumes, les attitudes, les visages n'indiquaient rien, je vous prie de le croire, qui eût le moindre rapport avec une vie intellectuelle. Tant pis. Je traite mon sujet à fond, pour moi-même, pour ne pas ajouter mon indigence à celle de mon public ; et à peine ai-je fini, je vois un homme se lever, battant des mains, qui grimpe sur l'estrade, et apostrophant les cinquante auditeurs :

— C'est honteux ! leur crie-t-il, honteux pour Châtellerault d'accueillir comme nous faisons le conférencier qu'est monsieur ! Nous devrions rougir ! Debout, et un ban en son honneur !

Ah ! j'étais bien récompensé ! Maintenant, j'irais dans n'importe quelle ville pour vingt-cinq personnes !

D'ailleurs, la première fois que je me présente dans une région, les organisateurs, me cherchant à la gare, me disent toujours bien gentiment, avec une inquiétude au front :

— Il ne faudra pas, monsieur, être trop déçu si... ce soir... nous n'avons pas... beaucoup de monde ! Il y a un concert qui nous fait concurrence ; puis la Comédie-Française vient demain !

— Je sais... je sais, on m'a déjà dit ça !

Les pauvres, ils ne connaissent pas ma philosophie : je les console aussitôt du mieux que je peux. Comme quand ils ajoutent — et ça ne rate pas, qu'on soit dans le Nord, dans le Midi, dans le Centre :

— Chez nous, monsieur, je vous préviens, on n'applaudit pas extrêmement ! Nous n'aimons guère manifester !... mais... nous écoutons avec tant d'attention !

C'est-à-dire qu'ils ont subi tant de raseurs, n'est-ce pas, que leurs publics souvent sont en léthargie ; il semble qu'on leur ait fait de mauvaises piqûres. Alors, ils vous préviennent, avec bonne grâce. Mais l'auditoire le plus endormi est toujours satisfait qu'on l'éveille, pourvu qu'on lui montre les agréments de la vie ! Pour cela, je le répète, il faut l'aimer, indistinctement, où qu'on soit. J'aime

fort les Belges, et vous me direz que ce n'est pas malin puisqu'ils nous font fête, à nous, Français, avant que nous ayons dit un mot; mais j'aime aussi les Lyonnais, qui ne sont pas gens commodes, qui, les premières années, m'ont fait la vie dure, bien carrés dans leurs fauteuils où ils avaient l'air de me dire : « Toi, tu ne nous en feras pas accroire ! » Ils n'avaient pas tort ; ils étaient eux-mêmes ; ils se méfiaient, parfait ! Maintenant, nous sommes très bien ensemble, mais parce que c'est eux qui m'ont dédaigné ; je me suis bien gardé, moi, de commettre cette faute. J'ai fait chez eux, comme partout, dès le premier jour, mon métier en y croyant.

Avec quel sujet ? demandez-vous.

N'importe — pourvu que je l'aime ! Sérieux, gai, d'actualité, vieux de cinq cents ans, ça n'a aucune importance, à condition qu'on ait la flamme qui, elle, est indispensable. Il n'est pas possible de parler une heure d'un sujet qu'on vous impose et qui vous assomme ; mais en 1924, on peut encore faire pleurer d'admiration un auditoire avec *la mort de Socrate* ! Seulement, voilà : quelle est la société ou l'impresario qui voudrait afficher : *la mort de Socrate* ? Ils aiment bien mieux une causerie sur Maurice Rostand ! Ils viennent vous dire : « Si ! si ! je vous assure ! Vous ferez très bien ça ! » Braves gens, ils organisent des conférences et n'ont presque aucune idée ni du public, ni du conférencier. Le public — si bien entendu le nom du conférencier le fait venir — je prétends qu'on peut l'intéresser avec tout sujet, vivant et humain, et qu'en France on peut tout lui dire, à condition qu'on soit sincère et convaincu. J'en ai déjà servi des vertes et des pas mûres sur pas mal de scènes et d'estrades, et je n'avais certes pas la prétention que tout le monde fût de mon avis.

Mais jamais on ne m'a lancé une pomme cuite. Jamais on ne m'a interrompu violemment, qu'une fois, dans une sous-préfecture, où un colonel présidait. Il m'avait très gentiment présenté, puis il était rentré dans sa loge. Tout à coup, comme je disais : « Courteline est un être exquis ! » le voilà qui, à voix haute, s'écrie : « Ah ! nom de Dieu ! » et il sort en claquant la porte. Atterré, je me dis : « C'est un ennemi de Courteline. Je l'ai profondément froissé ! » Pauvre bonhomme, il m'attendait à la sortie pour s'excuser et m'expliquer son aventure. Le matin, un de ses soldats, un noir, avait tué, à coups de revolver, un cabaretier. On avait arrêté l'homme ; les gendarmes avaient remis au colonel les pièces à conviction, notamment la balle meurtrière. Il l'avait fourrée dans sa poche. Au cours de ma conférence, tout à coup il y repense ; il la cherche. Plus de balle ! Alors, il jure, et il sort affolé. C'est vraiment

la seule fois que j'aie eu une protestation violente. Les publics, en général, sont en or, pourvu qu'on ne les embête pas. Bien mieux, ils ont l'air si surpris de ne pas être embêtés, que dans certaines villes ils vous en manifestent une gratitude excessive, gênante, presque désordonnée.

* * *

Aussi, il n'y a pas que le public qui me fasse peur ; ce n'est pas de lui seul que me vient mon trac. Il y a la salle... Ah ! mon Dieu ! la salle ! Les terribles choses qui nous attendent ! Salles trop grandes, trop noires, trop froides, avec des courants d'air dans tous les sens (et c'est gai, je vous jure, quand on est en hiver, dans la tenue de prestidigitateur que vous savez). Salles de cinéma surtout, où les auditeurs se trouvent à cent mètres, au diable, tout au fond, sous prétexte que, pour l'écran, les meilleures places sont les moins proches ! On commence alors dans un désert. Il faut forcer la voix, doubler les gestes, faire signe de loin : « Eh ! là-bas, vous me comprenez ? » Comme c'est commode d'établir ainsi le contact !

On y arrive pourtant si les organisateurs ont l'idée généreuse de vous faire faire, avant la conférence, un bon, un chaleureux dîner. Dans notre pays charmant, c'est assez l'habitude. Ce qu'il ne faut surtout pas, le danger grave, c'est de laisser un conférencier dans sa chambre d'hôtel, seul en face de son seau de toilette, sous prétexte « qu'il a besoin de se recueillir ». Mais non ! Il ne se recueille pas, il se refroidit ; il se glace, il meurt. Le conférencier a besoin d'être soutenu, sinon il arrive à la conférence, l'âme sur une civière. Remarquez que certains vous objecteront qu'on s'occupe trop d'eux, qu'on les tue : on les prend à la gare ; on leur fait visiter la cathédrale, le musée, le préfet, le cimetière, la prison ; le soir, ils sont rompus ! Eh bien ! c'est encore préférable à la solitude qui m'est si chère quand je lis Pascal et que je pense à la destinée de l'homme mais que je redoute plus que tout avant de paraître devant un public. Mme Adolphe Brisson, qui connaît tous les conférenciers de France et de Navarre, qui les a tous subis, et... qui leur pardonne, Mme Brisson est admirable dans la façon dont elle accompagne, presque jusqu'à sa table, celui dont le tour est arrivé. D'abord, elle est toujours gaie et toujours bonne. A cette minute suprême, où votre conscience vous donne comme un coup de gond, en disant : « Eh bien ! tu vois, tu n'as pas encore assez préparé ! Tu vas être médiocre, mon pauvre ami !... Prends garde... oh ! prends garde à une catastrophe ! »

A cette minute, elle sait vous regarder et vous dire : « Vos yeux brillent ; vous aurez un succès ! » Puis elle vous tend un petit verre de quelque chose de fort comme à l'homme dénué de tout, qui part pour la guillotine. Ah ! que je lui sais gré, chaque fois, de ce charmant geste charitable ! Elle nous connaît, nous comprend, nous aide ; et j'ai plaisir, dans ma mémoire, à la mettre en regard d'une certaine dame de l'Armée de Salut, qui m'a reçu, voici trois ans, dans un pays du Nord. Elle était maigre et blême. Elle avait les yeux constamment baissés, la poitrine aussi.

— Monsieur, me dit-elle comme j'arrivais, on va vous montrer votre chambre. Vous pourrez *errer* dans la maison jusqu'au repas du soir. Je suis forcée, pour moi, de vous quitter : monsieur le Pasteur m'attend.

Et elle sort. A l'heure du dîner, une sonnette retentit, impérative, pressante, qui m'enjoint de descendre à la salle à manger. Je me précipite. Elle est là. Elle me présente un gros homme rouge :

— Mon mari....

Puis elle ajoute :

— Il ne sera pas en mon pouvoir de me rendre à votre conférence ; je dois faire à des jeunes filles une lecture de la Bible. (*Un soupir.*) Mon mari n'ira pas non plus, il est convoqué au Congrès de l'Alimentation. (*Un soupir.*) Mais une servante veillera, qui doit vous ouvrir lorsque vous rentrerez. (*Deux soupirs.*)

Je m'incline. Le mari me fait signe de m'asseoir. Nous nous posons sur le bout de deux chaises. Elle reste debout et dit :

— Je jeûne ; je ne mangerai pas. Comme, d'autre part, nous ne nous connaissons point, nous n'avons pas grand'chose à nous dire. Voulez-vous permettre que je joue de l'harmonium ?

Et ce fut un repas sans un mot, où le bruit léger des couverts s'accompagnait de psaumes funèbres.

Je n'étonnerai personne en affirmant que, ce soir-là, j'ai fait une conférence qui l'était aussi.

* * *

Au sujet de cette tournée de conférences, il me revient une autre histoire, à laquelle je ne songe jamais sans rire. J'arrive dans la capitale. On me dit : « Il faut aller saluer le ministre de France. » Je n'ai pas extrêmement le goût des personnages officiels, mais j'ai pas mal de curiosité ; je ne fais donc ni une ni deux ; je cherche dans ma valise des gants neufs, je les mets ; et je me présente chez le représentant de mon pays. Ah ! l'inénarrable visite ! Je ne m'étais

pas posé sur un fauteuil, le ministre n'avait pas eu le temps de me regarder et de répondre à mon salut, je vois un homme aux abois, essoufflé d'impatience, regardant tout autour de lui si les portes sont fermées, et qui me dit d'une voix étranglée :

— Monsieur.., avant que nous échangions rien d'autre... il faut tout de suite que je vous pose une question — une question grave — à laquelle je vous demande de répondre avec votre conscience d'honnête homme.

En entendant de tels propos, je me disais : « Ça y est ! On a volé une pièce diplomatique à l'Ambassade, ou un tableau au Musée. Des badauds ont cru voir le voleur ; ils ont donné à peu près mon signalement — et il va confidentiellement me demander si ce n'est pas moi. »

Déjà je souris et je hoche la tête négativement, mais il continue :

— Monsieur, vous allez faire, ce soir, une conférence dans cette capitale. Avant que vous la fassiez, et m'autorisant de mon titre de ministre de France (*il a la main à hauteur de son sein*), je vous demande s'il est vrai que dans une autre ville de ce pays, passant et parlant l'an dernier, vous ayez dit à votre public que M. Doumic était...

Il baisse la voix, et pâlissant :

— Etait un endormeur !...

Je faillis éclater de rire. Je n'éclatai point. Ma mère m'a bien élevé ; je sais me dominer devant les ministres. Mais vous sentez de quels yeux gourmands je dégustai dès lors le bonhomme.

— Monsieur, poursuivit-il, vous n'ignorez pas que M. Doumic est de l'Académie Française. Si vous l'avez traité ainsi publiquement, à l'étranger, c'est à la France que vous avez nui. D'où ma question — qui attend votre franche réponse.

Ma réponse, ah ! je ne demandais pas mieux que de la donner, mais je voulus tout de même faire un peu durer le plaisir, et je demandai, de l'air le plus impassible, de qui émanait la plainte, qui m'était ainsi transmise.

— De M. Doumic lui-même, me dit le ministre en s'inclinant comme devant un catafalque. Car M. Doumic est très affecté.

— C'est curieux, repris-je d'une bouche innocente, quand on est un homme public, de ne pas supporter les jugements publics.

— Ainsi, fit vivement le ministre, vous l'avez dit ?

— Hélas, non ! continuai-je, c'est un faux rapport. Je n'ai jamais eu le bonheur de parler de M. Doumic dans ce pays-ci !

— Mais dans un autre !

— En effet.

— Ah ! ah ! Et dans quel autre ?

— Monsieur le Ministre, quoique vous n'en représentiez qu'un, je vais vous confier ce secret tout bas : c'était en France ! bien près de la frontière, il est vrai. Et il n'y a à cette histoire qu'un trait désolant (*je m'inclinai à mon tour*), c'est que l'appréciation que j'émettais n'était même pas de moi : je faisais une citation de Léon Daudet !

M. le Ministre se mordait les lèvres. Il fit ! « Ham !... Hum... Dites-moi, monsieur, voulez-vous prendre quelque chose ?... Quelque chose de frais, n'est-ce pas, nous ferait du bien à tous deux. »

Il fallait entendre ce ton vinaigre... qui me présageait un breuvage sûri. Je pus en hâte en décliner l'offre, et me retirai souriant. Sur la porte, le pauvre me faisait des yeux fous.

Le soir, il se crut obligé d'assister à ma conférence pour ne pas désobliger ceux qui l'avaient voulue. Mais il fit ostensiblement une tête longue d'une aune, sur laquelle aussitôt tous les secrétaires et valets d'ambassade, qui étaient assis près de lui en rang d'oignons, modelèrent les leurs. Et ces visages de jeux de massacre voulaient dire : « *Nous désapprouvons officiellement ce monsieur et nous approuvons aveuglément et ostensiblement et les académiciens et tout ce qui touche en général aux situations établies.* Ainsi soit-il. » J'avoue que je ne fis pas une fameuse conférence, parce que je les regardais tout le temps, que je ne me lassais de les voir, que « j'en mangeais... » littéralement ! Du moins emportais-je un souvenir pour la vie ; et la conviction fortifiée, bien entendu, que M. Doumic était... je prie mon lecteur de se reporter plus haut !

Cela d'ailleurs n'a rien de surprenant. Si vous étiez directeur de théâtre, iriez-vous chercher dans les lycées et Universités des gens capables de vous faire des pièces ? Non, n'est-ce pas ? C'est une folie égale d'y chercher des conférenciers. Car *la conférence est de l'art dramatique* ; et quand elle ne veut ou ne peut pas en être, *elle n'est pas du tout.* Le jour où public et organisateurs voudront bien entendre cette simple vérité, le jour où sur les scènes et estrades on n'acceptera plus que les hommes dont c'est le métier d'y être, c'est-à-dire des auteurs dramatiques qui soient en même temps des acteurs, la conférence sera peut-être sauvée. Autrement, elle est perdue

* * *

L'an dernier, j'étais à Vichy pour y parler. Dieu m'est témoin que

cette idée n'est pas de moi ! Parler à Vichy ! Il faut être des poètes, des rêveurs impénitents, comme les amis qui m'avaient entraîné, pour penser seulement à organiser une conférence dans ce pays de sources, fréquenté par tant de bilieux et de femmes avides de se faire maigrir. Enfin, je parlais à Vichy... Je ne sais pas du tout quel est le monsieur qui loue la salle des fêtes ; je ne le connais ni d'Eve ni d'Adam ; mais je sais que cet homme est symbolique et résume l'opinion publique française, car il a pour les conférences le dédain le plus certain. Il nous a loué en effet sa salle à cinq heures de l'après-midi, et tout le long de cette salle court une galerie qui n'en est séparée que par des portes vitrées — et qui, à cette heure. est remplie de baigneurs et de baigneuses, lesquels piétinent et parlent tout haut. Chercher à se faire entendre là, autant faire une causerie sur les marches de la Bourse, quand les agents de change appellent les valeurs. Je n'avais qu'une vengeance : prendre mon public à témoin de ce triste état de choses. Mais comme le public n'entendait pas un mot de ce que je lui disais, il n'a pas entendu davantage mes propos colériques, j'en ai été pour mes frais ; et le Directeur a triomphé ! Tout comme l'opinion publique triomphe ; tout comme, avant cette même causerie, triomphait à la porte l'huissier chargé de vendre les billets. Un monsieur devant moi, avait demandé : « Vous avez des places à dix francs et à cinq francs. Est-on bien à cinq francs ? » Et l'autre, narquois, de répondre :

— Oh ! pour une conférence, c'est grandement suffisant !

Une fois de plus — en entendant ce serviteur, — j'ai pensé à Doumic, à Lanson, et à la fcule des sous-Lanson et des sous-Doumic, académiciens ou non, romanciers bègues et critiques trébuchants qui font sur nos publics ce que fait la mouche tsé-tsé sur les indigènes, et je n'ai rien trouvé à répondre... Il exprimait, cet homme, un avis répandu et justifié.

J'attends, pour le repincer au tournant, que la conférence soit réhabilitée dans l'esprit public. Mais au fond, j'ai peur que nous mourions tous deux avant que cet espoir devienne une réalité.

RENÉ BENJAMIN.

SI vous êtes soucieux de la beauté de vos dents et de la santé de vos gencives, employez

les dentifrices " Les Bons Pères "

(Voir page 100)

Bois de Raymond Andrieu.

POÈMES

de JEAN LEBRAU

IN MEMORIAM PAUL ET AMÉDÉE DE CASTÉRAS

Castéras, quand la paix fera dans le village
Résonner les clairons du retour
Et que je reverrai du chemin de halage
Les cyprès dont le vent nuance le velours,

Sur la berge qui sent la grenouille et la menthe,
Assis je me souviendrai de vous,
Enfants pleins de vouloir et charmants qu'aux vacances
On rencontrait avec leur mère et des chiens fous ;

Ces bords fleuris où vous couriez, la vieille allée
Qui mène au chalet couleur de vin,
Je les suivrai, cherchant, effigie effacée,
Votre jeunesse et son double profil en vain !

Jaloux du fier trépas qui dans le sillon rude,
Mais nourricier du myrte éternel,
Coucha l'aîné d'abord comme un saint dans la bure,
L'autre, en plaignant les leurs, sourit au sort pareil ;

Et quand je les évoquerai sous les platanes,
Couple héroïque, à la fin du jour,
Peut-être que sur l'eau verte comme une palme
Quelque barque sèmera des pommes d'amour.

1917.

IN MEMORIAM JEAN-MARC BERNARD

Tu ne m'auras pas vu, Jean-Marc, sous le platane,
Pourtant mon amitié s'y tenait près de toi
Devant l'éclatante cabane
Qui sert de guinguette et d'octroi ;
Maintenant ce n'est plus que l'ombre de ton ombre
Où je me tiens par une nuit aux chœurs divins,
Jean-Marc dont le cœur était sombre...
Mais n'est-il point de sombres vins ?...
Et puis, sœur du cyprès où l'églantier se noue,
Ta tristesse au soleil volontiers se dorait.
Jean-Marc, ensanglantant la boue,
Songeas-tu que rien ne mourait ?

TENDRE HISTOIRE

Il était près du puits
Tout habillé de buis
Un pâle banc de pierre,
Et sur ce banc lunaire
Une enfant volontaire
Près de moi s'asseyait,
Le menton appuyé
Sur son poing d'écolière.
Un rose de bruyère
Où le matin s'éclaire
A sa joue était peint ;
Et roulaient sur son sein
Des boucles aussi noires
Que blancs sont les ivoires.
Je contais des histoires
Devant les peupliers
Dont les cimes pliaient
Sous la pie ou le vent,
Et m'observait souvent
D'un petit air savant
La fillette au front lisse
Plus prudente qu'Ulysse
En la nuit de son cœur
Où le pivert moqueur
Jette son cri trembleur.
Je lui parlais d'un sage
Evoquant son visage
Sur le miroir des buis
Dont s'habillait le puits ;
L'enfant disait : « Et puis ? »
Sachant bien qu'une rose
Allait fleurir ma prose.

Ainsi passait son temps
Un sage de trente ans,
O Nymphes ! O Titans !

SUR LA MORT DU CHIEN MISTRAL QUI NE PUT SURVIVRE A SON MAITRE.

Pour Paul Léautaud.

Le verger plein d'oiseaux se défleurit au vent
Et je pense à la mort, tendre bête aux yeux clos ;
Tout m'invite à sourire, et la fleur et l'oiseau,
Mais je ne puis penser qu'à ton sort émouvant.
Qu'importe le lilas, qu'importe l'hirondelle,
Et qu'importe mon cœur !
Rien n'est plus beau que la douleur,
Ni l'amante la plus fidèle,
Ni ses yeux, ni ses pleurs.
Le poète est au ciel, parmi les Saints, et toi,
Dont rien n'est éternel [1] que le cri d'agonie
Au plus profond de moi,
Retourne à la terre bénie ;
C'est d'elle que la source naît et naît la rose,
Et quand je trouverai dans les bois quelque source
Ou dans l'enclos fleuri quelque rose au cœur pourpre,
Je remercierai Dieu de la métamorphose !

TROIS FEUILLETS DU CALENDRIER

PAQUES

Christ est ressuscité ! Des carillons légers
Peuplent l'azur. Cloches, sonnez sur les vergers
Jusqu'aux pervenches des montagnes,
Et sur les marronniers couronnant les campagnes
D'abeilles et de fleurs ! Sonnez par les chemins
Où vont, quêtant des œufs, fillettes et gamins !
Sonnez sur les lilas ! Sonnez au cœur de l'homme
Sa résurrection ! Sonnez ! Que le royaume
Du Christ ressuscité soit en nous à jamais
Comme une douceur bleue aux midis consumés !

1. Je n'ai rien voulu changer à ce poème, déjà ancien, mais je crois maintenant, comme Francis Jammes, à un Paradis pour les bêtes. Ici-bas la douloureuse pitié qu'elles inspirent rachète, sans doute, certains péchés de misanthropie.

LE TEMPS DES LYS

L'azur baigne les lys que dore leur pollen
Parmi les cyprès du jardin,
Les beaux lys du mois de Marie,
Les lys de la patrie ;
Et devant celui-ci que l'orage a brisé,
O Reine dont mon cœur d'écolier s'est grisé,
Le plus charmant des lys de France,
C'est à vous que je pense...
Puisqu'au ciel bleu de mai, fidèles, refleurissent
Les lys, miracles de blancheur, vierges calices,
Nous revivrons les jours heureux
De nos aïeux.

LA TOUSSAINT

C'est une Toussaint bleue et douce
Parmi les vignes de l'automne ;
Le cimetière s'en étonne,
La feuille du lilas repousse.

Ah ! que la lumière est tranquille
Sur les tombes toutes fleuries
Et tièdes comme bergeries !
Partout c'est la Vierge qui file

Et non les Parques. Le village
N'exhale jamais ses fumées,
Plus sereines, moins déformées,
Aux cieux où se fond leur nuage ;
Jamais l'accueillant cimetière
N'est plus fier des cyprès superbes
Au pied desquels brillent les herbes
Rendant grâces à la lumière.

JEAN LEBRAU.

L'ARMÉE

Par le Colonel LARPENT

Le ministre Painlevé a disposé un projet de loi sur l'organisation de l'armée et la loi des cadres retirant ainsi celui qu'avait déposé le général Nollet, lequel avait également retiré celui déposé par son prédécesseur Maginot. Lorsque Painlevé sera renversé, son successeur élaborera un nouveau projet et retirera celui de Painlevé. Il n'y a pas de raisons pour que cette comédie prenne fin. En attendant, l'armée vit dans l'incertitude du lendemain. Les officiers ne savent ce qu'ils deviendront. Le mécontentement, l'inquiétude, loin de s'apaiser, ne font que croître de jour en jour.

Le malaise est d'autant plus grave et d'autant plus aigu que les militaires de carrière ne savent chez qui trouver des défenseurs. Painlevé a annoncé que son projet avait reçu l'approbation du conseil supérieur de la guerre. Mais le général Nollet en avait dit autant, et aussi M. Maginot. On a discuté sur la réalité de ces approbations. Elles ont été au moins tacites puisqu'aucun grand chef n'a élevé de protestation. Le temps marche. Nous ne sommes plus à l'époque où le généralissime Jamont donnait sa démission lorsque André désorganisait l'état-major, où le général Hagron ne voulait pas accepter de commander l'armée française si on instituait le service de deux ans. Le départ de ces grands chefs n'a servi de rien, dira-t-on. André a poursuivi son œuvre après la retraite du général Jamont. La loi de deux ans a été votée malgré le général Hagron. C'est exact. Les chefs militaires ne peuvent pas, à eux tout seuls, s'opposer aux ravages de l'esprit démocratique, mais au moins l'armée se rendait compte que, dans la limite du possible, elle était défendue par ceux qui la commandaient. Si ces derniers avaient fini par se briser contre l'obstacle irréductible, l'obstacle parlementaire et électoral, tout au moins, cet échec suprême était une garantie de ce qui avait été fait avant. Cette garantie, nos officiers, nos sous-officiers rengagés ne l'ont plus.

Ce ne sont pas les hommes de valeur qui manquent dans le haut commandement, loin de là. Avant d'arriver à ces fonctions élevées, ils avaient fait œuvre de serviteurs laborieux, intelligents, extrêmement dévoués. Un officier, que sa carrière avait tenu éloigné des services de l'état-major général, rendait compte un jour d'une

conversation qu'il avait eue, après guerre, avec un grand chef qui avait été, avant la mobilisation, un des piliers de cet état-major général dans des fonctions subalternes. Cet officier peu suspect d'admiration *a priori* pour le corps des « brevetés », ne cachait cependant pas son admiration pour ce qu'il avait appris de l'œuvre obscure, mais faite de patience et de continuité, accomplie pendant la longue période qui a précédé 1914. Or ces hommes, serviteurs accomplis, passionnés pour leur tâche, ambitieux sans doute, ayant su, si l'on veut, assurer leur carrière, mais enfin ayant, pour l'immense majorité, rendu d'immenses services au pays, sont aujourd'hui, — le mot est peut-être dur, — mais il semble vrai, des sceptiques. Un des membres actuels du conseil supérieur de la guerre, certainement une des plus belles intelligences de l'armée, en outre bienveillant, affable, en un mot possédant toutes les qualités du chef, répondait un jour à un chef de corps qui lui exposait ses doléances sur la crise des effectifs : « Ah ! mon cher, ce sera bien pis en 1935 (avec les classes nées pendant la guerre). »

Peut-être, après tout, ce scepticisme tient-il à ce que ces hommes en ont trop vu. Avant guerre, de par leurs fonctions, ils étaient à la meilleure place pour juger des ravages qu'exerçait le régime ; pendant la guerre, ils ont jugé mieux que personne, dans quel grave péril nous avaient mis notre manque de préparation, « nos économies ruineuses », et cependant « on s'en est tiré ». Pour l'instant évidemment, la situation est pleine d'angoisses : l'armée se dissout mais, malgré tout, « ça tient encore » et, le cas échéant, « eh bien, on s'en tirera encore »... une fois de plus.

* * *

C'est possible, c'est probable, c'est certain, tout ce que l'on voudra, mais à quel prix ?

Avant guerre, il y avait au moins une façade d'apparence imposante et réconfortante et, si cette façade cachait pas mal de locaux délabrés ou vides, il y avait en somme un corps de bâtiments qui se tenait debout. Aujourd'hui ? La façade elle-même est en ruines. Qui n'éprouve une impression lamentable en voyant passer dans les rues nos pauvres troupiers si mal habillés, revêtus de vareuses mal ajustées, défraîchies, aux boutons disparates, aux écussons fanés, sans le moindre ornement qui rehausse la tenue d'une note tant soit peu pimpante ou coquette. Et quelle coiffure ! Quand on pense que, sept ans après la guerre, on fait circuler dans la rue nos soldats, avec sur la tête un bonnet informe, ne les protégeant ni

du soleil ni de la pluie, et qui, avant guerre, était très expressément dénommé « calot d'écurie » !

On a supprimé, ou tout fait pour supprimer l'esprit de corps: fantassins, cavaliers, artilleurs, scribes d'état-major, automobilistes, ouvriers d'administration portent la même tenue et ne se distinguent que par de vagues écussons dont la signification n'est connue que par les intéressés, et par quelques rares initiés. Il avait été décidé qu'au moins les diverses armes se

L'ŒUVRE DE MAXIME RÉAL DEL SARTE

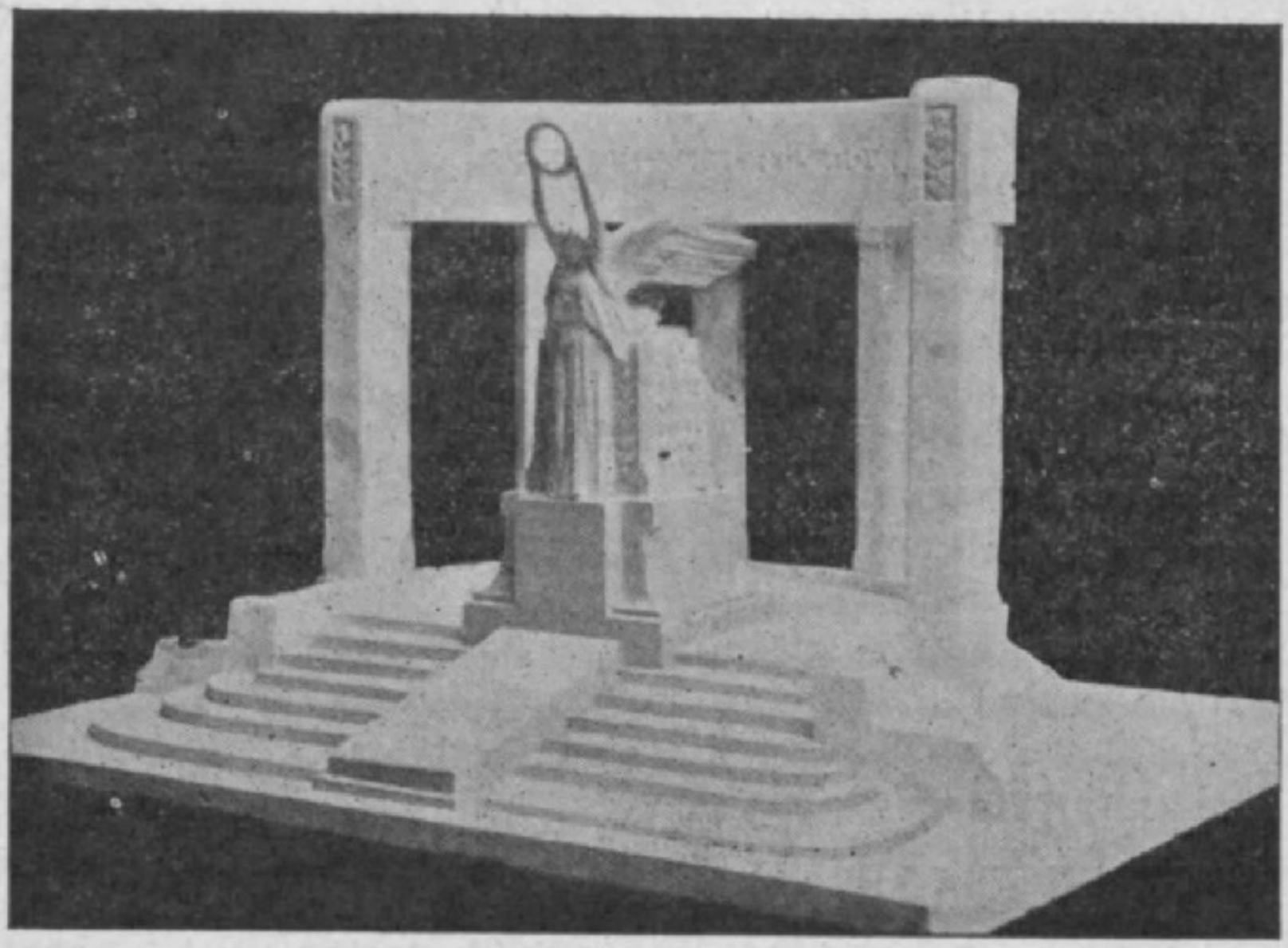

Cl. Photo-Art.

MONUMENT A LA VICTOIRE.

reconnaîtraient au passepoil de la culotte, jaune pour l'infanterie, noir pour la cavalerie, rouge pour l'atillerie ; mais l'intendance a mis en vrac tous les effets dans ses magasins et les distribue au petit bonheur, de telle sorte qu'on voit un artilleur avec une culotte de cavalier, un cavalier avec un passepoil jaune, etc. Et pour achever le tableau, on a enlevé à nos troupiers toute apparence martiale, en les désarmant, conformément d'ailleurs à des revendications lancées par les Loges, il y a plus de vingt-cinq ans ; on

a mis du temps a donner satisfaction à la Maçonnerie, mais on y est arrivé. Demain, on laissera les troupiers en civil en les munissant d'un brassard pour les exercices, comme le demandait l'*Aurore* quelques années avant la guerre. Il s'agit de démilitariser l'armée : de lui enlever l'esprit militaire. C'est le programme républicain proclamé par Jules Simon dès 1867. « S'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une. » Nous en sommes là, ou à peu près.

Telle est la façade, qu'y a-t-il derrière ?

***

Provisoirement l'armée vit sous la loi de recrutement du service de dix-huit mois. Cette loi est l'œuvre du Bloc national. Elle a été dicté uniquement par des considérations électorales et sans aucun souci de l'intérêt de la patrie, on ne saurait trop le répéter, et il est peu difficile de le démontrer. Le service militaire a toujours été dénoncé au pays, comme constituant la plus lourde des charges. Le Bloc national ne pouvait pas se représenter devant ses électeurs sans leur avoir apporté une atténuation à ladite charge, de même que le Cartel, voulant montrer qu'il faisait les choses encore mieux que le Bloc national, a promis le service d'un an. Ils 'agissait donc pour « les élus du 16 novembre », pour la Chambre « bleu horizon » non pas comme l'avait fait l'Assemblée nationale de 1871, de procéder à une réorganisation de l'armée, de fixer ce qui était nécessaire, et d'en déduire une loi de recrutement qui donnerait les ressources indispensables pour assurer la vie de cette nouvelle armée. Il s'agissait uniquement de réduire le service militaire. On verrait ensuite. Ainsi, fixer les ressources d'abord et adapter à ses ressources telle organisation compatible avec elles, méthode analogue à celle qu'emploierait un individu qui, voulant acheter un immeuble pour y installer une imprimerie, commencerait par décider qu'en tout état de cause, il ne dépenserait pas plus de dix mille francs. En vain, André Lefèvre a montré qu'il était indispensable de maintenir au moins le service de deux ans. Il a été suivi par quatre ou cinq députés, dont Léon Daudet, et d'ailleurs cette intervention lui a coûté son siège. On avait consulté le conseil supérieur de la guerre qui avait répondu que la nouvelle loi ne serait viable que si on disposait de 100.000 rengagés. On a déclaré que l'on aurait ces 100.000 rengagés, et que d'ailleurs on n'appliquerait la loi que si on les avait. On n'en a pas même eu la moitié, sais on a appliqué la loi quand même. Le Conseil supérieur de la

CHEZ PLON

DES EXEMPLES D'ENERGIE

JACQUES D'ARNOUX

PAROLES D'UN REVENANT

Préface d'Henry BORDEAUX
de l'Académie française

In-16, broché. . . . . 7 fr. 50
L'édition originale a été tirée sur papier d'alfa. L'ex. broché. 10 fr.
L'exemplaire cartonné. . . . . 15 fr.

COMTE J. DU PLESSIS

VIE HÉROÏQUE DE JEAN DU PLESSIS

Commandant du *Dixmude* (1892-1923)

In 8°-écu avec deux photographies et 2 cartes, broché. . . . 10 fr.
Cartonné. . . . . 15 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Guerre n'a d'ailleurs pas insisté, et le service de dix-huit mois a été mis en application. Même certains se sont félicités du manque de rengagés, faisant remarquer qu'il constituait une économie. Une denière surenchère électorale, imposant la double incorporation chaque année, a parachevé l'œuvre.

***

Quels ont été les résultats ? On réduisait brutalement de moitié les effectifs. Il fallait réduire de toute nécessité le nombre des unités. Mais le nombre des unités, étant fixé par la loi des cadres, ne pouvait être modifié que par une loi et cette loi n'était pas votée. On ne s'embarrassa pas pour si peu. On procéda par « mesures administratives » et on supprima des régiments au petit bonheur, sans tenir compte, sans même vouloir tenir compte de leur passé, de leur « historique ». « Ce genre de considération ne devait pas entrer en ligne de compte », fut-il proclamé. Ainsi pour ne citer qu'un exemple, il y avait dans l'armée une brigade célèbre que l'on appelait la « brigade des drapeaux ». Elle était constituée par les 35e et 42e régiments qui lors de la déclaration de guerre en 1870 étaient en occupation à Rome et, de ce fait, ne furent englobés ni dans la capitulation de Sedan, ni dans celle de Metz. Ils faisaient partie du corps Vinoy qui, comme on sait, ne put rejoindre l'armée de Châlons. Les 35e et 42e soutinrent tout l'effort des batailles du siège de Paris. Seuls de tous les régiments d'infanterie existant le 11 juillet 1870, ils avaient gardé leur drapeau ; on a supprimé le 42, dissocié la fameuse brigade : « pareilles considérations ne sont pas examinées ».

Quoiqu'il en soit, on supprima des corps de troupe, suivant « d'autres considérations » qui, en réalité, furent le désir de donner satisfaction à des députés influents voulant garder « de la troupe » dans leurs circonscriptions. Car le parlementaire envisage la question militaire à deux points de vue : il faut supprimer l'armée pour donner satisfaction à l'électeur, mais il faut la garder pour donner satisfaction à l'agent électoral qui vit du soldat.

***

Seulement, en même temps qu'on supprimait des corps de troupe, on augmentait, dans chaque corps de troupe et en dehors des corps de troupe, ce qu'on appelle « les services ». En plus, on avait été obligé de créer des régiments d'aviation, des formations automobiles, des régiments d'artillerie lourde, car on tenait à conserver, dans l'armée du temps de paix, des unités d'artillerie qui avaient

rendu, à l'occasion, des services pendant la dernière guerre, mais dont le maintien en temps de paix était plus que contestable. On créa aussi le service de *l'Instruction physique*, prétendûment destiné « à régénérer la nation » et qui a été, du reste, la pire plaie de l'armée d'après-guerre. Placé sous la direction indépendante d'abord d'un Henry Paté, puis d'un Bénazet, cette institution

L'ŒUVRE DE MAXIME RÉAL DEL SARTE

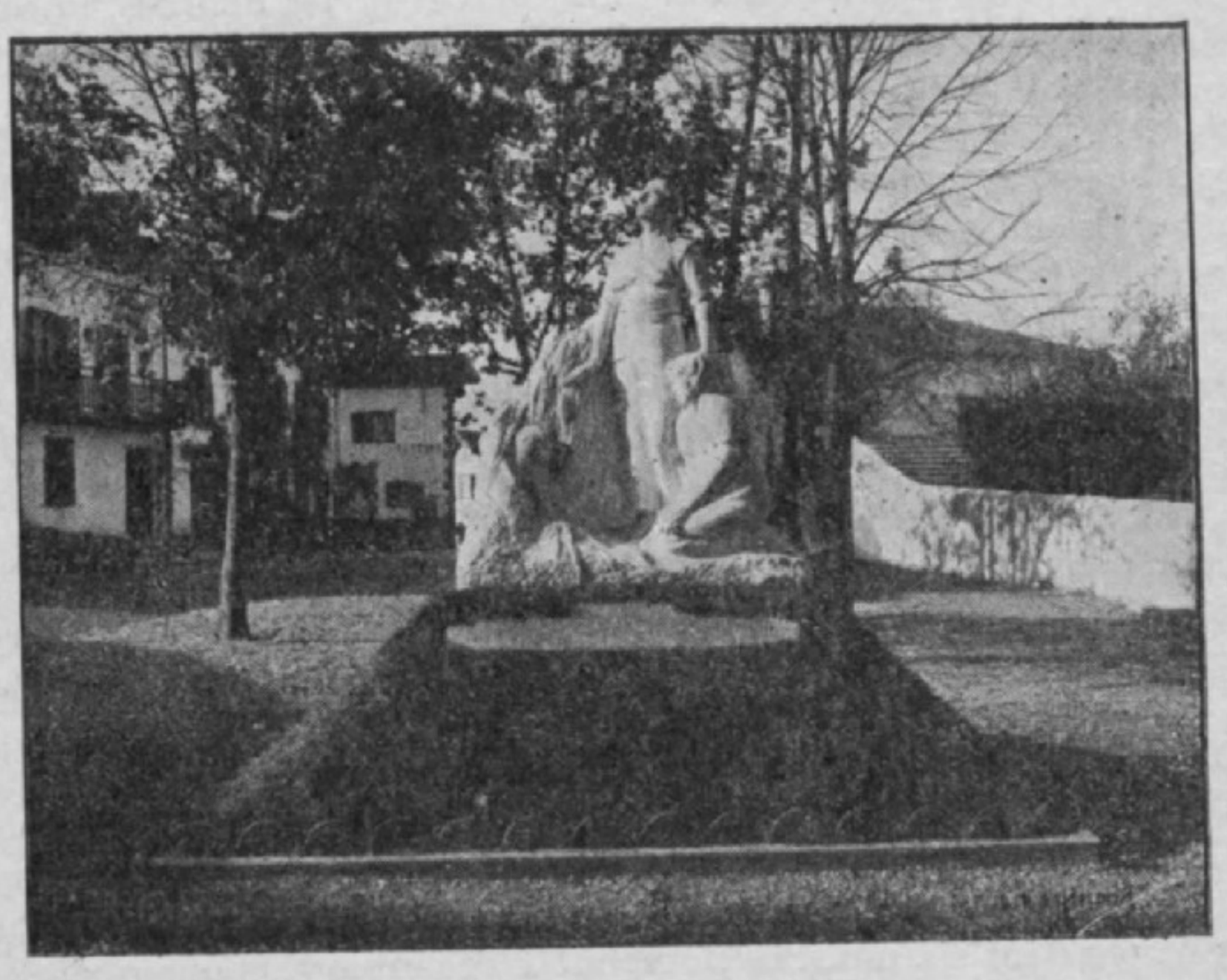

Cl. Photo-Art.

MONUMENT AUX MORTS D'ASCAIN (Pays Basque).

n'a servi qu'à vider les corps de troupe, à compliquer leur vie déjà si difficile par l'obligation de coopérer à des championnats, à des challenges, de constituer des « équipes » de foot-ball, etc. Il a été écrit dans un document officiel que l'officier le plus qualifié pour mener une troupe au feu était le professionnel du foot-ball.

Enfin s'est abattu par surcroît sur l'armée un véritable ouragan de pédagogie. Chaque jour, on inventait un nouveau cours : pour les officiers, cours de perfectionnement, de franchissement de grade, de topographie, de transmission, de liaison, stages de-ci, centres

d'instruction de-là, etc., etc., sans préjudice de «cours» réservés à la troupe, mitrailleurs, pionniers, liaison, téléphonie, etc. Le régiment ne devait plus faire l'instruction de ses «spécialistes» : pour un peu, l'instruction même de combat eût été donnée dans des écoles. Il n'est pas sûr qu'à un instant on n'ait pas pensé à instituer un cours d'équitation, pour les recrues de la cavalerie, et un cours de pointage pour les servants d'artillerie.

Un corps de troupe a, aussi, à assurer sa vie, au sens strict du mot. Il faut nourrir les hommes, percevoir les denrées, faire la soupe, il faut aller chercher le fourrage pour les chevaux, les panser, les ferrer ; il faut réparer les effets, ressemeler les chaussures, il faut entretenir le harnachement. Il y a en plus la vie administrative, il y a la correspondance avec le commandement, il y a la préparation et la mise à jour de la mobilisation, sans compter une paperasserie parasite, tracassière et envahissante qui, de jour en jour, sévit davantage. Pour faire face à ces exigences, de quoi dispose le chef de corps ? Uniquement de ses hommes. On avait promis de la main-d'œuvre civile : des secrétaires civils, des tailleurs civils, des cordonniers civils, des selliers civils, des manutentionnaires civils. En fait, on a accordé au début quelques secrétaires civils, puis par raison d'économie on les a supprimés. Comment faire ?

Sur le papier la solution a été très simple. Le chef de corps dispose de trois demi-contingents : le premier ayant fait un an de service s'appellera les vétérans — les mots, en effet, eux, ne coûtent rien, — le deuxième, celui qui a encore un an à faire, s'appellera les anciens ; le dernier incorporé, les recrues. Les jeunes soldats ne seront, sous aucun prétexte, distraits de l'instruction ; les anciens, ayant reçu cette instruction préliminaire, se perfectionneront pendant six mois, ils pourront être employés pour quelques corvées, mais ne devront jamais être employés permanents ; quant aux vétérans, qui comme leur nom l'indique suffisamment sont rompus au métier des armes et possèdent l'acquit et la solidité des vieilles troupes, ils assureront «les services».

Seulement dès la mise en application de cette circulaire si sage, on a constaté que, pour assurer les « services, » il fallait prendre non seulement tous les vétérans, mais encore tous les anciens, et faire appel aux jeunes. N'a-t-on pas dû envoyer au Maroc jusqu'à des jeunes soldats du dernier contingent incorporé ?

Résultat : les anciens ne font jamais de manœuvres, l'instruction des jeunes, tiraillée, cahotée, est à peine ébauchée. Tous rentrent dans le civil, ayant oublié, pendant un an, le peu qu'ils

avaient appris pendant leurs six premiers mois de service, et comme, toujours par raison d'économie et aussi par raison, électorale, il n'y a plus de périodes d'instruction des réserves, on voit quelle sera la situation s'il y a une guerre.

***

Nous avons actuellement à parer aux plus graves difficultés : il y a le Maroc, il y a la Syrie, demain peut-être l'Indo-Chine. Pour faire face à ces agressions, nous disposons de notre armée dite active et nous avons dû, en conséquence, dégarnir la Rhénanie et affaiblir, pour ne pas dire plus, les troupes de l'intérieur. Mais en outre, devant nous, nous avons l'Allemagne avec ses 100.000 hommes de la Reichswehr et ses 150.000 schupos, solidement instruits, entraînés, « professionnels, » au sens strict du mot : derrière eux une jeunesse ardente, patriote que l'on dresse à la guerre, de façon occulte, mais avec une méthode raisonnée, sévère, ne connaissant pas la défaillance. Il leur manque « officiellement » le matériel et l'armement, c'est entendu. Reste à savoir ce dont ils disposent en réalité.

A cette armée ennemie, solide, dont les cadres éprouvés travaillent sans relâche suivant des principes nouveaux, tandis que les nôtres restent figés sur des « schémas » inspirés de la guerre de tranchées de 1915; qu'opposerons-nous, le cas échéant ?

Des milices par la grâce du Bloc national et des milices encore, si le Cartel met ses projets à exécution.

« Bah ! on s'en tirera », disent les membres du Conseil de la Guerre, et puis ça durera bien autant que nous. »

Voire ?

G. LARPENT,
Colonel d'artillerie en retraite.

UN BON TAILLEUR
CIVIL ET MILITAIRE
CÉRÉMONIE - VILLE — SPORT - VOYAGE

RAMLOT, TAILLEUR-CHEMISIER
76, rue de Rennes, **PARIS** (VIe)

Les meilleurs tissus. Les meilleures coupes. Le méilleur marché
Imperméables : Dépositaire du Manteau "*SALF*"

Établissements C. R. E. O.

Compagnie Radio-Électrique de l'Opéra

F.-N. BONNET & A. LE BOLLOCH

Ingénieurs-Constructeurs

Bureaux et Magasins : *24, rue du Quatre-Septembre, PARIS* (2e)

Central 31-11

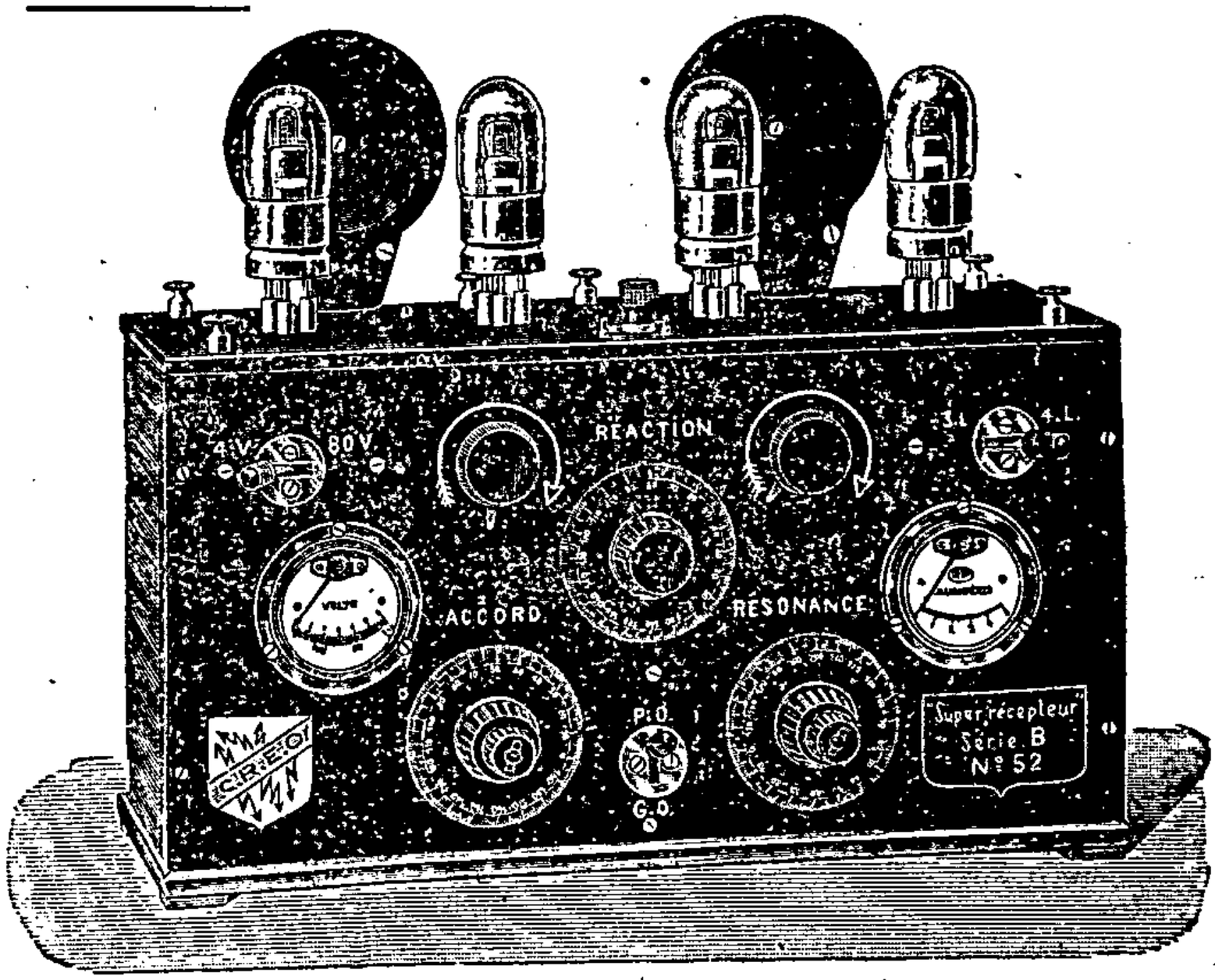

LE " SUPER-RÉCEPTEUR CREO " - LA SÉRIE DES SUPER - LA SÉRIE DES R. A.

Les appareils à une, deux, trois lampes de vulgarisation.
Le plus gros effort tenté jusqu'à ce jour pour permettre à tous d'avoir un appareil parfait.

L'appareil à galène, le plus petit et le meilleur existant, le " **Parvus** " pour étrennes. Prix : **30** fr., *franco contre* **31** fr.

TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES

Facili és de paiement

Demandéz le catalogue Service D. A. — Remise 5 0/0 au comptant.

LE MARÉCHAL DE VILLARS

par FRÉDÉRIC DELEBECQUE

Dans le résumé des guerres illustres que Napoléon a tracé en une quarantaine de pages, une seule ligne est consacrée à Villars, mais cette ligne est celle-ci : « Le maréchal de Villars sauva la France à Denain. » L'histoire a ratifié ce jugement.

Claude-Louis-Hector de Villars naquit à Moulins en mai 1653, et embrassa de bonne heure le métier des armes. Il accompagna Louis XIV dans sa conquête de la Hollande, fut présent à toutes les affaires importantes et se fit remarquer du roi, qui dit un jour de lui : « Il semble, dès que l'on tire en quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » Il est vrai que Villars ne négligeait rien pour attirer sur soi l'attention. S'il professait qu'à la guerre un homme qui ne fait que son devoir n'en fait pas assez, il estimait aussi que toute peine mérite un salaire.

Il continua de se former à la bonne école, celle des Turenne, des Condé, des Luxembourg, des Schomberg. Il était hardi, il était brave, il avait du coup d'œil, il avait de la chance. Il croyait à son étoile et désirait y faire croire. Il y réussissait du reste. Plus tard, quand il commandait en chef, les soldats avaient remarqué que, dans les marches qu'il entreprenait, il faisait en général beau temps;

et, quand ils voyaient briller le soleil dès le matin, ils appelaient cela *un temps de Villars.*

Villars était ce qu'on appellerait maintenant un « optimiste ». Toujours plein d'ardeur, il concevait des plans, des possibilités d'action où les autres jugeaient qu'il n'y avait rien à faire. Un de ses principes était « qu'à la guerre, comme dans toute autre matière importante, il est dangereux de n'avoir qu'un objet, parce que, si on le manque, on se trouve sans vues et sans desseins et, par conséquent, dans une situation ruineuse ». Peu de choses lui paraissaient impossibles. Il est « persuadé qu'à la guerre tout dépend d'imposer à son ennemi et, dès qu'on a gagné ce point, ne plus lui donner le temps de reprendre cœur ». Les échecs ne l'abattaient pas ; jamais il ne renonçait. C'était sa disposition naturelle ; c'était aussi un effet de sa volonté. Sous des dehors bouillants, il ne perdait d'ailleurs pas une occasion d'observer, de s'instruire ; il savait se montrer très prudent et ne rien risquer qu'après avoir mis de son côté toutes les chances.

A cette époque, on n'avait pas encore imaginé de faire dans l'armée des cours de morale, des conférences sur le rôle social de l'officier, etc. Ces officiers nobles, d'une caste si dédaigneuse, comme on se plaît à le répéter, de ceux qu'ils conduisaient à la bataille, se bornaient à prêcher d'exemple, à payer de leur personne, à partager les fatigues et les dangers de leur troupe. De nos jours, le général en chef est, pour les troupiers, un être mystérieux que la plupart ne voient jamais de toute la guerre, que quelques privilégiés seuls ont un jour aperçu de loin. Il n'en était pas ainsi jadis.

En 1702, pour la première fois, Villars, lieutenant général, commande en chef sur le Rhin. Il y remplace Catinat vieilli, fatigué, écrasé déjà sous le poids des revers qui approchent. Villars franchit le Rhin à Huningue, avec mission de donner la main à l'Electeur de Bavière, notre allié, à travers la Forêt-Noire. Il faut d'abord se frayer le passage à travers le grand-duché de Bade, hostile. Le 14 octobre 1702, le prince Louis de Bade est culbuté à Friedlingen, il y perd son artillerie, 3.000 hommes, 40 drapeaux et étendards, et Villars, acclamé maréchal de France par ses soldats sur le champ de bataille, voit cet hommage ratifié quelques jours après par le roi. La saison est trop avancée pour qu'il soit possible de se lancer dans la Forêt-Noire. On hiverne sur le Rhin.

Depuis Turenne, on ne faisait plus guère de campagnes d'hiver. Villars les remet en honneur. Rencontre-t-il des résistances chez ses subordonnés ? Il impose tranquillement sa volonté. Le lieute-

nant général de Tallard ayant été chargé par lui d'occuper Nancy, alors au duc de Lorraine, représenta que ses troupes étaient fatiguées, qu'il y aurait bien des difficultés, que, pendant la gelée, on ne pouvait ouvrir la terre ni se servir des rivières et que, pendant les pluies, on ne pouvait faire les charrois. Villars lui répondit : « Pendant les pluies on se sert des rivières et on ouvre la terre, et pendant la gelée on fait les charrois. » Le comte de Tallard trouva peut-être la plaisanterie de mauvais goût, mais Nancy fut occupée malgré les pluies et la gelée.

Villars décide de faire, en plein hiver, le siège de Kehl. La tranchée ouverte, il ne la quitte presque plus : « Il n'est pas nécessaire, lui représentaient les ingénieurs, qu'un maréchal de France y soit si souvent. — Non, répondait-il, mais avouez que cela ne fait pas de mal. » Parlant de ses soldats, il écrivait au ministre Chamillart : « Je passe avec eux une partie de la nuit ; nous buvons un peu de brandevin ensemble ; je leur fais des contes ; je leur dis qu'il n'y a que des Français qui sachent prendre des villes l'hiver. Je n'en ai pas fait pendre un seul. Je leur garde deux grenadiers qui l'ont bien mérité, pour leur faire grâce en faveur de la première bonne action que leurs camarades feront ; enfin, j'y fais tout de mon mieux. Tout ira bien, s'il plaît à Dieu ; mais si quelqu'un vous dit que tout ceci est bien aisé, ayez la bonté de ne pas le croire. »

Au bout de douze jours de tranchée ouverte, le 9 mars 1703, la forteresse de Kehl capitulait, et Villars dut même se justifier à Versailles du reproche d'avoir pris Kehl trop cavalièrement, sans avoir observé toutes les règles et tous les délais alors en usage dans l'art des sièges.

La campagne de cette année-là fut brillante. Elle aurait pu avoir de grandes conséquences si Villars eût été écouté. Il joignit l'Electeur dans la haute vallée du Danube. Il aurait alors voulu marcher sur Vienne, tandis que Vendôme aurait envoyé d'Italie une partie de son armée pour l'appuyer. C'était l'idée des campagnes d'Austerlitz et de Wagram. « Il faut qu'un seul et même esprit anime toute la guerre », écrivait Villars. Vous aviez raison, et la paix aurait pu être faite neuf ans plus tôt si ce parti eût été alors suivi, déclara le prince Eugène à Villars au congrès de Rastadt. Mais Villars ne put vaincre l'inertie de Vendôme, la timidité de l'Electeur, les hésitations de Versailles : « A la guerre, Sire, écrivait en vain Villars, il n'y a que de certains moments à prendre et la diligence, sans quoi, au lieu d'avantages, il faut craindre des revers ». C'est en entraînant l'Electeur de Bavière presque malgré lui que Villars

put enfin marcher contre les troupes autrichiennes et les battre complètement le 20 septembre 1703 à Hochstett où, l'année suivante et sur le même terrain, les maréchaux de Tallard et Marsin essuyèrent une sanglante défaite.

En 1705, Villars, chargé, du commandement de l'armée de la Moselle et de la garde de cette frontière, la plus menacée, fit, de l'aveu de ses ennemis même, une campagne digne des plus grands généraux. Il rétablit dans son armée la confiance et la discipline, étudia à fond son terrain et se plaça dans une position qui lui permettait de parer à toutes les éventualités. Au début de juin, il attendait l'attaque de Marlborough, qui devait être rejoint par le prince de Bade, et il écrivait au roi ces lignes qui montrent à quel point il connaissait ce qu'on appellerait dans le jargon moderne la « psychologie » de ses troupes :

« Elles n'ont jamais été si belles ni plus remplies d'ardeur. J'ose dire, Sire, que je sais et pratique ce qui peut inspirer et conserver cette ardeur. On a voulu me presser de faire retrancher le camp dans de certains endroits dès les premiers jours. Je savais qu'à tout événement j'en aurais le temps, que cela même n'était pas absolument nécessaire quand les ennemis n'auraient que douze à quinze mille hommes de plus que moi. Si le prince de Bade joint Marlborough, comme tous les divers avis le portent, alors je ferai des ouvrages qui me donneront toujours le temps de prendre mon parti... Mais quand nos troupes apprendront qu'il est arrivé quinze mille hommes de renfort aux ennemis, alors je leur dirai : « Faisons, puisque ainsi est, quelques redans de plus. » Si je les avais faits d'avance, et que les quinze mille hommes arrivassent ensuite, des bastions ne les rassureraient pas. »

Le résultat fut qu'avant la fin du mois Marlborough, avec ses trente mille hommes de plus que l'armée du roi, décampa une belle nuit et repassa la Moselle sans avoir osé attaquer.

* * *

En 1707, Villars, revenu sur le Rhin, força les lignes de Buhl et de Stollhofen qui couvraient Bade, puis poussa l'armée impériale devant lui, faisant une profonde incursion en Allemagne, répandant au loin la terreur, rançonnant les villes et les contrées. On lui a souvent reproché son âpreté au butin. Il ne s'en cachait pas : « Je tirai de très grosses sommes, raconte-t-il dans ses Mémoires, dont je continuai à faire l'usage que j'avais fait de toutes les autres. Je les avais divisées en trois parts : la première servait

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD

PARIS, 82, rue Bonaparte (VI^e)

ÉDITION

Archéologie : Histoire de l'art : Collection de Manuels (archéologie française, byzantine, romaine, égyptienne, préhistorique etc...) ; **Architecture gothique**, par R. DE LASTEYRIE.

Histoire : Dictionnaire des Institutions, par MARION ; **Unité française**, par LONGNON ; **Sources de l'Histoire de France**, par MOLINIER, HAUSER, BOURGEOIS et ANDRÉ (14 vol. parus), **Manuel des Etudes Grecques et Latines**, par LAURAND.

Histoire de Paris, par M. POÈTE. Texte et Album d'illustrations ; les **Tuileries.**

Textes et Documents, pour l'étude du christianisme, 18 vol. parus. (Eusèbe, Perès du 1^er siècle, Evangiles apocryphes, etc.)

Littérature : VILLON, Œuvres, Ed. Thuasne ; **Grammaire historique française**, par NYROP.

OCCASION

Fonds, très important et varié de livres d'occasion. (Bibliographie, Histoire et Sciences auxiliaires, Philosophie et histoire littéraire, Religion et Philosophie, Orient, etc.)

Catalogues périodiques de nos dernières acquisitions.

Achat de bibliothèques et lots de livres.

Service gratuit sur demande de nos catalogues d'occasion et d'édition.

à payer l'armée, qui ne coûte rien au roi cette année (1707) ; avec la seconde, je retirai les billets de subsistance qu'on avait donnés l'année dernière aux officiers, faute d'argent, et j'en envoyai une grosse liasse au ministre des finances ; je destinai la troisième à *engraisser mon veau* [son château de Vaux] ; c'est ainsi que je 'écrivis au roi, qui eut la bonté de me répondre qu'il approuvait cette destination et qu'il y aurait pourvu lui-même si je l'avais oublié. »

Un courtisan ayant dit un jour, de manière à être entendu du roi : « Le maréchal de Villars fait bien ses affaires. — Oui, mais il fait bien les miennes aussi », repartit Louis XIV.

Que les hypocrites se voilent la face. Mais, apprenons-leur, pour les consoler, qu'un jour cet homme si intéressé, reconnaissant des bontés du roi, et ému de la détresse du royaume, envoya l'état de sa fortune à Chamillart, qui détenait les deux portefeuilles de la Guerre et des Finances, en le suppliant d'obtenir du roi qu'il acceptât en don la somme totale de ses revenus et pensions, se montant à 71.000 livres, et cela juqu'à la paix générale. Il se contenterait, pour ses dépenses, de son traitement annuel de commandant d'armée. Le roi remercia, mais n'accepta pas. Chamillart, en avisant Villars de ce refus, ajouta : « Cependant, comme il ne serait pas juste que vous eussiez fait voir de l'argent au contrôleur général des finances sans qu'il vous en coûtât quelque chose, c'est un peu de temps que je vous demande, et de ne pas me tenir rigueur sur la régularité des paiements. »

C'est dans cette campagne de 1707 en Allemagne que Villars déclara : « Il faut leur donner la loi ; je sais comment on mène les Allemands. » Que n'était-il là deux siècles plus tard ! Il se faisait livrer les places sans assaut et sans siège, et sans en avoir les moyens, en intimidant les garnisons et les populations. Les baillis arrivaient de toutes parts dans son camp pour traiter de la contribution et commencer les paiements. Villars ne laissait rien échapper. Les magistrats d'une ville étant venus lui en présenter les clefs d'argent, lui firent humblement observer que M. de Turenne, à qui ils les avaient jadis apportées en pareille circonstance, les leur avaient rendues : « Messieurs, répondit gravement le maréchal de Villars, M. de Turenne était un homme inimitable. » Et il prit les clefs.

* * *

Après la campagne de Flandre, en 1708 (Villars était cette année-là sur les Alpes), la situation était critique sur cette frontière. Les

troupes étaient très éprouvées. L'hiver 1708-1709 fut extrêmement rigoureux. Villars fut appelé au commandement de l'armée de Flandre « comme celui en qui l'État mettait son espérance », a dit Voltaire. Il y arriva en juin 1709 et y trouva les affaires dans la situation la plus déplorable. Les revers de l'année précédente avaient jeté la démoralisation dans les cadres et dans la troupe. La solde n'était pas payée, ou était très irrégulièrement payée. La misère était extrême : pas d'habits, pas d'armes, pas de pain. Il n'y avait pas de magasins, les subsistances n'arrivaient — quand elles arrivaient — qu'au jour le jour. Le grain manquait dans tout le royaume.

« Imaginez-vous, écrivait Villars au ministre Voysin, successeur de Chamillart, l'horreur de voir une armée manquer de pain ! Il n'a été délivré aujourd'hui que le soir, et encore fort tard. Hier, pour donner du pain aux brigades que je faisais marcher, j'ai fait jeûner celles qui restaient. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui parle de manière à lui faire prendre patience, et j'ai eu la consolation d'en entendre plusieurs dire : Monsieur le maréchal a raison, il faut souffrir quelquefois...

« Tous les officiers de la garnison de Saint-Venant m'ont demandé en grâce de leur faire donner du pain, et cela avec modestie, disant : Nous vous demandons du pain parce qu'il en faut pour vivre ; du reste, nous nous passerons d'habits et de chemises...

« Je fais ici la plus surprenante campagne qui ait jamais été : c'est un miracle que nos subsistances et une merveille que la vertu et la fermeté du soldat à souffrir la faim. On s'accoutume à tout : je crois cependant que l'habitude de ne pas manger n'est pas bien facile à prendre. »

Enfin Villars avait réussi à rendre à ses soldats un tel entrain et

A JEANNE D'ARC

GRAVURES ANCIENNES ET MODERNES — ESTAMPES SPORTIVES

Plaquettes et Médailles — Encadrements en tous genres

P. HÉNAUT

Téléphone : LOUVRE 47-54

SALLE D'EXPOSITION

3, place de Rivoli, et 1, rue des Pyramides — PARIS

une telle confiance qu'on les vit, au matin de Malplaquet, jeter une partie de ce pain qu'on leur distribuait et dont ils n'avaient eu qu'à peine la veille et l'avant-veille, pour courir plus légers à l'ennemi. Comme « éducation morale » du soldat, fait-on beaucoup mieux aujourd'hui ?

Nous ne raconterons pas cette journée du 11 septembre 1709 à Malplaquet, où la bataille s'engagea dès sept heures et demie du matin contre un ennemi bien supérieur en nombre. On sait assez comment, Villars ayant été blessé grièvement vers midi, Boufflers prit le commandement, dirigea en personne, malgré ses soixante-cinq ans, des charges furieuses et répétées pour essayer de rétablir le combat ; comment il dut enfin se résoudre à la retraite et comment, sous sa direction et celle de Montesquiou-d'Artagnan, cette retraite se fit en bon ordre et sans être inquiétée. Eugène et Marlborough avaient perdu beaucoup plus de monde que nous ; leurs projets étaient bouleversés pour cette année-là, et ils durent se borner au siège et à la prise de Mons. L'ennemi s'avoua surpris de la valeur des troupes françaises et reconnut que les dispositions du général en chef avaient été parfaitement prises. Quant à Villars, il eut la défaite plus triomphante que la victoire.

Les campagnes de 1710 et 1711 en Flandre furent des campagnes défensives, de tactique et de chicanes. Les circonstances, comme les intentions de Versailles, imposaient cette attitude : « rompre les desseins de l'ennemi sans commettre son armée », telle était la mission que Villars avait reçue, et qu'il remplit avec une maîtrise consommée, de l'avis des juges les plus compétents.

Malgré tout, et quelque honorable que fût cette défense, Villars sentait bien qu'elle ne pouvait durer indéfiniment. La frontière s'en allait pièce à pièce. « Puisque la guerre est résolue, disait Villars, tâchons de la faire sur de meilleurs principes qu'elle n'a été faite depuis longtemps. Faisons quelques projets d'offensive, car, de parer toujours à la muraille, c'est le moyen de ne jamais rien gagner et de perdre tous les jours peu ou beaucoup... S'il faut désespérer de la paix, espérons tout d'une guerre hardie : aussi bien on périt à la fin par la défensive. »

Puis, rien n'était démoralisant pour la troupe comme cette tactique prolongée :

« Enfin, monsieur, écrivait le maréchal à Voysin, l'armée de Flandre n'est pas désirée par le soldat, et l'on peut en juger par la grande désertion des troupes qui ont eu ordre de s'y rendre. Une cause pour cela, c'est qu'on y meurt de faim l'hiver et qu'on y

est tué l'été : l'on peut n'être pas de ce goût-là sans passer pour extraordinaire. »

Il était temps que ces épreuves eussent un terme. L'année suivante va y mettre fin par la victoire de Denain.

* * *

C'est au début de cette année 1712 que Louis XIV, confiant la dernière armée de la France à Villars, et envisageant avec lui la possibilité d'une défaite, lui faisait part de ses projets. On lui conseillait beaucoup, expliquait-il, de se retirer en pareil cas à Blois — on n'allait pas encore jusqu'à songer à Bordeaux, en ce temps-là — sans attendre que l'ennemi s'approchât de Paris : « Pour moi, disait le vieux roi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière ; elle est difficile à passer ; il y a des places qu'on peut rendre bonnes. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'Etat ; car je ne consentirai jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale. Voilà comme je raisonne ; dites-moi présentement votre avis... »

Villars nous a conservé ces paroles royales, si grandes dans leur simplicité. Elles doivent nous toucher d'autant plus qu'elles n'ont pas été dites pour l'histoire. En 1714, Villars, admis à l'Académie française, demanda au roi la permission de les rappeler dans son discours de réception. Le roi rêva un moment et lui répondit : « On ne croira jamais que, sans m'en avoir demandé permission, vous parliez de ce qui s'est passé entre vous et moi. Vous le permettre et vous l'ordonner serait la même chose, et je ne veux pas que l'on puisse penser ni l'un ni l'autre. »

C'est donc chargé d'une responsabilité terriblement lourde que Villars engagea cette campagne de 1712. On a beaucoup disputé pour savoir à qui revenait l'honneur de la conception de la bataille de Denain. Il paraît aujourd'hui acquis que l'idée première de la manœuvre vint d'un conseiller au parlement de Flandre, Lefebvre d'Orval, qui, connaissant à merveille la contrée, dont il était originaire, ayant des relations aux Pays-bas, avait, avec l'agrément du ministre, organisé un service de renseignements et d'espionnage précieux pour l'armée. Lefebvre d'Orval fit part de ses vues au ministre et au maréchal de Villars, qui y entrèrent tout de suite. Il s'agissait, tandis que le prince Eugène était occupé, après la prise

du Quesnoy, au siège de Landrecies, de lui laisser croire qu'on ne songeait qu'à l'attaquer directement, tandis qu'un fort détachement de l'armée se porterait sur ses lignes de communication, où il avait formé un camp retranché pour la protection de ces lignes. Si la manœuvre réussissait, si les communications étaient coupées ou fortement gênées, le prince Eugène serait forcé de lever le siège.

Villars avait saisi dès la première heure le mérite de ce projet sans cependant s'y rallier sur-le-champ. Villars est audacieux, il n'est pas téméraire. L'enjeu était trop grand pour être risqué à la légère. Mais quand il a bien tout pesé, et que la décision est prise, il n'hésite plus. Il donne au projet, qui n'était dans l'esprit de son auteur qu'une grosse diversion, un caractère tout personnel : ce n'est plus un détachement qui attaquera Denain, c'est toute l'armée qui dérobera au prince Eugène une marche rapide et hardie. Manœuvre bien plus difficile, mais si elle réussit, ce ne sera plus un succès, ce sera une victoire décisive. Le mouvement, admirablement préparé, commence le 23 juillet au soir. Le secret le plus absolu a été gardé, les troupes ne savent pas où on les dirige quand elles se mettent en marche. Le 24 au matin, des retards dans le passage de l'Escaut, qu'il faut franchir du sud au nord, déterminent chez Villars un dernier scrupule : le maréchal de Montesquiou, par son énergie, en triomphe. Dès lors, rien ne ralentit plus l'ardeur de Villars. Eugène s'aperçoit enfin qu'il est joué. Il ne peut d'abord y croire. Quand il se porte de sa personne au galop vers Denain, il y a longtemps que l'armée française a fini de passer le fleuve, et elle a déjà emporté les retranchements de Denain. Les renforts appelés en hâte de l'armée de siège de Landrecies arrivent trop tard. Eugène assiste impuissant à la déroute de ses troupes. La France est sauvée.

Dès le 30 juillet, Marchiennes et ses immenses approvisionnements tombent aux mains des Français. Le 2 août, le prince Eugène se voit contraint de lever le siège de Landrecies. En quelques mois Douai, Le Quesnoy, Bouchain, conquêtes qui avaient demandé à Eugène et à Marlborough plusieurs années, sont reprises par Villars, dont les troupes étaient transportées d'ardeur.

Pendant le siège de Douai, la garnison autrichienne de l'un des forts demanda à capituler, le 27 août. Mais les officiers qui étaient venus discuter de la reddition réclamaient un délai de quatre jours pour recevoir les ordres du prince Eugène. Le maréchal de Villars, qui se trouvait dans la tranchée, appela ses grenadiers : « Voilà mon conseil en pareille occasion, dit-il aux Impériaux étonnés. —

Mes amis, ces capitaines demandent quatre jours pour avoir le temps de recevoir les ordres de leur général : qu'en pensez-vous ? — Laissez-nous faire, Monsieur le maréchal, repartent les grenadiers ; dans un quart d'heure, nous leur couperons le sifflet. — Messieurs », dit le maréchal aux officiers, « ils le feront comme ils le disent : ainsi, prenez votre parti. » La garnison se rendit à discrétion.

L'année suivante, 1713, vit la signature de la paix d'Utrecht. Mais l'Empereur hésitant encore à y adhérer, Villars fut envoyé en Allemagne, s'empara de Landau (22 août), força les lignes du Brisgau (20 septembre), assiégea et prit Fribourg (30 octobre). La paix de Bade qui sortit en 1714 des conférences de Rastadt entre Villars et Eugène fut le fruit de ces succès qui permettaient à la France d'obtenir partout des conditions conformes à son honneur et à ses intérêts.

* * *

« Villars avait des ennemis, a écrit Sainte-Beuve ; il les méritait par son bonheur à la guerre... et par cet air de jactance qui accusait des défauts en partie réels, et qui recouvrait des qualités dont les malveillants se gardaient bien de convenir... Qualités et défauts, Villars était bien en tout un type parfait de l'officier français tel qu'on l'a vu de tout temps et tel qu'il est encore. Il savait autant et mieux qu'aucun général comment il faut prendre le soldat et toucher en lui le ressort... »

Ce type parfait de l'officier français mettait avant toute chose la bravoure : conception qui paraîtrait sans doute aujourd'hui bien grossière à certains.

« C'est la première qualité, a-t-il écrit, que je demande à la guerre.

« On dit toujours que tout le monde est brave ; et vous ne sauriez imaginer, quand ce vient au fait et au prendre, le peu que l'on trouve de certains courages qui veulent bien marcher à la tête de tout. Autre chose est d'envoyer les troupes à l'ennemi, ou de les mener soi-même bien fièrement, et le premier. »

Cet homme-là connaissait les hommes.

* * *

Villars vécut fort vieux. Jusqu'à son dernier souffle, ce grand

soldat fit la guerre. En 1734 — il avait alors quatre-vingts ans passés — il fut chargé d'aller commander en Italie contre l'Empereur les armées combinées de France, d'Espagne et de Sardaigne. Il conquit rapidement le Milanais et le duché de Mantoue. Le 24 février 1734, il ouvrait le bal avec la reine de Sardaigne à Turin. Puis il repartit pour le Milanais et commença une nouvelle campagne. Il tomba bientôt malade et dut revenir à Turin où il mourut le 17 juin. Le prêtre qui l'exhortait au moment de la mort lui disait que Dieu, en lui laissant le temps de se reconnaître, lui faisait plus de grâce qu'au maréchal de Berwick, qui venait d'être emporté devant Philipsbourg d'un coup de canon : « Il a été tué ! J'avais toujours bien dit, s'écria Villars mourant, que cet homme-là était plus heureux que moi. »

Devant une telle carrière, que pèsent les critiques des envieux ?

F. DELEBECQUE.

Le Bistouri, la lime, les Bains soulagent,

l'ANTICOR-BRELAND guérit :

CORS

Œils-de-Perdrix

CALLOSITÉS

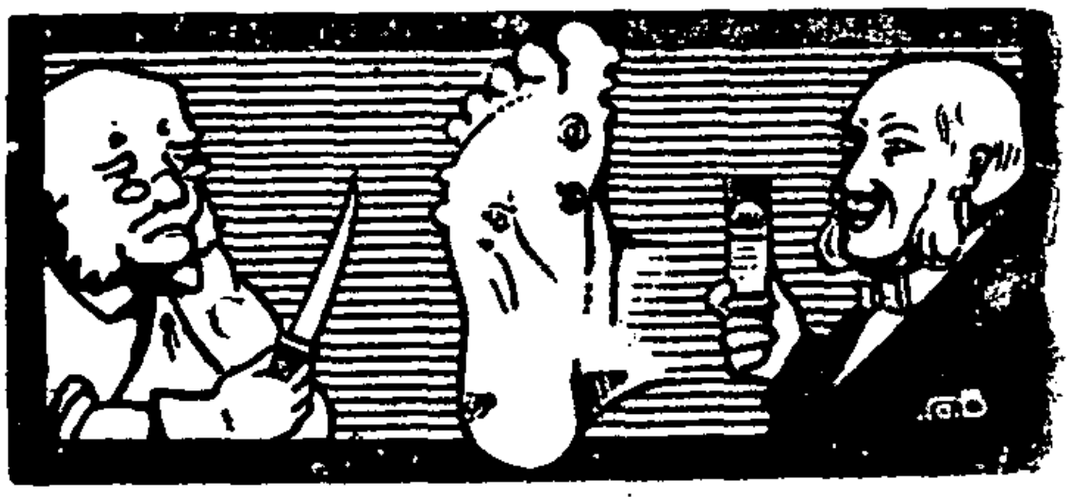

VERRUES

DURILLONS

ETC...

l'ANTICOR-BRELAND enlève le germe

Prix **3** fr. dans toutes les pharmacies. Envoi *franco* par poste contre **3** fr. **25** timbres ou mandat adressés aux :

Laboratoires BRELAND, *31, rue Antoinette, LYON*

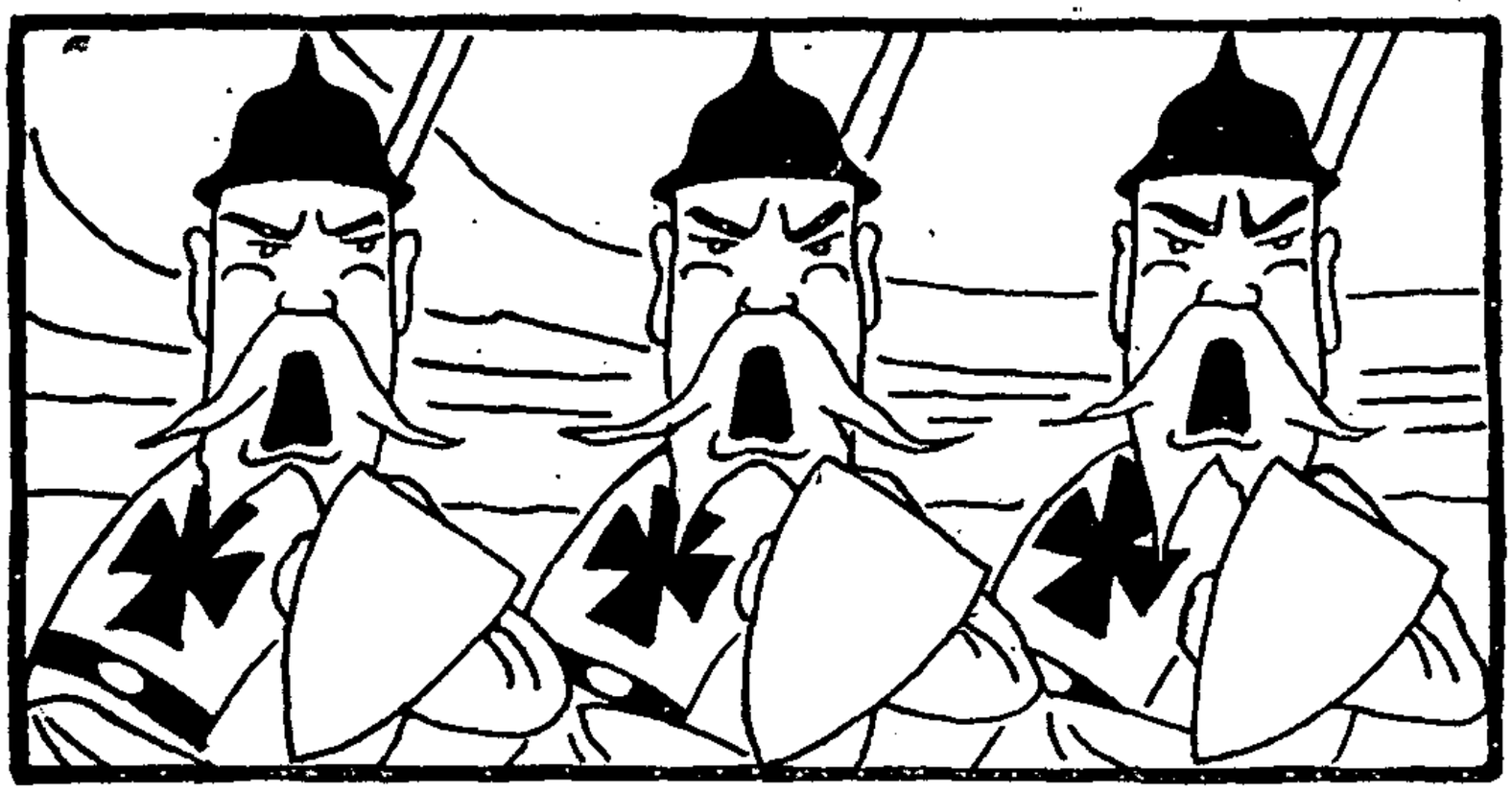

Dessin de Jean Serre.

LA COLÈRE DU VIDAME

Fragments d'un Poème

de PIERRE BENOIT

. . . . . .

Comme les noms hideux des Tyrs et des Sodomes
L'Histoire a conservé les noms de tous ces hommes.
Ils résonnent avec un affreux cliquetis
Dans l'atroce forêt des temps anéantis.

C'est Engel Ajalbert, Hugo Tête-d'Etoupes,
Garipuy, qui jetait à ses horribles troupes
Une ville à piller comme on jette un brugnon,
Eudes de Bretenoux, le rude compagnon,
Qui forçait tour à tour vingt filles sur la paille
Sans même délacer sa casaque de maille.
L'Archevêque d'Evreux le traite avec honneur.
Il a, pour célébrer ce tortueux seigneur,
Des noblesses de style avec des catachrèses...
Près du Raz de Penmarc'h, jadis, sur les falaises,
Dans le déchirement formidable des vents,
De l'écume sur les rochers, des flots mouvants,
Vacillante, on voyait une flamme apparaître ;
L'esquif désemparé soudain semblait renaître,
Tous les cœurs se tendaient vers le signal sauveur,

Une mère embrassait son fils avec ferveur.
Le Salut souriait, grand ange aux ailes blanches ;
Le lendemain, parmi les épaves, les planches,
Eudes et ses soudards, en des coffres de fer
Empilaient les doublons du navire entr'ouvert,
Et les crabes tournaient autour des noyés blêmes.
Les bénédictions, les messes, les Saints-Chrêmes
Ont lavé maintenant tous ces fauves forfaits ;
Le vieux vautour en porte allègrement le faix,
Il en parle en riant d'une bouche édentée
Et le Pape lui fait baiser sa main gantée.
Près de lui sont Carco, qui pour mestre de camp
A Roland d'Argelès, qu'il fit maître de Caen ;
Josso, dont l'humérus épouvantable plie
Sous une monstrueuse et vaste panoplie ;
Goetz de Vertheidigen, le lugubre dévot.
Roderic, sénéchal des mers, qui pour prévôt
A le Massacre, et pour maîtresse l'Epouvante ;
Atar-Gull, dont le père épousa sa servante,
Ulrich, qui prit Namur, Arthur, qui prit Quimper ;
Jean de Mons qui tuait et disait Insuper. . . .
Le sinistre et fatal marquis, Max de Brienne
A sur sa targe peinte une tête d'hyène ;
Il cause avec Solon, abbé de Corancez,
Qui ne connut qu'un chant, celui des trépassés.

Le jour triste et blafard qui tombe des verrières
Met des reflets de sang sur ces faces guerrières.

Près du trône, élevé sur huit marches d'airain,
Sont les quatre vassaux du spectre suzerain :
Le duc de Nébrouzan, Guillaume Longue-Epée ;
Rabevel, marquis d'Ast ; Luc de Panticapée,
Et celui que la Mort entre tous vénéra,
Le lugubre baron d'Anjou, Foulques Nerra.
. . . . . .

Jersey, décembre 1853.
Ecrit en regardant la mer.

Pierre BENOIT.

L'AME DE MANGIN

Fragments

Par HENRI DUTHEIL.

Combien de fois déjà n'ai-je pas revécu par la pensée la journée décisive où nous prîmes contact avec notre nouveau chef ! Nous ne l'avions pas encore vu que sa présence nous enveloppait de toutes parts. Il avait passé, paraît-il, une grande partie de la nuit du 31 août au 1er septembre au pied d'un bec de gaz, au milieu de la place de la gare de Laon, à regarder, avidement, les débris de « ses » régiments traversant la ville sans s'arrêter, refluant vers le sud dans un désordre indescriptible. Le lendemain, toute la journée, ce mouvement continua ; les routes, les chemins, les sentes du département de l'Aisne se couvrirent de nos convois, de nos colonnes, de nos troupes débandées, roulant vers la rivière comme les eaux d'un torrent que rien ne pourra jamais arrêter. On ne s'était pas encore, depuis le début de la campagne, senti aussi livré à soi-même, aussi abandonné des hommes et des dieux. On savait l'ancien général relevé de son commandement ; il errait sur nos flancs, en quête de ses bagages, impuissant, discrédité, irrémédiablement vidé de toute autorité même nominale, comparable à une âme en peine — ou à un parasite tracassé par l'insecticide. — Son successeur, dans cette pagaille, n'avait pas encore trouvé l'occasion de se manifester... Qu'il eût pu nous rattraper, ça semblait déjà joli étant donnée l'allure de notre fuite. Il fit mieux. Il nous devança. Il se portait à cheval sur des emplacements bien choisis, carrefours, entrées de villages, passages à niveau, et posté là comme sous son réverbère de Laon, il observait les visages et l'allure du vaste troupeau harassé qui défilait devant lui...

Ce soir-là — le soir du 1er septembre 1914 — nous l'attendons, au cantonnement, à Courtecon (ou quelque part de ce côté) ; nous interrogions nos camarades de la Brigade qui marchaient avec lui depuis le début, et, peu à peu, la figure d'un paladin légendaire se construisait dans notre esprit. Mangin... Mangin... Nous n'étions pas nés qu'il se battait déjà, au cœur de l'Afrique mystérieuse... Aux rives du Niger, les griots, depuis vingt ans, ne s'étaient point lassés de conter ses exploits.

« Les spahis sont les plus braves des noirs ; les officiers des spahis sont les plus braves des blancs.

« Ils ont percé les sofas avec la pointe du sabre et les sofas tombaient comme des outres dégonflées...

« Ou bien d'un seul coup, ils faisaient voler une tête et les épaules se rapprochaient, semblables aux têtes de deux petites filles jumelles...

« Le lieutenant du premier peloton a tué huit sofas... Jamais, dans aucune guerre, on n'a vu des hommes aussi braves que le capitaine et que le lieutenant du premier peloton. »

Le lieutenant du premier peloton, depuis ces jours lointains de la guerre contre Samory, depuis les premiers frissons de la gloire, secouant son échine, le laissant pâle et le cœur battant, mais impassible en apparence, le petit lieutenant avait fourni une éblouissante carrière. Il était capitaine quand la mission Marchand, après une épopée grandiose, devançait à Fachoda le sirdar Kitchener et hissait nos couleurs près des sources du Nil. En extrême Orient, au Tonkin, il s'était révélé aussi sagace administrateur que vaillant chevalier. Lieutenant-colonel, puis colonel, au Maroc, il avait récolté des brassées de lauriers : Mazagran, Marrakech, Ksiba, le Sous, le Tadla, autant de succès, autant de victoires...

Et si quelque rabat-joie insinuait :

« Oui... mais tout ça se situe aux colonies, contre des peuplades primitives, mal encadrées, sans armement... »

Ceux de la 8e brigade (qui venaient de prendre part à sa randonnée en Belgique comme soutien de la Division de Cavalerie Sordet) attestaient que les Boches, pas plus que les Soudanais, les pirates chinois ou les rebelles marocains ne résistaient à Mangin l'invincible.

Ils nous le dépeignaient, à Dinant, à Namur, toujours lucide, impassible, intrépide ; à Onhaye chargeant à la tête des fantassins du 45e, baïonnette au canon, en chantant la *Marseillaise* comme un Bonaparte au pont d'Arcole.

Ils nous montraient, à l'appui de leurs dires, les trophées conquis de haute lutte et qu'il traînait après lui : une auto, des chevaux, des fanions, des lances et des casques de uhlans.

Bouleversés d'admiration, d'émotion, d'espérances confuses, nous songions longuement. Qu'allait-il advenir de nous ? La situation allait-elle vraiment changer de face, la fortune allait-elle se rallier enfin à nos drapeaux, grâce à l'intervention de ce personnage fabuleux, qu'escortaient tant de récits chargés de promesses pour l'avenir ? N'ayant fait qu'entrevoir sa mince silhouette équestre, à des croisements de route, nous l'imaginions tour à tour en

Cliché Manuel.

GÉNÉRAL MANGIN.

« lieutenant du premier peloton », chargeant les guerriers de l'Almamy ; en compagnon de Marchand, explorant la brousse pleine d'embûches ; plus près de nous, traversant le bled marocain, se forçant un passage jusqu'à Marrakech, « la ville inconnue ». Cela formait, sous notre crâne, un pêle-mêle de visions héroïques...

Tout à coup, IL parut en personne, celui que nous attendions ! Il parut à pied, en petite tenue, la légion d'honneur au col Il s'arrêta un instant après avoir franchi la grille. Tout ce qui se trouvait dans la cour s'était mis au garde à vous. Il promena sur les figures nouvelles ce regard d'aigle qu'on ne peut oublier, esquissa un singulier petit sourire, amical et impérieux à la fois, qu voulait dire : « Bonjour, mes amis ; vous êtes là. C'est bien. A parti de maintenant, je compte sur vous... mais vous devrez aussi compter avec moi. » Dans un seul coup d'œil, il prenait possession de nous.

Puis, à pas tranquilles, la main au képi pour répondre à notre salut, il traversa la cour et rentra dans la maison.

Un silence impressionnant régna... se prolongea un bon moment.

Tous, nous nous étions sentis jetés en présence d'un Maître. Nous étions tous sûrs à présent qu'à partir de là nous serions *commandés*. Cette impression courut, gagna, se répandit de proche en proche, se propagea, traînée de poudre, éclair, fulgurante révélation, dans la troupe et parmi les officiers. On en retrouve la trace sur les journaux de marche, carnets de route, correspondances datées. Une de ces intuitions qui sillonnent les foules et ne les trompent pas avait averti tout le monde. Les événements qui suivirent en démontrèrent l'exactitude.

* * *

Je me suis fixé en Alsace au lendemain de l'Armistice. Et, depuis, j'ai gardé toujours au-dessus de mon bureau deux images :

Une gravure ancienne (Jac. Lubin, sculp.) représentant le vainqueur de Turckheim, le vicomte de Turenne ;

Un portrait moderne, celui du général Mangin, mon chef pendant la guerre, l'un des plus rudes artisans de cette victoire que les politiciens ne lui ont pas permis d'achever, et qu'ils sont en train de détruire complètement.

C'est vrai : « le boulet de la victoire » ne sera bientôt plus qu'un souvenir ! Mes yeux se lèvent vers la photo, voilée d'un crêpe le 12 mai. « LUI, du moins, ne verra plus la ruine définitive de l'œuvre à laquelle il avait voué toute son existence... »

Amère consolation ! Qui m'eût prédit que j'en arriverais là, en ce jour du printemps de 1919 où je suspendis à mon mur les mâles effigies de ces deux grands soldats de la France sur le Rhin ?

L'avenir paraissait alors riche encore de possibilités favorables, malgré la déception d'une paix prématurée, malgré les pièges, les trahisons déjà flairées partout dans l'ombre, malgré surtout les incroyables lacunes et les absurdités criminelles du Traité de Versailles (1). Les Français avaient reconquis sur les champs de bataille et dans les tranchées la notion de leur valeur, la confiance en leurs destins. Les difficultés de la tâche à entreprendre et à mener à bien, l'hostilité ouverte ou sournoise des alliés d'hier et des ennemis de toujours, nul ne se les dissimulait. Pourtant, il suffisait de rester « unis comme au front » et de *vouloir*. Les combattants de Verdun se sentaient de taille à regarder en face les réalités les plus âpres. Il faudrait lutter ? Soit, on en avait pris ou repris l'habitude, depuis cinq ans. Et cela n'était pas pour effrayer. « Qui terra a, guerre a. » L'expérience venait de restaurer avec quelques autres, cette antique maxime paysanne, cette vérité élémentaire, accessible au bon sens le plus rustique, trop longtemps obscurcie par les nuées démocratiques. On avait rappris que toute possession veut être défendue. De viriles traditions s'étaient renouées pardessus des siècles de bobards : Mangin à Mayence continuait Turenne à Turckheim.

En fondant mon jeune foyer sur le sol de la Province rédimée, je plaçais, par la pensée, toute mon action dans ce pays sous le patronage idéal des deux grands hommes élus pour guides et protecteurs. Je ne la souhaitais point bruyante, cette action, mais dans sa sphère modeste persévérante, insidieuse, au meilleur sens du mot, féconde.

— « Puissiez-vous l'approuver toujours », disait mon invocation mentale. « Turenne ! Mangin ! remparts de nos marches de l'Est, instruits à fond, l'un et l'autre, de la Politique rhénane, pénétrés de son importance, vous avez combattu pour mener — ou pour ramener — notre frontière au cours du fleuve ; pour, sur ses rives, étendre notre influence, faire rayonner notre génie, *faire respecter*

(1) Une machine infernale à retardement dressée contre la France par ses mortels ennemis : l'hypocrisie puritaine, le mercantilisme anglo-saxon, la perfidie juive, la stupidité démocratique. Un monument d'ignominie et d'imbécillité fait pour perpétuer les haines dont la coalition détruira notre pays. Le vent semé pour récolter la tempête. (Réponse à l'enquête de Maurice d'Harthoy, *Matin*, du 14 décembre 1922.)

notre force ! Ici gît le nœud du problème. Turenne, Mangin ! que votre leçon me serve. Préservez-moi des illusions amollissantes et des sophismes endormeurs. C'est votre épée qui nous a donné, gardé, rendu l'Alsace. C'est votre épée seule qui peut la défendre ! »

En 1919, je le répète, il était aisé de méditer avec assurance sur ce thème dur et salubre. L'épée était en bonnes mains. Et celui qui tenait l'épée était en belle place, logé dans le palais du Grand Duc de Hesse. Une besogne digne de ses talents s'offrait à lui : il s'y était attelé tout de suite, hardiment, habilement. Jacques Bainville l'a noté : il avait saisi d'emblée que la seule politique applicable en Rhénanie était celle des Allemagnes — et de nos rois. Mais il n'hésitait point à appeler à la rescousse, facteur sentimental, les souvenirs de la Révolution, réunissant dans une étonnante synthèse constructive les méthodes de l'ancien régime et l'évocation des « grands ancêtres ».

En quelques mois, il obtenait des résultats impressionnants. Matés ou conquis, les Rhénans se tâtaient. D'anciennes amitiés rajeunies se reprenaient à refleurir sur les tuteurs traditionnels présentés aux bonnes volontés par la main du vainqueur.

Des dévouements s'affirmaient dont on n'a pas le droit de douter, puisque l'idée de l'autonomie a eu ses martyrs.

A l'étalage des libraires allemands, la photo du général voisinait avec des reliques exhumées, des cocardes ou des estampes du temps de Jean Bon Saint-André.

Quel civil, quel parlementaire, quel Jonnart et quel Maringer eussent travaillé une matière aussi délicate avec la même adresse, la même efficacité, le même bonheur ? Nos administrateurs professionnels ont donné leur mesure dans la Sarre, en Alsace, partout. Ils peuvent toujours s'aligner contre un Galliéni, un Lyautey, un Weygand, un Mangin... Aussi, gare à ces militaires trop intelli-

Liqueur du Canigou
de l'Abbaye de St Martin du Canigou
AGRÉABLE, TONIQVE & DIGESTIVE

(Voir page 333)

gents qui se permettent d'en remontrer sur leur propre terrain aux ânes bâtés et aux impuissants bouffis avec lesquels la République fabrique ses « Hauts Commissaires ». On vous les saque, on vous leur fend l'oreille, on vous leur casse les reins, et plus vite que ça ! Tel fut le sort de celui-ci.

* * *

Le rapprochement que j'établis entre Mangin et Turenne n'est pas purement arbitraire. Il repose sur de nombreuses similitudes de tempérament et de caractère.

Par l'étendue de leurs connaissances (qui leur donnait, parmi le tumulte du camp, figure d'intellectuels guerriers), comme par leur souci de ménager le sang de leurs soldats, les deux capitaines se ressemblaient.

Mangin avait approfondi la vie, les campagnes, les œuvres de son illustre devancier, Il aimait le citer, invoquer son exemple.

Un chef de bataillon lui rapportait un soir les réflexions, surprises par hasard, d'un humble poilu béarnais soutenant à un camarade que « la tactique du Boucher était encore la moins meurtrière ».

Le général écoute, plus attentif qu'il ne tenait à le laisser paraître, puis trace sur un calepin emprunté à son interlocuteur, ces lignes :

« On dit qu'il expose ses troupes, il les ménage en réduisant la durée des périls par la vigueur de l'attaque. »

Il avait quelque chose, aussi, de Du Guesclin. Même stature, même visage, et beaucoup d'une certaine laideur, expressive, puissante, dont on pourrait dire avec Shakespeare *Fair is foul and foul is fair* ! N'oublions pas son immense popularité, que les plus venimeuses attaques ont plutôt servi que desservi. Lorsque les embusqués, les pleutres, les traîtres et les painlevés lui retirent son commandement après l'offensive d'avril 1917, il décide de s'engager comme simple soldat. Et tous ceux qui le connaissaient sont convaincus qu'il mettra ce projet, cette résolution à exécution sans une seconde d'hésitation. De tels gestes, son mépris de la mort, la haîne des Allemands et de leurs amis lui faisaient une auréole. S'il avait fallu filer pour acquitter sa rançon, pas une femme dans le royaume de France, sachant manier quenouille ou fuseau, ne se fût soustraite à cette tâche sainte... Et le succès des souscriptions ouvertes depuis qu'il n'est plus pour assurer l'éducation de ses

enfants montre que son culte est toujours fervent. Tous les gens de cœur admiraient ce preux, en vain la hargne et la hurle s'évertuaient contre lui... Le même individu qui, biffin dans la tranchée, maudissait « le boucher », en disait pis que pendre, le nommait « massacreur » et « buveur de sang », se redresse aujourd'hui pour proclamer avec fierté : « J'étais de l'Armée Mangin ! »

Enfin, par certains côtés de sa nature une et pourtant multiple, il évoquait un de ces personnages de la Renaissance Italienne — je parle de celle de la belle époque, seconde moitié du XV^e^ siècle. Ame de condottiere et d'artiste, magnifique et fastueux, téméraire et méditatif, aimant une vie ardente, cherchant l'aventure, la domination, méprisant la mort. Quel sculpteur de génie coulera dans le bronze sa statue équestre, réplique au XX^e^ siècle de celle du Colleone ? Quel Pisanello burinera ses traits rigides dans l'airain d'une médaille immortelle ?

* * *

— Les passerelles seront jetées cette nuit ou vous serez cassé demain !

J'ai encore dans l'oreille cette phrase qu'il proférait sans élever le ton, certain jour, à Roucy, après une discussion de trois quarts d'heure avec le Commandant d'une compagnie de Pontonniers. Celui-ci s'obstinait, ergotait, se débattait comme un beau diable, essayait de démontrer qu'on exigeait de lui l'impossible, des ponts, des passerelles, je ne sais plus combien, à lancer en une nuit, pardessus l'Aisne débordée et ses petits affluents, à quelques centaines de mètres des postes d'écoute ennemis. Pendant trois quarts d'heure, patiemment et sans dévier d'une ligne, Mangin avait entendu, rétorqué ses objections, retourné ses arguments, répondu à ses raisons, opposé les siennes à celles de son interlocuteur. Enfin, constatant un entêtement opaque et irréductible, il venait de résumer ses instructions, nettes, formelles, désignant des points sur la carte : « C'est ici, là, et là qu'à l'aube de demain l'infanterie franchira

Les dentifrices " Les Bons Pères "

évitent le déchaussement des dents ; *raffermissent* les gencives, ne les font pas saigner ; *procurent* une sensation de bien-être après l'usage.

(Voir page 171)

les ruisseaux, la rivière. Vous avez bien compris ? Je mets tel matériel, tel personnel à votre disposition... »

Puis, redressé, très net :

— Maintenant, exécution.

Et, pour congédier, pour conclure, la formule lapidaire que j'ai rapportée plus haut.

L'officier, subjugué, salua, tourna les talons et sortit. Les passerelles, bien entendu, furent établies à l'heure dite.

Et comme l'opération comportait de gros risques — le général s'était moins que personne leurré à ce sujet — il manifesta sa satisfaction de la façon dont elle avait été conduite en bombardant de citations les pontonniers, leur chef en tête.

— Croyez-vous que des Français bien nés, instinctifs amants de la gloire, n'étaient pas fiers, l'alerte passée, d'appartenir à un tel entraîneur, d'être commandés par un pareil soldat ? Ils pestaient tout d'abord contre ses exigences, son inhumanité ; mais ils lui savaient gré ensuite de les avoir élevés à leurs propres yeux, grandis dans leur propre estime ; de leur avoir montré qu'ils étaient de taille à mener à bien des entreprises dont eux-mêmes ne se jugaient pas capables. L'honneur est un levier puissant que ce vrai psychologue savait manier. C'est pour de telles fins, pour soulever au-dessus d'eux-mêmes de braves types très « moyens », pour en tirer le maximum, pour en extraire toute la faculté d'héroïsme, qu'ils recèlent à leur insu, que la parole a été donnée à un Mangin.

* * *

Si ce qui précède *vaut* pour les œuvres « parlées » du Général Mangin, ce n'est pas moins valable pour ses œuvres écrites. Dans ce domaine, rien ne peut rivaliser avec les « proclamations » jaillies de sa plume un soir de combat, dans le prolongement direct de la bataille pour définir aux yeux de tous les résultats de la journée, exalter l'effort accompli, glorifier les morts, stimuler les survivants.

Ce genre (dirai-je : littéraire ?) a ses lois et ses modèles. On ne se hasardera point trop en soutenant que Mangin, en plus d'une rencontre, a égalé sinon dépassé les plus illustres de ses devanciers. Faites la part de certains poncifs inévitables. Ce qui surnage reste encore splendide, tout animé d'un souffle épique.

Ces fougueuses improvisations jaillissaient de sa tête, brûlantes, armées de pied en cap. Il les couchait telles sur le papier, que sa large écriture sabrait alors sans pitié... sans retouches. J'ai eu la

bonne fortune de happer un jour, au vol, une de ces pages qu'il avait froissée et jetée au loin après sa reproduction par les dactylographes. C'était en 1916, quelques jours avant Pâques ; la division venait de séjourner trois semaines dans la fournaise de Verdun, et de reprendre les bois de la Caillette : aux « revenants », qu'il emmenait au grand repos près de Stainville, ou qu'il expédiait en permission par fournées massives, il donnait à savourer ce jet de lave où brasillent les flammes du combat :

Soldats de la 5e division !

Vous vous êtes jetés dans la bataille de Verdun à corps perdu et vous avez remporté de brillants succès, fertiles en résultats importants.

Les tirs de l'artillerie allemande, d'une violence inégalée jusqu'à ce jour, n'ont pas eu raison de votre indomptable ténacité, pas plus que les torpilles et les lance-flammes. Chaque fois que l'ennemi a pénétré dans vos tranchées, vous lui avez sauté à la gorge et vous l'avez honteusement chassé. Vous n'avez pas perdu un pouce de terrain.

Bien plus, avec le même courage qu'à Neuville-Saint-Vaast, vous avez attaqué, près des tranchées, fait des prisonniers, reconquis des positions. Et vous avez ouvert ainsi une période nouvelle dans la Grande Bataille. Vos frères d'armes avaient arrêté l'envahisseur ; vous, vous l'avez repoussé.

Nos chefs vous félicitent. Je vous remercie. La France vous admire.

Vous allez reformer vos rangs éclaircis. Beaucoup d'entre vous iront porter au sein de leur famille l'ardeur guerrière et la soif de vengeance qui les animent. Mais il n'est point de repos pour les Français tant que le sauvage ennemi foule le sol sacré de la Patrie, point de paix pour le monde tant que le monstre du militarisme prussien n'est pas abattu.

Donc vous vous préparerez à de nouveaux combats où vous apporterez la certitude absolue de votre supériorité sur l'ennemi que vous avez vu si souvent fuir ou lever les bras devant vos baïonnettes et vos grenades. Vous en êtes sûrs, maintenant : tout Allemand qui pénètre dans une tranchée de la 5e division est mort ou prisonnier. Toute position méthodiquement attaquée par la 5e division est une position prise.

Vous marchez sous l'aile de la Victoire !

— Des ruisseaux de sang, embrasés par les reflets des incendies et les lueurs des éclatements coulent derrière chacun de ces mots.

Imprimé, cela ressemble à n'importe quelle rhétorique ; mais quand on pense aux terribles réalités que ces phrases recouvrent, au charnier sur lequel elles s'épanouissent, on est saisi de crainte et de respect. Non, non ! ce n'est pas là de la littérature. C'est un appel tragique lancé à ses enfants par le chef qui s'expose comme eux, à côté d'eux ; c'est l'expression d'une tension désespérée de tout son être pour se surmonter lui-même et pour galvaniser par la parole et par l'exemple ceux de qui les yeux sont fixés sur lui ; c'est une voix prêtée à la patrie pantelante dont la chair est à nu, pour que malgré la souffrance, malgré la boue, le fer, le feu, les blessures et la mort, chacun trouve le courage de continuer à s'immoler pour vous ; c'est une pathétique, une irrésistible adjuration qui convie les mâles au cœur fort à plus d'abnégation encore, à un renoncement total.

De par les circonstances de temps et de lieu où cette harangue est prononcée, elle échappe à la mesure commune. La langue que parle Mangin, s'adressant à ses poilus masqués et casqués, au milieu des ruines fumantes de Verdun, n'est nullement justiciable de la critique ordinaire, formelle, verbale. Il faut s'incliner, et se taire, et se garder d'intervenir dans le colloque des surhommes, en train de sauver le sol avec l'honneur, en train de faire l'Histoire... Celui qui ne comprend pas, qu'il se terre !

Les Français bien nés, eux — bon sang ne peut mentir — ne résistaient pas à cette éloquence impérieuse... pourquoi ne pas dire : impériale ? Rustres ou citadins, incultes ou lettrés, ils reconnaissaient le style de César et, frémissants, répondaient en lui lançant le salut des Légions.

« ... A Frise, dans la Somme (février 1916), le Général Mangin inspectait ses tranchées. Un soldat se lève : « Mon général », dit-il, « j'ai marché avec vous au Maroc, en 1912. Après la colonne, certains d'entre nous, marsouins, leur temps de séjour fini, rentraient en France. Vour leur avez dit adieu et votre ordre du jour ajoutait : « Soldats de ma race et de mon pays, soldats de métier comme moi... Vous avez délivré les Français de Fez et ceux de Marrakech. Ensemble nous en délivrerons d'autres ! » Il y avait là des Lorrains. Ils ont mieux compris que les camarades et n'ont pas oublié votre promesse. J'en suis un et me voilà ! » (1)

— « Me voilà ! Présent ! Présent ! Nous voilà... Tant que vous voudrez, mon général.... Tout ce que vous voudrez ! »

(1) Alfred Guignard, *Revue hebdomadaire*, 9 mai 1925.

* * *

Que de lettres touchantes j'ai lues au lendemain de sa mort!
D'un sergent d'infanterie :

J'ai lu avec les larmes aux yeux les articles nécrologiques sur notre cher Mangin... Nous qui l'avons connu dans l'action et dans l'intimité de fin août 1914 *à mi-juin* 1916 *mesurons mieux que quiconque ce que perd le Pays en perdant un tel homme... L'unanime hommage de tous les bons Français est la seule chose capable, dans un tel deuil, d'illuminer et de réchauffer un peu les cœurs de ses anciens poilus. Ce sentiment est partagé par les camarades des régiments de la* 5e *D. I. que je rencontre souvent ici (à Caen), ex-soldats du* 36, *du* 129 *qui avaient voué un culte à notre général et sont restés ses fanatiques...*

D'un Caporal du 74 :

Le grand, le fabuleux Mangin n'est plus. Il n'y a pas d'oraison funèbre qui soit à sa mesure ! Qui serait capable de comprendre, d'évoquer cette saisissante figure... Cependant rien ne manque à l'hommage dû : pas même l'odieux éreintement de l'Humanité *bavant sur son cadavre...*

D'un lieutenant :

J'ai été démoli par ce terrible coup. J'avais vu le Général le vendredi plus solide que jamais. Le samedi, il déjeunait avec des camarades. L'après-midi, il était au Concours hippique, et le soir, à 11 *heures, il était frappé...*

Le lendemain, Mme Mangin me priait de venir d'urgence, mais mon bien-aimé chef ne me reconnaissait pas...

Les obsèques furent magnifiques et touchantes au delà de toute expression.

Sur la demande de Mme Mangin, j'eus le douloureux honneur de porter derrière le cercueil de notre chef le fanion de la 5e *D. I. que j'avais enlevé de sa hampe en* 1916 *— quand il nous quitta — et que je lui avais porté en* 1919...

Je ne puis rendre mon chagrin...

D'un simple soldat :

*... en ouvrant ce matin le Journal de Rouen, j'ai lu la sinistre nouvelle. Comme tous les copains, j'ai tout d'abord pensé qu'*ils *l'avaient empoisonné... c'est un crime devant lequel ces bandits n'auraient certes pas reculé...*

Mangin mort ! Caillaux ministre ! quelles tristesses !

* * *

Ah ! s'il avait osé... ah ! s'il avait daigné... Pour museler la Révolution, pour balayer le régime absurde et abject qui suce la France, la vide, l'abrutit, la tue, nul n'était mieux désigné. Il y avait une belle partie à jouer, en 1919, avant la démobilisation complète des jeunes classes. L'Armée l'aurait suivi. Boucler le Parlement, en chasser les bavards néfastes et les traîtres avérés de la Chambre, Malvy, envoyer au poteau Painlevé, Caillaux, Briand, Berthelot, Finaly et toute la séquelle des Schrameck, des Blum et des Bloch, ce n'eût été qu'un jeu pour lui. A ce faible prix, le salut public était assuré.

Regrets stériles, à cette heure. Il nous faut recommencer à chercher autour de nous un Monck, un Mussolini ou même tout simplement un Primo de Rivera.

* * *

Il avait pourtant « la manière », ce diable d'homme ! Rappelez-vous ses meilleurs morceaux, et appliquez-les par une transposition facile aux ennemis de l'intérieur. Quelles acclamations d'un bout à l'autre du pas ! Oyez :

« Vous avez pris à la gorge le Monstre parlementaire, l'Hydre aux mille gueules baveuses et sans cesse renaissantes ;

« Vous avez gagné la bataille du Luxembourg et du Palais-Bourbon.

« Vous avez capturé six cents députés, trois cents sénateurs, plus de trente ministres et sous-ministres et une immense quantité de

SALONS DE COIFFURE
POUR DAMES & MESSIEURS
Système perfectionné pour ondulations permanentes
: : Postiches - Teinture - Manucure : :
: : : Pédicure - Massage facial, etc. : : :
11 bis boul. Haussmann
: : PARIS (9e) : :
HELTEN
: : Téléphone :
: Central 48-12 :
LES MEILLEURS PRATICIENS

chefs, sous-chefs, chefs adjoints, attachés, détachés, etc., etc., qui ne seront jamais rattachés. Ainsi s'approche l'heure de la délivrance et de la justice .. Mais vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste encore à faire, puisque le sol sacré est encore souillé par des urnes, des bulletins de vote, des comités électoraux, des sections et des sous-sections de la Ligue des Droits de l'Homme Juif et du citoyen Franc-Maçon ; par l'impur étranger que tous les ghettos d'Europe et de Palestine ont jadis vomi sur notre territoire ; puisque des milliers de Français sont encore en esclavage, administrés, jugés, toisés et enrôlés par des métèques, des fils de Boches et des Hébreux...

« Tous ces Français molestés et brimés attendent de vous leur délivrance.

« Aujourd'hui, les derniers partisans des gouvernements de honte nationale qui depuis cinquante ans se sont succédé au pouvoir se roulent, vaincus, à vos pieds, et vous promettent pour demain, si vous desserrez votre étreinte, « une bonne République », phénomène qu'on n'a jamais vu chez nous. Ils vous supplient d'oublier es abominations accumulées par eux pendant ce demi-siècle de Démocratie et de Laïque intégrales, l'expulsion des congrégations et le pillage de leurs biens, la profanation de vos églises, la confiscation des fondations pieuses, la perversion de l'âme de vos enfants, la ruine des finances et de la moralité, etc., etc....

« A leurs hypocrites ouvertures, vous répondrez par la gueule de vos canons et la pointe de vos baïonnettes. Nous ne traiterons jamais avec cette lie, cette écume, cette vermine. Après la victoire finale, qui les mettra définitivement hors d'état de nuire, nous leur dicterons nos volontés.

« Soldats de la Liberté ! En avant !! »

* * *

Sapristi ! cette prose sur les murs, et signée : Mangin ! Les culs-de-jatte auraient retrouvé des jambes pour bondir sur un fusil, sur une fourche, sur un balai, sur n'importe quoi ; et pour se ruer en compagnie des Somalis, des Annamites et des Sénégalais à la curée chaude de la Gueuse. Hallali ! Hallali ! La « ceinture rouge » de Bouillant-Voiturier, de Marcel Crachin, du Capitaine Train (de derrière) et de la citoyenne Suzanne Giraud aurait été vivement dénouée.

.....

Pourquoi faut-il, mon Dieu ! que Mangin ne soit plus !

* * *

Prodigieux Mangin ! combattant superbe, que de batailles décisives on t'a empêché de gagner depuis celle que tu devais livrer en novembre 1919 ! — C'était la suprême partie. L'Empire allemand, tombé sur les genoux, râlait sous ta botte ; tu te préparais à bondir... tu allais, Lion ! enfoncer tes griffes et tes crocs dans la proie forcée... juste à ce moment, l'Armistice, trop tôt consenti, vint l'arracher à tes pinces formidables prêtes à tout broyer...

Ce mortel contre-temps n'abat pas ton courage. Puisqu'on n'a pas voulu écraser la Bochie comme on en avait le droit, et le devoir, tu essaieras, en la divisant, de sauver dans la Paix l'essentiel de notre effort, l'avenir de notre race, les générations futures. Maints atouts sont dans tes doigts... Brutalement, on te rappelle, on te désavoue, on te blâme, on te met en pénitence tel un écolier morveux...

O Honte ! Ignominie !

Pour t'empêcher de gêner par ta seule présence, par la silencieuse réprobation que chacun devinait en toi, par le scandale de ton énergie inemployée, la bande des laquais d'Israël, des incapables et des infâmes qui présentement « gouvernent » la France, on ne savait où t'expédier...

C'est fini, à présent. Te voici au pays d'où l'on ne revient pas.

La Patrie est en deuil. Ses ennemis se réjouissent.

HENRI DUTHEIL.

LE SEDLITZ CHANTEAUD
est depuis 50 ans le laxatif, purgatif, dépuratif idéal :
Bile, Constipation, Migraine, Congestion, Rougeurs Vertiges.
Essayez-le, faites-le connaître à vos amis à qui vous rendrez service.
Toutes Pharmacies France et Etranger.
DEMANDER BROCHURE GRATUITE
54, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS

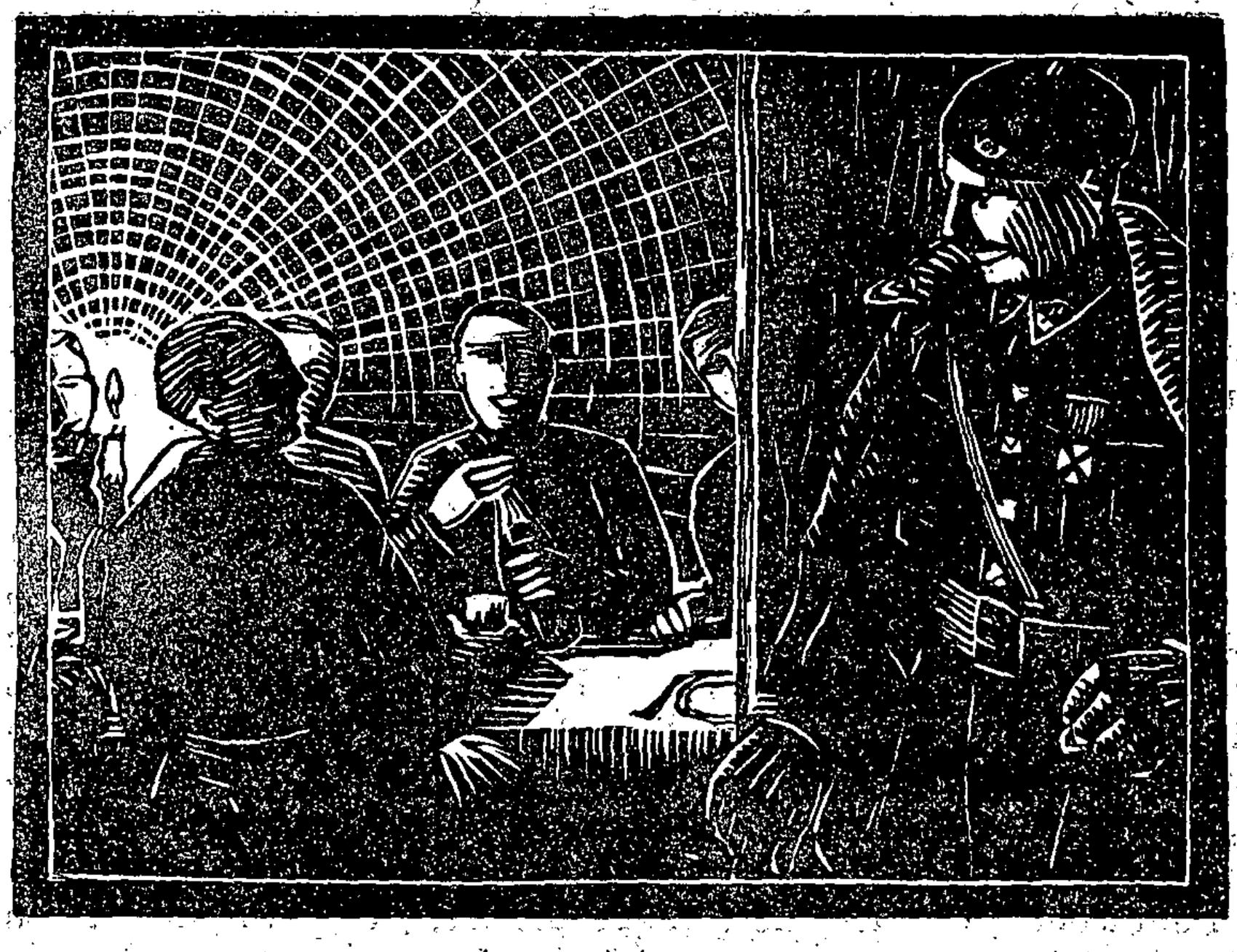

UN SOIR DE NOËL

Conte par THIERRY SANDRE

Le 24 décembre 1915, mon bataillon, descendu la veille des premières lignes après trois mauvais jours passés en avant de Souchez, se trouvait en réserve à Ablain-Saint-Nazaire. Les maisons du trop fameux village n'étaient plus depuis longtemps déjà que les fantômes d'elles-mêmes, et les charpentes des toits qui subsistaient encore avaient, au clair de lune, l'air d'étonnantes toiles d'araignées prêtes à happer l'obus dont elles crèveraient. Mais, harassés par trois jours de misère, nous pensions moins à déplorer la ruine du village qu'à nous organiser de notre mieux dans les caves préservées où nous nous croyions à l'abri. Après l'enfer de là-haut, que nous avions abandonné sans remords à nos camarades d'un autre bataillon, nous n'étions pas loin de tenir nos caves étroites pour autant de paradis suffisants. Je n'exagère pas. A cause de la Noël, les cuisines roulantes étaient arrivées dès la nuit close avec des trésors inestimables, les caporaux d'ordinaire ayant dépensé dignement les pauvres économies que les capitaines leur avaient enjoint de dilapider en douceurs de réveillon.

Dans chacune des caves où je descendais, j'interrompais moins souvent des chansons et des cris que des conversations à mi-voix. Ah ! que j'aurais aimé de m'installer au milieu de ces conversations intimes et d'y prendre ma part ! Mais un bout de galon d'argent

barrait les manches de ma capote, et, même confiants, les chasseurs auraient donné sans doute à leurs propos un tour différent. Aussi leur présentais-je des excuses plutôt que des exhortations et je les quittais à regret pour achever mon tour de ronde avant de gagner la cave du commandant, où une caisse en guise de siège m'attendait à la table de réveillon des officiers.

La nuit était tranquille. La morne bataille de toutes les heures paraissait, elle aussi, faire trêve. De rares roulements de canon vers Neuville soulignaient le calme de notre secteur. Je descendis sans hâte dans la cave du commandant. Je pressentais que je n'y trouverais pas, ou qu'elle serait autre et moins émouvante, cette chaleur d'intimité que j'avais laissée dans les caves des chasseurs de ma compagnie. Je fus accueilli par une amicale bordée de reproches.

— A l'amende ! criait-on.

J'étais en retard.

— Dépêchez-vous ! me dit le commandant, vous allez manquer le conte du *toubibe*.

— Le docteur... Oui, le toubibe nous annonçait à l'instant un conte de Noël.

Le docteur, aide-major de première classe, réserviste, et d'ailleurs israélite, affectait un vif mépris de la discipline militaire.

— Pardon, mon commandant, fit-il. Un conte de Noël, c'est beaucoup dire, d'abord parce que je ne sais pas conter, et ensuite parce que, seul juif au milieu de catholiques, de protestants et de libres penseurs, je ne me permettrais pas de vous infliger des impertinences à tout le moins déplacées. Non, parlons plutôt, si vous le voulez bien, non pas de conte, mais d'hypothèse. J'avais commencé par une question. Les réponses ne s'accordaient pas. Reprenons donc. Car de votre réponse dépend toute mon hypothèse. Voyons. Où est né Jésus ?

Les réponses ne s'accordaient pas, en effet. Les uns disaient : à Nazareth ; les autres : à Bethléem.

— Renan est pour Nazareth.

— Renan ne fait pas autorité. Les évangiles de Luc et de Matthieu nomment Bethléem.

— Mais on appelait Jésus : le Nazaréen.

— Mais il est écrit : « Et toi, Bethléem, tu seras le pays natal de celui qui doit dominer sur Israël. »

C'est le docteur qui venait de citer l'Ecriture. On le regarda. Il continua :

— En somme, la tradition, bonne ou mauvaise, est fixée sur Bethléem. Elle a comme garant le texte de deux évangiles, qui confirme une prophétie de l'Ancien Testament. Vous me cédez donc Bethléem ?

— Oui, oui.

— D'autant qu'ainsi je reste, je crois, parfaitement orthodoxe ; et puis, en matière de légendes...

— Ah non ! coupa quelqu'un. Ne traitez point de légendes ce qui pour nous est article de foi.

— Vous avez raison, répliqua le docteur poliment ; je vous prie de m'excuser. Mais où situez-vous Bethléem ?

Les réponses furent moins assurées.

— Près de Jérusalem, dit le commandant.

— Exact, affirma le docteur.

Et il précisa :

— A quelques kilomètres au sud de Jérusalem.

Puis, changeant de ton :

— Et maintenant, vous seriez bien aimables, mes chers camarades, de ne plus m'interrompre, sauf si je vous offense. Vous ne connaissez peut-être pas ce que je vais vous conter, mais je suis sûr que mon conte n'a rien qui puisse blesser personne.

Alors le docteur conta :

— De quelque religion que vous soupiez, ou que vous n'en ayez aucune, ce qui pourtant est encore une façon de croire, nul de vous n'ignore que la naissance de Jésus, comme celle de tous les dieux et de tous les grands hommes, fut marquée par un signe éclatant : une étoile nouvelle s'alluma, plus brillante que les autres, au-dessus de l'étable de Bethléem, quand vint au monde, entre le bœuf et l'âne, le Messie attendu par un monde inquiet. Tout le monde la vit. Je ne discuterai pas si Képler eut raison de pencher pour une conjonction de Jupiter et de Saturne dans la constellation des Poissons. Comme tout le monde, je crois et je veux croire qu'une étoile nouvelle et prodigieuse illumina le ciel de Jérusalem. Ce soir, où nous fêtons symboliquement cette splendeur unique, j'y veux croire plus que jamais. Je la vois, et je vois les yeux émerveillés qui se lèvent vers elle. Je vois s'animer les hommes pleins d'espérance qui la regardent, je les vois qui, peu à peu, l'un après l'autre, se mettent en marche dans la direction de Jérusalem que l'étoile indique, tous, les bergers au cœur simple et les mages savants.

« Qu'importe qu'ils soient rois, ou qu'ils ne le soient pas, ces mages qui sont venus de très loin, de Perse peut-être, ou plutôt du fond de l'Arabie, pour apporter au roi des Juifs, qui va bouleverser la terre, leurs présents incomparables, de l'or, de l'encens et de la myrrhe ? Je sais par où ils sont venus, les trois mages pieux, Balthazar, Melchior et Gaspard. Ils ont passé au sud de la mer Morte, ils sont entrés en Judée, ils ont marché vers le nord, vers l'illustre Jérusalem, vers Bethléem qui sera plus illustre. Ils ne sont pas seuls. De partout, des riches et des pauvres se sont mis en marche vers Bethléem. Les pèlerins que rien n'arrête, le regard tourné vers l'étoile, approchent d'Hébron, dépassent Hébron, montent toujours. Oui, je les vois, vous les voyez, et, ce soir, à cette heure, dans toutes les églises de la terre, des hommes et des femmes en prières les voient, et ceux qui ne croient pas savent qu'ils les verraient aussi, pour peu qu'ils en eussent le désir. L'admirable légende a conquis le monde entier.

« Or, en ce soir fameux, dans une petite ville de l'extrême sud de la tribu de Juda, non loin d'Hébron précisément, sur le chemin des rois mages et des bergers enthousiastes, dans une petite ville que certains nomment Kerioth et d'autres Carioth, ce qui revient au même, un homme s'émut de voir marcher tant d'hommes vers Bethléem.

— Qu'est-ce que cet enfant qu'ils saluent comme un roi ? se demandait Simon, homme de Carioth, ce qui se prononce en hébreu Ischcarioth. Qu'est-ce que cet enfant pour qui s'allume au ciel une étoile si brillante ?

« Il interrogeait les pèlerins qui l'invitaient à les suivre et ne s'arrêtaient point. Mais il ne les suivit pas.

« Simon était triste. Dans sa sordide maison, un enfant nouveau-né pleurait à côté d'une femme épuisée, et nul ne s'occupait de leur porter secours et d'aider l'infortuné Simon. Simon allait de la couche misérable, où agonisait la mère, au seuil de la maison que nul ne songeait à franchir. Une colère grondait sourdement en lui, la colère des malheureux qui se sentent abandonnés à leur détresse.

— Maudit sois-tu ! cria Simon vers Bethléem. Maudit sois-tu, roi fils de roi, que tous vont adorer !

« L'étoile au-dessus de Bethléem brillait, indifférente. Simon lui montra le poing.

— Maudit sois-tu, roi fils de roi !

« Le malheureux prit une pierre

et la lança de toutes ses forces dans la direction de Bethléem. Il en lança une, et puis une autre, et une autre, et une autre. Dans sa colère, il s'oubliait, se baissait, prenait une pierre et la lançait. Il se fatiguait et trouvait un âpre plaisir à se fatiguer. De toute sa rage, il lançait pierre après pierre dans la direction de Bethléem.

« Or, quand il eut lancé la trentième pierre, il tressaillit : il l'avait entendue tomber avec un bruit de métal. Curieux, il courut à l'endroit où elle était tombée. Il demeura confondu : à la place de la pierre qu'il avait lancée, il ramassa un denier. Il regarda craintivement autour de lui. Quel prodige ! Les trente pierres qu'il avait lancées étaient devenues trente deniers. En hâte, Simon les ramassa et les rapporta dans sa pauvre maison. Il ne comprenait pas. Il était à la fois effrayé et ravi. Avant de rentrer chez lui avec son étonnant trésor, il se tourna du côté de l'étoile : elle brillait toujours du même éclat.

« Simon rentra, se dirigea vers le coffre de la chambre où agonisait sa femme. Mais lorsqu'il voulut y déposer les trente deniers merveilleux, les trente deniers étaient redevenus trente pierres, et au même instant son fils, le petit Judas, poussait un cri plus aigu, car... »

Le docteur n'eut pas le temps d'achever. Une formidable explosion nous soulevait tous de nos sièges.

Nous fûmes vite dans la rue. De toutes les caves des hommes sortaient.

— Qu'y a-t-il ?

— Un avion.

Nous le cherchâmes dans le ciel sombre, comme une autre étoile. On l'entendait ronronner très haut. Il s'enfuyait. Sa bombe heureuse avait jeté bas le dernier pan de mur qui restât debout du clocher de l'église.

— Est-ce un symbole ? me demanda le commandant.

THIERRY SANDRE.

LA POLITIQUE DE LA FONTAINE

Par EUGÈNE LANGEVIN

Un tel sujet risque d'être pris pour un badinage. « La Fontaine politique », cela fera songer peut-être ceux de nos lecteurs qui tirent sur le grison à « Racine dreyfusien », matière saugrenue sur laquelle dissertait, vers 1899, un doyen de Faculté des lettres saisi par le vertige public au moment le plus aigu de l'Affaire. Or ce n'est point paradoxe que chercher un enseignement politique chez le poète de *La Cigale et la Fourmi*. La Fontaine, dans ses FABLES, distribue mainte leçon politique très précieuse. La Fontaine s'intéressait à tout ; il se surnommait Polyphile, et il remarque encore, en parlant de soi : « On peut dire que celui-ci aimait toutes choses. » La politique spécialement le passionnait. Son ami, le brillant abbé Vergier, écrivait à Mme d'Hervart :

> Je voudrais bien le voir aussi
> Dans ces charmants détours que votre parc enserre
> Parler de paix, parler de guerre,
> Changer en cent façons l'ordre de l'univers.

Dans ses fables, les marques de sa curiosité à cet égard abondent. S'il s'abandonne à songer tout éveillé, de quoi rêve-t-il, quelle félicité imaginaire l'attendrit, lorsque, comme le loup aspirant au bonheur du chien il « se forge une félicité qui le fait pleurer de tendresse » ? Il nous le dit (*La Laitière et le Pot au lait*) :

> Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi.
> Je m'écarte : je vais détrôner le sophi.
> Je suis bon roi, mon peuple m'aime.
> Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant.

Remarquons-le à cette occasion : l'intérêt à la chose publique n'a rien chez lui d'original. Notre dix-septième siècle regorge d'écrivains politiques. C'est Balzac, c'est Corneille, c'est le cardinal de Retz, c'est Bossuet, c'est aussi Racine comme l'établit victorieusement Lucien Dubech, c'est La Fontaine ; mais ce sont encore de moindres, simples beaux esprits, qu'il ne faudrait pourtant pas croire frivoles, un Voiture, un Sarrazin. Entre les odes de Malherbe, qui respirent un si ardent civisme, et le TÉLÉMAQUE, joint aux autres écrits politiques de Fénelon, se déploie une longue avenue de monuments de patriotisme, dans lesquels on trouve une curiosité

et un sens politiques tout bonnement admirables. On n'a pas alors la manie constituante du siècle de Rousseau, ni la rage démagogique du XIXe ; mais on aime profondément l'Etat ; on étudie avec indépendance d'esprit et avec cœur les conditions de la prospérité nationale, les lois de l'art de gouverner, bref la haute politique.

Autre préjugé : La Fontaine, qui évidemment a fait de la satire politique et sociale, serait un anarchiste épicurien, assez poltron, qui daubait la monarchie et le monarque, mais de biais, par apologues. Cette idée est assez reçue pour que naguère on ait fait de La Fontaine un prophète de la république, du socialisme, et de leur logique avatar le bolchevisme ; en quoi, inutile de le dire, on croyait lui faire beaucoup d'honneur, comme c'était honorer Fénelon en 1793 que d'en faire un Jacobin. Dans une célèbre institution de jeunes filles, où l'auteur des DEMI-VIERGES et celui des BLASPHÈMES enseignent la morale, M. Haraucourt a développé que les FABLES sont un bréviaire d'individualisme révolutionnaire. Inutile de réfuter une à une ces fariboles brillantes, mais faciles, d'où l'on peut pourtant retenir une once de vérité. (Cf. *Journal de l'Université des Annales*, 12 février 1908.)

La Fontaine est, non pas anarchiste, mais archiste et délibérément monarchiste, de cœur et surtout de raison.

Il n'a pas le fétichisme de la royauté : ce serait trop indigne de lui, trop indigne de son temps, qui eut une si audacieuse liberté intellectuelle. Tout monarque n'est point parfait ; tout royaume n'est pas le Paradis terrestre. La meilleure forme de gouvernement prête à mille abus, comme toutes choses en ce bas monde. La monarchie n'a rien d'une panacée universelle ; elle n'extirpe pas le péché originel du cœur de l'homme ; elle ne peut empêcher que l'inconséquence soit le propre de cet animal. La Fontaine a vingt fables pour nous mettre en garde contre pareille simplicité d'esprit, si répandue chez les républicains à l'égard de la république parce qu'elle est une « foi », un « idéal », lieu géométrique de toutes les chimères dont se repaît un cœur qui ne veut pas accepter vaillamment le réel. Mais il a quarante autres fables qui démontrent la malfaisance démocratique et la bienfaisance monarchique. Et comme elles sont sensées, profondes ! On conçoit que Jacques Bainville et Charles Maurras se proclament disciples de La Fontaine.

* * *

D'abord il ne faut pas vouloir changer l'assiette politique d'un

Etat tous les quarts de siècle, encore moins tous les quatre ans (*Les Grenouilles qui demandent un Roi*). Jupiter prononce :

Vous avez dû premièrement
Garder votre gouvernement.
Mais, ne l'ayant pas fait, il devait vous suffire
Que votre premier roi fût débonnaire et doux.
De celui-ci contentez-vous,
De peur d'en rencontrer un pire.

Les survivants de 1793 ne devaient pas lire cela sans intérêt.

Et quel pire souverain que le peuple souverain ? En est-il plus absurde ? Démocratie égale journalocratie, c'est-à-dire règne des hâbleurs et des flatteurs, qui gouvernent les prétendus gouvernants : lisez *Le Pouvoir des Fables*, d'une remarquable actualité. L'on y voit à Athènes l'orateur Démade, de matelot devenu législateur, avant d'être vendu à Philippe de Macédoine (ce fut une sorte de Marty, mais en bien moins ignominieux), parler en vain pour le salut commun, jusqu'à ce qu'il intéresse le populaire à une histoire comme le léopard du bois de Boulogne. La démocratie, c'est la ruine : elle met la tête à la place des pieds et les pieds à la place de la tête (*La tête et la queue du Serpent*).

Malheureux les Etats tombés dans (cette) erreur !

« Le pire des Etats, c'est l'Etat populaire », disait Corneille. Le peuple n'a nulle compétence, et il se les arroge toutes. Il exècre, il persécute toute supériorité (*Démocrite et les Abdéritains*). Ainsi les gens d'Abdère, dans leur ignare orgueil, tenaient pour dément le sage Démocrite.

La démocratie est gaspillarde et sa gabegie fomente la malhonnêteté (*Le Chien qui porte au cou le dîner de son Maître*). Le probe administrateur des finances publiques, quand il voit chacun happer un morceau, finit par prendre sa part.

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens.
Echevins, prévôt des marchands,
Tout fait sa main : le plus habile
Donne aux autres l'exemple, et c'est un passe-temps
De leur voir nettoyer un monceau de pistoles.
Si quelques scrupuleux, par des raisons frivoles,
Veut défendre l'argent et dit le moindre mot,
On lui fait voir qu'il n'est qu'un sot.
Il n'a pas de peine à se rendre :
C'est bientôt le premier à prendre.

Dans une autre forme politique, une fois gavé un certain cercle

CHEZ PLON

LE ROSEAU D'OR
ŒUVRES ET CHRONIQUES

Les œuvres les plus significatives des écrivains qui travaillent au redressement spirituel de notre époque

— 1 —

Jacques MARITAIN

TROIS RÉFORMATEURS
LUTHER - DESCARTES - ROUSSEAU

In-8° écu, 5.500 exemplaires numérotés sur papier d'alfa. . . **12 fr.**
100 exemplaires numérotés sur pur fil Lafuma . . . . . *Epuisé*

— 2 —

Henri GHÉON

LE COMÉDIEN ET LA GRACE
Drame

In-8° écu. 3.300 exemplaires numérotés sur alfa . . . . . **10 fr.**
100 exemplaires numérotés sur pur fil Lafuma . . . . . *Epuisé*

— 3 —

C.-F. RAMUZ

L'AMOUR DU MONDE
Roman

In-8° écu, 5.500 exemplaires numérotés sur alfa . . . . . **12 fr.**
200 exemplaires numérotés sur pur fil Lafuma . . . . . *Epuisé*

— 4 —

G.-K. CHESTERTON

SAINT FRANCOIS D'ASSISE
Traduit par ISABELLE RIVIÈRE

In-8° écu sur alfa, 5 500 exemplaires numérotés. . . . . **12 fr.**
100 exemplaires numérotés sur papier pur fil Lafuma. . . . **30 fr.**

LE ROSEAU D'OR publie chaque mois (sauf en août et en septembre), au moins un volume in-8° écu de 200 à 400 pages, sur papier d'alfa, qui est mis en vente à un prix variant de 9 à 15 francs suivant le nombre de pages. Le tirage limité est de 3.300 à 6.600 exemplaires, tous numérotés. Il est fait, en outre, à l'usage des bibliophiles, un tirage à part numéroté sur papier pur fil des papeteries Lafuma.

ABONNEMENTS

On peut s'abonner chez son libraire à une série de dix volumes sur alfa aux prix spéciaux suivants :
France et Colonies (envois recommandés). **105 fr.** ; **Étranger** (envois recommandés). **115 fr.**

Pour paraître ensuite :

Chroniques, avec le Soulier de satin (première journée), de Paul CLAUDEL, des poèmes et des essais de C.-F. RAMUZ, Jean COCTEAU. Pierre REVERDY, Max JACOB, Jacques MARITAIN, etc. — **Défense de l'Occident**, par Henri MASSIS. — **Correspondance entre Jacques Rivière et Paul Claudel.** — **Un Nouveau moyen âge**, par Nicolas BERDIAEEF.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

qui avoisine le pouvoir, le pillage cesse. En démocratie, les non-repus se renouvellent sans trêve autour de l'assiette au beurre ; la dilapidation ne peut être bornée (*Le Renard, les Mouches et le Hérisson*).

En démocratie, tout étant à tous, nul ne se sent chargé personnellement de quoi que ce soit. Il faut un chef, et qui veille (*Le Fermier, le Chien et le Renard*) :

Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille,
T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur.
Couche-toi le dernier et vois fermer ta porte.
Que si quelque affaire t'importe,
Ne la fais point par procureur.

L'Etat, c'est toi, ô chef !

Au pays des parlementeurs, beaucoup de palabres; d'action, aucune (*Conseil tenu par les Rats*). D'ailleurs un seul homme a toujours plus d'esprit qu'une assemblée (*Testament expliqué par Esope*).

Quelle sottise que l'égalitarisme ! Un homme en vaut un autre, dites-vous ? Lisez *Le Rat et l'Eléphant.*

Parmi les avantages du système monarchique, il y a l'économie. La Norvège n'est pas assez riche pour se mettre en république, avouait le républicain Nansen, il y a quelque vingt ans, quand son pays, se détachant de la Suède, avait à choisir entre les formes de l'Etat. La monarchie, fondée sur l'inégalité et la différence, ne méprise personnne qui soit à son rang et à sa place ; elle y met chacun. Elle utilise, elle mobilise le plus humble pour le bien général. (*Le Lion s'en allant en guerre.*) Mais ne nous parlez pas d'une monarchie mal sûre de son droit. « Rois, gouvernez hardiment », comme dit Bossuet. Ce n'est pas si difficile que cela. Un pouvoir fort n'est pas seulement beaucoup plus bienfaisant qu'un pouvoir faible, mais beaucoup plus agréable pour les sujets. Peut-être le vulgaire, à qui la raison est assez étrangère malheureusement, ne comprendra pas d'abord les raisons du prince ; bientôt il suivra, il approuvera. La Fontaine est pour la monarchie « à poigne ». (*Les Poissons et le Berger qui joue de la flûte.*) La royauté est de droit divin, comme l'autorité paternelle, maternelle ou patronale. Autrement dit, pour les gens qui ne peuvent ou ne veulent comprendre le français, elle est dans l'ordre des choses, ordre naturel, éternel, immuable, posé par Dieu. Si nous avons cru devoir, jusqu'ici, ne faire qu'alléguer La Fontaine sans le citer pour ne pas étendre par trop ces réflexions, renvoyant nos lecteurs à leur fablier,

donnons-nous à tout le moins le plaisir de transcrire entièrement cette admirable apologie de la royauté, *Les Membres et l'Estomac.*

Je devrais par la royauté
Avoir commencé mon ouvrage ;
A la voir par certain côté,
Messer Gaster en est l'image ;
S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
« Il faudrait, disaient-ils, sans nous, qu'il vécût d'air.
Nous suons, nous peinons comme bêtes de somme,
Et pour qui ? pour lui seul : nous n'en profitons pas.
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
Chômons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre. »
Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher.
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.
Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent :
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur ;
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur ;
Chaque membre en souffrit ; les forces se perdirent.
Par ce moyen, les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.

Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale.
Elle reçoit et donne, et la chose est égale.
Tout travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
Elle fait subsister l'artisan de ses peines,
Enrichit le marchand, gage le magistrat,
Maintient le laboureur, donne paye au soldat,
Distribue en cent lieux ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'État.
Ménénius le sut bien dire.
La Commune s'allait séparer du Sénat.
Les mécontents disaient qu'ils avaient tout l'empire.
Le pouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité,
Au lieu que tout le mal était de leur côté.
Les tributs, les impôts, les fatigues de guerre.
Le peuple hors des murs était déjà posté.
La plupart s'en allaient chercher une autre terre,
Quand Ménénius leur fit voir
Qu'ils étaient aux membres semblables,
Et par cet apologue, insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir.

Magnifique hommage où La Fontaine est le porte-voix de toute une génération. Ceux qui accédaient à l'âge d'homme vers 1660 avaient vu 1648. Ils avaient connu la Régence, presque une république. Ils savaient le prix du gouvernement personnel ; de là leur culte si chaleureux pour Louis XIV.

Ils n'ignoraient pas non plus le labeur et les difficultés du métier

de roi. Toute tête n'est pas faite pour la couronne (*Le Renard, le Singe et les Animaux*). La Fontaine est de ceux qui préféreraient cent mille livres de rente, en francs or, au redoutable honneur de régner.

* * *

Il s'est vivement intéressé à la politique étrangère. Sur cette partie, les FABLES abondent en vues d'une saisissante actualité et d'une parfaite justesse.

Foin des coalitions. Les ligues sont impuissantes, ou il leur faut l'unité de commandement. (*Le Dragon à plusieurs têtes et le Dragon à plusieurs queues.*) La Fontaine y revient pour montrer que dans une coalition le secret des opérations ne saurait être gardé, quoique ce soit un point capital. Il écrit en 1686, à propos de la Ligue d'Augsbourg déjouée par le Roi (*L'Ecrevisse et sa fille*) :

Les sages quelquefois ainsi que l'écrevisse
Marchent à reculons, tournent le dos au port.
C'est l'art des matelots ; c'est aussi l'artifice
De ceux qui pour couvrir quelque puissant effort
Envisagent un point directement contraire
Et font vers ce lieu-là courir leur adversaire.
Mon sujet est petit, cet accessoire est grand.
Je pourrais l'appliquer à certain conquérant
Qui tout seul déconcerte une ligue à cent têtes.
Ce qu'il n'entreprend pas et ce qu'il entreprend
N'est d'abord qu'un secret, puis devient des conquêtes.
En vain l'on a les yeux sur ce qu'il veut cacher :
Le torrent à la fin devient insurmontable.
Cent d'eux sont impuissants contre un seul Jupiter.
Louis et le Destin me semblent de concert....

Méfions-nous spécialement des alliances conclues dans le commun danger : elles ne corrigent pas le naturel des contractants, qui a vite repris le dessus (*Le Chat et le Rat*) :

Aucun traité
Peut-il forcer un chat à la reconnaissance ?
S'assure-t-on sur l'alliance
Qu'a faite la nécessité ?

Attention aussi aux alliances avec de trop puissants. (*Le Pot de terre et le Pot de fer. La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion.*) Cependant mieux vaut encore un puissant protecteur qu'une ligue de petits Etats (*Le Bassa et le Marchand*) :

Mieux vaut en bonne foi
S'abandonner à quelque puissant roi
Que s'appuyer de plusieurs petits princes.

Les traités ne sont pas écrits sur du diamant infrangible : ce sont des papiers faciles à chiffonner. Gardons-nous de nous endormir sur la foi de pactes avec des Etats dont la force est en train de croître ou de renaître (*La Lice et sa compagne*). La Fontaine n'est pas pour le désarmement devant un ennemi abattu mais resté puissant. Vainement vous occupez le Rhin : gare les vêpres rhénanes ! Là encore citons une fable entière (*Les Loups et les Brebis*) :

Après mille ans et plus de guerre déclarée,
Les loups firent la paix avecque les brebis.
C'était apparemment le bien des deux partis.
Car, si les loups mangeaient mainte bête égarée.
Les bergers de leur peau se faisaient maints habits.
Jamais de liberté, ni pour les pâturages,
Ni d'autre part pour les carnages :
Ils ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens.
La paix se conclut donc : on donne des otages,
Les loups, leurs louveteaux, et les brebis, leurs chiens.
L'échange en étant fait aux formes ordinaires.
Et réglé par des commissaires,
Au bout de quelque temps que messieurs les louvats
Se virent loups parfaits et friands de tuerie,
Ils vous prennent le temps que, dans la bergerie,
Messieurs les bergers n'étaient pas,
Etranglent la moitié des agneaux les plus gras,
Les emportent aux dents, dans les bois se retirent.
Ils avaient averti leurs gens secrètement.
Les chiens qui, sur la foi, reposaient sûrement,
Furent étranglés en dormant.
Cela fut sitôt fait qu'à peine ils le sentirent.
Tout fut mis en morceaux ; un seul n'en échappa.
Nous pouvons conclure de là
Qu'il faut faire aux méchants guerre continuelle.
La paix est fort bonne en soi ;
J'en conviens : mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi ?

Tout commentaire est superflu sur une telle fable, d'une actualité à faire frémir. Un seul moyen d'avoir la paix à l'Est : plus d'unité allemande (*Les Vautours et les Pigeons*) :

Tenez divisés les méchants :
La sûreté du reste de la terre
Dépend de là. Semez entre eux la guerre,
Ou vous n'aurez avec eux nulle paix.

On devait ne pas laisser croître l'Allemagne, ou bien une fois

grandie, on devait ne plus lui résister. Que de sang épargné si Napoléon III eût médité à temps la fable *Le Lion* ! Souvent les FABLES nous ramènent d'une historiette pleine d'enjouement au plus vif des questions actuelles : il est difficile de lire *Le Paysan et son Seigneur* sans songer à la farce très amère des Réparations.

D'autres textes politiques et monarchistes seraient à signaler dans La Fontaine. Plusieurs ont une opportunité saisissante. Il est toujours actuel, comme les classiques. Durant la guerre, combien de fois tel ou tel passage des grands poètes nous sont revenus à la mémoire, renouvelés, incroyablement chargés de vérité et de vie, par le spectacle que nous avions sous les yeux ! Un bombardement fini, quand enfin on remettait le nez dehors, on ne pouvait mieux se définir la joie de survivre, de marcher librement là où quelques instants plus tôt pleuvait la mort, qu'en se rappelant les vers où Virgile peint l'allégresse des Troyens foulant le champ de bataille après que soudain les Grecs ont levé le siège de leur ville :

Panduntur portae ; juvat ire et Dorica castra
Desertosque videre locos...

Et aux premiers jours de la guerre, devant les « réfugiés » :

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus....

Combien souvent nous sortaient de la mémoire des fables de La Fontaine, animées d'une vie inattendue, riches d'un beau sens que nous n'y aurions pas soupçonné ! Par exemple, dans les premières semaines, quand nos officiers aux trop voyantes parures tombaient sous les balles des bons tireurs boches, nous nous rappelions, tout saisis de l'inutile avertissement, le *Combat des Rats et des Belettes*. La Fontaine a l'éternelle jeunesse des classiques, leur inépuisable plénitude, leur perpétuelle nouveauté, leur sagesse toujours savoureuse, toujours substantielle, toujours salutaire.

Ecrits dans tel siècle, en telles conjonctures, ils valent pour tous les temps et toutes les rencontres. Telles ces superbes hauteurs qui dominent un paysage. Vous vous éloignez, et leur sommet ne cesse de vous accompagner à l'horizon, pareil mais divers selon l'heure, la saison et les mille caprices de l'atmosphère. Musset disait de La Fontaine :

C'est avec celui-là qu'il fait bon veiller.
Mettez-le sur votre oreiller,
Vous verrez se lever l'aurore.

Molière l'a prédit et j'en suis convaincu :
Bien des choses auront vécu
Quand nos enfants liront encore
Ce que le bonhomme a conté,
Fleur de sagesse et de gaîté.

Fleur de sagesse, et même de sagesse politique. Aussi la République qui ne saurait vivre si elle n'abêtissait l'électeur, a-t-elle retiré à La Fontaine la place qu'il avait naguère chez nous. Charles Maurras (*Action française*, 15 mars 1924) l'a dit dans une belle page que nous reproduirons ici en nous excusant de lui retirer une partie de la force qu'elle a dans la démonstration où elle intervient.

« Il y avait autrefois, en France, deux livres de classe, très inégalement respectables, d'une antiquité inégale, d'une popularité inégale aussi, en fait comme en droit, mais qui, à eux deux, représentaient la somme de l'esprit national. C'étaient le Catéchisme diocésain et (l'adjonction n'est pas de moi, mais de Nisard) les Fables de La Fontaine.

« Le catéchisme propageait tout l'enssentiel de la morale et de la religion; il apprenait aux bambins ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, et comment et pourquoi : le pourquoi naturel et le pourquoi surnaturel, la raison du devoir, la sanction du devoir, et ces précisions réalistes n'empêchaient pas d'entr'ouvrir à l'intention des âmes les plus fines ou peut-être, en vue des moments les plus favorables des âmes communes, le royaume supérieur de la grâce et du pur amour. Le curé de village qui enseignait ainsi la morale et la foi philosophait pour toute l'âme. Il en intéressait toutes les parties, basses, moyennes et sublimes. Ainsi agissait-il. Ainsi obtenait-il des résultats spirituels et moraux dont toute la vie de notre France témoigne. Mais l'école laïque a supprimé le Catéchisme. Elle l'a remplacé. Elle a substitué au catéchisme le manuel de morale laïque. Elle a substitué à la morale catholique ce stoïcisme germanique de Rousseau et de Kant, qu'il est bien permis d'appeler le dégoût solide et durable de la raison, l'écœurement fondamental de toute intelligence claire et de tout esprit bien constitué, le haut-le-cœur essentiel du simple bon sens, le bien pur pour le bien sec ! Le devoir de croire au devoir ! L'absolu désintéressement « sur la terre comme aux cieux » à la racine de tous les actes méritoires ! La vertu si cruellement escarpée qu'il n'y ait d'autre accès vers elle que l'hypocrisie ! Et, par bonheur, trop de pathos et de charabia pour être assimilé, même en surface, non seulement par les enfants, mais par leurs maîtres ! Au total, une fois sur dix, éducation

pervertie, neuf fois sur dix, néant d'éducation, d'où il résulte que le « petit sauvage » est inéduqué et qu'il se produit un formidable développement de criminalité dans l'enfance et dans la jeunesse.

« Il est vrai que l'école laïque ne s'est pas contentée de détourner au profit du manuel le catéchisme, elle lui a sacrifié aussi les « Fables », c'est-à-dire le répertoire exprès du bon sens national. Toute cette sagesse, toute cette malice, toute cette réflexion matoise et profonde dont les Fables généralisaient la méditation et l'application, a dû céder à des sentences utopico-chimériques, d'après lesquelles le monde se conçoit renversé sens dessus dessous.

« De là, un prodigieux abêtissement.

« Le paysan et le pâtre d'il y a septante-sept ans voyaient peut-être voler dans la nuit de Noël des angelots joufflus et des étoiles surnaturelles, mais ils savaient parfaitement à quelle catégorie particulière appartenaient ces êtres d'élite et d'exception ; ils n'en concluaient pas au bouleversement des rapports naturels ni des rapports sociaux, ils ne croyaient pas au pouvoir international d'un programme de député, et l'idée que la guerre ou tout autre fléau pût être terminé par le tribunal de Genève n'entrait pas dans leur imagination. Ni la foi ni la poésie n'y faisait de tort au bon sens.

« Il n'en est plus de même, le Manuel a mêlé le Ciel et la Terre. Les fables vraies et justes, les fables de La Fontaine qui gardaient et qui défendaient, ont cédé aux fables menteuses et niaises, aux fables qui livrent et trahissent, les fables de Léon Bourgeois et d'Edouard Herriot. Et le pis est que ce malheur n'est pas comme pourrait le croire l'historien de l'an III mille, un résultat involontaire et insconscient d'une aveugle dégénérescence des races. Il est voulu. Il est visé. Il est systématiquemnt poursuivi. Nous payons pour qu'il soit atteint. Une part de nos contributions annuelles est portée à l'Etat pour que, à chaque petit Français qui atteint l'âge d'aller à l'école, des sommes soient versées, des frais soient faits pour lui ôter des mains le Catéchisme, lui rendre les *Fables* suspectes et lui imposer, avec toutes les marques et estampilles de l'Etat, le petit Manuel stupide qui lui enseignera de véritables billevesées sur la nature essentielle du bien et du mal ! »

La Fontaine est trop peu républicain ; il est trop monarchiste. A un congrès de l'enseignement secondaire, vers 1910, l'un des trois Reinach (je ne sais plus lequel) demandait que la place faite à nos incomparables auteurs du XVII^e^ siècle, qui déjà allait diminuant dans les programmes scolaires, fût encore rétrécie. Il importe, disait-il, qu'ils n'aient pas tant de part dans l'éducation de nos

adolescents : ils les disposent à devenir « des chrétiens et des sujets ». Sujet, cela va de soi, exprimait dans la bouche de ce Juif, quelque chose de honteux, comme chrétien, alors que la sujétion acceptée est la plus noble vertu du monde. Mais sa haine de l'ordre ne le trompait pas : nos classiques développent en nous la sagesse politique comme religieuse. Lisons donc et faisons lire nos classiques, en particulier La Fontaine. Il est très digne de figurer parmi nos maîtres de politique, non certes au premier rang, mais pas au dernier.

EUGÈNE LANGEVIN.

Pour tous vos **PRODUITS ALIMENTAIRES**

Conserves de Viandes et de Légumes, Epicerie, Cafés, etc.

ADRESSEZ-VOUS TOUJOURS AUX

ÉTABLISSEMENTS LE VIGOUREUX

Robert BATAILLE

162, Route Nationale, LE HAVRE-GRAVILLE (Seine-Inférieure)

Vous aurez la certitude de ne recevoir
que des marchandises de qualité extra.

CHOCOLAT LE VIGOUREUX

CONFISERIES - CONFITURES

Expédition franco à partir de 100 francs

TÉLÉPHONE : 24 GRAVILLE **BOITE POSTALE N° 1**

DEMANDER LE TARIF GÉNÉRAL.

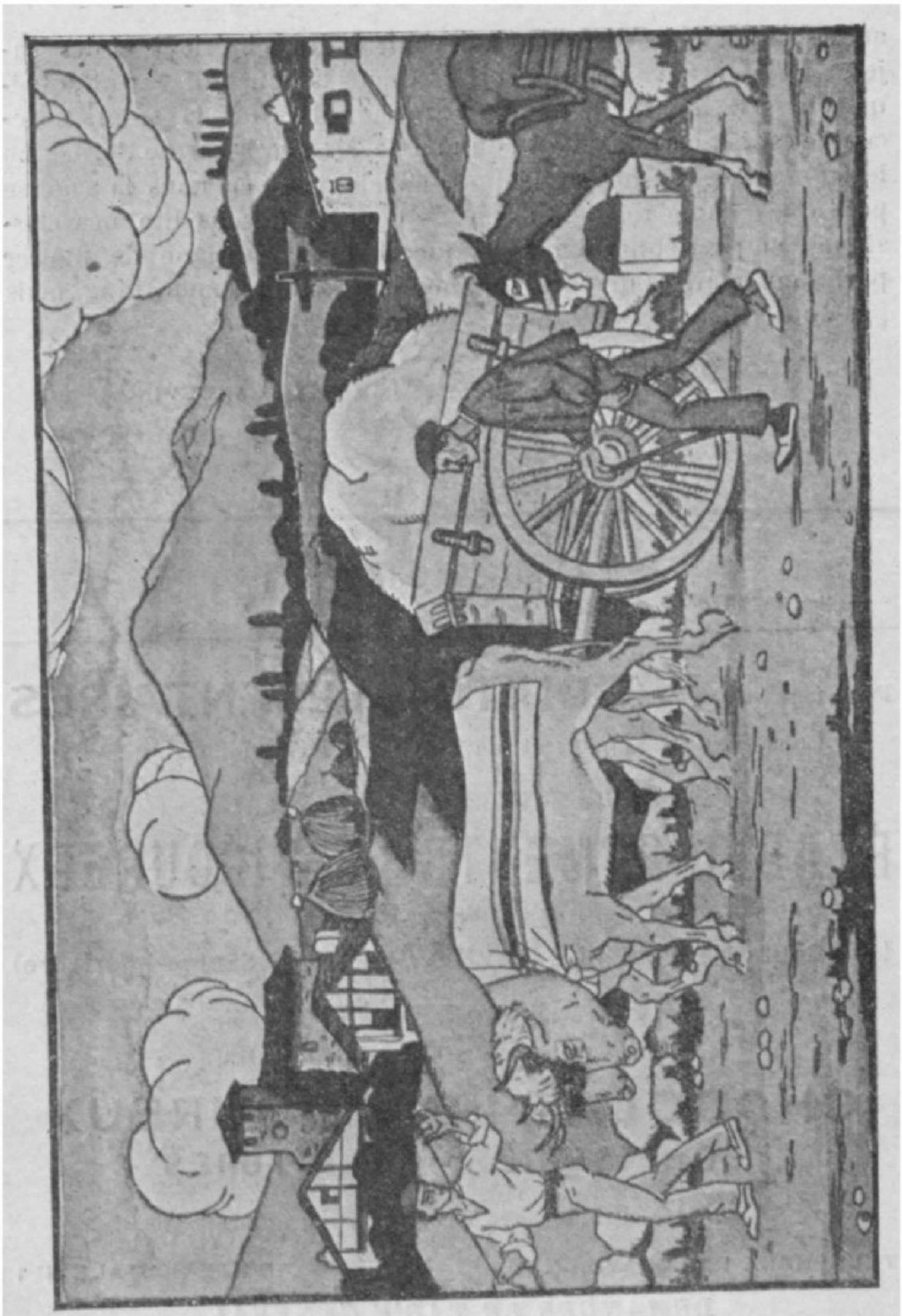

Dessin de Jacques Le Tanneur.

AU PAYS BASQUE.

EUSKALERRIA SERENA

par FRANÇOIS DUHOURCAU

O le calme et le charme des petites villes de la province basque, mi-rurales, semblables à des moines en travail aux champs !

On s'éveille, à l'aurore, au son des cloches du couvent voisin. On a dormi dans un lit vénérable dont les courtines gardent des âmes. La virginité du matin vous revêt l'esprit de candeur fraîche, comme la terre de rosée blanche. Le soleil est l'œil grand ouvert, souriant d'un vieil ami. Il fait briller les beaux tons roux des fougeraies de la montagne, le roux pareil de la tûile des toits séculaires et le blanc des maisons passées au lait de chaux. Bure, surplis, béguins : toute la ville ne serait-elle qu'un monastère ? Là-haut sur le ciel, se détachent les croix du calvaire qui la domine.

Des moineaux, dans les arbres défeuillés du jardin, chantent, gros bourgeons bruns en pleine éclosion de sonorité. Ils devancent le printemps qu'ils appellent. D'autres, comme la veille, babillent sur le bord du toit et rompent votre sommeil pour vous contraindre à jouir de l'enchantement du petit jour... Sortons. A travers l'allée, reliant les dahlias, les fils de la Vierge paraissent de vif argent. L'air humide sent la feuille morte mêlée à l'humus. Dans la rue, glissent au long des murs deux ou trois femmes revenant de la messe. L'épicier se tient sur le seuil de sa boutique ; les gosses le saluent qui vont à l'école, tartinant encore. Deux vaches ruminantes et subjuguées emplissent la porte d'une grange. Le paysan, d'un geste sûr, calme et noble, de l'aiguillon qui lui vient des Aryas primitifs, va faire sortir l'attelage pour recueillir dans la lande sa coupe de touya. Quelques chiens rôdent, reniflent, font les sales. Mais, sur les appuis des fenêtres, profitant des premiers rayons du soleil, superbes et discrets, des chats massent leur souplesse nonchalante et fourrée. Comme ils ont l'air heureux et nous regardent, ces doux petits sphinx ironiques, si voluptueusement pelotonnés ! « Pourquoi vous agiter ? semblent-ils nous dire. Songez un peu à notre bonheur, et comparez. »

Rien ne heurte la tranquillité. Il en est toujours ainsi dans la petite ville qui a pour âme le silence. Là-bas et tout près aussi, les champs déploient leurs sillons sous la bonté du ciel. Au cours de cette quiétude le tintement de l'angélus gardera son importance.

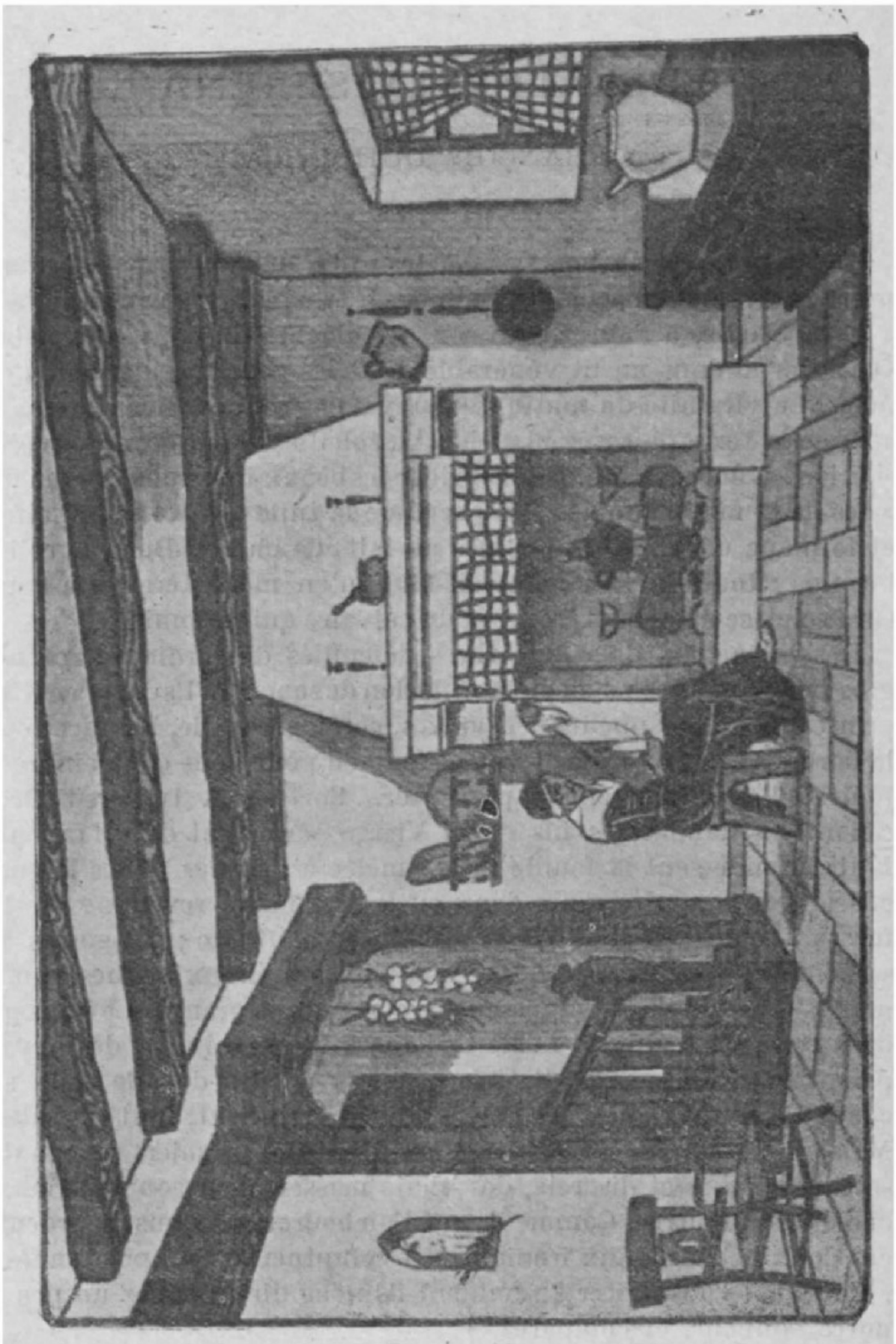

Dessin de Jacques Le Tanneur.

INTÉRIEUR BASQUE

Ah ! vivre, vivre en aimant ce que vous offre la vie; simplement ambitieux de demeurer enveloppé dans l'honneur des ancêtres ; ne désirer voir que la courbe bleue de son horizon ; être allé à la grand'ville rarement, pour enterrer une tante ou acheter un costume, lors de la première communion ; laisser en paix l'inconnaissable, l'esprit candidement fleuri d'incuriosité, pareil au courtil des nonnes bordé d'œillets blancs ; être juste et charitable, faire le bien en toutes choses, ne jamais irriter les morts qui veillent au fond de la conscience et accomplir tout ce que l'on sent qu'ils approuvent, insoucieux d'une morale subtile, avoir seulement des mœurs d'honnête homme et de paroissien fidèle qui va parfois aux vêpres ; éviter les soucis médiocres, accepter toutefois d'être maire pour rendre service aux braves gens, en écartant le mastroquet « socio » ; épouser la fille d'un propriétaire ami de votre famille et qui, semblait-il, vous était destinée dès sa naissance ; se garder des lourdes gaîtés, mais savoir vider joyeusement, avec ses compagnons, une bouteille de vieil Prouléguy, même plusieurs, au retour de la palombière ou du fronton ; aimer vigoureusement la terre, car dans l'amour du sol s'enracinent les plus robustes vertus ; goûter la seule poésie qui s'évapore de la glèbe quand, avec votre chien, vous parcourez les guérets, au crépuscule du matin ou du soir, et ne désirer lire que les hexamètres des champs : les sillons qui apprennent si le froment et le raisin seront beaux.

Il semble que l'on doive, en cette petite ville, vivre et mourir en paix : idéal, bonheur du sage. Passe ici-bas sans trouble, et de même là-bas, dans l'inconnu. Songer — sans en ressentir grand chagrin, car on est l'anneau d'une chaîne, le membre éphémère d'un corps qui demeure — songer que l'on passera, un jour, inerte, sous l'allée de cyprès, sombres Aliscamps, qui mène au cimetière, et que sur la dalle du tombeau de famille, votre nom sera inscrit à la place, aujourd'hui vide, que vous savez ; garder l'espoir, en y pensant, que la pourriture n'est pas la fin suprême.

Hélas ! félicité rustique, rêve des bons vieux temps ! Nous ne pouvons plus nous en satisfaire, mais leur vertu nous a touché le cœur, un matin d'extrême automne, dans une bourgade de l'Eustalerria. Plaisir préférable à celui que nous éprouvons en rentrant à la ville, la voiture chargée des feuillages et des fleurs cueillis au jardin de la maison des champs. Citadins, esprits modernes, allons glaner dans nos campagnes ce qui demeure de l'antique sérénité !

- François Duhourcau.

Dessin de Jacques Le Tanneur.

LA PARTIE DE PELOTE.

UN PAYS QUI SE DÉFEND

Par GEORGES PLANES

Dessin de Jacques Le Tanneur.

L'Action Française a de nombreux amis dans le Pays Basque. Je m'excuse d'une audace qui peut sembler à leurs yeux ridicule ou coupable. Je sais qu'Eskual Herria est une terre pleine de mystères, et les Basques sont convaincus que, pour déchiffrer leur âme comme pour parler leur langue, il faut avoir vu le jour quelque part entre Saint-Jean-de-Luz et Mauléon.

Les Basques n'ont pas tort.

Ils constatent avec une surprise peut-être nuancée d'orgueil et aussi d'une sage ironie, que leur pays est l'objet, depuis quelques années, de l'engouement général... Comme le flot de l'Océan bat leurs rivages, l'afflux des touristes déferle à travers leurs campagnes. Tout le long du golfe étincelant, les chalets poussent comme des champignons.

Autour des frontons où les pelotaris rivalisent d'adresse et de force ; — le long des rues de la vieille ville où défilent, derrière une statue écrasée d'ornements, des cohortes de jeunes hommes en pantalons blancs et bérets rouges qui tirent des feux de salve vers le ciel ; — devant l'estrade où des garçons aux vestes chamarrées bondissent, droits et graves, avec une telle légèreté qu'on cherche aux bas de leurs mollets ronds les ailes de Mercure ; partout où les traditions locales s'affirment, on voit des dames

aux joues trop roses et aux jupes trop courtes rouler des yeux extasiés cependant que leurs élégants compagnons hochent la tête d'admiration...

Chez les hôtes d'une saison qu'emporte une Hispano-Suiza, comme chez les voyageurs d'un jour secoués dans les autos-cars, ce n'est qu'un cri : « Que ce pays est donc beau et que nous l'aimons ! »

Quand un vieux Basque, assis devant sa cheminée, sous le jambon et la guirlande de piments rouge, recueille les échos de cet enthousiasme, je ne serais pas surpris que ce fût avec un grand haussement d'épaules.

Mais il lui serait loisible, s'il en avait le goût, de respirer un encens moins grossier...

En effet, voici une province diverse et une à la fois, avec ses coteaux bruns empanachés de chênes rabougris, ses plaines que le blé et le maïs revêtent d'un manteau d'or, ses vallées paradisiaques parsemées de maisons blanches ; les gorges où les torrents ruissellent avec fracas dans la verdure ; la barrière, enfin, de ses monts impassibles... Voici enfin un peuple qui, dans la grisaille générale, a conservé une vigoureuse originalité.

Il y avait là de quoi tenter les littérateurs et les artistes.

Ils sont venus en foule... Ils ont essayé d'exprimer le ravissement de leurs yeux ou l'étonnement de leur esprit. Eux non plus ne manquent pas de s'écrier à l'occasion et en toute sincérité sans doute : « Que ce pays est beau et que nous l'aimons ! »

Mais si vous faites l'éloge de ces Basques d'élection devant un Basque d'origine, vous verrez la figure de celui-ci esquisser le plus souvent une moue significative... Il admettra bien à la rigueur que ces « étrangers » puissent reproduire les couleurs et les lignes de ses horizons familiers ; mais quant à exprimer les sentiments qui meuvent ses compatriotes, c'est en vain qu'ils le tentent...

Bref, pour célébrer congrûment le Pays Basque, il faut être basque soi-même... ou y suppléer très exceptionnellement par un miracle d'amour et de patience.

Un Zuloaga, un Ramiro Arrué n'eurent qu'à écouter les voix de la race et à céder à leur génie.

Mais comment mon ami Jacques Le Tanneur, dont nous reproduisons ici plusieurs dessins, a-t-il fait pour réaliser si parfaitement, d'un trait fidèle et sûr, avec une observation à la fois malicieuse et tendre, quelques scènes de la vie euskarienne ?... C'est que le miracle d'amour, cet artiste l'a réalisé. Ecoutons-le parler :

« Malgré le mal qui le gagne, malgré ce qui le diminue chaque jour davantage, si j'aime encore mon pays basque c'est parce que, plus que tout autre, pied à pied, *il se défend*. Ayant en partie abandonné la côte, qui est comme le *no man's land* du front ou plutôt comme le *all men's land*, la partie sacrifiée, livrée à tous, il continue, retranché dans ses vallées, protégé par ses montagnes, à tenir tête à l'envahisseur...

« Je l'aime pour sa race fière, noble, pour sa langue rude et mystérieuse, pour son respect des traditions et des coutumes d'autrefois, pour sa foi inébranlable, pour son culte du foyer des ancêtres. J'aime prendre part à ses manifestations et à ses jeux, non pas à ceux qui sont organisés l'été, pour les étrangers et qui ne sont que des exhibitions théâtrales, mais à ses fêtes de village où bat réellement son cœur...

« J'aime suivre les processions de la Fête-Dieu dans les rues jonchées de feuillage et de pétales de roses et tapissées de draps bien blancs piqués de modestes bouquets champêtres.

« J'aime, appuyé sur mon bâton de néflier, qu'a travaillé et signé le vieil Ainciarc, parcourir la campagne... Aux automobilistes qui sillonnent nos routes, combien je préfère nos attelages de bœufs roux, parés de toile bise, coiffés de peaux de mouton et de fronteaux de cuivre frangés de laine rouge, dont la lenteur affirme la pérennité de la race et que conduit, les bras en croix sur son aiguillon, le bouvier beau comme un dieu pharaonique...

« Par les jours de tempête, j'aime, drapé dans ma cape, le béret enfoncé jusqu'aux yeux, descendre sur la plage déserte pour chercher à distinguer, parmi les mille voix de l'Océan, l'appel des lamiacs au corps de femme et pour contempler, immobile, le déferlement des lames monstrueuses... Toute la côte alors m'appartient, des lointains pignadars des Landes aux rochers escarpés de la Biscaye, et devant la nature qui se livre toute et en laquelle pleinement, entièrement je me fonds, il me semble, grain de sable parmi les grains de sable, devenir partie intégrante de notre vieille terre basque, l'Eskual Herria millénaire et impérissable. »

Une telle profession de foi vaut, n'est-ce pas, des lettres de naturalisation.

Quelques écrivains ont réussi le même prodige : se faire une âme basque. En fut-il ainsi de Pierre Loti ? J'en doute, car il était trop personnel, trop replié sur lui-même et trop peu psychologue. Mais il est sûr qu'il trouva dans sa retraite d'Ascain ou d'Hendaye certains paysages qui satisfaisaient son imagination

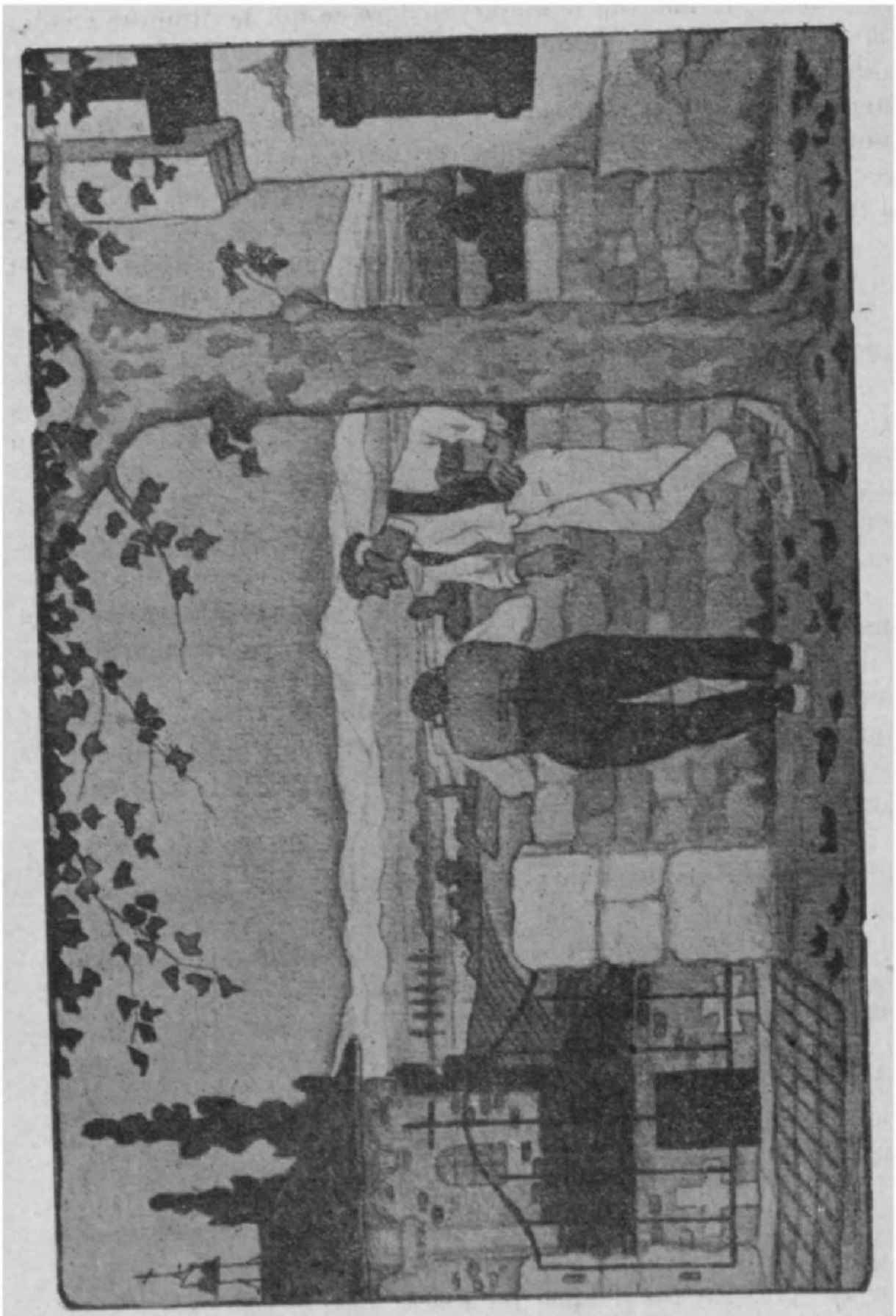

Dessin de Jacques Le Tanneur.

TERRASSE DE MAISON BASQUE.

ou correspondaient à sa mélancolie habituelle et qui lui inspirèrent de poétiques descriptions.

N'oublions pas André Lichtenberger, qui a écrit *Gorri le Forban*, et aussi ces quelques lignes que nous aimons relire :

« En quoi proprement consiste le charme du Pays basque ? Il résulte avant tout, je pense, de son unité profonde, grave et douce, et de l'harmonieuse variété en quoi elle se décompose. Il n'a rien de la violence un peu théâtrale de la Côte d'Azur. Il est fier, nuancé, discret, ne se livre complètement qu'à qui sait mériter son sourire. Ses routes blanches, ses chemins creux, ses villages aux maisons élégantes et sévères comme ses matrones, sont d'une noblesse sobre et sûre.

« Certaines nuits lunaires ont l'éclat d'un Orient bleui. Les couchers de soleil d'octobre flamboient dans la braise aveuglante ou s'alanguissent dans tous les tons indicibles de la nacre et de l'opale.

« Et les grâces des choses s'accroissent de la grâce des hommes. Si loin que remontent les siècles, entre sa mer et sa montagne, est demeurée cramponnée au sol la même race étrange, jalouse de sa langue, jalouse de son âme. »

Est-il besoin de dire que le cas de Francis Jammes est tout différent de celui des écrivains que nous venons de citer ? Le poète d'Hasparren n'est pas seulement basque de mémoire et de cœur, mais aussi d'origine, nous dit-il. Sa muse naïve et champêtre pouvait sans trébucher mêler sa voix au chant des Pastorales. Et des juges autorisés sont d'accord pour affirmer que le Mariage Basque est un fruit du terroir. Manech est bien le descendant d'une vieille famille euskarienne, le digne frère de ce *Lhuis* et de cette *Mirentchu* dont Pierre Lhande nous a conté l'histoire.

* * *

Mon but n'était point de me risquer à une entreprise qui offre des difficultés excessives... Décrire ce pays, faire la psychologie de ce peuple ? Non !

Je constate un fait : dans une France qui depuis un siècle et demi tend à l'uniformité, au nivellement, une province a sauvegardé presque intacte son originalité, a conservé des traits essentiels de sa physionomie physique et morale, s'est défendue victorieusement contre les invasions violentes et les infiltrations pacifiques. Je voudrais savoir comment cela s'est fait. Et je ne saurais prendre

de meilleur guide que le R. P. Lhande, dont j'ai déjà cité le nom [1].

En parcourant les ouvrages du savant religieux, qui est en même temps un émouvant romancier, j'ai compris que trois facteurs ont assuré le triomphe de la résistance basque.

L'Eskual-Herria est resté fidèle à sa langue, à ses traditions familiales, à sa foi religieuse.

On connaît l'ancienneté de la langue basque dont l'origine semble remonter à l'époque néolithique et qu'on est dans l'impossibilité de rattacher à aucun autre idiome.

Certains objectent que cette langue millénaire s'est manifestée stérile puisqu'il n'y a pas de littérature basque. M. Lhande répond : « La littérature basque existe ; et non pas seulement la littérature de folklore (proverbes, devinettes, chansons légères), mais la littérature proprement dite, l'expression hautement littéraire du génie lyrique ou esthétique d'un peuple, d'une race, d'une langue. La littérature française s'enorgueillit de ses chansons de geste et de ses mystères ; nous les avons aussi ;— de ses légendes poétiques : nous les avons aussi ; — de ses œuvres de prose abondante, cadencée, éclatante de période, d'harmonie et d'images : nous les avons aussi ; — de ses poèmes, de ses romans mêm., nous les avons encore ; — de son théâtre enfin, et nous l'avons, éminemment populaire et original. »

Si la littérature basque est peu connue, c'est que pendant longtemps il fut difficile de trouver des traducteurs et que tout son charme tient à une extrême simplicité, qui déroute et déçoit d'abord les étrangers...

Ce peuple est celui qui possède sans doute le plus grand nombre de poètes. « Il n'est peut-être pas un village qui ne compte un ou plusieurs improvisateurs : paysan, berger, pêcheur, bûcheron, contrebandier... Aux deux bouts de la table, à la cidrerie, ou vers la fin des repas dans un beau domaine de la montagne, ils se guettent, recherchent du regard, immobiles, graves, comme pour un défi. L'un débute, d'une voix haute, presque blanche, les traits pâlis ou contractés par l'émotion. Il chante une strophe, généralement de quatre vers... Une seconde de silence... et une voix s'élève à l'autre bout de la salle. Le second improvisateur a relevé le défi. Ils sont partis. Vous ne les arrêterez plus. » Et les observateurs attestent que rien n'égale l'intensité de communication qui s'établit entre les poètes et leurs auditeurs.

1. Consulter toute l'œuvre de M. Pierre Lhande et spécialement *Le Pays Basque à vol d'oiseau* (Gabriel Beauchesne, éditeur).

Il n'est pas beaucoup de contrées en France où le parler des ancêtres puisse donner de telles preuves de vitalité ; il n'en est pas beaucoup où il serve encore à commenter du haut de la chaire les textes sacrés ; il n'en est pas beaucoup où l'initiative épiscopale, en créant, dans les collèges et séminaires, des chaires de langue locale, ait donné un exemple que l'Université n'a pas craint de suivre.

La langue, c'est un premier lien qui rattache le présent au passé. Garder la langue de ses pères, c'est se préparer à respecter les traditions qu'ils vous ont léguées et tout spécialement celles qui concernent le Foyer.

Le culte du Foyer, voilà un des grands ressorts de l'âme basque. « Par une fiction géniale, a dit M. Berdeco, la maison paternelle, cette demeure de pierres et de planches, devient une personnalité, vivante, possédant un état civil, imposant son nom à ses habitants, leur créant des obligations souvent rigoureuses, mais en revanche assurant la pérennité et la prospérité matérielle et morale à la race abritée sous son toit. »

On peut dire ici, en fait comme en droit, que la véritable cellule sociale, c'est la famille et non l'individu. Cette conception implique l'autorité du chef de famille, du père « etcheco-yaun » ; autorité qui n'a rien de tyrannique, mais qui ressemble plutôt à une direction respectée et d'autant plus obéie qu'on la sait nécessaire et légitime.

Pour maintenir le Foyer, le père et la mère ont de tout temps choisi celui qui continuera leur œuvre. Le Play a écrit : « Les parents gardent et marient seulement près d'eux l'enfant qu'ils instituent « héritier-associé ». Les autres enfants qui veulent se marier émigrent séparément, pourvus de dots formées par la totalité des produits épargnés dans la maison-souche. » Telle est la coutume basque.

La Convention édicta l'abolition de la liberté testamentaire et prescrivit le partage égal de tous les biens entre les enfants. On connaît pour l'ensemble de la France les résultats de cette loi de mort. Mais les Basques sont les plus souples des Français. Admirons ici sans réserve... Ils réussissent, en dépit du Code, grâce à d'adroites combinaisons et à la connivence docile des intéressés, à maintenir le principe qui leur est cher et qu'ils considèrent à juste titre comme la pierre angulaire de leur Maison.

Il n'est qu'un sentiment pour rivaliser de vivacité dans l'âme basque avec le culte du foyer, c'est la foi religieuse. Est-il besoin

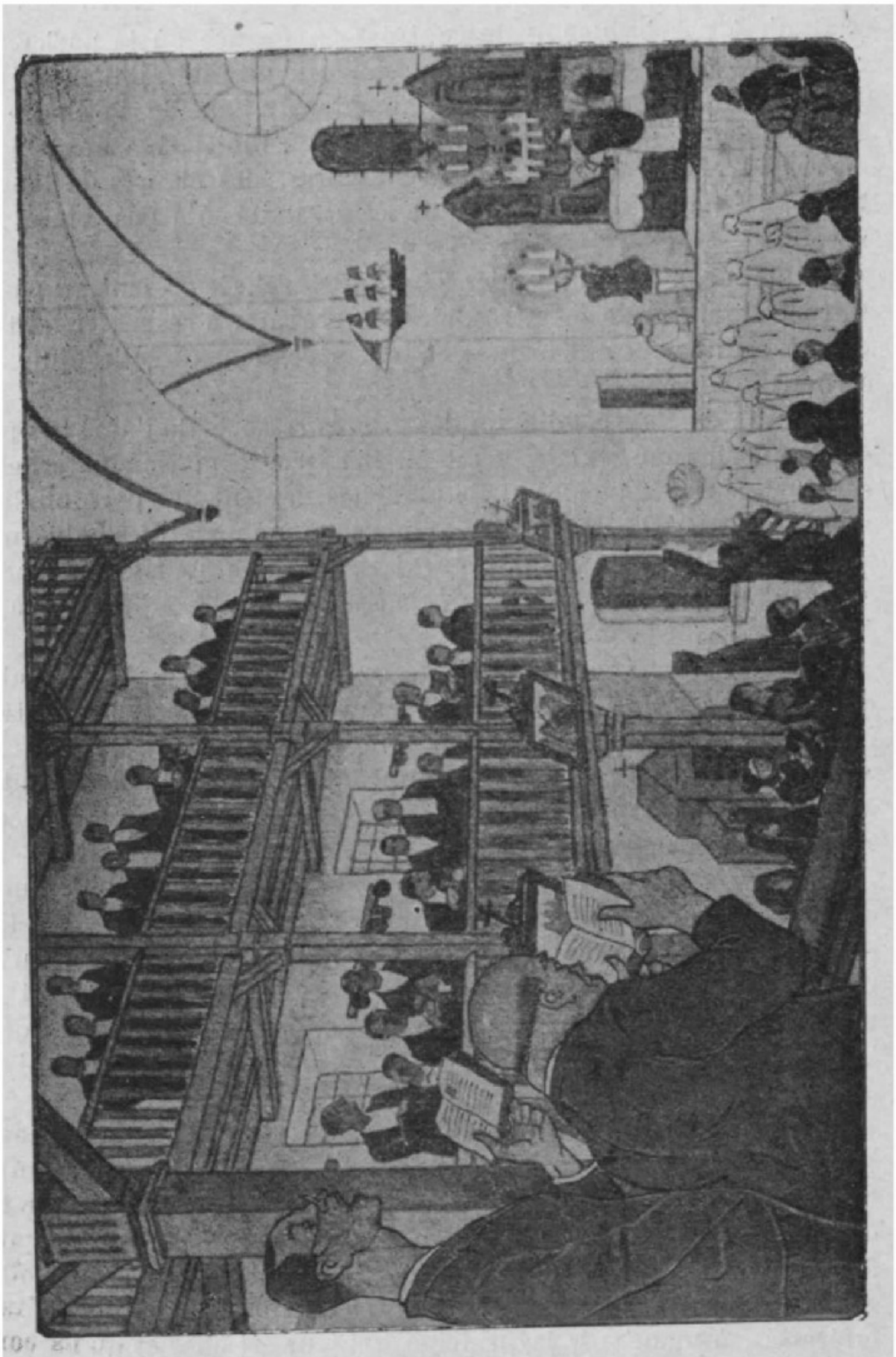

Dessin de Jacques Le Tanneur.

INTÉRIEUR D'ÉGLISE BASQUE.

d'insister sur ce point ? Il suffit d'avoir assisté à une messe dans une église quelconque de Labourd, de la Soule ou de la Basse-Navarre. Eglise modeste, en général, mais curieuse à voir avec son autel très élevé entouré de colonnes torses, de boiseries dorées et de statues où l'influence du goût espagnol se manifeste un peu trop. La nef est entourée de galeries de bois où les hommes se serrent coude à coude, le béret ou le chapelet à la main. Tout le bas est réservé aux femmes dont le visage est à demi voilé par la gracieuse et pudique mantille noire... Qui ne se sentirait ému en entendant les voix frustes de ces paysans et de ces marins clamer le *Credo*, ou le chœur des jeunes filles détailler les couplets d'un cantique basque dont toute l'assistance reprend le refrain ? Alors on sent jusqu'à l'évidence que ce peuple a conservé une communauté de sentiments et de pensées. Nous qui appartenons souvent à des régions où sévit la Discorde, fille de l'idéologie révolutionnaire et des luttes politiques, nous comprenons le bienfait de cette amitié : c'est dans la Foi catholique et par elle que les Basques restent unis.

Fidélité à la Langue, aux traditions familiales, à la foi des ancêtres, voilà la triple armure qui a défendu l'âme basque. Voilà le secret de sa Victoire !

On en connaît les conséquences.

Cette race reste saine, moralement et physiquement ; cette province est de celles qui, avec la Bretagne et les Flandres, comprend le plus de familles nombreuses ; une des dernières aussi à continuer la lignée de nos hardis émigrants et colonisateurs de jadis.

Tout ce qui précède n'autorise-t-il pas à donner le Pays basque en exemple au reste de la France ?

Je sais bien qu'on fait une objection : un aimable artiste, apprenant que l'*Almanach de l'A. F.* chanterait la gloire du Pays basque, m'a dit : « Mais vous ignorez donc que les Basques sont très particularistes et qu'ils ont l'âme républicaine ?... »

Oui, nous savons que l'Euskarie a soif d'indépendance et a longtemps lutté pour maintenir ses « fors ». Mais « un César avec des fueros », c'est précisément une définition de la Monarchie de demain qui figurait déjà dans l'Enquête de Charles Maurras... Pour accomplir ou maintenir l'unité nationale, nos Rois ont dû parfois bander les rênes du pouvoir central. Mais Maurras a démontré — et nul ne l'a réfuté — que la Monarchie seule peut s'accommoder des libertés régionales, comme des libertés

professionnelles, alors qu'un gouvernement républicain ne peut, sans se suicider, décentraliser...

Aussi, quand sonnera l'heure, les Basques ne seront-ils pas les derniers à acclamer le Roi de France, protecteur des Républiques françaises.

GEORGES PLANES.

UN ESSAI NE VOUS COUTERA RIEN !

Pour Prouver *que la*

TISANE CISBEY

est le véritable remède de la

CONSTIPATION

des MAUX d'ESTOMAC et de REINS, des MIGRAINES, BOUTONS, ROUGEURS et tous Vices du Sang,

UNE BOITE ECHANTILLON POUR 4 TASSES

est offerte gratuitement

à tous les lecteurs qui en feront la demande à la

Pharmacie Rationnelle, 4, Faub. Poissonnière, Paris

Reg. Com. Seine 54 394

La Grande Boite toutes pharmacies : 2 fr. 50 Franco 2 75

LA JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE EN 1925

par ABEL MANOUVRIEZ

I. L'ASSASSINAT DE PHILIPPE DAUDET.

Le non-lieu aux assassins.

La seconde instruction ouverte, le 12 février 1925, sur plainte avec constitution de partie civile de Léon Daudet contre Marlier, Lannes, Delange, Colombo, le Flaoutter et Gruffy, instruction qui fut confiée au conseiller Laugier, a été close, le 30 juillet, par une ordonnance de non-lieu, signée de M. Paul André, premier président de la Cour d'appel de Paris [1].

« Vu la procédure, etc...; vu le réquisitoire écrit de M. le Procureur général en date du 27 juillet 1925, dit ce papier ; attendu que l'inculpation d'homicide volontaire n'est nullement justifiée, *la mort de Philippe Daudet étant le résultat d'un suicide* ; que les autres inculpations ne sont pas établies ; vu les articles 484 et 128 du Code d'instruction criminelle ; Déclarons qu'il n'y a pas lieu de suivre contre les susnommés et que les frais seront supportés par la partie civile. »

Pataugeant dans les mensonges, les faux témoignages et les contradictions des coupables et de leurs complices, transformant leurs hermines en éponges, les plus hauts magistrats de la Cour d'appel se sont empressés, à plat ventre, d'étancher les flaques du sang innocent qui ruissela de l'antre du sinistre Le Flaoutter aux coussins du taxi de Bajot et aux dalles de Lariboisière.

Mais ils n'ont pu en effacer les traces sur la figure des assassins.

Ils ont pu écrire — le papier souffre tout — que l'inculpation n'était pas « justifiée » et que la mort de Philippe Daudet était le résultat d'un suicide. Ils n'ont pas pu le démontrer, parce que la

1. Un pourvoi en cassation formé par Léon Daudet contre l'ordonnance de non-lieu a été rejeté, le 7 septembre dernier.

M. Paul André a été nommé huit jours après, le 15 septembre, premier président de la Cour de Cassation. Le prix du sang...

Au moment où nous mettons sous presse, la justice républicaine consomme un nouveau forfait : le 14 novembre 1925, Léon Daudet est condamné à cinq mois de prison par la Cour d'Assises de la Seine.

PHILIPPE DAUDET.

démonstration inverse avait été faite irréfutablement devant M. Laugier par Léon Daudet et par Me de Roux.

C'est cette démonstration, dont les éléments se sont groupés peu à peu et ont fini par constituer un faisceau formidable, que nous allons reprendre brièvement, au point où nous l'avons laissée dans le numéro de l'almanach de l'an dernier.

La thèse du non-lieu.

Le non-lieu (on l'a su depuis par des passages du réquisitoire publiés dans l'*Œuvre*, du gros T...) se fonde exclusivement :

1° Sur le témoignage du chauffeur Bajot.

2° Sur les résultats de l'expertise.

3° Sur une certaine interprétation (!) des témoignages Lhuissier, Brune et Manhaval.

Or, 1° le chauffeur Bajot a varié du tout au tout dans ses témoignages de la première heure. Après avoir commencé par être très affirmatif dans ses dires, il a fini, dans une lettre au juge Barnaud, en mars 1924, par ne plus parler que de sa *conviction* du suicide, et non plus de sa *certitude*, et par écrire cette phrase, véritable aveu : « S'il y a eu meurtre... » Au cours du procès en diffamation qu'il a eu l'imprudence de faire à Léon Daudet et qui est venu en mai dernier devant la 11e chambre, ce témoin unique de la thèse du Parquet s'est empêtré dans ses contradictions et ses réticences. Il s'est littéralement effondré [1].

2° L'expertise, confiée à MM. Paul, Bayle et Balthazard, a été faite dans des conditions abracadabrantes. Elle repose sur l'examen, au bout de dix-huit mois, d'une photographie partielle d'un strapontin du taxi de Bajot, lequel a été lavé à la pompe, le soir même du drame, et laissé pendant plusieurs jours à la disposition du premier venu, et elle prétend induire, d'une façon mathématique, de la forme de trois giclures de sang, relevées à l'exclusion d'autres, identiques, la preuve que Philippe Daudet s'est tué dans le taxi. Une contre-expertise de MM. les docteurs Florand, de Martel, Lucien Bernard, Le Feunteun et le colonel Larpent, expert en balistique, a fait d'ailleurs justice de ces conclusions tendancieuses, en relevant dans le rapport des trois premiers experts, quantité d'erreurs, d'omissions et de monstruosités scientifiques.

1. Ajoutons qu'au mois d'août, une instruction a été ouverte pour abus de confiance contre son fils Lucien.

Le suicide impossible.

Dessin de L. Anin.

Me DE ROUX.

3° Les dépositions du brigadier Lhuissier et du secrétaire Brune (du commissariat de police du quartier St-Vincent-de-Paul) établissaient formellement l'impossibilité du suicide. Corroborant les premières constatations faites (pas de balle, dans le taxi ; pas d'odeur ni de trace de fumée quelques minutes après le prétendu coup de feu, alors que les vitres étaient hermétiquement closes ; pas d'empreintes digitales sur la crosse du canon de l'arme), elles démontraient qu'aucun coup de feu n'avait été tiré dans le taxi de Bajot pour la raison bien simple qu'il n'y avait aucune cartouche dans le canon du pistolet automatique, trouvé aux pieds de Philippe, le 24 novembre 1923, à 4 heures et demie, lors de son arrivée à l'hôpital Lariboisière.

Le pistolet automatique Atlas 6.35 (d'un usage courant dans la police des recherches, soit dit par parenthèses) a pour caractéristique ceci qu'à chaque coup tiré, la cartouche vide est remplacée *automatiquement* dans le canon de l'arme par la cartouche suivante.

Lorsque l'arme a été remise au commissariat de police du quartier Saint-Vincent-de-Paul, son canon renfermait-il, oui ou non, une cartouche ?

Sur ce point capital les déclarations des témoins Lhuissier et Brune étaient irrécusables.

Le brigadier Lhuissier avait déclaré qu'avant six heures du soir, il avait déposé au commissariat le pistolet ensanglanté, enveloppé dans un journal, ainsi que deux chargeurs trouvés dans une poche du mourant. Puis, il avait enlevé le chargeur adhérent au revolver mais sans chercher à savoir s'il y avait une cartouche dans le canon.

Si les chargeurs avaient été au complet, il y aurait eu au total dix-huit cartouches. Une cartouche ayant été tirée, il en restait donc dix-sept. Si la cartouche avait été tirée dans le taxi, comme

le suppose la thèse du suicide, la cartouche suivante serait venue se placer automatiquement dans le canon. Le brigadier Lhuissier, qui ne s'était pas préoccupé du canon, aurait donc dû trouver seize cartouches : douze dans les deux chargeurs de la poche de Philippe et quatre dans celui du pistolet. *Or, il en a trouvé dix-sept*, donc cinq dans le chargeur du pistolet, donc aucune dans le canon.

C'est ce que constate le procès-verbal rédigé par le secrétaire Brune : « Dépôt nous est fait de trois chargeurs contenant au total dix-sept cartouches trouvés sur le blessé. »

Devant le juge d'instruction, M. Brune avait encore précisé : « *Immédiatement*, dit-il, je fis fonctionner la glissière du revolver pour m'assurer qu'il n'y avait pas de cartouche dans le canon. Mon souvenir est très précis. Je n'ai pas vu sortir de cartouche de ce canon... Ce qui est également certain, c'est que j'ai ouvert les chargeurs et compté les cartouches : il y en avait dix-sept. »

Vers cinq heures et demie, donc, sans aucun doute, il n'y avait pas de cartouche dans le cabinet. Or, chose étonnante, à neuf heures et demie du soir, soit quatre heures après, aux dires du second secrétaire du commissariat, M. Manhaval, il y en avait une : « Le samedi 24 novembre, vers 9 h. 1/2 du soir, a déposé ce témoin, étant entré dans le cabinet de mon collègue Brune, qui était absent..., j'ai aperçu sur la table, un revolver, posé sur un journal taché de sang, et deux chargeurs... Je remarquai que ce revolver était encore chargé. En conséquence, j'enlevai le chargeur, et, faisant fonctionner la glissière, je fis sortir la cartouche qui se trouvait dans le canon. Je posai ensuite cette cartouche sur le journal, à côté des autres objets. »

Comment concilier cette déposition avec celle de MM. Lhuissier et Brune ?

Pour appuyer sa thèse, le Parquet s'est attaché désespérément à la déposition de Manhaval, et, sans tenir compte de celles de Lhuissier et de Brune, a décrété, alors que rien ne lui permettait d'émettre une supposition aussi folle, que c'était Manhaval, qui, le premier, le 24 novembre à 9 h. 1 /2 du soir, avait touché au pistolet et l'avait déchargé. Le témoignage du brigadier Lhuissier, dit le réquisitoire, ne peut être accepté « que sous les plus expresses réserves ». Quant à Brune — si affirmatif à plusieurs reprises — « il est probable (*sic*) que ses souvenirs qu'il croit se rapporter au samedi 24 novembre vers 5 h. 1 /2 ou 6 h. du soir, se rapportent en réalité au dimanche matin 25. »

Voilà comment on escamote deux dépositions qui vous gênent...

Dessin de L. Anin.

Me XAVIER VALLAT.

Mais, en regard de dépositions formelles, que ces « probabilités » sont fragiles ! que l'hypothèse du Parquet semble tendancieuse !

Pourquoi ne pas admettre plus simplement que les trois témoins ont également dit la vérité ? Il n'y avait pas de cartouche dans le canon à 5 h. 1 /2. Il y en avait une à 9 h. 1 /2. C'est donc que, dans l'intervalle, quelqu'un l'y avait placée. Quelqu'un qui avait librement accès dans les bureaux du commissariat de Saint-Vincent-de-Paul. Quelqu'un dont c'était l'intérêt d'accréditer la version du suicide.

Les preuves de la machination.

Nous revenons ainsi à l'abominable plan dénoncé par Léon Daudet, concerté entre Marlier, Lannes et Delange, qui, avec la complicité de Le Flaoutter, libraire pornographe et indicateur de police, avec celle des anarchistes policiers du *Libertaire*, a abouti à l'assassinat de Philippe.

Les preuves de cette machination ont été apportées à l'instruction. Le réquisitoire du Procureur général concluant au suicide en avoue une partie. Il est obligé de reconnaître que si Philippe est allé chez Le Flaoutter, c'est qu'il y a été envoyé par les anarchistes Vidal, Gruffy et Cie. Il est obligé de reconnaître aussi que ceux-ci connaissaient l'identité de l'enfant et qu'ils en avaient avisé le libraire du boulevard Beaumarchais. Mais il refuse d'admettre que Lannes, Marlier et la Sûreté générale aient su ce que savait Le Flaoutter, indicateur de Lannes, qui était venu dénoncer à celui-ci les soi-disant projets du soi-disant jeune anarchiste.

La chose est pourtant invraisemblable. A qui fera-t-on admettre que Le Flaoutter aurait donné à Lannes tous les détails qu'il possédait sur l' « attentat » projeté par Philippe et qu'il aurait omis le plus intéressant, le plus sensationnel : le jeune anarchiste qui se propose de le commettre est le fils de Léon Daudet ? Surtout quand on sait l'intimité — longtemps niée, enfin avouée — de Lannes et de Le Flaoutter.

Ce qui est d'ores et déjà démontré, c'est que, dès mai 1921, on savait, à la Sûreté générale, la propension de Philippe Daudet à la

fugue, sa famille ayant averti la police d'une de ses absences maladives. Il est probable que, dès ce moment, la « Tchéka » de la 3e République s'est concertée pour chercher à exploiter la circonstance contre Léon Daudet, pour compromettre l'enfant, soit dans un scandale politique, soit dans un scandale de mœurs.

En octobre 1923, à la suite des bagarres de Creysse, Lannes se rendait à Gourdon, pour y chercher le signalement le plus récent de Philippe [1] qu'il n'osait, de peur d'attirer l'attention, faire rechercher à Paris. Mis en demeure d'expliquer le voyage de Gourdon, Lannes a répondu par un mensonge. Il a prétendu qu'il était allé faire une enquête sur un inspecteur de ses services accusé de vol. Assertion qui a été démentie par une lettre du 1er avril 1925 de M. Peretti della Rocca, alors sous-préfet de Gourdon, d'où il résulte que Lannes ignorait l'enquête dont était l'objet l'inspecteur en question et ne l'a connue que par le sous-préfet.

En juin 1923, la trame contre l'enfant était déjà certainement ourdie. On cherchait à représenter le bon et charmant petit Philippe, passionné pour l'*Action française*, comme un anarchiste sournois, révolté contre l'autorité et les idées de son père. La preuve en est dans le rapport, daté du 11 décembre 1923, rédigé par M. Comps, commissaire de police mobile à Niort (aujourd'hui décédé), qui tendait, à l'aide d'affirmations mensongères et de témoignages burlesques, notamment un article de juin 1923 du journal *Le Crible*, à accréditer cette fable, doublée de celle de Philippe maltraité par son père. Ce rapport n'aurait été transmis à Delange, contrôleur général des Recherches, que le 15 mars 1924. Le 22 mars, une perquisition effectuée dans le coffre de Delange, à la Sûreté Générale, à la demande de Léon Daudet, donnait un résultat négatif. Delange avait refilé à Marlier le rapport Comps, inutilisable à cause de son absurdité et jugé trop compromettant, puisqu'il établissait la préméditation du crime. On retrouva, en effet, le document dans le coffre du directeur de la Sûreté, après le départ de celui-ci lorsqu'il fut nommé préfet de la Corse. Et Marlier avait pourtant juré à M. Barnaud qu'il avait remis à l'instruction tout ce qui concernait Philippe, même les ignobles ragots dont il fit état, le 5 février 1924 !

1. C'est ce signalement, repéré avec soin, de Philippe Daudet vu à côté de son père dans diverses manifestations (imperméable beige, pas de moustaches, grands pieds) que Lannes trouvera dans le dossier de la police et passera à Le Flaoutter au moment du crime, ce qui causera l'embrouillamini — inexplicable sans cela — du pardessus beige.

La comédie du suicide de Germaine Berton, en novembre 1924, prend place également dans le réseau de cette machination ténébreuse entre anarchistes et policiers. Il s'agissait toujours de justifier les raisons qui pouvaient pousser Philippe Daudet à se suicider. La légende de Philippe anarchiste avait déjà fait long feu. Il s'agissait d'en lancer une nouvelle dans la circulation, celle de Philippe amoureux de la Berton ! On n'avait oublié qu'une chose, c'est que la Berton, arrêtée le 22 janvier 1923, n'était sortie de prison que le 24 décembre de la même année. Or, Philippe est mort le 24 novembre. Il faudrait donc supposer que la Berton avait connu Philippe avant le 22 janvier 1923, avant qu'il fût question d'elle, et alors que Philippe avait tout juste treize ans ! Quel amas d'absurdités !

Les élémenis de preuve du crime.

Avec un courage et une obstination que rien n'a pu lasser, Léon Daudet s'est efforcé de dénouer l'effroyable écheveau de contradicticns et de mensonges sous lequel se dissimulait la preuve du crime. Pendant plus d'un an, le juge d'instruction Barnaud [1] lui avait opposé la force d'inertie.

En dépit de tout, le 4 novembre 1924, Daudet marquait un point sérieux : jusque-là, Lannes avait prétendu que son rôle, dans la surveillance du 24 novembre 1923, n'avait consisté qu'à servir d' « agent de transmission ». Pressé de questions, le beau-frère de Poincaré dut avouer enfin qu'il s'était rendu lui-même, en personne, boulevard Beaumarchais, au moment du guet-apens, circonstance qu'il avait toujours soigneusement cachée.

Le 11 février 1925, à la suite de ce premier aveu, qui en laissait prévoir d'autres, à la suite du scandale de la dissimulaticn du rapport Comps, à la suite de la démonstration de l'impossibilité matérielle du suicide étant donnée l'absence de cartouche dans le canon du pistolet, le Procureur général se voyait dans l'obligation de requérir l'ouverture de la seconde instruction.

Cette fois, Léon Daudet obtenait ce qu'il avait toujours réclamé en vain, à savoir d'être confronté avec les inculpés.

1. C'est ce même juge qui, ultérieurement, chargé d'instruire l'affaire de l'assassinat des patriotes de la rue Damrémont, fit preuve dans ses fonctions d'une telle mollesse et d'une telle négligence que la Chambre des mises en accusation se vit forcée de lui rendre le dossier en lui prescrivant un supplément d'instruction sur divers points capitaux volontairement laissés dans l'ombre.

Ces confrontations eurent lieu : avec Le Flaoutter, les 17, 18 et 19 juin ; avec Lannes, les 1er, 2 et 3 juillet ; avec Colombo, le 3 juillet ; avec Delange, le 4 juillet ; avec Marlier, les 6, 7 et 8 juillet. Elles furent dramatiques et concluantes. « Du père de la victime, soulignait avec justesse Daudet, se dégage et s'attache aux bourreaux quelque chose qui ne saurait être dans le meilleur et le plus pressant des juges. Le juge est animé par l'esprit de justice. Le père est inspiré par la Providence. »

Petit, chauve et barbu comme Landru, l'aspect d'une hyène traquée, Le Flaoutter se débattit pendant deux séances, masquant son épouvante et sa rage derrière des hurlements et des ricanements. Le troisième jour, il entra, lui aussi, comme son complice, dans le chemin des aveux.

Le misérable dut, en effet, reconnaître implicitement coup sur coup : 1° que, le 9 décembre 1923, veille du jour où il devait être interrogé par M. Faralicq, commissaire aux délégations judiciaires, il s'était concerté avec Lannes sur le récit qu'il aurait à faire de la journée du 24 novembre : 2° que, le soir même du drame, il savait que le jeune « inconnu » avait la tempe droite trouée d'une balle, qu'il n'était pas mort, mais qu'il ne pouvait plus parler.

Sur ce second point, il donnait l'extraordinaire, l'invraisemblable explication que voici : vers dix heures du soir, il avait eu une « vision ». Il avait « vu » son jeune visiteur de la journée agonisant incapable de parler, une blessure à la tête. Le lendemain, 25 novembre, il avait fait part de sa vision à un psychologue, M. Filliâtre, en lui faisant connaître que l'*Action française* signalait justement le suicide d'un jeune inconnu qui avait été transporté à Lariboisière. M. Filliâtre lui conseilla — il ne pouvait faire autre chose — de se rendre à l'hôpital pour savoir s'il y avait identité entre le suicidé et le visiteur de la boutique. « Dans ce cas, ajoutait-il, c'est que vous êtes le premier médium du monde. »

Mis en présence de Le Flaouter et de Daudet, Lannes patauga copieusement. Il n'avait, jusque-là, avoué qu'une visite à Le Flaoutter, le 2 décembre. Il dut en reconnaître une seconde, le 9 décembre, au cours de laquelle il donna lecture au libraire de son rapport à Marlier, et même une troisième, qui dut être placée postérieurement au 16 décembre (date à laquelle le rôle de Le Flaoutter a été connu du public), puisqu'au cours de cette visite, Le Flaoutter lui demanda ce qu'il devait dire aux journalistes qui assaillaient sa boutique.

La confrontation avec Delange ne fut pas moins fructueuse. Elle aboutit à de nouveaux aveux. Delange dut reconnaître que ce n'était pas une seule visite, mais trois, qu'il avait faites à Lariboisière, d'accord avec Lannes et Marlier, pour s'assurer que Philippe n'avait pas parlé ; reconnaître aussi que son rapport primitif avait été remanié, d'ordre de Marlier. (Ce rapport mentionnait la présence de Lannes sur les lieux de la surveillance et la poursuite d'un jeune inconnu à travers la rue du Chemin-Vert, poursuite à propos de laquelle, grâce à un décalage d'horaires, les policiers de la S. G. ont tenté de se créer un alibi.)

Marlier enfin fut acculé à des aveux d'où il sortit convaincu d'imposture. Il dut reconnaître que, le 26 novembre, à 2 heures, il savait par le chef du cabinet de M. Maunoury, que le corps de Philippe avait été transporté à Lariboisière; par Delange qu'un seul suicidé avait été admis dans cet hôpital l'avant-veille ; par Lannes enfin que le « suicidé » de Lariboisière et le jeune inconnu du boulevard Beaumarchais n'en formaient qu'un.

Un tel effondrement, de la part de chacun des inculpés, eût dû suffire à provoquer leur arrestation immédiate et leur envoi en Cour d'assises. C'est ce qui se fût passé, nul n'en doute, s'il se fût agi d'une affaire ordinaire. Mais, crime politique au premier chef, l'assassinat de Philippe Daudet *ne devait pas* venir devant le jury. Le non-lieu *ne pouvait pas* ne pas intervenir. Dans leur congrès, tenu à Paris les 30 et 31 janvier 1925, un certain nombre de commissaires de la Sûreté Générale le signifiaient formellement et impudemment à M. Herriot, alors président du Conseil.

On a vu que la justice s'est inclinée devant les nécessités de la politique républicaine et devant la sommation des janissaires du régime. Dès le début, elle avait manifesté sa volonté de ne rien savoir, de ne rien entendre, de ne rien rechercher, de ne rien faire aboutir. Non seulement aucun des inculpés n'était arrêté, mais encore on s'arrangeait pour faire disparaître l'un d'eux, l'anarchiste Gruffy, porté « déserteur » en juin 1925.

Le sang innocent crie donc toujours vengeance. On se flatte peut-être un peu vite d'en avoir fini avec le cauchemar du mystère du boulevard Beaumarchais.

A égalité de prix et de qualité, réservez vos achats aux Maisons du " *Bottin de l'acheteur d'Action Française* " (page 445).

II. — La victoire des Etudiants et la vengeance des vaincus.

Au mois d'avril, les étudiants patriotes, au premier rang desquels se tenaient, comme toujours, les étudiants d'Action Française, ont obtenu un grand succès. M. François-Albert, ministre de l'Instruction publique du cabinet Herriot, le « ministricule », comme on le désigne avec un mépris souriant au Quartier Latin, avait infligé aux maîtres et aux élèves de la Faculté de Droit un affront qui ne pouvait pas ne pas être relevé : en dépit de la décision des professeurs qui avaient présenté la candidature de M. Le Fur pour une chaire vacante de la Faculté, il désignait M. Georges Scelle, remarquable surtout par ses relations politiciennes. M. Georges Scelle acceptait, violant une promesse formelle donnée à ses collègues.

Les étudiants furent unanimes dans leur réplique. Sans distinction d'opinions politiques, ils décidèrent que M. Georges Scelle ne ferait pas son cours.

En vain, le « ministricule » mobilisa-t-il, le 4 avril, la police, les brigades centrales, la garde, autour de la Faculté de Droit et à tous les carrefours du quartier. Rien n'y fit. M. Georges Scelle fut mis dans l'impossibilité de professer du haut de la chaire qu'il avait usurpée.

Les vaincus du 4 avril tentèrent de prendre, quelques jours après, une pauvre et misérable revanche.

Quinze des étudiants arrêtés au cours de la manifestation avaient été renvoyés à l'audience des flagrants délits de la XIe chambre correctionnelle du 30 mars.

Cinq d'entre eux, MM. Maurice Barot, Georges Dussault, Frédé-

Dessin de L. Anin.

Me CALZANT.

ric Darnis, Pierre Dauchez et André Montal acceptèrent immédiatement le débat. M. Martel fut acquitté. Les autres furent condamnés aux peines suivantes : M. Barot, à 15 jours de prison et 50 fr. d'amende ; M. Dussault, à deux mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende ; M. Darnis, à 48 heures de prison avec sursis et 25 francs d'amende ; M. Dauchez, à 25 francs d'amende.

Les six autres, ayant demandé le renvoi à trois jours auquel ils avaient droit, pour préparer leur défense, ne furent jugés que le 3 avril.

Deux d'entre eux, par une mesure déshonorante pour les juges qui l'avaient prise, en refusant leur mise en liberté provisoire, étaient demeurés, depuis leur arrestation, au régime des apaches !

Le tribunal les condamna : MM. B. Fillol, à quinze jours de prison avec sursis ; Henri Meaux, à six jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende ; Philippe Convert, à 100 francs d'amende ; Pierre Levarnier, Robert Merle et Camille Gageard, à 50 francs d'amende chacun.

Les audiences des 30 mars et 3 avril mirent en évidence que le mouvement de révolte des étudiants n'était pas un mouvement politique, mais exclusivement corporatif. A l'intérieur de la Faculté où la police ne pénétra point, grâce aux dispositions du doyen Berthélemy, l'ordre ne fut pas troublé. Il n'y eut ni bagarres ni dégâts. A l'extérieur, alors qu'il aurait suffi, pour maintenir le calme, des agents des Ve et VIe arrondissements, habitués aux étudiants, on avait amené les brigades centrales, comme pour réprimer une révolte d'apaches. Ces brutes piétinèrent et frappèrent, avec un acharnement inouï et des violences ignobles, des étudiants désarmés.

Brutalisés par la police, insultés par les journaux du Cartel, qui les représentaient à leur public comme de jeunes bourgeois chahuteurs et noceurs, les étudiants furent défendus courageusement par leurs maîtres, appelés à la barre comme témoins :

« Il y a, déclara le doyen, M. Berthélemy, un ministre qui dit qu'on ne vient à l'Ecole de droit que quand il y a chahut. C'est

faux. Depuis la guerre, les étudiants sont d'un calme et d'une sagesse exemplaires. Ils travaillent énormément. Nous leur demandons beaucoup et nous en obtenons beaucoup. On a dit que le mouvement actuel est un mouvement politique. C'est une erreur. Les étudiants sont menés par un souci exclusivement corporatif. Ce sont tous les étudiants, *mes* étudiants, qui se sont levés. Ni politique, ni police à l'intérieur de la Faculté, telle est leur devise. Sur ce point ils sont entièrement d'accord avec leur doyen. »

— « Cette jeunesse, appuya M. le professeur Bartin, a rapporté des tranchées un sentiment très vif de l'honneur. Elle a été révoltée par le manquement à la parole donnée. »

« J'estime, dit enfin M. le professeur Germain Martin, que c'est à bon droit que les étudiants se sont dressés contre le chef-de-cabinisme aigu et le professeur au chiffon de papier. »

* * *

Nul ne s'y trompa. Les véritables condamnés de la XI[e] Chambre, c'étaient M. Georges Scelle, M. François-Albert, M. Herriot.

Le 7 avril, le Sénat infligeait un blâme au « ministricule » à propos des incidents du Quartier Latin. Le 10, le cabinet Herriot, qui s'était heurté de tous côtés à de solides becs-de-gaz, en matière financière, dans la politique étrangère, dans l'affaire Georges Scelle, disparaissait sous les huées de l'opinion.

M. Georges Scelle remettait sa démission le même jour.

Et le 21 avril, M. Berthélemy, le vénéré doyen de la Faculté de Droit, que la politique imbécile du Cartel avait suspendu, était réintégré dans ses fonctions par le nouveau ministre de l'Instruction publique, M. de Monzie.

La victoire des étudiants était aussi complète que possible....

III. — L'ASSASSINAT D'ERNEST BERGER.

Une instruction sabotée.

Le 26 mai, à midi quinzē, le bruit d'une détonation se répercutait sous les voûtes de la rotonde de la station « Gare Saint-Lazare » du Nord-Sud. Des employés et des voyageurs se précipitant, apercevaient, entre les deux portes du bas des marches de l'escalier qui débouche au coin de la place du Havre et de la rue

du Havre, le corps d'un homme de trente-cinq ans environ, étendu à terre, la face contre le sol ensanglanté.

Dans le taxi où deux agents le hissèrent pour le transporter à l'hôpital Beaujon, l'inconnu, reprenant faiblement ses sens, murmura à plusieurs reprises : « Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi ! » indiquant par là qu'il ne s'était pas suicidé, comme semblaient le croire les premières personnes accourues.

A Beaujon, l'identité du blessé fut aussitôt établie. C'était Ernest Berger, trésorier de la Ligue d'Action française. Son état fut reconnu comme désespéré.

Le projectile, tiré par derrière, avait pénétré au-dessus de la nuque, avait traversé le crâne et s'était logé sous l'orbite droite.

Ernest Berger, en dépit de son extrême faiblesse, put répéter à son ami Pierre Lecœur, secrétaire de la Ligue, et au juge d'instruction Bacquart, qu'il avait été assassiné, mais qu'il ne savait pas par qui. Il n'avait pas remarqué qu'il était suivi ; il avait été frappé par derrière. Il n'avait d'ailleurs jamais reçu de menaces, ni oralement, ni par écrit.

A 18 h. 30, notre malheureux ami, qui avait reçu à son chevet la visite de Daudet et de Maurras, rendait le dernier soupir. Il laissait deux petits enfants et une jeune femme sur le point de devenir mère encore une fois.

La femme Bonnefoy se constitue prisonnière.

A l'heure même où succombait Berger, une femme d'une quarantaine d'années, assez forte, courtaude, au visage rond, ayant l'allure d'une paysanne endimanchée, dit le *Petit Parisien*, se présentait à la Police Judiciaire, quai des Orfèvres, et demandait à voir le commissaire Guillaume : « C'est moi, dit-elle, qui viens de tuer M. Berger. Je me suis trompée. Je voulais tuer M. Maurras et je le guettais depuis plusieurs jours. M. Maurras le savait et il m'a envoyé, pour me dépister, ce monsieur qui lui ressemble et qui a une barbe semblable à la sienne. »

Ouvrant son sac à main, la femme en retirait un petit revolver du calibre de 7 mm. en faisant remarquer qu'il manquait une cartouche, celle qu'elle avait brûlée.

Questionnée par M. Barthélemy, commissaire divisionnaire, elle déclara qu'elle se nommait Maria Bonnefoy, née le 4 avril 1881 dans l'arrondissement d'Ambert, et qu'elle était domestique sans emploi. Puis elle commença le récit de sa vie : elle avait travaillé

dans diverses villes du Midi. Partout, elle avait été persécutée par les espions allemands. Elle s'était adressée à l'Action française qui avait refusé de la protéger (!).

Au juge Bacquart, enfin, elle expliqua, trois heures durant, les mobiles de son crime : Depuis quatorze mois, déclara-t-elle, elle avait l'intention de tuer soit Daudet, soit Maurras. Le 22 mai, elle avait fait l'emplette du revolver. Du 21 au 26, elle fit le guet devant les bureaux de l'*Action française*. Le 25, en apercevant Berger, elle crut reconnaître Maurras et décida d'agir aussitôt. Le 26, elle le suivit jusqu'à l'escalier du Nord-Sud : « Entre lui et moi se trouvait un homme et j'ai dû presque le contourner de ma main armée pour pouvoir tirer. »

Maria Bonnefoy reconnut ensuite que, le 23 mai, elle avait écrit à M. Herriot et à M. Malvy. Se référant à d'autres lettres écrites par elle à Albert Dubarry, directeur de l'*Ere nouvelle*, elle déclarait que, ne pouvant atteindre Daudet, « qui se cachait » (*sic*), « ni M. Camille Aymard, directeur de la *Liberté*, « autre ennemi de la France », elle serait « obligé d'atteindre une personne indirecte. »

Une folle singulière.

De ces déclarations, faites pourtant d'un ton parfaitement posé, avec une étrange mémoire des faits, des événements et des gens,

Vente directe du Fabricant au Consommateur

DRAP D'ELBEUF

au Détail à Prix de Fabrique

COMPLETS & PARDESSUS sur Mesures

en BEAU DRAP d'ELBEUF, *depuis* 99 fr. 50

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES, *sur mesures depuis* 99 fr. 50

Prime offerte pour tout achat d'une valeur de 200 *francs*

Catalogues illustrés avec échantillons Draperie, Chemiserie Toilerie et Lingerie *et Méthodes spéciales permettant de prendre les mesures soi-même, sans erreur possible, aussi bien qu'un tailleur.* **Envoyés Gratis et Franco,** sur simple demande et sans aucun engagement de votre part. Sur nos mannequins spéciaux réglés à vos mesures, nos essayages sont aussi bien faits que sur vous-même.

TOUT ARTICLE NE CONVENANT PAS EST REPRIS ET REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT

Écrire Établis "LA MONDIALE"

PICARD-PAGEOT & Cie

Manufacturiers à ELBEUF (S.-I.) France. Maison française fondée en 1880

Représentants actifs sont demandés dans principaux centres

Dessin de L. Anin.

Me SEGUIN.

on s'empressa immédiatement de conclure et d'essayer de répandre l'opinion, qu'on se trouvait en présence d'une persécutée, d'une folle, ayant commis un crime isolé.

Mais, chose curieuse et qui appelait sur cette interprétation des mobiles du crime des réserves formelles, Maria Bonnefoy, au contraire des maniaques de la persécution qui divaguent à tort et à travers, ne se départit jamais d'un calme et d'un sang-froid étonnants.

Cette soi-disant folle guette Berger pendant plusieurs jours avec une patience et un soin tout à fait remarquables. Elle le suit de la rue de Rome au Nord-Sud et elle choisit admirablement l'endroit propice pour l'abattre : entre les deux portes de l'escalier d'accès, où elle a de grandes chances de n'être pas dérangée. C'est admirablement aussi qu'elle manie son revolver. Elle ne manque pas son coup.

Aux premiers interrogatoires qu'on lui fait subir, elle sait, à l'occasion, retenir sa langue et observer le mutisme : elle ne parlera, répond-elle au commissaire divisionnaire Barthélemy, qu'en présence de son avocat.

Voilà une folle bien prudente, et bien avertie des règles de l'instruction judiciaire !

*Elle lisait l'*Œuvre, *l'*Ere nouvelle, *l'*Humanité.

Tous les témoins entendus, soit directement, soit par commission rogatoire, ont été d'accord : Maria Bonnefoy n'est pas folle. Au contraire, elle est saine d'esprit et elle a un raisonnement normal. Mais, chose bizarre encore, cette femme est une passionnée de politique. Elle lisait régulièrement l'*Œuvre*, l'*Ere nouvelle* et l'*Humanité* et manifestait souvent une vive animosité contre Léon Daudet et contre les royalistes (déposition de M. Michelon, propriétaire-directeur de l'Hôtel Britannique à Vichy, et de Mme veuve Labbey, argentière au même hôtel).

Une dame de Cannes qui l'eut à son service, déclare : « Je tiens à vous dire que je ne la regarde pas du tout comme folle, mais

plutôt comédienne, sachant admirablement tenir son rôle. Le jour où les journaux ont annoncé l'acquittement de la Berton, elle a dansé de joie dans ma cuisine, mais pas devant moi. »

Très curieux, le caractère de cette « folle » qui ne divague que lorsqu'il s'agit de politique. Très curieuse aussi, cette « divagation » qui la pousse à commettre un crime, lequel, comme par hasard, est dirigé, encore une fois, contre un patriote.

Un mystère à éclaircir.

Il y a bien d'autres circonstances troublantes dans cette affaire. Comment n'être pas frappé de la facilité avec laquelle, en plein midi, dans un des endroits les plus fréquentés de Paris, cette femme a pu accomplir son dessein et s'enfuir sans être inquiétée ?

Quel était, en outre, ce voyageur mystérieux, brun, de corpulence moyenne, vêtu d'un complet noir, qui se présentait au portillon nº 4, quelques instants après le crime, et déclarait à l'employé du Nord-Sud : « Je viens d'assister à un suicide et la balle a passé tout près de moi. J'ai eu de la veine. » Il fallait qu'il fût bien pressé ou bien peu semblable à l'habituel badaud parisien pour disparaître aussi vite, sans s'enquérir des causes de ce qui venait de se passer. Et pourquoi cette hâte à tenter d'accréditer la version du suicide, alors qu'aucune arme ne se trouvait à proximité du prétendu suicidé ?

Deux dépositions ont été recueillies par le juge d'instruction sur les circonstances de l'assassinat.

La première est celle de M. Omer Serin, employé de commerce. Ce témoin descendait en courant, le 26 mai, à midi 12, l'escalier aboutissant à la rotonde :

« Sur la première ou la deuxième marche, peut-être même sur le palier, se trouvait une femme. Je suis passé entre elle et la rampe. Au moment où j'allais mettre le pied sur la rotonde, au milieu de mon dernier saut, j'ai entendu une forte détonation. Je me suis retourné, ayant pris pied sur la rotonde. J'ai vu un homme renversé, qui glissait sur les marches, du côté droit de l'escalier, la tête la première, le corps a cessé de glisser lorsque la tête a touché la rotonde. J'ai vu alors une femme petite, boulotte, de mise simple, qui se tenait sur les premières marches du second escalier, séparé par une rampe de celui où avait glissé le corps. Elle était immobile, dans une attitude d'effroi. Je supposai qu'elle était terrorisée par le coup de feu. Je la vis presque aussitôt remonter les marches assez précipitamment et elle disparut. »

M. Serin ne pense pas qu'il pourrait reconnaître cette femme. Il

ne peut pas affirmer non plus que c'était la même femme qu'il avait dépassée en descendant l'escalier.

Il résulte de sa déposition que Maria Bonnefoy a menti lorsqu'elle a prétendu qu'un homme se trouvait entre elle et Ernest Berger et qu'elle a dû contourner la main pour pouvoir tirer.

Cet homme ne pouvait être M. Omer Serin, qui prenait pied dans la rotonde au moment où retentit la détonation.

Le second témoin, M. Marcel Frieder, employé de banque, se trouvait dans la rotonde, près du portillon donnant accès à l'escalier où a été commis le crime. Au bruit de la détonation, il s'est précipité. Il a vu le corps de Berger dégringoler le long des marches.

Il n'a pas vu de femme dans l'escalier. Mais, dans le haut de celui-ci, il a aperçu un homme grand et large d'épaules qui remontait « posément ».

Quel était cet homme ? On ne l'a pas recherché. Le juge n'a même pas entendu le chef de la station du Nord-Sud qui prévint les gardiens de la paix. Il n'a pas jugé à propos d'entendre un témoin, M. Cugnot, qui, dans un groupe, quelques moments avant le crime, avait entendu des propos suspects. Il n'a pas jugé non plus à propos d'entendre les patrons et les collègues de Maria Bonnefoy, ni les garçons de café de la rue de Rome à qui la meurtrière avait demandé le signalement de Maurras.

Malgré une requête de Mme Berger, il a refusé d'entendre Dubarry et Malvy.

Visiblement, il n'avait qu'une idée, clore, au plus vite, une instruction où il pouvait être amené à faire des découvertes gênantes.

Pratiquement, l'instruction fut réduite à sa plus simple expression, et la période des vacances fut choisie pour en finir purement et simplement avec elle.

En dépit de l'assurance formelle donnée à Me de Roux, avocat de Mme Berger, qu'aucune mesure ne serait prise durant le congé de M. Bacquart, le dossier n'en fut pas moins communiqué brusquement au Parquet. Et, le 7 septembre, intervenait un non-lieu basé sur le rapport de trois experts aliénistes, MM. Rogues de Fursac, Claude et Truelle, déclarant la meurtrière d'Ernest Berger irresponsable pour cause de « démence totale » [1].

Le tour était joué !...

[1] La Chambre des mises en accusation a confirmé le non-lieu, à la date du 9 octobre 1925.

IV. — Le coup policier de la rue Hermel ou le permis de tuer.

Le 5 juin, on lisait dans les journaux une nouvelle stupéfiante. La veille au soir, à la sortie d'une réunion donnée, 42, rue Hermel, par la section d'Action française du XVIIIe arrondissement, réunion qui s'était déroulée dans le calme le plus parfait, la police avait fouillé les assistants, appréhendé trente-cinq d'entre eux, trouvés porteurs de revolvers, et dressé contre eux des procès-verbaux pour « port d'armes prohibées ». Au lendemain de l'assassinat d'Ernest Berger, à l'heure où s'avouait impudemment la complicité du parti communiste avec Abd-el-Krim, une telle mesure contre une foule composée d'honnêtes gens, la rafle préventive réservée d'habitude aux souteneurs et aux filles, excita l'indignation universelle. M. Abraham Schrameck, le nouveau ministre de l'Intérieur du cabinet Painlevé, et la Préfecture de police n'avaient même pas pris la peine de sauver les apparences. En même temps qu'ils faisaient fouiller par leurs sbires les patriotes d'Action française, ils n'avaient même pas fait semblant de prendre une mesure analogue à la sortie d'une réunion communiste !

Qu'y avait-il derrière cet acharnement contre nous, acharnement qui devenait maladroit à force de se laisser voir ? C'est ce qui fut mis en pleine lumière dans les deux audiences des 13 et 16 juin, lorsque vint, devant la XIe chambre correctionnelle, présidée par M. Hibon, le procès de nos trente-cinq amis et alliés.

MAMANS, AYEZ DES ENFANTS

Sains, forts, vigoureux et réfractaires aux maladies en faisant usage de la **LOTION THERMOGÈNE VÉGÉTO-MARINE,** lotion que vous emploierez pour vous-même avec le plus grand succès pour les frictions du corps. Ce succédané des bains de mer plus actif que les eaux de Cologne ou de lavande et qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition de l'Hygiène est également employé en frictions par les sportmen et dans les grands Etablissements de Culture physique de Paris.

Laboratoire L. MORERE, *4, Grande Rue, Pré-Saint-Germain, près Paris.*

Litre : 16 fr. 75. *Franco* contre mandat de 18 fr. 75.

Grands Magasins, Pharmacies, Herboristeries, Parfumeries peuvent vous la procurer sans frais.

Dessin de L. Anin.

Me DESPÉRAMONS.

Un dilemme.

Interrogés, ceux-ci reconnurent tous la matérialité des faits qu'on leur reprochait. Ils s'étaient rendus à la réunion de la rue Hermel et ils s'y étaient rendus armés. Ils savaient, par le précédent des assassinats communistes de Marseille et de la rue Damrémont, qu'il n'était pas prudent d'aller dans une réunion politique sans emporter de quoi riposter à une attaque éventuelle. Pour la réunion de la rue Hermel, ils avaient d'autant plus de motifs de se montrer circonspects, que, le matin même, l'*Humanité* publiait deux notes singulières, l'une, en première page, décommandant une réunion, rue Hermel, « pour laquelle certains camarades auraient reçu une convocation personnelle », l'autre, en sixième page, invitant les amis du journal à se rendre 39, rue Hermel, à deux pas de notre réunion à nous, et à la même heure. Dans des conditions pareilles, s'armer était un devoir pour chacun d'eux.

Un certain nombre de témoins vinrent confirmer que la mesure de nos amis était dictée par la plus élémentaire prudence.

Ce fut l'avis du général de Castelnau : « A la suite des massacres de Marseille et de la rue Damrémont, déclara le président de la Ligue des Patriotes, j'estime qu'il est imprudent de sortir le soir pour aller dans une réunion patriotique, politique ou confessionnelle, sans être en mesure de riposter à une attaque. »

M. Taittinger, président des « Jeunes patriotes », absent de Paris, n'avait pu être cité. Il donna, quelques jours après, dans la *Liberté*, une opinion semblable à celle du général.

Philippe Barrès apporta à la barre la constatation du même fait : il est actuellement impossible de donner une réunion publique sans être armé.

Les membres des Jeunesses patriotes, « rescapés » du guet-apens de la rue Damrémont, vinrent raconter les circonstances de cet atroce massacre, soigneusement préparé par les bolchevistes. Nos amis, déposa notamment M. Gustave Delavenne, sont dans l'alternative d'être assassinés ou condamnés pour port d'arme. Mieux vaut

COMMANDANT DROMART.

encourir une condamnation que le risque d'être tué par derrière.

Le commandant Dromart, président de notre section de Marseille, vint démontrer que le massacre des catholiques dans cette ville ne se serait certainement pas produit si les assassins avaient su que les catholiques étaient armés : « Mais, dit-il, nous n'avions que nos poings. Nous avions donné, le matin même, à la police, l'assurance que nous ne serions pas armés. Les assassins le savaient. Ils marchèrent en toute sécurité. Ils ne risquaient absolument rien. »

Les ordres anonymes.

Les agents qui avaient été chargés de fouiller nos amis défilèrent à la barre.

Les avocats, Mes de Roux et Calzant notamment, essayèrent de leur faire dire qui leur avait donné l'ordre de fouiller. Ce fut en vain. Très embarrassés ou très intimidés, ils reconnurent que c'était la première fois qu'ils recevaient des ordres semblables, de fouiller des gens qui n'avaient commis aucun délit. Mais il ne fut pas possible de leur arracher le ou les noms des chefs mystérieux auxquels ils avaient obéi : « C'était mon brigadier, répondit l'un — un commissaire en civil, dit un autre — un commissaire en uniforme, déclara un troisième. »

Deux grands chefs de la police, MM. Guichard et Lebreton, dirigeaient cependant l'opération. C'est avec eux que les Chefs des Commissaires d'A. F. et des Camelots du Roi négocièrent pour régler les conditions de la sortie de la réunion. Négociations qui, aux dires de nos amis, dévoilèrent des dessous extrêmement louches et déjouèrent un plan abominable. M. Guichard semblait très embarrassé devant l'initiative des chefs des Commissaires, et M. Lebreton, à un certain moment, le tira par la manche et l'entraîna. Après coup, la Préfecture publia un communiqué racontant que M. Guichard et ses agents avaient fait irruption dans la salle et que

c'était *pendant la réunion* que la fouille avait été opérée. Il apparut alors que le communiqué avait été fait d'avance et que le récit qu'il donnait, c'était le programme de ce qui devait se passer. On avait escompté que, des policiers en civil envahissant brusquement la salle, nos amis les auraient pris pour des communistes et auraient sorti leurs revolvers contre eux.

Le témoignage de MM. Guichard et Lebreton aurait été extrêmement intéressant à recueillir. Nous les avions fait citer l'un et l'autre. Mais, le 14 juin, comme par hasard, MM. Guichard et Lebreton étaient retenus dans la banlieue de Paris par une opération qui devait être, à coup sûr, extrêmement importante et fort longue, puisqu'il ne leur fut pas possible de répondre à la citation ni de comparaître à l'audience du 16.

En vain, Me de Roux déposa-t-il des conclusions dont il souligna la gravité. Le tribunal décida de passer outre.

Quelques spécialistes se défilent.

Le tribunal passa outre également aux conclusions de Me de Roux demandant des sanctions contre d'autres témoins défaillants, la dame Caillaux, le sieur Thalamas, la dame Thalamas, spécialistes du port d'arme prohibée et de l'apologie de l'assassinat, et contre Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme, spécialiste des consultations sur la liberté individuelle.

Si le tribunal s'employa ainsi de son mieux à couvrir la retraite des fuyards, il ne put, par contre, empêcher notre ami Charles Ebelot de tirer la philosophie de ses relations passées avec Joseph Caillaux. Ebelot rappela qu'en 1923, menacé de mort par le mari de la Tueuse, il s'avança vers lui, en pleine rue de Toulouse, pour lui demander des explications. Tandis que les gardes du corps de Caillaux lui prenaient les bras pour l'immobiliser, celui-ci braquait sur lui un revolver à bout portant.

On n'a jamais entendu dire que pour le délit de port d'arme prohibée, M. Joseph Caillaux ait passé en correctionnelle.

Comme en Hongrie ?

Un témoignage extrêmement important fut apporté par M. Jérôme Tharaud, auteur de *Quand Israël est Roi*, ouvrage consacré aux révolutions de Buda-Pest de 1918 et 1919.

JÉRÔME THARAUD.

Le gouvernement du comte Michel Karolyi, grand seigneur démocrate dégénéré et « dada », avait désarmé les conservateurs et les réactionnaires hongrois. Quand Michel Karolyi, débordé par les suites du désastre militaire et par les progrès du bolchevisme, eut volontairement passé la main à Bela Kun, les assassins et les repris de justice organisés en équipes de « gars de Lénine » eurent beau jeu pour massacrer impunément des adversaires désarmés.

« Une situation analogue peut se produire en France, conclut M. Tharaud. J'estime que les amis de M. Maurras ont raison de se mettre en garde et d'avertir la France. »

Maurice Pujo et plusieurs de nos amis vinrent déclarer nettement et énergiquement qu'ils entendaient demeurer armés pour parer à toute éventualité : « Nous en avons assez d'être au peloton des victimes, dit Lucien Lacour. Nous demandons à passer au peloton d'exécution. »

Pujo souligna qu'il fallait que l'on sût que ceux de nos amis qui veillent à la sûreté de Maurras sont armés : « Le jour où un assassin voudra tenter quelque chose contre Maurras, il restera sur le carreau. »

L'illégalité de la fouille.

Les défenseurs [1], après deux ou trois paroles insignifiantes du substitut Siramy, démontrèrent surabondamment l'illégalité de l'opération de police du 4 juin.

En droit, la preuve d'aucun délit ne peut être retenue par la justice si cette preuve résulte d'un acte illégal. Or, une arrestation et une perquisition ne peuvent être opérées qu'en vertu d'un mandat régulier ou dans l'hypothèse d'un flagrant délit.

1. Mes Aubépin, de Roux, Despéramous, Stéphane Gayet, Perdriel, de Cagny, d'Autremont, Théry, Vienot, Guelfucci, Leroy, Olagnier, Corderoy-Dutiers, Vallat, Seguin, Xardel, Colmet-Daages, Max Vitry, Malliavin, Dumas de Rauly, Deronde, Pillet, Philippe Lamour, Gally, Bécat, de Perosmadis, Diviani, Maréschal, Ollivier, Taffe, Armilhon, Calzant et Challamel.

Dessin de L. Anin.

Mes Théry et Olagnier.

En fait, les prévenus n'étaient l'objet d'aucun mandat régulier décerné contre eux. Ils sortaient paisiblement d'une réunion privée fort calme et aucun flagrant délit n'avait été relevé contre eux.

Le tribunal rendit son jugement le 24 juin.

En fait, il reconnaissait que, depuis le massacre de la rue Damrémont, nos amis avaient de sérieuses raisons de s'armer.

En droit, par une théorie juridique stupéfiante, il assimilait le délit soupçonné au délit flagrant, et sanctionnait le coup de force policier de Schrameck, de Guichard et de Lebreton.

Et il condamnait à seize francs d'amende nos amis Claude Jeantet, Jean-Jacques Dubois, Georges Bouillier, Robert Claudon, Maurice Fouchaud, Gabriel Bonnet, Pen-Duvallon, Robert Madrolle, Paul Come, Maurice Briollet, Louis Veith, de Bonnet de Villers, de la Rocque de Séverac père et fils, Francis Potier, Bernard de Saches, Guy d'Escayrac, François Joannet, Maurice Jean, Jacques Bonnevay, Jean Cazeneuve, Jean Widman, Marc Pradelle, Petitjean de Lagarde, Jean Delavenne, Henri Vernhes, François Souleau, Ernest Arminjon, François et Timoléon de Martin de Vivies, Jean Martin, André Blinette, Jean Roy, Michel Dulud et Jean Raghezzi.

Le 28 juillet, ce jugement a été confirmé par la Chambre des appels correctionnels.

V. — Deux ans de prison a Charles Maurras.

M. Schrameck était apparu tout de suite comme l'instigateur, l'auteur responsable du guet-apens de la rue Hermel. Personne ne s'y était trompé. Derrière les ordres anonymes de la soirée du 26 mai, il y avait la silhouette du ministre de l'Intérieur.

Dans l'*Action française* du 9 juin, sous le titre : « Lettre ouverte à M. Abraham Schrameck », Charles Maurras le soulignait avec force : sous le prétexte d'une action imaginaire contre les communistes, des perquisitions à l'Action française et chez les Jeunesses patriotes, allaient permette de les désarmer.

Voici le texte de ce document désormais célèbre :

LETTRE OUVERTE A M. ABRAHAM SCHRAMECK, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

MONSIEUR ABRAHAM SCHRAMECK,

CHARLES MAURRAS A LA SORTIE DU PALAIS DE JUSTICE.

Des informations sûres permettent d'affirmer que vous êtes l'instigateur, l'initiateur, l'auteur responsable du guet-apens de la rue Hermel : c'est par votre ordre exprès que d'honnêtes gens ont été brutalisés, fouillés, désarmés pour être livrés sans défenses aux ennemis de la patrie et de la société. Vos subordonnés ont eu le tort d'exécuter des ordres indignes, mais ces ordres viennent de vous.

D'autres informations non moins sûres permettent d'affirmer, monsieur Abraham Schrameck, que vous préparez autre chose, le mieux ou pis, comme on voudra. Les circonstances vous y obligent en effet ! Voici Daudet solennellement désigné par le suffrage des conservateurs de l'Anjou pour succéder à Jules Delahaye et se dresser à la tribune comme la statue vivante de la Justice. Voici l'affaire Philippe Daudet engagée dans la voie qui ne peut aboutir qu'à déchirer d'affreux mystères et à engager les plus hautes responsabilités. Monsieur Abraham Schrameck, il vous faut une diversion. Alors, sous le prétexte fallacieux d'une action imaginaire contre les communistes que votre ami Léon Blum et votre ami Kras-

sine vous obligeront toujours à ménager et à respecter, vous préparez contre les Jeunesses patriotes et contre l'Action française une opération du même ordre, mais qui sera sérieuse : sièges centraux, journaux, permanences, domiciles particuliers à Paris, en banlieue, en province, seront semblablement et simultanément visités. Vos sicaires, monsieur Abraham Schrameck, n'auront qu'un but : nous désarmer. Vous raflerez tous les revolvers que vous pourrez trouver. En une heure où des officiers allemands préparent à Paris, et dans certaines régions fort bien connues de vous, des révolutions analogues à celles de Moscou, de Munich et de Buda Pesth. *Lorsque l'Ennemi public se prépare à saisir les particuliers au saut du lit, à les prendre pour otages, à les emprisonner et à les torturer, vous, ministre de l'Intérieur, vous vous disposez à aplanir la route de l'émeute et à leur livrer, avec femmes et enfants, les maisons des bons citoyens préalablement* désarmés.

Voilà le crime auquel vous donnez, en ce moment, tous vos soins. Avant qu'il soit commis, je viens vous exposer une bonne chose, monsieur Abraham Schrameck : il vaut mieux pour vous qu'il ne soit pas commis, car ce crime sera très certainement châtié.

Je vous en parle avec la sérénité tranquille d'un homme qui a presque tout vu.

J'ai vu, sur leur civière, sur leur lit d'hôpital, le corps inanimé de Marius Plateau, de Philippe Daudet et d'Ernest Berger. Deux de ces bons Français ont été tués, en partie à cause de moi. Le troisième avait le tort d'être le fils d'un grand Français qui s'était rendu coupable de certains attentats sur la personne de quelques traîtres. Devant ces crimes, j'ai dû faire la constatation, toujours amère pour un homme d'ordre, que les Français en deuil pouvaient se plaindre et accuser, c'était en vain, toujours en vain ! Vos services de police ou de justice leur opposaient la même constante volonté d'inertie. Mais j'ai vu autre chose, monsieur Schrameck. J'ai vu les yeux rougis et les poings serrés d'une noble et pieuse multitude française gonflée des révoltes de la justice, du sentiment de la plus sainte des vengeances. Cette foule énergique n'attendait qu'un signe de nous, j'oserais presque dire un signe de moi, pour se ruer sur les responsables et les châtier.

J'ai cru de mon devoir de m'interdire ce signe et d'arrêter cette colère. Qu'il soit ou non de la police, l'anarchiste professionnel sait tuer pour un oui ou pour un non. Les citoyens civilisés savent que la peine de mort ne doit être appliquée qu'à des criminels homicides et en des circonstances où la culpabilité certaine apparaît dans une évidence irrésistible. Nous avions de graves soupçons et des indices sérieux sur

les vrais instigateurs de l'assassinat de Plateau. Mais ce n'étaient que des probabilités, et l'enquête judiciaire qui les eût précisés a été tuée dans l'œuf. L'enquête sur la mort de Philippe Daudet, conduite par le père de la victime, va lentement et sûrement. Mais le rideau ne fait que de se lever, et toutes les forces de la Chancellerie, présidées par M. Steeg, tendent à ralentir et à retarder la lumière. Il est au moins douteux que l'on sache jamais la vérité sur le mystère de la mort d'Ernest Berger. Dans ces conditions, notre devoir est d'arrêter la juste colère publique. On ne sait pas : *comment juger, comment punir ? En revanche, il est vrai, voici un point placé hors de toutes les zones du doute, la tentative de désarmement de la rue Hermel est votre œuvre, monsieur Abraham Schrameck. Il n'y a pas non plus de doute possible sur l'auteur des préparatifs de désarmement dont les patriotes sont menacés. Cet auteur, c'est vous. Ce ne peut être que vous. Parmi les gouvernants qui s'associent moralement à votre crime, parmi ceux qui l'inspirent dans les insaisissables délibérations des Conseils, aucun n'est placé comme vous pour commander et décommander l'entreprise. Il dépend de vous de l'arrêter ou de la mettre en mouvement. De haut en bas, dans l'ordre de l'exécution, tout doit passer par vous. Donc, prenez-y garde ! inversement aussi, de bas en haut, l'itinéraire est le même, c'est par vous que tout doit passer.*

Or, par bonheur ou par malheur, selon le point de vue, il se trouve que votre personnage est éminemment représentatif.

Plus représentatif que celui de Caillaux. Plus que celui de Briand. Plus que celui de personne au monde.

Il est vrai que, par votre personne, vous n'êtes rien. Personne ne sait, nul ne saurait dire d'où vous sortez. Pas un Français sur 500.000 *ne serait capable de renseigner là-dessus ceux qui sont de chez nous et dont on connaît les pères et les mères. On sait, on sait fort bien que votre collègue Steeg qu'une bouffonnerie du sort a mis à la Justice, est le fils d'un pasteur allemand qui n'a jamais pu produire ses pièces de naturalisation. De vous, rien n'est connu. Mais vous êtes le Juif. Vous êtes l'Etranger. Vous êtes le produit du régime et de ses mystères. Vous venez des bas fonds de police, des loges et, votre nom semble l'indiquer, des ghettos rhénans. Vous nous apparaissez comme directeur des services pénitentiaires vers* 1908 *ou* 1909. *Là, vous faites martyriser Maxime Réal del Sarte et ses compagnons coupables d'avoir milité pour la fête de Jeanne d'Arc. Vos premiers actes connus établissent votre fidélité à la consigne ethnique donnée par votre congénère Alfred Dreyfus le jour de sa dégradation* : Ma race se vengera sur la vôtre. *Votre race, une race juive*

dégénérée, car il y a des Juifs bien nés qui en éprouvent de la honte, la race des Trotsky et des Krassine, des Kurt Eisner et des Bela Kuhn, vous a chargé, maintenant, d'organiser la révolution dans notre patrie. Mais cela se voit un peu trop. C'est un peu trop clair. Vous symbolisez parmi nous, de façon un peu trop visible, l'Etranger qui s'est emparé par surprise du gouvernement et qui le fait servir à des fins antigouvernementales et antinationales. Par la force d'un rôle ingrat, et faute de vous êtes arrêté à temps, vous êtes ainsi devenu, monsieur Abraham Schrameck, l'image exacte et pure du Tyran sur lequel les peuples opprimés ont exercé en tout temps leur droit, établi et vérifié, à la liberté. Vous nous appartenez ainsi. Vous êtes, à la lettre, notre homme. La légende et l'histoire s'accordent pour vous dévouer au glaive ou à l'arc justiciers d'Harmodius et de Guillaume Tell. En d'autres termes, par position et définition, vous êtes extrêmement bon pour le châtiment.

Tel quel, pourtant, vous nous rendrez cette justice, on vous a laissé fort tranquillement à la place qui n'est pas la vôtre, et vous n'y avez été ni inquiété, ni menacé, ni provoqué. Par amour de la paix et de l'ordre, on n'a songé à punir ni vos usurpations ni même votre domination. Oui, je le dis en rougissant, cette domination est soufferte, elle a été, elle est soufferte courageusement. Elle le sera encore. Mais, jusqu'à l'acte d'oppression, je vais plus loin, jusqu'à la menace, jusqu'à vos menaces de mort exclusivement. Nous ne souffrirons rien au delà. Et, comme voici vos menaces, monsieur Abraham Schrameck, comme vous vous préparez à livrer un grand peuple au couteau et aux balles de vos complices, voici les réponses promises. Nous répondons que nous vous tuerons comme un chien.

Les dernières nouvelles sont tout à fait claires. Le communisme dispose de ressources énormes. C'est de compartiments de première classe de chemins de fer, c'est d'avions coûteux, de luxueux aérostats que pleuvent sur les paisibles foules françaises les appels à la révolte et à la boucherie. Les armes perfectionnées abondent partout aux mains de l'émeute et du carnage organisé. Tout est prêt pour mettre à feu le pays et, ceux qui veulent résister, vous les désarmeriez ? C'est possible. Mais voici le certain. Il restera une arme pour vous abattre, vous !

Pour qu'il n'y ait pas de malentendus anthume ou posthume, j'en donne ici l'ordre formel à ceux qui veulent bien accepter mon commandement. Jusqu'à l'attentat que vous préparez, j'ordonnais la patience et j'interdisais la riposte. Cette fois j'ordonne de riposter sur vous. *Les ordres qui partent de cette maison sont obéis; vous le savez. Quand il a fallu se taire et se tenir devant les corps glacés de Marius et*

de Philippe, on s'est tu, on s'est retenu. Quand, le 31 mai 1923, trois hommes politiques se rendaient à une assemblée pour y faire l'éloge de l'assassinat de Plateau, il a fallu, par des violences légères, mais mesurées, les ramener au sentiment du juste et du vrai. MM. Moutet, Viollette et Sangnier ont été purgés, encrés et bâtonnés comme ils le méritaient dans la proportion que j'avais prescrite. J'avoue que ces corrections artistes comportent des difficultés, il y faut beaucoup de concert, de discipline et d'accord. Mais le coup mortel que vous mériterait l'attentat que vous méditez serait infiniment plus simple. Il n'y faut qu'un homme de cœur, et nous en avons des milliers. Cœur frémissant d'hommes d'élite que vos menaces et vos injustices ont soulevés. Nous les contenons à grand'peine. Il suffira de lever la herse : monsieur Abraham Schrameck, vous y passerez. Il vous suffira d'essayer de nous désarmer, et de nous livrer à vos bourreaux chinois, vous subirez la peine à laquelle vous vous serez condamné. Je vous en donne la parole d'un homme qui a coutume de parler sérieusement et qui ne ment pas.

Ce que je dis sera. Je serai obéi, parce qu'on sait que l'ordre donné ne s'inspire d'aucune rancune personnelle et satisfera seulement aux suprêmes nécessités de la justice et de la patrie. J'ai, on le sait bien, négligé, méprisé de sanglantes injures qui s'adressaient à moi et aux miens pour qu'il ne fût pas dit que le pouvoir moral dont je disposais était dissipé au profit d'un sentiment particulier. Seul l'intérêt public vous jugera et vous frappera par ma voix.

Je n'ai, d'ailleurs, aucun grief personnel contre vous, monsieur Abraham Schrameck. Il m'est même arrivé de m'associer un jour à vos réclamations de sénateur des Bouches-du-Rhône quand l'intérêt électoral vous mit dans la nécessité d'appuyer les réclamations des pêcheurs de ma petite ville natale. C'est sans haine comme sans crainte que je donnerai l'ordre de verser votre sang de chien s'il vous arrive d'abuser de la force publique pour ouvrir les écluses de sang français sous les balles et les poignards de vos chers bandits de Moscou. Ce jour-là, les plus lâches des spectateurs ne pourront même dire que je vous aie causé le moindre mal, car vous l'aurez voulu, vous vous le serez fait à vous-même, vous aurez commis le forfait que je vous engage à vous épargner.

Il ne m'est pas possible de vous saluer, monsieur Abraham Schramek, mais je vous avertis. Remerciez-m'en.

CHARLES MAURRAS.

Le soir même, le Parquet de la Seine ouvrait contre Maurras une instruction pour « menaces de mort sous conditions » : qu'on ne parle plus des lenteurs de la justice !

L'instruction fut aussi rondement menée : le 16 juillet, Maurras comparaissait devant la Xe Chambre correctionnelle.

Le débat demeura strictement cantonné dans le domaine juridique, Maurras ayant déclaré s'associer entièrement aux conclusions développées par Me de Roux, demandant au tribunal de se déclarer incompétent.

Le fait dont le tribunal est saisi, plaida Me de Roux, est constitué par la publication et l'envoi par pneumatique d'une lettre à M. Schrameck. Si, au lendemain de l'article et dans les conditions prévues par lui, M. Schrameck avait été frappé, Maurras eût dû être poursuivi en vertu de l'article 23 de la loi de 1881 pour provocation suivie d'effet. Aussi longtemps que cet effet n'a pas suivi, c'est l'article 24 de la même loi qui est applicable. Or, les articles 23 et 24 prévoient la compétence de la Cour d'assises.

La légitime défense, qui fait disparaître le crime de meurtre, ne laisse pas davantage subsister le délit de provocation ni celui de menace. Mais les accusations de Maurras qui l'établissent n'auraient pu être poursuivies si elles ne l'avaient été que devant la Cour d'assises. D'autre part, un communiqué du Cabinet, intervenu au cours des poursuites et constituant un véritable acte d'immixtion du pouvoir exécutif, ajoute les plus hautes convenances à toutes ces raisons juridiques pour imposer le dessaisissement de la juridiction correctionnelle.

Le tribunal ayant joint l'incident au fond, Maurras fit défaut et quitta aussitôt la salle d'audience.

Sur conclusions du substitut Siramy, le jugement de la Xe Chambre, rendu le lendemain, condamnait Maurras, par défaut, à deux ans de prison et 1000 fr. d'amende.

Par les soins du Parquet, et avec une hâte tout à fait significative, notification en était faite, presque tout de suite, à Maurras, qui a fait appel.

En attendant, Schrameck se l'est tenu pour dit : il n'a plus été question de désarmer les patriotes.

ABEL MANOUVRIEZ.

Le "*Bottin de l'acheteur d'Action Française*" (page 445) vous fournira une excellente liste de fournisseurs.

BESOIN D'EMPIRE

Nouvelle

par PIERRE DOMINIQUE

Bois originaux de Raymond Andrieu.

— En ce temps-là, dit monsignor Guerra, il y a vingt ans, tout allait déjà, dans l'île de Corse, comme on voit aujourd'hui. On se battait avec assez de cœur pour élire les députés, cela devenait de la rage s'il s'agissait d'un siège de conseiller général, mais pour les maires c'était du délire. Le parti vainqueur, en effet, possédait, comme ce peuple de partisans l'a toujours trouvé naturel, le monopole de l'assistance publique ; il ne payait pas d'impôts ou peu, quitte à doubler ceux des vaincus ; il faisait recharger les routes, établir les murs de soutènement, planter des arbres devant les seules maisons des amis, les ornières et le fumier étant bien assez bons pour l'adversaire.

Dites cela sur le continent, les gens vous riront au nez. C'est qu'au nord de l'eau, il n'y a pas de vrais hommes de parti ; ils ignorent là-bas la loi du clan, et nous sommes seuls enfin à savoir faire de la politique, *qui est jeu avec enjeu.*

Car si le bulletin de vote est une amusette pour grands enfants ou une manière d'ailleurs assez primitive d'affirmer et de faire triompher son idéologie, non, c'est trop ridicule, allons abreuver nos mules et vendanger nos vignes. Pour nous, s'il vous plaît, le bulletin de vote est une carte comme une autre qui permet de doubler ou de tripler une mise. Et il n'est pas défendu de tricher, car sot qui s'en remet au hasard et triple sot qui s'en remet à son habileté s'exerçant dans le cadre des règles. Ceci dit pour ceux qui ont charge de conduire l'Etat.

En ce temps-là donc, il s'agissait de « faire les élections municipales » dans un petit village du Sud, un petit village de montagne, grand comme un mouchoir de poche. S'il y avait deux cents électeurs, c'était tout le bout du monde, mais ils étaient divisés en deux groupes, les rouges et les noirs, comme jadis à Florence, terminologie qui tenait à ce fait que les chefs des deux clans s'appelaient effectivement Rossi et Neri. Les « Rossi » gouvernaient depuis quatre ans et possédaient alors une avance d'une voix, de sorte que tout étant pointé, comme il est juste, l'affaire paraissait réglée d'avance. Ce que disait un jour Antoine-Paul Rossi, le beau-frère du maire, au médecin qui était des « Neri » :

— Seigneur docteur, c'est comme je vous le dis, moi, Antoine-Paul : Nous aurons le *sceau* encore pour quatre ans.

Le médecin était un fort gaillard, franc luron pour qui n'existaient tempêtes ni menaces, et qui se permit là-dessus de rire et de railler, parlant fièvre possible et malemort ; tant et si bien qu'Antoine-Paul lui mit les canons de son fusil sur le ventre :

— Encore un mot et je te tue...

Mais, le lendemain, un vieux de quatre-vingt-dix ans mourut chez les « Rossi » et, du coup, les deux masses de voix furent égalisées. Le surlendemain, à trois semaines tout juste du scrutin, le fils d'Antoine-Paul, un garçon de vingt et un ans, tomba malade. Les commères ne manquèrent pas l'occasion de souffler sur le feu :

— Sûrement, le médecin lui a jeté le mauvais œil !

— Ou quelque petite poudre ! Sait-on jamais avec ces assassins-là !

En cinq ou six jours, le malade arriva à un fil de la mort. Vous n'auriez pas voulu qu'on appelât le docteur, le seigneur don Jean,

comme ils disaient, un « Neri », surtout après l'histoire du fusil. Et tous les « Rossi » du village, avec leurs femmes, défilaient dans la première pièce de la maison d'Antoine-Paul, et demeuraient là des heures à conter des histoires de guérisons miraculeuses et de médecins thaumaturges, ressuscitant les morts ou à peu près, mais qui, malheureusement, habitaient Marseille ou Pise... Sombres dialogues. Car si le garçon mourait, c'était la mairie perdue pour les « Rossi ».

Le sixième jour, sans que nul l'ait appelé, entra Don Jean Neri, le docteur, et devant lui, les femmes brusquement s'écartèrent. Oh ! c'était un homme qui pensait avoir charge des corps à vingt kilomètres à la ronde, et on aurait pu le tuer, mais non l'empêcher de venir. Les « Rossi » savaient cela ; aussi, rencoignè dans un coin de la pièce, Antoine-Paul, debout, ne dit pas un mot. Le docteur alla au lit, tâta le pouls du malade, prit sa température, lui fit tirer la langue, souleva le drap, ce qui fit fuir les femmes, et, tout compte fait, parla au curé de typhoïde et de bains froids. On entendit alors la rumeur de désapprobation des assistants. Assis maintenant devant une petite table, Don Jean Neri rédigeait son ordonnance.

— Prends garde, Antoine-Paul, murmura le vieux Santeramo. Le médecin veut assassiner ton fils.

— Hé ! cela se comprend... grognaient les hommes, en clignant de l'œil.

— Comment ! disait la mère. Je laisserais faire cela, moi ? Je te laisserais tuer, mon fruit ?

— Hé ! hé ! votre fruit ! Une voix de moins pour nous, voilà ce qu'il veut, l'assassin !

Antoine-Paul ne bronchait pas. Bouche cousue et regard dur. Le jeune homme était immobile et geignard, stupéfié par la maladie. Le médecin ayant écrit, posa l'ordonnance sur le lit :

— Peuh ! fit la mère... Eloignez de moi ce papier !...

Alors le père prononça ces mots en regardant son fils :

Pour les Fumeurs

La Poudre dentifrice "Les Bons Pères"

garantie sans pierre ponce, sans savon, sans aucun produit nocif

(Voir page 253)

— Ici, c'est moi qui commande. Le seigneur docteur fera ce qu'il désire, et mon fils lui sera soumis.

Et calmement, à la vue de tous, il mit deux cartouches à balle dans son fusil.

Le traitement dura huit jours à trois bains par jour. Toutes les typhoïdes ne guérissent pas. Si vous interrogez là-dessus don Jean Neri, qui est aujourd'hui un vieux barbon, il vous dira que ce fut sa cure la plus difficile, et il y a de quoi, car un dixième de degré de plus chez le typhique voulait dire alors pour le médecin un pas de plus vers la mort. Le fusil d'Antoine-Paul était prêt. Mais il vous dira aussi qu'il eut là sa plus chère semaine, du point de vue de la volupté, et ceci est stendhalien en diable, bien que le docteur Neri n'eût jamais lu Stendhal.

Or, huit jours avant les élections, la fièvre tomba, on cessa les bains et l'on commença à alimenter le jeune homme. Autour du médecin fleurissaient les louanges. En bon « Neri », il ne les entendait pas.

La veille du scrutin, et l'enfant étant hors de danger et capable d'être transporté à bras jusqu'à la mairie pour y voter, le père accompagna le sauveur de son fils jusqu'à la route, se découvrit et lui demanda ce qu'on lui devait.

— Les « Rossi » sont reconnaissants, dit Antoine-Paul. Retenez ceci : je ferai tout pour vous.

Alors, le médecin (et ce fut peut-être la seule fois de sa vie, qui fut longue, où il perdit tout contrôle sur lui-même) :

— La mairie !

L'homme eut une révolte :

— Jamais je ne trahirai les miens.

— Pourtant, dit le médecin, j'ai sauvé ton enfant. Sans moi, il était sous terre. Je ne demande qu'une chose, c'est qu'il soit comme mort ce jour-là, qu'il ne vote pas. (Un silence.) Cela, c'est facile, Antoine-Paul. Ton fils est encore malade. Tu peux exiger, par peur d'une rechute, qu'il demeure à la maison.

Alors, l'homme se mit à genoux, et levant la main vers le ciel dans l'attitude de la prise à témoin, familière à ses ancêtres :

— Sur la tête des miens, dit-il, et sachant ce que je sais, que si vous n'étiez pas venu, Marco serait mort, je jure que si c'était à recommencer, vous ne franchiriez pas mon seuil.

Et revenant dans la maison comme un fou, il saisit un pot de terre qui renfermait deux cents louis, toute sa fortune, et le jetant

vers le médecin qui, dans l'intervalle, était monté à cheval, il le brisa sur le sol. L'or roula sous les sabots de la bête.

— Oh ! fit le peuple.

Puis, Antoine-Paul ouvrit la porcherie, lâcha les cochons, ouvrit l'étable, lâcha la mule et cria :

— Tu auras toutes les bêtes : la mule, les vaches et les cochons. Tu auras la maison du seuil jusqu'aux tuiles et les châtaigniers, et le jardin, et la huche, et les draps du lit...

— Oh ! fit encore le peuple.

Antoine-Paul jeta son chapeau à terre, saisit par le poignet Andreana, sa plus jeune fille, et sans écouter ses cris, la jeta sous les sabots du cheval.

— Tu auras celle-ci, entends-tu ?... Tu auras tout, par la Madone !

Mâles et femelles, ceux du village étaient là, sans exception, haletants, massés en deux groupes :

— Tout... mais pas la mairie !

— *Bene* ! hurlèrent les « Rossi ». *Eviva* !

Cette scène exalta au possible des âmes déjà tragiques. Les « Rossi » déclarèrent que Marco irait voter porté par sa mère. Et les « Neri » qu'on leur volait la voix de Marco puisqu'elle était due au savoir d'un des leurs. Même, la vieille Saveria, matrone de haute réputation et qui passait pour être un brin sorcière, cria de son balcon que Dieu voulait que les « Rossi » eussent une voix de moins que le parti contraire, et que nul ne pouvait prévaloir contre Dieu.

Quand le jour se leva, de grosses nuées étaient immobiles et faisaient des taches de charbon sur un ciel livide. Dans les deux camps, les têtes brûlées songeaient au moyen de priver les adversaires d'une voix, d'une seule, car, si l'on veut réussir, il faut être économe de cartouches et de sang.

La chose se produisit un peu avant six heures. Le maire, François Rossi, suivi de son beau-frère Antoine-Paul et de ses partisans, ouvrait la porte extérieure de la mairie, celle donnant sur la place, et ils étaient là, les « Rossi », tous, ou à peu près, armés naturellement, quand un coup de feu éclata. Antoine-Paul fit un tour complet sur lui-même et tomba en travers de la porte. La balle tirée d'assez haut, d'une fenêtre probablement, l'avait traversé de gauche à droite, du poumon au foie. Il tomba en travers de la porte, fit trois râles et mourut, exactement couché sur la pierre du seuil tandis que les femmes accouraient avec des cris. Vingt s'étaient déjà précipités pour aider l'assassiné, et lui tapaient les mains, le visage :

— Antoine-Paul ! Eh bien, réponds !
Et les femmes hurlantes :
— Antoine-Paul ! ah ! ils l'ont tué.
— Halte ! cria le maire. Que personne ne bouge !
Ce maire était un politique comme ce pays en produit à la dou-

zaine, un Médicis de campagne, mais digne de gouverner un Etat. Il y avait trente ans qu'il essayait d'asseoir sa domination sur ce village, dictateur durant une période et puis persécuté durant une autre. A deux reprises, il avait représenté et gouverné le canton. Bras droit de sept ou huit sous-préfets successifs, ou leur bête noire, redouté à la préfecture pour son esprit d'intrigue et l'amour des complots dont il faisait sa vie. Ce matin-là, la bataille était perdue. Depuis l'assassinat, les « Rossi » luttaient à quatre-vingt-dix-huit, contre quatre-vingt-dix-neuf. Un seul recours : laisser le mort, veillé par les femmes sur le seuil de la salle du scrutin ouverte à deux battants. Ainsi les « Neri » ne pourraient voter qu'après avoir enjambé leur victime. Et tous les « Rossi », leur champ de bataille ainsi préparé, passèrent par la maison du maire pour entrer, voter et attendre.

Rude journée. Les quatre-vingt-dix-huit bulletins des « Rossi » étaient dans l'urne. Toutes les maisons étaient barricadées. Les femmes et les enfants erraient paisiblement, d'après l'ancienne coutume qui défend de tuer quiconque ne peut porter un fusil. Les hommes étaient groupés, l'arme au bras : les « Neri » dans quelques maisons, en trois troupes qui communiquaient par des enfants porteurs de consignes : les « Rossi » massés dans la maison du maire et à la mairie, derrière la table et le long des murs. Le mort, étendu, gardait le seuil. A ses pieds et à sa tête les femmes, ses parentes, les cheveux dénoués, hurlaient et chantaient les *voceri* tout en chassant les mouches.

Midi. Deux heures. Quatre heures. Jusqu'à cinq heures trois quarts, la situation ne changea point. Toute la journée le ciel était demeuré d'un brun livide, comme le visage d'un homme qui a la fièvre. Sur le soir, l'Ouest fut plein de sang.

A ce moment, les « Neri » se décidèrent à tenter un grand coup, et comment ils s'y prirent, allez le leur demander, mais deux de leurs jeunes hommes, non électeurs naturellement, tirèrent par une fente du mur, dit-on. Le maire reçut une balle qui lui traversa le cou de droite à gauche. Il fut poussé vers la gauche comme s'il avait reçu un coup de poing. Tout de suite, le sang se mit à couler en fontaine par les deux trous. Un instant on crut qu'il allait mourir. Déjà dix hommes rendus furieux par ce second assassinat se précipitaient hors de la mairie pour essayer de courir après l'assassin et ils l'eussent certainement rejoint et tué, mais à ce moment les femmes crièrent et l'on vit les quatre-vingt-dix-neuf « Neri » qui se présentaient en tumulte à la porte... Déjà, ils bousculaient les femmes, criant, hurlant, les poussant à tirer le mort ou à l'emporter. Car ils n'osaient point passer par-dessus. Debout der-

Liqueur du Canigou
de l'Abbaye de St Martin du Canigou
AGRÉABLE, TONIQVE & DIGESTIVE

(Voir page 333)

rière sa table et son buste sanglant éclairé par deux lampes, le maire comprit que si tout son monde courait dehors, une bousculade suffirait dans l'ombre commençante pour que la barrière formée par le mort fût enlevée. Alors les « Neri » voteraient et gagneraient par une voix de majorité.

— Ici, cria-t-il. Ici, fils. Ne bougez pas. Nous avons la vie entière pour prendre l'assassin, nous n'avons qu'un quart d'heure pour prendre la mairie.

Et son attitude fut si dramatique, à ce vieil homme dont le sang avait rougi les registres, son geste et son cri furent si impératifs, que les vengeurs suspendirent leur mouvement.

— Restez, les hommes, criaient les vocifératrices, et, balançant leurs bustes, secouant les cheveux dénoués, elles se tournaient vers les « Neri », se couchaient sur le cadavre :

— Nous ne l'enlèverons pas. Passez par-dessus, assassins.

Les minutes coulèrent. Et six heures sonnant trouvèrent le maire livide, le cou empaqueté d'une serviette rouge, assis devant son registre et son urne tout éclaboussée, la main sur la boîte qui contenait les seuls bulletins de ses partisans. Car depuis douze heures, le mort barrait le seuil.

Alors, au son de la cloche qui chantait leur défaite, les « Neri » se barricadèrent dans leurs maisons. Et les autres passèrent toute la nuit à tirer en signe de joie des coups de fusil sous les fenêtres de leurs adversaires. Je dis, en signe de joie, parce qu'un tel succès fait avaler toutes les douleurs, sans parler de l'espoir de la vengeance qui aide aussi à passer un mauvais moment. Et si le sang d'un des « Neri » paya plus tard le sang d'Antoine-Paul, c'est une histoire que vous saurez un autre jour. En tout cas vous êtes déjà sûr que l'histoire existe, car cette race-là ne pardonne pas.

* * *

Dessin d'O. Fabrès.

Monsignor Guerra s'était renversé dans son fauteuil. Puis me tapant sur l'épaule :

— Tous les mêmes, au fond, voyez-vous ! Dévorés du besoin d'avoir un empire...

PIERRE DOMINIQUE.

LE MIRACLE ET LE MARTYRE DE JEANNE D'ARC

Par MARIE DE ROUX

Fragments d'un discours prononcé à Bordeaux le 31 *mai* 1925.

Cl. Boissonas.

N'essayons même pas d'imaginer l'accueil que recevrait dans un Etat moderne une paysanne de moins de vingt ans, qui viendrait réclamer le commandement d'une armée en promettant la victoire.

Quelles belles expertises rédigeraient nos aliénistes et si, par impossible, malgré eux, la voyante évitait d'être internée, se faisait accepter comme chef de guerre et changeait le cours de l'histoire, quelles thèses effarantes de psychiatrie ils publieraient sur son cas, à faire regretter les juges de Rouen qui expliquaient bonnement les victoires de Jeanne par les prestiges du diable. Mais, sans imaginer à la lettre que Jeanne d'Arc revienne parmi nous recommencer, geste pour geste, sa vie d'il y a cinq siècles, puisse-t-elle du moins changer tant de gens qui ont peu de foi et encore moins d'imagination ! Puisse-t-elle encourager ceux qui savent que le nécessaire n'est jamais impossible si nous sommes prêts à en payer l'avènement d'un juste prix de labeur et de sacrifices.

Une autre leçon du miracle de Jeanne d'Arc vaut qu'on y insiste. Si montrer le désordre et l'appeler la règle est, comme dit Henri Massis, le propre de la corruption romantique, c'est une tentation plus subtile et presque aussi dangereuse de prendre le prodige pour le cours naturel des choses.

Le croyant qui lit dans l'Evangile la conversion de Madeleine ou le salut promis au bon larron adore dans cette guérison prodigieuse des âmes la même puissance qui faisait voir les aveugles et marcher droit les boiteux.

Cl. Photo Art.

LE MONUMENT DE LA VICTOIRE A ROUEN.

Cette force surhumaine oubliée ou niée, le romantisme fait du mal même le principe secret des vertus que les honnêtes gens ont peine à pratiquer; du désordre, l'école de la grandeur d'âme et du bagne, le séminaire des héros.

Si des pêcheurs illettrés et des juifs obscurs ont converti le monde, Bossuet proclame que Dieu a voulu se rendre témoignage en employant des moyens prodigieusement inégaux à leur succès, mais la démagogie romantique s'écrie que les élites sont impuissantes et que la force d'expansion des idées est proportionnelle à l'inculture de ceux qui les répandent. La même déraison, devant une paysanne qui mène avec bonheur des armées, ne cessera de crier à l'impossible que pour assurer que telle est la règle et que, du siège d'Orléans aux levées en masse de la Révolution, la victoire est promise aux improvisations de l'ignorance.

On croirait que Jeanne d'Arc a voulu, à chaque minute, protester contre cette interprétation frauduleuse de sa vie et toutes les démarches par lesquelles son humilité proclamait qu'elle n'agissait que par une force extérieure et divine, réfutaient du même coup les prétentions qui auraient voulu s'autoriser de son exemple.

Car la conscience, si claire en elle, du miracle, est la reconnaissance des lois auxquelles il déroge. On ne parle pas de miracle dans l'ordre physique sans affirmer le déterminisme dont une grâce affranchit. De même dans l'ordre moral ou social, où le mot de miracle perd d'ailleurs sa rigueur théologique, l'exception n'est un prodige que parce qu'elle échappe à une règle commune et certaine.

Armée pour l'Ordre, Jeanne d'Arc en dépasse les conditions ordinaires sans en déranger l'harmonie. Femme, elle a dû revêtir des armes de chevalier et combattre, comme un soldat, mais; pas un instant elle n'imagine que d'autres Françaises aient vocation d'amazone ; elle n'invite ou n'autorise aucune de ses sœurs à la suivre dans sa voie exceptionnelle.

Bien plus, guerrière confuse de l'être, pour quelle loi combat-elle ? Pour la loi salique qui exclut les femmes de la succession à la couronne parce qu'elles porteraient cette couronne à des maisons étrangères.

Si les filles de France avaient droit au trône, ce ne serait pas le dauphin Charles, mais Henri d'Angleterre qui serait le juste héritier. Du coup, la France serait vassale, et de ses mains de femme, Jeanne écarte la succession féminine, mortelle à notre nationalité. A toutes celles qui doivent aujourd'hui faire des besognes d'homme dans une génération décimée, Jeanne enseigne à la fois l'accepta-

tion d'une tâche virile et la sagesse qui ne croit pas qu'il soit bon pour les femmes de faire tout ce dont elles seraient pourtant capables, comme de combattre et de régner.

Pas plus qu'elle ne généralise l'extraordinaire vocation qui a mis une épée dans ses mains de vierge, Jeanne n'appelle aux armes ceux dont ce n'est pas le métier.

Elle a quitté ses champs ; elle y laisse les autres. Elle qui soulève toutes les puissances du sentiment populaire, elle n'a nulle idée de levée en masse, elle ne prêche ni la croisade de Pierre l'Ermite, ni celle des Pastoureaux, il lui suffit d'une petite armée de vieux soldats qu'elle anime et qu'elle manœuvre pour accomplir sa mission : délivrer Orléans et mener à son sacre Charles le Victorieux. Car sa mission n'est pas de chasser les Anglais, mais de faire reconnaître le Roi qui finira de les chasser, par une guerre longue et savante, vingt ans après sa mort.

Inspirée, elle ne laisse jamais opposer ses révélations personnelles à l'enseignement commun de l'Eglise. Devant ses juges à demi hérétiques, elle en appelle au Pape. Si, dans une scène fameuse, elle demande au Dauphin de donner à Dieu son royaume, c'est pour l'en réinvestir sans désemparer.

Quand Savonarole proclamera Jésus roi de Florence, il comptera bien gouverner où le Christ régnerait. Jeanne ne veut la lieutenance du Roi du Ciel que pour le roi de France, et celle qui converse avec les Saintes et l'Archange n'apprend de leurs voix qu'à servir l'autorité traditionnelle.

.....

Savez-vous qu'elle est la gloire propre du martyre et pourquoi ces jours où s'accomplit un crime sont cependant les jours glorieux de l'humanité ? C'est que s'il y avait des volts et des ampères pour nous mesurer le mérite des actes humains, nous pourrions dire combien le sacrifice que court la victime pèse plus que la condamnation prononcée par des juges « qui ne savent ce qu'ils font ».

Qui donc voudrait que le procès et le bûcher de Rouen n'eussent pas été et que l'histoire pour être épurée d'un Cauchon, fût découronnée de Jeanne prisonnière et mourante ?

Le martyre, quand l'héroïsme en est parfait, est la grande réponse à ceux que scandalise l'existence du mal puisque nulle part le mal n'est plus évidemment l'occasion nécessaire d'une grandeur qui le dépasse infiniment.

Cette grandeur appartient au monde tout entier, même aux héri-

tiers de ceux qui ont brûlé Jeanne d'Arc, et un Lord n'est point déplacé dans son cortège annuel. Mais c'est à la France que ce trésor a été donné. Pour avoir de telles pages, notre histoire est aussi un Livre saint, et le Cardinal de Cabrières a pu demander que, dans son cercueil, on mît sous sa tête un tome de l'histoire de France.

Sainte Jeanne, victorieuse qui avez réussi ce que les politiques croyaient d'autant plus impossible qu'ils étaient plus politiques;

Femme qui avez fait triompher la loi salique, paysanne guerrière qui laissiez à la paix de leurs travaux les femmes et les paysans ;

Voyante qui soumettiez au siège de Rome vos conversations avec le Ciel et n'en aviez reçu que la tâche de rétablir l'Autorité pour que l'Autorité restaurât la France ;

Martyre dont le sacrifice rayonne plus de lumière que ne jette d'ombre la honte de vos juges ; obtenez-nous, obtenez à nos fils de continuer si dignement l'histoire de France que les plus sages et les plus saints veuillent, comme l'évêque de Montpellier, appuyer leur tête à ce nouveau livre de nos annales pour dormir leur dernier sommeil.

M. DE ROUX.

Pour tous vos Imprimés

adressez-vous à

P. & F. POUYÉ

Périodiques

Prospectus

Prix Courants

9, Avenue Galliéni

MELUN

Téléph. 141

Travaux de Luxe

Édition

Catalogues

Prix spéciaux pour nos Amis d'A. F.

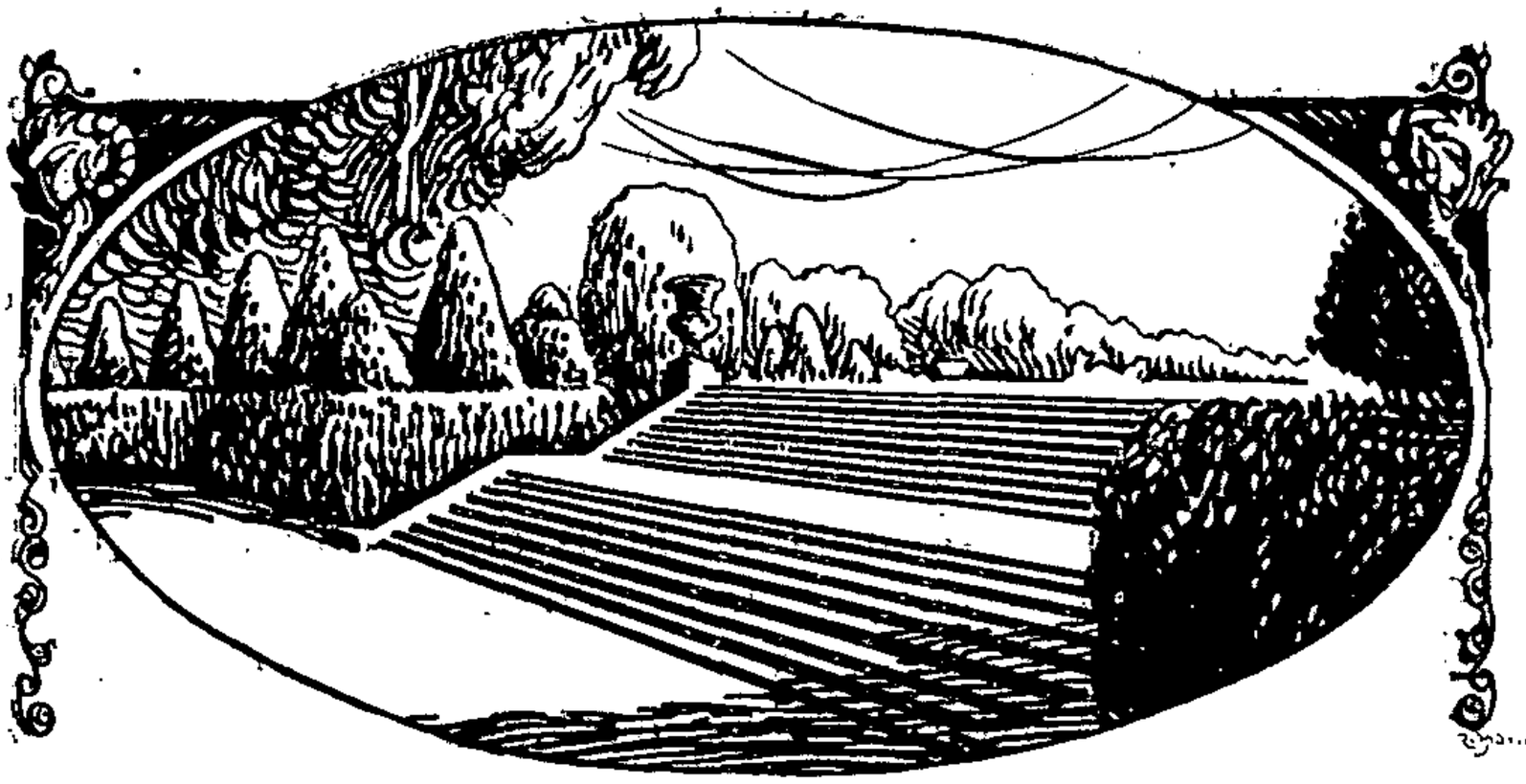

LE RÈGNE DE LA GRÂCE

A MAURICE PUJO

En souvenir du beau livre de jeunesse paru sous ce titre, il y a trente ans.

Ni trop molle ni trop dure
La glèbe a reçu du fer
Les façons de la culture
Que permet un bon hiver,

Le cours des travaux champêtres
A suivi docilement
La coutume des ancêtres
Et la loi du firmament,

Celui qui plante et qui sème
A tout conduit pour le mieux :
Qu'il se fie à la suprême
Magnificence des Dieux !

— Tu mesures les abîmes
Qui séparent ton labour
Des Puissants et des Sublimes
Appelés à ton secours,

Mais les houles enflammées
Qui, des astres s'épanchant,
Font, aux sèves rallumées,
Rire enfin nos tristes champs,

Les brillantes chevelures
De rayons pères du Jour
Qui fomentent la brûlure
Souterraine de l'amour,

Ces lumières d'une gloire
D'où ruissellent les vigueurs
Sont l'aveu dans la nuit noire
De cœurs frères de ton cœur !

Quelque fausse solitude
Dont l'esprit soit désolé,
De haules sollicitudes
L'univers est constellé :

Maternelles providences
Unissant leurs belles mains
Pour tirer notre abondance
Des espaces surhumains,

Elles tressent en couronne,
Aussitôt l'hiver enfui
Jusqu'aux soirs d'extrême automne,
Un feuillage plein de fruit,

Et la pointe d'une rose
Perce-t-elle sous l'autan
Les neuf cieux, pour qu'elle éclose,
L'illuminent en chantant.

CHARLES MAURRAS.

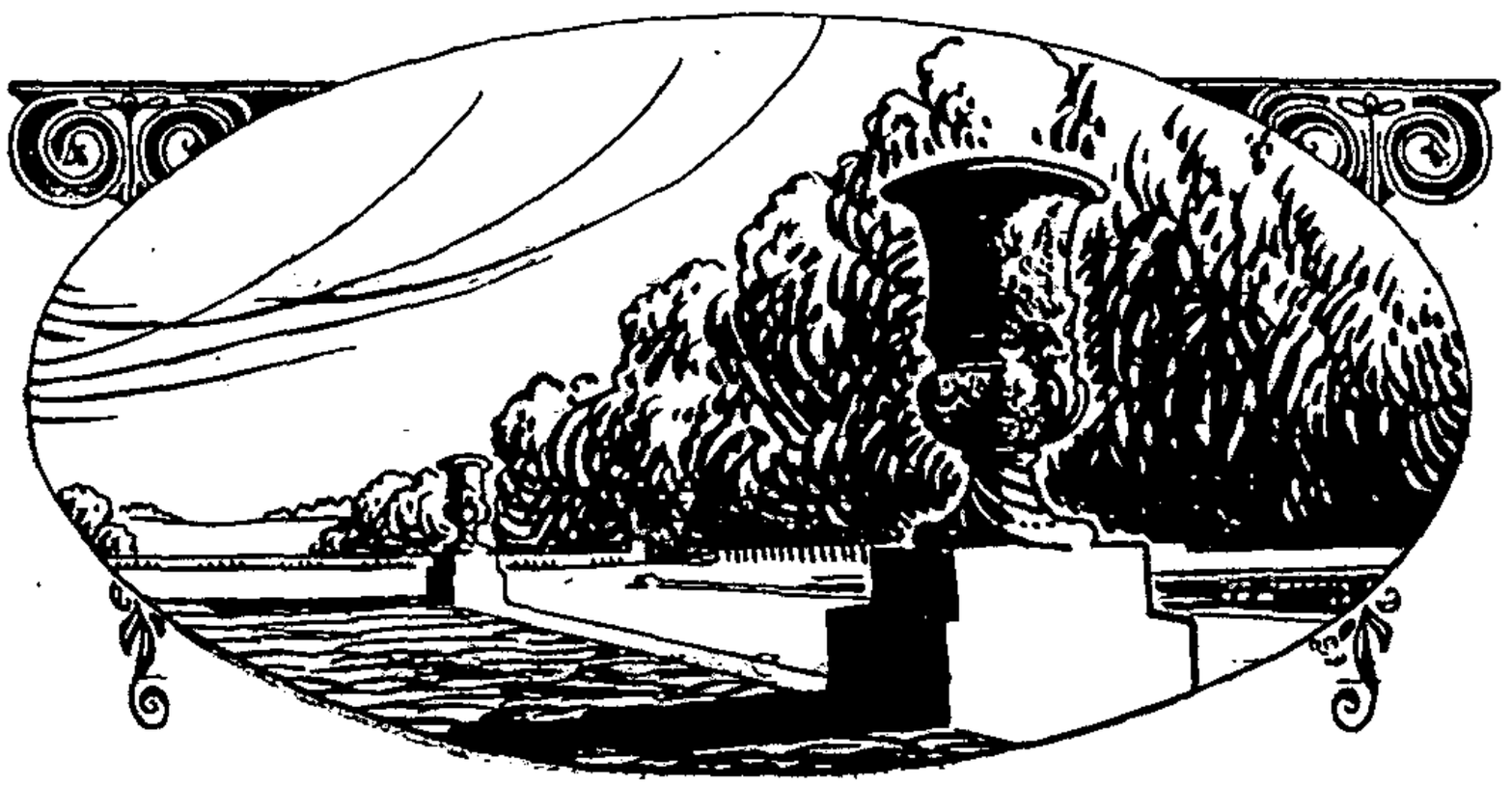

Bois originaux de Raymond Andrieu.

Pour vos achats et cadeaux de

NOUVEL AN

adressez-vous à la Maison :

Ch. DIOT

Confiseur -:- Chocolatier

16, rue d'Algérie, 16, LYON

SPÉCIALITÉ DE BONBONS DE CHOCOLAT,
FONDANTS FOURRÉS, TRUFFES,
FRUITS CONFITS & MARRONS

GRAND CHOIX DE COFFRETS FANTAISIE
ET BOITES ARTISTIQUES

BOITES DE DRAGÉES, HAUTE NOUVEAUTÉ
POUR MARIAGES & BAPTÊMES

Expéditions pour tous Pays

TÉLÉPHONE : BARRE 27-78

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

Souvenirs de LUCIEN DUBECH

Croquis d'O. Fabrès.

Cl. Martint.

LUCIEN DUBECH.

En ce temps-là, nous avions nos heureux vingt-cinq ans. J'étais anarchiste, comme tous les gens convenables. Jeunes fonctionnaires dans le chef-lieu d'un département maritime de l'Ouest, nous ne songions qu'à embêter le gouvernement. Une occasion inespérée se présenta quand arriva le temps de renouveler les conseillers municipaux.

Il y avait dans la ville, comme dans toutes les villes, trois partis : le parti conservateur, le parti du gouvernement et l'opposition dite avancée. Le parti conservateur avait pour chef un jeune industriel ambitieux, actif et intelligent. Le gouvernement étant alors radical socialiste, le parti du gouvernement était radical-socialiste. Il avait la majorité, d'assez peu. Il avait porté à la mairie le buvetier de la gare, gros homme vulgaire et roublard, bon type de politicien moyen pour préfecture radicale.

L'opposition avancée avait naturellement l'honneur de rassembler toute la jeune élite intellectuelle. Il y avait là dedans un commis des Contributions Indirectes, mathématicien et anarchiste, un employé de préfecture qui s'occupait d'histoire locale, le professeur d'allemand du lycée, un professeur à l'Ecole Normale que sa femme trompait outrageusement avec un officier, un jeune courtier en machines agricoles qui portait une barbe de quarante-huitard et qui avait épousé une institutrice syndicaliste, l'Egérie du parti. Le petit état-major était complété par un brave homme de cheminot révolutionnaire, qui venait dans les réunions publiques accompagné de sa ménagère et qui avait la spécialité des chansons anticléricales

à la fin des banquets démocratiques; par un jeune typographe qui avait une voix de ténor et qui cultivait la romance ; par un commis des postes à qui une barbe rousse donnait l'aspect d'un ogre et qui avait l'âme candide d'un petit enfant ; et par un jeune intellectuel doux, chauve et silencieux qui exerçait la charge de secrétaire de la rédaction du journal socialiste.

Mais ce journal était dirigé par un homme étonnant. Il y avait dans cette collection extravagante au moins deux hommes étonnants, deux vraies valeurs : le professeur de philosophie du lycée et le directeur du journal socialiste.

Le premier était un esprit très fin, très cultivé, mais aigri par une disgrâce physique qui l'avait tourné à la noire misanthropie. Très apprécié dans le monde de la philosophie, non pas seulement dans cette préfecture, il tenait une des rubriques importantes au *Mercure de France*, et ses livres faisaient du bruit. Il cachait un cœur trop sensible sous un horrible pessimisme qui aboutissait à prêcher le désenchantement absolu et la démolition intégrale.

L'autre était une tête remarquable d'homme d'action. Riche, énergique, un beau type d'ambitieux supérieur. On disait communément qu'il était dévoré d'ambition : c'était vrai, mais non pas ambition vulgaire. Il se souciait peu d'une carrière basse de politicien. Il eût pu l'obtenir, il en faisait fi. Il se savait né pour commander, mener, dominer. Il le disait. Il l'écrivait. Il rédigeait, avec le jeune intellectuel silencieux et le typographe romanesque, un extraordinaire journal où ce magnifique tempérament publiait des articles napoléoniens sous l'étiquette *républicain socialiste* : signe du prodigieux désordre qui régnait en ce temps-là sur la terre.

On l'appelait le docteur, parce qu'il avait exercé la médecine en sa jeunesse. Peut-être ne réussit-il jamais à percer parce qu'au fond, il était bon. Grave faiblesse chez un ambitieux autoritaire. Il se dévouait à des œuvres, rendait des services, ce qui achevait de tracer autour de lui un cercle de solides inimitiés.

* * *

Le parti radical avait à chaque élection à peu près dix-sept cent cinquante voix, le parti libéral près de dix-sept cents. En ramassant tous les mécontents, l'extrême gauche pouvait en réunir douze à quinze cents, selon les circonstances. On pouvait pêcher quelques sièges à la faveur d'un ballottage ou d'une mésentente. Nous résolûmes de présenter une liste socialiste aux élections municipales,

les uns par conviction, d'autres par ambition et d'autres parce qu'ils trouvaient ça rigolo.

Il fallut d'abord réunir vingt-sept noms. Ce ne fut pas commode. Le brave papa Poirier amena quelques camarades cheminots, on recruta les instituteurs syndiqués, deux ou trois postiers ambulants et tous les employés du courtier en machines agricoles. Les intellectuels de l'état-major prêtèrent courageusement leurs noms. En faisant flèche de tout bois, on arriva au chiffre.

Nous, les fonctionnaires, nous n'avions pas grand mérite : au contraire ; plus nos administrations nous savaient révolutionnaires, plus elles nous respectaient. Mais d'autres, qui étaient *sympathiques à la cause,* n'avaient pas pu donner leurs noms : un lieutenant du régiment d'infanterie, le capitaine de gendarmerie, type d'officier distingué, énergique et intelligent, qui plus tard, en une circonstance difficile, se conduisit en homme de cœur. L'étrange petite troupe de braves gens dévoyés !

Quand les candidats furent trouvés, il s'agit de trouver un programme. On n'en serait jamais venu à bout si l'on avait voulu concilier à toute force les idées du professeur de philosophie et celles des postiers ambulants. Mais chacun y mit du sien, et l'on s'en tira par une déclaration où nous réclamions avec une extrême énergie des réformes imprécises. En particulier, nous avions pensé frapper un grand coup en exigeant sur le mode comminatoire la suppression des octrois.

Pourquoi voulions-nous supprimer les octrois, après quinze ans je ne le sais pas encore. Nous avions mis ça comme nous eussions mis autre chose. Mais les difficultés surgirent du fait imprévu que nos adversaires mirent autant d'énergie à réclamer qu'on maintînt l'octroi que nous en avions mis à demander qu'on le supprimât. Un jour, en arrivant à la permanence du parti, nous apprîmes que le docteur Grenier préparait une offensive foudroyante sur la question des octrois.

Nous connaissions fort bien le docteur Grenier, c'était un homme charmant avec qui nous faisions à l'occasion une petite partie de poker. Fin et instruit, il s'était donné la peine d'étudier son affaire, et il se proposait de démontrer en réunion publique que le bien de la cité exigeait qu'on conservât les octrois. Tout porte à croire qu'il avait raison. Les tacticiens du parti radical virent qu'il était avantageux de faire glisser la polémique sur ce terrain, et la question des octrois devint le pivot de la campagne.

Le docteur nous réunit en grand conseil de guerre. Il exposa le péril que nous faisait courir la contre-attaque Grenier, et il demanda qui parmi nous se sentait capable de faire front.

Le philosophe, interrogé en premier comme il convenait, répondit qu'en ces matières, il ne possédait aucune lumière particulière. L'historien n'avait entendu parler d'octroi qu'à propos de chartes, le mathématicien n'en avait jamais entendu parler. Quand mon tour vint, je dus avouer que je n'étais pas plus avancé qu'eux. Nous avions l'air de jouer la scène de Charlemagne avec ses preux dans *Aymerillot*. Il fallut nous rendre compte qu'aucun de nous n'était capable d'articuler une parole sensée sur la question des octrois.

L'employé des postes, qui avait le cœur pur, proposa de renoncer à cet article du programme. Il fut salué par une bordée de hurlements. Le reste de l'assemblée fut unanime à convenir qu'il était préférable de tout casser plutôt que de lâcher pied sur la question des octrois.

Après une discussion aussi animée que confuse, le docteur prit la parole et résuma fortement la situation : « Puisque nul de nous, dit-il, n'est en état de répondre à Grenier, il ne reste qu'un moyen : c'est de l'empêcher de parler. »

***

La réunion avait lieu le lendemain, dans le gymnase municipal qu'on mettait, bien entendu, à la disposition des candidats radicaux, mais pas à la nôtre. A l'heure dite, un flot d'électeurs se pressait dans la vaste salle. On n'eût jamais cru que tant d'électeurs se passionnassent pour la question des octrois.

Le docteur avait combiné la manœuvre avec une expérience consommée. Nous étions tous là, au grand complet. Mais au lieu de nous masser sur un seul point de la salle, il nous avait au contraire dispersés à tous les bouts, avec mission de faire le plus de

bruit possible et de ne pas nous occuper du reste. Comme nous n'avions aucune raison valable de faire du bruit, nous engagions l'offensive en reprochant à nos voisins d'en faire. Sitôt qu'un innocent avait le malheur de tirer son mouchoir, l'un de nous criait d'une voix sévère : « Silence ! On n'entend rien. Respectez les citoyens qui sont venus ici pour s'instruire ! » Naturellement, l'interpellé protestait : « Mais je ne fais pas de bruit ! » — « Il ne fait pas de bruit ! Il en a, du culot ! » Les voisins commençaient à se tourner vers nous en criant : « Silence ! » Ainsi chacun de nous formait comme un noyau sonore autour duquel venaient se cristalliser les bruits, et le noyau grandissait, se mêlait au noyau voisin, un îlot naissait qui grandissait à son tour. Au bout d'un quart d'heure, la salle était chauffée à blanc, l'air électrisé, l'orage n'avait plus qu'à éclater.

Sur l'estrade, sage et modeste et la question des octrois sous son bras, Grenier attendait qu'on voulût bien le laisser parler. Un vénérable conseiller municipal, qui assumait à titre de doyen de l'assemblée la présidence provisoire, s'efforçait de faire entendre une pauvre petite voix grêle, toute cassée, qui ressemblait à une flûte. Profitant d'une accalmie où nous avait enfin réduits l'absence complète de raisons de faire du bruit, il parvint à annoncer que la présidence était décernée par acclamation au maire sortant, l'honorable buvetier de la gare.

Celui-ci s'installa derrière la table, se leva, essuya le verre de son binocle et ouvrit la bouche :

« Citoyens... »

Il n'avait pas eu le temps de prononcer une seconde parole qu'une voix forte l'interrompait :

« Pardon ! Qu'est-ce que vous faites là ? »

C'était le docteur qui, debout au premier rang, le feutre en bataille, les reins appuyés à sa canne qu'il tenait derrière son dos, engageait directement l'offensive.

Le buvetier-maire en resta pantois, dextre levée et bouche ouverte.

— Comment, ce que je fais là ? Je fais un discours.

— Vous n'avez pas le droit de faire un discours.

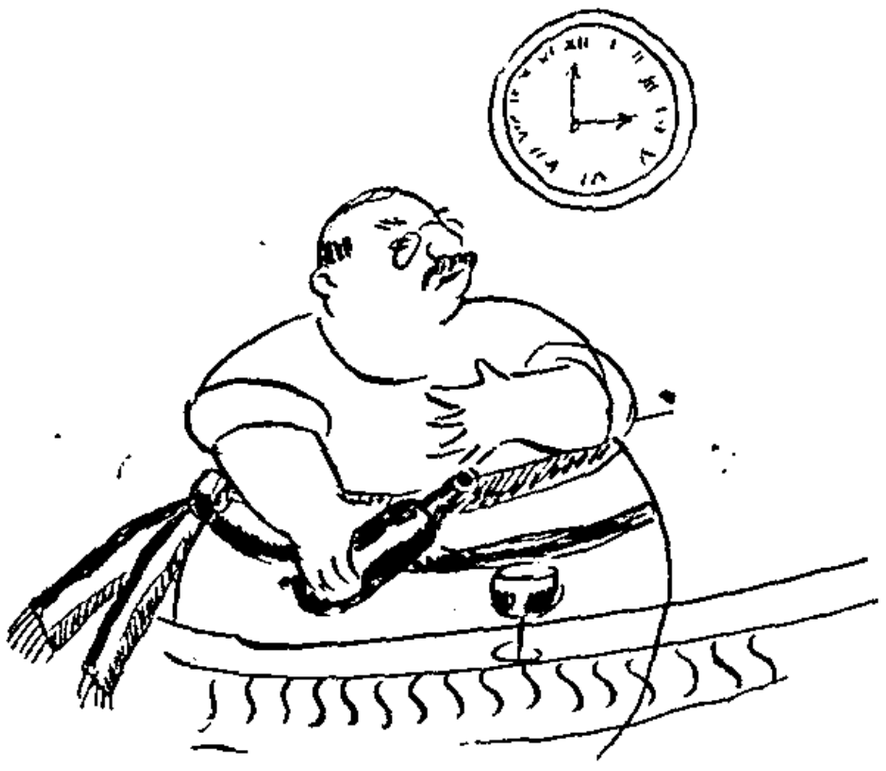

LE BUVETIER-MAIRE.

— Je n'ai pas le droit de faire un discours ? Pour quelle raison n'aurais-je pas le droit de faire un discours ?

— Vous avouez que vous venez d'accepter la présidence de l'assemblée ?

Le digne homme en étranglait de surprise et de colère. Rouge comme un signal de chemin de fer, il mettait la main sur son cœur :

— Comment, si je l'avoue ! Bien entendu, que je l'avoue.

— Alors, vous n'avez pas le droit de faire un discours ; la loi vous l'interdit.

— La loi m'interdit de faire un discours !

— Parfaitement. Au terme de l'article tant de la loi du tant sur les réunions publiques, le président d'une assemblée dirige les débats et n'a pas le droit d'y intervenir.

Il se produisit ce qu'il est convenu d'appeler des mouvements divers. Les articles évoqués par le docteur figurent-ils réellement dans la loi sur les réunions publiques, ses références étaient-elles exactes, je n'ai jamais pris la peine d'y aller voir. Il était bien capable de les avoir inventés, et au reste ce détail ne présente aucun intérêt : l'effet de surprise était créé, c'était tout ce qu'il fallait.

Le buvetier-maire-président, suffoquant d'indignation, fit appel au commissaire, qui avait charge de représenter et de faire respecter la loi.

Je soupçonne fort que le docteur était de mèche avec le commissaire, un Bordelais qui était d'opinion « avancée », comme tous les fonctionnaires méridionaux : quoi qu'il en soit, le commissaire fit signe qu'il n'avait pas sur lui la loi sur les réunions publiques. Le doute, ici, jouait au profit de l'accusateur.

Sur son estrade, le buvetier se lamentait.

— Mais enfin, c'est inouï ! J'ai quelque chose à dire.

D'un air bonasse qui ne présageait rien de bon, le docteur émit une proposition conciliante :

— Si vous tenez absolument à parler, il y a un moyen très simple abandonnez la présidence.

L'autre eut l'imprudence d'avaler l'appât :

— Soit, mais, qui assumera la responsabilité de présider l'assemblée ?

— Moi, si vous voulez.

Tandis que nos adversaires marquaient un mouvement d'hésitation et de surprise, notre chorale fit explosion : sur l'air des *Lampions*, nous nous mîmes à réclamer :

— Le docteur ! Le docteur !

Ce fut un chahut à ne pas s'y reconnaître.

Les uns criaient « Non », les autres criaient : « Si, essayez ! donnez-lui la présidence. »

L'organe de Conan, un boucher gigantesque qui était conseiller radical, parvint à dominer le tumulte.

— Puisqu'il ne pourra pas parler, qu'on lui donne la présidence : comme ça, il nous f...ichera la paix.

Les malheureux s'empressèrent de sauter sur cette idée : par acclamations, le docteur fut porté à la présidence.

Il prit la place du maire derrière la petite table. Un calme relatif était revenu.

Assis sur sa chaise, le docteur Grenier, l'air sage d'un enfant bien élevé égaré chez les fous, pressait sur son cœur son petit dossier sur la question des octrois.

L'ex-président s'avança sur le bord de l'estrade, essuya son binocle, leva sa main et commença :

— Citoyens...

Le docteur bondit, comme propulsé par un ressort. Debout, un coup sec sur la table, une brève voix autoritaire :

— Pardon, qu'est-ce que vous faites là ?

Pour le coup, il fallait voir la tête de l'autre. Il bafouillait.

— Ce que je fais là, ce que je fais là ! Je fais mon discours !

La riposte fut foudroyante :

— Qui vous en a donné le droit ?

— Le droit ! Le droit ! Il demande qui m'en a donné le droit !

— Evidemment. Il y a un président dans cette assemblée : aux termes de l'article tant de la loi du tant sur les réunions publiques, nul n'a droit de prendre la parole si le président ne la lui a donnée.

La main sur son cœur, le buvetier tenta d'avaler sa colère :

— Eh bien, je vous demande la parole.

— Le pouvoir du président est, en ces matières, discrétionnaire : je vous la refuse.

Il est peut-être inutile de décrire la scène qui suivit : on ne décrit pas plusieurs centaines de citoyens hurlant, gueulant, gesticulant, chacun étant du reste parfaitement incapable de discerner ce que criait son voisin. Sur l'estrade, le buvetier était entouré, bousculé. Grenier s'était levé, très calme, un peu pâle. Nous avions bondi sur le théâtre du combat, et nous entourions la table, le gourdin en bataille. Quand il fut avéré que la pagaie était inguérissable, le docteur monta sur la table et vociféra :

— Je déclare la séance levée et l'assemblée dissoute : Monsieur le Commissaire, veuillez faire évacuer la salle.

Et ce bon enfant de commissaire, qui souriait dans sa barbe avec un air paterne, poussa tout doucettement vers la porte les citoyens qui continuaient à se quereller et à hurler dans la nuit.

Le pauvre petit docteur Grenier ne put jamais placer son rapport sur la question des octrois. C'est ainsi qu'on étudiait les grands problèmes d'édilité, à l'occasion des élections municipales, au temps où nous avions nos heureux vingt-cinq ans.

* * *

JE SUIS RÉPUBLICAIN !

Il y a une justice au ciel : nous ne fûmes pas élus. J'ai bien d'autres souvenirs encore de cette campagne électorale : un autre jour, je fus envoyé dans le préau d'une école d'un faubourg pour « porter la contradiction » à l'honorable buvetier-maire. Cette fois, c'était moi qui m'efforçais de dire des choses utiles et de poser des questions sérieuses ; mais quand je m'étais donné beaucoup de mal pour mettre mon homme au pied du mur, de telle sorte qu'il n'avait plus à répondre que par oui ou par non, il se frappait la poitrine et criait d'une voix de stentor : « Je suis républicain ! J'ai toujours été républicain. » Il fut impossible de le sortir de là, et je fus honteusement conspué.

Du moins, cette expérience ne me fut pas inutile : elle m'inspira un dégoût de l'élection qui a été un des sentiments immuables de ma vie.

Plusieurs des héros de cette histoire se sont retrouvés, des années après, à l'*Action Française*. L'un d'eux a été candidat sur nos listes aux dernières élections législatives. Il a encore échoué. Du moins, il s'efforce, comme nous-même, de réparer dans la mesure du possible le mal que nous avons peut-être fait par les idées folles que nous propagions telles que nous les avions reçues. Si seulement notre exemple pouvait être utile aux jeunes Français de l'avenir !

LUCIEN DUBECH.

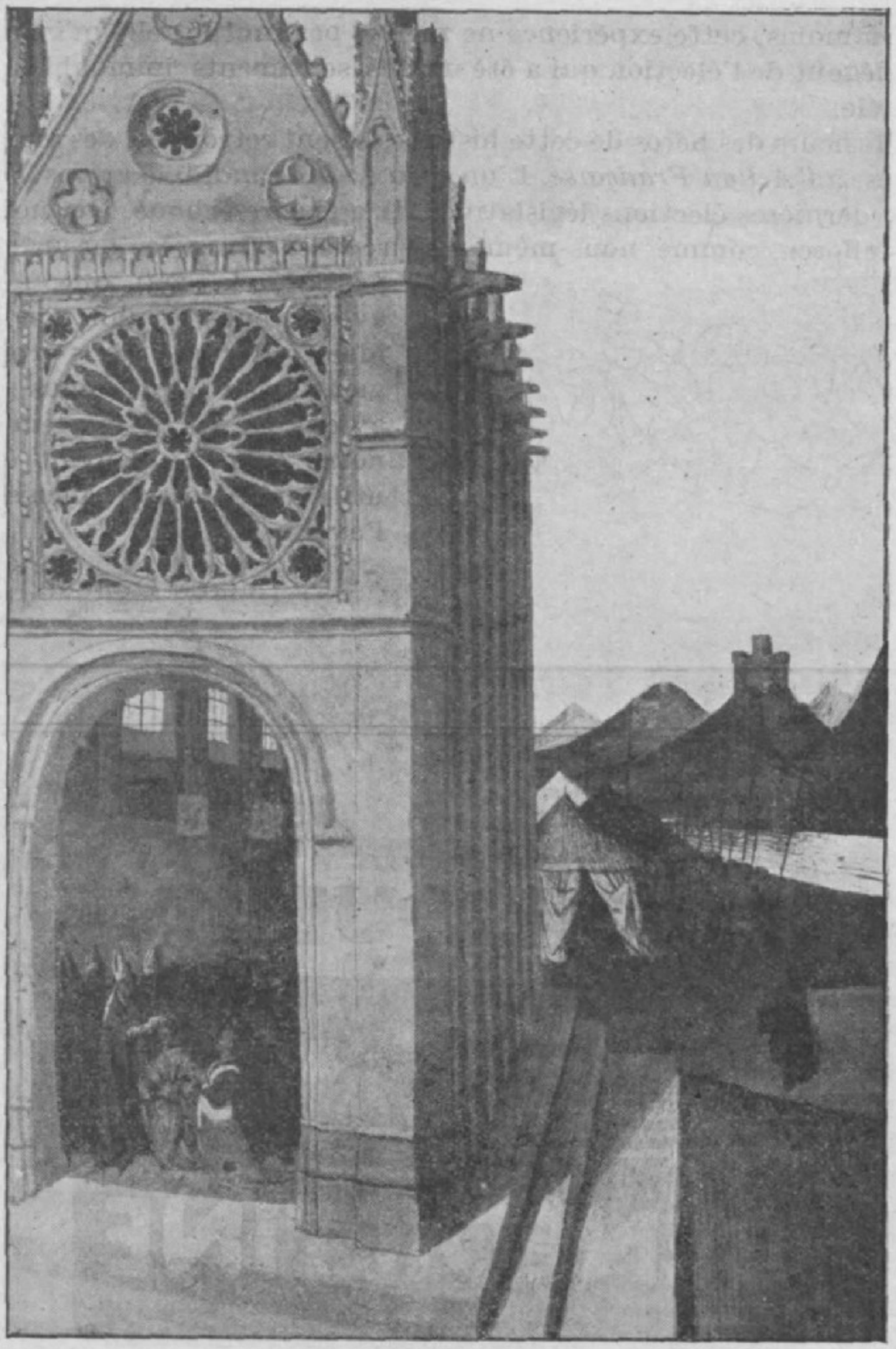

Sacre de Louis X le Hutin.

Ce roi fut la terreur des voleurs publics. Il fit pendre au gibet de Montfaucon Enguerrand de Marigny, ministre des finances de son père, et laissa rentrer les Juifs en France à la condition qu'ils abandonneraient les 2/3 de leurs créances.

LA LITURGIE DU SACRE

Par ANDRÉ LAVEDAN

L'Eglise qui, par la bouche de ses Pères et de ses Docteurs, nous enseigne que tout pouvoir vient de Dieu, ne pouvait rester étrangère à l'institution des rois : elle est donc intervenue dans la cérémonie du sacre, dès que la France est apparue comme une réalité naissante, et, à cette cérémonie, elle a prêté ses pompes les plus solennelles, l'auguste majesté de ses temples, l'éclat de ses costumes, l'ampleur de ses chants magnifiques, la sublime beauté de sa liturgie. Ainsi le sacre des rois a-t-il la figure et le sens d'une chose religieuse : pour mieux dire, c'est un sacrement, un sacrement réservé par la loi de l'hérédité aux héritiers du premier roi, Clovis, oint et baptisé par saint Rémy, évêque de Reims. C'est dans l'onction et le baptême du chef franc que le sacre des rois puise sa tradition séculaire et intangible. Clovis converti, la France future devenait une chose possible. Un pacte solennel intervenait entre Dieu et le soldat de Tolbiac. Dieu donnait la victoire au soldat : en retour, le soldat faisait l'acte d'adoration et de foi, et il accordait à l'Eglise et aux prêtres de ce Dieu une place privilégiée dans l'Etat. Ainsi se consommait le mariage mystique de la France et du Christ, ainsi s'unissaient la puissance des armes, la discipline romaine et la morale de Jésus pour l'accomplissement des destinées à quoi Dieu avait réservé notre patrie.

L'erreur commune à la plupart des manuels d'histoire destinés à l'enseignement primaire est de représenter le roi de France ainsi qu'un soldat élevé dans un esprit essentiellement militaire et pour des fins guerrières. Une erreur aussi grossière a son explication dans une volonté bien déterminée de fausser le jugement des petits Français et de leur inspirer la haine et l'horreur de la monarchie. Au contraire, il ressort de la cérémonie du sacre que le roi est, avant tout, une personne religieuse, une manière de prêtre. Aussi bien, nous verrons qu'au jour du sacre, le roi revêt un costume non point militaire, mais ecclésiastique, une tunique, une dalmatique, une chape qui sont proprement les ornements du sous-diacre et du diacre. Le roi reçoit des onctions, comme les prêtres, il communie sous les deux espèces, il est investi d'une mission sacrée dont toutes les prières du sacre lui rappellent les grands devoirs. Ce jour-là, il

n'est pas question de guerre ni de conquêtes, mais de paix et de charité. Pasteur dans son royaume à la façon de l'évêque dans son diocèse, le prince accomplira les fonctions dont le successeur de saint Rémy est chargé de l'instruire : il fera le bien de son peuple, maintiendra les frontières de l'Etat, assurera à l'Eglise catholique la place privilégiée à quoi elle a droit, il sera le juge équitable, le défenseur de la vérité.

Les préliminaires du Sacre.

Le nouveau Roi se rend à Reims dans un carrosse où les princes du sang prennent place à ses côtés. Deux autres carrosses, où sont les écuyers et les grands officiers de la Couronne, précèdent la voiture royale.

Les mousquetaires et les gendarmes de la garde ouvrent le cortège, cependant que les capitaines des gardes marchent aux portières du carrosse royal qu'entourent les valets de pied. Les gardes du corps et les chevau-légers viennent ensuite. Le guet des gardes du corps et celui des gendarmes ferment la marche. Dans toutes les villes traversées, le Roi est reçu au son des cloches et au bruit de l'artillerie, il reçoit les compliments des magistrats et les acclamations du peuple.

A Reims, le cortège passe sous des arcs de triomphe embellis de feuillages et de fleurs et suit la grande rue du faubourg de Vesle, où sont rangées les gardes-françaises et les gardes-suisses, jusqu'à la porte principale de l'église métropolitaine. Là se tient, entouré de son chapitre, l'Archevêque-duc[1] de Reims qu'assistent les évêques suffragants. Le roi descend de carrosse et s'agenouille à la porte de la basilique, puis ayant baisé le livre des Evangiles, il écoute la harangue de l'Archevêque, après quoi le chanoine grand chantre entonne le répons : « Je vous envoie mon ange, pour qu'il vous précède et ne cesse de vous garder. Ecoutez ma voix et suivez mon enseignement, et je serai l'ennemi de vos ennemis, j'affligerai ceux qui vous affligent, et mon ange marchera devant vous [2]. »

Le cortège entre alors dans l'église, en ordre de procession, le

1. L'usage voulait que l'archevêque de Reims, s'il n'était pas cardinal, revêtît cependant la pourpre cardinalice, le jour du Sacre. Le Pape lui donnait ensuite le chapeau. Ainsi fut-il fait lors du sacre de Charles X.

2. *Ecce ego mitto angelum meum, qui praecedat te, et custodiat semper. Observa et exaudi vocem meam, et inimicus ero inimicis tuis, et affligentes te affligam, et praecedet te angelus meus.*

Roi est conduit à un prie-Dieu dressé sous un dais, au milieu du chœur, et l'Archevêque appelle sur le nouveau monarque l'aide indispensable de Dieu : « O Dieu qui savez que le genre humain ne peut subsister par sa propre vertu, accordez votre secours à votre serviteur N... que vous avez mis à la tête de votre peuple,

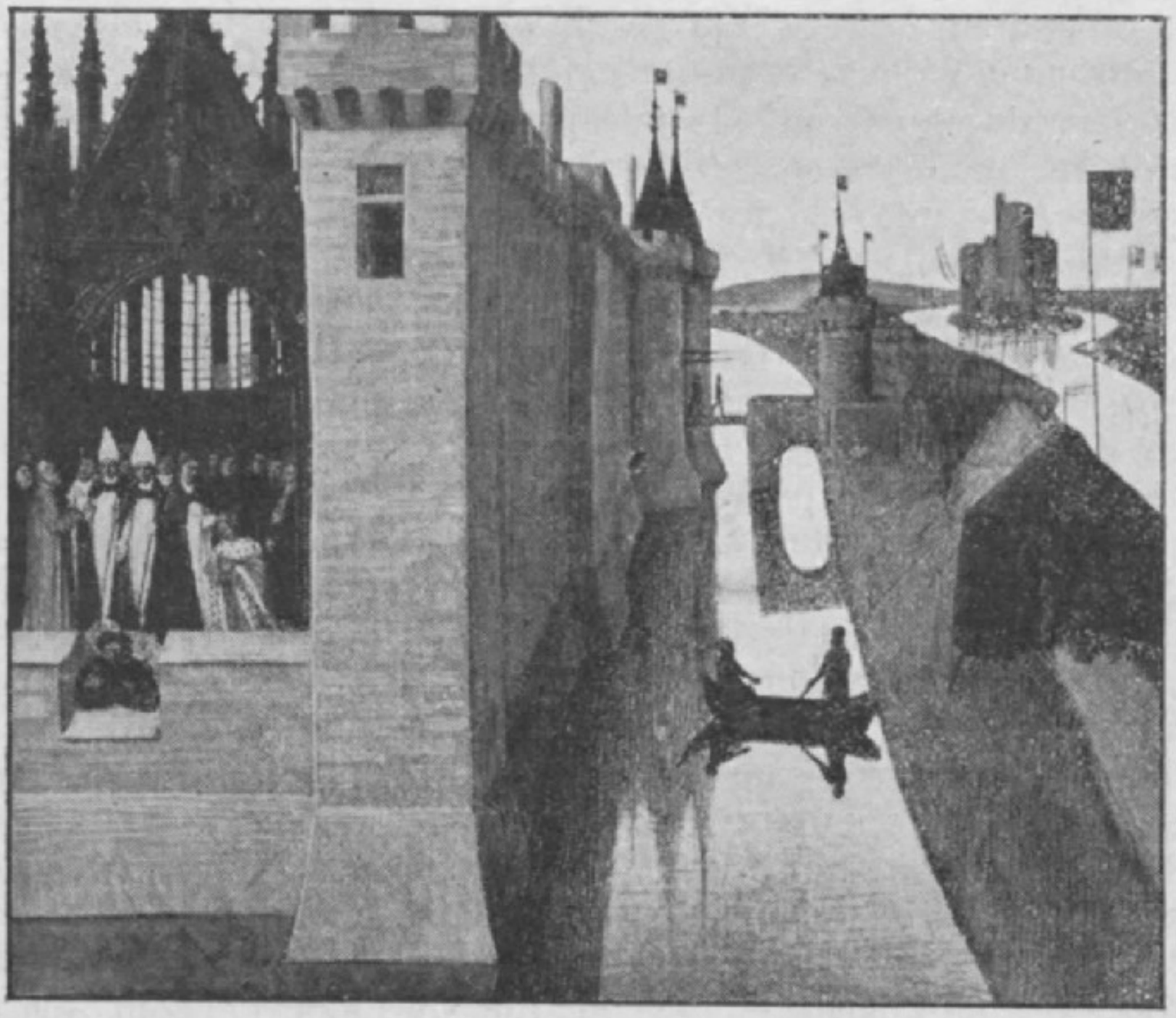

Sacre de Louis VI le Gros, « père des communes », qui eut lieu exceptionnellement à Orléans. Son règne peut être ainsi résumé : lutte contre les tyrans féodaux, aide à l'affranchissement des communes, « amies de la royauté et du souverain » (Suger). « De ce jour-là data la religion si vivace des hommes du peuple pour le roi. » (Duruy.)

afin qu'il puisse lui-même secourir et protéger ceux qui lui sont soumis. »

Ensuite, la musique du roi et celle de la métropole chantent l'antienne à la Vierge, les psaumes 109, 110, 111, 116 et 113, et le *Te Deum*, tandis qu'au dehors retentissent les salves de mousqueterie.

La cérémonie se termine par la bénédiction de l'Archevêque, et le

Roi se retire dans le palais archiépiscopal « paré des plus superbes ornements de la Couronne », où il reçoit les hommages de l'Eglise de Reims et des différents corps de la ville.

Le jour du Sacre.

L'église a été décorée « avec beaucoup de magnificence. Les grilles du chœur ont été enlevées, et on a construit deux étages en tribunes pour y placer le public commodément. Tous les piliers de l'intérieur du chœur ont été masqués par une colonnade d'ordre corinthien, dont les entrecolonnements sont de grandes figures ailées qui (portent) des girandoles garnies de lumières. L'intervalle d'un pilier à l'autre est fermé par une balustrade derrière laquelle sont les gradins... On a pratiqué, à l'entrée du chœur, un grand jubé, où est placé le trône du Roi, au-dessus duquel est suspendu un dais, entre quatre colonnes, auxquelles sont attachées des pentes de satin violet, parsemées de fleurs de lys d'or. Le fond du chœur est terminé par une partie circulaire décorée de colonnes, ainsi que les parties latérales, et dans la croisée du chœur sont deux vastes tribunes, également décorées... » L'une de ces tribunes est destinée à la Reine, aux princesses et aux dames de leur suite, l'autre aux ambassadeurs.

A six heures, les chanoines, tous en chape, font leur entrée dans le chœur et se placent dans les hautes stalles, à l'exception des quatre premières. Ils chantent *Prime, Sexte* et *None,* puis l'Archevêque de Reims, en habits pontificaux, se rend à l'autel, précédé du grand chantre et du sous-chantre et des quatre évêques, en chape et mitre qui doivent chanter les litanies. Les Evêques assistants, mitrés, viennent ensuite : l'évêque-duc de Laon, l'évêque-duc de Langres, l'évêque-comte de Beauvais, l'évêque-comte de Châlons, l'évêque-comte de Noyon, tous pairs ecclésiastiques[1]. Derrière eux, le Grand Aumônier de France, en rochet, les Cardinaux invités, en manteau rouge et épitoge d'hermine, les Aumôniers du Roi, en rochet et manteau noir, prennent place dans le chœur, du côté de l'Epître, ainsi que les Conseillers d'Etat et Maîtres des Requêtes, en robe et manteau noirs, et les Secrétaires du Roi.

Les Pairs ecclésiastiques se sont assis du côté de l'Epître[2], sur

1. Le premier pair ecclésiastique est l'archevêque-duc de Reims, primat de la Gaule belgique.

2. Les personnes assises du côté de l'Epître se trouvent placées à la droite du Roi.

un banc de velours violet semé de fleurs de lys. En face d'eux, sur un banc pareil, les pairs laïques, « en manteau de drap violet doublé et bordé d'hermine, épitoge d'hermine, par-dessus une robe longue de drap d'or en forme de soutane, la ceinture de soie violette, or et argent, la couronne sur la tête. »

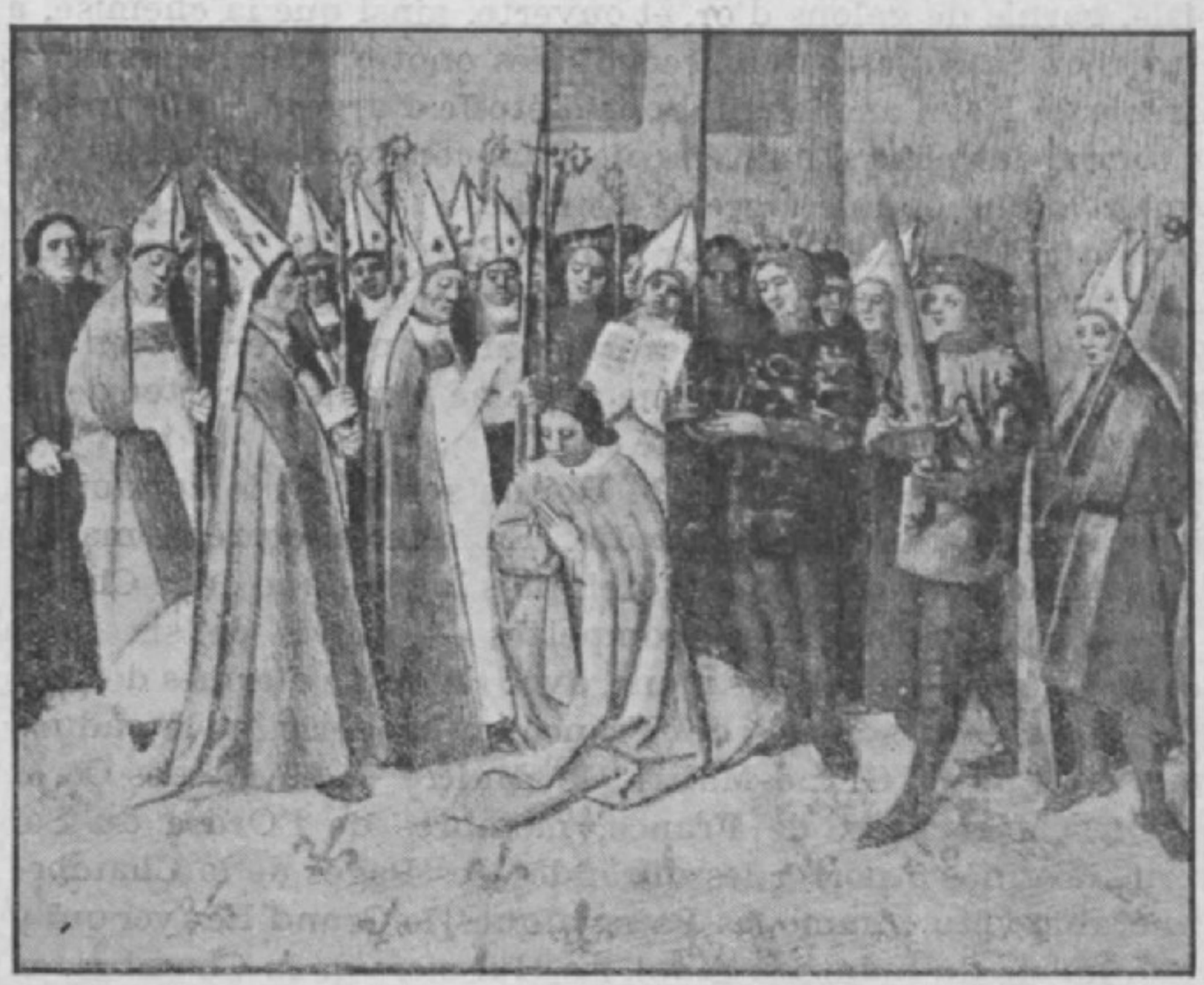

Sacre de Philippe Auguste.

Ce roi, l'un des plus grands du Moyen Age, était monté sur le trône à 15 ans. Il doubla l'étendue de la France et organisa la première administration.

Au second rang, les maréchaux de France nommés par le Roi pour porter les honneurs, c'est-à-dire la couronne, le sceptre et la main de justice. En arrière et au-dessous, les autres maréchaux, les Secrétaires d'Etat, enfin les officiers et seigneurs de la Cour.

Quand tout le monde a pris place, les évêques de Laon et de Beauvais sont envoyés chercher le Roi. Ils sont précédés du Chapitre de Reims et accompagnés du Grand Maître des Cérémonies. « Etant arrivés à la chambre du Roi qu'ils trouvent fermée, le Chantre y frappe de son bâton. Le Grand Chambellan, sans ouvrir la porte, dit : *Que demandez-vous* ? L'Evêque de Laon répond : *Le*

Roi. Le Grand Chambellan réplique : *Le Roi dort*. Le Chantre ayant frappé et l'Evêque demandé une seconde fois *le Roi*, le Grand Chambellan fait la même réponse. » A la troisième reprise, l'Evêque de Laon dit : « Nous demandons N... que Dieu nous a donné pour Roi. »

Alors les portes s'ouvrent. « Le Roi est couché sur un lit de parade : il est chaussé de mules d'argent et vêtu d'une longue camisole cramoisie, garnie de galons d'or, et ouverte, ainsi que la chemise, aux endroits ou Sa Majesté doit recevoir les onctions. Par-dessus cette camisole, le Roi a une longue robe d'étoffe d'argent [1], et sur sa tête une toque de velours noir, garnie d'un cordon de diamants, d'une plume et d'une double aigrette blanche. »

Présentant l'eau bénite au Roi, l'Evêque de Laon prononce cette oraison : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez élevé à la royauté votre serviteur N..., accordez-lui de procurer le bien de ses sujets dans le cours de son règne et de ne jamais s'écarter des sentiers de la justice et de la vérité [2]. »

Puis les évêques soulèvent le Roi de son lit et le conduisent à l'Eglise en chantant *Ecce ego mitto*. En tête du cortège, marchent les gardes de la Prévôté de l'Hôtel, puis la Musique de la Chambre, — hautbois, tambours et trompettes — suivis de six hérauts d'armes en habit de velours blanc, avec « la cotte d'armes de velours violet, chargée des armes de France en broderie, et le caducée à la main ». Puis le Grand-Maître, le Maître et l'Aide des Cérémonies ; les Maréchaux de France, membres de l'Ordre du Saint-Esprit, destinés à porter les offrandes, les Pages de la Chambre, le Connétable vêtu comme les Pairs laïques, le Grand Ecuyer qui portera la queue du manteau royal, les Huissiers de la Chambre, enfin le Roi ayant à sa droite l'Evêque de Laon, à sa gauche l'Evêque de Beauvais. Derrière le Roi, les capitaines des Cent-Gardes, des Gardes-Ecossais, des Gardes du Quartier, des Gardes-Suisses. Ces derniers ferment la marche.

« Le Roi ayant passé par la grande galerie couverte, les gardes de la prévôté de l'hôtel restent à la porte de l'Eglise. Les Cent-Suisses forment une double haie entre les barrières par lesquelles on traverse la nef : les tambours, les hautbois, les trompettes se mettent entre les deux escaliers qui montent au jubé. »

1. En forme de soutane.

2. *Oremus. Omnipotens sempiterne Deus, qui famulum tuum N... Regis fastigis dignatus es sublimare, tribue, quaesumus, ei, ut ita hujus saeculi cursu multorum in commune salutem disponat, quatenus a veritatis tuæ tramite non recedat. Per Dominum.*

Quand le Roi est dans l'église, le Clergé s'arrête à l'entrée de la nef et dit l'oraison *Deus qui scis...* Pendant que le Roi se rend à l'autel, on chante en faux-bourdon :

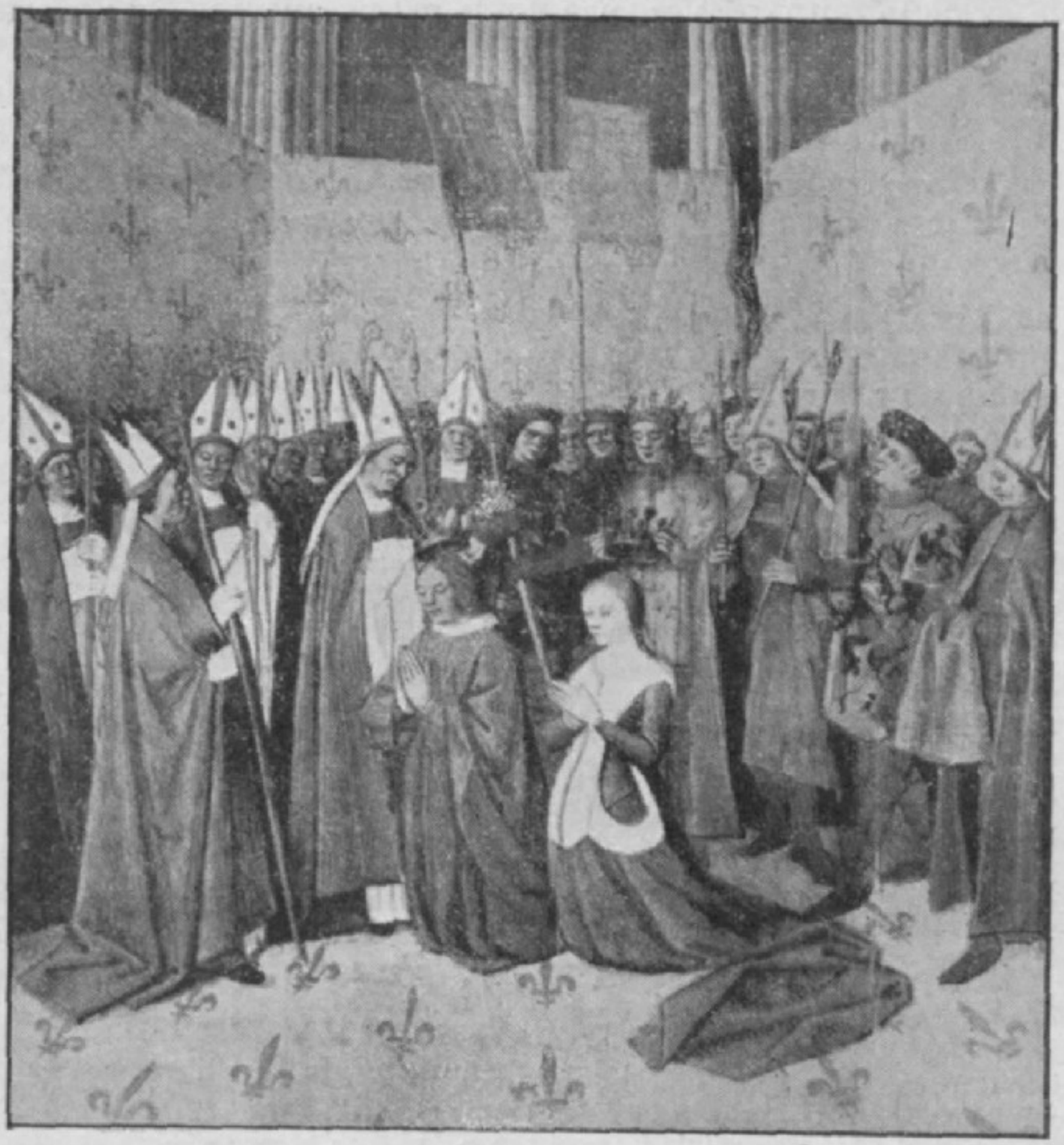

SACRE DE LOUIS VIII.

A son côté, la reine Blanche de Castille, qui fut la mère de saint Louis et la sage régente du royaume.

℣. *Domine in virtute tua lætabitur Rex, et super salutare tuum exultabit vehementer.*

(Seigneur, le Roi triomphera dans votre force, et sa joie sera grande dans le salut qu'il tiendra de vous.)

Le Roi entre dans le chœur, entre les évêques de Laon et de Beauvais, et précédé du Clergé. Il s'agenouille, tandis que l'Arche-

vêque de Reims se lève et dit (sans mitre) : « Dieu tout-puissant qui réglez tout ce qui est au-dessus de nous, et qui avez daigné élever au trône votre serviteur N..., nous vous supplions de le préserver de toute adversité, de le fortifier du don de la paix ecclésiastique et de le faire arriver, par votre grâce, aux joies d'une paix éternelle [1]. »

Les Evêques mènent le Roi au fauteuil installé au milieu du chœur. A droite et à gauche, se tiennent les capitaines des Gardes et, en bas de l'estrade, le capitaine des Cent-Gardes. Les six Gardes Ecossais prennent place aux deux côtés du chœur. Leur vêtement est particulièrement magnifique : « un habit de satin blanc, pardessus une cotte d'armes en broderie d'or ; sur le corselet les armes de France, surmontées d'un soleil avec la devise ; le tout brodé en cartisane d'or sur un fond de trait d'argent formant les mailles ; les manches et basques de la cotte d'armes brodées en or, sur un fond blanc ; un chapeau blanc, garni d'un bouquet de plumes blanches à deux rangs ; la pertuisane à la main. » Quant à leurs officiers, lieutenant, enseigne et exempt, ils se tiendront, pendant toute la cérémonie, auprès de la porte du chœur « pour y donner les ordres nécessaires ».

Ce jeton à compter, bel exemple de la popularité royale, porte, à l'avers, la légende : « Vive le bon roi de France ! » et, au revers, le souhait patriotique : « Vogue la Gallée de France. »

Le Connétable, assisté des huissiers, s'assied sur un fauteuil, à quelque distance derrière le Roi.

Derrière le Connétable, le Chancelier. Enfin, sur le même banc, le Grand Chambellan, le Grand-Maître de la Garde-Robe et le Premier Gentilhomme de la Chambre.

Quant aux Chevaliers des Ordres du Roi, désignés pour porter les offrandes, ils occupent quatre hautes stalles du chœur qui, nous l'avons vu, leur sont réservées du côté de l'Epître. Ces chevaliers portent le grand manteau de l'Ordre, en velours pourpre, semé de flammes d'or, ouvert sur le côté droit, relevé sur

1. *Oremus. Omnipotens Deus, cœlestium moderator, qui famulum tuum N... ad regni fastigium dignatus es promovere ; concede, quaesumus, ut a cunctis adversitatibus et Ecclesiasticæ pacis dono muniatur, et ad æternæ pacis gaudia, te donante, pervenire mereatur. Per.*

le gauche, le collier de l'Ordre avec la Croix du Saint-Esprit attaché sur le collet.

Quand chacun a pris sa place, l'Archevêque « présente de l'eau bénite au Roi et à ceux qui ont leurs séances dans la cérémonie ». On chante le *Veni, Creator*, puis les Chanoines commencent *Tierce*.

L'arrivée de la sainte Ampoule.

Une tradition aussi ancienne que vénérable rapporte que, lorsque saint Rémy baptisa Clovis, la foule était si serrée qu'elle empêcha d'approcher le clerc qui apportait l'huile sainte. Alors une colombe « plus blanche que neige » descendit du ciel, tenant en son bec une fiole [1], la sainte Ampoule, qui contenait une huile au parfum le plus suave. Cette huile servit au baptême de Clovis, et, plus tard, au sacre des Rois, ses successeurs. La sainte Ampoule était confiée aux soins des fils spirituels du premier évêque de Reims, les Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Rémy. Au moment du sacre, le Grand Prieur de l'Abbaye retire la sainte Ampoule du tombeau de saint Rémy où elle est conservée. Il suspend à son cou par une chaîne d'argent le reliquaire ovale, en vermeil, enrichi de pierres précieuses, où la fiole est enfermée, et, vêtu d'une chape d'or,

MÉDAILLE DE CHARLES VII

Gloire au Roi qui par son courage a relevé la France et a gouverne par le conseil de Dieu et à l'aide des justes lois.

1. Cette fiole était une petite larme de verre haute de quatre centimètres. Avec le temps, l'huile devenue d'un brun roux, avait pris consistance. La légende voulait que cette huile, liée au sort du Roi, diminuât chaque fois que la santé du Roi faiblissait. En octobre 1793, le conventionnel Ruhl, en mission dans le département de la Marne, détruisit la sainte Ampoule. Mais l'abbé Seraine, obligé de livrer l'auguste relique, put, avant de la remettre à Ruhl, détacher une parcelle de l'huile précieuse que l'on mit plus tard dans un vase de cristal enfermé dans un reliquaire de vermeil. Ce baume servit au sacre de Charles X.

l'apporte à l'église, monté sur un cheval blanc de l'Ecurie du Roi, qui est couvert d'une housse d'argent et que deux maîtres palefreniers conduisent par les rênes. Un dais d'argent est porté sur le Grand Prieur par quatre barons, les Chevaliers de la Sainte-Ampoule, vêtus de satin blanc, avec un manteau de soie noire et une écharpe de velours blanc à franges d'argent.

Devant le dais, marchent les Religieux Minimes, les Chanoines de la Collégiale Saint-Timothée, et les Religieux de Saint-Rémy, en aube, puis l'Aide des Cérémonies.

JETON DU TEMPS DE LOUIS XII

Vive le Roi de France !

Les quatre seigneurs désignés pour servir d'otages à la sainte Ampoule, chevauchent aux quatre coins du dais, chacun précédé de son écuyer portant un guidon chargé, d'un côté, des armes de France et de Navarre, de l'autre, des armes propres de l'otage.

L'Archevêque et ses assistants se tiennent à la porte de l'église. Descendu de cheval, le Grand Prieur remet la sainte Ampoule à l'Archevêque et dit à celui-ci : *Monseigneur, je mets entre vos mains ce précieux Trésor envoyé du Ciel au grand saint Rémy pour le sacre de Clovis et des rois ses successeurs ; mais auparavant je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger à me le remettre entre les mains, après que le sacre de notre roi N... sera fait.*

A quoi l'Archevêque répond : *Je reçois avec respect cette sainte Ampoule et vous promets, foi de prélat, de la remettre entre vos mains, la cérémonie du sacre achevée.*

Alors, le chantre entonne l'antienne : « O don précieux, précieuse gemme que le Ciel envoya, pour le sacre des Rois de France, par le ministère des Anges !

℣. J'ai trouvé David, mon serviteur.

Les chanoines répondent :

℟. Et je l'ai oint de l'huile sainte [1]. »

Pendant ce temps, l'Archevêque, précédé des Chanoines, rentre

1. *O pretiosum munus, o pretiosa gemma ! quae pro unctione Francorum regum, ministerio angelico, cœlitus est emissa.*
℣. *Inveni David servum meum.*
℟. *Oleo sancto meo unxi eum.*

Entrée a Paris de Jean II le Bon.

C'est-à-dire le brave, dont la défaite à Poitiers et la captivité consternèrent le peuple de France.

dans le Chœur et va poser sur l'autel la sainte Ampoule que le Roi et les assistants saluent avec respect.

Le Grand Prieur et le Trésorier de l'Abbaye vont prendre place à droite de l'autel pour y rester pendant toute la cérémonie, et les otages vont s'asseoir dans les quatre premières stalles, du côté de l'Evangile, leurs écuyers étant dans les stalles au-dessous.

L'Archevêque, sans mitre, fait une prière pour la santé du Roi :

« Dieu tout-puissant et éternel qui, par un effet de votre bonté, avez voulu que la race des rois de France reçût l'onction sainte avec le baume ici présent, faites que notre Roi, votre serviteur N..., oint de ce baume, que vous avez envoyé du ciel à votre saint évêque Rémy, soit toujours animé du soin de vous servir et qu'il soit exempt, par votre miséricorde, de toute infirmité [1]. »

Les Chanoines commencent *Sexte* et l'Archevêque va, derrière l'autel, s'habiller pour la messe. Il revient précédé de douze chanoines, marchant deux par deux, dont les six diacres sont vêtus de dalmatiques et les six sous-diacres de tuniques. L'Archevêque, précédé du porte-crosse, est assisté de deux chanoines en chapes.

Les chanoines procédants et assistants s'asseyent sur deux bancs derrière les quatre évêques qui chanteront les litanies. L'Archevêque salue l'autel, puis le Roi, et s'assied devant l'autel avec les deux évêques assistants à ses côtés.

Les promesses et les serments du Roi.

L'Archevêque de Reims, accompagné de ses assistants, s'approche du Roi qui va prendre, devant Dieu, des engagements solennels où est enclos, en abrégé, l'essentiel du devoir royal.

L'Archevêque demande d'abord au Roi de protéger l'Eglise : « Nous vous demandons de conserver les privilèges canoniques, les droits de la juridiction dont chacun de nous et les Eglises qui nous sont confiées, sommes en possession, et de vous charger de notre défense comme un roi le doit dans son royaume à chaque évêque et à l'Eglise commise à ses soins [2]. »

1. *Oremus, omnipotens sempiterne Deus, qui, pietatis tuæ dono, genus Regum Francorum oleo perungi decrevisti ; præsta, quæsumus, ut famulus tuus Rex noster, perunctus hac sacra et præsenti unctione, sancto pontifici Remigio emissa divinitus, et in tuo servitio semper dirigatur, et ab omni infirmitate misericorditer liberetur. Per Dominum.*

2. *A vobis perdonari petimus ut unicuique de nobis, et Ecclesiis nobis commissis, canonicum privilegium, et debitam legem atque justitiam conservetis, et defensionem exhibeatis, sicut rex in suo regno debet unicuique Episcopo, et Ecclesiae sibi commissæ.*

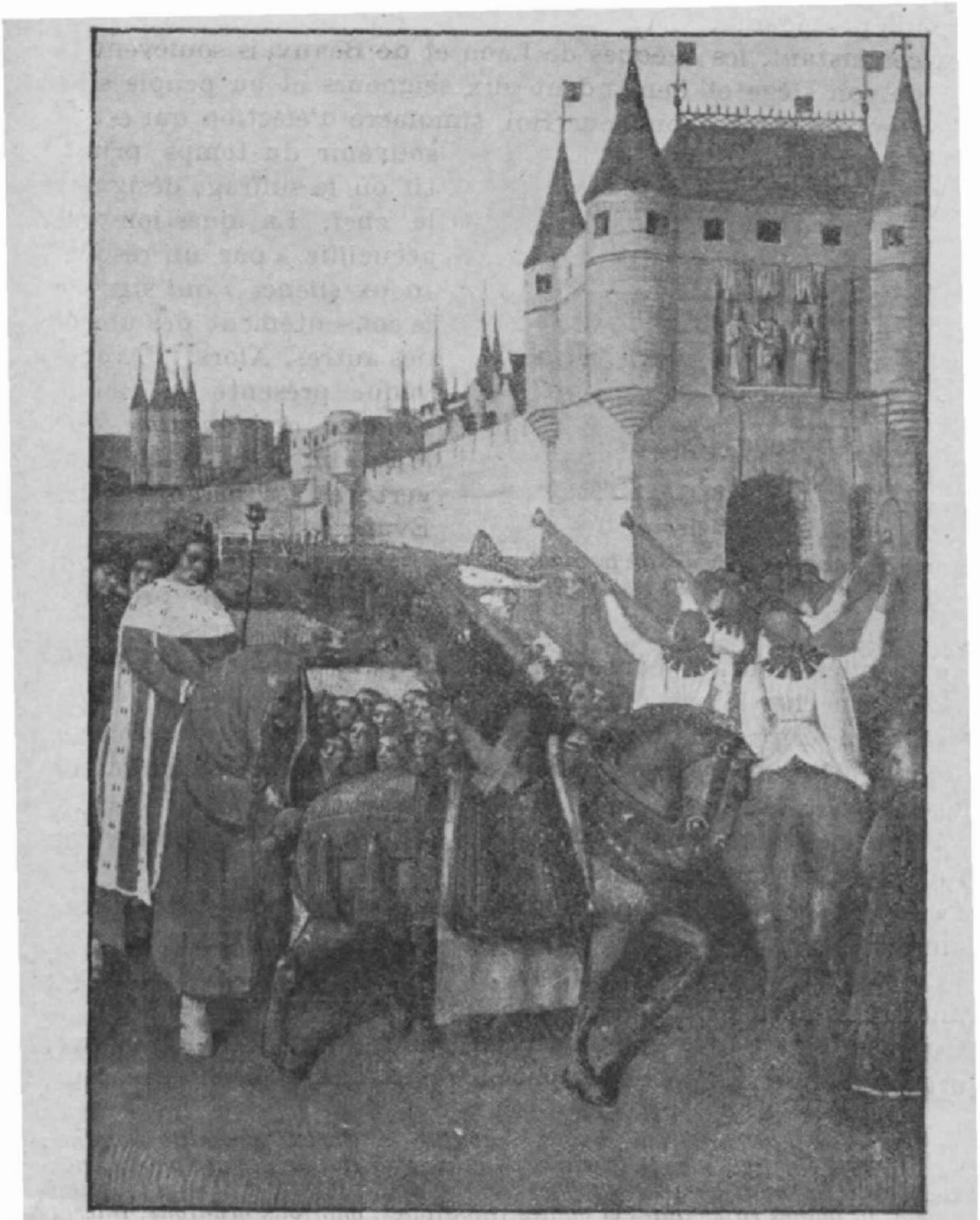

Entrée a Paris de Charles le Sage.

Ce Prince avait dû fuir Paris devant la sédition d'Etienne Marcel, il y revint pour y faire régner la paix et l'abondance.

Assis et couvert, le Roi en fait la promesse, répétant en latin la formule précédente.

A cet instant, les évêques de Laon et de Beauvais soulèvent le Roi de son siège et demandent aux seigneurs et au peuple s'ils acceptent ce prince pour leur Roi, simulacre d'élection qui est le souvenir du temps primitif où le suffrage désignait le chef. La question est accueillie « par un respectueux silence » qui signifie le consentement des uns et des autres. Alors, l'Archevêque présente au Roi le *Serment du Royaume* que le Roi lit, assis, la tête couverte et les mains sur les Evangiles :

HENRI IV PACIFICATEUR

Comme le soleil, la paix dissipe les nuages et le laboureur peut reprendre ses travaux.

« Au peuple chrétien qui m'est confié, je promets, au nom du Christ :

« Premièrement, de conserver la vraie paix à ce peuple ;

« D'empêcher le brigandage et l'iniquité ;

« De prescrire dans tous les jugements l'équité et la miséricorde afin que Dieu use envers moi et envers vous de clémence et de miséricorde ;

« Enfin de bannir les hérétiques dénoncés par l'Eglise du territoire soumis à ma puissance.

« Je fais serment d'accomplir tout cela : que Dieu m'y aide et ses saints Evangiles [1]. »

Le Roi fait ensuite, en français : 1° le serment de chef et souverain Grand Maître de l'Ordre du Saint-Esprit :

« Nous, N..., par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, jurons et vouons solennellement en vos mains, à Dieu le Créateur,

1. *Hæc populo christiano et mihi subdito, in Christi promitto nomine : In primis, ut Ecclesiæ Dei omnis populus christianus veram pacem, nostro arbitrio, in omni tempore servet.*

Item, ut omnes rapacitates et omnes iniquitates, omnibus gradibus, interdicam.

Item, ut in omnibus judiciis æquitatem et misericordiam præcipiam ; ut mihi et vobis indulgeat quam misericordiam clemens et misericors Deus.

Item, de terra mea ac juridictione mihi subdita, universos hæreticos ab Ecclesia denotatos pro viribus bona fide exterminare studebo ; hæc omnia supra dicta firmo juramonio : sic me Deus ajuvet hæc et sancta Dei Evangelia.

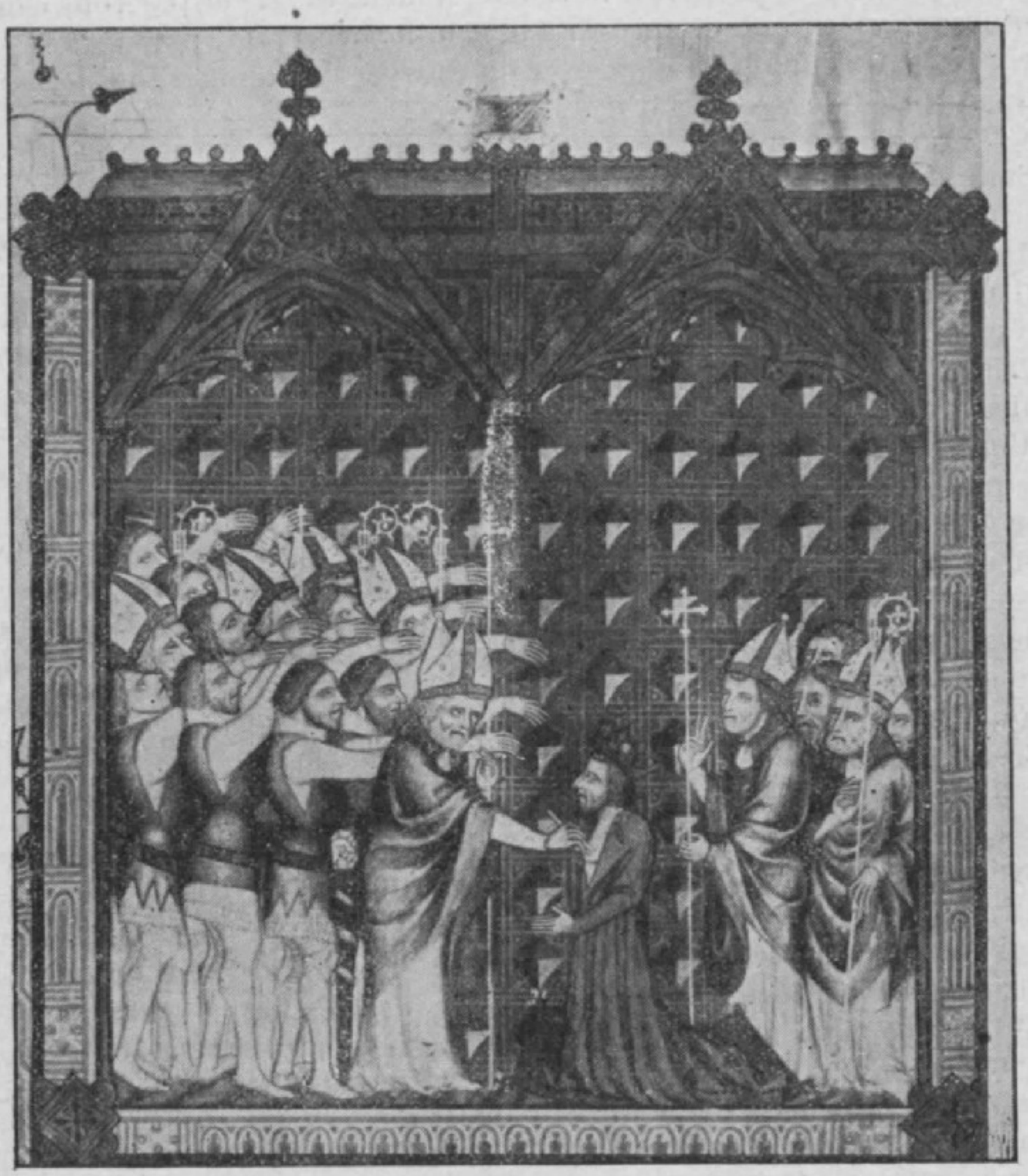

SACRE DE CHARLES V.

Le peuple de France, par l'intermédiaire de ces représentants, jure fidélité au bon roi Charles V.

de vivre et mourir en sa sainte foi de religion catholique, apostolique et romaine, comme à un bon roi très chrétien appartient, et plutôt mourir que d'y faillir ; de maintenir à jamais l'ordre du Saint-Esprit, fondé et institué par le roi Henri III, sans jamais le laisser déchoir, amoindrir ou diminuer tant qu'il sera en notre pouvoir ; observer les statuts et ordonnances dudit ordre entièrement, selon

leur forme et teneur, et les faire exactement observer par tous ceux qui sont et seront ci-après reçus audit ordre, et par exprès ne contrevenir jamais, ni dispenser ou essayer de changer, ou innover les statuts irrévocables d'icelui. »

2° Le serment de chef et souverain Grand Maître de l'Ordre de Saint-Louis.

« Nous jurons solennellement et en vos mains, à Dieu le Créateur, de maintenir à jamais l'Ordre militaire de Saint-Louis, fondé et institué par le Roi Louis XIV, de glorieuse mémoire, notre très honoré seigneur, et par nous confirmé, sans jamais le laisser déchoir, amoindrir ni diminuer, tant qu'il sera en notre pouvoir, observer et faire observer les statuts et ordonnances dudit ordre ; servir le statut d'union de la Grande-Maîtrise à la Couronne de France, celui par lequel il est dit que tous Grands-Croix, Commandeurs, Chevaliers et Officiers ne pourront être autres que catholiques, apostoliques et romains ; et de n'employer ailleurs les deniers affectés aux revenus, entretenements et pensions desdits Grands-Croix, Commandeurs, Chevaliers et Officiers, pour quelque causes et occasions que ce soit, et de porter la croix d'or pendante à un ruban de soie couleur de feu : ainsi le jurons et promettons sur la Sainte vraie Croix, les Saints Evangiles touchés.

3° Le serment de l'observation de l'Edit contre les duels :

« Nous, en conséquence des Edits des Rois, nos prédécesseurs, registrés en notre cour de Parlement, contre les duels, voulant suivre surtout l'exemple de Louis XIV, de glorieuse mémoire, qui fixa solennellement, au jour de son sacre et couronnement, l'exécution de sa déclaration, donnée dans le lit de justice qu'il tint le septième jour de septembre 1651.

« A cette fin, nous jurons et promettons en foi et parole de roi, de n'exempter à l'avenir aucune personne, pour quelque cause et considération que ce soit, de la rigueur des Edits rendus par Louis XIV en 1651, 1669 et 1679 ; qu'il n'en sera par nous accordé aucune grâce ou abolition à ceux qui se trouveront prévenus desdits crimes de duels, ou rencontres préméditées ; que nous n'aurons aucun égard aux sollicitations de quelque prince ou seigneur qui intercède pour les coupables desdits crimes : protestant que, ni en faveur d'aucun mariage de prince ou princesse de notre sang, ni pour les naissances de Dauphins et princes qui pourront arriver durant notre règne, ni pour quelque autre considération générale et particulière que ce puisse être, nous ne permettrons, sciemment, être expédiées aucunes lettres contraires aux susdites déclarations

où édits ; afin de garder inviolablement une foi si chrétienne, si juste et si nécessaire, ainsi Dieu me soit en aide et ses Saints Evangiles. »

La Bénédiction des ornements royaux.

Pendant les serments du Roi, les habits et ornements royaux ont été placés sur l'autel.

Les ornements, savoir : la Grande Couronne de Charlemange et deux autres, plus légères, l'une d'or, l'autre enrichie de pierreries [1] ; l'épée [2] ; le sceptre ; la main de justice ; les éperons ; le livre des cérémonies.

Les habits, soit « une camisole de satin cramoisi, garnie de petits galons d'or à jour, sur toutes les coutures, et ouverte, de même que la chemise, aux endroits ménagés pour les onctions, ces ouvertures fermées par de petits cordons d'or et de scie ; une tunique et une dalmatique [3] de satin violet, semées de fleurs de lys d'or en broderie et garnies tout autour de frangeons d'or ; des bottines de velours violet, semées de fleurs de lys d'or en broderie ; le manteau royal de velours violet semé de fleurs de lys d'or, fourré et bordé d'hermine ; l'épitoge toute d'hermine. »

L'Archevêque retourne à l'autel au pied duquel le Roi toujours coiffé de sa toque est amené par les évêques de Laon et de Beauvais. Le premier Gentilhomme de la Chambre ôte au roi la longue robe d'étoffe d'argent et la remet au premier valet de chambre.

Le Grand Maître de la Garde-Robe reçoit la toque des mains du Roi et la remet au premier valet de la Garde-Robe. Le Roi reste debout, nu-tête, en simple camisole de satin.

L'Archevêque chante :

℣. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

℟. *Qui fecit cœlum et terram.*

℣. *Sit nomen Domini benedictum.*

℟. *Ex hoc nunc et usque in sæculum.*

℣. *Dominus vobiscum.*

℟. *Et cum spiritu tuo.*

Puis l'Archevêque prie Dieu, « auteur du monde, fondateur du genre humain, gouverneur de toute puissance », de donner au Roi

1. La couronne enrichie de pierreries, ayant servi au sacre de Louis XV, est conservée au Louvre dans la vitrine des joyaux de la Couronne.
2. Même observation pour l'épée à poignée de diamants, en forme de croix latine, ayant servi au sacre de Charles X.
3. Figurant les ornements de sous-diacre et de diacre.

l'abondance de sa bénédiction et d'affermir le trône. Et il ajoute : « Visitez notre Roi comme vous avez visité Moïse dans le buisson ardent, Gédéon dans son champ, Samuel dans le temple. Répandez sur lui la bénédiction des étoiles et la rosée de votre sagesse, que reçurent du ciel, par votre grâce, David au psaltérion, et son fils Salomon. Soyez pour lui une armure contre les armées ennemies, un casque contre ses adversaires, soyez sa bannière dans la prospé-

Au revers de ce magnifique portrait de Louis XIV, la médaille présente la vue de Cambrai, récemment prise. Sous ses murs, le laboureur pousse en paix la charrue ; plus rien à craindre sur les frontières : « metus finium sublatus. »

rité et son bouclier éternel. Faites que les peuples qui lui gardent leur foi conservent le bienfait de la paix, pratiquent la charité, soient exempts de cupidité, rendent la justice et gardent la vérité. Et aussi que son peuple se multiplie, fortifié par votre bénédiction éternelle, pour que, toujours vainqueur, il se réjouisse dans la paix [1]. »

1. *Oremus. Deus inenarrabilis auctor mundi, conditor generis humani, gubernator imperii, confirmator regni, qui ex utero fidelis amici tui Patriarchæ nostri Abrahæ prælegisti regem sæculis profuturum tu præsentem regem hunc N... exercitu suo, per intercessionem omnium Sanctorum uberi bene + dictione locupleta, et in solium regni firma stabilitate connecte : visita eum sicut Moysen in rubo, Jesum Nave in prælio, Gedeon in agro, Samuelem in templo, et illa eum bene + dictione siderca ac sapientæ tuæ rore perfunde, quam beatus David in psalterio, Salomon filius ejus, te remunerante, percepit e cœlo. Sic ei contra acies inimicorum lorica, in adversis galea, in prosperis fascia, in protectione clypeus sempiternus. Et præsta, ut gentes illi teneant fidem, proceres qui habeant pacem, diligant charitatem, abstineant a cupiditate, loquantur justitiam, custodiant veritatem. Et ita populus iste pullulet, coalitus bene + dictione æternitatis, ut semper maneant tripudiantes in pace victores. Quod ipse præstare dignetur, qui tecum et cum spiritu sancto sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.*

SACRE DE CHARLES VI.

L'attachement du peuple de France pour son roi était tel que rien ne pouvait l'ébranler. Malgré sa maladie, nul roi ne fut plus aimé de ses sujets.

Après cette bénédiction qui s'étend au delà du Roi, sur le peuple de France, le fauteuil royal est avancé devant celui de l'Archevêque. Le Roi s'assied et le Grand Chambellan lui chausse les bottines de velours. Le premier pair laïque [1] lui met les éperons d'or

1. Le duc de Bourgogne ou son représentant. Le représentant du duc de Bourgogne était, au sacre de Louis XVI, Monsieur, frère du Roi (le comte de Provence, futur Louis XVIII).

apportés de l'Abbaye de Saint-Rémy et les lui ôte aussitôt.

Le Roi se lève et l'Archevêque bénit l'épée de Charlemagne dans le fourreau : « Seigneur, nous vous demandons d'écouter notre prière. Cette épée, dont votre serviteur N... veut être ceint, daignez la bénir pour qu'elle serve à la protection de vos Eglises, des veuves, des orphelins, de tous ceux qui vous servent, contre les cruautés des païens, et que pour tous ceux qui dressent des embûches elle soit un objet de crainte, de terreur et d'épouvante [1]. »

L'Archevêque ceint l'épée au Roi et la lui ôte aussitôt et, l'ayant laissée sur l'autel : « Recevez, dit-il, cette épée avec la bénédiction de Dieu, et que cette épée vous serve à vous protéger contre vos ennemis, à les repousser, ainsi que les ennemis de l'Eglise, à défendre le Royaume qui vous est confié ainsi que le camp de Dieu, avec l'aide de Jésus-Christ, Notre Seigneur invincible et triomphant. Recevez cette épée de nos mains consacrées au nom et par la volonté des Saints Apôtres, cette épée qui vous est royalement donnée sous le signe de la bénédiction pour la défense de l'Eglise. Et souvenez-vous de la parole du Psalmiste : « *Ceins l'épée à son côté avec puissance* », afin que, par le moyen de cette épée, vous réalisiez une œuvre forte de justice, que vous détruisiez la meule de l'iniquité, que vous luttiez pour la protection de l'Eglise et des fidèles : vous détesterez et vous détruirez non seulement les traîtres à la foi, mais les ennemis du nom chrétien, vous serez le défenseur des veuves et des orphelins, vous relèverez les ruines, vous conserverez ce que vous aurez relevé, vous vengerez l'injustice, vous affermirez ce qui est bien établi : de telle sorte que, la vertu triomphante assurant votre gloire, célèbre par votre culte de la justice, vous méritiez de régner sans fin avec le sauveur du monde, dont vous êtes l'image, et qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles [2]. »

1. *Oremus. Exaudi, quæsumus, Domine, preces nostras ; et hunc gladium, quo famulus tuus Ludovicus se accingi desiderat, majestatis tuæ dextera benedicere dignare, quatenus defensio atque protectio possit esse Ecclesiarum, viduarum, orphanorum, omniumque Dei servientium, contra sævitiam paganorum, aliisque insidiantibus sit pavor, terror et formido. Per.*

2. *Accipe hunc gladium, cum Dei benedictione tibi collatum, in quo, per virtutem Spiritus Sancti, resistere et rejicere omnes inimicos tuos valeas, et cunctos sanctæ Dei Ecclesiæ adversarios, Regnumque tibi commissum tutari, atque protegere castra Dei, per auxilium invictissimi triumphatoris Domini nostri Jesu Christi : Accipe, inquam, hoc gladium per manus nostras, vice et auctoritate sanctorum Apostolorum consecratas, tibi regaliter impositum bene + dictionis officio in defensionem sanctæ Dei Ecclesiæ ordinatum divinitus : et esto memor de quo Psalmista prophetavit, dicens : Accingere gladio*

L'Archevêque, ayant dit cette oraison, remet l'épée nue au Roi, cependant que le Chœur chante une antienne où le Roi est exhorté à persévérer dans les voies du Seigneur. Le Roi tient l'épée, la pointe élevée, et l'Archevêque appelle encore sur le Roi la providence céleste.

Le Roi baise l'épée et l'offre à Dieu en la posant sur l'autel. L'Archevêque la reprend, la remet entre les mains du Roi qui la reçoit à genoux et la dépose ensuite entre les mains du seigneur faisant fonction de Connétable, lequel la tiendra élevée pendant toute la cérémonie et pendant le festin royal. Tandis que le Roi demeure à genoux, l'Archevêque prononce trois oraisons. Il demande à Dieu de bénir le Roi comme il a fait pour Abraham, Isaac et Jacob.

Accordez-lui, ajoute-t-il, grâce à la rosée du ciel et la fertilité du sol l'abondance du froment, du vin, de l'huile, de tous les fruits de terre. Donnez-lui la santé du corps, maintenez la paix inviolée dans son royaume, que son palais brille d'un éclat sans pareil. Accordez-lui d'être le protecteur le plus courageux de la patrie, le soutien des Eglises et des Religieux, avec une piété et une munificence royale. Qu'il soit le plus brave des Rois, le vainqueur de ses ennemis, qu'il écrase les nations révoltées ou païennes. Qu'il apparaisse terrible à ses ennemis par la force de sa puissance royale, et qu'aux yeux des grands et des sujets de son royaume il soit généreux, aimable et pieux de telle sorte qu'on le craigne et qu'on le chérisse. Que les Rois issus de son sang forment une longue lignée dans la suite des temps. Qu'il ne cesse de régner sur son royaume et qu'après une carrière chargée de gloire et de bonheur pendant cette vie, il mérite de goûter les félicités éternelles.

Bénissez, Seigneur, bénissez notre Prince par qui nous espérons que vous accorderez le salut du peuple. Accordez-lui une longue vie, la santé du corps et la vigueur, et qu'il soit heureux jusqu'au terme de sa vie. Ayons confiance qu'il obtiendra pour son peuple la grâce que demandait Aaron dans le sanctuaire, Elisée dans le fleuve, Ezéchiel sur son lit, le vieux Zacharie dans le temple. Qu'il ait pour gouverner la vertu et l'autorité que reçurent Josué dans les camps, Gédéon dans les combats, qui furent données à Pierre en même temps que la clef, et qui apparaissent dans les enseignements de Paul. Qu'il apporte dans la bergerie que vous lui avez confiée le souci des Pasteurs, à la manière d'Isaac dans son champ, de Jacob au milieu de son troupeau.

Que Dieu, le Père tout-puissant, soit votre aide et votre protecteur, qu'il vous bénisse, qu'il exauce vos prières, qu'il vous accorde une longue suite de jours. Qu'il affermisse votre trône, qu'il conserve éternellement votre peuple, qu'il jette la confusion chez vos ennemis, que la sanctification du Christ

tuo super femur tuum, potentissime : ut in hoc per eumdem vim æquitatis exerceas, molam iniquitatis potenter destruas, et sanctam Dei Ecclesiam ejusque fideles propugnes ac protegas : nec minus sub fide falsos, quam Christiani nominis hostes execreris ac destruas, viduas ac pupillos clementer adjuves ac defendas, desolata restaures restaurata conserves, ulciscaris injusta, confirmes bene disposita : qualenus, hæc in agendo, virtutum triumpho gloriosus, justitiæque cultor egregius, cum mundi salvatore, cujus typum generis in nomine (+), sine fine merearis regnare, qui cum Deo patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

leurisse au-dessus de vous pour que celui qui donne le pouvoir sur terre vous accorde sa récompense au ciel [1].

La préparation du saint Chrême

« L'Archevêque de Reims met sur le milieu de l'autel la patène d'or du calice de saint Rémy, et le Grand Prieur de Saint-Rémy ayant ouvert la Sainte Ampoule, la donne à l'Archevêque, lequel,

MÉDAILLE DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Le Roi attentif aux besoins de ses sujets.

avec une aiguille d'or que lui présente le Grand Prieur, tire de cette Sainte Ampoule la grosseur d'un grain de froment de cette huile précieuse ; il la met sur la patène, puis ayant rendu la Sainte Ampoule au Grand Prieur, il prend, avec la même aiguille d'or, du saint Chrême et le mêlera avec cette huile. »

Pendant ce temps, le Chœur chante :

℣. « Le bienheureux Rémy, ayant pris de ce baume céleste, sanctifia d'une grâce sans fond la race illustre des Français en même

1. *Tribue ei de rore cœli et de pinguedine terræ abundantiam frumenti, vini et olei, et omnium frugum opulentiam ex largitate divini numeris longa per tempora, ut, illo regnante, sit sanitas corporis in patria, et pax inviolata sit in regno, et dignitas gloriosa regalis palatii maximo splendore regiæ potestatis oculis omnium fulgeat, luce clarissima coruscare, atque splendere, quasi splendidissima fulgura, maximo perfusa lumine, videatur. Tribue ei, omnipotens Deus, ut sit fortissimus protector patriæ et consolator Ecclesiarum atque Cœnobiorum sanctorum maxima cum pietate regalis munificentiæ, atque ut sit fortissimus regum, triumphator hostium ad opprimendas rebelles et paganas nationes.*

temps que leur noble Roi et les enrichit de tous les dons du Saint-Esprit.

℟. Qui, par l'effet d'une grâce singulière, apparut sous la forme d'une colombe et donna ce baume divin au pontife[1].» Après cette évocation du miracle d'où est sortie notre patrie, l'Archevêque prononce le verset et l'oraison de saint Rémy.

℣. « Priez pour nous, bienheureux Rémy.

℟. Pour nous rendre dignes des promesses du Christ.

« Prions. Dieu qui avez accordé à votre peuple le bienheureux Rémy pour ministre de son salut, permettez que nous méritions d'avoir toujours ce docteur pour intercesseur dans le ciel[2]. »

Le roi se prosterne « sur un carreau de velours violet semé de

Sitque suis inimicis fatis terribilis præ maxima fortitudine regalis potentiæ optimatibus quoque, ac præcelsis proceribus, ac Fidelibus sui regni sit munificus et amabilis et pius, ut ab omnibus timeatur atque diligatur. Reges quoque de lumbis ejus per successiones temporum futurorum egrediantur. Regnum hoc regere totum, et post gloriosa tempora, atque felicia præsentis vitæ gaudia. sempiterna in perpetua beatitudine habere mereatur. Quod ipse præstare digneris qui cum unigenito, filio tuo Dom. Nostro J. C. et Sp. Sancto vivis et regnas Deus per sæcula...

Oremus. Benedic, Domine, quæsumus, hunc Principem nostrum, quem ad salutem populi nobis a te credimus esse concessum. Fac eum esse annis multiplicem, vigenti atque salubri corpore robore vigentem, et ad senectutem atque demum ad finem pervenire felicem. Sit nobis fiducia, eum obtinere gratiam pro populo, quam Aaron in tabernaculo, Eliseus in fluvio, Ezechias in lectulo, Zacharias vetulus impetravit in templo. Sit illi regendi virtus atque auctoritas, qualem Josue suscepit in castris, Gedeon sumpsit in prœliis, Petrus accepit in clave, Paulus est usus in dogmate, et ita, Pastorum cura, tuum proficiat in ovile; sicut Isaac profecit in fruge, et Jacob dilatus est in grege. Quod ipse præstari digneris qui cum unigenito Filio...

Oremus. Deus Pater æternæ gloriæ sit adjutor tuus et protector, et omnipotens benedicat tibi, preces tuas in cunctis exaudiat, et vitam tuam longitudine dierum adimpleat. Thronum regni tui jugiter firmet, et gentem populumque tuum in æternum conservet, et inimicos tuos confusione induat, et super te sanctificatio Christi floreat, ut qui tribuit in terris imperium, ipse in cœlis conferat premium, qui vivit et regnat trinus et unus Deus per sæcula sæculorum. Amen.

1. ℣. *Gentem Francorum inclytam, simul cum Rege nobili, beatus Remigius sumpto cœlitus Chrismate, sacra sanctificavit gurgite atque Spiritus Sancti, plene ditavit munere.*

℟. *Qui dono singularis gratiæ, in columba apparuit et divinum Chrisma cœlitus pontifici ministravit.*

℣. *Ora pro nobis, beate Remigi.*

℟. *Ut digni efficiamur promissionibus Christi.*

Oremus. Deus qui populo tuo æternæ salutis beatum Remigium ministrum tribuisti, præsta, quæsumus, ut quem Doctorem vitæ, habuimus in terris, intercessorem semper habere mereamur in cœlis. Per.

2. *Ut hunc præsentem famulum tuum Ludovicum in Regem coronandum benedicere + digneris ; Te rogamus audi nos.*

Ut.... bene + dicere et sublimare digneris ; Te...

Ut.... bene + dicere, subli + mare et conse + crare digneris ; Te...

fleurs de lys ». L'Archevêque se prosterne à sa droite tandis qu'à leurs côtés se tiennent debout les Evêques assistants.

Cependant les quatre Evêques désignés pour cet office entonnent les Litanies des Saints. Avant la fin des Litanies, l'Archevêque se lève et, mitré, crossé, dit les trois versets suivants : .

« Afin que vous daigniez bénir votre serviteur N... ici présent qui va être couronné Roi, écoutez-nous, Seigneur.

« Afin que vous daigniez bénir et élever....., etc.

« Afin que vous daigniez bénir, élever et consacrer...., etc. [1]. »

Après quoi, il se prosterne de nouveau et les Evêques reprennent les litanies qu'ils terminent ainsi :

« Afin que vous daigniez accorder la paix et la vraie concorde aux rois et aux princes chrétiens, écoutez-nous, Seigneur.

« Afin que vous daigniez conserver tout ce peuple racheté par votre précieux Sang....

« Afin que vous daigniez accorder à tous les fidèles défunts le repos éternel... »

« Agneau de Dieu, etc... [1] »

Après les Litanies, les Evêques qui les ont chantées se prosternent tandis que l'Archevêque, debout et tourné vers le Roi toujours prosterné, récite l'oraison dominicale. L'Archevêque ajoute :

℣. Sauvez votre serviteur,

On répond :

℟. Qui espère en vous, mon Dieu.

℣. Soyez pour lui, Seigneur, la tour qui le protège.

℟. De ses ennemis.

℣. Qu'aucun ennemi ne marche contre lui,

℟. Et que le fils de l'iniquité ne puisse lui être nuisible.

℣. Seigneur, écoutez ma prière,

℟. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous [2].

1. *Ut regibus et principibus christianis, pacem et veram concordiam donare digneris ; te....*

Ut cunctum Populum christianum, pretioso sanguine tuo redemptum conservare digneris ; Te....

Ut cunctis fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris ; Te....

Fili Dei,

Agnus Dei, etc.

2. ℣. *Salvum fac servum tuum.*

℟. *Deus meus, sperantem in te.*

℣. *Esto ei, Domine, turris fortitudinis.*

℟. *A facie inimici.*

℣. *Nihil proficiat inimicus in eo,*

℟. *Et filius iniquitatis non apponat nocere ei.*

L'Archevêque prie Dieu de donner son aide au Roi, puis il s'assied et, devant le Roi qui s'est mis à genoux, il dit encore des oraisons où il demande le bonheur du Roi et du peuple confié au Roi (*plebem sibi commissam*).

Donnez au Roi, prononce-t-il, l'esprit de votre sagesse avec le gouvernail de la discipline, pour que, resté pieux, il demeure propre au gouvernement de son royaume, il assure la tranquillité de l'Eglise et maintienne la dévotion, pour que, persévérant dans les bonnes œuvres, il parvienne au royaume éternel.

Que sa vie soit le règne de toute équité et de toute justice, qu'il soit un soutien pour ses amis, un obstacle à ses ennemis, une consolation pour les humbles, un châtiment pour les coupables, un enseignement pour les riches, qu'il se montre pitoyable aux pauvres, pacifique envers les pèlerins, que dans la patrie il soit la paix et la sécurité de ses sujets, gouvernant avec modération et pour chacun selon sa mesure, qu'il ait lui-même le souci d'apprendre à régner : que, par votre onction, agréée par tout le peuple, il puisse donner l'exemple de sa vie ; que, marchant dans la voie droite avec le peuple qui lui est soumis, il soit modéré dans la recherche des richesses ; qu'il reçoive de vous le salut du corps et de l'âme ; que, se déterminant toujours dans votre pensée, il gouverne le peuple dans un esprit de paix et de sagesse ; qu'avec votre aide il jouisse d'une vie longue et prospère, qu'il arrive dans le bonheur jusqu'à sa plus extrême vieillesse qu'il soit délivré par sa piété des chaînes du vice, jusqu'au jour où il vivra éternellement dans la société des Anges [1].

La consécration du Roi.

L'Archevêque assis et mitré poursuit ses oraisons pour que le Roi soit « fortifié de la foi d'Abraham, animé de la douceur de Moïse, muni du courage de Josué, exalté par l'humilité de David,

℣. *Domine exaudi...*
℟. *Et clamor...*
℣. *Dominus vob....*
℟. *Et cum....*

1. *Oremus. Deus qui populis tuis virtute consulis, et amore dominaris, da huic famulo tuo N... spiritum sapientiæ tuæ, cum regimine disciplinæ, ut tibi toto corde devotus, in regni regimine semper maneat idoneus, tuoque munere ipsius temporibus Ecclesiæ securitas dirigatur in tranquillitate, devotio ecclesiastica permaneat, ut, in bonis operibus perseverans, ad æternum regnum, te duce, valeat pervenire. Per.*

Oremus, In diebus ejus oriatur omnis æquitas et justitia, amicis adjutorium inimicis obstaculum humilibus solatium elatis correctio, divitibus doctrina, pauperibus pietas, peregrinus pacificatio, propriis in patria pax et securitas, unumquemque secundum suam mensuram moderate gubernans, seipsum sedulus regere discat : ut, tua irrigatus unctione, toti populo tibi placita, præbere vitæ possit epempla, et per viam veritatis cum grege gradiens irrigatus unctione, toti populo tibi sibi subdito, opes frugales abundantes acquirat, simulque, ad salutem, non solum corporum sed etiam cordium a te concessam cuncta accipiat : sicque in te cogitatum animi consiliumque omne componens plebis gubernaculæ cum pace simul et sapientia semper regere videatur ; teque auxiliante, præsentis vitæ prosperitatem et prolixitatem percipiat, et per tempora bona usque ad summam senectutem perveniat, hujusque fragilitatis finem perfectum ; ab omnibus vitiorum vinculiste tuæ largitate pretatis liberatus infinitæ prosperitatis præmia perpetua, angelorumque æterna commercia consequatur. Per.

orné de la sagesse de Salomon »[1], pour que, dans tout son royaume, il veille à l'entretien et aux besoins des églises et du peuple [2], pour qu'il « ne renonce pas à ses droits royaux sur les Saxons, les Merciens, les Nordiens et les Cimbres, mais qu'il leur rende la foi et la paix..., pour qu'il inspire aux Infidèles la crainte de sa puissance [3] ».

Comme en la consécration d'un évêque, l'officiant tient en main la patène d'or du calice de saint Rémy sur laquelle est l'onction sacrée ; il prend de celle-ci avec le pouce droit et fait au roi les diverses onctions en disant chaque fois :

Ungo te Regem de oleo sanctificato in nomine Patris + et Filii +. et Spiritus + Sancti (Je t'oins Roi avec cette huile sanctifiée au nom du Père, etc.).

A quoi les assistants répondent : *Amen.*

Les onctions sont au nombre de neuf. L'Archevêque fait d'abord les sept premières : sur le sommet de la tête, sur l'estomac (les Evêques de Laon et de Beauvais ouvrant les ouvertures ménagées à cet effet), entre les épaules, sur l'épaule droite, sur l'épaule gauche, aux plis et jointures du bras droit, aux plis et jointures du bras gauche.

MÉDAILLE DU RÈGNE DE LOUIS XIV

La douceur de vivre.

Pendant ce temps, les musiciens chantent l'antienne.

« Salomon a été oint roi de Sion par le prêtre Sadoch et le prophète Nathan et ceux qui arrivaient ont dit joyeusement : Vive le Roi dans l'éternité [4]. »

1. *Prædicti Abrahæ fidelitate firmatus, Moysis mansuetudine fretus, Josue fortitudine munitus, Davidis humilitate exaltatus, Salomonis sapientia decoratus.*

2. *Totius regni Ecclesias deinceps cum plebibus sibi annexis ita enutriat, doceat, muniat et instruat.*

3. *Ut regale solium videlicet Saxonum, Merciorum, Nordan, Cimbrorum sceptra non deserat ; sed pristinæ fidei pacisque concordia eorum animos, te opitulante, reformet... terroremque suæ potentiæ Infidelibus inferat.*

4. *Unxerunt Salomonem Sadoch Sacerdos et Nathan Propheta Regem in Sion, et accedentes læti dixerunt : vivat Rex in æternum.*

Puis, toujours assis, l'Archevêque dit trois oraisons :

Christ, oignez ce Roi comme les Prêtres, les Rois, les Prophètes et les Martyrs... Que votre onction très sainte coule sur sa tête et pénètre dans le fond de son cœur..., vous qui avez été oint de l'huile de joie et qui, par la vertu de votre Croix, avez dompté les puissances des airs, détruit le Tartare, dominé l'empire du démon.

Dieu, qui avez voulu par le déluge châtier les crimes du monde et qui montrâtes ensuite votre volonté de paix par l'envoi d'une colombe portant un rameau d'olivier ; qui avez sanctifié votre serviteur Aaron par l'onction, qui par la même onction avez préparé les prêtres, les rois et les prophètes au gouvernement du peuple d'Israël... daignez bénir votre serviteur... et faites qu'il donne, à l'exemple de la colombe, la paix à son peuple..., qu'il imite Aaron avec exactitude, qu'il apporte, dans les conseils du royaume, la science et l'équité, que par la vertu de cette onction et de notre bénédiction, il fasse la joie de son peuple [1].

Dans une dernière oraison, l'Archevêque prie Jésus-Christ de procurer au Roi la bénédiction du Saint-Esprit, pour que « le Roi gouverne avec une juste modération » (*temporali regno justis moderaminibus executo*).

Les ouvertures du vêtement royal ayant servi aux onctions sont refermées par l'Archevêque et ses assistants. Le Roi se lève et le Grand Chambellan le revêt de la tunique, de la dalmatique et du manteau royal. Le Roi se remet à genoux et reçoit de l'Archevêque les deux dernières onctions sur les paumes de ses mains

« Que de cette huile sanctifiée, dit l'Archevêque, qui servit pour

1. *Oremus. Christe perunge hunc regem in regimen, unde unxisti sacerdotes, reges et prophetas et martyres, qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones. Tua sacratissima unctio super caput ejus defluat, atque ad interiora descendat, et cordis illius intima penetret, et promissionibus quas adepti sunt victoriosissimi reges gratia tua dignus efficiatur, quatenus et in præsenti sæculo feliciter regnet, et ad eorum consortium in cœlesti regno perveniat; per D. N. J. C. F. T., qui unctus est oleo lætitæ præ consortibus suis et virtute crucis potestates aereas debellavit, Tartara destruxit, regnumque diaboli superavit, et ad cœlos victor ascendit: in cujus manu victoria, omnis gloria et potestas consistunt, et tecum vivit et regnat in unitate S. S. Deus. Per... Amen.*

Oremus. Deus electorum fortitudo, et humilium celsitudo, qui in primordio per effusionem diluvii, mundi crimina castigare voluisti, et per columbam ramum olivæ portantem, pacem terris redditam demonstrasti : iterumque sacerdotem Aaron famulum tuum per unctionem olei sacerdotem sanxisti, et præterea per hujus unguenti infusionem ad regendum populum israeliticum, sacerdotes, reges ac prophetas perfecisti, vultumque Ecclesiæ in oleo exhilarandum per propheticam famuli tui vocem David esse prædixisti, ita, quæsumus, omnipotens Deus Pater, ut per hujus creaturæ pinguedinem, hunc servum tuum sanctificare tua bene+dictione digneris, eumque in similitudine columbæ pacem simplicitatis populo sibi commisso præstare, et exempla Aaron in Dei servitio diligenter imitari, regnique fastigia in consiliis scientiæ et æquitate judicii semper assequi, vultumque hilaritatis per hanc olei unctionem tuamque bene+dictionem, te adjuvante, toti plebi paratum habere facias. Per.

LE ROI PROTECTEUR DES LETTRES ET DES ARTS.
Louis XII recevant l'hommage d'une traduction de Pétrarque.

les Rois et Prophètes, vos mains soient ointes comme furent celles de David, afin que vous soyez béni et fait roi dans ce royaume que Dieu a confié à votre souveraineté et à votre gouvernement. »

Le Roi joint ses mains et l'Archevêque poursuit :

Dieu qui êtes la gloire des justes et la miséricorde des pécheurs, nous vous en prions humblement, bénissez votre serviteur N..., accordez-lui de l'emporter sur ses ennemis.. Faites qu'il soit heureux... Couronnez-le de justice et de piété [1].

Ensuite l'Archevêque asperge les gants destinés à préserver les mains du Roi de toute souillure. En mettant les gants aux mains du Roi, il dit :

« Seigneur, enveloppez de pureté les mains de votre serviteur, de la même manière que vous fîtes pour Jacob qui revêtit ses mains d'une peau de chevreau pour solliciter la bénédiction de son père... [2] »

L'Archevêque bénit, debout, l'anneau, signe de l'honneur royal, et, s'étant assis, le glisse à l'annulaire gauche du Roi en rappelant à celui-ci les devoirs de la Foi.

L'archevêque, qui venait de quitter la mitre à la fin de la dernière oraison, la remet et procède à la tradition du sceptre et de la main de justice. Mettant le sceptre dans la main droite du roi :

« Recevez ce sceptre, dit-il d'abord, insigne de votre pouvoir royal ; c'est la verge de la vertu. Qu'il vous serve à gouverner avec droiture la sainte Eglise et le peuple chrétien à vous confié par Dieu, à repousser les malhonnêtes, à corriger les méchants, à pacifier les bons, afin que tous soient dirigés dans la voie droite [3].

« Seigneur, poursuit-il, que votre serviteur N... use avec sagesse de sa dignité. Faites-le respecter plus qu'aucun Roi de la Terre... Accordez-lui une nombreuse progéniture... »

Mettant ensuite la main de justice dans la main gauche du Roi :

1. *Oremus. Deus qui es Justorum gloria et misericordia peccatorum... te humiliter deprecamur ut... N... in præsenti sede regali bene+dicas... ut... omnibus hostibus sit fortior... Fac eum, Dom., beatum esse... Coronæum corona justitiæ et pietatis... ut... nullis insidiantibus eum in justitiam convertat...*

2. *Oremus : Omnipotens creator, qui homini ad imaginem tuam creato, manus digitis discretionis insignitas, tanquam organum intelligentiæ ad recte operandum dedisti, quas servare mundas præcepisti, ut in eis anima digna portaretur, et tua in eis digne contrectentur mysteria, bene+dicere et sancti+ficare digneris hæc manuum tegumenta, ut quicumque Reges iis cum humilitate manus suas celare voluerint, tam cordis quam operis munditiam tua misericordia subministrent. Per.*

Circumda, Domine, manus hujus famuli tui N... munditia novi hominis qui de cœlo descendit, ut quemadmodum Jacob dilectus tuus pelliculis hædorum opertis manibus paternam benedictionem, oblato patricibo poluque gravissimo, impetravit : sic et iste gratiæ tuæ bene+dictionem impetrare mereatur. Per.

3. *Accipe sceptrum regiæ potestatis insigne, virgam scilicet regni rectam, virgam virtutis, qua teipsum bene regas, sanctam Ecclesiam, populumque videlicet christianum tibi a Deo commissum, regia virtute ab improbis defendas. pravos corrigas, rectos pacifices ; ut rectam viam tenere possint, tuo juvamine dirigas...*

Reçevez cette verge de vertu et d'équité : qu'elle vous serve à pacifier les pieux et à terrifier les méchants, à mettre les errants dans le bon chemin, à corriger les orgueilleux, à relever les humbles. Qu'elle vous ouvre la porte de N.-S. Jésus-Christ qui a dit de lui-même : *Je suis la porte, et qui passera par cette porte sera sauvé*. Que le même Jésus qui est la clef de David, le sceptre de la maison d'Israël, porte qui s'ouvre et que personne ne ferme, qui se ferme et que personne n'ouvre, soit votre aide ; Jésus qui a retiré le prisonnier de son cachot, qui a guidé celui qui était dans les ténèbres et à l'ombre de la mort : afin que vous méritiez de suivre celui de qui David disait : *Seigneur, votre trône est éternel, et la verge d'équité est le sceptre de votre royaume* ; et que vous imitiez celui qui a dit : *Tu as aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pourquoi Dieu t'a oint de l'huile de joie* [1].

Le couronnement du Roi.

Le moment le plus solennel de la cérémonie approche. Le Chancelier monte à l'autel, du côté de l'Evangile et, convoquant les Pairs, les appelle selon leur rang, à savoir : le duc de Bourgogne, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le comte de Flandre, le comte de Champagne.

La formule d'appel est la suivante : « M. (le duc de Bourgogne) présentez-vous à cet acte. »

Puis les Pairs ecclésiastiques sont appelés à l'exception de l'Archevêque-duc de Reims, qui officie de droit.

Le Chancelier étant retourné à sa place, l'Archevêque prend sur l'autel la grande couronne de Charlemagne, venue de Saint-Denis, et la soutient seul, à deux mains, sur la tête du Roi sans le toucher.

Les pairs laïques et ecclésiastiques portent la main à la couronne pour la soutenir ; l'Archevêque, la tenant toujours de la main gauche, dit :

« Que Dieu vous couronne de gloire et de justice, d'honneur et de courage, pour que, par la vertu de notre bénédiction, grâce à votre foi toujours gardée et par le fruit multiplié de vos bonnes œuvres, vous méritiez la couronne du royaume éternel [2]. »

1. *Accipe virgam virtutis atque æquitatis, qua intelligas mulcere pios et terrere reprobos : errantibus viam doce, lapsis manum porrige, disperdas superbos et releves humiles, ut aperiat tibi ostium Chr. Jesus D. N. qui de ipso ait : Ego sum ostium ; per me si quis introierit, salvabitur. Et ipse, qui est clavis David, et sceptrum domus Israël, qui aperit et nemo claudit ; claudit et nemo aperit, sit tibi adjutor ; qui eduxit vinctum de domo carceris, sedentem in tenebris et umbra mortis : ut in omnibus sequi merearis eum de quo Propheta David cecinit : Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi ; virga æquitatis, virga regni tui, et imiteris eum qui dixit : Dilexisti justitiam ; et odio habuisti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ ad exemplum illius (J. C).*

2. *Coronet te Deus corona gloriæ atque justitiæ, honore et opere fortitudinis, ut per officium nostræ bene+dictionis, cum fide recta, et multiplici bonorum operum fructu ad coronam pervenias regni perpetui, ipso largiente cujus regnum et imperium permanet in s. s. Amen.*

Mettant seul la couronne sur la tête du Roi, l'Archevêque ajoute :

« Recevez cette couronne au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour que, l'ennemi ayant été dispersé et la tourbe des vices

LE ROI MÉNAGER DU SANG DE SES SUJETS

Louis XV et le Dauphin au soir de Fontenoy.

mise en déroute, vous pratiquiez la justice et la miséricorde et que vous viviez dans la piété [1]. »

L'Archevêque, ayant appelé la bonté de Dieu sur la tête du Roi, le bénit : « Que Dieu étende sur vous sa main droite et vous bénisse; qu'Il vous entoure de félicité, qu'Il vous accorde sa garde et sa protection, par les mérites et l'intercession de la Sainte Vierge, du

1. *Accipe coronam regni in nomine Pa+tris et Fi+lii et Sp. + S. ut spreto antiquo hoste, spretisque contagiis vitiorum omnium, sic justitiam, misericordiam et judicium diligas, et ita juste, et misericorditer et pie vivas...*

bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et du bienheureux Rémy [1].

« Que le Seigneur vous fasse miséricorde, vous entoure de ses Anges, qu'Il vous incline à être pacifique et charitable envers vos ennemis, qu'il vous rende aimable par l'abondance de vos bonnes œuvres, qu'il éloigne de vous tous ceux qui voudraient vous nuire.

« Bénissez, mon Dieu, votre serviteur, de telle sorte qu'il tienne le sceptre du salut avec la sublimité de David et qu'il soit enrichi du don de propitiation,... qu'il gouverne son peuple avec mansuétude, qu'il soit honoré de tous, qu'une équité parfaite apparaisse en ses jugements.

« Seigneur, faites que, grâce à la fertilité du sol et la rosée du ciel, il ait en abondance le froment, le vin et l'huile...

« Seigneur, bénissez le courage de notre prince, inspirez les œuvres de ses mains ; que grâce à votre bénédiction, le pays qui lui est confié regorge de fruits de toutes sortes, les fruits de la terre et les fruits des collines éternelles : que le Roi soit béni par Celui qui apparut dans le buisson ardent..., qu'il ait la force du rhinocéros pour bousculer ses ennemis jusqu'aux confins de la Terre [2]... »

L'Intronisation du Roi.

Un jubé, où l'on accède par deux séries de marches installées aux deux bouts, a été disposé à l'entrée du chœur. Sur ce jubé se trouve le trône où, après le couronnement, l'Archevêque, précédé de deux chanoines et du porte-crosse, conduit en le tenant par le bras, le Roi qui a sur le front la couronne de Charlemagne. En tête, marchent les six hérauts d'armes qui s'arrêteront au bas des marches, puis les Pairs ecclésiastiques qui monteront sur le jubé du côté de l'Epître, les Pairs laïques qui monteront du côté de l'Evangile, le Connétable entre les deux huissiers de la Chambre.

1. *Extendat omnipotens Deus dexteram suæ benedictionis et circumdet te muro felicitatis, ac custodia suæ protectionis, sanctæ Mariæ, ac beati Petri Apostolorum principis, S. Dyonisii atque B. Remigii et omnium sanctorum intercedentibus meritis. Amen.*

2. *Oremus. Omnipotens Deus det tibi de rore cœli et de pinguedine terræ abundantiam frumenti, vini et olei...*

Oremus. Benedic, Domine, fortitudinem principis ; et opera manuum illius suscipe ; et benedictione tua terra ejus, de pomis repleatur, de fructu cœlesti et rore atque abyssi subjacentis, de fructa solis et lunæ et de vertice antiquorum montium, de pomis æternorum collium, de frugibus terræ et plenitudine ejus : benedictio illius qui apperuit in rubo... cornua rhinocerotis cornua illius, in ipsis ventilabit gentes usque ad terminos terræ...

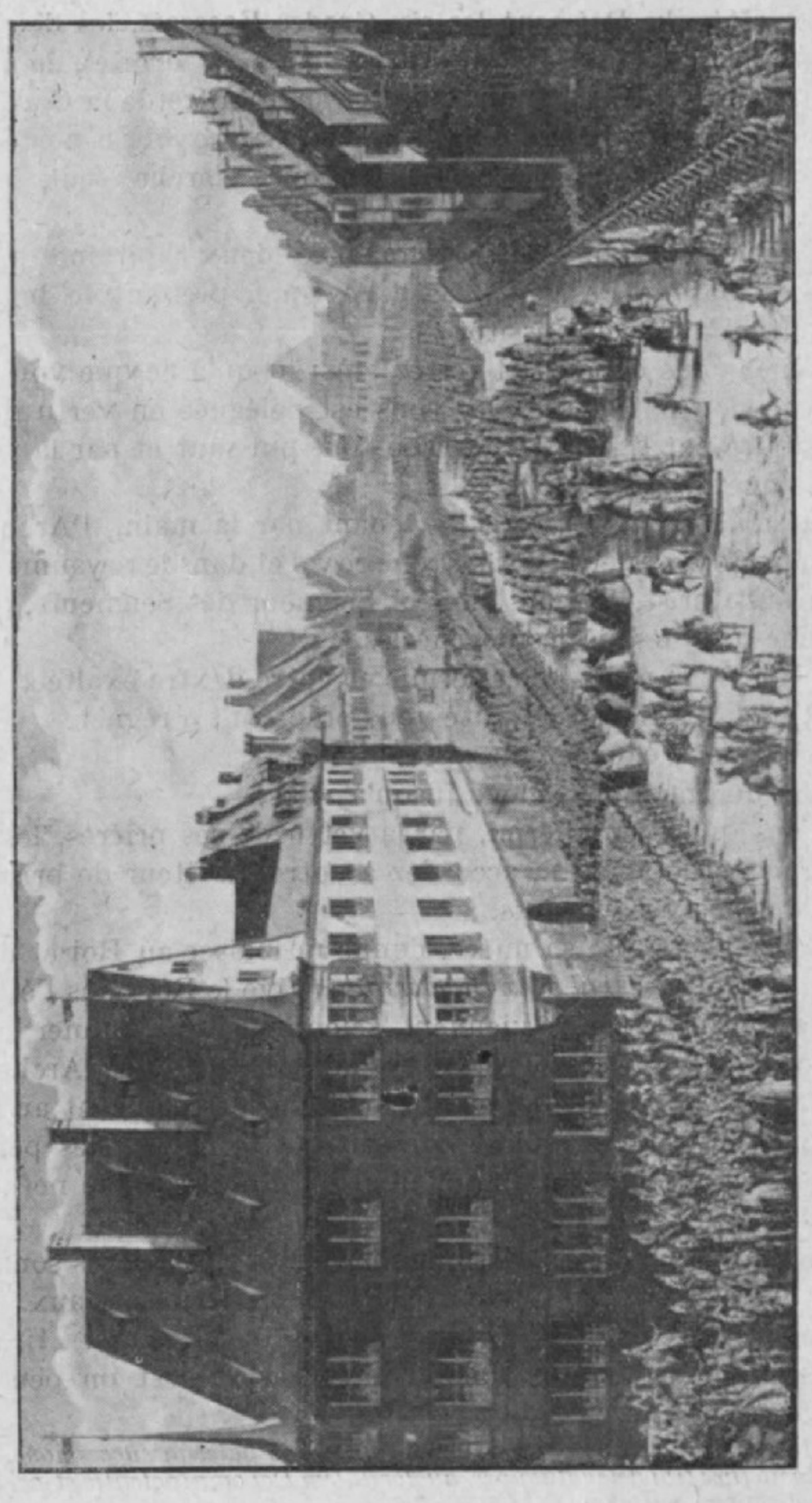

L'Alsace acclame Louis XV, le Bien-Aimé.

Aux côtés du Roi sont les six Gardes Ecossais, les deux capitaines des Gardes, le Grand Chambellan (à droite), le Premier Gentilhomme de la Chambre et le Grand Maître de la Garde-Robe (tous deux à gauche). La queue du manteau royal est portée par le Grand Ecuyer de France, derrière lequel marche, seul, le Chancelier.

L'Archevêque fait asseoir le Roi, et les deux capitaines prennent place en bas de l'estrade. L'Archevêque, prenant le bras droit du Roi, le fait lever aussitôt :

« Tenez-vous debout, et restez ainsi jusqu'à ce que vous teniez la succession paternelle, qui vous est déléguée en vertu du droit héréditaire par l'autorité de Dieu tout-puissant et par la présente remise que je vous en fais [1]. »

Faisant asseoir le Roi et le tenant par la main, l'Archevêque ajoute : « Soyez affermi sur le trône royal et dans le royaume éternel par Jésus-Christ, Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs, qui vit et règne dans les siècles des siècles [2]. »

℣. Que votre main soit affermie et votre dextre exaltée.

℟. Que la justice et l'équité vous préparent à régner.

℣. Seigneur, écoutez ma voix.

℟. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous.

« Vous qui avez affermi, par la vertu de ses prières, les mains victorieuses de Moïse..., accordez à votre serviteur de briser l'impiété de tous vos ennemis. »

L'Archevêque ôte sa mitre, donne un baiser au Roi et dit tout haut trois fois : ***Vivat Rex in æternum*** (Vive le Roi dans l'éternité).

A leur tour, les Pairs viennent, selon leur rang, donner le baiser au Roi et chacun d'eux répète les acclamations de l'Archevêque.

Après cet hommage, les six hérauts d'armes montent au jubé et on ouvre au peuple, qui se pressait sur le parvis, les portes de l'Eglise. Un grand cri d'amour filial emplit aussitôt la nef : « Vive le Roi ! »

Pendant ce temps, la musique joue et les trompettes sonnent en signe d'allégresse, des oiseleurs lâchent de petits oiseaux. Autour de l'église, les gardes-françaises et les gardes suisses tirent des salves de mousqueterie. Quand le désordre s'est un peu apaisé

1. *Sta et retine amodo statum, quem huc usque paterna successione tenuisti, hereditario jure tibi delegatum per auctoritatem Dei omnipotentis et per præsentem traditionem nostram...*

2. *In hoc regni solio confirmet te et in regno æterno secum regnare faciat J. C. D. N. Rex regum et Dominus dominantium qui...*

dans l'église, les hérauts font aux personnes présentes une distribution de médailles d'or et d'argent à l'effigie du nouveau roi, destinées à perpétuer le souvenir de la cérémonie.

Puis l'Archevêque descend au maître-autel où il entonne le

LA CHARITÉ DU ROI

Louis XVI distribue des aumônes

Te Deum, repris par la Musique du Roi, tandis qu'au dehors les salves continuent, se mêlant à la grande voix des cloches qui sonnent à toute volée.

La Messe, les Offrandes, la Communion du Roi.

L'Archevêque célèbre la messe au maître-autel. De son côté, un aumônier du Roi dit une messe basse à un autel improvisé devant le jubé.

A la Collecte, le nom du nouveau Roi est prononcé dans l'oraison.

A l'Evangile, le Roi est débarrassé de sa couronne par le duc de

Bourgogne. Les Pairs ecclésiastiques ôtent leur mitre, les Pairs laïques leur couronne. En même temps, le Grand Maître, le Maître et l'Aide des Cérémonies descendent du jubé, précédés des hérauts. Arrivés au milieu du chœur, ils saluent l'Autel, puis le Roi, et successivement la Reine, les Princesses et les Dames, les Ambassadeurs et les Cardinaux invités.

Ensuite le Grand Maître des Cérémonies fait révérence au Grand Aumônier de France qui, précédé du Grand Maître, de

LA CHARITÉ ROYALE

La reine Marie-Antoinette apporte des secours à la famille d'un vigneron victime d'un accident de chasse.

l'Evêque-diacre et d'un chanoine-diacre « en chape de tabis violet », va porter au Roi le livre des Evangiles « recouvert d'une tavaïole de satin blanc ».

Le Grand Aumônier arrivé au bas du jubé du côté de l'Epître fait une première révérence, puis une seconde au milieu des marches et une troisième à côté du trône.

Le Roi baise le livre des Evangiles qui est ensuite remis à l'évêque diacre et emporté dans le chœur.

On procède alors à la cérémonie de l'offrande royale.

Pendant l'oblation du calice et le chant de l'Offertoire, le roi d'armes et les hérauts vont prendre sur les crédences de l'Eglise, les offrandes royales et les présentent sur des tavaïoles de satin rouge aux chevaliers du Saint-Esprit placés, comme il a été dit, aux

quatre premières stalles du chœur, qui doivent porter les offrandes pour le Roi.

Le roi d'armes remet au premier chevalier un vase d'argent doré[1], les hérauts donnent au second un pain d'argent, au troisième un pain d'or, au quatrième une bourse de velours rouge contenant treize pièces d'or à la même effigie, inscription et légende que les médailles distribuées à l'assistance. Les chevaliers sont conduits par le Grand Maître et l'Aide des Cérémonies au trône du Roi, où ils montent du côté de l'Evangile en faisant les révérences accoutumées. Le Roi descend du côté de l'Epître précédé d'un cortège marchant dans cet ordre : les hérauts d'armes, le Grand Maître, le Maître et l'Aide des Cérémonies, les quatre Chevaliers du Saint-Esprit portant les offrandes, le Chancelier, le Connétable tenant l'épée nue, les deux huissiers de la Chambre, les Pairs ecclésiastiques à la droite, les Pairs laïques à la gauche du Roi qui, ayant à ses côtés les deux capitaines des Gardes et les six gardes de la Manche, tient le sceptre et la main de justice. La queue du manteau royal est portée par le Grand Ecuyer.

Quant au Grand Chambellan, au Premier Gentilhomme de la Chambre et au Grand Maître de la Garde-Robe, ils demeurent sur le jubé pour garder le trône.

A l'autel, le Roi s'agenouille, tourné vers le chœur, il confie le sceptre et la main de justice à deux maréchaux et reçoit des Chevaliers du Saint-Esprit les offrandes qu'il présente à l'Archevêque dont il baise la main chaque fois. Puis, ayant repris ses insignes, il retourne à son trône précédé du cortège.

La messe continue et, pendant l'Offertoire, un aumônier du Roi apporte de l'autel du jubé au maître-autel une grande hostie et une petite, laquelle doit servir à la communion du Roi, après avoir essayé l'une et l'autre.

Aux prières de la Secrète, le célébrant ajoute une prière où il est demandé à Dieu de sanctifier les offrandes pour le salut du Roi.

Quelques instants avant l'Elévation, les couronnes sont retirées du front du Roi et des pairs laïques, les mitres du front des évêques, pour n'être remises qu'à la fin du canon de la Messe.

Au *Pax Domini*, l'Evêque diacre mitré, crossé, se tourne vers le chœur et chante : « Humiliez-vous pour la bénédiction. » (*Humiliate vos ad benedictionem.*)

Cette bénédiction ayant été donnée par l'Archevêque, les hérauts

1. Ces offrandes sont celles du sacre de Louis XVI.

Le Roi Henri II touche les écrouelles.

d'armes et le Maître des cérémonies saluent, comme tout à l'heure, l'autel, le Roi, la Reine, les Princesses, les Ambassadeurs et les Cardinaux. De son côté le Grand Maître des Cérémonies fait une révérence au Grand Aumônier de France et celui-ci quitte sa place pour aller recevoir, de l'officiant, le baiser de paix qu'à son tour il donnera au Roi. Enfin le Roi donnera le baiser de paix aux Pairs ecclésiastiques et laïques.

A la Postcommunion, l'Archevêque demande à Dieu, pour le Roi, la protection contre toutes les adversités et le bienfait de la paix ecclésiastique en attendant de recevoir l'héritage éternel.

Le Roi, débarrassé de la couronne, du sceptre et de la main de justice se rend à l'autel pour faire sa communion. D'abord, il entre sous un pavillon dressé auprès de l'autel, du côté de l'Evangile, où son confesseur l'attend: là, il se réconcilie. Puis, agenouillé au bas de l'autel, il reçoit l'absolution de l'Archevêque et communie, à la manière d'un prêtre, sous les deux espèces, de la petite hostie préparée pour cet office et du précieux sang réservé dans le calice de saint Rémy, la nappe de communion étant tenue par le Grand Aumônier du Roi, son premier Aumônier et par le duc de Bourgogne.

Aussitôt après la Communion, l'Archevêque remet sur la tête du Roi, pour un instant, la couronne de Charlemagne, bientôt remplacée par une autre plus légère, la couronne de Charlemagne étant confiée à un maréchal de France qui la portera sur un coussin dans le cortège royal.

La cérémonie est à présent terminée. Le Grand Prieur de Saint-Rémy reprend possession de la Sainte Ampoule pour la replacer dans le Trésor de l'Abbaye. Cependant les seigneurs otages de la Sainte Ampoule sont déchargés de leur serment, de quoi il est dressé procès-verbal.

Après le Sacre.

Le Roi précédé de son cortège retourne à l'Archevêché où a lieu le Festin royal. Après quoi, en toute simplicité, accompagné seulement de la Reine, il se promène au milieu de son peuple et, oubliant les fatigues du sacre, s'entretient avec les uns et les autres, à la manière d'un père au milieu de ses enfants. Par là, il satisfait au désir le plus ardent de ce peuple qui, n'ayant cessé, au cours des siècles, d'aimer passionnément ses princes, veut approcher le Roi et lui manifester ses sentiments. A la veille de la Révolution, même,

cet amour était resté vivace et Louis XVI, peu d'années avant le crime de 1793, pouvait écrire à Marie-Antoinette : « L'amour de mon peuple a retenti jusqu'au fond de mon cœur. » Amour à quoi Louis XVI ne pouvait rester insensible, lui qui, avant d'entrer à Reims pour le sacre, déclarait ne vouloir, pour orner les maisons, « point de tapisseries. Je ne veux rien, ajoutait-il, qui empêche le peuple et moi de nous voir[1] ».

Le Roi Henri IV touche les écrouelles.

Le lendemain du sacre, se déroule la cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit dont le Roi est grand Maître.

Le surlendemain, le Roi « va à Saint-Marcoul pour y faire sa prière » afin d'obtenir de Dieu « le pouvoir de toucher et guérir les malades ». Dès après ce pèlerinage, des scrofuleux sont présentés au Roi qui touche leurs écrouelles et se purifie ensuite les mains en les frottant avec trois serviettes, l'une mouillée de vinaigre, l'autre d'eau pure, la dernière d'eau de fleurs d'orange.

1. Marmontel. Lettre à M*** sur la cérémonie du sacre de Louis XVI.

Enfin le Roi va faire ses dévotions à la Sainte Ampoule et, comme le sacre doit être un jour de joie et aussi de pardon, il fait procéder par le Grand Aumônier de France à la délivrance des prisonniers, sauf ceux qui ont été condamnés pour des « crimes irrémissibles », parmi lesquels il faut compter les « faussetés commises par les officiers de justice ».

* * *

Tel est le cérémonial observé d'une manière invariable, à travers les siècles, pour le couronnement de nos Rois, dans l'auguste sanctuaire de Reims [1] en lequel les Barbares ont voulu détruire le siège d'une tradition précieuse entre toutes.

Le sacre, fête magnifique, où les moindres détails ont leur sens et leur valeur, fête en même temps profitable au bien du peuple et de la patrie puisque le Prince, instruit déjà pour gouverner, s'y entendait rappeler le grand devoir royal par la bouche de la puissance morale la plus haute qui soit au monde. Car « le prince... est ministre de Dieu pour le bien. Si vous faites mal, tremblez car ce n'est pas en vain qu'il a le glaive : et il est ministre de Dieu vengeur des mauvaises actions » [2].

Par l'huile sainte [3], le Roi devient, comme David, « l'oint du Seigneur », et son autorité prend le caractère sacré nécessaire à la majesté de sa fonction et à la souveraineté d'une puissance qu'il doit « respecter.... et n'employer qu'au bien public » (Bossuet).

Napoléon avait compris l'utilité du sacre et, pour légitimer son pouvoir, il fit, à Notre-Dame de Paris, une parodie des cérémonies de Reims. Mais il lui manquait d'être précédé par une lignée d'ancêtres, il n'avait à son actif qu'une gloire militaire dont les événements démontrèrent la fragilité. Au lieu que le Roi, marqué par l'hérédité, *ne mourait pas* (Bonald), composant, avec ses aïeux et ses successeurs, « un seul être, roi dont l'histoire n'a pas constaté la naissance et dont le temps ne verra pas la fin [4] ».

1. Le sacre de Louis VI eut lieu, par exception, à Orléans, et celui de Henri IV à Chartres.

2. Ep. de saint Paul aux Romains, cité par Bossuet (Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte).

3. « Dieu les fait oindre (les Rois) par ses prophètes d'une onction sacrée (Reg. IX, 16 ; XVI, 3, etc.), comme il fait oindre ses pontifes et ses autels. Mais même sans l'application extérieure de cette onction, ils sont sacrés par leur charge. Le titre de christs est donné aux rois; et on les voit partout appelés les christs ou les oints du Seigneur. » (Bossuet. Politique tirée... de l'Ecriture sainte.)

4. Bonald, le Gouvernement représentatif.

Devant la pompe religieuse et royale du sacre, ceux qui font profession de rechercher les suffrages en flattant les pires instincts des hommes, vanteront sans doute la simplicité démocratique des élections présidentielles où le sacre est remplacé par une froide transmission de pouvoirs. Il est vrai que le cérémonial dérisoire dont s'enorgueillit la République est bien tout ce qui convient à une fonction aussi passive que celle de nos présidents. Aussi bien le président de la République française est-il autre chose, pour le peuple de France, qu'une machine à signer ? Et imagine-t-on que ce peuple de France, dans les conjonctures cruelles et les épreuves de l'heure présente, songe jamais à jeter vers le premier magistrat du pays le cri des enfants en détresse qu'en des occasions semblables la France royale jetait a son père, à son Roi ?

Quant à nous, il nous plaît d'évoquer les magnificences du sacre où il apparaît que Dieu établit le Roi, non pour recevoir des honneurs, mais pour régner en son nom et remplir des charges sacrées, le bien et la conservation de l'Eglise et du peuple, le maintien des frontières, la sûreté de l'Etat, l'administration de la justice, la défense de la vérité.

Nous tremblons sans doute quand nous considérons de quelle manière les maîtres de la République entendent l'accomplissement de fonctions aussi hautes. Mais Dieu qui a voulu l'existence des patries, peut-il permettre que nos gouvernants, politiciens de hasard issus de la fiction électorale, destinent la France à sa perte, cette France qui est la plus belle des patries et, comme disait Renan, le « sel de la terre » ? Il est temps, nous le savons, que Dieu ait pitié d'elle[1], mais nous en aimons trop passionnément jusqu'aux « ruines et aux pierres démolies »[2] pour ne pas avoir l'espoir et la volonté de sa résurrection par le retour à la tradition royale, qui est, en vérité, l'expression la plus belle de la sagesse et de la raison divines.

ANDRÉ LAVEDAN.

1. *Tu exsurgens misererebis Sion quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus.* Psalm. CI, 14.

2. *Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus, et terræ ejus miserebuntur.* Id., ib.

Ouvrages à consulter : *L'auguste et magnifique cérémonie du sacre et du couronnement de Louis XV.* Paris, s. d. — *Ordre de la marche et des cérémonies qui seront observées au sacre et couronnement de S. M. le roi Louis XVI,* Paris, 1775. — *Sacre et couronnement de Louis XVI précédé de recherches sur le sacre des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV et suivi d'un journal historique sur ce qui s'est passé à cette auguste cérémonie.* Paris, 1775. — *Relation de la cérémonie du sacre et du couronnement du roi, faite en l'église métropolitaine de Reims le* 11 *juin* 1775, Paris, s. d. — *Prières et cérémonies du sacre de S. M. Charles X, publiées par ordre de M. l'Archevêque de Reims.* Paris, s. d.

LES AGRANDISSEMENTS DE LA FRANCE

Par JEHAN GRINGORE

Il est triste de voir combien l'histoire de la France est peu connue de notre génération. On sait tout, en ce XX^e^ siècle, excepté l'histoire des aïeux.

Tous les manuels scolaires d'histoire, établis selon les préjugés et le sectarisme officiel et laïque, tendent à prouver que la France unifiée, organisée, est sortie nubile et propre aux actes générateurs de grandes choses des convulsions de 1789.

Oh ! ils remontent bien au delà, mais ce ne sont que succinctes bibliographies de rois et nomenclatures de batailles.

On voit assez de quelles boutiques ces historiens sont les balayeurs.

Non la dernière heure de 1700 n'a pas été la dernière heure de l'antique monarchie. Il est temps de crever cet aposthume. Il faut arracher de cette jeunesse française les bésicles que les historiens des trois républiques lui ont attachées.

Ce sont bien nos rois qui ont confectionné la doulce France pièce par pièce. Son unité a brillé tout à coup sur le champ de bataille de Tolbiac et resplendi dans le baptistère de Reims.

La monarchie française doit avoir rang, le premier, dans la liste d'honneur dressée pour la reconnaissance nationale.

C'est dans cette intention que nous avons établi le tableau ci-dessous des agrandissements successifs de la France depuis l'établissement de la troisième race.

On y suivra, étape par étape, la gestation de notre pays. On y devinera avec quelle patience la monarchie a formé ce puissant agglomérat d'éléments divers. On y remarquera les féconds efforts d'une diplomatie habile, heureuse en résultats.

Car, faits saillants, ces agrandissements de la France, cette tâche immense de créer une nation, ce génie prodigieux de faire un peuple de tant de peuples, furent le résultat d'accords, d'alliances, de cessions, d'achats, et, il faut bien le dire aussi, d'actes d'autorité, mais par exception le résultat de conquêtes. Car si nos pères prirent souvent les armes, ce fut pour se défendre contre des agresseurs, pour refouler toutes ces hordes féroces qui accouraient pour détruire, pour incendier des villes, anéantir une civilisation.

Dans ce tableau, nous avons indiqué comme appartenant à chaque province que les départements dont la plus grande partie s'y trouvait enclavée.

***

Après avoir ainsi jugé le travail de nos quarante rois qui en 1.000 ans firent la France, disons à tous les gens sensés et de bonne foi, comme jadis dans les croisades contre l infidèle : « Loz à qui fera le mieulx. »

La Picardie (Somme). **L'Ile-de-France** (Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne). **L'Orléanais** (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret).	Seul domaine de la couronne.
Le Berry (Indre, Cher).	Par achat de Philippe Ier à Arpin, comte de Bourgogne (1100).
La Touraine (Indre-et-Loire).	Par confiscation sous Philippe Auguste (1203).
La Normandie (Eure, Orne, Calvados, Manche, Seine-Inférieure).	Par confiscation et conquête sur les Anglais en 1203-1204, par Philippe Auguste.
Le Languedoc (Tarn, Haute-Garonne, Hérault, Aude, Gard, Ardèche, Haute-Loire, Lozère).	Par héritage sous Philippe III le Hardi (1271).
Le Lyonnais (Rhône, Loire).	Par acquisition sous Philippe le Bel en 1312.
La Champagne (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube, partie de l'Yonne).	Par mariage sous Philippe le Bel en 1285.
Le Dauphiné (Isère, Drôme, Hautes-Alpes).	Par donation sous Philippe IV de Valois (1349).
Le Poitou (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée).	Par conquête sous Charles V (1371).
L'Aunis (Charente-Inférieure, et une partie de la Charente).	*id.*
La Saintonge (Charente-Inférieure).	id. (1372)
Le Limousin (Corrèze, une partie de la Charente).	id.
La Guyenne et le nord dela Gascogne (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Aveyron, Landes, partie sud-ouest des Basses-Pyrénées ; partie norddes Hautes-Pyrénées)	Par conquête sous Charles VII (1453).
La Provence (Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône).	Par héritage sous Louis XI (1481).
La Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, partie de l'Yonne).	Par reversion sous Louis XI à la suite de la mort de Charles le Téméraire 1477.
Le Maine (Mayenne, Sarthe).	Par héritage sous Louis XI (1480).
L'Anjou (Maine-et-Loire).	Réuni à la couronne en 1480 par Louis XI.
La Bretagne (Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère).	D'abord réuni en 1491 par le mariage de Charles VIII et Anne de Bretagne, puis définitivement annexée sous François Ier.
La Marche (Creuse, partie Nord-Est de la Haute-Vienne.)	Par confiscation sous François Ier (1531).

L'Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal).	Douaire de Louise de Savoie remis de la Couronne 1531.
Le Bourbonnais (Allier).	Par confiscation sur le connétable de Bourbon (1527).
Le Béarn (partie des Basses-Pyrénées, le comté de Foix et la partie sud de la Gascogne, Ariège et la partie sud des Hautes-Pyrénées).	Patrimoine de Henri IV. L'édit de réunion fut promulgué en octobre 1620 sous Louis XIII.
Le Roussillon (Pyrénées-Orientales).	Par conquête sous Louis XII (1642).
L'Artois (Pas-de-Calais).	Par conquête sous Louis XIII.
L'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin).	Par conquête sous Louis XIV (traité de Westphalie, confirmé par le traité de Nimègues (1678).
La Flandre (Nord).	Par conquête sous Louis XIV. Paix d'Aix-la-Chapelle (1668).
La Franche-Comté (Haute-Saône, Doubs, Jura).	Par conquête février 1668.
Le Nivernais (Nièvre).	id. (1669)
La Lorraine (Moselle, Meurthe, Meuse, Vosges).	Par cession et traité sous Louis XV en 1766.
La Corse.	Par cession des Génois le 15 mai 1768, traité de Versailles.
Alger.	Par conquête sous Charles X le 5 juillet 1830.

"AUX VRAIS PRODUITS DE LA GASCOGNE"

SPÉCIALITÉ DE

FOIES GRAS et PATÉS TRUFFÉS de qualité extra

⚜ à la Marque "*A la Comtesse Du Barry*" ⚜

Expédition de produits pur porc -:- Exportation

J. DUBARRY, à *Gimons* (Gers) FRANCE

CHEZ PLON

VOYAGES, AVENTURES ET BELLES VIES

R. SURCOUF

UN CAPITAINE CORSAIRE

ROBERT SURCOUF

D'après les livres de bord de ses bâtiments, les archives de sa famille et les documents de la marine de St-Malo

In-8° écu avec 3 hors texte, broché . . . . . **10** fr. — Cartonné. . . . **15** fr.

Le R. P. HUC prêtre missionnaire de la congrégation de St-Lazare

SOUVENIRS D'UN VOYAGE DANS LA TARTARIE, LE THIBET ET LA CHINE

DANS LA TARTARIE

Préface par H. d'Ardenne de Tizac, conservateur du musée Cernuschi

In-8° écu avec un portrait et une carte, broché. . . . **10** fr. — Cartonné. . . . **15** fr.

F. OSSENDOWSKI

L'HOMME ET LE MYSTÈRE EN ASIE

En collaboration avec Lewis Stanton Palen, traduction de Robert Renard

In-8° écu avec une carte, broché. . . . . **10** fr. — Cartonné. . .. . **15** fr.

Du même auteur :

BÊTES, HOMMES ET DIEUX

In-8° écu, broché . . . . . **10** fr. — Cartonné . . . . . **15** fr.

G. Marie HAARDT et L. AUDOUIN-DUBREUIL

LE RAID CITROEN

LA PREMIÈRE TRAVERSÉE DU SAHARA EN AUTOMOBILE

De Touggourt à Tombouctou par l'Atlantide, *edition pour la jeunesse*

In-8° écu . . . . . **10** fr. — Cartonné. . . . . **15** fr.

Henri de KERILLIS.

DE L'ALGÉRIE AU DAHOMEY EN AUTOMOBILE

Voyage effectué par la seconde mission Gradis (15 novembr.-11 décembre 1925)

In-8° écu avec 32 illustrations hors texte et une illustration sur la couverture. . . . **10** fr.
Cartonné. . . . . **15** fr.

GILBERT GILE NICAUD

LE RAID MERVEILLEUX DE PELLETIER DOISY

PARIS-TOKIO EN AVION

In-16 broché. . . . . **10** fr. Cartonné . . . . . **15** fr.

José GERMAIN et STEPH. FAYE

LE GÉNÉRAL LAPERRINE

GRAND SAHARIEN

In-16 avec un portrait, deux gravures et une carte, broché. **7** fr. — Cartonné. . . . **12** fr.

M. REYNES MONLAUR

SAINTE GENEVIÈVE

In-16 avec la reproduction d'une aquarelle de son Altesse royale la Duchesse de Vendôme

Broché. . . . . **7** fr. **50**. — Cartonné. . . . . **15** fr.

P. MARTIAL LEKEUX Franciscain

MAGGY

In-16 Broché. . . . . **7** fr. **50** — Cartonné. . . . . **12** fr

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

UN BACHOT MANQUÉ

Conte

par JOSÉ VINCENT.

M. Mauviel père, l'industriel aixois bien connu, avait promis à Mauviel fils, au cas d'un honorable succès au bachot, un beau voyage de vacances.

Or, Mauviel fils adorait les voyages.

Mais sa native modestie l'empêchait d'escompter par avance le succès si fort désiré par les siens. Pourtant, il pouvait se rendre à lui-même cette justice qu'il n'avait négligé aucun des mille petits moyens à l'aide desquels tant de candidats stimulent la chance récalcitrante. Avec une admirable patience, il avait constitué toute une liasse bien classée de versions toutes traduites et de compositions françaises, toutes traitées, dont il comptait ouater l'intérieur du veston qu'il devait, en l'occurrence, revêtir. Pour l'épreuve des langues vivantes, il n'était pas moins nanti. Il possédait, tout rédigés d'avance, quarante sujets divers, parmi lesquels une douzaine sur les quatre saisons, trois sur l'utilité de l'anglais, plusieurs descriptions champêtres, une tempête et deux naufrages.

Mais, voilà : en matière de choix d'épreuves, les examinateurs s'abandonnent parfois à de si étranges fantaisies !

Pour René Mauviel un problème restait donc à résoudre : assurer le voyage, en dépit même d'un échec.

Pendant deux mois, il avait élaboré un plan, puis tout doucement commencé le siège des volontés paternelle et maternelle par d'adroites insinuations.

— Je suis certain de ce que je dis, avait-il, un soir, affirmé à son père sur un ton d'extrême énergie : la consigne est donnée pour cette session, à tous les doyens du sud-est et du centre, d'éliminer le plus grand nombre possible de candidats. Pour moi, je ne tiens pas à me trouver parmi les victimes. C'est trop bête de manquer un bachot.

— Pour sûr, avait opiné M. Mauviel.

— Cela vous suit toute la vie.

Cette manifestation de généreux amour-propre alla droit au plus intime du cœur paternel.

L'insistance du jeune homme n'eut pas trop de peine à triompher. Après tout, qu'importait à Mme et à M. Mauviel que leur fils fût reçu à Caen, à Rennes ou à Toulouse, pourvu qu'il fût reçu ?... L'essentiel était donc de choisir une université où l'indulgence fût un peu de tradition.

D'une enquête menée par lui-même, René conclut que le choix de ses parents devait se porter sur la Faculté d'Alger. Dans des statistiques probantes — les statistiques le sont toujours pour quiconque sait les manipuler — il trouva l'argument qu'il fallait pour convaincre Mme et M. Mauviel. De plus, les difficultés matérielles du séjour à Alger allaient être naturellement aplanies du fait que Mme Mauviel avait, à Alger même, une sœur veuve, Mme Gossot, qui ne manquerait pas d'accueillir et de dorloter René comme son propre fils.

Le départ s'effectua le mieux du monde. Mme Mauviel n'eut pas la force d'accompagner son fils au bateau. Quant à M. Mauviel père, René le vit à la dernière minute, frêle silhouette, brandissant héroïquement sa canne comme il eût salué de l'épée.

A peine sorti du port, après avoir passé entre le regard vert et le regard rouge des deux phares allumés dès le crépuscule, à grande allure, le navire cingla vers le large.

Or, ce soir-là, la mer s'était faite toute sage et gentiment berceuse, tout juste un peu bondissante à l'endroit où la déchirait la proue du navire. René Mauviel avait presque l'impression qu'il flottait sur place et que c'était Marseille qui s'enfuyait d'une course rapide et silencieuse.

Bientôt s'évanouit pour lui toute perspective. Et cela lui fit presque peur. Loin là-bas, derrière lui, de l'énorme cité il ne restait plus qu'un cordon de faibles lueurs, semblables à la minuscule rampe d'un théâtre de poupées. Puis soudain tout s'abîma dans le noir.

René sentit sa poitrine s'emplir toute de la puissante haleine de la mer et de la nuit. Ce souffle pénétra si impétueusement en lui qu'il en fut troublé comme d'une angoisse vague ou d'un trop suave plaisir. Alors son bachot, ses dictionnaires rangés au fond de sa valise, là-bas dans sa cabine, sur sa couchette, sa pauvre petite science livresque et tous les lieux communs assez défraîchis dont l'avaient tant bien que mal lesté ses maîtres, lui parurent de bien médiocres contingences.

Un peu de vent, de vrai vent maintenant, venait de se lever. Le navire se prit à combiner les jeux complexes du roulis et du tangage. Alors il y eut sur le pont des fuites d'ombres qui s'improvisèrent souris et disparurent en tous sens... Dans l'immensité magnifiquement morne, René jugea cela trivial.

Des embruns projetés par une lame brutalement écrêtée, l'inondèrent. Il haleta comme un enfant qu'on lave à l'eau froide. Et tout à coup lui vint la pensée qu'il avait été un sot et que sa mère était bien loin. Il se rappela mélancoliquement la paisible cour de la Faculté des Lettres d'Aix, tout ornée de lauriers blancs et roses. Pour la première fois il comprit et savoura, hélas ! de souvenir, le charme intime du décor natal.

Il jugea absurde l'aspect désordonné de la houle et des vagues bousculées.

Bientôt il ne pensa plus du tout, en ayant d'un seul coup perdu la force... Il se sentit fort mal en point, le cœur chaviré, le front baigné de sueur, les jambes flageolantes.

A pas zigzagants, il regagna sa cabine, s'étayant comme il pouvait, cognant, cogné.

Alors ce fut l'horrible drame du mal de mer.

La crise dura tout le voyage.

Des cabines voisines de la sienne il entendait venir des plaintes. Et cela lui était absolument indifférent... Le mal de mer est mortel à l'altruisme.

Son arrivée fut piteuse.

Tout étourdi, la tête perdue, tanguant et roulant encore bien après le débarqué, il se refusa à remarquer la pimpante séduction

d'Alger et répondit tout juste aux chatteries et aux tendresses de sa tante qui était venue l'attendre sur le quai.

Sa contenance était si penaude qu'une extrême pitié s'émut dans le cœur de l'excellente dame.

— Tu n'en peux plus, mon pauvre enfant, lui dit-elle.

Il lui fut doux d'être plaint.

Et la compassion qu'il avait de lui-même s'accrut d'autant.

Le soir, à peine couché, il eut un peu de fièvre, ce qui ne laissa pas de lui causer, sans qu'il pût d'abord très bien comprendre pourquoi, un secret plaisir... Par moments, il s'assoupissait, puis se réveillait à demi, quand Mme Gossot et sa bonne, qui travaillaient ensemble sous la lampe de sa chambre, s'entretenaient à voix plus haute... Mme Gossot exposait ses inquiétudes et son embarras à la pensée des responsabilités qu'elle allait assumer, si elle décidait d'envoyer son neveu, le lendemain matin, aux épreuves du baccalauréat.

La domestique hochait la tête, en proie aux mêmes perplexités. Elle n'envisageait pas sans épouvante l'idée des remords qui ne manqueraient pas d'accabler Madame si, par hasard, pendant ou après son examen, M. René tombait gravement malade.

Des propos ainsi échangés entre Mme Gossot et sa servante plus encore que de la considération de son état, René finit par conclure que sûrement le lendemain il lui serait impossible de se rendre à la Faculté.

Puis il se dit tout bas, mais sans entrain ni conviction — simplement parce qu'il lui semblait convenable qu'il se le dît — que ce serait là un contretemps bien ennuyeux.

La soirée ne fut pas sans douceur. Après les soins intermittents et intéressés du personnel domestique du *Caïd*, les dévotes attentions de ses deux gardes-malades d'Alger lui semblèrent délicieuses. Les chaudes infusions et les tisanes sucrées lui valurent juste assez d'agréable torpeur pour qu'il ne souffrît pas, et lui laissèrent en même temps juste assez de conscience pour qu'il dégustât l'attrait douillet de son état peu cruellement alangui et le charme plaisant de son lit confortable.

Au dehors le brouhaha de la ville s'apaisait. A peine, dans la chambre où reposait René Mauviel, le silence était-il de loin en loin rompu par le bruit de ciseaux de temps en temps posés sur une table à ouvrage.

Pourquoi fallut-il qu'un instant une importune pensée vînt troubler la quiétude du malade ?

— Au fond, ne put-il s'empêcher de se dire à part soi dans un moment de douloureuse lucidité, au fond, il y a peut-être quelque chose de très stupide dans ce fait que j'ai traversé la mer tout juste pour venir prendre ici des tisanes.

Pourtant dans la soirée, il parvint à s'endormir, au rythme d'un vague roulis plus du tout méchant et même assez suavement cadencé.

Le lendemain matin, de fort bonne heure, au petit jour, Mme Gossot vint dans sa chambre. Elle passa la main sur le front du jeune homme et le trouva moite. Alors elle dit tout bas à la bonne qui l'avait suivie :

— Cet enfant ne peut pas dans cet état aller à son examen... Tant pis, je le laisse dormir.

René, qui s'était à demi réveillé, mais n'avait eu garde d'ouvrir les yeux, prit acte du propos de sa tante, se retourna vers la ruelle et se rendormit.

Vers huit heures, il revint à lui, s'étira longuement, bâilla de même et salua le jour.

Puis, comme la veille au soir, lui vint le soupçon que son aventure était saugrenue. Il s'avisa enfin que M. Mauviel ne goûterait sans doute pas beaucoup l'assez raide plaisanterie de ce voyage sans conclusion logique.

Ces considérations menaçant de tourner à l'amertume, il les arrêta le plus vite qu'il put.

Il songea, pour se divertir, au sort des candidats qui, à cette heure, allaient affronter les épreuves. Il entrevit, reconstituant la scène d'après ce qu'il avait déjà vu dans la cour de la Faculté d'Aix, lors du bachot de son aîné, la foule frémissante des pères et des mères essayant de donner, sans en avoir pour leur propre compte, un peu de courage à leur géniture désemparée, la nuée bourdonnante des candidats ahuris, le va-et-vient des appariteurs porteurs d'immenses feuilles administratives, toute la panique, en un mot, tout le brouhaha de ces sinistres jours.

Alors la tiédeur de son lit lui parut plus délectable, et plus radieux le soleil qui filtrait à travers ses volets.

Il eut en même temps l'impression qu'il venait de jouer une très mauvaise farce au doyen de la Faculté.

Et cette impression lui fut très douce.

Jamais il n'avait tant goûté la joie du réveil.

JOSÉ VINCENT.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Grande Spécialité d'IMPERMÉABLES

— Pour la Ville et la Bicyclette

en Tissu CAOUTCHOUTÉ

et en Pure Laine Naturelle IMPER-LODEN

CHAUSSURES — CHEMISERIE — CHAPELLERIE

Rabats, Ceintures, etc.

Costumes de Suisses, Clergymen et Laïques

Costumes de Bedeaux, Soutanes d'enfants de Chœur

Demandez la " DOUILLETTE-RAGLAN " (marque déposée)

Très habillée à la Ville et aussi d'une grande commodité pour la Voiture, la Moto et la Bicyclette.

RAMLOT.

76, rue de Rennes, 76

(PARIS VI^e^)

MAISON RECOMMANDÉE

NOS TISSUS SONT GARANTIS PURE LAINE

Coupe soignée -:- Prix modérés

Nota. — Renseignez-vous en demandant notre catalogue général et échantillons envoyés franco.

ON NOUS PRÉPARE UN NOUVEAU CALENDRIER

par l'Abbé CHAUVE-BERTRAND

« Vouloir réformer le calendrier » était presque passé en proverbe pour désigner quelque entreprise chimérique ou tout au moins inutile. La mesure du temps a cependant subi, au cours des siècles passés, plusieurs réformes nécessaires, comme en témoignent celles qui furent accomplies par le pape Grégoire XIII et par l'empereur romain Jules César. Voici même qu'à notre époque, d'audacieux ouvriers du progrès, bousculant proverbe et routine, préconisent de nouveaux et importants changements.

Parfois leur idée est d'abord accueillie par un rire bruyant. Mais s'ils ajoutent que les congrès internationaux des *Chambres de commerce* s'en sont occupés, à Prague en 1908, à Londres en 1910, à Boston en 1912, à Paris en juin 1914, à Londres en 1921, et à Rome en 1923 ; que l'*Association internationale des Académies* en a parlé à sa réunion de 1913 à Pétrograd et la *Société internationale de Géographie* la même année à Rome ; qu'un congrès spécial a eu lieu sur cette question, à Liége, en mai 1914, pour rechercher les bases de la réforme à faire ; que l'*Union astronomique internationale*, formée après la guerre, a créé dans son sein une *Commission du Calendrier*, qui, au congrès de Rome, en mai 1922, a élaboré un projet actuellement soumis à la *Société des Nations* ; qu'enfin celle-ci a déjà fait un examen préalable du sujet, le 31 août 1923, avec le concours de collaborateurs désignés par le Saint-Siège, le Patriarche de Constantinople et par l'Archevêque de Cantorbéry, et envoyé, en vue d'une enquête internationale, un questionnaire à tous les Gouvernements et à toutes les Autorités religieuses du monde entier ; alors, les rieurs demandent ingénument de quoi il s'agit.

Ce n'est pas de *correction*, car le calendrier grégorien ne contient pas d'erreur. En supprimant 3 jours bissextils par période de 400 ans, il attribue à l'année une longueur moyenne de 365 jours 2425. Il subsiste bien, par rapport à l'évaluation actuelle, fixée à 365, 2422, une très légère différence qui, prise comme base, indiquerait que le jour d'excès se produit en 128 ans, et non en 133 1/3. Mais la proposition de supprimer un jour tous les 128 ans, faite par quelques partisans, d'ailleurs peu nombreux, n'a pas été prise en considération par des astronomes éminents tels que MM. Bigourdan, Deslandres, Flammarion, etc., ni par la *Commission de l'Union astronomique*, au congrès de Rome, en 1922. Celle-ci a estimé que « toute proposition de modifier la règle grégorienne d'intercalation des jours bissextils devait être écartée, parce que cette règle est suffisamment exacte pour plusieurs milliers d'années encore ; parce qu'elle est d'une simplicité et d'une commodité pratique remarquables ; parce qu'enfin la petite variation reconnue aujourd'hui dans la longueur de l'année n'est pas assez exactement déterminée pour qu'il soit possible actuellement de songer à établir une règle applicable dans 30 ou 40 siècles ».

Ni d'*unification*, pourtant réclamée pendant longtemps, puisqu'elle

est, pour ainsi dire, achevée. Le calendrier julien n'est plus en usage ; après trois siècles et demi de résistance, les nations orientales ont fini par accepter le calendrier de l'Occident : la Bulgarie en 1916, la Russie soviétique en 1918, la Roumanie et l'ancienne Serbie ou Tchéco-Slovaquie actuelle en 1919, et enfin la Grèce en 1923. Les chefs des Eglises orthodoxes autocéphales, réunis à Constantinople en mai 1923, ont décidé aussi d'adopter un nouveau calendrier qui est le grégorien, sauf le nom. Qu'on se souvienne que le Japon l'emploie depuis 1873 et la Chine depuis 1912, et l'on se rendra compte qu'à la Turquie près, qui est encore affligée d'une année lunaire ayant tantôt 354, tantôt 355 jours, tous les peuples civilisés sont unis dans l'usage du calendrier grégorien.

Alors quoi ? Il s'agit de *perfectionner le calendrier actuel* ; bien que moins défectueux que ceux qui ont été en usage avant lui, il n'est pourtant encore lui-même qu'un édifice mal bâti, constitué de pièces construites à des époques diverses et dont l'assemblage est incohérent. Je n'ignore pas que certains disent : on s'en est bien servi jusqu'à présent, de ce calendrier, sans trop souffrir de ses défauts, si tant est qu'il en ait, ne peut-on pas continuer ? Et je sais bien aussi ce que d'autres répondent : pourquoi montez-vous en auto ? Pourquoi prenez-vous le train ? Ne pourriez vous pas continuer d'aller à pied ou vous contenter tout au plus des antiques voitures mérovingiennes ? N'est-il pas vrai que lorsqu'on a le choix, on préfère le mieux ? Le mieux consisterait, ici, à avoir un *calendrier immuable*, c'est-à-dire qui se répète invariablement le même tous les ans, au lieu des variations perpétuelles produites par le désaccord qui se renouvelle d'une année à l'autre entre les dates des mois et les jours de la semaine et par la mobilité de la fête de Pâques ainsi que des autres fêtes qu'elle entraîne avec elle.

Ces deux défauts de notre calendrier actuel, ainsi que les autres, qui ne sont guère, par comparaison, que des détails, ne sont pourtant pas des défauts du calendrier *grégorien* puisqu'ils sont inhérents à la partie *julienne* du calendrier conservée telle quelle dans le nouveau style. Il ne semble donc pas inutile de préciser que notre calendrier, même après la juste correction opérée par Grégoire XIII, contient encore des défauts sur d'autres points et que c'est sur ces points qu'il est question de l'améliorer.

Peut-on rendre le calendrier immuable de façon que les mêmes jours de la semaine se retrouvent tous les ans aux mêmes dates des mois ?

J'attaque d'abord le défaut capital. La semaine n'est pas contenue un nombre entier de fois dans l'année, puisque celle-ci a 365 ou 366 jours et que 52 semaines n'en font que 364. Comme le cours des semaines est ininterrompu, il en résulte que le 1er janvier est tantôt un dimanche comme en 1922, tantôt un lundi comme en 1923, ou un mardi comme en 1924, etc. Après une année bissextile, le saut est de deux jours ; ainsi le 1er janvier 1925 a été un jeudi. Toute la suite des quantièmes des mois est ainsi, chaque année, déplacée, au regard des jours de semaine de l'année précédente. En outre, quand une année commence par un dimanche, elle en aura 53, alors que les autres n'en ont que 52.

« Et c'est ça qui t'empêche de dormir ? » disait, dans une comédie de Plaute, un gros soldat à un philosophe maigre. Oui, demandera-t-on, quels inconvénients à cela ?

Les voici, au double point de vue économique et religieux, car l'exposé d'une question n'est complet qu'autant qu'il envisage tous ses aspects.

Une date peut être indiquée de deux façons : soit par le quantième du mois, par exemple 13 juin, 14 juillet, 15 août ; soit par un jour d'une semaine donnée, comme le premier jeudi de septembre, le troisième mardi d'octobre, etc. Or, il existe un grand nombre de foires ou marchés qui sont fixés, en principe, soit à un premier mardi, soit à un troisième jeudi de chaque mois, soit tous les samedis. Quand ces jours se trouvent le 15 août, le 1er novembre, le 25 décembre, on est obligé, à cause de la fête, de remettre la foire ou le marché. *Vice versa*, les autres marchés ou foires sont inscrits au 1er, 14 ou 20 de chaque mois ; à leur tour, ces quantièmes arrivent de temps en temps à des dimanches.

Les autorités doivent prévoir assez d'avance ces doubles échéances incompatibles au même jour, et faire annoncer (on lit souvent de telles annonces dans les journaux) que tel marché ou telle foire, arrivant cette année tel jour de fête, est avancée ou retardée à tel autre jour. Les intéressés doivent se préoccuper de s'en informer. On en a vu qui, pour l'avoir ignoré, sont arrivés sur la place du marché ou sur un champ de foire, un jour où il n'y avait ni marché ni foire. On ne peut d'ailleurs promulguer une règle générale de dérogation ; c'est pour chaque cas particulier qu'il faut prendre une décision spéciale.

Le même inconvénient existe dans le commerce, l'industrie et la finance, pour les travaux de comptabilité, la statistique, les opérations de banque, les paiements, les règlements de comptes, pour tout ce qu'on veut reviser, totaliser et comparer immédiatement en fin de mois, de trimestre ou d'année ; vérifications et comparaisons nécessaires à la bonne marche des affaires. Il est souverainement ennuyeux, lorsqu'on voudrait prendre l'habitude de faire ces travaux à des dates périodiques, toujours les mêmes, comme le 1er, le 15 et le 30 de chaque mois, ou encore le dernier jour du mois, du trimestre ou de l'année, de voir à ces quantièmes survenir un dimanche ou une fête mobile. Il faut alors remettre ces opérations à d'autres jours déjà pris par d'autres occupations. Et ici, comme précédemment, il n'est pas possible d'établir une règle générale.

Au *point de vue religieux*, les difficultés ne sont pas moindres. Ceux qui dressent l'*Ordo* de chaque année le savent bien. Sans parler ici des fêtes du cycle pascal, ils ont à tenir compte de la variation des dimanches par rapport aux fêtes fixées

Liqueur du Canigou
de l'Abbaye de St Martin du Canigou
AGRÉABLE, TONIQVE & DIGESTIVE

Voir page 333)

aux quantièmes des mois. Les fêtes qui se trouvent en *occurrence* avec un dimanche plus important sont renvoyées à un autre jour. Ainsi, en 1923, le dimanche des Rameaux est arrivé le 25 mars, et la fête de l'Annonciation qui est aussi marquée au 25 mars, a été retardée jusqu'au 9 avril, après Pâques. En 1924, le 2 novembre était un dimanche, ce qui obligea à célébrer la commémoraison des Trépassés le surlendemain de la Toussaint, le lundi 3 novembre.

Combien d'autres cas semblables qui ont nécessité la création des règles d'*occurrence*, de *concurrence* et de *translation*. Il en résulte une complication extrême dans la liturgie. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, que le pape Pie X se soit préoccupé de diminuer ces inconvénients par d'importantes réformes ; mais il est visible que seule l'adoption d'un calendrier immuable les fera disparaître complètement.

De leur côté, les *Chambres de Commerce* et les *Académies scientifiques* ont plusieurs fois manifesté leur désir d'un calendrier dans lequel les dates des mois reviendraient tous les ans aux mêmes jours de la semaine.

Je me hâte de dire qu'il n'est pas question de remplacer la *semaine* par une autre période. La *Commission de l'Union astronomique* a déclaré « à l'unanimité, qu'il n'y avait pas lieu de parler de décades ni de périodes similaires, et que la semaine de sept jours, dont six de travail, étant partout ou presque partout utilisée, et s'étant répandue universellement surtout parce que l'usage pratique avait trouvé en elle la sage mesure des forces de l'homme de travail, devait être maintenue ».

Tout en conservant la semaine, *deux moyens* sont proposés pour la fixer, dont le *premier* maintient sans dérogation son cours ininterrompu. Il consiste à faire des *années ordinaires* de 52 semaines entières, soit 364 jours et périodiquement, des *années extraordinaires* de 53 semaines ou 371 jours. Le 365e jour de chaque année et le 366e des années bissextiles seraient réservés, et lorsqu'il y en aurait sept, on ajouterait une 53e semaine.

Ce mode rappelle l'intercalation du 13e mois dans les anciens calendriers luni-solaires. Comme eux, il fait l'effet d'une demi-mesure, d'un système de transition qui serait un compromis entre le système antérieur et la totalité du progrès nouveau. Tout en faisant disparaître les complications du comput actuel, il en créerait une nouvelle qui, outre l'inégalité des années et l'oscillation qui en résulterait dans les dates des équinoxes et des solstices, résiderait dans le cycle nouveau des semaines intercalaires.

Le *deuxième moyen* conserve aux années leurs 365 ou 366 jours, dont il fait 52 semaines, ce qui donne 364 jours, et il reste un ou deux jours qu'il s'agit d'intercaler de façon à pouvoir recommencer chaque année la série des 52 semaines. *Il faudrait rompre*, pour *un jour*, les années ordinaires, et pour *deux jours* les années bissextiles, *la continuité absolue du cycle des semaines*.

C'est cette rupture de la continuité du cycle hebdomadaire, lequel n'a pas été touché depuis qu'il existe, c'est-à-dire depuis 4 ou 5000 ans, qui a suscité des hésitations et fait approfondir la proposition. Car si ce deuxième moyen pouvait être utilisé, il vaudrait certainement mieux que le premier.

La semaine tire vraisemblablement son origine des *phases de la lune*, comme les mois viennent des lunaisons entières. Il s'agit, bien entendu, de la période septenaire,

et non de l'obligation du repos au septième jour, laquelle remonte à Moïse, et même est antérieure à Moïse, puisque celui-ci, en promulguant ce précepte, a dit : *Souvenez-vous* d'observer le repos du septième jour. Du 1er chapitre de la Genèse, on peut seulement inférer que la semaine existait à l'époque où a été écrit ce premier chapitre ; que l'auteur sacré la connaissait ; qu'il s'en est servi comme d'un cadre à compartiments dans lesquels il a distribué son récit, et aussi sans doute qu'il a voulu par là présenter un exemple à ceux pour lesquels il érivait.

Y a-t-il, *a priori*, des raisons, d'ordre religieux, surtout, qui interdisent de porter la main sur le cycle hebdomadaire, tel qu'il est ? Si oui, c'est aux autorités religieuses intéressées qu'il appartient de les faire connaître. Le premier projet qui a proposé de rompre la continuité absolue du cycle des semaines a été émis par un prêtre italien, l'abbé Marco Mastrofini, dans un opuscule publié en 1835 et revêtu de trois *Imprimatur*. La plus grande partie des projets qui ont ensuite retenu l'attention, préconisaient le même moyen. Au congrès de Liége, en 1914, d'éminents ecclésiastiques, parlant, il est vrai, en leur nom personnel; ont déclaré qu'il n'y avait pas d'obstacle religieux insurmontable à ce qu'on procède ainsi. La *Commission de l'Union astronomique* a adopté également ce moyen, à l'unanimité moins une voix. Enfin à la *Société des Nations*, la Commission consultative et technique des communications et du transit, dans sa réunion du 31 août 1923, à laquelle a collaboré le R. P. Gianfranceschi, « constate qu'il ressort des déclarations faites, que d'un point de vue strictement dogmatique, l'examen de la réforme du calendrier, tant en ce qui concerne la fixité de la fête de Pâques que la question plus générale de la réforme du calendrier grégorien, ne se heurte pas à des difficultés d'une nature telle que l'on puisse d'avance les considérer comme insurmontables ».

Pour achever l'exposé de ce mode il reste à dire *à quelle place* on mettrait les *jours en surplus*.

On ne les accouplerait pas ; on les espacerait, afin d'atténuer la petite irrégularité que leur passage produira forcément.

Des congressistes, à Liége, ont proposé de les placer, l'un au lendemain de Pâques, l'autre au lendemain de Noël. Mais on doit faire remarquer qu'on ne peut mettre ces jours au milieu d'un mois et qu'il faut aussi songer aux pays qui ne célèbrent ni Pâques ni Noël.

La meilleure place semble être en tête du premier semestre pour le jour qui est en plus tous les ans, et en tête du second semestre pour celui de tous les quatre ans.

Enfin, ces jours seraient-ils consacrés au travail ou au repos ? On est ici guidé par une directive du Saint-Siège disant que *l'Eglise n'admet pas sept jours continus de travail*. Si ces jours étaient employés au travail, on aurait sept jours ouvrables entre deux dimanches. Or la loi de Moïse ordonne de ne travailler que six jours et de se reposer le septième. Le septième était alors le samedi. Quand, au Ier siècle de notre ère, s'effectua la transition du repos au dimanche, le samedi et le dimanche furent d'abord, pendant un certain temps, chômés côte à côte. Ce précédent ne légitimerait-il pas, dans le nouveau calendrier, deux jours consécutifs de repos, aux transitions d'année et de semestre, et dès lors, les jours en surplus pourraient être assimilés au dimanche, ce qui éviterait d'avoir sept jours continus de travail.

Une meilleure égalisation du nombre de jours des mois.

Le point capital précédent doit être complété par quelques détails se rapportant à la charpente générale du calendrier. Nos mois de 28, 29, 30 et 31 jours ont aussi des désavantages. Les calculs de salaires, d'intérêts, d'assurances, de pensions, de loyers, de rentes, etc., convenus par mois ou par trimestre, ne sont pas exacts et donnent facilement lieu à des contestations. Dans les comptes courants, il faut, pour effectuer les calculs de jours avec une rapidité relative, constamment recourir à des tables spéciales. Dans la plupart des pays d'Europe, l'inégale longueur des mois, cause continuelle d'embarras, d'incertitudes, d'erreurs et de pertes de temps, a amené les établissements financiers à calculer l'année sur 12 mois de 30 jours, c'est-à-dire pour 360 jours. Ce simple fait montre qu'une modification est tout indiquée par la pratique bancaire ; elle est d'ailleurs facile à faire.

Puisqu'on met le 365e et le 366e jour à part, il reste 364 jours, dont la moitié est 182 ; 182 à son tour est divisible par 2 et donne deux fois 91. Ainsi chaque trimestre aurait 91 jours en 13 semaines entières, et chaque semestre 182 jours, soit exactement 26 semaines.

Sur une meilleure égalisation du nombre de jours des mois, les partisans de la réforme se partagent entre deux propositions principales : celle qui conserve 12 mois égalisés le plus possible de façon à composer chaque quart d'année de deux mois de 30 jours et un mois de 31 jours, ce qui donne justement 91 jours ; et celle qui ferait 13 mois de 28 jours chacun, au total 364 ; chaque mois contiendrait 4 semaines complètes.

Des tableaux représentant l'année en 13 mois de 28 jours ont pu donner l'illusion d'une plus grande symétrie. Un examen plus attentif fait pourtant découvrir que les 13 mois ne peuvent être divisés par 2, ni par 4, ni par 6. Ainsi disparaîtrait la division en semestres et en trimestres, ou, si l'on veut, en deux et quatre parties. Car chaque quart d'année devrait comporter 3 mois de 28 jours plus une semaine ; et chaque demi-année 6 fois 28 jours plus deux semaines. Or, les moitiés et les quarts d'année, ou, si l'on préfère, les semestres et les trimestres, ont une utilité très grande dans les affaires. Pour cette raison, le *Congrès de Liége*, en 1914, et la *Commission de l'Union astronomique*, en 1922, se sont prononcés pour la *conservation des* 12 *mois*.

Reste à déterminer *quels mois auraient* 30 *jours et quels* 31. Une indication est fournie par le fait qu'on prévoit le rattachement des jours en surplus, au moins pour les dépenses, à des mois de 30 jours. Comme les jours supplémentaires seraient placés en tête de janvier et en tête de juillet, ces deux mois, et conséquemment le premier mois des autres trimestres, auraient 30 jours. Comme, d'autre part, on désire, autant que possible, avoir le même nombre de jours ouvrables chaque mois, il en découle que le deuxième mois des trimestres devrait avoir 30 jours, et le troisième 31.

Donc, premiers mois, 30 jours ; deuxièmes, 30 ; troisièmes, 31. Et l'on donnerait aux jours complémentaires le quantième 0 ; ceci serait rendu nécessaire pour l'uniformité des quatre trimestres, comme on le verra plus loin au schéma.

On a beaucoup médit des *noms des mois* ; les huit premiers sont arbitraires et les quatre derniers, restés numériques, ne correspondent plus au rang du mois qui les porte. Ainsi septembre, qui signifie « septième », est le neuvième ;

de même pour les trois suivants.

Il semble difficile d'introduire dans l'usage d'autres noms. Pourtant, les noms numériques, qui furent les premiers employés dans tous les anciens calendriers, convenaient mieux. Ainsi *quartil, quintil* et *sextil* ne sont-ils pas plus pratiques que *avril, mai et juin* ?

La *Commission de l'Union astronomique* s'est contentée de suggérer l'idée de revenir à des noms numériques, et tout au moins à changer ceux des quatre derniers mois.

Il est désirable que l'élite de tous les pays adopte et répande l'usage de désigner les mois par des chiffres, et préférablement par des chiffres romains, de I à XII ; ce serait la préparation de noms numériques, universellement.

Le *début de l'année.*

Le début de l'année a été placé par Jules César à la première nouvelle lune qui suivit le solstice d'hiver. Il aurait voulu le mettre au jour même du solstice, qui était alors au 25 décembre, mais il craignit que les vieux Romains, enroutinés dans les mois lunaires, ne fissent opposition à sa réforme.

« En mettant ainsi, a remarqué Letronne, le 1er janvier quelques jours après le solstice et non au solstice même, Jules César altéra la simplicité de son calendrier. »

Dans l'antiquité, Plutarque a écrit que « ceux qui commencent au solstice d'hiver, le font avec meilleure aison, lorsque le soleil cessant de passer outre, commence à retourner et reprendre son chemin par devers nous : car il semble que ce soit, et selon la nature et au regard de nous, le plus raisonnable commencement, d'autant qu'il nous augmente le temps de la lumière et diminue celui des ténèbres ».

Placé au solstice d'hiver, le début de l'année produirait une plus belle symétrie entre le calendrier et l'année naturelle. Il en résulterait une meilleure concordance entre les trimestres et les saisons astronomiques, ce qui serait avantageux pour les statistiques météorologiques.

Au congrès de l'*Union astronomique*, la *Commission du calendrier* a adopté la proposition de ramener le début de l'année *au solstice d'hiver*.

Une date fixe pour la fête de Pâques.

C'est le second point capital. Il semble inutile — et ce serait d'ailleurs trop long ici — de rappeler l'origine de la fête de Pâques, ni les vicissitudes par lesquelles a passé sa date avant d'arriver à la règle actuelle.

Je dis tout de suite qu'une grande simplification résulterait de la fixation, car il est facile de comprendre qu'une fête aussi importante ne peut tomber, selon les années, du 22 *mars* au 25 *avril*, soit donc sur 35 jours, en faisant osciller dans la même proportion le cycle qui dépend d'elle, sans occasionner de sérieux inconvénients dans tous les genres de vie : liturgique, scolaire, administrative, économique, etc.

Au point de vue liturgique, on

DEMANDEZ ET EXIGEZ PARTOUT
LES DENTIFRICES " LES BONS PÈRES "
Vous n'en voudrez pas d'autres après un premier usage
(Voir page 339)

est obligé de placer les dimanches de carême plus tôt ou plus tard, selon la date de Pâques. Il s'ensuit que le temps d'après l'Epiphanie, qui peut compter jusqu'à six semaines, se rétrécit parfois à deux seulement. Et alors, les derniers dimanches qualifiés d'*après l'Epiphanie*, n'ayant pu être célébrés avant la Septuagésime, sont renvoyés et intercalés entre l'avant-dernier et le dernier dimanche après la Pentecôte, *en novembre*. On est obligé aussi de transférer un certain nombre de fêtes qui sont empêchées, à leur jour, par l'occurrence de fêtes mobiles.

Dans la vie scolaire, on voudrait faire des trimestres à peu près régulièrement coupés par les vacances. Le premier trimestre commençant en octobre, s'achève par les vacances de Noël et du Nouvel An, à date fixe. Il n'en est pas de même du second. Lorsque Pâques arrive de bonne heure, il est écourté. Quant au contraire la fête pascale survient tardivement, après le 20 avril, le trimestre est démesurément allongé. Les vacances de printemps finissent dans la première quinzaine de mai. Et pendant le dernier trimestre, les élèves ont peine à se remettre au travail avant l'échéance rapide des grandes vacances. Il en résulte de graves dérangements dans les programmes et dans la bonne marche des études.

En ce qui concerne les affaires du commerce et de l'industrie, la variabilité a provoqué aussi des plaintes. Pâques, en effet, est une date importante pour le commerce ; une époque active pour les industries textiles. On profite de cette fête pour étrenner des habits neufs de printemps. Or quand Pâques est tôt, les articles printaniers de toilette voient leur achat remis à une période plus clémente ; puis on se pourvoit tout simplement d'articles d'été.

Le tourisme aussi se plaint à cause des voyages et excursions qu'on a l'habitude de faire pendant les vacances de Pâques. Si la saison est hâtive et mauvaise, on reste à la maison.

Il faut bien avoir le courage de dire avec impartialité que les raisons d'intérêt commercial et touristique ne sont que des raisons négatives qui, à elles seules, devraient être impuissantes à provoquer un changement de la date de Pâques. Cette fête n'a pas été instituée pour favoriser le commerce et le tourisme. Et d'ailleurs, bien des familles sont parfois heureuses de pouvoir alléguer l'échéance hâtive ou tardive des fêtes pascales pour ne pas faire d'achats de toilette. Les commerçants perdent des recettes, mais les familles réalisent des économies.

Des adversaires de la fixation de Pâques se sont servi des arguments commerciaux pour caricaturer la figure de cette question. Un humoriste a dit, par exemple, que « ce n'était vraiment pas à *la mode*, si changeante et capricieuse, de réclamer contre la mobilité de la fête de Pâques ». Il a raison, et il y a longtemps que, pour mon compte, je suis du même avis.

Mais ce n'est pas au nom de la mode, ni du commerce des toilettes printanières, ni des excursions de vacances, que nous demandons la fixation de cette grande fête. Ce n'est du moins pas principalement pour ces raisons. Le motif principal, peu connu et peu compris, est d'ordre scientifique. Il consiste, comme l'a remarqué la *Commission de l'Union astronomique*, en ce que : *la mobilité de Pâques tient à un reste du calendrier luni-solaire dont se servaient les Hébreux à l'époque de l'institution de cette fête ; or ce calendrier est aujourd'hui périmé, abandonné ; on réaliserait donc un progrès en fixant cette fête sur le calendrier so-*

laire. Si le Christ avait été mis à mort, non à Jérusalem, mais à Rome, on aurait marqué la date selon le calendrier solaire romain, sans que la lunaison n'ait jamais rien à y voir.

La fixation ne serait pas non plus contraire au *concile de Nicée* auquel on attribue, à tort, la règle pascale actuelle. D'après le texte, aujourd'hui connu, de ce concile, on sait qu'il a seulement demandé aux dissidents d'Orient de se conformer à l'usage de Rome, d'Alexandrie et de la plus grande partie de l'Eglise, afin que tout le monde chrétien, *unanimement*, célèbre la sainte fête de Pâques *au même jour*.

Parmi les *dates fixes proposées* pour cette fête, il semble que deux indications doivent guider le choix :

1° Si, de la règle actuelle qui fait célébrer Pâques au dimanche qui suit la pleine lune d'après l'équinoxe de printemps, on éliminait la lunaison, il resterait que la solennité se trouverait au *premier dimanche après l'équinoxe* ;

2° Ou bien, si l'on préférait célébrer la Résurrection au dimanche le plus voisin de la date anniversaire, ou la suivant immédiatement, alors, des calculs astronomiques et chronologiques déjà effectués indiquent le 7 avril selon notre calendrier actuel comme anniversaire de la mort du Christ et donc le 9 avril pour l'anniversaire de la Résurrection. Pâques serait, selon cette hypothèse, le *dimanche le plus près du 9 avril ou suivant cette date*.

La proposition de fixer Pâques à une date moyenne entre les deux dates extrêmes actuelles, ne signifie rien, sinon pour les esprits superficiels.

Le *Congrès de Liége* et la *Commission de l'Union astronomique* se sont contentés d'émettre le vœu « que la fête de Pâques soit stabilisée ». Tout le monde reconnaît d'ailleurs que la décision sur cette date appartient aux autorités religieuses seules.

Et même la Commission de la *Société des Nations* a inséré dans sa motion du 31 août 1923, que « aucune décision relative à la fixité de la fête de Pâques, question d'ordre éminemment religieux, n'est pratiquement réalisable sans impliquer un accord entre les diverses hautes autorités religieuses intéressées ».

Noël.

Dans le cas où le début de l'année serait reporté au solstice d'hiver, *Noël resterait-il au 25 décembre* ?

Au moment de la réforme grégorienne, des commissaires pontificaux avaient proposé de retrancher plus de 10 jours, dans le but de ramener Noël au solstice d'hiver considéré comme le siège de cette fête. On sait qu'à l'époque de Jules César, le 25 décembre était le jour vrai du solstice, jour d'une très grande fête chez les Romains et les Perses, le *Natalis Solis Invicti*, à laquelle a succédé, dans le calendrier chrétien, la Noël. Par suite de l'*inexactitude de l'année julienne*, le jour vrai du solstice se déplaça. En 325, date du Concile de Nicée, il était au 22 décembre et Noël restait au 25. Comme ensuite la réforme grégorienne ne retrancha que 10 jours pour ramener les choses au point où elles étaient lors du concile de Nicée, l'écart de 3 jours entre Noël et le solstice subsiste encore.

Si une réforme complète venait à retrancher quelques jours pour reporter le 1er janvier au solstice d'hiver, il appartiendrait ensuite aux autorités religieuses de voir s'il serait opportun de placer ou de faire progressivement glisser la fête de Noël à ce même jour, de façon à la faire coïncider avec le solstice, comme elle l'était intentionnellement au début et comme l'y auraient voulu remettre quelques-uns

des commissaires de Grégoire XIII.

On aurait alors au même jour le nouvel an astronomique, civil et religieux, et ce jour serait en même temps considéré comme le début de notre ère.

I	IV	VII	X
0. Jour de l'An (Noël).		0. Bissextil.	
1. Lundi.	*1. Lundi.*	*1. Lundi.*	*1. Lundi.*
7. Dimanche.	7. Dimanche. (Pâques).	7. Dimanche.	7. Dimanche.
14 Dim.	14 Dim.	14. Dim.	14 Dim.
21. Dim.	21. Dim.	21. Dim.	21. Dim.
28. Dim.	28 Dim.	28. Dim.	28. Dim.
30 Mardi.	*30. Mardi.*	*30. Mardi.*	*30. Mardi.*
II	**V**	**VIII**	**XI**
1. Mercredi.	*1. Mercredi.*	*1. Mercredi.*	*1. Mercredi.*
5. Dim.	5. Dim.	5. Dim.	5. Dim.
12. Dim.	12. Dim.	12. Dim.	12. Dim.
19. Dim.	19. Dim.	19. Dim.	19 Dim.
26. Dim.	26 Dim.	26. Dim.	26. Dim.
30. Jeudi.	*30. Jeudi.*	*30. Jeudi.*	*30. Jeudi.*
III	**VI**	**IX**	**XII**
1. Vendredi.	*1. Vendredi.*	*1. Vendredi.*	*1. Vendredi*
3. Dim.	3. Dim.	3. Dim.	3. Dim.
10. Dim.	10. Dim.	10. Dim.	10 Dim.
17. Dim.	17. Dim.	17. Dim	17. Dim.
24 Dim.	24. Dim.	24. Dim.	24. Dim.
30. Samedi.	*30. Samedi.*	*30 Samedi.*	*30. Samedi.*
31. Dimanche.	31 Dimanche.	31 Dimanche.	31. Dimanche.

Ce schéma a été dressé d'après ce qui précède. Les quatre colonnes représentent les trimestres qui sont tous semblables, à part les deux jours complémentaires. Dans chacun, le premier mois commence par un *lundi* ; le deuxième par un *mercredi*, et le troisième par un *vendredi*. On peut remarquer aussi que les 1er et les 30, dans chaque colonne, suivent l'ordre des jours hebdomadaires : ainsi le 1er janvier est un lundi, le 30 janvier un mardi, le 1er février un mercredi, le 30 février un jeudi, le 1er mars un vendredi et le 30 mars un samedi. Il en est de même dans les autres trimestres. Les dimanches, dans le *premier mois* des trimestres, sont le 7, 14, 21 et 28 ; dans le *deuxième mois*, les chiffres précédents doivent être diminués de 2 : 5, 12, 19 et 26 ; dans le *troisième mois*, les chiffres du deuxième sont à leur tour diminués de 2 aussi, et l'on a : 3, 10, 17 et 24, puis le 31. Si l'on comptait, dans chaque trimestre, les jours de 1 à 91, les dimanches seraient au 7 et aux multiples de 7 : 14, 21, 28, 35, 42, 49, 56, 63, 70, 77, 84 et 91. Il en serait de même pour l'année entière, en laissant à part les jours blancs.

Cette disposition, commode et pratique, est de nature à faire entrer rapidement un tel calendrier dans la mémoire. Pour obtenir cette sim-

plicité, on est obligé de noter «0» les jours en plus. Le 1er, le 15 et le 30 de tous les mois ne sont jamais, dans ce schéma, un dimanche, comme l'ont demandé les hommes d'affaires ; or, ce serait impossible dans toute autre disposition. On désire aussi qu'il y ait à peu près le même nombre de jours ouvrables dans chaque mois, et, justement, en dehors de l'Ascension, Assomption et Toussaint, tous les mois ont exactement 26 jours de travail. Le symbolisme astronomique lui-même y trouve son compte, car les jours complémentaires, comptés «0», sont placés aux solstices (*sol stat*) ; puisque le soleil est censé s'y arrêter, il est bien naturel que les hommes fassent de même par un double jour de repos.

Quant aux fêtes, je me suis contenté d'indiquer une nouvelle date hypothétique pour Pâques et pour Noël, en laissant les autres aux mêmes intervalles de Pâques ou à leur quantième actuel du mois. En considérant ce schéma, qu'on n'oublie pas qu'il suppose le début de l'année ramené au solstice d'hiver ; en conséquence Noël au jour de l'an se trouve astronomiquement au 22 décembre actuel ; de même le 7 avril, auquel est accrochée interrogativement la fête de Pâques, est le premier dimanche après l'équinoxe de printemps,

Où en est la question actuellement ?

Elle est encore à Genève. La Commission de la Société des Nations qui s'en est occupée le 31 août 1923, a créé, dans son sein, un Comité spécial de cinq membres, et a adressé le texte de sa résolution à tous les gouvernements ainsi qu'aux Autorités religieuses intéressées.

Le Comité spécial s'est réuni les 19 et 20 mai 1924, à Paris. Après avoir pris connaissance des réponses reçues, une vingtaine émanant d'Etats et dix d'Autorités religieuses, parmi lesquelles le Saint-Siège et le Patriarcat de Constantinople, il a jugé désirable d'attendre les autres réponses, et même d'élargir son enquête. Un questionnaire a été alors adressé à vingt-sept associations internationales.

Une nouvelle session du Comité a eu lieu, à Genève, le 16 février 1925. Y furent entendus cinq délégués des communautés juives, ainsi que M. Keller au nom de quatre-vingt-deux Eglises protestantes d'Europe et d'Amérique. Les délégués juifs se prononcèrent tous contre l'introduction des jours blancs.

A la fin de cette session, le Comité a fait connaître qu'il n'était pas encore en mesure de formuler des conclusions définitives. D'après les réponses, la fixation de Pâques ne soulève pas d'objections d'ordre dogmatique. Cependant, le Saint-Siège a fait savoir « qu'il ne voudrait pas examiner la question sans le vœu préalable d'un Concile œcuménique ». C'est en effet le Concile de Nicée, en 325, qui a réalisé l'unité de la Chrétienté sur la tradition pascale. Or, cette question étant « d'ordre éminemment religieux », ainsi que l'a explicitement reconnu la Société des Nations, c'est aux Autorités religieuses chrétiennes qu'il appartient d'en décider — et à elles seules.

Abbé CHAUVE-BERTRAND;
Secrétaire de l'ancienne Commission du calendrier de l'Union astronomique internationale.
Saint-Révérien (Nièvre).

Demandez à *La Renaissance du Livre*, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, l'ouvrage de l'abbé Chauve-Bertrand : *La question du Calendrier*, prix, 5 fr., qui contient l'exposé complet des calendriers anciens et modernes, des projets de réforme et des solutions proposées.

LOUS RAIOUS

CANT

Par ALBERT ARNAVIELLE

(*L'Arabi.*)

Sèn lous Raiôus de las grandos Cevenos,
De raço antico e franco tiran dre,
Raço racejo : aitambé dins las venos
Avèn de sang ni mousi ni-maifre.
Dau temps passa gardant fièro memôrio,
Soun lous felens ço qu'èrou lous aujôus ;
Lou vièl cabus i'a pas de pôu que môrio,
Car lous Raiôus restaran lous Raiôus.

Aiman aici nosto fresco naturo,
Bello toujour, mau-despiè das-ivers,
Coumbos e mounts qu'an per cabeladuro,
Boulegadisso à l'auro lous boscs verds.
Aiman Gardou que sus la gravo rulo,
Boufant, bramant sous fourèges rajôus,
Noste cèl blu, noste sourel que brulo,
Aiman, aiman lou parla das Raiôus.

Nous sommes les Rayols des grandes Cévennes, — de race antique et franche nous tirons droit. — Race fait race : aussi, dans les veines — nous avons du sang ni taré ni froid. — Du temps passé gardant fière mémoire, — les petits-fils sont ce qu'étaient les aïeux. — Le vieux provin, il n'est pas à craindre qu'il meure, — car les Rayols resteront les Rayols !

Nous aimions ici notre fraîche nature — toujours belle en dépit des hivers : — combes et hauts monts qui ont pour chevelure, — mouvante au vent, les forêts vertes. — Nous aimons le Gardon, qui sur la grève roule, — soufflant, hurlant, ses farouches courants, — notre ciel bleu, notre soleil qui brûle, — nous aimons, nous aimons la langue des Rayols !

Dau jour glourious que, de-vers la Garouno,
Contro l'Anglés luchant d'ounglo e de pèd.
D'un rèi de Françe aparèn la courouno,
Lou noble noum de Raiôus nous toumbè.
Aquel noum soul dis ço que devèn estre,
De l'aveni nous mostro lous-draiôus.
« O pauro Françe, auriès lèu de ben-èstre,
Se per enfants n'aviès que de Raiôus ! »

Per soun fougau lou qu'amour devario,
Soun proumiè sôu n'ôublidara jamai ;
Lou qu'aimo pas sa natalo patrio,
Acô's segu, la Françe aimo pas mai.
Lou proumiè sôu, aqui l'idèio soulo
Que pot tira d'omes forts das maiôus :
Nautres qu'avèn de fiô dins la mesoulo,
Sèn bons Francès, oi, car sèn bons Raiôus !

ALBERT ARNAVIELLE
L'ARABI

Du jour glorieux où, vers la Garonne, — contre l'Anglais luttant et des ongles et des pieds, — d'un roi de France nous défendîmes la couronne, — le noble nom de Rayols nous est échu. — Ce nom seul dit ce que nous devons être, — de l'avenir il nous montre le chemin. — « O pauvre France, tu aurais bientôt du bien-être, — si pour enfants tu n'avais que des Rayols ! »

Celui que l'amour de son foyer anime, — n'oubliera jamais son premier sol, — celui qui n'aime pas sa patrie natale, — cela est certain, n'aime pas plus la France. — Le premier sol, voilà l'idée seule — qui peut tirer des hommes forts des langes. — Nous qui avons du feu dans la moelle des os, — nous sommes bons Français, oui, car nous sommes bons Rayols !

Estampe de 1666.

La Déroute des Agioteurs sous Louis XIV et Colbert.

CRISE FINANCIÈRE, CRISE DE RÉGIME

Par JEAN GAZAVE

Le pire défaut du régime actuel est de coûter fort cher. Il ne paie point de mine : il n'est pas fastueux. Il n'est brillant ni en femmes ni en chevaux. Mais, sous une humble apparence et des dehors négligés, il est dépensier. Il a trop de parents pauvres, trop d'amis à pourvoir. Il est gaspilleur.

ANATOLE FRANCE. *L'Orme du Mail*, 1896.

Cl. Boissonas.

On entend dire un peu partout, en cette fin d'année 1925 : « Désormais, le problème financier domine toute la politique. » A s'en tenir aux apparences brutales, cela semble une vérité de fait.

C'est un désordre bien grave. Si l'Etat a besoin d'argent pour gouverner, il ne peut tout de même pas gouverner seulement pour se procurer de l'argent. Il doit autre chose aux citoyens : la paix, l'ordre, la justice. Craignons même que, hanté par une trop urgente misère, il n'en vienne à tout compromettre : la paix, par des économies ruineuses sur la Défense Nation ale ; l'ordre, par une faillite monétaire d'où naîtrait la révolution ; la justice, par des exactions fiscales qui ruineraient les familles.

La finance est faite pour la politique, et non la politique pour elle. Entendons-nous : il ne s'agit pas de mettre l'or au service de la basse cuisine électorale. Nous pensons à la vraie politique, à celle que Bossuet a magnifiquement définie : la Science et l'Art de rendre la vie commode et les mortels heureux.

Cette politique-là domine toujours les problèmes d'argent. Si nous sommes dans l'embarras, la cause en est politique. Dès

1896, Anatole France avait dit le dernier mot sur la crise que nous subissons et Nansen l'avait répété en 1906 aux Norvégiens en quête d'une Constitution : *La République coûte trop cher.*

De 1919 à 1925, la République a dépensé environ deux cents milliards de plus qu'elle n'a encaissé. Il n'est pas d'autre cause à notre misère.

C'est la faute de la guerre ! crient les démagogues pacifistes. Certes, la guerre nous a obligés à détruire beaucoup de richesses accumulées par nos aînés. Mais quand le père de famille est en danger de mort, hésite-t-on à dépenser les économies du ménage, à engager même l'avenir ? Guéri, un peu plus de travail et une épargne plus rigoureuse rétabliront les siens dans la situation d'autrefois. La guerre avait mis la France dans une nécessité analogue. Il fallait sauver d'abord la Patrie, réalité infiniment supérieure à tous les biens matériels, et la sauver malgré la République.

Que la guerre, militairement gagnée par nos armes, ait été conduite lamentablement du point de vue économique et financier, c'est tout à fait certain. Mais la Victoire militaire rendait toutes les renaissances possibles. Qu'aurait-il fallu ? Un Etat qui eût la force de proclamer la vérité, et de nous dire : « Français, nous sommes appauvris. Mais qu'importe ? Cette victoire nous rétablit au rang qui est le nôtre. Faisons-lui rapporter tous les fruits qu'elle peut nous procurer, et pour le reste, travaillons, épargnons. » Au lieu de cela, un Ministre des Finances a déclaré : « La France s'est enrichie pendant cette guerre ! » Le mensonge de l'inflation a fait croire à nos concitoyens qu'ils étaient tous augmentés. Nous avons dilapidé le fonds en croyant jouir du seul revenu et, persuadé d'être riche, l'électeur a refusé de poursuivre tout effort pour obtenir du vaincu un tribut de marchandises et de travail dont il n'éprouvait plus le besoin.

Aujourd'hui, la vérité commence à aveugler ceux qui refusaient de la voir : l'Etat, qui a dû emprunter tout ce qui lui a manqué, a épuisé nos ressources avec les siennes. Sa dette perpétuelle absorbe, chaque année, une part énorme des impôts. Sa dette flottante le paralyse, car, si elle n'était pas renouvelée à chaque échéance, toute la vie publique serait du coup arrêtée. Sa dette à l'égard de la Banque de France a faussé la monnaie, et l'inflation qu'elle constitue ruine l'épargne, fausse la production et détruit la justice dans les rapports sociaux. Le danger cesse alors d'être financier : la crise monétaire mène tout droit à la révolution.

***

Il appartient aux financiers d'imaginer et d'appliquer des remèdes techniques. Ils sont indispensables. A eux seuls, ils ne feront rien. Il n'est de remède à la crise financière que d'en détruire la cause : la République, qui coûte trop cher.

La République coûte trop cher, parce qu'elle est fondée sur l'é-

Estampe de 1624.

LE ROI, A LA PRIÈRE DE LA FRANCE, LANCE LES FOUDRES DE SA JUSTICE SUR LES CONCUSSIONNAIRES ET PILLARDS QUE LE GIBET ATTEND.

lection. Pour se maintenir au pouvoir, un parti a besoin de cadres électoraux. Voilà pourquoi la République a quadruplé sans utilité le nombre des fonctionnaires. Voilà pourquoi ce régime, soumis plus que jamais à la démagogie socialiste, cherche à faire absorber par l'Etat tous les services dont il peut s'emparer. Hier, les tabacs, les allumettes, les téléphones. Aujourd'hui, les chemins de fer. Demain, les assurances. Il n'y aura aucune chance de relèvement financier tant que l'Etat n'aura pas abandonné ses monopoles, qui, entre les mains d'entreprises contrôlées, mais intéressées à leur

propre succès, donneraient des résultats profitables et pour la Nation et pour le personnel qui en vivrait.

L'Etat devra aussi alléger son budget en préparant une remise progressive, en trente ou cinquante ans par exemple, de services qu'il usurpe et pour lesquels il n'est pas fait. Lesquels ? L'Assistance, l'Enseignement, pour ne parler que de ceux-là. En agissant ainsi, l'Etat ne se diminuerait pas. Il se concentrerait, il se renforcerait, il pourrait se dévouer tout entier aux besognes essentielles qu'il remplit si mal aujourd'hui. Il aurait la puissance et le loisir de nous garantir la paix par sa Diplomatie, son Armée, sa Marine. Il nous assurerait l'ordre par sa Justice et sa Police. Il aurait, pour alimenter ces services essentiels, de bonnes Finances allégées, bien administrées par des agents responsables.

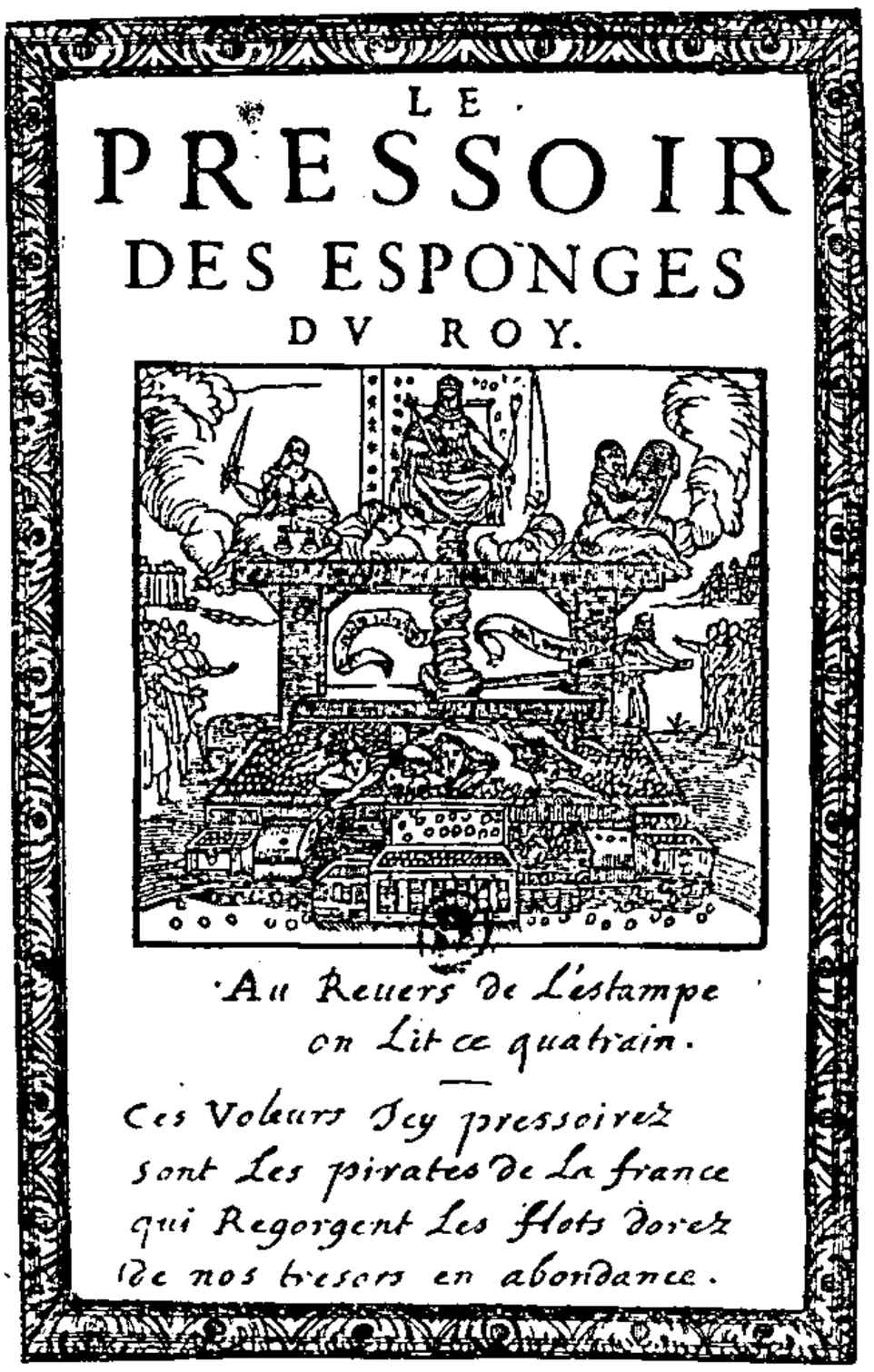

* * *

Qui attendrait de telles réformes d'un régime tributaire de l'élection ? Elles sont pourtant les premières nécessaires à la renaissance du crédit, sans lequel il n'y a pas de réforme financière possible. On ne rétablira pas non plus le crédit sans un peu de stabilité. Aucune entreprise ne résisterait au régime parlementaire, qui nous a valu, en six ans, quatre Présidents de la République, patrons irresponsables, et neuf équipes ministérielles, semblables à des chefs de service qu'on changerait sans raison deux ou trois fois l'an, pour les remplacer, tous à la fois, par des apprentis, congédiés à leur tour dès qu'ils commenceraient à savoir un peu leur métier. Et pour qui, durant leur bref passage, travaillent donc ces hommes ? Pour l'entreprise ? Non. Pour eux. Pour leur clientèle, intéressée au pillage de la maison,

et pressée d'en tirer profit, puisqu'il faudra bientôt faire place à d'autres.

Le crédit sera rétabli quand le Patron de l'Etat restera là toute sa vie, et aura intérêt à garder indéfiniment un commis qui fera bien son métier : pendant dix-huit ans, jusqu'à sa mort, comme Louis XIII garda Richelieu ; pendant trente-deux ans, jusqu'à sa mort, comme Louis XIV garda Colbert.

* * *

L'Etat français retrouvera de bonnes finances quand il sera de nouveau souverain. Il ne l'est plus. Il est esclave des puissances d'argent. Les embarras financiers actuels ont encore accru la puissance des ploutocrates. A tout moment le malheureux Etat républicain les supplie de l'aider à boucler ses échéances. Ils le tiennent ainsi comme l'usurier tient le prodigue. Ils tiennent tous les partis, tous les politiciens, et le seul Léon Daudet a pu avoir le courage de réclamer, en vain, le dégorgement des grands voleurs.

Voilà ce que le Roi sait faire, et voilà une des grandes raisons de sa popularité d'autrefois, comme de sa popularité de demain. Regardez les estampes qui éclairent les pages de cet article : le peuple acclame la justice royale qui, en 1624, sous Louis XIII et Richelieu, puis quarante ans après, sous Louis XIV et Colbert, sut châtier les agioteurs, et décourager leurs émules. Notre espoir, comme celui de nos pères, doit être là, et non ailleurs. La République, fondée tout entière sur l'omnipotence de l'argent, va périr de mal d'argent. Et la France retrouvera l'équilibre financier, par la diminution des dépenses publiques et la renaissance du crédit, quand Philippe VIII aura repris la main de justice et fera donner un nouveau tour de vis au *Pressoir des Eponges du Roi*.

JEAN GAZAVE.

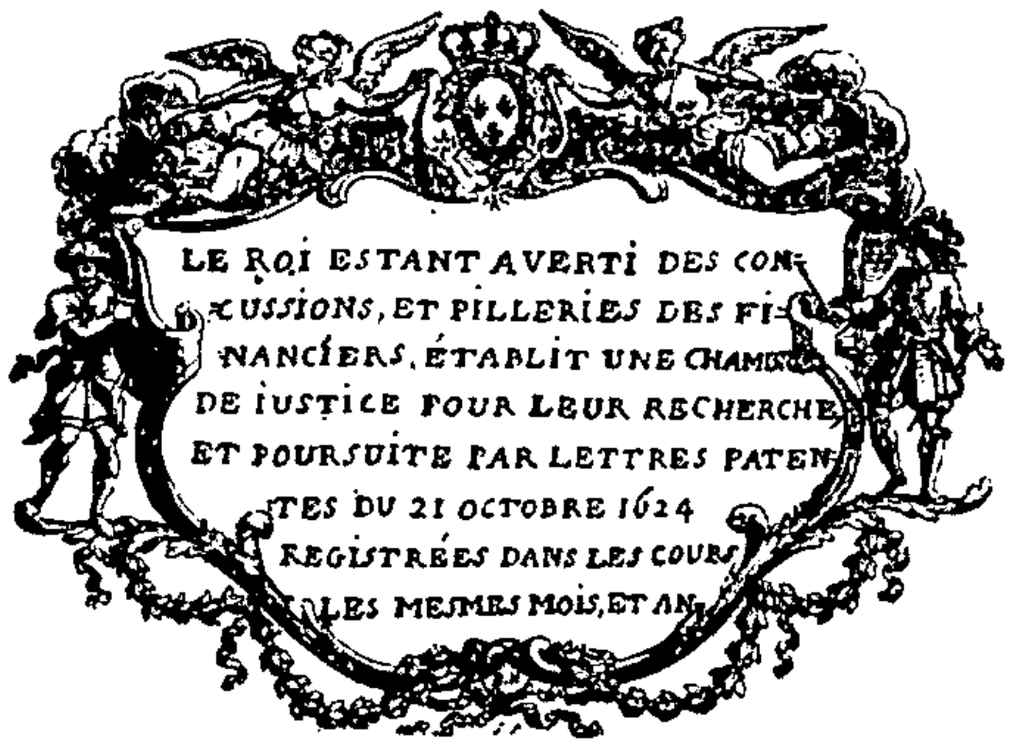

SCÈNES DE BRETAGNE

Par ALBERT KÉRAGNEL

L'EAU DE MORT

Ils étaient là, cinq portefaix, autour du camarade étendu sous le soleil ardent qui l'avait frappé de congestion. L'homme couché sur le dur pavé, les yeux révulsés, respirant mal, ne remuait plus.

— Eh bien, Sentic, ça ne va pas mieux ?

Mais Sentic ne savait vraiment répondre à tant de sollicitude. Et tous de plaindre l'obligeant compagnon, grand « boissonnier » et qui offrait si volontiers à boire. Jamais on ne l'avait vu vider seul les innombrables « bigornes » (1) qu'il engouffrait dans ce gosier incomparable. Plus cette eau-de-vie de grains lui râclait la gorge, plus il l'appréciait.

Les portefaix, comme le chœur antique, alternaient leur plainte, lorsque survint le patron, qui les employait au transport, chez les raffineurs, des lourds paniers de beurre venus du Léon et de la Cornouaille.

Devant la scène, il grommela : « Encore cet ivrogne de Sentic qui aura trop bu de son horrible eau-de-vie. »

Les portefaix eurent un haut le corps d'indignation comme devant un blasphème. Vivement le patron criait : « Mettez-le donc à l'ombre, et courez chercher le médecin. »

Tous s'empressèrent de ranger le pauvre Sentic à l'ombre ; mais aucun ne bougea pour aller chercher le médecin. — « Eh bien ? qu'est-ce que vous attendez pour le médecin ! » — On les devinait incrédules. L'un d'eux, moins intimidé, suggéra : « Peuh ! avec Sentic, vous savez, la médecine... Il a 55 ans et il n'a jamais vu le médecin. Un homme fort comme lui ! »

— Mais, reprit le patron impatienté, vous voyez bien qu'il est plein comme un œuf, et que toute son eau-de-vie est en train de l'empoisonner.

— Tout de même, si on peut dire de pareilles injustices ! Je suis sûr que depuis ce matin il n'a pas bu six « bigornes » en tout, et quand vous saurez ce qui est arrivé... A midi, on est allé porter le beurre aux caves de M. Le Goff, et dans la cour, ah ! le malheureux, il a bu de l'eau à la fontaine. En entrant il est tombé pile comme il est là. Je lui disais bien, quand je l'ai vu près du robinet : « Ne fais pas ça, Sentic ! » S'il m'avait écouté ! Lui qui ne boit jamais d'eau. »

Sentic n'avait pas bougé, et le patron s'éloignait pour quérir le médecin. L'un des portefaix, courant après, lui criait : « Pas besoin du médecin, patron, je sais ce qu'il faut faire. Je le guérirai bien cette fois encore. » D'un bond il entrait dans l'auberge voisine, d'où il revenait aussitôt avec un litre d'eau-de-vie et un verre à bordeaux.

Avant que son patron pût faire un geste, entre les mâchoires écartées de Sentic, il versait d'un coup un plein verre d'eau-de-vie. Sentic ne bougeait pas. Une minute après, on lui administrait sans plus d'effet le second verre. Au troisième le patron l'arrêtait en criant : « Mais tu vas le faire crever ! — Faire crever Sentic, avec deux malheureuses bigornes, comme si c'était possible ! » Et tous d'approuver, plus rassurés maintenant qu'on pratiquait la thérapeutique idoine. — Penché sur Sentic, son camarade versait la troisième bigorne. Sentic ne bougeait pas. Aussi rapidement la quatrième

(1) Nom donné en Bretagne au verre d'eau-de-vie.

disparaissait. Sur une nouvelle protestation du patron tous de se récrier : « Mais vous ne connaissez pas Sentic ? avec un autre on ne vous dit pas, mais avec lui ! » Leur assurance se couronnait d'orgueil.

Au cinquième verre, Sentic tressaillit, et ses yeux s'encadrèrent dans les paupières. La joie inondait les portefaix devant leur patron terrifié. Au sixième, Sentic poussa un long soupir ; orientant sur ses sauveurs un regard reconnaissant, il commença de rassembler ses forces.

Ses amis l'aidant à s'asseoir, Sentic but le septième lui-même, tenant son verre avec émotion, et remerciant à vive voix ses compagnons qui le comprenaient si bien.

Encore faible, mais marchant seul, Sentic, suivi des cinq portefaix, commandait déjà à l'auberge une nouvelle bouteille.

Depuis il répète souvent : « Avant qu'on me reprenne à en boire, aux fontaines, de leur eau-de-mort ! »

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE

Oscar Guénan relisait pour la troisième fois la lettre de son père : « Tu m'auras coûté assez cher, mon Oscar, pour que je garde malgré tout l'espérance de te voir obtenir un jour tes diplômes. Voici l'année scolaire achevée. Devinant, hélas ! que tu as encore fricassé l'argent de ton dernier mandat, je t'adresse de nouveau cent francs pour ton voyage de Paris à Brest. »

Ses petites amies survenant, Oscar ne vit rien de plus opportun que de les inviter pour le soir. Trois bouteilles de champagne, et le billet du matin y passa. Comme l'herbe des champs, pensa Oscar.

Le lendemain, Oscar réfléchit. Il conclut que son destin était de manquer d'argent au moins jusqu'à la mort de son excellent père, et sans doute, très peu de temps après.

Puis il s'en fut à travers les baraques de la foire qui couvraient la place. La fête s'achevait, on démontait un cirque. Activant sa troupe le directeur ne cessait de tempêter : « Saleté de grosse caisse, ça vous plaque quand on ne trouve plus personne. Le trombone ne peut tout de même pas jouer de la grosse caisse ; et on n'a jamais vu une parade sans grosse caisse. »

Le bon sourire d'Oscar eut pour don d'exaspérer l'irascible directeur : « Non, mais, regardez-moi cette andouille qui a l'air de trouver ça rigolo ! Quand les autres sont ennuyés, on le ramasse, son sourire. »

Calme mais toujours souriant, Oscar répliquait : « Je suis probablement plus empoisonné que toi ; car si tu n'as plus de grosse caisse, moi je n'ai plus un rond dans la caisse, et le paternel m'offre la ceinture. »

Et Oscar s'éloigna, haussant les épaules devant un tel manque d'optimisme et de sérénité. A dix mètres le directeur du cirque le rejoignait : « Si tu sais taper le paternel, tu saurais peut-être taper la grosse caisse.

— Ça n'a pas l'air sorcier ; tout ça dépendrait du côté où votre cirque s'en va.

— Le cirque appareille pour l'ouest et s'en ira jusqu'à Brest.

— Tope, dit Oscar, ça va.

Le cirque s'arrêta dans chaque ville. Après Saint-Brieuc, ce fut Guinguamp. Les affiches collées, la première représentation fut donnée.

Oscar, à l'aise dans ses oripeaux criards, son sourire rayonnant sous la farine, tapait consciencieusement sur la grosse caisse, tout au bout des tréteaux de la parade. Hurlant à pleins poumons, le directeur faisait le boniment dans le fracas des cuivres déchaînés.

Soudain Oscar se mit à faire de

la main des signes d'amitié, aussi régulièrement que se taisaient les cymbales. Dans la foule, on commençait à se retourner vers le groupe qu'Oscar honorait ainsi. Il y avait là un notaire, le plus considéré de la ville, accompagné de deux jeunes filles. Impossible de se méprendre ; c'était bien eux qu'Oscar saluait à intervalles mesurés. Impossible aussi pour le groupe de reculer dans la foule de plus en plus dense et qui s'étonnait.

La parade finissait, et la foule se précipitait dans le cirque. Laissant là grosse caisse et cymbales, Oscar sautait de ses tréteaux, et heureux, à pleine voix, s'avançant vers le notaire, lui criait : « Bonjour, mon oncle, bonjour, mes cousines.

— Comment,, toi Oscar, dans cet accoutrement, grand Dieu ! — Eh oui, j'arrive ainsi de Paris où je n'avais plus un sou. — Va te changer et reviens. »

Oscar bondit vers son directeur, encore médusé, et dont la mine s'allongeait à chaque geste désolé d'Oscar. De loin, le notaire insistait pour que l'entretien prît fin. Mais Oscar, sans souci de la foule, expliquait que ce n'était pas possible, qu'il avait un véritable engagement d'honneur avec son directeur.

Agacé, le notaire, oublieux de sa dignité professionnelle, avait rejoint l'estrade et remettait déjà au directeur un billet de cent francs.

— Merci, monsieur, mais qui me donnera jamais une grosse caisse aussi consciencieuse ?

Ainsi prit fin le voyage de retour de l'Enfant Prodigue.

ALBERT KÉRAGNEL.

VÉRITABLE

LIQUEUR de SANTÉ

Isabelle ALLEAUD

Mme Isabelle Alleaud (en religion de l'Ordre des Sœurs Franciscaines) utilisa avec succès sa précieuse Liqueur pendant plus de quarante années passées dans les hospices et hôpitaux. Toujours préparée avec les mêmes plantes, mais concentrée sous un petit volume, la Liqueur est beaucoup plus efficace. Souveraine dans toutes les maladies de l'estomac, du foie, de l'intestin : gastrite, aigreurs, migraines entérite, coliques hépatiques, hémorroïdes, la **Liqueur de Santé** a produit des guérisons merveilleuses dans les cas si nombreux et si différents de l'arthritisme, tels que rhumatismes, diabète, artério-sclérose. Dans les affections des reins, de la vessie, ainsi que dans toutes les maladies de la peau : dartres, eczémas, boutons, etc. Les femmes qui en feront usage au moment de l'âge critique éviteront sûrement les accidents qui accompagnent cette période dangereuse. Un petit verre à goutte, le soir, avant de se coucher, deux ou trois fois par semaine, constitue un remède sûr et inoffensif contre la constipation la plus opiniâtre.

LA BOUTEILLE DE 750 grammes : 12 fr.

Pour expéditions, ajouter 1 fr. par bouteille pour le port *franco* par 4 bouteilles — Envoi gratis de la notice donnant tous renseignements. S'adresser à la maison de fabrication.

L. MEESEMAECKER, 85, rue Nationale

MARCQ-EN-BARŒUL près Lille

UNE DIRECTIVE POUR L'AGRICULTURE NATIONALE

Par AMBROISE RENDU

Cl. Boissonas.

J'ai eu l'honneur, les années précédentes, de dresser pour les lecteurs de l'Almanach de l'Action Française le tableau des principales doléances de l'agriculture nationale. Après avoir démontré la nécessité d'une organisation régionale et l'inutilité complète de la plupart des services du Ministère de l'Agriculture, centralisés à Paris, j'ai exposé la carence complète du gouvernement en matière de politique des engrais chimiques alors que ce problème aurait dû être résolu au lendemain même de l'armistice.

Je vais cette année m'attacher à montrer une autre grave défaillance de notre gouvernement en matière de politique agricole et prouver à nos lecteurs que l'absence de programme, l'absence de chefs causent à la communauté entière les plus graves dommages. En examinant la situation de la production de la viande de mouton et celle de la laine, nous constatons une lamentable décadence. En 1852, le troupeau national comprend 33.280.000 têtes ; en 1866, 30.380.000 têtes.

En 1913, à la veille de la guerre, l'effectif du troupeau est tombé à 16.130.000 têtes, et enfin en 1923 à 9.950.000 têtes !

La production de la laine, essentielle à la vie de plusieurs de nos régions industrielles, est tombée au chiffre dérisoire de 20.000

tonnes alors que les besoins de notre industrie dépassent 250.000 tonnes !

Le chiffre énorme de nos importations pèse très lourdement sur notre balance économique, et nos industriels sont à la merci des marchés étrangers et des cascades des changes. C'est l'instabilité et l'insécurité complète du lendemain pour toute l'industrie lainière, c'est, pour l'usager, des prix prohibitifs qui écrasent les budgets familiaux.

Aucun effort sérieux n'a été tenté par le pouvoir central pour remédier à cette situation désastreuse que le public ignore ; qu'une nouvelle guerre survienne sans que nous ayons l'appui de la flotte anglaise, c'est la pénurie absolue d'une matière première indispensable à la défense nationale, c'est la ruine complète de la plus belle de nos industries.

Voilà les faits dans leur brutalité et l'un des résultats de l'organisation agricole de la France, livrée à l'anarchie individualiste et privée des directives essentielles qu'un gouvernement digne de ce nom devrait donner aux principales forces de la production nationale.

Le mal constaté, il faut le guérir. Tous les agriculteurs; tous les industriels d'Action Française que la question intéresse. et, avec eux, tous les bons Français qui veulent la prospérité de la patrie doivent unir leurs forces pour suppléer à la carence de leur gouvernement.

Déjà les industriels et les commerçants lainiers français ont créé un Comité Central de la Laine qui a mission de faire connaître au public la gravité du mal et de coordonner les efforts de ceux qui veulent lui porter remède. Le producteur de moutons doit jouer un rôle essentiel dans cet effort de reconstruction.

L'exploitation du mouton donne aujourd'hui aux éleveurs des bénéfices considérables, s'ils savent ajouter au produit de la viande la vente d'une toison lourde et de bonne qualité.

Il est démontré que des croisements judicieux, auxquels s'ajoute une sélection méthodique, peuvent donner une race forte productrice de viande et en même temps de laine. Nous sommes heureux de citer en exemple l'effort méthodique et persévérant des éleveurs de l'Indre et départements voisins qui ont créé la race ovine berrichonne dont l'aire d'extension s'est accrue très rapidement et dont la valeur viande et laine est remarquable.

Un effort analogue tenté dans toutes nos provinces françaises pourrait en quelques années quadrupler la production de la laine et augmenter singulièrement le troupeau ovin de la France.

CHEZ PLON

LA VIE AUX CHAMPS

ŒUVRES

DE

J. DE PESQUIDOUX

LE LIVRE DE RAISON

In-16, broché. . . . . 7 fr. 50

CHEZ NOUS

Travaux et jeux rustiques

In-16, 1re série. . . . . 7 fr. 50
In-16, 2e série. . . . . 7 fr.

SUR LA GLÈBE

In-16. . . . . 7 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Le syndicat d'élevage subventionné par les industries intéressées, dirigé par des éleveurs compétents, ennemis des collusions politiques et des combinaisons électorales, est l'arme efficace que les hommes d'initiative devront employer pour parvenir au résultat cherché. Le Syndicat d'élevage groupe les éleveurs compétents, choisit les méthodes de croisements et de sélection qui peuvent améliorer ou transformer les races locales, organise la vente ou la location des reproducteurs, les marchés de vente de laine et noue des relations étroites avec les industries lainières pour s'assurer des débouchés avantageux.

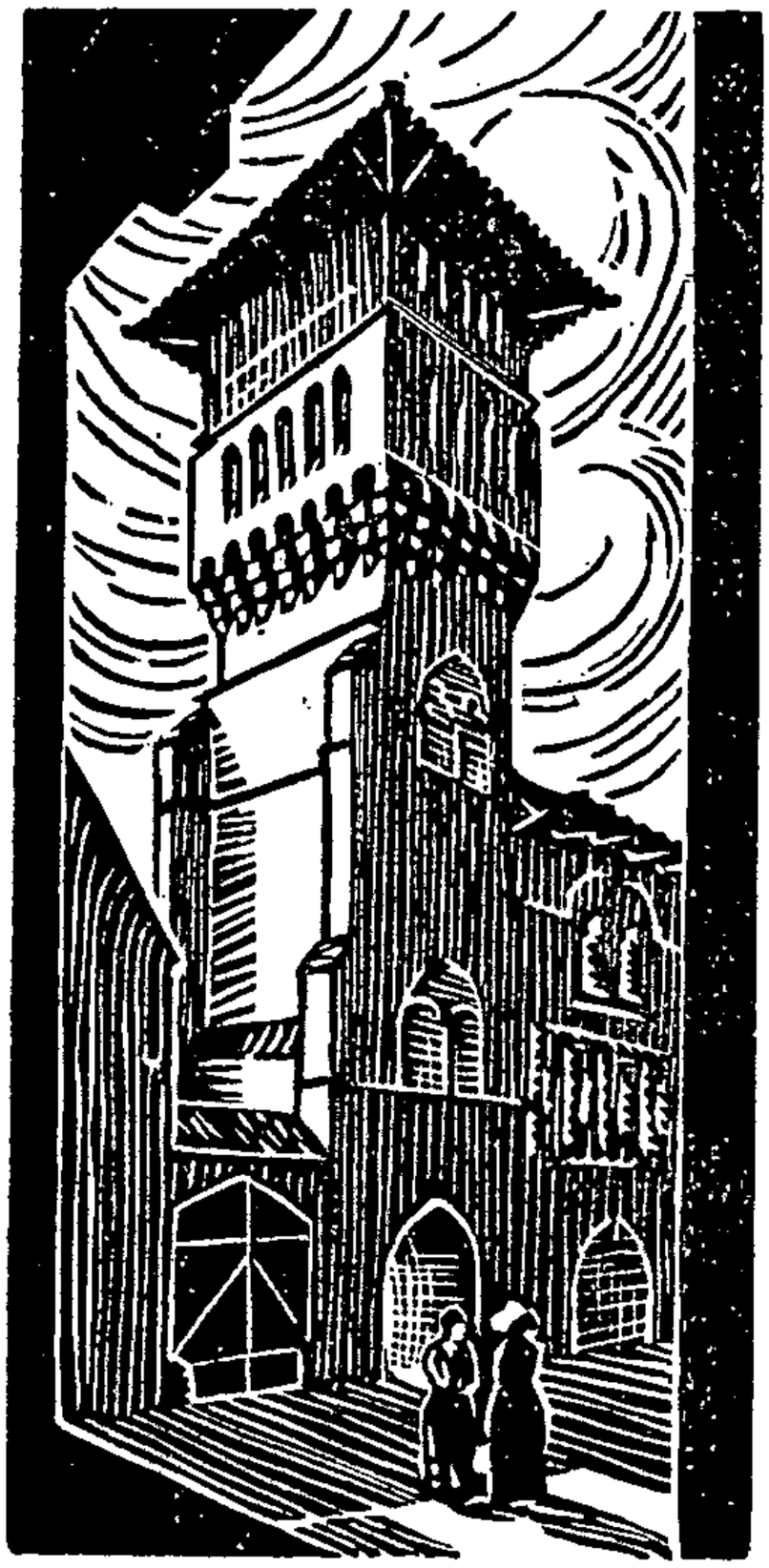

Bois de R. Andrieu.

L'Action Française possède dans toutes nos provinces des amis actifs et ardents, éleveurs de moutons ou industriels et commerçants intéressés à la production lainière de la France, nous avons créé, au centre, l'Union des Corporations françaises que tous nos amis connaissent. En unissant et en coordonnant toutes ces bonnes volontés, en nous inspirant des méthodes et de la discipline d'Action Française, nous pourrons suppléer à la carence gouvernementale, corriger le désordre qui règne dans l'Etat et promouvoir un effort ordonné qui restaurera en France l'élevage du mouton et la production de la laine, si gravement compromis à l'heure présente.

AMBROISE RENDU.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE

POUR LES JEUNES FILLES

CHATEAU-de-BELLEVILLE. Gometz-le-Châtel (S.-et-O.)

LA TERRE DE FRANCE LIVRÉE AUX ÉTRANGERS

Par MARCEL PROVENCE

La France est devenue pour des nations prolifiques une considérable colonie de peuplement.

Ce n'est vraiment pas la peine de passer l'océan quand on peut, venant de Varsovie ou du Piémont, trouver en France, travail facile et nombreux, protection dudit travail et des conditions matérielles et morales d'existence que l'on ne peut trouver dans aucun pays du monde.

A cette attirance naturelle qu'exerce la France, il faut ajouter encore d'autres motifs d'attrait. Les Etats-Unis ont à peu près fermé leurs frontières aux immigrants ; pour les Italiens, cette quasi-fermeture est particulièrement sensible. Le chômage de l'industrie britannique a tenu au dehors une main-d'œuvre qui s'y serait employée volontiers. Toute une flottante main-d'œuvre, venue des pays slaves, dispersée par les guerres, le bolchevisme, la misère, la maladie, la disette, a trouvé en France un pays béni pour l'accueillir. La diminution de la natalité, le fonctionnarisme, développé par la démocratie parlementaire, la répugnance des Français à certaines besognes, l'exode vers la ville, la dépopulation des campagnes, l'abandon à peu près complet de la montagne dans certaines vallées, la journée de huit heures, créaient une situation propice à cette invasion. Elle vient de s'y développer dans des conditions de nature à alarmer tout patriote, soucieux de l'avenir de la race et de l'unité intérieure.

Position de la question.

En 1851, il y avait en France 379.000 étrangers, soit un centième à peine de la population.

En 1881, il y en avait un million : soit trois centièmes de la population.

Dans le même espace de temps (trente ans), le chiffre des naturalisations avait fait plus que tripler, passant de 13.500 à 77.000. Le taux d'accroissement était de 27.000 par an. C'est l'époque de la construction des grandes voies ferrées d'Europe, le temps où la grande industrie naît en France.

Trente ans après, en 1911, la progression n'est pas considérable. 1.159.000 étrangers sur 36.600.000 habitants. La proportion d'étrangers a passé de 3 % à 3,7 %. Il n'y a pas de danger, quant à la quantité. Dans la qualité, par contre, est la grave menace ; c'est le temps de l'avant-guerre et de l'espionnage. Cependant, dans cette qualité, s'il y a les pires, ceux qui pratiquent l'en-

vahissement économique et l'invasion de guerre, il y a aussi les meilleurs. La loi de 1882 a de bons effets : la France enregistre 253.000 naturalisations. S'il y a des brebis galeuses dans ce troupeau, il y a aussi des éléments très sains, sincèrement et profondément amis, qui se sont attachés au foyer français et désirent y prendre place, en acceptant les charges et les dangers qui en résulteront. Une élite de naturalisés qui avait trouvé dans la France sa patrie morale se sacrifiera pour la sauver. Nous nous souviendrons de Canudo, d'Alan Seeger, de mille autres.

Comme on le devine, l'immigration est infime pendant la guerre.

C'est l'après-guerre qui va ouvrir un abcès.

En 1921, la France qui avait 1.159.000 étrangers dix ans auparavant, en abrite 1.415.128. Avec l'Alsace et la Lorraine, ce chiffre monte à 1.550.449. C'est à ce chiffre que nous nous arrêterons puisque ces deux provinces sont revenues à l'unité ; il est absurde de toujours compter leurs éléments à part de ceux du territoire, comme le font les diverses statistiques officielles.

En fin 1922, nous avons 1.631.000 étrangers. Le chiffre s'élève considérablement. Par contre, celui des naturalisations ne bouge guère. Il est de 253.000 en 1911, alors que celui des nouveaux venus a augmenté de près de 500.000. Il y a là une grave disproportion et un important sujet de réflexions.

Il y a intérêt, on le voit, à éplucher les statistiques des services de la main-d'œuvre étrangère. Ils nous signalent pour 1922, 180.000 immigrants. Pour 1923, 262.000. Les chiffres de 1924 sont en progression marquée. L'Office d'immigration en avait introduit 400.000.

Il est bien entendu que ces chiffres sont ceux de la main-d'œuvre ouvrière et qu'ils ne contiennent aucune mention des milliers d'oisifs, de voyageurs, de touristes, d'étudiants venus dépenser leurs dollars, livres, florins et autres pesetas sous le ciel de Paris, de Nice, de nos villes de séjour ou de cure.

Dans ces années, il y a encore une disproportion pénible. L'énorme majorité est allée à l'industrie alors que l'agriculture en aurait eu tant besoin. Sur les 181.900 immigrants de 1922 (où il y avait 50.000 travailleurs saisonniers), 72.926 seulement sont allés à l'agriculture, alors que 107.097 allaient à l'industrie.

Cette disproportion se trouvait déjà dans les chiffres des années précédentes et s'est retrouvée en 1923. En 1920, la France avait reçu 129.800 ouvriers étrangers ; en 1921, 24.500. En 1923, elle en recevra 262.900. Un quart seulement de ces étrangers est allé à l'agriculture.

Pour 1923, ce quart se répartit ainsi :

Belges	8.805
Espagnols	28.980
Italiens	9.462
Portugais	3.791
Polonais	23.226
Tchécoslovaques	3.065
Russes	2
Divers	1.291
Total	78.622

C'est bien peu pour l'agriculture. Surtout si l'on pense que les Italiens qui ont donné 9.462 paires de bras à l'agriculture en 1923 sont venus au nombre de 112.000, les Polonais 50.000 (dont la moitié pour l'agriculture), les Belges 33.000 (dont 8,805 seulement pour l'agriculture).

La Pologne peuplée et pauvre nous a envoyé de nombreux éléments ouvriers, 50.000 en 1923, nous l'avons vu, dont la moitié est allée à l'agriculture. Les producteurs betteraviers du Nord les ont em-

ployés en majeure partie. Les mineurs sont allés aux charbonnages du Nord. La *Confédération générale des syndicats agricoles*, d'une part, et *le Comité des Houillères*, d'autre part, avaient dirigé cette double immigration. Ces deux puissantes associations avaient envoyé en Pologne des agents qui avaient fait signer des contrats par les nouveaux immigrants, tandis que des accords étaient signés avec le gouvernement polonais et les compagnies de chemins de fer.

Des garanties furent prises pour maintenir les familles immigrées dans leurs cadres moraux. Des villages étaient aménagés avec école polonaise, foyer commun, dispensaire et église, pour satisfaire aux divers besoins de ces hôtes que l'on rassemblait et maintenait en vie de famille nationale. C'était la vie polonaise sur la terre de France. Grave sujet d'étude et d'examen...

Mais cela était trop beau. Venus sur la terre de France, voyant la disproportion entre les conditions et la rémunération du travail, suivant qu'il était agricole ou industriel, nos Polonais de l'agriculture rompaient leurs contrats et quittaient la rude journée de la terre pour la journée de 8 heures de l'usine. Cette transmigration a irrité nos ouvriers français, concurrencés par cette main-d'œuvre étrangère, facile à satisfaire. Et l'on a pu voir ainsi des syndicalistes de France, internationalistes, se réclamer d'une doctrine de protection du travail national qui n'est autre que celle exposée et fixée par Maurice Barrès, il y a trente ans, dans ses admirables *Scènes et doctrines du Nationalisme* que Plon vient de rééditer.

Le gouvernement français qui ne s'était jamais soucié de la doctrine barrésienne a découvert son devoir de protection de la main-d'œuvre nationale, sous la pression des internationalistes de la C. G. T.

En effet, le gouvernement de Paris a fait savoir au gouvernement de Varsovie, qu'il se verrait contraint de renvoyer en Pologne les éléments venus à l'agriculture et qui avaient passé à l'industrie. Les pouvoirs publics de Varsovie sont aussitôt intervenus en faveur de ces transfuges et ont demandé au gouvernement français de revenir sur sa mesure. Celui-ci s'est laissé faire. On suppose que les industriels qui emploient dans de bonnes conditions cette main-d'œuvre polonaise, n'ont pas reproché à notre gouvernement sa faiblesse. Quant aux agriculteurs, qui donc se soucie d'eux ?

Il faudrait cependant garantir, au moins pour un certain temps, le maintien d'une main-d'œuvre venue pour une tâche précise, dans cette tâche. Mais nos dirigeants ont d'autres soucis. Ils savent que de Genève plus encore peut-être que de Varsovie, on les surveille et ils ne voudraient à aucun prix faire de peine au camarade Albert Thomas. Aussi, s'ils laissent impunément la main-d'œuvre transfuge passer du champ à l'usine, du moins veillent-ils à ce que les organisations patronales subventionnent les écoles polonaises en France, assurent leur recrutement en maîtres polonais, en livres de classe polonais, et enfin fassent participer ces étrangers aux avantages des assurances sociales.

Nous n'avons pas encore de juges de paix polonais, mais il faut s'attendre à en voir arriver. Avec pareil système, savez-vous vers quoi l'on va tout droit ? A la personnalité des lois, ni plus ni moins.

Si nos dirigeants avaient des lettres et le sens de l'histoire, ils se souviendraient des colonies de Germains que l'Empire romain installait dans ses contrées dépeuplées. Qu'adviendrait-il d'une France peu-

plée d'immigrés ? Et surtout si des maîtres d'écoles étrangers les empêchent de se fondre dans le milieu nouveau et la race ?

Car les fusions dans la nation sont rares. Rien n'est plus précis dans ce sens que l'examen des statistiques de naturalisations.

Naturalisation.

La proportion des naturalisations quant aux entrées d'étrangers, est infime.

En 1923, 400.000 ouvriers étrangers (dont 300.000 par le seul Office d'immigration) étaient attirés en France. Or, nous eûmes 20.308 naturalisations.

Cela ne fait pas d'ailleurs 20.000 Français de plus, car la même année, 13.111 individus ont perdu leur qualité de Français pour naturalisation à l'étranger (et nous n'avons pas de loi Delbrück), par déchéance ou par répudiation, soit 20.308 moins 1.311 ; cela ne fait que 18.997 citoyens français de plus alors que nous reçûmes 400.000 étrangers.

Ces naturalisés se répartissent ainsi :

8.206 Italiens.
4.532 Belges.
2.253 Espagnols.
982 Russes.
848 Suisses.
650 Allemands.
345 Polonais.
277 Roumains.
275 Luxembourgeois.
265 Ottomans.
252 Algériens et coloniaux divers.
674 Tunisiens, Grecs, Hollandais, Hongrois, Tchécoslovaques et Marocains.

La proportion des Italiens est considérable, 8.206 sur 20.308, soit deux cinquièmes. Il y a là de braves Français en puissance. Depuis Mazarin et les Italiens attirés dans le Comtat par la Papauté, la France a toujours assimilé les frères latins. A Marseille, à Nice, en Savoie, en Provence; en Dauphiné, dans le Lyonnais, il y a de nombreux et honorables Français d'origine italienne qui ont donné leurs fils à la France. Mais dans les dernières acquisitions, il n'y a pas que de bons sujets. L'Italie fasciste a rejeté sur la France et la Suisse les déchets du communisme. A Marseille, Nice, Grenoble, Lyon, Chambéry, il y a une racaille communiste italienne, peu tranquille, paresseuse, indisciplinée que la France n'a aucun intérêt à naturaliser. Et c'est cependant là qu'il y a le plus de sujets désireux de quitter la nationalité italienne pour la française.

La manière:..

Le besoin de main-d'œuvre étrangère est certain. Faire appel aux bras disponibles dans l'Europe est une nécessité. Mais il y a la manière. Il y a la manière bureaucratique d'une démocratie sans tête qui se laisse diriger par l'étranger. Et il y a la méthode de Colbert.

Quand le grand ministre voulut développer l'industrie du drap en France, il fit venir des ouvriers hollandais, experts à leur métier. Ce fut la politique de l'ancienne France, attirer des spécialistes pour créer une industrie, former une main-d'œuvre française, servir avec intelligence l'économie nationale. Ainsi la France attira-t-elle les Vénitiens pour avoir la verrerie et l'art de la dentelle. Ainsi fit-elle venir encore des gens de Hollande pour dessécher les marais, défendre les côtes inondées contre l'océan. Et je ne parle pas des mercenaires de l'ancienne armée, laquelle avait jusqu'à des nègres. En 1748, il y avait 68.240 étrangers sous notre drapeau. Autant de Français que l'on n'envoyait pas se faire tuer. Et souvent, ayant goûté de la douceur de la France, familiarisés à son ciel, à sa race,

leur congé venu, ces soldats volontaires devenaient paysans, se fixaient, se mariaient, s'établissaient, faisaient souche...

Rien de semblable aujourd'hui où l'ouvrier qui vient de l'étranger (sauf le mineur polonais) n'est pas spécialisé.

L'agriculture a de tels besoins de main-d'œuvre qu'elle accepte n'importe qui. L'envahissement s'étend comme un cancer. Demain la France pourra se réveiller avec des colonies étrangères installées sur son sol. Et qui pense à ce que serait une mobilisation de la Pologne privant les charbonnages du Nord de 80 % de ses mineurs, une mobilisation italienne enlevant à tels départements du midi, 50 % de ses ouvriers agricoles ?

En 1924, d'après les statistiques du ministère de l'Agriculture, nous avons reçu 10.000 ouvriers agricoles étrangers de plus.

Voici le détail par nationalité :

Belges et Hollandais..	16.487
Italiens.....	15.274
Espagnols et Portugais, vendangeurs compris..	32.255
Tchécoslovaques	6.000
Polonais	17.749
Russes et Yougoslaves...	223
Total général.....	87.988

Si l'on rapproche ce chiffre de celui des années précédentes, on constate une progression sensible des effectifs ainsi introduits dans ces dernières années.

1921.....	52.922
1922.....	72.976
1923.....	77.071
1924.....	87.988

La plus forte proportion pour la terre est l'italienne.

Les Italiens et la terre de France.

Une retentissante enquête d'un des premiers journalistes de ce temps, M. Edouard Helsey, du *Journal*, a révélé à nos compatriotes l'importance considérable de l'installation italienne dans les provinces du sud-ouest de la France.

Nous avons vu nous-même ce qu'a signalé Ed. Helsey. Nous aurions pu lui montrer, dans le sud-est, des situations analogues et peut-être plus naturelles, étant donné le voisinage des Alpes-Maritimes et du Var avec l'Italie, l'ancienneté de l'occupation papale en Vaucluse, ancien Comtat Venaissin.

Nous avons tenu à avoir les sons des différentes cloches. Nous avons eu l'honneur de rencontrer M. le Commandeur Coletti, directeur de l'Emigration à l'Ambassade royale d'Italie à Paris. M. Coletti nous a montré comment quatre familles venues en Armagnac et Languedoc

SI VOUS VOULEZ

Des FLEURS toute l'année

Demandez le Catalogue spécial illustré de Plantes vivaces de pleine terre et de rocailles de la Maison

A. LOCHARD, 8, avenue Victoria, **Paris (4e)**

52 PAGES, 100 GRAVURES. — *Franco contre* 1 fr. 50

en 1922 avaient attiré six cents familles en 1923, vingt-cinq mille familles en 1924. Le commandeur Coletti assure que ces familles se fondront dans la vie française comme l'ont fait dans la vie argentine les dizaines de milliers de familles italiennes installées aux Amériques.

Ed. Helsey assure du contraire. Suivant notre attentif confrère, il s'agit bel et bien, dans nos provinces occitanes, d'une colonisation.

A Toulouse, notre confrère a vu des annonces manuscrites, en langue italienne, indiquant les domaines à vendre. A Agen, il a vu une pancarte de l'*Associazone nazionale italiana*, des écriteaux aux succursales des établissements de crédit, des pages italiennes dans la *Croix*, la *Petite Gironde* et *la Voix paysanne*, les menus en italien aux restaurants, des prêtres italiens qui, du midi, ne connaissaient jusqu'alors que Lourdes, des ingénieurs agronomes de la péninsule ; il assure qu'un puissant consortium ayant à sa tête le marquis delle Torretta, sénateur et banquier, le démocrate Campolonghi et le fasciste Tezia, finance l'entreprise des nouvelles légions romaines.

Aux Filles de Marie d'Agen, Helsey a entendu un sermon de S. G. Mgr Tunicella ; il avance même (ce que nous n'acceptons pas sans confirmation) que le chef d'un de nos diocèses a demandé à Rome un coadjuteur italien (?). A Toulouse, il a appris que le consul royal, français de nationalité, était remplacé par un diplomate de *la Consulta*. Tout un encadrement qui rendrait la fusion impossible.

Les grands domaines de 50, 100, 200 hectares furent les premiers livrés, Puis, le petit propriétaire céda. M. Helsey devrait bien accuser nos lois de succession, l'école qui a donné le goût du fonctionnarisme et le dégoût de la terre, la situation privilégiée des fonctionnaires dans une démocratie, l'attraction de la ville développée par le service militaire obligatoire, la guerre aux patois, le luxe des femmes.

Helsey a dénombré 25.000 Italien dans le Gers, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, sans parler du Gard, de l'Aude et du Lot. Nous estimons ce chiffre très insuffisant. N'est-ce point *familles* au lieu d'*individus* qu'il faut lire ? Et n'y-a-t-il pas en Languedoc et Gascogne 25.000 familles italiennes ? C'est le chiffre auquel nous nous tenons. Et ces familles ne sont pas à faible effectif.

Le Commandeur Coletti, souriant mais au fond très fier, nous a confié que le Tout-Toulouse était allé en gare voir arriver une famille piémontaise de 100 personnes !

Maintenons donc les chiffres d'Helsey pour inférieurs à la réalité : Nous serons cependant plus près de son estimation quand il dit que d'ici trois ans 200.000 Italiens coloniseront notre sud-ouest. Ici nous sommes d'accord.

Nous le sommes aussi (renseignement pris sur place) quand il évalue l'importance des domaines investis.

Dans le Gers, 30 à 40 % des terres (on voudrait avoir ici l'opinion de Joseph de Pesquidoux, terrien du Houga d'Armagnac et qui ne peut demeurer différent devant cette transformation de sa terre).

Dans les autres pays du Languedoc et de Gascogne, 15 à 20 % des terres (propriétés communales exceptées).

Il s'agit avant tout d'une occupation rurale, mais Ed. Helsey sait de grands desseins. Déjà on installe des *magnaneries* (vers à soie), des fabriques de pâtes alimentaires italiennes, de petites industries.

Que faire ?

Mais comment en est-on venu là ? Comment l'Italie a-t-elle pu organiser cette installation ?

L'Italie qui n'avait une superficie que de 286.000 kilomètres carrés en 1914 alors que la France est faite de 536.000 kmq., n'a pas reçu, à la paix, les colonies qui lui étaient promises ; ce qui fut une erreur. Cette Italie à l'espace mesuré voit naître une population merveilleusement prolifique ; des familles de dix enfants y sont courantes. La population augmente de près d'un demi-million de nationaux par an, 450.000 l'an passé.

Comment nourrir cette surpopulation sur un territoire de moitié moins étendu que le nôtre et qui possède tant de terres infertiles ?

Longtemps, les Italiens passèrent les mers. Les Etats-Unis, qui en regorgeaient et qui veulent maintenir un caractère ethnique anglo-saxon (ou au moins nordique protestant) à leur race, fermèrent leurs ports aux émigrants d'Italie.

C'est alors que la nécessité de posséder des colonies parut plus impérieux que jamais aux Italiens. Ne pouvant coloniser dans des terres à eux ou placées sous leur mandat, les Italiens s'en furent là où il y avait de la place, dans le plus beau royaume du monde que la démocratie jouisseuse décimait, en France.

La France fut, ces dernières saisons, le grand exutoire de l'Italie.

Durant le premier semestre de 1924, sur 147.247 Italiens qui ont émigré dans les pays européens et méditerranéens, 124.642 sont venus en France, 1784 en Tunisie, 497 en Algérie, 125 au Maroc, soit dans un seul semestre 127.000 Italiens. La France a donc accueilli 80 % des émigrants d'Italie dans la métropole et dans ses colonies. Pendant ces six mois, les colonies d'Italie recevaient en tout... 64 émigrants. La preuve est faite que la France est plus agréable à coloniser car elle a une économie organisée et des capitaux abondants. Ce qui manque aux terres brûlées du mince empire colonial italien.

Ces émigrés italiens trouvèrent chez nous de nombreuses terres qui les attendaient et à un prix qu'ils ne pouvaient même imaginer. La bonne terre est rare dans la péninsule et se tient à des prix élevés. Les émigrés qui ont fait fortune à l'étranger se la disputent à prix d'or. On paie dans la basse vallée du Pô,30.000 lire l'hectare. En Languedoc, pour 3.000 fr., nos transalpins trouvèrent un hectare de bonne terre avec une maison, un mas, une ferme, une bergerie, un colombier.. Les impôts que paient la terre chez nous n'ont rien de commun avec ceux que paie la terre italienne dans un pays sans industrie où l'hectare paie jusqu'à 250 francs de droit. Aussi, la soupape ouverte, on devine tout ce qui s'y est engouffré.

Aussi bien le gouvernement italien n'est pas demeuré indifférent devant cette coulée de plus de 100.000 de ses paysans en France. Déjà en Tunisie où il avait 130.000 de ses nationaux, il avait montré de vives prétentions.

Dès le 12 février 1925, le gouvernement italien modifiait le règlement de ses émigrations en France.

Jusqu'alors, les employeurs français demandaient directement des ouvriers agricoles italiens qui recevaient aussitôt après leurs passeports. Désormais les employeurs français devaient accepter sans vérification préalable ni garantie les ouviers que le Commissariat royal d'émigration voulait bien choisir et envoyer.

Des contrats-types étaient établis suivant les catégories d'employeurs et adressés au Commissariat royal

par les soins du *Service de la main-d'œuvre agricole du ministère de l'Agriculture*. En même temps les employeurs acquittaient à l'Ambassade, les taxes prévues par la loi italienne sur l'émigration.

Le Commissariat royal de l'émigration à Rome, saisi des demandes, recherche et trie la main-d'œuvre.

Cette demande rédigée et établie par le demandeur est envoyée à l'agent consulaire d'Italie à Toulouse, 22, rue des Arts, qui l'examine et les adresse à l'*Officerégional* (français) *de la main-d'œuvre agricole* qui donne son avis favorable, et la renvoie au Consul. Le Consul l'expédie enfin au Haut Commissaire à Rome.

Des contrats spéciaux furent établis : 1° pour les colons partiaires ou métayers, 2° pour les maîtres valets, 3° pour les travailleurs agricoles.

Le contrat-type pour les maîtres valets est rédigé par la *Confédération nationale des Associations agricoles du Sud-Ouest*, 20, rue Saint-Antoine, Toulouse. Je me contenterai d'en extraire ces clauses :

Les hommes sont gagés à l'année. Le contrat passé sera pour un an. Ils seront journellement à la disposition du propriétaire ou de son représentant pour tous les travaux à effectuer sur le domaine. Les achats et les ventes seront ordonnés par le propriétaire.

Les femmes, filles et garçonnets seront payés à la journée ; le prix sera le même que celui donné aux Français de même catégorie, logés sur le domaine, ils devront la préférence pour les journées au propriétaire.

Les dimanches et fêtes, les animaux devront être soignés et, en cas d'urgence dû à un changement brusque du temps et pour conserver la récolte, les gagés devront, si le propriétaire le juge utile, travailler exceptionnellement, et ce, principalement aux époques de la fenaison ou de la moisson, leur laissant toute liberté nécessaire pour assister aux offices religieux.

Les gages à l'année et par homme seront les suivants [1] :

Les conditions sont les mêmes pour l'enrôlement des ouvriers agricoles.

L'Office romain, après avoir publié ces contrats dans une brochure, écrit : « La France est le pays d'immigration où est le plus en usage le contrat de travail pour les émigrants. Dans les 3 dernières années ont été expatriés vers la République voisine, *avec contrat procuré par le Commissariat*, plus de 100.000 travailleurs. »

J'ai souligné *avec contrat procuré par le Commissariat*. En effet, si le Commissariat accuse 100.000 émigrés, c'est qu'il ne tient compte que des travailleurs expatriés par ses soins. Ce sont surtout ceux qui furent méthodiquement dirigés vers le Sud-Ouest. Or, dans le Sud-Est, les ouvriers italiens qui passent le col de Larche ou la mer de Menton se soucient bien d'un contrat de travail ! Une belle nuit de demi-lune voilée, et le passage est fait. Il faut tenir compte aussi de l'émigration saisonnière, très développée dans les pays frontières, pour les Piémontais. De toutes façons, on peut estimer dès maintenant à 200.000 les Italiens venus en France depuis trois ans.

Les statistiques que nous communiquent nos informateurs italiens donnent *avec contrat individuel* pour la France et la Corse 2.429 en 1921, 3.667 en 1922, 25.308 en 1923 et 15.506 dans le seul premier semestre de 1924. Soit 63.729. *Avec contrat collectif*, 8.545 dans le second se-

1. Les gages en argent comptant sont 2.100 francs l'an minimum. — En nature, 500 litres de vin. — Souvent l'on donne des gratifications aux hommes et aux femmes, en rapport avec les résultats obtenus.

mestre de 1921, 25.470 en 1922, 25.103 en 1923, et 6.022 dans le premier semestre de 1924, soit 65.140.

En tout, par les soins de l'Office royal, 128.869 au 1er juillet 1924. Depuis un an et demi, ces chiffres ont fait des petits. Et, encore une fois, il ne faut pas oublier les Italiens venus sans demander l'avis de l'Office officiel.

Cette proportion d'Italiens dans la métropole est considérable. Elle paraît plus forte encore quand on y joint les chiffres de nos colonies et pays de protectorat, au premier rang la Tunisie.

On sait l'importance de la colonisation italienne dans la Régence. Pendant la guerre, certains diplomates étrangers désireux d'établir une paix mal assise proposaient d'offrir la Tunisie à l'Italie. Tout simplement. La paix aux frais de la France !

L'Angleterre qui s'était engagée par le pacte de Londres à donner des compensations à l'Italie (art. 13) lui avait cédé le Djubaland alors qu'elle recevait les colonies allemandes. La France de son côté consentait à modifier les confins de la Tunisie et de la Tripolitaine. Un accord franco-italien du 12 septembre 1919 sanctionnait cette modification de frontière, réglait les ventes d'immeubles en Tunisie, établissait le régime des écoles italiennes en Tunisie, fixait les fournitures de phosphates, etc... Des discours bruyants furent prononcés alors à la Chambre des députés italienne par le fasciste Tumedi, et par M. Mussolini. Le duc déclara :

« La critique aiguë et passionnée que nous venons d'entendre, me dispense de considérations. La réalité tragique de la question tunisienne, que j'ai étudiée profondément, consiste en ce simple fait : La destinée de 130.000 Italiens est suspendue depuis trois mois à un fil et l'épée de Damoclès peut tomber. Je dois ajouter que la question a été l'objet de négociations entre le Gouvernement italien et le Gouvernement français, mais jusqu'ici, nous n'avons pu rien conclure. Il y a des raisons objectives que M. Tumedei a indiquées et qui rendent la France plutôt intransigeante sur ce terrain. Le Gouvernement italien, à son tour, doit être intransigeant, parce qu'il ne peut laisser mettre en jeu le sort de 130.000 Italiens (*applaudissements*). Il ne faut pas oublier que l'on doit à ces 130.000 Italiens, la richesse et la prospérité de la Tunisie. Je reprends le souhait de M. Tumedei, souhait que je voudrais voir entendu au delà des Alpes, à savoir que la question tunisienne qui nous passionne, qui nous intéresse, soit résolue de telle manière qu'il ne se produise rien d'irréparable, mais que soient, au contraire, fortifiés les liens d'amitié que nous désirons conserver entre l'Italie et la France. »

Le *Resto de Carlino* assura qu'une « politique de faiblesse en Tunisie serait ruineuse pour le prestige de l'Italie ».

A vrai dire, l'accord avait été mal accueilli en Italie. Mais parce qu'on avait voulu faire payer par la seule France l'erreur qui avait été de ne pas donner des colonies à l'Italie.

Si l'on pense en France que l'on est aimable en donnant du travail et de la terre aux émigrés, les Italiens au contraire pensent que nous sommes les débiteurs.

L'Epoca de Rome a toujours soutenu que c'était un « véritable larcin » aux dépens d'une nation amie que commettait la France en attirant chez elle des émigrants.

De là aux gros mots, il n'y a qu'un pas : « Si la France désire de bonnes relations avec sa sœur latine, qu'elle tâche de comprendre

et de résoudre le problème italien de la Méditerranée. »

D'où au moins une demande de compensation pour le capital-travail passé à la France.

Au surplus l'Italie n'abandonne pas ses nationaux émigrés. On sait le conseil de Mussolini leur recommandant d'être l'élite du pays et de représenter partout avec dignité la patrie. De temps en temps, on demande la création de sièges de députés pour les colonies italiennes de l'étranger. Quand le docteur Guelpa, bien connu à Paris, fut nommé sénateur du Royaume, les membres de la colonie italienne assemblés à l'Ambassade, rue de Varenne, déclarèrent que c'était là leur représentant au Parlement.

Partout où elle le peut, l'Italie entretient, pour ses colonies, des écoles, des prêtres ; elle assure que ses travailleurs ont droit à des inspecteurs de travail italiens.

Verrons-nous comme dans la Russie du XVII^e^ siècle qui avait ses colonies allemandes, des colonies italiennes organisées ?

Cela n'est point acceptable. Une nation qui a un trop plein de population peut l'expatrier, mais ne saurait nourrir la prétention de l'isoler, Etat dans un Etat. Les émigrés qui viennent chercher du travail dans une nation doivent se soumettre à ses lois.

La nation qui les reçoit a le devoir de les bien traiter ; elle a aussi le droit d'essayer de les assimiler.

Est-ce possible dans un Etat désaxé, à faible natalité, qui reçoit dans des provinces choisies une considérable population étrangère, surtout alors que cette population demeure encadrée ? Tout le problème pour la France est là.

Résumons-nous. Il est établi que la France a besoin de main-d'œuvre étrangère agricole. Cette main-d'œuvre, dans nos provinces méridionales, nous la préférons latine. Notre but doit être l'assimilation. Le latin catholique est assimilable. Mais attention ! assimilable, il ne l'est, il ne le demeure qu'autant qu'il ne forme pas un groupe compact et fermé, encadré par l'administration consulaire, le concours financier, l'atmosphère morale.

Eh bien, disons-le franchement, en Français et en Latins bienveillants.

Il y a 200.000 Italiens dans le Gers, le Lot-et-Garonne et le Lot.

Or, ces départements, dont la natalité française ne cesse de baisser, n'ont plus que des chiffres lamentables de population.

200.000 étrangers d'une seule nation pour 600.000 Français, la mesure est comble. On ne devrait plus recevoir un seul Italien dans le Lot, le Lot-et-Garonne et le Gers.

Est-ce à dire que l'on ne doive plus recevoir d'Italiens dans les provinces méridionales de la France aux terres dépeuplées ?

Nous ne le pensons pas.

Mais il faut passer à d'autres départements, en veillant cependant à ce que cette proportion de 1 Italien pour 3 Français ne soit jamais dépassée.

Cette proportion est élevée. Elle le sera davantage avec le temps, les Français quittant de plus en plus la terre, ayant de moins en moins d'enfants, alors que la prolification italienne ne s'arrêtera pas de sitôt en terre colonisée. Si l'on ne fait rien, dans dix ans, il y aurait dans ces vieux pays, 1 Italien pour 1 Français.

Et pense-t-on à une guerre ? Guerre de la France, les Français partant, les Italiens demeurant.

Guerre de l'Italie, ces terrains vidés d'un seul coup de la moitié de leur population mâle, car nous ne pourrions, s'il y en avait, garder les déserteurs de l'Italie.

Mais la question dans laquelle

toutes se résument est celle de l'assimilation. L'assimilation est difficile quand il y a 1 étranger par 3 autochtones. A moins de 3 indigènes, elle est impossible. Et c'est alors que commencerait la colonisation morale par les émigrés. Les liens se relâchant fatalement par l'éloignement et le temps avèc le pays d'origine, ce ne sont plus des Italiens que nous aurions ; ce ne pourrait être des Français que nous n'aurions eu la force de créer par l'assimilation.

Ce serait un troupeau immense offert à l'Internationale, à je ne sais quel communisme agraire (et Renaud-Jean est député communiste de ce pays).

En guise de conclusion.

Le pontife libéral Leroy-Beaulieu écrivait naguère qu'à la fin du xx^e^ siècle la France compterait peut-être 10 millions d'étrangers et de naturalisés. Ces naturalisés, nous n'en avons guère, et il y a peu de chance qu'il y en ait beaucoup avec le temps. Par contre, nous avons bien déjà 2 millions d'étrangers.

Déjà plusieurs dizaines de milliers, cent mille peut-être de ces étrangers sont propriétaires, propriétaires de pièces de la terre de France. Et pas seulement sur la Côte d'Azur, la Côte d'Argent et la rive nôtre du Léman. Mais en pleines provinces rurales.

Ces étrangers ne cessent d'arriver nombreux. Ils font des coins dans la race et le sol, s'isolant, groupés par lots.

Propriétaires ou métayers ou ouvriers, nous trouvons les Belges dans la vallée inférieure de la Seine, l'Aisne et l'Aube, les Espagnols dans le Roussillon, la Gascogne et le Languedoc, les Italiens en Languedoc, Gascogne, Dauphiné, Provence, Comté de Nice.

Ces étrangers augmenteront en nombre pour combler les 6 millions de trous que la population rurale française a vu s'ouvrir dans ses rangs depuis l'épanouissement de la Démocratie centralisée (exactement 6.635.000 travailleurs des champs perdus).

De ces arrivées étrangères, soyons francs, la France retirera des biens matériels. La dépopulation de nos campagnes a fait perdre à la Nation 100 milliards de francs papier en valeurs terriennes. Il n'est pas douteux que notre Languedoc n'ait gagné matériellement à l'ensemencement des terres par les colons italiens.

Pour le cheptel, les proportions sont les mêmes. Nous avons perdu en dix ans 10 milliards de francs-papier. L'élevage par les étrangers nous aidera à en recouvrer.

Les étrangers feront-ils pousser du blé, ce blé que nous ne pourrons bientôt plus acheter à l'étranger avec un franc-papier épuisé ? C'est certain. La situation est critique.

En 1913, nous avions 6 millions 540.000 hectares de cultures du blé.

En 1924, 5,280 hectares.

Soit en 10 ans, une perte de 1 million 260.000 hectares.

Vous allez accuser la guerre ? N'oubliez pas la démocratie.

De 1900 à 1913, l'époque heu-

Depuis 1764 et dans le monde entier
LA POMMADE DE LA Vve FARNIER
traite et guérit toutes les maladies des
YEUX ET PAUPIERES

POT 6 fr. 75 (impôt compris) — Toutes Pharmacies
DÉPOT GÉNÉRAL, SEUL FABRICANT M. RÉJOU, Pharmacien 1re Classe — THIVIERS (Dordogne)
Envoi franco ctre mandat. Brochure et renseigts gratuits s/dem.

reuse de l'avant-guerre, la France avait perdu 325.000 hectares de culture de blé.

Dans le *Journal de la Société de statistique*, M. de Ville Chabrolles a enregistré, par rapport à 1922, un déficit de plus de 1.860.000 hectares pour les terres labourables, déficit couvert en partie par une extension de 600.000 hectares de pâturages.

Par contre, il y avait 1 million 400.000 hectares de landes incultes de plus qu'en 1913.

Il faut nous borner. 20 pages n'épuiseraient pas notre documentation en chiffres.

Que la terre de France ait besoin de main-d'œuvre agricole étrangère, ce n'est pas douteux.

Et l'on sait le coupable.

Mais peut-on confier à ce coupable, la Démocratie, le soin de sauver la situation, fixer le sort de ces nouveaux venus, établir le statut des étrangers ? C'est la folie du régime et la désespérance du cœur patriote. Un gouvernement sain remettrait en ordre les terres de France, modifierait les lois de succession, rénoverait les mœurs. Puissant, il saurait appeler la main-d'œuvre étrangère et l'assimilerait, évitant les encadrements et constitutions de grands noyaux étrangers, filtrant les immigrés, les répartissant, les *digérant*.

Qui n'a compris que la démocratie est incapable de cette tâche ?

Son passé répond de son désolant avenir.

MARCEL PROVENCE.

L'ÉLECTRICITÉ

Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

De nos jours, le traitement par l'électricité est sans contredit le plus populaire Il offre des avantages tels que sa vogue n'a cessé de s accroitre depuis 20 ans et l'on peut envisager l époque où les médecins prescriront exclusivement l'électricité pour le traitement de toutes les affections chroniques.

Indépendamment de sa grande efficacité thérapeutique, ce qui fait surtout sa grande vogue c'est la facilité avec laquelle le malade suit le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime ou ses occupations. Le courant agit sur l organisme d'une façon puissante et douce à la fois, tonifie les nerfs et les muscles, fortifie les organes essentiels de l'économie, facilite les échanges organiques et rend vraiment la vie aux débilités, nerveux et déprimés.

La guérison radicale et permanente est obtenue des affections suivantes :

Neurasthénie sous ses diverses formes, Faiblesse et Débilité nerveuse, Asthénie générale, Varicocèle, Régénération graduelle et durable des fonctions masculines. Affections arthritiques telles que : Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Gravelle. Calculs néphrétiques, Obésité. Eczéma, Artério-Sclérose, etc., Maladies des voies digestives. Dyspepsie, Gastralgie, Gastrite, Entérite, Constipation opiniâtre, etc.

L'Institut Moderne du Dr. S. T. Grard, à Bruxelles tient à la disposition des malades 20 000 brochures qui seront envoyées GRATUITEMENT à tous ceux qui, désireux d'y puiser les connaissances nécessaires pour se guérir et pour jouir d une bonne santé en feront la demande.

Une simple carte adressée ce jour à Mr. le Dr. S. T. GRARD, Institut Moderne, 30, avenue Alexandre-Bertrand, Bruxelles-Forest, suffira pour recevoir gratuitement une superbe brochure illustrée valant 15 francs, ainsi que tous renseignements par retour.

LA CRISE VITICOLE

Par MARCEL CHABIN

De Provence en Languedoc, de la Tour Magne à la cité de Carcassonne, et des Cévennes à la Méditerranée, dans toute l'étendue de ces « plaines déclives qui penchent sur la mer latine leur chevelure de pampres dorés » (Maurras *dixit*), le décor terrestre et les travaux humains, unanimes, rendent sensible au voyageur l'importance de la culture de la vigne dans l'économie nationale et la gravité sociale — et politique — de la crise qui menace de ruiner les populations viticoles de cette belle province.

Quel Français n'en aurait souci ?

***

La mévente, l'avilissement des cours, les troubles sociaux, voilà ce qu'il ne faudrait absolument pas revoir...

Disons tout de suite que la consommation est en progression. Les Français boivent de plus en plus de vin. Nous sommes donc en présence d'une surproduction.

Il est devenu banal d'affirmer qu'on fait trop de vin parce qu'on a trop planté de vignes : de 1922 à 1925 la superficie plantée en vigne a été plus faible qu'elle ne l'a jamais été en France et en Algérie depuis un siècle, alors que la moyenne de production de ces trois années est telle qu'on n'en vit jamais de semblable. Nous trouvons plus juste de dire que s'il y a trop de vin ce n'est point parce qu'il y a trop de vigne, mais parce que la vigne n'est plus à sa place.

Sous l'Ancien Régime, quand les préoccupations nationales à longue échéance guidaient les gouvernements, les plantations de vignobles étaient subordonnées à une politique agricole qui s'inspirait de l'intérêt général de la nation, et nul n'aurait pu défoncer des terres à céréales ou à fourrage pour y planter de la vigne. L'établissement d'un vignoble supposait une permission royale, et le respect des traditions quant au choix des plants.

Sous notre régime de liberté économique, n'importe quoi pouvant pousser n'importe où, la vigne n'est plus à sa place : on a laissé des hybrides envahir le bassin de la Loire (et bientôt dit-on le bassin de la Seine), l'aramon tient trop de place dans les vallées languedocien-

nes, on a planté démesurément en Algérie. La vigne n'est plus à sa place, parce que blé et fourrage ont été chassés des plaines fertiles par la vigne descendue des coteaux.

Alors, pour éviter la surproduction, le législateur a d'abord supprimé le mouillage, puis les vins fabriqués avec du sucre ou des raisins secs, et il a défini le vin comme étant le produit de la fermentation du jus de raisin frais. Mais il fallut, pour la consommation, trouver un élément de réduction des vins excellents, mais trop forts, des coteaux méridionaux. C'était ouvrir l'ère des petits vins dont l'eau onéreuse (transport et droits : 0 fr. 30 par litre) pompée dans le sol par les racines, remplace l'eau gratuite, mais frauduleuse, du robinet.

Les basses plaines languedociennes, largement engraissées, irriguées avec abondance furent plantées d'aramon. L'hectare produisit 200 hectolitres, et plus, de vins trop souvent pâles, insipides de constitution et de conservation douteuse, mais parfaitement naturels ! Ces vins entrèrent pour une part de plus en plus importante dans les vins de consommation courante (8° à 9°). Ils se vendirent très aisément, et furent même recherchés. Leur prix de revient permettant des bénéfices importants ils se développèrent rapidement. Cette région « si merveilleusement entrelacée de vignes, fleurie de prés, émaillée de cultures, garnie de fruits » est aujourd'hui « pays de monoculture : la vigne, rien que de la vigne.

Voici la conséquence. La variété des climats, la diversité des terrains, l'inégalité des conditions de travail créent, entre la plaine et le coteau, des rendements très différents. Lorsque l'hectare de plaine produit, par exemple, quatre fois plus de vin qu'un hectare en montagne, on récolte sur celui-ci un vin qui n'est même pas deux fois plus fort en alcool. Or le magifique carignan, juste orgueil du Midi, se vend à peine plus cher au degré que le débile aramon ! En sorte que le jour approche où la terre d'élection de la vigne, où rien ne pousse que le cep, sera abandonnée, et où le vin médiocre triomphera définitivement du vin supérieur.

***

Que font les vignerons devant la menace ?

Junius a rapporté dans l'*Echo de Paris* un propos bien suggestif : «... nos Députés sauront bien se débrouiller pour nous faire vendre notre vin avantageusement ! »

La notion de l'Etat est tellement avilie dans l'esprit des Français, que les études et les décisions qui sont du ressort naturel d'une assemblée de compétences sont confiées par les producteurs eux-mêmes au « débrouillage » d'un Parlement ignare, uniquement préoccupé de plaire au nombre. C'est l'appel à la loi de circonstance et à la tyrannie étatiste. Faisons le tour des remèdes proposés : ils visent à développer la consommation sous toutes ses formes, ou à réduire les disponibilités du marché des boissons.

Pour *accroître la consommation*, on pense d'abord à diminuer le prix de vente en abaissant les frais de transport et les droits de circulation. D'application aisée, cette mesure serait bien accueillie du corps électoral. Elle peut coûter cher au fisc et son efficacité n'est pas évidente, car la consommation n'est pas inversement proportionnelle au prix de vente et les dégrèvements peuvent être annulés en cas de hausse.

On ne parle plus guère du carburant national qui fit rêver les viticulteurs en 1923. Il faut sou-

haiter cependant que la distillation seconde efficacement la viticulture. Mais l'Etat a la main sur le marché de l'alcool, et nous ignorons ce que sera le statut « définitif » de l'alcool dont la viticulture réclame la discussion au Sénat.

L'autre soupape réclamée unanimement, c'est l'exportation. En décroissance de 50 % sur ce qu'elle était il y a cinquante ans, elle ne dépasse pas, pour les vins ordinaires, le centième de la production. Il est navrant de penser que, dans l'énorme trafic mondial, le vin français tienne si peu de place. Ne peut-on obtenir des tarifs douaniers plus favorables ? Ne peut-on opposer une propagande active, tenace, ingénieuse, à l'absurde campagne prohibitionniste ?

Les remèdes proposés *pour réduire la quantite* de vin mis en vente sont assez nombreux. Plusieurs seraient assez délicats à mettre au point.

Réglementer le sucrage des vins et exiger un degré minimum, pour la vente au détail, peut sembler aisé; rechercher et poursuivre les vins anormaux, serait louable, et personne n'aurait rien à dire à leur envoi à la distillerie ou à la vinaigrerie. Mais demander au paysan, voisin d'un centre de consommation, de renoncer à la plantation d'hybrides destinés à lui assurer avec peu de soins et peu de risques, une récolte régulière de vin, contestable de goût sans doute, mais hygiéniquement irréprochable, réclame l'abandon préalable de la doctrine libérale.

De même s'il s'agit, comme certains le préconisent, de limiter l'importation des vins algériens, ou de fixer une limite à toute la production franco-algérienne au prorata

Assurez le confort de votre table

et la santé de votre famille

avec les vins de

1791

Veillon Frères

Anciens fournisseurs de Mgr le duc de Montpensier

BORDEAUX

qui vous ont réservé

LES PREMIÈRES QUALITÉS DES MEILLEURES ANNÉES

Prix courant général 148 sur demande. Remise spéciale aux amis d'*Action Française*.

de la consommation, comme le proposent d'aucuns qui ont entendu parler du plan Stevenson appliqué à la production du caoutchouc.

Dans tous ces projets, et spécialement dans celui qui nous paraît le plus urgent, la réglementation des plantations, il est indispensable de prévenir les conflits. Certains viticulteurs se sont déjà émus, mais quelle assemblée peut prétendre représenter leurs intérêts ? Au Parlement, ceux-ci n'apparaissent que sous forme oblique, dans d'obscures intrigues de couloirs.

Représentés avec fidélité et proportion (en face de l'Etat), ces intérêts pourraient s'affronter sans masque dans le cadre des Etats généraux. Charles Maurras a montré que ce serait peut-être la première et la plus haute utilité de ces Etats que l'aveu public des forces économiques en présence de leurs affinités et de leur opposition, de leurs accords et de leurs conflits. Mais où sont les Etats ?

Le Gouvernement a essayé de résoudre la question de l'importation des vins étrangers. Il n'a pas pu consulter les producteurs, puisqu'il n'a devant lui aucun organe pour les représenter. Il a réussi à les exaspérer. Maurras lui-même fut poursuivi pendant les vacances, en 1923, par un ami « redoutable » qui lui reprochait de trouver raisonnable la considération d'intérêt général que le gouvernement invoquait pour maintenir en état nos relations commerciales avec l'Espagne et le Portugal. Notre maître répondit : « Il y a des raisons plus générales et plus pénétrantes, moins industrielles ou commerciales que politiques de maintenir, à défaut d'amitié, la bonne intelligence avec Lisbonne et avec Madrid.

« Nos producteurs ne sont pas que des producteurs. Ils sont aussi des citoyens. Ils sont des soldats, ils sont pères, ils sont frères. En ménageant des moyens de vie et de prospérité à nos voisins du Sud et du Sud-Ouest, nous signons autre chose que des accords commerciaux. Nous faisons une politique très générale dont tous les Français, et par conséquent les viticulteurs de la Garonne et de l'Hérault pourront avoir le bénéfice. Une concession sur un intérêt immédiat peut signifier un avantage de l'ordre médiat, qui peut être plus important, et intéresser, plus que la bourse des parents, la vie des enfants.

« En août 1914, nous avons été contents de n'avoir pas à mettre un certain nombre de corps d'armée sur les Alpes et les Pyrénées. Cela se paie, et vaut la peine d'être payé....

« Il importe de combiner les réglementations économiques de manière à sauver nos intérêts sans blesser à mort les intérêts des peuples qui peuvent nous être, ou nous devenir, ou nous redevenir amis...

« Nous croyons aux conciliations raisonnables... »

Dans ce temps, où certains allaient jusqu'à écrire dans des journaux méridionaux qu'il fallait boycotter l'industrie française parce qu'on lui sacrifiait la viticulture dans les accords commerciaux avec l'Espagne, Maurras faisait toucher du

Armurerie, Articles de chasse, Articles de voyage en tous genres,
Malles de cabine, Mallettes. Prix très avantageux

J. PÉTAVY, 167 et 169, boulevard Saint-Germain, PARIS
Téléphone : FLEURUS 10 31

doigt comment dans une France normalement constituée, pourvue d'un Etat fort, l'industrie et l'agriculture,ces prétendues rivales,s'arcboutent et s'entr'aident, comment l'activité de ces sœurs jumelles est complémentaire lorsqu'elle est réglée par un Etat consciencieux....

Mais où est cet Etat ?

***

Le pauvre ministère qui tint lieu et place de gouvernement, et même d'Etat, devait s'émouvoir des doléances, vœux et ordres du jour multipliés par les groupements viticoles, pendant les premiers mois de 1925.

Au mois de mai il dépêcha ce Jean Durand,que nos amis venaient de chasser de la Mairie de Castelnaudary. Paré de son double titre de Sénateur de l'Aude et de Ministre de l'Agriculture, il débarqua à Pézénas. Aux discours véhéments et parfois menaçants, il répondit en républicain, c'est-à-dire par une diversion purement démagogique. Au péril clérical difficilement utilisable en la circonstance, il substitue le péril commercial. Impossible de se mieux moquer du public. En admettant même que le commerce des vins ait pu gagner de l'argent en temps de baisse, ce qui ne doit pas être commode, on saisit mal le rapport de ce gain « illicite » avec la crise viticole qui, nous l'avons dit, n'est pas due à la diminution de la consommation, mais à la surproduction. En fait,les chiffres ministériels étaient absurdes, le commerce et la production souffraient tous deux à des degrés et des titres divers, de la crise viticole... et le Ministre avouait son impuissance.

Quelques palliatifs furent appliqués ensuite : élévation du prix de cession des alcools, application du tarif saisonnier...

La disette de pommes et l'inclémence de l'été auront plus fait pour l'élévation des prix.

La crise peut être différée : la question viticole reste posée, et l'avenir demeure inquiétant.

***

Les vignerons auront-ils le courage et l'indépendance de vouloir résoudre eux-mêmes la question.

Qu'ils organisent leur profession, et pour cela qu'ils rejettent d'abord la tutelle parlementaire. Elle les livre, pieds et poings liés, à l'Etat socialiste.

L'étude complète de la crise, de ses causes, de ses répercussions, devrait être poursuivie avec sincérité. Les remèdes devraient être choisis avec compétence, désintéressement et patriotisme ; leur application s'imposerait alors par l'évidence de leur vertu. Sinon, par discipline.

Telle pourrait être — mais « Politique d'abord » — l'œuvre d'une corporation, pour la sauvegarde de ce vin dont Léon Daudet a dit qu'il était « non seulement une des richesses, mais un des honneurs de la France ».

MARCEL CHABIN.

Bois de R. Andrieu.

ERNEST BERGER

Né le 6 juillet 1889, mort assassiné le 26 mai 1925, à Paris, dans des conditions sur lesquelles la justice n'a pas voulu faire la lumière.

Bien avant la guerre, à Lyon, il avait fait preuve, dans nos groupes, d'initiative et de volonté. Ses convictions religieuses et royalistes l'avaient amené à protester contre le départ des Religieuses hors de France. C'est menottes aux mains, comme un criminel, qu'il avait dû, ce jour-là, traverser les rues de Lyon entre deux gendarmes et payer de la prison son geste de généreuse indignation.

Les qualités administratives dont il avait donné des preuves l'avaient fait distinguer par Marius Plateau, qui l'appela près de lui comme collaborateur intime de ses travaux.

Parti à la guerre comme soldat du génie, une infirmité pénible, contractée au front, le ramena bientôt dans les bureaux de l'*Action Française*. Ceux qui sont au courant de l'immense travail de documentation que représentent les campagnes de Léon Daudet contre les traîtres à la Patrie peuvent seuls se rendre compte de l'importance de la tâche accomplie par Ernest Berger.

Témoin du drame qui coûta la vie à son chef et ami Marius Plateau, c'est peut-être le témoignage de la vérité, qu'il fit en justice, qui aura suscité la haine et préparé le coup dont, à son tour, il a été victime.

Ernest Berger repose aujourd'hui près de Marius Plateau, dans ce petit cimetière de Vaugirard où trop de tombes de patriotes se trouvent aujourd'hui rassemblées.

CAPITAINE MÉZERGUES

Pilote de bombardement. Cité au communiqué officiel après un raid sur Francfort Vainqueur de 5 avions allemands et d'un drachen. Fait prisonnier le 22 août 1917 au cours d'une expédition sur Fribourg-en-Brisgau. Évadé d'Allemagne le 26 février 1918.

Après l armistice, Commandant l'aviation tunisienne. Cité à l'ordre du corps expéditionnaire en Syrie.

Commandeur de la Légion d'Honneur. — Mort pour la France, front du Maroc, le 15 mai 1925.

RENE DE LA TOUR DU PIN ET SA DOCTRINE

Par FIRMIN BACCONNIER

Le Play complété par Bonald, oilà comme j'aime définir celui qui, avec Maurras, fut pour moi le plus affectueux des maîtres ; et voilà, je pense, comment apparaîtra à tous ceux qui portent son deuil la figure désormais historique de René de La Tour du Pin Chambly, marquis de La Charce.

L'essentiel de sa doctrine est contenu dans le recueil d'articles réunis en volume sous le titre : *Vers un ordre social chrétien* (*Jalons de route*). Ces articles ont été publiés de 1882 à 1907.

Retenez bien ces dates. Elles encadrent la période de gestation des grands principes de construction sociale qui vont nous permettre de tirer notre pays du chaos. De ces principes, René de la Tour du Pin fut incontestablement, au dernier siècle, le plus exact et le plus puissant interprète.

Pourtant, que d'obstacles dressés entre la doctrine du maître et les jeunes hommes que passionnaient les questions sociales ! Des gens qui ne l'avaient pas lu nous suggéraient la réserve à l'égard d'un philosophe, rétrograde, disaient-ils, qui avait conçu l'idée innocente d'adapter au siècle de la vapeur et du machinisme les pratiques des âges révolus ; d'autres, qui ne savaient pas lire, dénonçaient en lui un sectateur du collectivisme, et d'autant plus dangereux qu'il se couvrait du masque chrétien.

Un La Tour du Pin rétrograde ou collectiviste, cela est l'œuvre de l'incompréhension ou de l'ignorance, et c'est Maurras qui nous révéla sa vraie figure : celle d'un voyant, ce mot entendu dans son plein sens réaliste, ou mieux d'un savant, j'entends d'un homme qui, tenant le fil qui relie les faits aux idées qui les produisent, peut en discerner avec exactitude les répercussions.

Sa méthode est celle de Le Play, de Fustel de Coulanges, de tous ceux dont le jugement n'est influencé par aucune idée préconçue, mais déterminé par l'observation attentive des faits. Cela éclate à chaque page de son livre, mais d'une manière, semble-t-il, plus sensible, dans ce chapitre, *Démocratie contre ploutocratie*, vieux de 40 ans.

C'était un dogme alors, même dans le monde conservateur, que 1789 marque le triomphe de la bourgeoisie contre l'aristocratie, ce qui signifierait la substitution d'une classe à une autre classe. Vous reconnaissez là l'idée chère aux socialistes marxistes. L'auteur des *Jalons de route* établit que la Révolution fut l'œuvre non d'une classe, mais d'un parti, recruté parmi « les lettrés, les gens de loi et de proie ». Les résultats qu'elle a procurés au peuple français, les voici : « *des impôts plus lourds* que ceux dont il avait été affranchi avant qu'elle eût commencé et la *confiscation des biens corporatifs dont il jouissait auparavant* ; le tout au profit de l'Etat qui ne lui apporta en retour que la *conscription*, et à celui des meneurs qui, ayant survécu à leurs propres fureurs, firent souche d'une nouvelle classe dirigeante. »

La Révolution n'a été qu'un changement de chefs *politiques*.

Mais ces chefs politiques, à la place de l'ancien ordre *économique*, ne surent mettre que le chaos et il en résulta des conséquences *sociales* dont la plus redoutable est la naissance du prolétariat.

Si imparfait qu'il fût au déclin du XVIII^e^ siècle, l'ordre corporatif avait le mérite d'exister. Toute institution qui associe les personnes est une force et celle-là en était une d'autant plus appréciable qu'elle reposait sur l'existence de patrimoines séculaires, biens propres de tous les hommes du métier et garantie de leur sécurité et de leur indépendance. Cet ordre corporatif aboli et les patrimoines confisqués, le producteur n'avait en partage que son isolement et sa faiblesse. Autre conséquence : le contrôle de la production nationale passe des hommes du métier aux puissances financières. Cela est appelé : Régime de la *liberté du travail* ; c'est *liberté du capital* qu'il faut dire, subordination de l'élément humain, actif de la production, l'homme à l'élément passif : l'argent.

Mais M. de la Tour du Pin nous avertit que « le régime de la liberté du travail porte en lui-même sa condamnation et le principe du mal qui doit l'emporter car, à la conception que l'ouvrier est pour le patron un *outil*, répond nécessairement celle que le patron est pour l'ouvrier une *caisse*, une caisse qu'il doit remplir, mais qu'il lui serait beaucoup plus agréable de vider à son profit. Si bien qu'à cet outil, mais à côté de cette caisse, il ne manque que la main d'un politicien pour l'employer à forcer la caisse. »

Il ne manque que Lénine pour tirer les conséquences du principe posé par les dévots du libéralisme économique. Si nous voulons éviter Lénine, faisons prévaloir ce programme de réfection sociale et nationale que René de La Tour du Pin résume dans cette formule : *Réorganisation corporative de la Société.*

Qu'est-ce à dire ? Que la société française doit être conçue comme un ensemble de groupes vivants, ayant chacun sa fonction propre et coordonnés en vue de la prospérité nationale. La Révolution, nous dit M. de La Tour du Pin, a mis le désordre partout : « dans la famille, en détraquant les foyers ; dans l'atelier, en détruisant les corporations ; dans la nation, en supprimant, après la cité, la province ; dans l'État, en confisquant la souveraineté. » Il faut donc rétablir ces libertés publiques que la Révolution de 1789 a détruites : la liberté de la famille, par la protection des foyers ; la liberté de la commune, en arrachant celle-ci à la tutelle des préfets ; les libertés régionales, en recréant les pays et les provinces ; la liberté du métier, en reconstituant les corporations professionnelles ; enfin la liberté de l'Etat, par la restauration du Trône.

M. de La Tour du Pin nous prévient, en effet, qu'il n'y a de réfection sociale possible qu'à la condition d'être totale, c'est-à-dire de s'exercer dans tous les ordres de relations et à tous les degrés de la société ». La liberté des communes, des professions et des provinces suppose la liberté de l'Etat qui est sa souveraineté. Et l'Etat n'est souverain en France que s'il est monarchique. Les belles réussites historiques sous Louis XI après la guerre de Cent ans ; sous Henri IV après la guerre civile du XVI^e^ siècle, ont leur origine et leur explication dans le rétablissement de l'autorité royale.

Cet aspect de la doctrine de M. de La Tour du Pin a été négligé, parfois d'une manière systématique, par un certain nombre de catholiques « sociaux », qui n'ont voulu

retenir des enseignements du maître que la partie sociale et économique. Il fallait ignorer en quoi consiste la *politique sociale* pour ne pas voir que cette doctrine forme un bloc. Qu'est-ce donc que la *politique sociale* ? M. de La Tour du Pin la définit : « l'art d'un gouvernement plus appliqué à servir les hommes dans leurs rapports entre eux qu'à les exploiter au profit de ses propres visées. » Et il ajoute : « les gouvernements dont le principe est incontesté, comme étant l'expression du droit historique, font tout naturellement de la politique sociale ; tandis que ceux auxquels le pouvoir est toujours prêt à échapper ne peuvent faire que de la politique de parti ou d'expédient. »

Proposition qu'illustrent à merveille les événements du jour. Les mesures financières que le politicien improvise sont choisies non pour leur valeur technique, mais pour ce qu'elles peuvent avoir de conforme au dogme socialiste ou radical.

On crée des emplois de fonctionnaires, non pour l'utilité commune, mais pour récompenser des services électoraux ; on vote des lois dites « sociales » dans le seul but d'assurer la domination d'un parti. A cette fatalité, les régimes électifs sont voués par leur nature, et voilà pourquoi les libertés publiques leur sont insupportables.

La pratique d'une *politique sociale* ne peut être l'œuvre que d'une autorité stable et souveraine.

Politique d'abord !

FIRMIN BACCONNIER.

Maison DESBOIS Aîné, fondée en 1874

L. DOREAU & G. LARROQUE

Successeurs

BUREAUX et ATELIERS DE FERRONNERIE,

19, rue Castagnary, Paris (15e). Vaugirard 11-80

Ateliers de constructions : Arcueil-Cachan.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
COMBLES -:- CHARPENTES
ENTRETIEN -:- ÉLECTRICITÉ
SERRURERIE D'ART
SERRURERIE DE BATIMENT

GRILLES ET RAMPES
DE TOUS STYLES
JARDINS D'HIVER
MARQUISES -:- VÉRANDAS
LUSTRES

LE DOCTEUR JOSEPH MAURRAS

Chirurgien, le docteur Joseph Maurras était un des premiers de sa noble profession. Car il joignait à l'habileté souveraine de la main, à la connaissance profonde de l'anatomie, le coup d'œil médical le plus aigu.

Au début du journal, et pendant de longues années, il signa à l'Action Française, du nom de Vesale, des chroniques inoubliées, où la science se relevait d'un style alerte et original. Observateur pénétrant, il n'avait ni préjugé, ni marotte. Il s'attachait à ses malades, et il avait conquis, dans la région méridionale comme en Indochine, comme aux armées, — où il exerça son métier, pendant la guerre, au premier rang — non seulement la haute estime de tous, mais une réputation de maître et de chef. On ne saurait imaginer esprit plus lucide, plus rigoureux dans ses déductions — ce qui est la marque du grand clinicien — ni plus sagace dans l'application des remèdes. La convalescence de ses opérés l'occupait autant que l'opération. Il ne recourait à celle-ci que tout autre recours une fois fermé. Sa bonté de cœur était sans limites, sur le champ de bataille comme dans la clientèle civile, et son désintéressement égal à ses talents.

A Martigues, un patron pêcheur, son ami d'enfance, me disait de lui : « De plus fin marin, je n'en connais pas. » De plus fin thérapeute, je n'ai pas connu. Il a eu une belle et utile existence, celui qui passe ainsi, en y excellant, de la connaissance du flot mouvant à celle de l'homme, anatomiquement immuable, mais physiologiquement si mouvant, et, psychologiquement, si mobile. Existence d'autant plus belle que l'usage de son art et la fréquentation des grands blessés et malades n'avaient amené, chez Joseph Maurras, aucune dureté, dite d'accoutumance. Il se mettait à la place de ses clients, comme de ses marins, comme de ses soldats. Il se préoccupait de les consoler et, dans les cas désespérés, de leur faciliter le grand passage.

Par l'envergure de son esprit, la générosité de son caractère, il était bien de sa maison. Ceux qui le pleurent sont fiers de lui et de son œuvre. Son nom restera, comme son souvenir.

LÉON DAUDET.

JULES DELAHAYE

Nous admirions et nous aimions Jules Delahaye, sans le connaître encore, aux temps lointains où, jeune député, dans un assaut inoubliable, il obligeait la République à démasquer elle-même ses vendus, à les poursuivre, à les accuser et même à en condamner quelques-uns. Nous aimions ce patriotisme inflexible, cette passion de l'intègre et du juste, ce magnifique sentiment de l'honneur, impitoyable à la prévarication et au vol. Nous admirions ce beau et rude talent de manœuvre qui, faisant tout le nécessaire, obligeait l'adversaire à achever lui-même sa déroute et sa confusion. La séance où, résistant à toutes les tentations, laissant les gauches répéter : « Les

noms ! les noms ! », il fit sortir ces noms de l'ombre par la seule vertu d'un silence victorieux, cette séance restera, en même temps qu'un monument d'histoire républicaine, une œuvre d'art parlementaire, comparable à la séance où Guizot ne cessa de redire son « Je suis allé à Gand », à celle où le général Mercier imposa aux dreyfusiens du Sénat les verdicts répétés de sa conscience de justicier.

Ce fut un peu après l'Affaire, quand fut sonné le rassemblement définitif des nationalistes et des patriotes désespérés, que nous eûmes l'honneur d'approcher Jules Delahaye. Une amitié soudaine et complète jaillit du premier échange de vues. La droiture, la simplicité, la cordialité de l'homme, unies aux plus beaux dons de l'intelligence, au goût des idées, au savoir, aux disciplines de l'esprit critique créaient immédiatement autour de lui une atmosphère de confiance, d'affection, j'allais dire d'intimité, autant que de respect. Que de fois pendant la guerre, cette guerre que nous avions vue et soufferte en esprit si longtemps avant 1914, nous, les antidreyfusiens de 1897 et de 1900, que de fois il nous est arrivé de gravir, à toutes les heures du jour et de la nuit, l'escalier de Jules Delahaye pour vérifier une nouvelle, examiner un projet, étudier quelque plan d'action urgent, presser ou renseigner les pouvoirs publics !... Il était toujours prêt, allant, riche de jeune activité et de sages conseils. N'ayant pu combattre comme en 1870, il servait de toutes ses forces, et, soit aux journées anxieuses de 1917 et de 1918, soit durant les folles saisons où l'on élabora le traité de paix, Jules Delahaye ne cessa d'apporter aux autorités l'appui de son courage, les lumières de sa science et de sa sagesse. Rendons cette justice à quelques-uns des hommes d'alors : ils l'écoutaient parfois, s'ils étaient presque toujours incapables de le comprendre et de le suivre. Une fois cependant, nous le vîmes arriver radieux : — *Ça y est*, me dit-il de loin, *le traité interdit le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne*.

L'Action française avait écrit sur sa manchette que le ministre français qui permettrait ce rattachement n'aurait que mérité ses douze balles dans le corps.

Jules Delahaye nous avait fait écouter.

Naturellement, tant de services devaient faire des ingrats. Jules Delahaye l'éprouva un jour de 1919. Mais le revers fut bref. Les basses intrigues libérales qui l'avaient exclu de la Chambre ne tinrent pas devant la révolte et l'indignation du patriotisme angevin qui le renvoya au Sénat, où, près de son admirable frère, M. Dominique Delahaye, il continua de dire la vérité, d'exiger la justice, d'honorer et de servir la patrie...

CHARLES MAURRAS.

LÉON ALLARD

Léon Allard, romancier et poète d'un rare et discret talent, donnait hebdomadairement, à l'*Action française du dimanche*, des chroniques agricoles où il apportait, avec une rare compétence, son profond amour des choses de la nature. Alphonse Daudet, son beau-frère, qui l'aimait et l'appréciait, l'appelait volontiers, en raison de ses goûts de

pêcheur et de chasseur : « Mon frère indien..... mon frère rouge. » Il disait aussi des *Vies muettes*, un des ouvrages de début de Léon Allard : « C'est une œuvre de premier ordre ; mais l'auteur est tellement modeste, et en retrait, que cela ne se saura que beaucoup plus tard. »

Léon Allard a publié, — à travers son emploi de chef de bureau au ministère de l'Agriculture, — et en dehors des volumes que j'ai cités : *l'Impasse des Couronnes* ; *Maison de famille* ; *Catherine Hautier* ; *les Flibustiers*, roman d'aventures qui eut un gros succès de librairie, non épuisé ; *le Valet de Jeanne*, magnifique et simple évocation de la chevauchée libératrice de Jeanne d'Arc ; et un livre que, pour ma part, je relis de temps en temps, parce qu'il descend dans les profondeurs de l'âme, parce qu'il rend un son unique : les *Fictions*.

Cet homme si réservé et si bon, d'une douceur angélique, était un lion de patriotisme. Il s'était battu en 70, notamment à Buzenval. Père de famille passionné, il avait embrassé courageusement ses deux garçons, le 1er août 1914, et, pendant les quatre années de guerre, où ceux-ci se battirent au premier rang, il avait caché, surtout aux heures dures, sa terrible angoisse à tous les siens. Dieu, qu'il priait, les lui garda. Pour se distraire de son tourment paternel, il lisait du Virgile et du Lucrèce, étant fort latiniste. Toute sa vie, il s'adonna à « la musique intérieure ». Un joli recueil de vers, *De l'Aube au Crépuscule*, en témoigne. La poésie en lui était naturelle... *Nascuntur poetæ*...

Ainsi traversa-t-il notre époque cruelle de son pas égal de chasseur, la bouche close pour toute parole blessante, mais les yeux ouverts. Ses petits-enfants l'adoraient, comme ses enfants. La mort tragique de son petit Philippe avait été, pour lui aussi, un coup terrible. Il me disait : « Dire que je reste, moi le vieux ! » Il avait perdu deux filles chéries, connu les deuils profonds, irrémédiables ; mais il avait gardé près de lui son appui, son incomparable compagne, ma belle-mère, née Anna Daudet, qui lui avait inculqué sa foi ardente de catholique et de royaliste.

Quelques heures avant de mourir, et comme son fils Jacques s'efforçait de lui parler de guérison, il le regarda bien en face et fit, comme réponse, le signe de la croix. Car il ne pouvait plus parler.

LÉON DAUDET.

GEORGES HUGO (1868-1925)

Auprès du cercueil de Philippe assassiné, le mardi 27 novembre, au soir tombant, nous eûmes, Georges Hugo et moi, une conversation. Il aimait beaucoup l'enfant, il aimait ses enfants par-dessus tout et, depuis la guerre atroce, qu'il avait faite au premier rang, dans un âge déjà avancé, — quarante-six ans, — il ne s'intéressait plus qu'à l'essentiel. Amis de quarante ans et davantage, nous nous parlions avec une entière liberté. Il me dit : « Mon vieux Léon, tu sais que je suis revenu à la religion catholique. On verra ça, quand je mourrai. En cette circonstance, si affreuse pour ta femme et toi, je te demande de le dire publiquement, à ce moment-là.

— Je te le promets.

— Mais, tu m'entends bien

pu-bli-que-ment: Tout le reste est fichaise. Il n'y a que ce seul point qui compte. Je connais assez mes contemporains pour imaginer que ma conversion sera, en général, passée sous silence. Toi, tu diras ce qu'il en est. J'en prends le cher petit Philippe à témoin.

Nous nous embrassâmes longuement. Dans les circonstances graves de nos deux existences, nous avions toujours été l'un près de l'autre. J'étais à ses côtés, lors des funérailles de Victor Hugo. Il était aux miens, lors des funérailles d'Alphonse Daudet. Ce sont choses qui comptent. J'étais un témoin de sa jeunesse. Il fut le témoin de la mienne. Son départ m'est un avertissement, dont je n'avais, du reste, pas besoin. Il laisse des fils dignes de lui, mais qui n'ont pas su ce que je vais dire.

La jeunesse de Georges Hugo, comblé en apparence de tous les dons, a été, en partie, la jeunesse d'Hamlet. Il a eu auprès de lui, dès sa seizième année — qui est le moment où je l'ai connu — un ennemi acharné, familial, et sournois : son sinistre et jovial beau-père; le politicien Edouard Lockroy. Simon dit « Lockroy » n'était pas un homme sans valeur ; loin de là. Enfant de la balle, il avait même le sens patriotique, et, sans aucune culture, une faculté d'adaptation étonnante. D'une ignorance complète, notamment quant aux Humanités, il n'en fut pas moins ministre de l'Instruction publique ; et je lui fis, avec Gustave Ollendorff, son chef de cabinet et souffre-douleur, son discours du concours général. Lockroy était spirituel et séduisant ; mais cupide, haineux et sans honneur. Il veilla, avec une froide férocité, à la laïcisation de Victor Hugo, repoussa grossièrement l'archevêque de Paris; et, devinant, en Georges, son beau-fils, un censeur implacable et vigilant, il résolut de le perdre. Ce fut lui qui organisa le tam-tam assourdissant et grotesque de la presse d'alors autour d'une innocente frasque de Georges, héritier de son grand-père, et qui avait offert, à sa première bonne amie, la jolie Hortense, un collier de perles.

Tous les journaux de Paris — dont on connaît l'étonnante vertu ! — prirent feu à l'occasion de cet incident, notamment le *Temps*. Mon père, qui aimait Georges, et qui se méfiait, écrivit à son vieil ami Adrien Hébrard, pour protester contre cette campagne ridicule.

Adrien Hébrard accourut à la maison. J'étais présent : « Comment se fait-il, Adrien, lui dit mon père — calant son lorgnon dans l'orbite de son œil doré — toi qui sais la vie, et qui n'es pas un moine, comment se fait-il que tu reproches aussi cruellement à un garçon de dix-huit ans, un présent fait à sa petite amie ? » Il ajouta : « Rappelle-toi un peu... »

Hébrard bredouillait, bafouillait, et sa fausse gaîté faisait peine à voir. Mon père continuait : « Nous avons été jeunes, toi et moi, qu'est-ce qui t'a rendu aussi prude, aussi pharisien ? Je te prie de me le dire, et devant Léon. »

Alors, le bon, mais faible, directeur du *Temps*, homme d'un esprit extraordinaire, d'un cœur parfait, mais craintif devant le pouvoir établi, répondit ceci, que je n'ai jamais oublié : « Sache, Alphonse, que celui qui m'a apporté les renseignements que j'ai publiés, et que tu me reproches, n'est autre qu'Edouard Lockroy, en personne. »

Ainsi, non autrement, s'installa la sotte légende d'un Georges Hugo, vulgaire noceur, dilapidant la fortune de son grand-père, péniblement gagnée, la plume à la main.

La démocratie est bête, cruelle et envieuse. Il y a certainement, encore aujourd'hui, des imbéciles qui croient à la dégénérescence du petit-fils de Victor Hugo, à la version perfidement lancée par Lockroy.

La réalité est différente : Georges Hugo était un homme généreux — et jusqu'à la prodigalité — intrépide, sans morgue, magnanime et fier, qui a laissé, à tous ceux qui l'ont approché, l'impression d'une admirable nature, d'un aristo véritable, d'un grand artiste et remarquable écrivain. Mais quelle modestie hautaine, quelle pudeur de ses puissantes facultés, quel retrait ! Il donnait l'image du mérite vrai, qui se cache, et qu'il faut aller trouver. Tout, chez lui, et même sa bravoure étincelante, courait vers l'obscurité et l'incognito. La publicité lui faisait horreur. Il m'en voulut, pendant plusieurs semaines, d'un article élogieux, que j'avais consacré à son album de guerre, et à une de ses magnifiques expositions. Sa devise était : « Pour vivre mélancoliques, vivons cachés. » Car il était, naturellement, mélancolique, nostalgique même, et dédaigneux de tous les honneurs, comme de toutes les décorations... sauf de la croix de guerre, gagnée au feu, en Champagne, à quarante-six ans.

Ce petit-fils du chef des romantiques était une nature renfermée. Son art rejoignait les classiques, par la mesure et l'équilibre. De tempérament bohème et insouciant, inaccessible aux engouements et aux modes intellectuelles et artistiques, il appliquait, aux choses et aux gens, un bon sens robuste. Il ne respectait que ce qui est respectable, et se fichait ouvertement des fripons dorés et chamarrés. Alors sa blague terrible et nuancée tombait à pic, accompagnée d'un rire charmant, convulsif, qui faisait choir son monocle brillant.

Georges Hugo a écrit les *Souvenirs d'un Matelot*, d'une verve unique ; des souvenirs encore sur son grand-père, concis et d'un très grand intérêt pour les critiques de demain ; un « salon » à la *Nouvelle Revue* de Mme Adam, qui est un chef-d'œuvre, comme le fameux « salon » de Baudelaire ; et il laisse sûrement des notes et une correspondance inédites. Celles-ci seraient d'un prix inappréciable ; car il était un magnifique et consciencieux observateur, et qui avait hérité de la plume des *Choses vues*. Il a peint de très nombreuses et de très belles toiles, que se disputeront, demain, les amateurs. Son album d'estampes de la guerre — relevées à la gouache — est, d'ores et déjà, sans prix.

Il faudrait un volume pour raconter la biographie émouvante de Georges Hugo. On a dit qu'il avait été écrasé par la gloire débordante de son grand-père. C'est inexact. De vingt à vingt-cinq ans, à l'âge de la formation intellectuelle, il a été persécuté et décrié par un très mauvais homme, Lockroy, qui a livré de lui, à la sottise et à la malignité publiques, une image fausse. Gorges Hugo aura été à Victor Hugo, dans le cercle étroit de ses amis intimes, ce que l'élite est au suffrage universel, ce que la concentration est à l'ouragan verbal. Sa personnalité était plus grande, plus sincère et plus rare.

LÉON DAUDET.

R. LAURENT-VIBERT

C'était un Gallo-Romain. Face haute en couleurs de Celte blond, aux grandes moustaches tombantes, au front hardi, aux yeux rieurs, corpulent, agile, éloquent, brave avec cette simplicité que donne l'insouciance au courage, il apparaissait dans une plénitude de vie fraîche et joyeuse.

Si les mobilités de son intelligence l'emportaient, il avait, pour parer à ces élans quelque fois trop rapides, un fond robuste et plein d'hérédités latines. Il avait bu le lait de la Louve. Normalien, universitaire, soumis d'abord à ces disciplines formelles et idéologique d'un rationalisme sans goût de la beauté, il avait su s'en délivrer à temps et avait, à Rome même, conquis son rang de noblesse.

Deux ans, sous la conduite d'un Maître subtil, railleur, et nullement chimérique, il y étudia avec amour les durs monuments d'Empire.

« J'allais, me disait-il, à l'aube, sur l'Aventin, avec un ami de l'Ecole. Et là nous évoquions les premiers jours de la Ville, l'enceinte carrée, les laboureurs sous les remparts, parfois l'éclat cuivré d'un buccin ou d'une tuba, et nous voyions partir vers les montagnes de la Sabine les premières légions du plus grand peuple de la race. »

En dépit de quelques égarements, d'ailleurs fort généreux, utopies boursouflées d'un maître qu'il aima d'abord, mais qu'il dut renier, c'est sur ce fond romain qu'il reprit bientôt pied, lorsque, subissant l'élan d'une forte amitié, il sentit qu'au milieu de l'écroulement des doctrines de renoncement national, le fait d'être Français était une gloire et le point de départ d'une certitude. C'est alors que, conduit par un ami, il vint résolument à *l'Action Française*. Maurras l'aima bientôt. Il disait de lui : « C'est un tempérament de grand Evêque. » Parole admirable et profonde. A Lyon, chef spirituel des royalistes, sur la liste où l'*Humanité* désignait les patriotes à fusiller, il eut l'insigne honneur d'être placé en tête. Soldat courageux, homme d'affaires subtil, ami des nouveautés, tendre à ses ouvriers, sa meilleure famille, érudit, bibliophile, archéologue, artiste, voyageur, politique, manieur d'hommes, c'était une nature d'un génie abondant que la mort a ravie à quelque haute destinée.

Il laisse une Œuvre. Le Collège de l'Amitié qui a hérité de cette œuvre et qui a travaillé pendant quatre ans autour de lui, poètes, voyageurs, peintres, musiciens, architectes, l'ayant virilement pleuré, veut qu'il se survive à lui-même.

Ce n'était pas une de ces âmes à plaindre qui appellent sur leurs tombeaux le chœur des pleureuses stériles. Pour bien consoler dans la mort cette vie qui fut magnifique, il suffira de lui dédier chaque été un rameau d'olivier cueilli sur sa propre colline de Provence, en prononçant le nom qu'il aimait tant de la grande Minerve.

H. B.

LA FONDATION DE LOURMARIN

Par AUGUSTE CAVALIER

Les amis de l'ordre français et des lettres françaises, ceux aussi de ces formes épurées de l'art, dont les rives enchantées du lac méditerranéen gardent la tradition immortelle, ont eu, depuis quelques années, leur curiosité attirée du côté de Lourmarin. Que se passait-il dans cette antique et noble bourgade provençale qui pût exciter l'attention et même éveiller la sympathie d'une élite intellectuelle ?

Ces interrogations sont devenues plus nombreuses et plus pressantes depuis qu'une catastrophe à jamais déplorable et imprévue — la mort de M. Robert Laurent-Vibert, propriétaire du château de Lourmarin — a provoqué, dans nombre de journaux, un juste concert de regrets. Une vaste portion du public apprenait ainsi que l'homme qui venait de disparaître brusquement, sans avoir, hélas ! donné toute sa mesure, était de ceux dont la forte personnalité laisse, partout où elle passe, des traces profondes.

Jeune encore — il avait à peine quarante ans — c'était un maître et un chef. En lui revivait quelque chose de l'âme ardente et créatrice de ces hardis Provençaux, conquérants et fondateurs d'empire, dont un de ses premiers ouvrages, *Routiers, Pèlerins et Corsaires*, avait retracé avec tant de pittoresque émotion, les étonnants exploits, car lui aussi savait créer et fonder.

Son œuvre écrite, d'une qualité si noble et si forte, avive à jamais nos regrets de celle, plus variée et plus importante, qu'il avait conçue et qu'il ne lui a pas été donné de réaliser.

Mais, il existe aussi de lui une autre œuvre peu connue encore, la « Fondation de Lourmarin » dont il avait garanti la durée et dont il a transmis, en mourant, la direction à un groupe d'amis de sa pensée, ses collaborateurs quotidiens, qui ont la ferme volonté et garderont les moyens d'en assurer la survivance, dans l'esprit même où il l'avait établie.

C'est de cette entreprise, d'un intérêt à la fois régional et national, qu'il nous paraît opportun de dire ici quelques mots.

*
* *

Lourmarin est une petite cité du Comtat Venaissin, située à mi-chemin entre les deux métropoles provençales, Aix et Avignon.

Lorsque, il y a quelques années, M. Laurent-Vibert, accompagné d'un ami très cher, aujourd'hui disparu, le peintre Charles Martel, arriva, au hasard d'une excursion en Provence, dans ce curieux village, il fut frappé par la majesté et l'ampleur des ruines du vieux château qui domine le pays. Il conçut la pensée d'acquérir ces pierres illustres, de les restaurer dans leur splendeur passée et d'en faire, avec le concours de quelques amis choisis, une demeure consacrée au culte des grandes Idées-Mères, traditionnelles, provençales, nationales, auxquelles, en pleine maturité et lucidité, il avait voué sa vie.

Or, M. Robert Laurent-Vibert avait l'heureuse chance de pouvoir réaliser matériellement de grands projets.

Ce normalien savant, l'un des élèves préférés de Mgr Duchesne à l'Ecole de Rome, formé, comme

son maître, aux fortes disciplines des deux antiquités, se trouvait être, en même temps, par une singulière fortune, possesseur et très actif directeur d'une des firmes industrielles lyonnaises les plus prospères.

Au sortir de la guerre, qu'il avait faite vaillamment et en des postes de choix, ses rares qualités d'organisateur et l'étendue de ses connais-

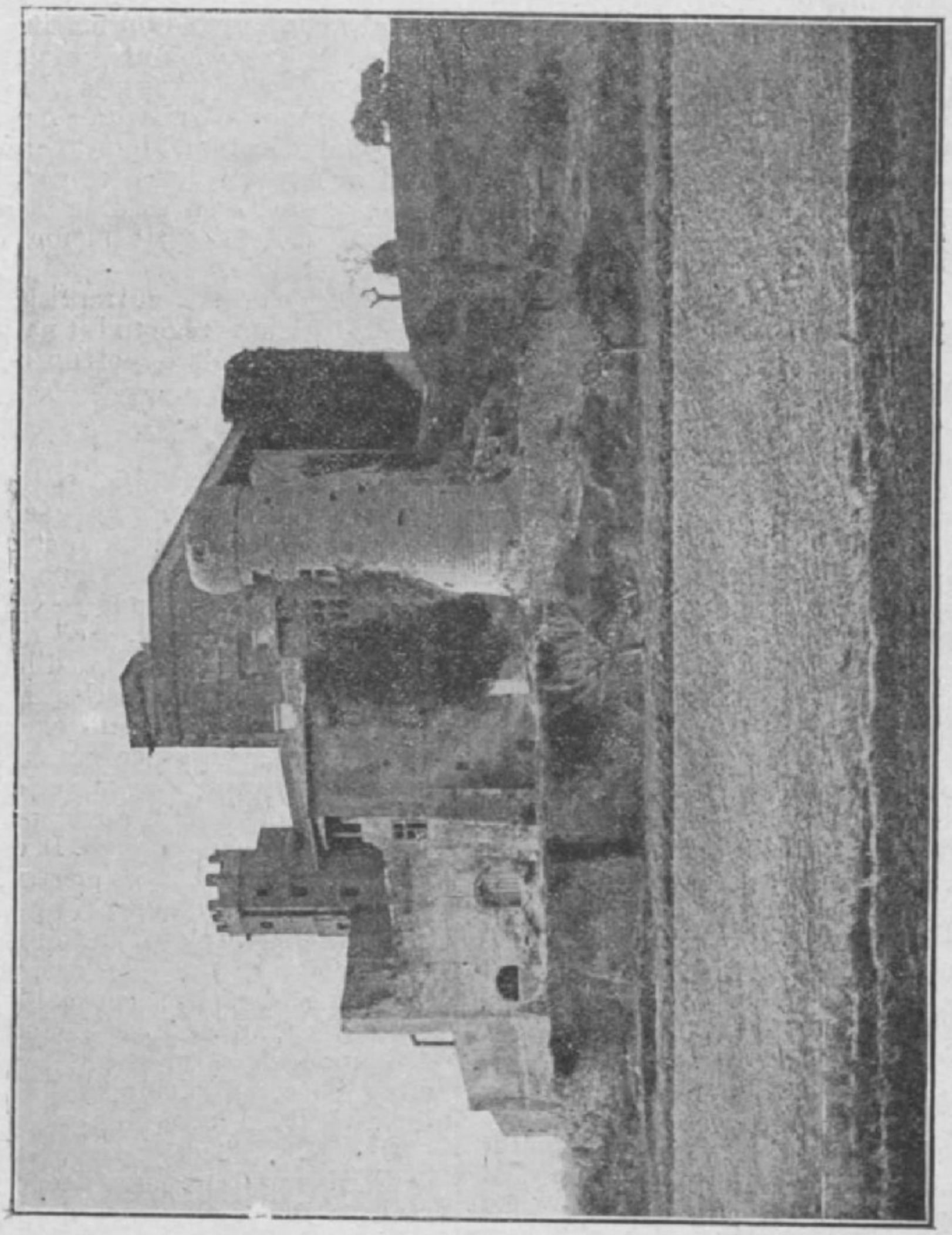

Cl. Vient de paraître.

LE CHATEAU DE LOURMARIN
Restauré par R. LAURENT-VIBERT.

sances l'avaient, un instant, mêlé, dans le voisinage de M. Herriot dont il avait reçu les leçons et dont il resta longtemps l'ami, aux plus hautes affaires du pays. Devenu chef adjoint du cabinet du ministre de la Marine marchande, il prit même part, comme représentant de la France, à certaines négociations délicates, lors de la Conférence de la Paix.

Ce fut son initiation politique. Mais cette expérience qui lui permit de rendre d'éminents services, lui apprit aussi, tandis qu'il était dans la pleine maturité de son talent, à connaître les véritables et indispensables conditions de la grandeur française. Dès qu'il les eut découvertes, il s'y plia. Dès qu'il eut compris que lui-même et ses amis politiques se trompaient, il abandonna, avec un courage extraordinaire, ses idées reconnues fausses, arrêtant net, sans une marque d'hésitation ni de regret, la carrière exceptionnellement brillante qu'elles lui ouvraient. Il alla au vrai, avec une générosité splendide, de toute son âme, de toute son intelligence, de tout son cœur. Nous pouvons témoigner en toute vérité qu'il vint à nous tout entier.

Cette évolution décisive venait de se faire lorsqu'il découvrit et acquit le château de Lourmarin, ruine grandiose, livrée pendant tout le XVII^e^ siècle à des métayers et à des fermiers, définitivement abandonnée sous la Révolution et qui se dégradait de plus en plus.

Lorsque M. Laurent-Vibert l'acheta, il était juste temps de la sauver. Cependant l'ossature était intacte, et guidé par sa science archéologique, aidé aussi par la merveilleuse ingéniosité et la sûreté de goût de ses amis, MM. Charles Martel et Georges Rémond, le nouveau propriétaire, multipliant avec eux, sans compter, les efforts et les sacrifices, parvint, en deux ans, à restituer à la Provence le château dans toute son ancienne majesté.

Ce fut l'origine de ce qui est aujourd'hui la « Fondation de Lourmarin ».

Mais ce qui donne une particulière valeur à cette Fondation, dont M. Laurent-Vibert, désirant lui conserver son caractère impersonnel, a voulu instituer héritière l'*Académie des Sciences, Arts, Agriculture et Belles-Lettres d'Aix-en-Provence*, c'est qu'elle avait déjà, du vivant de son fondateur, et qu'elle entend garder, en souvenir de lui, un caractère intellectuel, moral et social des plus remarquables, qu'il est intéressant de préciser.

***

M. Laurent-Vibert n'avait pas composé au hasard le groupe des collaborateurs de Lourmarin. Les écrivains et les artistes, ses amis, membres aujourd'hui de la Fondation, étaient unis à leur chef non seulement par les solides liens d'une amitié fraternelle, mais ils partageaient aussi avec lui l'inestimable bien d'une doctrine commune, d'une volonté commune, de maîtres communs, d'espoirs communs.

Cette doctrine était celle de l'ordre traditionnel français, reconnu dans les leçons constantes de l'histoire et tel qu'il s'impose aujourd'hui aux esprits les plus réfléchis et les mieux informés. Aussi au nombre des maîtres de ce qu'on a déjà commencé à nommer l' « Ecole de Lourmarin », deux grands noms, ceux de Frédéric Mistral et de Charles Maurras, sonnent plus haut que tous les autres. Et tout naturellement, les continuateurs du groupe, fidèles dépositaires d'un précieux héritage, y joignent désormais le nom de M. Laurent-Vibert, qui fut, en effet, leur maître non moins que leur ami.

C'est pourquoi toutes les œuvres des écrivains de Lourmarin, bien que d'une originalité si forte, sont néanmoins marquées d'une même empreinte, procèdent d'une même inspiration et tendent au même but.

L'élégante et curieuse collection de brochures intitulée les *Terrasses de Lourmarin* en témoigne hautement.

Dans le *Sophisme parlementaire* (le nº 4 de la série), M. Laurent-Vibert, dès 1922, définissait fortement les principes politiques auxquels se ralliaient tous ses amis. Mais M. le Pasteur Noël Vesper, dès le premier numéro des « Terrasses », avait déjà présenté une critique aiguë, très significative sous sa plume, de l'*Inquiétude démocratique*, et bientôt, élargissant son horizon, il proposait, aux méditations des philosophes, de profondes remarques sur l'*Intempérance théologique* et l'*Impasse métaphysique*, écrites dans le sens le plus archiste et, si l'on peut ainsi dire, le plus résolument maurrasien. Une autre de ses brochures, la *Barque des Saintes*, dédiée tout entière à l'exaltation du génie latin, dérive de la plus pure inspiration mistralienne.

Les livres des écrivains de Lourmarin confirment d'ailleurs et fortifient même cette impression. Tous appartiennent à une même famille d'esprits. Bien que très variés de forme et de sujet, ils sont unis fraternellement dans une haute conception commune des choses. Le plus célèbre de ces ouvrages, qui est un grand et beau livre, utile et clairvoyant, est de M. Laurent-Vibert lui-même. C'est le récit plein de flamme, de couleur, de généreuse émotion et de lucide patriotisme qu'il intitula modestement : *Ce que j'ai vu en Orient*, à la suite de deux enquêtes menées juqu'anx confins de l'Inde, à travers la Palestine, la Syrie, les pays turcs et la Mésopotamie. Il y a là quelques-unes, des plus belles pages que l'Orient ait jamais inspirées à un Français et on y trouve aussi les conseils les plus pénétrants et les plus sages quant à la conduite de nos affaires en ces contrées et à l'utilisation de toutes nos forces, parmi lesquelles M. Laurent-Vibert signale le sentiment traditionnel catholique, conservé dans nos congrégations religieuses, comme étant incontestablement la première.

L'Ecole de Lourmarin a du reste une prédilection pour les narrations de grands voyages. Celui de ses membres qui fut le plus intimement uni à M. Laurent-Vibert, M. Georges Rémond, a parcouru en tous sens la planète et ses récits d'exploration et d'expédition, donnés à l'*Illustration* ou en librairie, sont bien connus.

Il écrivit à Lourmarin même son plus récent ouvrage : la *Route de l'Abbaï Noir*, passionnant journal de route, où il a résumé ses souvenirs d'une longue et hasardeuse expédition à travers l'Abyssinie, au moment de la mort du Négus Ménélik.

C'est à Lourmarin encore et avec pour cadre le château et ses environs, qu'un autre membre du groupe, M. Henri Bosco, se délassant de ses savants travaux universitaires, a rédigé cette étincelante fantaisie, *Pierre Lampédouze*, dont M. Laurent-Vibert a dit que c'était mieux qu'un roman, « l'histoire, sous la forme la plus libre et la plus plaisante, d'une génération d'esprits et la plus propre à servir la propagande de nos idées sans que cela s'aperçoive ».

C'est également au service de la propagande de « nos idées » nationales, des idées de Lourmarin, que M. le pasteur Noël Vesper a composé sa grande chronique des *Protestants devant la Patrie*, où il ad-

jure noblement ses coreligionnaires de renoncer à l'erreur démocratique pour se réintégrer dans la tradition et l'ordre français.

Enfin, c'est à la prière de M. Laurent-Vibert et pour la collection des « Terrasses de Lourmarin » que l'auteur de ces lignes a rédigé ses *Réflexions sur la Presse*, résumant et expliquant les conditions et l'utilité d'une propagande doctrinale et polémique qui s'exerce au moyen d'une « Correspondance » hebdomadaire, l'*Intérêt français*, auxiliaire bénévole de la presse, spécialement destinée à être reproduite par les journaux de province et systématiquement orientée dans le sens de la défense religieuse, sociale et nationale.

***

Tel est l'esprit on ne peut plus sympathique, intéressant et, de nos jours, d'une opportunité si évidente, du groupe de Lourmarin.

La perte, assurément irréparable, de son fondateur, n'arrêtera pas cependant la Fondation dans son essor. L'œuvre définitivement constituée est viable et elle vivra. Tous les membres du groupe en ont fait solennellement le serment sur le cercueil de leur maître et ami.

L'Académie d'Aix, dépositaire elle-même d'une portion précieuse de la tradition mistralienne, a accepté le legs généreux qui lui a été fait, exempt de toutes charges, grevé seulement de la haute hypothèque morale qui en fait la raison d'être. Elle assurera ainsi l'existence de la « Fondation de Lourmarin », lui permettant de fonctionner et de se développer au mieux des grands intérêts régionaux et nationaux qu'elle a déjà bien servis et qu'elle ne cessera pas de bien servir.

Déjà d'importants matériaux de travail et d'étude sur l'histoire et sur l'art sont rassemblés au château. Une bibliothèque de plus de vingt mille volumes, quelques-uns du plus haut prix par leur rareté et leur beauté, a été judicieusement rassemblée.

On y trouve tous les éléments capables d'aider à l'intelligence et au développement de la renaissance française. C'est un arsenal très précieux pour la défense de la civilisation latine. En même temps une collection de meubles et de tableaux du plus haut intérêt, où figure notamment la plus grande partie de l'œuvre du peintre Charles Martel, explorateur remarquable des rivages et des îles de la Méditerranée, décore les vastes salles, devenues ainsi un véritable musée, une exposition permanente dont la valeur intrinsèque et l'importance, au point de vue de l'histoire et de l'art méditerranéens, sont inestimables.

Toutes ces richesses seront du reste encore accrues avec le temps. Le Code de la Fondation le prévoit et a créé les ressources destinées à y pourvoir.

Prochainement la publication des « Terrasses » sera reprise. De nouvelles œuvres — il y en a en chantier — surgiront.

L'Ecole de Lourmarin, Collège de l'Ordre-Helléno-Latin, sera donc en état d'exercer dans les hautes régions de l'intelligence française, l'influence bienfaisante, l'incessante propagande spirituelle que l'âme lumineuse de M. Laurent-Vibert avait rêvée pour elle.

Sous l'inspiration toujours présente et fidèlement suivie de sa pensée, la pure flamme allumée par sa générosité sur ce haut lieu, continuera ainsi à rayonner sur la Provence et sur la France pour l'illustration et la défense de la civilisation latine et de l'ordre français.

AUGUSTE CAVALIER.

Extrait de la *Gazette Française*.

SAPINS DU JURA

Poème

de FÉLIX JEANTET.

A l'Action Française.

Beaux sapins des forêts natales,
Qui depuis de si longs hivers
Avez subi tant de rafales,
Toujours debout et toujours verts ;

Un jour, quittant nos monts déserts,
Vous vous en irez par les mers,
Mâts devenus sur les navires
Que la houle parfois chavire.

Debout comme ici sur les monts,
Vous y serez droits sur le pont,
N'ayant sur vous que les étoiles
Et le vent soufflant dans les toiles.

En entendant chanter ce vent
Comme il chante aux forêts natales,
Votre bois, tiges colossales,
Vibrera comme un cœur vivant :

Vous penserez aux hautes cimes,
Quand vous pendiez sur les abîmes,
Le pied si solide au rocher
Que rien n'eût pu l'en arracher ;

Vous penserez au long murmure
Qui remplissait la voûte obscure
Du temple vert dont vous étiez,
L'un près de l'autre, les piliers ;

Et, sans jamais courber la tête,
Vous partirez dans la tempête,
Toujours debout et toujours fiers,
Enfants des monts, perdus en mer !

FÉLIX JEANTET.

L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS

SA LAIDEUR ET SES BEAUTÉS

Par EUGÈNE MARSAN

Cl. Manuel.

Les premiers jours, tout le monde poussait des cris d'horreur, lesquels étaient et demeurèrent parfaitement justifiés. Puis, on lui découvrit d'indéniables beautés, que l'on était contraint et fier de dénicher. L'Exposition ressemblait à ces personnes humaines dont le premier aspect n'est pas agréable et qui gagnent à être connues. A peine le soleil daignait-il se montrer un peu que la foule s'y précipitait : non seulement les étrangers qui étaient venus tout exprès, mais les Parisiens, qui, malgré tout, malgré les innombrables méfaits de l'art officiel républicain, n'ont pas encore perdu leur antique pouvoir de consécration.

Disons d'abord ce qui était laid, à l'Exposition, d'une laideur impardonnable, et disons pourquoi. Les grandes lignes étaient aides, les grandes lignes de son architecture, les pièces principales du squelette. Ce sont elles qui ont déplu, qui ont navré, qui ont indigné lorsqu'on nous ouvrit les portes et qu'on pénétra dans cette ville inachevée, dans ce chantier.

Sur un fond charmant et puissant, sur cette façade des Invalides, d'un rythme adorable, à la fois libre et retenu, les quatre tours babéliques parurent monstrueuses : lourdes sans simplicité, nues sans ingénuité, obèses. A chaque pas que l'on faisait sur l'esplanade

comprise entre la Seine et le fossé des Invalides, on sentait croître son malaise. Rien ne montait vers le ciel, tout s'étalait : une taupinière. Nous devions cette déconvenue à la direction de M. Plumet. Pour faire valoir les quatre tours hideuses, il avait eu l'idée de tout aplatir autour d'elles. La Cour des Métiers était entièrement manquée, froide et grêle, avec ses fresques d'école primaire. Et si l'on faisait un pas pour se donner un peu de recul et pouvoir les considérer, on se fichait par terre : il y avait une marche. Les portes aussi étaient vilaines : celle de la Concorde, avec ses cheminées d'usine pourvues de leur petit chapeau, à l'intention de la fumée ; celle du quai d'Orsay, qui avait l'air d'un athlète esbrouffeur bandant les muscles avec ostentation pour soulever les trois grammes de son vitrail ; celle de l'Alma, avec ses deux boules ovales ; celle de l'avenue Victor-Emmanuel, avec sa forêt d'asperges ; l'une et l'autre d'un orient de bazar. La mieux trouvée était la porte d'honneur, dans son gris d'argent, avec toute sa délicate ferronnerie. Encore s'accordait-elle assez mal avec les deux Palais (lesquels ne sont pas très beaux, ce n'est pas ce que je veux dire).

Non, le premier contact n'était pas agréable. La hutte de *Primavera*, avec son toit de galets, ne manquait pas d'amuser, elle avait de l'esprit. Les deux fortins symétriques des Arts français plaisaient comme une belle carrosserie. Le cube de Lalique satisfaisait l'esprit comme une bonne solution provisoire, une solution d'attente. Le petit jardin de Laprade, devant les pavillons de Sèvres, enchantait les yeux par sa fraîche élégance, nerveuse jusqu'à la maigreur. Mais tout le reste désolait, dans sa platitude, dans son luxe si bête qu'il ne parvenait pas à effacer un air d'indigence en quelque sorte indélébile. Les vases ninivites de Sèvres écrasaient tout leur voisinage. Quelques pas encore : la rue des boutiques sur le pont Alexandre mettait en fureur par ses contresens. Bâtie en *pierre liquide*, elle s'en vantait indiscrètement. Elle avait cherché un air d'Egypte, qui lui permît ces frontons infléchis avec une mollesse et une gaucherie pareillement dégoûtantes. Vous vous penchiez sur le fleuve. On voyait fuir sur la rive gauche, jusqu'à l'Alma, cette rue du Caire, cette Babylone de carton dont la cime portait un malencontreux « rail way ». C'est à dessein que je dis la chose en anglais, pour traduire dans les mots l'impression de disparate dont on souffrait.

* * *

En 1830 nous avions encore un style français caractérisé. Ce

Cl. Fontaine.

UNE DÉESSE DE JEANNIOT.

fut alors, entre 1830 et 1850, que toute force créatrice se perdit. On se mit à mélanger sans discernement tous les anciens styles français. Le mélange se faisait sur un même objet. Nous eûmes ce Louis XVI-Renaissance ou ce Louis XV-Henri II, vrais pastiches serviles, contre lesquels une action et une réaction étaient nécessaires. Une réaction, au nom de la pureté. Une action, au nom des mœurs nouvelles, des matériaux nouveaux. Deux principes sont excellents dans les arts décoratifs : la dérivation sagace, la modification originale d'un type ancien, avec lequel un artiste doué rivalise ; et l'invention, la solution heureuse d'un cas inédit. Le romantisme persistant du XIXe siècle a vicié — il y a une trentaine d'années — les origines de ce qu'on appela, à bon droit, l'Art moderne. Il est certain que toute époque est louable qui désire avoir un style. Un homme en veston dans une bergère Louis XV est

Pour tout ce qui concerne l'AMEUBLEMENT et la DÉCORATION, nos lecteurs ont intérêt à s'adresser à

VIRGILE RICCI

Membre de la Société des Artistes-Décorateurs

Ses ateliers sont situés : *77, avenue Ledru-Rollin, PARIS (XIIe)*

absurde. Imaginez Mme de Pompadour dans une chaire gothique. Mais les rénovateurs de 1890-1900 partirent de deux erreurs, les plus dangereuses qu'il soit possible d'imaginer : la monomanie de l'originalité, table rase étant faite de tout le passé, et la divinisation de la nature. On doit à cette seconde erreur la flore macaronique des premières stations du Métro. On voulait réduire le plus possible en apparence, réduire jusqu'à l'absurdité, la part du compas de l'homme, de sa géométrie. Cette erreur a presque disparu de nos œuvres. L'autre a beaucoup pesé, au contraire, sur l'Exposition, du moins dans sa partie la plus officielle. Elle a dicté l'ordre imbécile inscrit dans son règlement : défense absolue, non seulement de reproduire — ce qui se comprendrait — mais d'imiter. Forgez tout de toutes pièces.

Ce décret est heureusement resté sans-force contre les habitudes louables d'un très grand nombre d'artistes, architectes et décorateurs; français et étrangers. Les plus sûrs des novateurs, ceux qui réussissent, ceux qui produisent des œuvres belles ou plaisantes, ont depuis longtemps entièrement abandonné l'idéologie de 1895, pour s'en tenir aux deux principes éprouvés et féconds que nous disions tout à l'heure, quelquefois en les mariant. Ils sautent à pieds joints par-dessus l'affreux magma plagiaire et rondouillard du XIXe siècle. C'est pour repartir avec beaucoup de science, de prudence, et un grand esprit de finesse, d'un exemple ancien éprouvé : Louis XV; Louis XVI, 1830, de préférence. Ils veulent en tirer, par les tâtonnements du goût, une forme nouvelle, adaptée à nos besoins, et généralement commandée par une idée d'aisance et de confort. D'autre part, considérant avec raison tout l'ensemble des conditions nouvelles, des pouvoirs nouveaux, et des mœurs nouvelles qui en résultent, faisant face au nouvel outillage de l'homme, au télégraphe éthéré, à la voiture magique, à la parole voyageuse, à la lumière au bouton, qui ont droit à des murs, à des meubles, à des appareils, ils ne craignent pas non plus d'innover.

L'Exposition était, comme on dit, un monde, et chaotique. Les artistes dont nous venons de définir les deux tendances n'étaient peut-être pas la majorité. Ils étaient peut-être un peu noyés. L'homme d'un goût à la fois hardi et certain allait toutefois à eux sans courir un grand risque de se tromper. Ne dites jamais que tous les goûts se valent ni « qu'il en faut pour tous les goûts ». Le goût est le goût. Toutes les grandes époques l'ont reconnu et proclamé. Ses décisions sont souveraines. Ce sont elles que le temps ratifie. Aux époques heureuses, elles rencontrent aussitôt un consen-

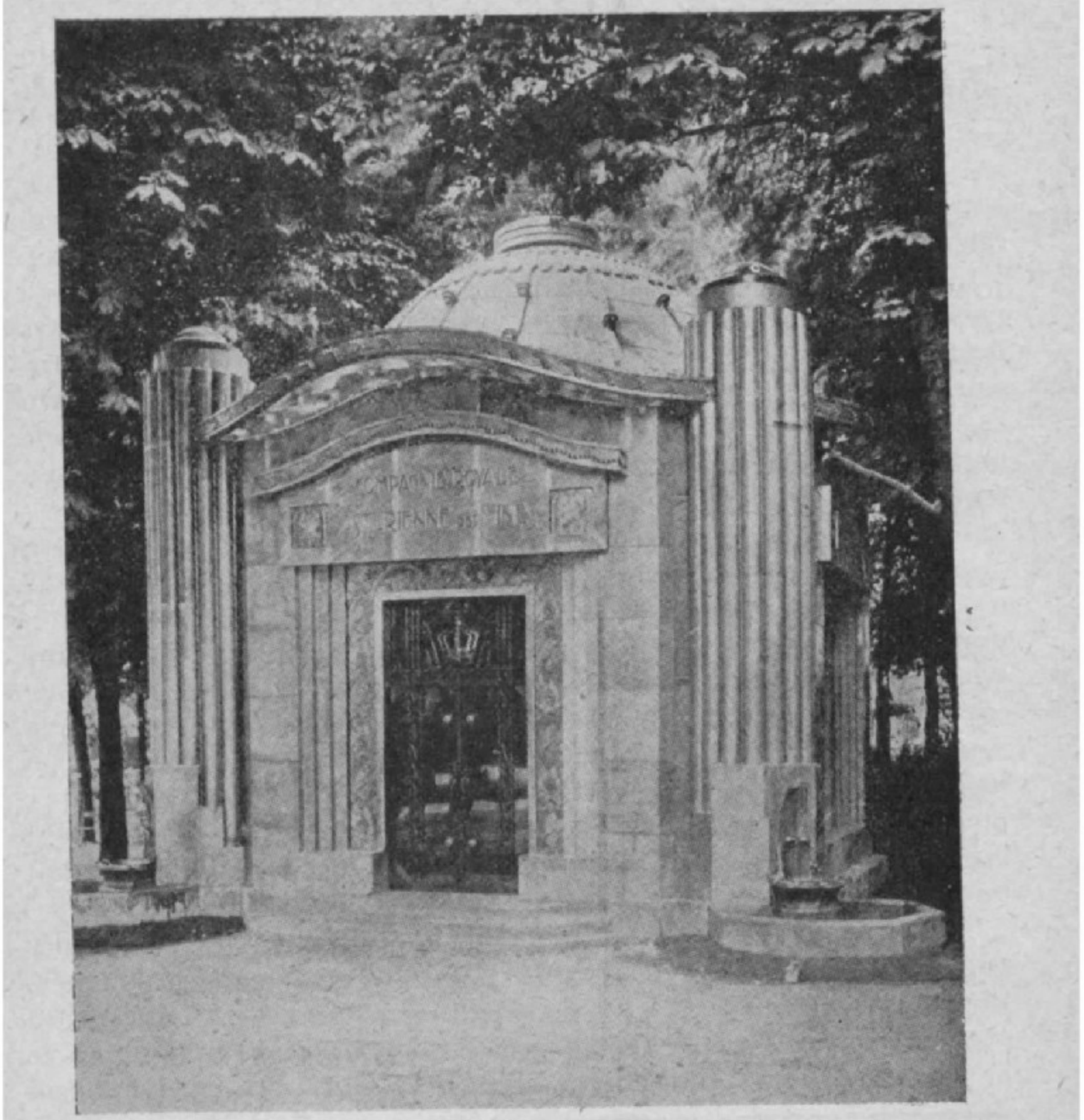

PAVILLON

PRÉSENTÉ PAR

LA COMPAGNIE ROYALE ASTURIENNE DES MINES

à l'Exposition Internationale des Arts décoratifs et Industriels Modernes.

Le revêtement extérieur et la décoration intérieure étaient entièrement exécutés en zinc.

Rappelons que cette Compagnie possède 200 dépôts de vente en France.

Pour tous renseignements concernant le zinc et ses emplois, s'adresser *42, Avenue Gabriel, PARIS (8e).*

tement unanime. Aux époques ingrates et flottantes, elles ont l'air de paris, la postérité étant prise pour arbitre.

* * *

Nous en étions au bout de la rue des Boutiques, venant des Invalides.

Vous aviez à votre gauche le pavillon de l'Angleterre, un peu trop mignon et tendre pour un si vaste empire. Vous aviez à votre droite le pavillon belge, ouvertement « nouveau » et tout en verticales, par un excès contraire à celui que nous dénoncions tout à l'heure. A votre gauche encore, le pavillon d'Italie, la brique et le marbre bien mariés, et riche en réminiscences qui sont même en trop grand nombre puisqu'elles parviennent à diminuer la formidable carrure de l'idée, la majesté vraiment romaine du haut profil qui se découpe dans la nue. Les briques et les tuiles sont touchées d'or. Le pavillon des Soviets, avec son escalier de guingois, son apparente fragilité, et ses panneaux entrecoupés, grimace comme une vilaine blague d'atelier. Mais-là, devant, le pavillon du Tourisme campe sa réelle *nouveauté* très bien venue. Il serait à sa place sur la pente d'une colline. Parce qu'il était dominé et un peu terré, on l'a méconnu. Il élevait dans les airs un curieux édifice fait de deux plans verticaux croisés à angle droit et que d'autres plans coupaient horizontalement vers le haut ; ni tout à fait une tour, ni tout à fait un mât ; un haut lieu géométrique disposé pour les signaux.

Il est impossible de tout dire. Il va falloir se borner aux exemples non seulement les plus heureux, mais les plus caractéristiques. Placés comme nous l'étions, en portant nos pas sur la gauche du pont Alexandre, nous rencontrions le pavillon hellénique et le pavillon espagnol, deux demeures méditerranéennes harmonieuses

et douces, la première plus rustique, la seconde plus seigneuriale. Dans le village français, le beau granit de la Bretagne. Un peu plus loin, le blanc petit Palais de l'Afrique du Nord, merveilleusement simple, avec ses trois parties : Tunisie, Algérie, Maroc. Son balcon faisait battre le cœur. Je n'aurais garde d'oublier, en contraste avec tous ces modèles d'imitation fertile et paisible, le pavillon danois, qui semblait une sorte de défi, mais vainqueur. Vous vous rappelez ces deux cubes emboîtés l'un dans l'autre, la haute porte qui les traversait, l'étroite rayure sombre qui zébrait horizontalement les fortes murailles. Leur plan était celui de la croix de Daneborg. A leur pied, veillait une étrange guerrière, qui n'était pas une amazone, puisqu'elle n'avait pas le sein droit brûlé, qui n'était pas non plus une vraie Minerve, puisqu'elle était nue. Il ne déplaît pas que le génie du Nord s'inspire ainsi de l'Antique, comme en hésitant.

Cl. E. Olivet.

L'armoire d'Yves Hémar.

Sur cette même rive droite, en remontant et redépassant le même pont Alexandre, nous rencontrions pour notre plaisir le Palais de l'Elégance, quasi Louis XVI, le pavillon rose et vert des Alpes-Maritimes (en dépit d'un bas-relief assez pesant), le délicieux fronton de la maison Corcellet, puis le Mas de Provence ; la seconde et la dernière de ces fabriques, d'une tradition à peine retouchée. Le mas provençal était à coup sûr une des perles de l'Exposition. Dans la seconde file, plus près de la Seine, nous rencontrions le pavillon de Hollande, dérivé, mais très librement, des maisons flamandes à fronton, le pavillon de Suède, entièrement dicté, semble-t-il, par la nostalgie d'une mer chaude, d'une eau bleue, d'une lumière éclatante, avec lesquelles on veut faire rivaliser l'éclat des neiges candides, puis le pavillon polonais, traditionnel et inventé, avec

son clocher de verre et de fer, sa salle aux belles peintures, son atrium à la noble statue. Pour vérifier ce que j'affirme un peu trop sommairement, faute de place, vous vous reporterez aux gravures qui ont paru (à celles de l'*Illustration*, à celles de l'*Art vivant* dans son numéro spécial, à l'album édité par Crès...)

Conclusion de la promenade : françaises ou étrangères, les réussites de l'architecture relèvent de l'un des deux caractères, l'inspiré ou l'inventé. La prudente dérivation d'un type traditionnel ou la solution hardie mais rigoureuse, subordonnée et conditionnée, d'un problème nouveau. Tout l'entre-deux a failli.

* * *

Dans le mobilier, les types dérivés dominent absolument. Ici l'invention n'avait plus le même champ devant elle, elle n'avait aucune question inédite à se poser. Après tout, il s'agissait toujours de s'asseoir, bien que de plus en plus commodément ; il s'agissait toujours de dormir, de s'attabler.

Certains journaux ont répété que l'Exposition des Arts décoratifs avait révélé un style nouveau. A vrai dire, ceux qui, depuis vingt ans, suivent pas à pas les travaux du meuble et du décor, n'ont trouvé là aucune sorte de révélation. Mais cela n'est pas un mal. Un style ne se forge pas dans les six mois d'un hiver pour une exposition de printemps. Cette hâte a été précisément l'une des tares, l'un des vices de l'art dit moderne, à son début. Il s'en est corrigé, il a patiemment travaillé. Si quelque chose est sûr au monde, c'est qu'au terme de cet effort d'un grand quart de siècle, l'art contemporain est en mesure de nous montrer, à côté d'un immense tas, que le goût doit repousser et où il s'embrouille, s'il n'est pas très exercé, un petit nombre d'œuvres parfaitement satisfaisantes.

Tantôt il a repris le mouvement que le XIX^e^ siècle eut le malheur d'interrompre vers 1830 ou peu après. Par exemple, dans le salon établi par Le Mardelé, pour un fourreur du pont Alexandre. Le dos des sièges et du canapé est gracieusement dentelé. On a obtenu le sérieux et le solide du Louis Philippe, avec la grâce qui était la seule vertu qui manquât. Même point de départ, même souci de la destination, de la commodité, et même bonheur en plus d'un siège de Sue et Mare, étudié à fond. J'en dis autant de la magnifique salle à manger du Bûcheron (Jouyr et Leverrier). Regardez-la. Le plateau de la table en loupe d'acajou est si brillant qu'il reflète les objets comme un miroir. Les cadres et les tableaux exceptés, qui

sont communs, quel bel ensemble ! La méridienne et le piano de Louis Sognot (*Primavera*) est de la même inspiration. Pour la première fois de ma vie, je vois un piano qui ne m'ennuie pas les yeux.

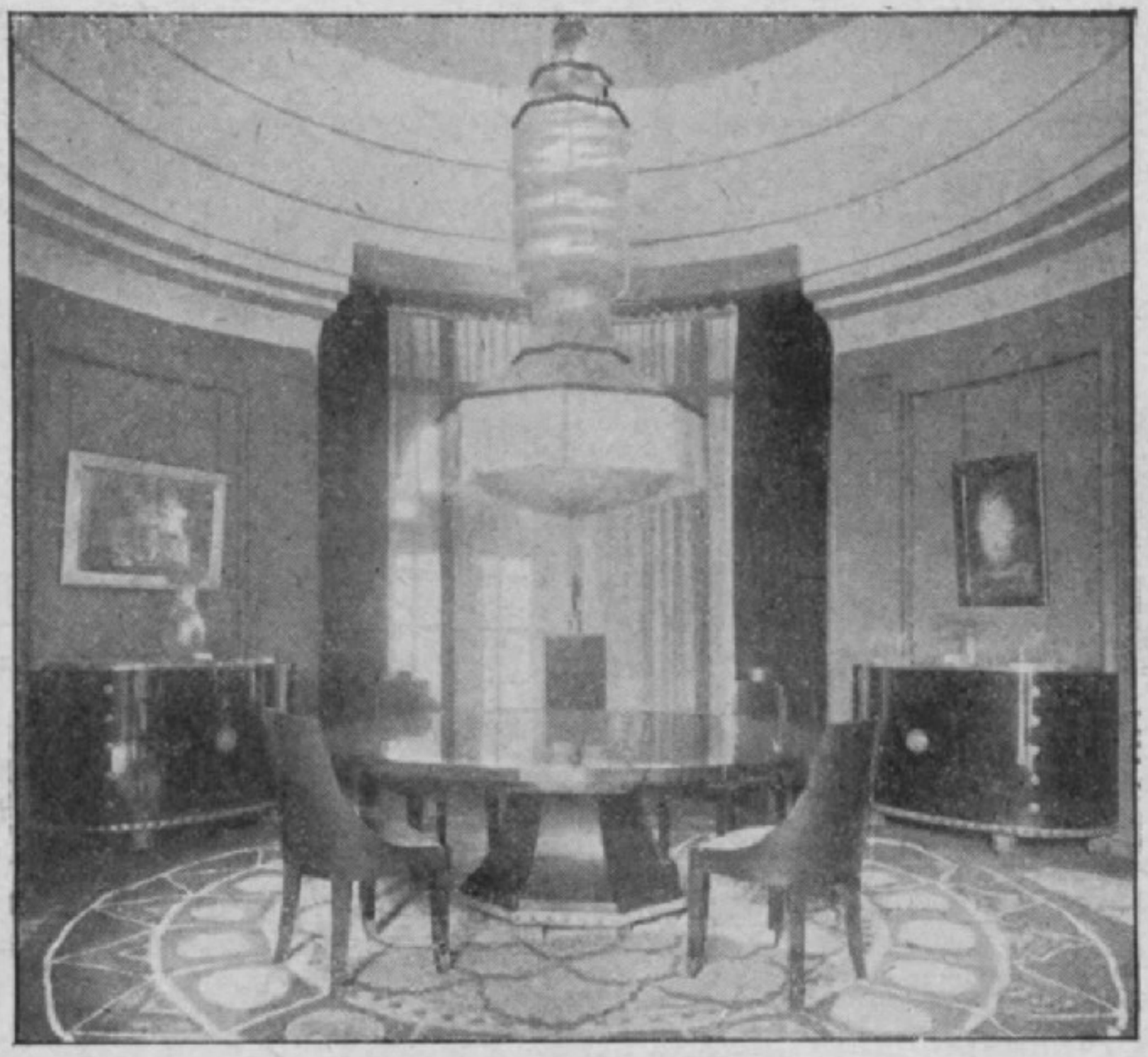

Salle a manger du Bûcheron.

Certains étrangers, les Suédois par exemple, dans le svelte canapé de Uno Ahren, ont suivi le même cycle.

Et tantôt nos constructeurs, jouant une plus grande difficulté, remontent plus loin. Ils repartent des chefs-d'œuvre du Louis XV, comme Groult dans sa délicieuse chambre en galuchat pour jeune

AUX AMATEURS D'OBJETS D'ART

Artiste peintre diplômé, réformé de guerre, médaille militaire, envoie délicieuse aquarelle paysage, véritable œuvre d'art, inédite, pour la somme de 50 francs. *Franco.* **— Rien à payer d'avance.** Paiement seulement si envoi convient. Fait aussi envois à choix. — **Se charge de travaux sur commande, panneaux décoratifs, etc. — Leçons et conseils d'aquarelle par correspondance. — Peinture à l'huile. — A. SEIFRITZ, 14, rue de Lunéville, Sarrebourg (Moselle).**

ambassadrice ; comme Sue et Mare dans leur grand bureau aux quatre pieds garnis de bronze, et leurs petites tables galbées ; comme Le Mardelé dans son admirable fauteuil vert et feuille morte du Grand Palais. Ou du Louis XVI, comme Sue et Mare dans le canapé et dans les deux bergères du salon tendu avec les tapisseries de Dufrêne.

Le plus souvent, les sentiments de plusieurs époques sont fondus dans le même objet, qui a pourtant le caractère irrécusable de la nôtre. On le reconnaîtra dans les siècles. Ce salon de Sue et Mare, par exemple, n'a-t-il pas dans sa ligne générale, qui est Louis XVI, a majesté du XVII^e^ siècle ? Tel est l'accent de ces artistes : un grand nombre des meubles qui sortent de leurs mains ont un accent à la Louis XIV. De même, Paul et Eugène Vera, qui appartiennent à la même compagnie et lui ont donné plus d'un dessin. Avez-vous regardé les panneaux de Paul Vera sur les quatre portes des Arts français ? Dans sa boutique du pont Alexandre, Lalique avait des meubles, une table à écrire, des dressoirs et des chaises, dont la source lointaine était Louis XVI. Le rustique non plus n'est pas oublié : provençal, il a inspiré les jolis meubles des Tournon, dans la salle et dans les chambres du mas ; breton, l'armoire et le buffet d'Yves Hémar, deux merveilles, dont le décor est déduit des broderies de Pont-l'Abbé et des motifs tumulaires de Gavrinis. La table suédoise en corbeille, l'une des plus parfaites de ce type assez fréquent, compose la Régence avec le Louis-Philippe. Et, partie du Louis XV, avec un soupçon de rococo dans le médaillon, l'admirable commode en marqueterie du suisse Bishof découvre un art postérieur aux écoles de 1830 et même au cubisme.

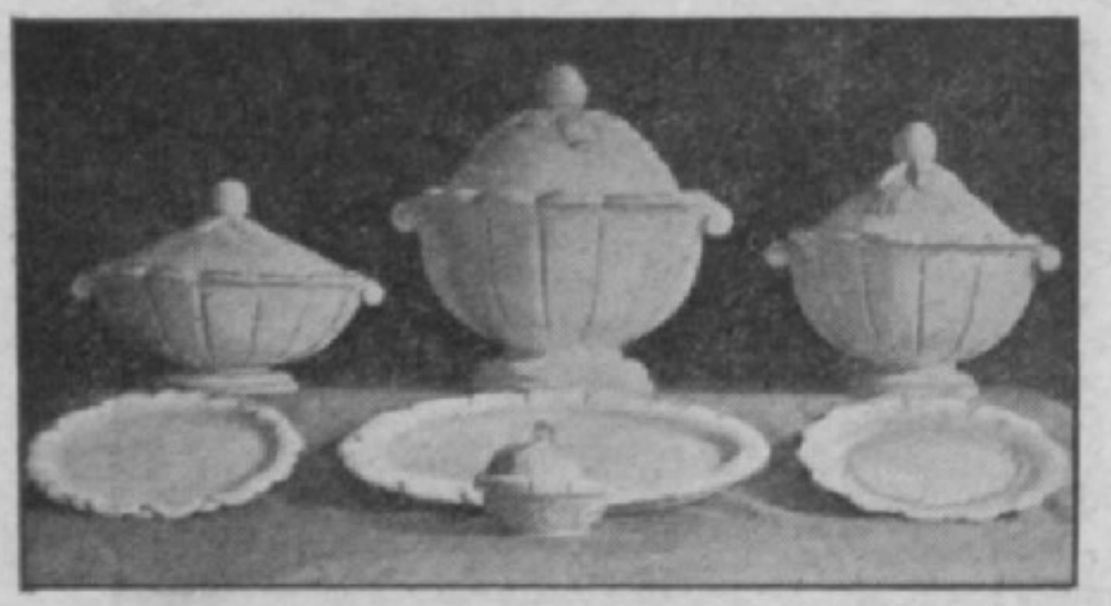

Cl. C^le^ des Arts français.

SERVICE DE SUE ET MARE.

Pourquoi donc ces réminiscences et ces fusions seraient-elles interdites, lorsqu'elles sont saisies, lorsqu'elles sont enveloppées et absorbées par une inspiration vivace, chacune d'elles devenant élément fortuné d'un tout harmonieux ? Notre temps n'a pas perdu le pli de tourner l'originalité en tarte à la crème. Voilà pourtant

comment procèdent des novateurs indéniables, si hardis qu'ils ne laissent pas de déconcerter un amateur timide.

* * *

Si j'avais un château en France, avec les brins de fortune qu'il faut, aujourd'hui, pour y loger, ah ! si j'avais un château en France...

J'en respecterais, à coup sûr, le meuble ancien partout où il exis-

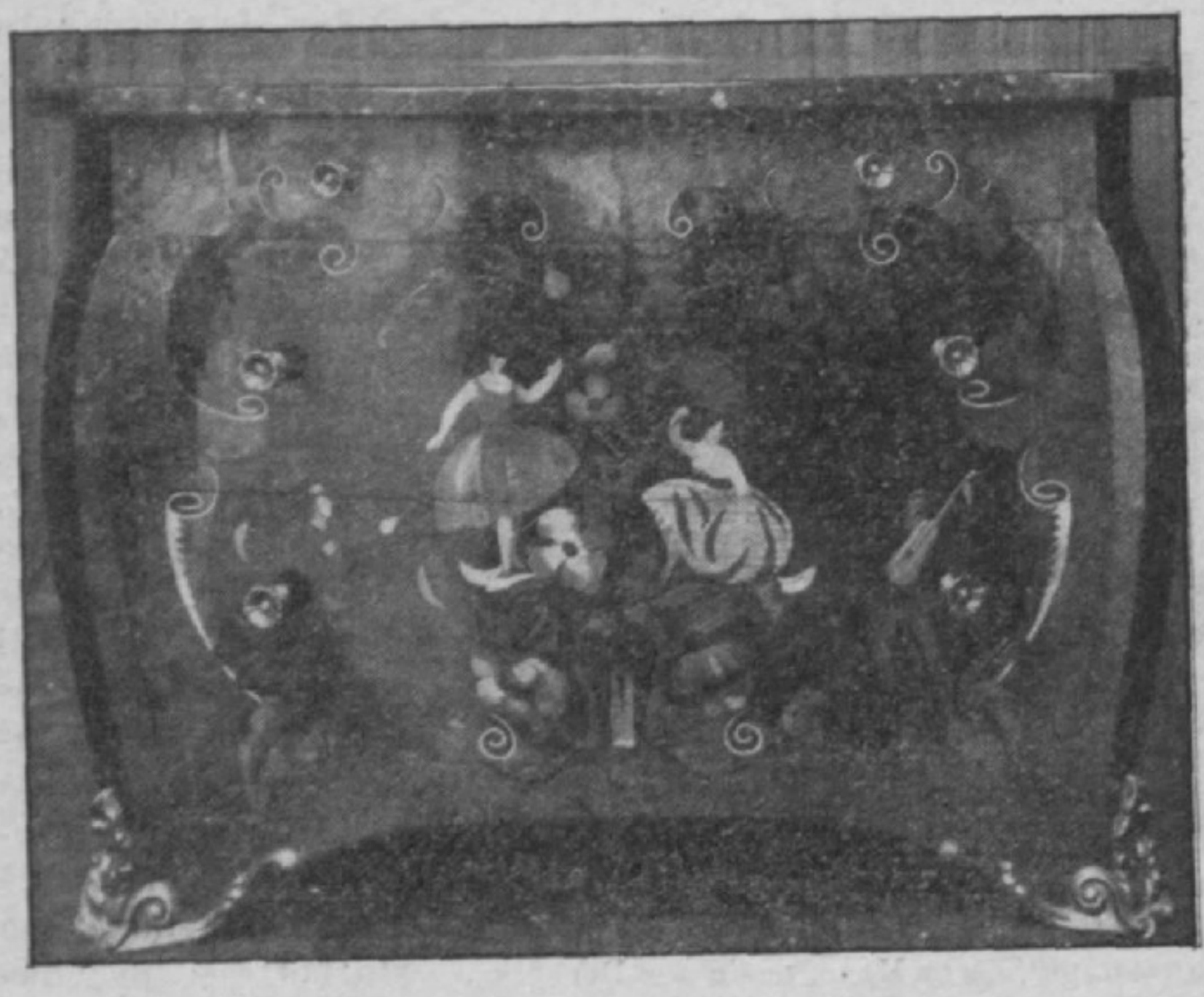

Cl. Boissonas.

La commode de Bishof.

terait, en le complétant, en lui fournissant une décoration digne de lui. Mais, dans le parc d'abord, j'ajouterais des statues. Je disposerais contre l'une des façades, pour couronner les allées et les haies bien taillées, ce groupe charmant de Jeanniot, des trois déesses à la biche, composite et pourtant uni, ravissant, d'une exquise pureté, tandis que vers mes bornes, à l'orée des bois, je disposerais le puissant, l'émouvant Del Sarte, *le Premier toit*, avec le quatrain de Maurras : une plaque de marbre sur le granit.

Dans les appartements, admis qu'il y en eût qui fussent vides,

je me comporterais en homme de mon siècle. J'aurais une pièce toute en cuir, pour les livres, fauteuils profonds, merveilleuses boiseries ; j'en aurais une autre toute en ferronnerie de Brandt. Je logerais ma T. S. F. et les cigares dans la laque. Une salle des fêtes pareille à celle de Sue et Mare au Grand Palais ne me déplairait pas du tout. Il la faudrait très vaste, car elle a du poids. Enfin, vous venez de le voir, je ne serais pas embarrassé de trouver des meubles. Si j'avais un embarras, ce serait dans le choix.

Cl. C^ie des Arts français.
FAUTEUIL DE SUE ET MARE, *tendu par* DUFRESNE.

Sur la table du Bûcheron, que j'aimerais beaucoup, j'aurais le service de Sue et Mare — encore eux — des verres à boire et des flacons de Lalique, roi du verre. Et partout, mille merveilles, où, la France dominant, il me plairait d'accueillir les réussites de tous les pays. Il y a de jolies verreries en Bohême et en Italie. La Suède rivalise avec Lalique. Je voudrais le coffret de Balsamo Stella, et ses statuettes ; je voudrais un beau bronze de Romanelli. Le grand vase clos de Lalique, si je pouvais ! Une tatue du Normand Chauvel dans mon antichambre. L'un de mes salons ne pourrait pas se passer de l'un au moins de ces chers miroirs d'Autriche, eux aussi dérivés du XVIII^e siècle, notamment le blanc et or, sommé d'une flamme, qui est de Dagobert Peché. Le boudoir pour dames, du même pays, est un peu pompeux, un peu sombre, un peu encaissé, il y faudrait plusieurs retouches. Je logerais le paravent de Cingria dans un salon en damas pourpre. Pour l'orfèvrerie, j'en pourrais prendre dans tous les pays, notamment en Angleterre et en Belgique : d'heureuses pièces côtelées, révélant leur poids royal, avec de beaux manches ivoirins. Ayant seulement

quelques amis, je leur ferai servir le thé dans les six délicieuses tasses peintes de ces dames de Lausanne, Bertha Thapolet et Louise Strasser. Le service est complet en quinze morceaux dont pas un ne ressemble à l'autre, et tous vont ensemble, fleurs vivaces et géométrie spirituelle. L'une des chambres d'enfant serait bien garnie par l'ensemble innocent et gai de Scavini. J'aurais deux de ces cages de verre et de fer, l'une sur une terrasse, pleine de plantes légères, l'autre au sommet d'une tour avec mon étendard. J'aurais peut-être le petit théâtre blanc et jaune du Grand Palais, peut-être ce réduit yougoslave d'un or si fin, à la coupole travaillée.

Il m'amuserait d'observer les signes communs de notre époque, et les signes qui révèlent la race et la personne. Les décorateurs de mon temps m'auraient enseigné le prix d'une belle unité que je poursuivrais partout, sans la pousser jusqu'à une rigueur inhumaine. Dans les tapis, on me verrait rivaliser avec les chefs-d'œuvre des contrées fabuleuses. Ici, je n'aurais pas grand mérite. Presque tous les tapis nouveaux qui nous sont proposés nous donnent un choc, petit ou grand. Et quels beaux lustres ! Comme je manierais la fée électricité, soit en sources fulgurantes, soit en nappes à la source invisible.

* * *

On rêvait ainsi, le jour, à l'Exposition.

La nuit on rêvait encore, même au milieu de la foule, qu'on ne peut pas détester, lorsqu'on n'a pas l'âme pleine d'une noire humeur ou d'artisterie affectée. Par les beaux soirs, tout le monde courait au fleuve. On avait fini par oublier le crime de certaines formes impudemment élevées sur ces belles rives ; on le pardonnait, songeant qu'il était heureusement éphémère. Le charme de la lumière et de l'eau primait et régnait. On ne se lassait pas de contempler le perpétuel miracle des fontaines et des jets : les nacres, les perles, les rivières de gemmes, les vapeurs, les poussières diaprées. Des deux côtés du pont, les deux voûtes, les deux arcs liquides. Vous gisiez dans un bon fauteuil, devant un café glacé, et ce n'était pas assez pour vous des étoiles du ciel ; vous aviez celles de la Tour. Vous aviez les astres, les planètes, les comètes, les hiéroglyphes à éclipses de la Tour Eiffel. Etrange époque, capable de muer un acte commercial, une prestige de publicité, en féerie captivante.

EUGÈNE MARSAN.

LES ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Ont déjà paru dans cette Collection :

L'ŒUVRE DE CHARLES MAURRAS

I. — Kiel et Tanger.	18	»	Relié	42	»
II. — La Démocratie Religieuse. .	25	»	—	50	»
III. — Romantisme et Révolution. .	15	»	—	40	»
IV. — Tombeaux..	15	»	—	40	»
V. — L'Enquête sur la Monarchie.	20	»	—	46	»

L'ŒUVRE DE LÉON DAUDET

Souvenirs.	30	»	Relié	56	»

L'ŒUVRE DE JACQUES BAINVILLE

Heur et Malheur des Français. . .	30	»	Relié	56	»

L'ŒUVRE DE GEORGES VALOIS

I. — L'Homme qui vient. . . .	12.50		Relié	33	»
II. — Le Père.	12.50		—	33	»
III. — Histoire et philosophie sociales.	18	»	—	42	»
IV. — L'Economie nouvelle. . . .	18	»	—	42	»
V. — D'un Siècle à l'autre. . . .	15	»	—	36	»
VI. — L'Etat, les Finances et la Monnaie.	30	»	—	52	»

HENRI DUTRAIT-CROZON

Précis de l'Affaire Dreyfus. . . .	30	»	—	52	»

ROBERT D'HARCOURT

Souvenirs de Captivité et d'Evasions.	12.50		—	33	»

Ajouter aux prix ci-dessus 10 % pour les frais de port.

Les volumes de cette collection sont vendus reliés sur un type uniforme : demi-chagrin havane avec pièce rouge et fers spéciaux, plat papier, tranche dorée.

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, 3, Place du Panthéon

Huilerie & Savonnerie Hʀᴇ COURT de PAYEN, *10, Boulevard de la Corderie, MARSEILLE.*

Le savon " **ABEILLE** " vert mousseux, **72 % d'huile**, est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et tout particulièrement à toute personne qui a la peau fine et délicate.

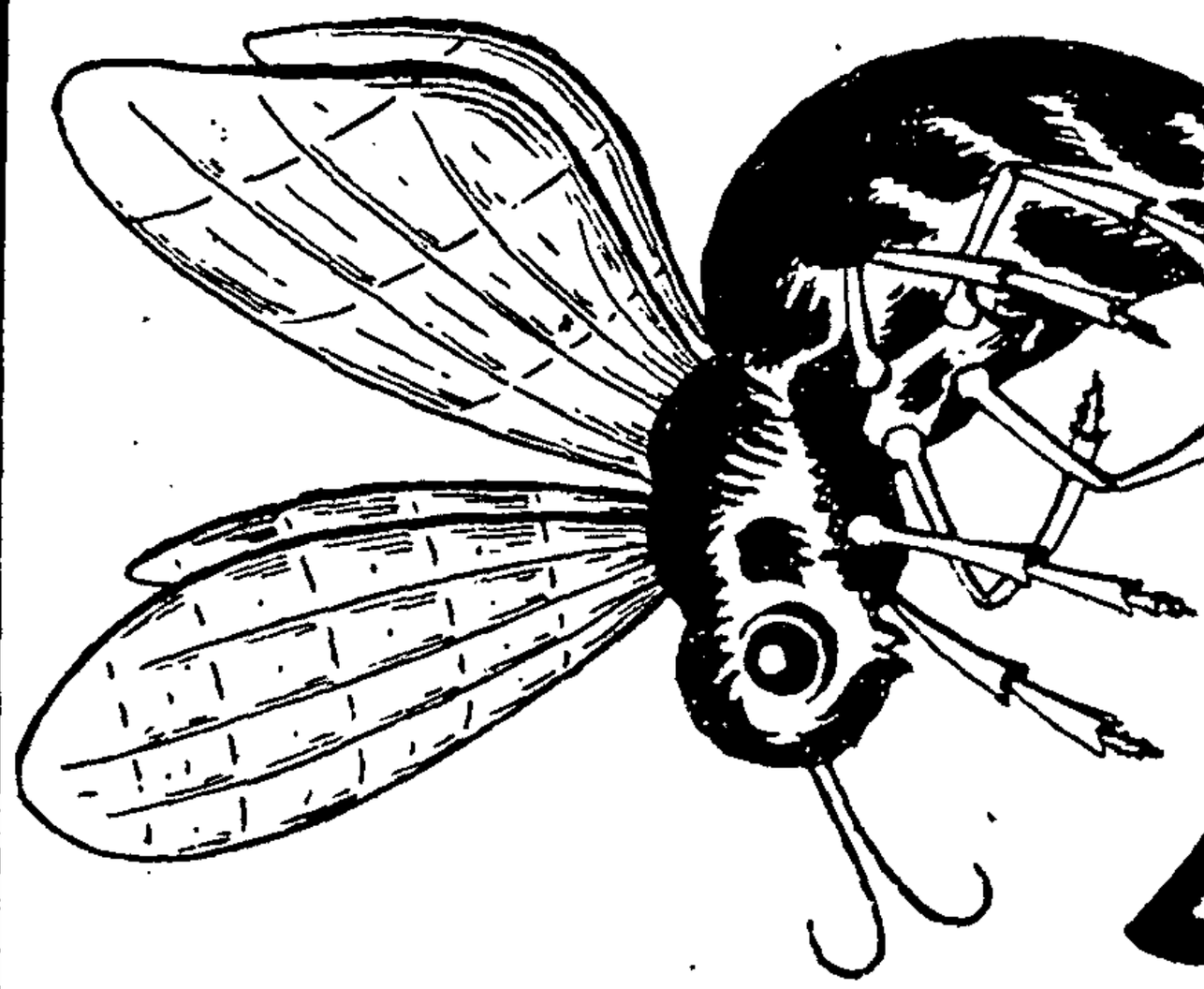

SAVON L'ABEILLE

BLANC ou VERT

72 % d'Huile

Hʀᴇ COURT DE PAYEN

LA PREMIÈRE LA PLUS VIEILLE MARQUE DE MARSEILLE

HORS CONCOURS

EXPOSITION NATIONALE COLONIALE 1922

Huilerie & Savonnerie Hʀᴇ COURT de PAYEN, *10, boulevard de la Corderie, MARSEILLE.*

Le savon " **ABEILLE** " vert mousseux, **72 % d'huile**, contenant une grande quantité d'huile d'olive, est plus gras que les savons blancs, aussi il met plus longtemps à sécher, il est bon de ne l'employer que sec ; mousse très rapidement, il suffit de ne le passer que légèrement sur le linge.

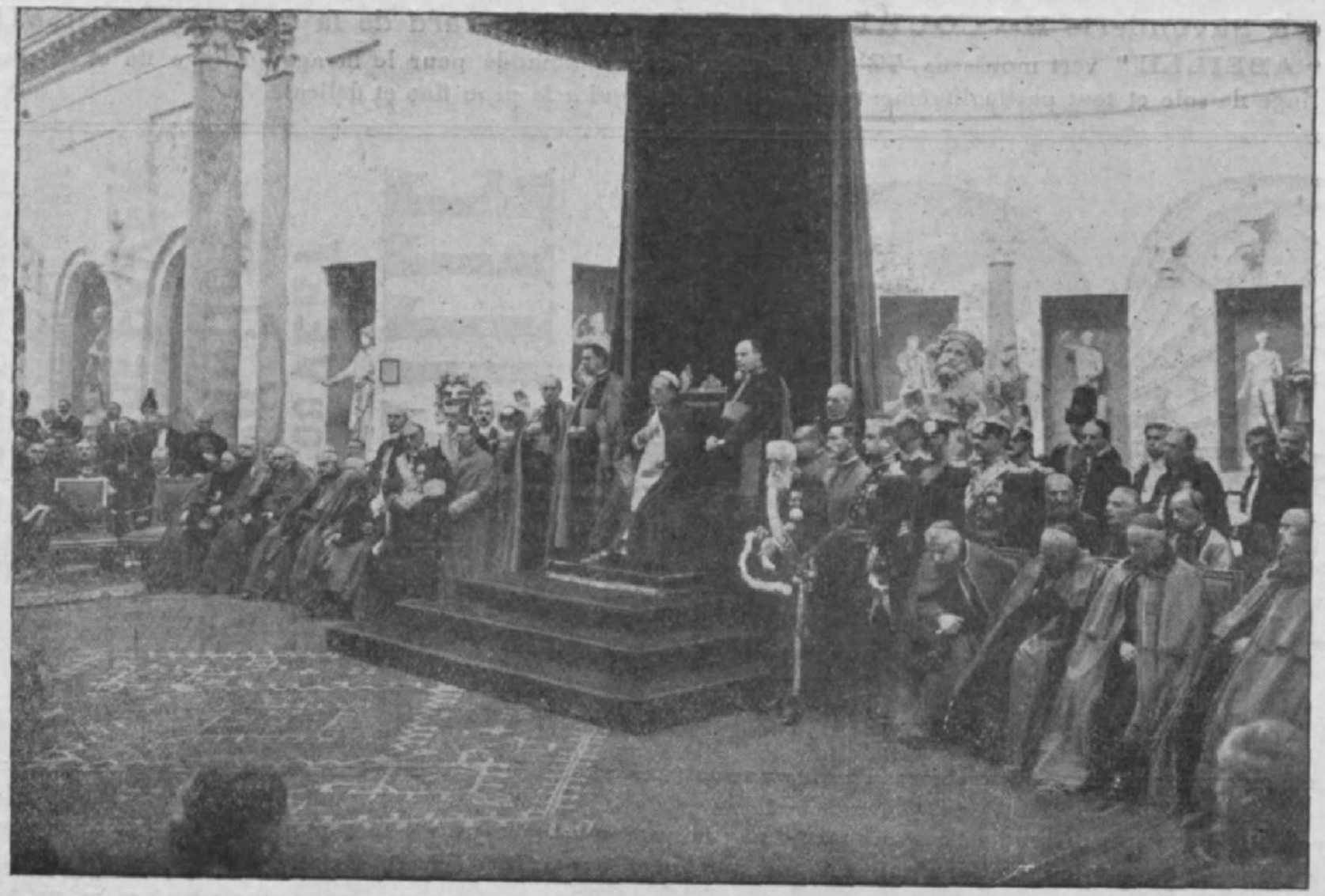

Cl. Felici

SÉANCE SOLENNELLE D'INAUGURATION DE L'EXPOSITION MISSIONNAIRE AU VATICAN.

L' ANNÉE JUBILAIRE

Par ROBERT HAVARD DE LA MONTAGNE

Le mot «Jubilé» vient de l'hébreu « Jobel» qui signifie « rémission » et « repos ». C'est le peuple juif qui mit en usage la célébration d'un jubilé, tous les cinquante ans, afin d'apaiser les discordes individuelles, familiales ou sociales, et de les fondre dans le pardon universel.

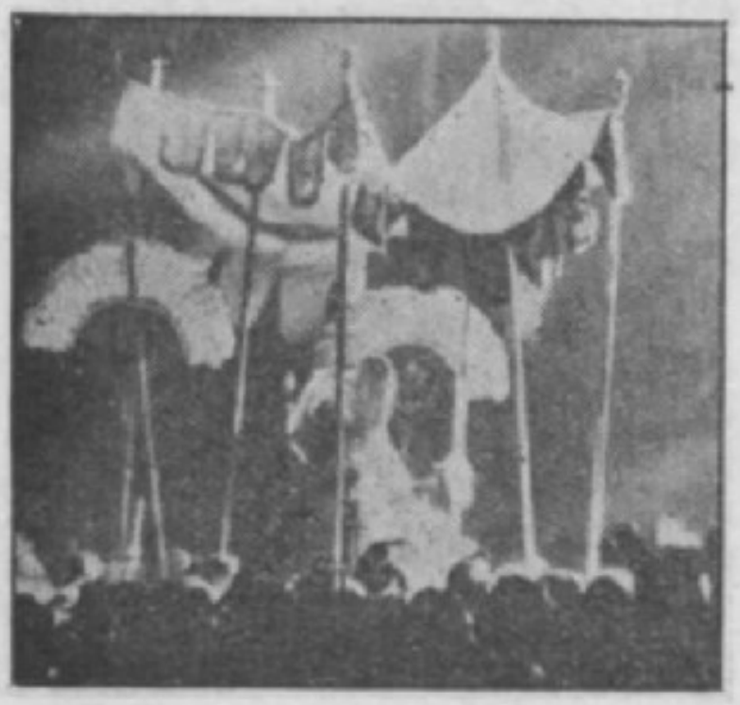

Cl. Felici

LE PAPE ENTRE A SAINT-PIERRE SUR LA SEDIA.

Sous la loi chrétienne, le premier jubilé dont l'histoire fasse mention est celui de 1300, institué par Boniface VIII. A dater de 1475, les jubilés eurent lieu tous les vingt-cinq ans. Cette tradition ne devait être interrompue qu'au XIX^e^ siècle. En 1800, 1850 et 1875, par suite des événements politiques, pas de jubilé. Soit, de 1825 à 1900, une coupure de soixante-quinze ans. L'année 1925 aura donc été la vingt-deuxième « année jubilaire » ou « Année Sainte ».

La coutume veut que le jubilé commence la veille de Noël et s'achève douze mois plus tard. C'est le mercredi 24 décembre 1924 qu'il a été procédé, dans les quatre grandes basiliques, à l'ouverture des Portes Saintes. Tandis que Pie XI ouvrait celle de Saint-Pierre, les cardinaux Pompili, Vannutelli et de Laï ouvraient les Portes Saintes de Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie Majeure et Saint-Paul-hors-les-Murs. Dès lors, on vit à Rome un immense concours de tous les peuples, attirés aussi par l'Exposition Missionnaire que le Souverain Pontife avait inaugurée le 21 décembre et qui apparaissait comme le symbole de l'Eglise militante et conquérante, semant et moissonnant à travers toutes les parties du monde.

***

La France a figuré au premier rang. Elle était particulièrement à l'honneur, pendant la période de canonisations et béatifications. L'Eglise élevait sur les autels six nouveaux saints, dont cinq étaient français : et quelles figures plus populaires que celles du curé d'Ars et de Thérèse de Lisieux ? Parmi les nouveaux bienheureux, notre pays tenait encore une place privilégiée, avec Bernadette de Lourdes, les Religieuses d'Orange guillotinées sous la Révolution, les Martyrs du Canada et de Corée. Il n'est pas un gouvernement qui n'eût tiré parti d'une situation aussi propre à rehausser le prestige national. Nous n'avons pas besoin de dire que la République s'en est désintéressée. Par bonheur, les inititatives individuelles ont suppléé à la carence de l'Etat. La France catholique a envoyé en

foule ses enfants : cardinaux, archevêques et évêques, curés de campagne, maîtres et élèves de l'enseignement libre, veuves de l'œuvre Sainte-Françoise-Romaine, pèlerins de Notre-Dame du Salut, délégation parlementaire conduite par M. Groussau, etc., et les innombrables dévots de la sœur Thérèse, de la mère Barat, de Marie-Madeleine Postel, de Jean-Marie Vianney. Comment ne pas songer, malgré tout, au surcroît de considération que nous aurait valu un autre régime ?

Grégoire le Grand écrivait à Childebert II : « La couronne de France est autant au-dessus des autres couronnes du monde que la dignité royale surpasse les fonctions particulières. Régner est peu de chose, puisque d'autres que vous sont rois, eux aussi ; mais ce qui vous constitue un titre unique, que les autres rois ne méritent point, c'est d'être catholique. Et de même que c'est dans les ténèbres d'une nuit profonde qu'un flambeau brille de tout son éclat, la clarté de votre foi brille et resplendit au milieu des ténèbres d'infidélité qui enveloppent les autres peuples. » Cette prééminence, tant de fois confirmée le long des siècles, le régime démocratique tend à nous la faire perdre, et il faut louer les catholiques français qui sont venus à Rome pour y montrer le vrai visage de leur patrie.

A l'insouciance du gouvernement républicain, que l'on compare l'attitude d'Alphonse XIII, remerciant Pie XI d'avoir béatifié une Espagnole, Marie-Michelle du Saint-Sacrement. Et cela nous rappelle le discours adressé au Souverain Pontife en novembre 1923, discours où le jeune monarque revendiquait avec fierté son titre de roi catholique. L'affluence énorme des Espagnols a frappé tous les regards. Ils éprouvaient une noble joie à se sentir en union de cœur et d'esprit avec leur roi.

La canonisation de Pierre Canisius intéressait entre autres la Hollande où il est né, la Suisse où il est mort, l'Allemagne où il a dépensé le meilleur de son apostolat. La présence de MM. Wirth et Marx, anciens chanceliers du Reich ; de

Cl. Felici.

S. S. Pie XI visite l'Exposition missionnaire

M. Delaterra, président du Grand Conseil du canton de Fribourg ; de M. Ruijs de Beerentrouck, président du Conseil des ministres de Hollande, a témoigné que, dans ces divers pays, les autorités officielles ne boudaient point Rome. Nous devons ajouter que l'Allemagne s'est prodiguée et que, tous les dix jours, ses trains spéciaux déversaient des centaines de pèlerins. Organisation très habile, grâce à laquelle il n'y eut pas de morte saison pour les Allemands : on les coudoya toute l'année, affichant beaucoup de zèle et de ferveur.

La Belgique, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie, le Portugal ont été dignes de leur renommée de nations catholiques. Les Croates ont fait merveille. Plus significatif encore a été l'effort des pays baltes et scandinaves. Enfin l'on a pu apprécier les progrès accomplis par l'Angleterre, qui s'était offusquée du jubilé de 1825 et qui a pris une part importante au jubilé de 1925

Cl. Felici.

S. S. Pie XI ouvre la porte sainte de Saint-Pierre.

***

Voilà pour l'Europe. Mais les contrées les plus lointaines ont également répondu à l'appel du Souve-

rain Pontife : les Etats-Unis avec tous leurs cardinaux et un ample cortège d'évêques et de fidèles ; la République Argentine, le Brésil, la Colombie, le Chili, le Mexique, le Guatemala et les Antilles. Le Canada, terre de tradition, a fêté, comme il convenait, ses martyrs, béatifiés le 21 juin. Maints fidèles d'Australie, des Philippines et de la Nouvelle-Zélande ont représenté l'Océanie. L'Asie avait sa page glorieuse, le 5 juillet, avec la béatification des Martyrs de Corée, et des Coréens sont venus vénérer, dans Saint-Pierre, leurs compatriotes tombés pour la foi en même temps que les missionnaires français. On est venu aussi, pendant le cours de l'année, de la Chine, du Japon, des Indes Orientales, et, à plus forte raison, de l'Orient chrétien.

On est venu de l'Afrique catholique et latine, on est venu d'Egypte et nous terminerons par ce dernier groupe qui comprenait les représentants du rite latin, du rite syrien pur, du rite grec, du rite syro-maronite et du rite syro-chaldéen. A la messe du Pape, les Egyptiens ont chanté en langue arabe la paraphrase des premières strophes de l'*Ave maris stella*. Touchante et symbolique manifestation, où se résume en quelque sorte toute l'Année Sainte. *Unitas in varietate* ! La variété est bien, selon la définition scolastique, un élément essentiel de la beauté, mais à condition, et c'est ici le cas, qu'elle ne se sépare jamais de l'unité.

***

Les pèlerins ont été unanimes à rendre hommage à Pie XI, dont la paternelle bonté ne s'est pas démentie un seul instant. Connaîtra-t-on le chiffre des audiences qu'il a accordées, des discours qu'il a prononcés? Il a été vraiment tout à tous, et c'est la gloire de l'Eglise romaine, de l'Eglise universelle, que son chef soit ici-bas le seul homme en mesure d'ouvrir ses bras à tous les peuples parce que seul il est placé au-dessus de toutes les querelles. Jamais le mot de Maurras sur le catholicisme, « la seule Internationale qui tienne », n'a été plus exact qu'en cette année jubilaire où une foi commune a rassemblé autour d'un même trône les foules accourues de toutes parts.

On a emporté de Rome une autre impression : les voyageurs y ont goûté le plaisir d'une ville bien ordonnée. Ni l'Eglise ni la foi n'ont coutume de reculer devant les embûches ou les troubles, mais quand l'ordre public est en harmonie avec l'ordre spirituel, il convient de s'en féliciter. Pour séduire ses hôtes, Rome s'était piquée de coquetterie, ajoutant à sa parure séculaire et toujours nouvelle ce bienfait de l'ordre extérieur que M. Mussolini lui a fait recouvrer et qui rend plus facile et plus aimable le séjour dans la ville de l'esprit.

ROBERT
HAVARD DE LA MONTAGNE.

SOUVENIRS RELIGIEUX pour toutes circonstances, IMAGERIE
DESGODETS-GÉRARD 10 rue du Vieux-Colombier PARIS
CHRISTS, IVOIRES, ÉMAUX, MÉDAILLES, STATUETTES, LIVRES RELIÉS
Modèles et accessoires pour l'enluminure

L'ANNEE POLITIQUE

Par GEORGES SAVOIE

Octobre 1924.

Le 4 septembre 1924, M. Mac Donald avait prononcé devant la Société des Nations un discours qui ruinait à l'avance l'autorité du protocole de sécurité.

Herriot parla le lendemain. Il eut beau donner du très cher ami à son collègue britannique, on sentit qu'un fossé se creusait entre les deux hommes. Un vote eût lieu le 2 octobre qui permit aux pacifistes du Cartel de saluer ce qu'ils appelaient « La Charte mondiale de la Paix ». Les Etats représentés à Genève firent en effet ce geste platonique d'adopter à l'unanimité le fameux protocole. Et M. Motta qui prononça le discours de clôture de la session fit l'apologie d'un acte qui devait rester sans conséquences ; Paul-Boncour s'était borné à constater que le droit sans la force était inopérant.

Vers le même moment une commission présidée par M. de Monzie se prononçait à l'unanimité en faveur de la reprise des relations avec les Soviets.

Cependant depuis l'avènement du Cartel, l'anarchie sévissait partout ; il était inutile d'appeler Moscou pour l'aider à se développer. Au Ministère des Finances, on vit les hauts fonctionnaires, mécontents des projets envisagés par la Commission de révision des traitements, organiser une manifestation dans les couloirs du Ministère, tenir un meeting sous le hall qui conduit au cabinet du Ministre ; Herriot, furieux, sacrifia, dans un moment de colère, M. Brun, directeur des Contributions Indirectes de la Seine ; mais plus tard, ayant appris que M. Brun était franc-maçon, il lui fournit un poste compensatoire.

Un événement vint fournir au gouvernement l'occasion d'afficher son laïcisme et à Caillaux celle de reparaître en public ; Anatole France meurt et les obsèques païennes qu'on lui fait prennent les proportions d'une foire dont quelques républicains notoires, comme Henri Béraud et certains autres, sont les premiers à rougir.

Le 16 octobre, le congrès radical ouvre ses portes. Herriot lit au banquet de clôture l'évangile laïque et pacifiste que son gouvernement n'a cessé de suivre depuis le 11 mai.

En Allemagne, les efforts du chancelier allemand pour élargir son gouvernement et lui assurer une majorité plus sûre ayant échoué, le président prononce, sur la demande du chancelier, la dissolution du Reichstag ; Herriot interprète la dissolution du Reichstag comme un succès de sa politique.

En Angleterre, la période électorale bat son plein ; une lettre que Zinovief, président de l'Internationale communiste, adresse au parti communiste anglais est publiée par le gouvernement de M. Mac Donald. M. Rakowski, ministre des Soviets à Londres, dénonce cette lettre comme un faux ; mais l'opinion anglaise, indignée de cette intrusion des Russes dans la politique intérieure, a déjà choisi ; la lettre de Zinovief, ajoutée à tous les échecs du gouvernement travailliste, provoque un éclatant retour au pouvoir du parti conservateur ; il obtient, en effet, 415 sièges sur 614.

Le 29 octobre 1924, la France reconnaît officiellement le gouvernement des Soviets.

Novembre.

Le vote du budget pose devant le parti socialiste un redoutable problème. Si exceptionnel que soit le fait, le parti socialiste, dans un conseil national réuni à la Bellevilloise, accepte le budget.

La question du budget, à la veille de la rentrée des Chambres, soulève quelques appréhensions ; Clémentel va émettre un emprunt, mais les conditions dans lesquelles cet emprunt est lancé n'écartent pas toute difficulté. Pour comble de malheur, François-Albert s'en va tout exprès à Valence pour inviter le pays à la guerre civile. Il dénonce « la révolte » organisée contre les lois laïques et daube surtout contre les Jésuites et le Nonce Mgr Ceretti sans songer que ce haut diplomate, étant en fonctions, a droit au respect de son immunité. Dès le lendemain, le président du Conseil recevait la visite du Nonce ; une note embarrassée fut, à l'issue de cette visite, communiquée par le quai d'Orsay. François-Albert était ainsi cause que son chef avait fait un bout de chemin dans la direction de Canossa.

Un nouvel événement vint compliquer la tâche de nos cartellistes :

LA GUERRE EN SYRIE

CONVOI DE RAVITAILLEMENT.

sur les ordres de M. Herriot, et en vertu de certaines clauses du Traité de Versailles, la police spéciale arrêta à Forbach le général allemand von Nathusius, condamné par contumace pour vol de meubles pendant la guerre. Or, il fallait choisir : ou rester fidèle au pacte du 11 mai ou invoquer le traité de Versailles dont la stricte observance ne pouvait se passer de la force. Très embarrassé de son prisonnier, Herriot organisa une parodie de justice où furent à la fois assez piteusement sauvegardées et les

clauses du traité et la liberté du général boche.

Le 4 novembre, la Chambre fait sa rentrée dans le plus profond désordre ; Herriot obtient que l'on discute sans délai le budget ; quant au Sénat il s'ajourne au 13 pour la discussion de l'amnistie.

Un nouvel échec très lourd est infligé au Cartel ; en Angleterre, Mac-Donald démissionne et M. Baldwin lui succède, tandis qu'aux Etats-Unis, la défaite des démocrates est écrasante : le triomphe des Républicains porte M. Coolidge et le général Dawes à la direction des affaires. Herriot se console en recevant dignement Léonid Krassine nommé ambassadeur des Soviets à Paris.

Devant ces échecs du Cartel, on imagine dans quel sens une opposition intelligente eût pu travailler. La minorité du 11 mai donne au contraire la mesure de son impuissance ; une vague ligue républicaine nationale vient de se fonder et son président, Alexandre Millerand, lance un appel où les stupidités démocratiques alternent avec les poncifs.

Pendant que la Chambre vote le budget de l'Agriculture, Herriot va à Rodez aux côtés de son ami Raynaldy, l'homme des chèques et des négociations commerciales franco-allemandes, mais ses auditeurs ne le comprennent pas et le sifflent.

La Chambre continue de voter : budget des travaux publics, des services pénitentiaires, de l'Intérieur, de l'Instruction publique, de la Marine marchande, du Commerce, tout y passe, même les fonds secrets votés pour la première fois par les socialistes.

Et Herriot parle toujours ; hier c'était à Rodez, aujourd'hui c'est à la Chambre de Commerce de Paris, demain ce sera à Luxembourg sur a paix et les petites nations.

Au Sénat, il y a du tirage pour la loi d'amnistie ; notamment, la haute assemblée écarte un amendement portant que la réintégration des cheminots sera facultative. Elle vote l'amnistie pour Caillaux et Malvy, mais la refuse à Guilbeaux et à Sadoul.

Enfin le 23 novembre, a lieu ce que les gens du Cartel ont appelé pompeusement la montée de Jaurès du Panthéon. Elle a coûté, à un budget formidablement obéré, plus de 650.000 francs. Tout ce qui est international était de la fête, en commençant par la franc-maçonnerie et en finissant par les bandes de Cachin. De cette apothéose, le gouvernement Herriot ne se relèvera pas.

Et quand M. Taittinger dénoncera à la tribune les besognes suspectes de M. Raynaldy et le convaincra d'avoir reçu un chèque de M. Billiet, c'est un second coup qui ébranlera le Cartel.

Décembre.

Les communistes, encouragés par leur succès au défilé de Jaurès, ne reculent devant aucune audace. A la commission des Affaires étrangères, Doriot déclare qu'il ne se considère comme lié par aucun engagement sur le secret des séances ; et Herriot piteusement se tait. Sadoul, condamné à mort pour trahison, rentre à Paris et on ne le découvre qu'après huit jours de recherches timides. Berthon interpelle à propos de cette arrestation, mais on ne le laisse pas parler et on ajourne la discussion.

Au début de décembre, quand M. Chamberlain passa à Paris pour se rendre à Rome où se réunissait le Conseil de la Société des Nations, Herriot le pria de venir s'entretenir au quai d'Orsay des questions pendantes, notamment

du fameux protocole de Genève. Il ne sortit de cette entrevue rien d'essentiel.

Les communistes s'agitaient beaucoup. Herriot et Chautemps décidèrent de faire des perquisitions. On découvrit notamment l'instruction 128 sur l'organisation de la propagande communiste en France ; tout un plan d'insurrection avait été dressé à Tourcoing et à Amiens par des meneurs révolutionnaires. Sous la pression de l'opinion, Herriot poursuivit son effort qui naturellement sombra dans le grotesque. Une école de guerre communiste, qui fonctionnait à Bobigny, fut envahie un beau matin par des forces de police d'une importance inusitée ; mais professeurs et élèves prévenus à temps avaient disparu. A l'ambassade de la rue de Grenelle où Krassine était installé, tout un peuple de propagandistes révolutionnaires s'agitait dans l'ombre à l'abri de l'exterritoriaiité. C'était là qu'il fallait agir. On s'en garda bien, Le cher Blum ne l'eût pas toléré.

Le 7 décembre, l'Allemagne a voté. Les modérés conservent leur position, les nationalistes gagnent des sièges ainsi que les socialdémocrates. Pendant ce temps, la Chambre française continuait la discussion du budget et Jacques-Louis Dumesnil exposa sa politique navale (?) : si elle est du même tonneau que son honneur d'officier de réserve, notre marine peut sombrer. Elle a pour le torpiller le plus sot et le plus fat des cartellistes.

Le général Nollet parla sur le budget de la guerre ; il se montra peu brillant. Puis le débat dévia sur les menées communistes, ce qui permit à toute la fleur du parti moscoutaire de défiler à la Tribune.

On reprit, le lendemain et les jours suivants, la discussion du budget de la Guerre ; on vota la suppression de cinq mille emplois d'officiers, on gémit sur le sort des internés dans les services pénitentiaires, on augmenta les crédits pour l'éducation physique. Cependant l'Allemagne lançait sur la joue pacifique d'Herriot une formidable tape. Invitée par la France à participer à l'Exposition des Arts décoratifs, elle refusa.

La loi d'amnistie est revenue du Sénat à la Chambre, la distinction entre les cas de trahison n'ayant pas été approuvée par celle-ci. Le cas Sadoul souleva une grosse colère sur les bancs socialistes et communistes.

Puis la Chambre reprit la discussion du budget au chapitre « Travail ». Douce ironie !

L'interpellation Taittinger sur le chèque reçu par M. Raynaldy provoqua de sourdes réactions sur les bancs de gauche ; ceux-ci demandèrent la nomination d'une commission d'enquête sur l'origine des fonds électoraux : Renaudel fut élu président, mais il avait affaire à forte partie. Le Sénateur Billiet refusa de faire connaître les noms de ceux qui avaient donné ou reçu les fonds dont disposait son Comité. Toutes les personnalités convoquées se retranchèrent derrière de savoureux prétextes pour justifier leur discrétion.

En Angleterre, M. Chamberlain exposa à la Chambre des Communes les résultats de son voyage à Rome.

Le 27 décembre; la Conférence des Ambassadeurs décida de notifier à l'Allemagne qu'en raison de la non-exécution de clauses du traité de Versailles, la zone de Cologne ne pouvait être évacuée le 10 janvier 1925, c'est-à-dire à la date qui avait été prévue ; une explosion de fureur accueillit outre-Rhin cette décision.

En Syrie, où le général Weygand avait su maintenir l'ordre pendant de longs mois, M. Herriot, cédant

à la pression du Cartel, nomma Haut Commissaire le général politicien Sarrail.

La nuit du 31 décembre au 1er janvier fut fertile en événements législatifs : d'abord la loi d'amnistie acceptée par le Sénat ; ensuite la ratification de la convention passée entre le Ministre des Finances et la Banque de France. Ici encore il y eut conflit jusqu'à la dernière minute : les gens du Palais Bourbon, désireux de remplir les coffres du gouvernement afin de donner de l'aisance aux prodigalités électorales du Cartel, avaient supprimé un article tutélaire ajouté par le Sénat au texte ministériel.

Janvier 1925.

Une conférence interalliée (c'est la vingt-neuvième) se réunit à Paris pour l'étude des questions financières posées par le problème des réparations. L'accord se fait sur la répartition des annuités à recevoir de l'Allemagne en vertu du plan Dawes. L'attitude des Etats-Unis qui prélèveront leur part dans les annuités est présentée comme un succès par les journaux cartellistes.

LA GUERRE EN SYRIE

LA CORVÉE D'EAU.

Un très prochain avenir en donnera le démenti. D'autre part, en marge de la conférence, Clémentel a pris langue avec M. Winston Churchill au sujet des dettes ; les premières entrevues sont restées sans résultat, mais on affirme, selon l'usage, que les points de vue se rapprochent.

Le cabinet allemand répond, à la même date, à la note des alliés sur les manquements aux clauses militaires du Traité de Versailles et sur la non-évacuation de la zone de

Cologne ; la déception d'Herriot s'accroît lorsqu'il apprend, de la bouche même de l'ambassadeur von Hoesch, que si l'évacuation de Cologne est retardée, les Allemands n'hésiteront pas à se donner un gouvernement nationaliste et à saboter l'application du plan Dawes.

En Russie, la reprise des relations avec la France n'a pas joué le rôle modérateur qu'on en attendait. Les fougueux orthodoxes de la Troisième Internationale ont écarté les éléments modérés dont Trotsky était le porte-parole. Celui-ci est remis en liberté provisoire après avoir été arrêté ; en dépit de ces symptômes fâcheux, M. Herbette, nommé ambassadeur de France à Moscou, remet ses lettres de créance; rien ne saurait, comme la juxtaposition brutale de ces faits, donner la mesure de l'imprévoyance cartelliste.

Le 17 janvier, MM. Herriot et Clémentel déclarent solennellement à la tribune de la Chambre qu'ils sont résolument hostiles à toute inflation Or, à cette heure, l'inflation était faite ; Clémentel était réduit, pour vivoter, aux pires expédients ; toutefois, il se débrouilla pour effectuer le paiement des 500 fr. d'allocation accordés à titre d'étrennes à chaque fonctionnaire.

La question des crédits de l'ambassade au Vatican vint devant la Chambre, au cours de la discussion du budget des Affaires étrangères. A Briand qui, fidèle à sa politique, défendait le maintien de l'ambassade au Vatican, Herriot répondit en se faisant l'avocat de la suppression.

Entre temps, un cabinet nationaliste s'était constitué en Allemagne sous la présidence du docteur Luther. Cet événement d'importance modifia les dispositions du gouvernement cartelliste, et le 23 janvier, Herriot prononça à la tribune un discours dont on peut dire qu'il est le seul et qu'il restera le seul qui ait fait l'unanimité des Français. Contre les armements de l'Allemagne, contre l'impérialisme allemand, contre le retour du konprinz en Allemagne, toléré par Poincaré, contre l'indulgence des vainqueurs à l'égard de l'ex-kaiser il dressa le plus éloquent, le plus circonstancié des réquisitoires ; mais un tel langage provoqua parmi les socialistes une émotion qui se traduisit par des démarches, des manœuvres, lesquelles ne les empêchèrent pas de se diviser au moment du vote de l'affichage du discours Herriot.

Février.

Sous la pression des Loges, la Chambre refuse les crédits de l'ambassade au Vatican par 314 voix contre 250.

Pourtant, devant l'émotion que ces débats ont causée dans le pays, Herriot annonce qu'il demandera 58.000 francs de crédit pour envoyer à Rome un chargé d'affaires religieuses d'Alsace et de Lorraine ; le lendemain, M. Léon Blum fera le discours qu'on attendait de lui sur l'attitude des socialistes devant la question vaticane ; il n'est pas hostile à la Papauté et rend à la religion chrétienne l'hommage de son cœur socialiste et international, mais il appelle l'avènement d'une nouvelle religion, celle de l'Humanité. Ces bobards trouveront un écho parmi les socialistes chrétiens au nom de qui M. Le Douarec se déclarera d'accord avec M. Léon Blum. Puis, M. Cachin fera l'apologie des doctrines humanitaires appliquées, comme chacun sait, par les Soviets de Russie, et cette farandole d'inepties s'achèvera par le chant de l'*Internationale ;* un vote pourtant restera acquis, c'est celui qui accorde à Herriot les 58.000 francs qu'il a demandés pour

le maintien à Rome d'un chargé d'affaires d'Alsace et de Lorraine.

Le lendemain et les jours suivants, on vote à tour de bras ; et tout d'abord les crédits pour l'ambassade de Russie et les crédits pour le Maroc.

M. Maginot, dont l'élection à la présidence de la Commission de l'Armée avait été saluée après le 11 mai, par le Bloc National, comme une merveille de stratégie, est, cette fois, bel et bien battu par un radical obscur, M. Ossola.

Les conséquences inévitables de l'audace communiste, encouragée par la défaillance gouvernementale, se manifestent à Marseille d'une façon sanglante. A la sortie d'une conférence organisée par la Fédération Catholique et où a pris la parole le général de Castelnau, des communistes se ruent sur les auditeurs et, sous les regards complaisants de la police de M. Flaissières, font deux morts et plus de 100 blessés. Une émotion considérable s'empare de toute la France au lendemain de cet attentat. A la Chambre MM. Régis et Blaisot dénoncèrent avec beaucoup de fermeté le complot communiste contre la sécurité des citoyens. M. Chautemps répondit piteusement, par une distinction entre la police locale aux ordres du préfet et la police générale aux ordres du ministre.

Le débat, calme, se troubla dès que Canavelli, le chef des nervi, monta à la tribune pour insulter à la mémoire des victimes.

Le parti socialiste réuni en Congrès à Grenoble ne pouvait, aux concessions et aux amabilités que lui multipliait le parti radical, refuser

Liqueur du Canigou

de l'Abbaye de St Martin du Canigou

AGRÉABLE, TONIQVE & DIGESTIVE

Envoi franco domicile par postal aux prix de

2 bouteilles. . . . . **62** francs
4 bouteilles. . . . . **117** francs

Écrire, en se recommandant de l'ACTION FRANÇAISE, à la **Liqueur du Canigou**, *avenue Ribère,* ***Perpignan*** *(Pyr.-Or.).*

Demandez également le catalogue des

VINS FINS & BANYULS

(Très vieille Réserve)

de voter le principe de la politique de soutien et de la coalition pour les prochaines élections municipales. Parmi ces concessions, il faut signaler l'octroi du droit syndical aux fonctionnaires.

Le 13 février, la livre est à 93. Il y aura tout juste un an que le franc a connu la même détresse, vers la fin du cabinet Poincaré ; Cartel des gauches ou Bloc national, c'est la même déception pour le pays, et c'est pourquoi on ne juge pas, à l'*Action Française*, que la candidature d'Alexandre Millerand, au siège sénatorial devenu vacant par la mort de M. Magny, soit un événement digne d'être retenu comme un heureux symptôme.

A la Chambre, M. Bokanowski, qui a le don des euphémismes, ne trouve pas que la situation financière soit particulièrement mauvaise mais, dit-il, le pays n'a plus confiance dans le cabinet Herriot. Herriot répond en annonçant la suppression du bordereau de coupons et son remplacement par le contrôle sur les signes extérieurs de la fortune. Il lance en même temps au pays un appel pour la restauration de nos finances. La Chambre aborde, examine et vote la loi de finances ; elle vote encore un troisième douzième pour mars, puis la loi de finances est renvoyée au Sénat.

Le 18 février, le général Walsch a remis le rapport de la Commission de contrôle sur l'exécution des clauses relatives au désarmement de l'Allemagne.

Le 28 février, le président Ebert meurt. Le courant nationaliste auquel les faiblesses des Alliés et celles notamment de la France ont permis de se développer, fait admettre l'hypothèse d'une élection de droite à la présidence d'Empire.

LA GUERRE EN SYRIE

CONVOI DE MUNITIONS.

A la Commission des réparations, personne ne pleure le départ de sir John Bradbury, remplacé par lord Blanesburgh.

M. Franklin-Bouillon, jamais content, jamais satisfait, refuse le poste d'ambassadeur que le gouvernement Herriot, pour se débarrasser de ce témoin gênant et perspicace, lui offre à Angora. C'est donc M. Sarraut qui ira là-bas, au moment même où Ismet Pacha constitue un nouveau cabinet.

Mars.

Le rapport Walsch, dont nul ne connaît encore la teneur, soulève des polémiques dans la presse. La conférence des ambassadeurs demande alors au Comité militaire de Versailles de préciser les manquements essentiels de l'Allemagne et d'indiquer les mesures à prendre pour remédier à ces manquements.

Coïncidence qui ne manque pas de saveur : à la même heure M. Chamberlain qui, se rendant à Genève, s'est arrêté quelques heures à Paris, examine avec Herriot le problème de la sécurité « dans un esprit de parfaite cordialité et avec la volonté de rechercher les solutions pratiques et efficaces » ; quelques jours plus tard, le 8 mars, s'ouvre la 33e session de la Société des Nations sous la présidence de M. Chamberlain. M. Briand y représente la France. A l'ordre du jour, placement des capitaux dans les territoires mandatés, mandat sur la Sarre, sort du protocole de Genève, contrôle de la zone démilitarisée, affaire de Dantzig, entrée éventuelle de l'Allemagne dans la Société des Nations. Sur la proposition de M. Benès, la discussion du protocole est ajournée au mois de septembre, à la 6e assemblée, et, après un vif débat sur le mandat sarrois où quelques neutres de Scandinavie font entendre des paroles aigres-douces pour la France, M. Rault voit tout de même son mandat renouvelé.

A Washington, le président Coolidge a pris officiellement possession de ses fonctions et, à Berlin, le docteur Simons, président de la cour suprême de Leipzig, a été choisi par le Reichstag comme président provisoire de la République d'Empire. Mauvais signe ; il faut se souvenir que le docteur Simons fut ce ministre des affaires étrangères allemand qui, à Spa, et plus tard à Londres, se distingue par son insolence. Ce n'est pas le manifeste que M. Millerand adresse aux électeurs sénatoriaux de la Seine qui nous consolera de ces fâcheuses réalités.

Le 17 mars, un débat passionné eut lieu à la Chambre au sujet du régime administratif de nos trois départements recouvrés ; au mépris de toute équité, Paul Prudent Painlevé frappa de la censure MM. Poitou Duplessy et Balanant qui avaient protesté contre la suppression du haut-commissariat d'Alsace et de Lorraine ; MM. Peirotes et Michel Walter soutinrent deux thèses opposées, puis M. Georges Weill en soutint une troisième qui exaltait l'œuvre centralisatrice de la Révolution.

Le 19 mars, c'est la lettre des cardinaux que M. Herriot offre en appât au sectarisme de ses amis politiques. A Léon Bérard qui défend avec esprit la liberté de tous les citoyens, M. Cazals répond avec une modération inattendue ; mais le lendemain, Herriot gâche tout. Il ose parler, lui qui a été porté au pouvoir par les forces financières les plus suspectes, « du christianisme des banquiers ». La droite et le centre protestent assez violemment pour contraindre Herriot à se rétracter. M. Edouard Soulier, député de Paris et pasteur protestant, sollicité par ses coreligion-

naires du Parlement de faire cause commune avec les insulteurs du christianisme, répond fièrement qu'il se considère plus atteint que les catholiques par l'injure du président du Conseil. Au cours du débat, M. de la Ferronnays est frappé de la censure avec exclusion temporaire et expulsé de la salle des séances *manu militari*. Bien entendu, l'ordre du jour est voté par 325 voix contre 251.

Le désordre gagne maintenant l'Université et le quartier Latin : François-Albert, par la nomination de Georges Scelle, suscite des incidents dont le récit forme un chapitre du présent almanach.

En Allemagne, l'élection du président de la République a donné les résultats suivants : le docteur Jarres est arrivé en tête grâce à l'appui des nationalistes avec 11 millions de suffrages sur 29 millions 1/2. M. Braun suit avec 8 millions. Les résultats du scrutin de ballottage apparaissent déjà ; il n'y a que M. Herriot pour ne pas s'en rendre compte.

Deux morts en ce mois de mars : celle de lord Curzon qui fut un Anglais aimant peu la France et de Joseph Smeets qui fut un rhénan tourné vers nous.

Avril

Le 2 avril, au Sénat, s'ouvre la discussion générale du budget.

Les ministres ont délibéré sur les moyens propres à éviter l'inflation et à créer de nouvelles ressources pour la Trésorerie.

Entre temps, on apprit que la Trésorerie, *a quia* depuis plusieurs mois, n'avait pu « tenir » qu'en demandant à la Banque de France des avances en billets qui avaient dépassé la limite légale et faussé le bilan de notre grand établissement. La Banque était maintenant obligée de demander une régularisation législative de sa position dangereuse.

Ces révélations causèrent une vive émotion. Sur l'annonce d'une proposition de loi devant augmenter la limite d'émission de la Banque de France, le Gouvernement coupable d'une pareille faute devait succomber. Il se défendit cependant en essayant de compenser par de nouvelles recettes fiscales l'accroissement de la circulation, qu'il fallait reconnaître ouvertement. On vit alors apparaître le bout de l'oreille socialiste ; Léon Blum imagina un prélèvement sur le capital dont les effets certains eussent amené un désastre ; Clémentel refusa de se plier à de telles exigences ; le 2 avril, il monta à la tribune du Sénat où M. Raphaël-Georges Lévy était venu combattre l'inflation avec des arguments qui eussent aussi généreusement servi la thèse contraire. Clémentel s'expliqua sur le budget, sur le plan Dawes, sur les dettes interalliées, puis il aborda le problème de la Trésorerie ; il condamna également l'inflation, le recours à des avances de la Banque, mais préconisa le remplacement des billets ; enfin il fit appel à la confiance du pays. M. François-Marsal lui répondit ; il expliqua l'effondrement de la confiance par les actes politiques du gouvernement Herriot et par le caractère démagogique de la loi de finances votée par la Chambre. Herriot exposa que les projets du Gouvernement n'étaient pas encore arrêtés et qu'il les déposerait bientôt. Mais le désaccord devint manifeste entre le président du Conseil et son ministre des Finances, quand Herriot évita de parler du remplacement des billets ; dans la nuit qui suivit cette séance fameuse, Clémentel donna sa démission, M. Loucheur, pressenti, se récusa. Alors Herriot proposa à de Monzie de succéder à Clémentel. M. de Mon-

zie objecta son attitude dans la question de l'ambassade au Vatican. Après une longue discussion, Herriot accepta les conditions de M. de Monzie qui fut nommé ministre des Finances. Tout de suite celui-ci se mit à la tâche. Mais quelle tâche !

Le 4 avril, les événements se précipitent. La gauche démocratique

Mais la décision de la gauche démocratique n'a plus qu'un intérêt secondaire. On est tout à la tragédie financière dont les phases se succèdent dans un rythme précipité. Le 6 avril, le Gouvernement se met d'accord avec ses conseils de la Chambre sur le principe des projets financiers que M. de Monzie doit

LA GUERRE EN SYRIE

L'ARRIVÉE DES GRENADES.

du Sénat fait savoir au Gouvernement qu'elle est hostile aux projets financiers et à la transaction de M. de Monzie sur l'ambassade au Vatican. Voici en quoi consistait cette transaction : on supprimait l'ambassade française au Vatican et la nonciature à Paris ; les deux postes ne devaient plus être occupés que par des chargés d'affaire dont les titres et la réputation ainsi que la position personnelle balanceraient, par leur éclat, la médiocrité des fonctions.

mettre au point et soumettre sans tarder au Parlement. C'est le lendemain que M. de Monzie crut pouvoir en effet proposer un emprunt volontaire corsé d'une menace d'emprunt forcé.

M. de Monzie, en cherchant un compromis entre les tendances socialistes et les pratiques financières classiques, ne satisfit personne, ni à droite ni à gauche. Le sénateur Henry Bérenger le lui fit cruellement entendre quand il dénonça la situation lamentable

de notre Trésorerie et l'inflation anormale à laquelle le Gouvernement avait eu recours.

Le 8 avril, la question Georges Scelle vient à la tribune du Sénat. En même temps, M. Roussel, sénateur de l'Aisne, expose le cas de l'instituteur Leblaye, ancien rédacteur à la *Gazette des Ardennes*, et réintégré par François-Albert dans ses fonctions d'éducateur de la jeunesse française. Le sénateur Noël se joint à M. Roussel et attaque violemment François-Albert ; M. Louis Michel propose, à titre de désaveu, une réduction de 1000 francs au budget d'instruction publique. François-Albert accepte la proposition du sénateur Michel qui, transmise à la Commission des Finances, est votée le lendemain à l'unanimité par le Sénat. A la fin de la même séance, une nouvelle bataille s'engage sur les crédits pour les boursiers de l'enseignement secondaire. Herriot pose la question de confiance et n'obtient que deux voix de majorité. A la suite de ce vote, Herriot songe à démissionner ; mais tout l'aréopage cartelliste se réunit pour le supplier de rester et le menacer d'un chantage s'il abandonne la galère du Cartel. Alors Herriot veut consolider sa situation à la Chambre et opposer sa majorité cartelliste à celle du Sénat. Le 9 avril, il se fait interpeller par le brave M. Cazals, et répond à celui-ci en attaquant le Gouvernement précédent sur lequel il rejette la responsabilité des difficultés financières. Après une déclaration de Bokanowski et des réserves de Loucheur, M. de Monzie intervient fort habilement, bouchant quelques trous laissés par la fougue d'Herriot ; la confiance une fois encore est votée par 290 voix contre 246.

C'est au Sénat que le Gouvernement du Bloc National trouvera les plus éloquents avocats. M. François-Marsal, le 10 avril, monte à la tribune du Sénat et défend la gestion financière de son Gouvernement, puis il souligne les fautes graves commises par le gouvernement du Cartel. Herriot, piteusement, invoque sa bonne volonté. Il agonise. Alors, celui dont nul n'a entendu la voix depuis qu'elle s'est élevée pour disculper le traître Malvy, Poincaré, qui n'a pas pris la parole une fois pendant les onze mois du régime cartelliste, se lève pour achever Herriot ; il fait le procès du gouvernement actuel ; derrière lui, Milliès-Lacroix accuse Herriot d'avoir faussé les bilans de la Banque de France et d'avoir recouru à l'inflation, contrairement à la loi ; l'ordre du jour Chéron, refusant la confiance au ministère, est adopté par 156 voix contre 132.

Parmi les 156 voix de la majorité qui renversaient le cabinet Herriot, il y avait celle de Millerand, élu depuis le 5 avril sénateur de la Seine.

La crise politique qui suivit découvrit à la fois la force du Cartel en raison de ses racines électorales et la fragilité des liens qui associaient socialistes et radicaux. Le nouveau ministère, quel qu'il fût, devait donc, tout en sauvegardant en apparence le maintien du Cartel, se rallier à une tâche quasi conservatrice. Painlevé ne se crut pas tout d'abord qualifié pour cette besogne dont il eût aimé se décharger sur Aristide Briand. Combinazioniste émérite, appelé pour la huitième fois à sortir de l'ornière le char de l'Etat, Briand tenta l'entreprise, mais ayant posé comme condition aux socialistes qu'ils entrassent dans son Cabinet, ceux-ci préférèrent se réserver. Briand passa la main à Painlevé.

On est encore assez peu informé sur les conditions dans lesquelles P. P. Painlevé fit appel à Joseph

Caillaux. Ce que l'on sait mieux, c'est l'espèce de chantage que l'on exerça sur A. Briand pour obtenir de lui qu'il fît partie du cabinet. Briand accepta dans l'espoir d'une revanche prochaine.

Quant à la distribution des portefeuilles, elle souleva plus d'une difficulté. Briand voulait donner le Commerce à Loucheur. Or, Caillaux voyait en Loucheur un rival dangereux. Il menaça d'imposer Malvy si l'on persistait à faire appel à Loucheur. Briand, qui ne peut pas sentir Malvy, abandonna Loucheur.

D'autre part, au Sénat, le retour de Caillaux fut assez furieusement commenté. On attribue à M. Poincaré ce propos : « C'est un défi à l'opinion publique et au pays. » M. Poincaré expliqua qu'il avait seulement rapporté un propos de M. Jean Durand, devenu justement ministre de l'Agriculture aux côtés de Joseph Caillaux.

Le 17 avril, le Cabinet était ainsi constitué : *Présidence du Conseil et Guerre*, M. Paul PAINLEVÉ ; *Justice*, M. STEEG, sénateur ; *Affaires Etrangères*, M. Aristide BRIAND ; *Intérieur*, M. SCHRAMECK (Abraham) ; *Marine*, M. Emile BOREL ; *Travaux Publics*, M. Pierre LAVAL ; *Travail*, M. DURAFOUR ; *Finances*, Joseph CAILLAUX ; *Agriculture*, M. Jean DURAND ; *Commerce*, M. CHAUMET ; *Instruction publique*, M. de MONZIE ; *Colonies*, M. André HESSE ; *Pensions*, M. ANTÉRIOU. *Sous-Secrétaires d'Etat* : MM. Georges BONNET (*Présidence du Conseil*) ; OSSOLA (*Guerre*) ; DANIÉLOU (*Marine marchande*) ; Yvon DELBOS (*Enseignement technique et Beaux-Arts*) ; Jammy SCHMIDT (*Régions Libérées*) ; *Commissaires*

PRODUITS DENTIFRICES

“ LES BONS PÈRES ”

PATE DENTIFRICE

extra-fine en tubes et en pots porcelaine à la glycérine chimiquement pure, sans pierre ponce, sans savon ni aucun corps nuisible Un des rares produits ne faisant pas saigner les gencives.

MARQUE DÉPOSÉE

POUDRE OXYGÉNÉE

en boîte d'aluminium sans pierre ponce, sans savon Blanchit admirablement les dents. Recommandée aux fumeurs et aux personnes dont les dents ont tendance à jaunir. N'irrite pas les gencives.

Garantis parfumés aux Essences Naturelles

AUX LECTEURS DE L'ALMANACH d'A F envoi *franco* par retour d'un tube grand modèle de pâte dentifrice ou d'une boîte de poudre, contre 2 fr. 50 en timbre poste, adressés à

M. Le Dr des Dentifrices “LES BONS PÈRES”, 18, rue Léon Boyer. TOURS (I.-L.)

généraux : MM. Laurent Eynac et Benazet, député.

Le 21 avril, la déclaration ministérielle fut fraîchement accueillie au Parlement. Cependant l'ordre du jour de confiance fut adopté.

Pendant ce mois, la série des symptômes caractéristiques s'est poursuivie. Le 8 avril, Sadoul est acquitté par le Conseil de guerre d'Orléans ; le même jour, les nationalistes allemands désignent pour candidat à la présidence du Reich le maréchal Hindenburg qui fut élu le 26 avril.

Le 20 avril, un complot communiste en Bulgarie illustre les procédés préconisés par le règlement de guerre civile de Moscou ; attentat contre le roi Boris, assassinat du général Georgief, explosion d'une bombe dans la cathédrale de Sofia où se trouvaient réunis les membres du Gouvernement ; à la suite de ces incidents, la Bulgarie demande aux Alliés l'autorisation d'augmenter de 10.000 hommes le nombre de ses soldats ; le gouvernement Tsankof parvient à rétablir l'ordre par des mesures exceptionnelles.

Enfin, toujours en application des procédés préconisés par le règlement de guerre civile de Moscou, les communistes organisent rue Championnet un guet-apens à la sortie d'un meeting électoral où se trouvait M. Taittinger, député de la Seine. Il y a quatre morts et 60 blessés ; le lendemain, la Chambre fut unanime à flétrir le crime et le Gouvernement s'engagea à poursuivre les communistes et à assurer l'ordre. On sait que pas une sanction n'a été prise jusqu'ici.

LA GUERRE EN SYRIE

AUTOS-MITRAILLEUSES SUR LA ROUTE DE SOUEÏDA.

Ce long mois, si fertile en événements dramatiques, ne serait pas complet si nous n'y ajoutions la note comique : la démission de Georges Scelle.

Mai.

Les élections municipales des 3 et 10 mai ont, encore plus qu'au onze mai, associé scandaleusement les partis de gauche, et les journaux cartellistes se réjouirent de voir les communistes rallier ce qu'ils appelaient « le front unique républicain ».

Partout, au second tour, les adeptes de Moscou se désistèrent officiellement en faveur des cartellistes. Les radicaux-socialistes, dans un but bassement électoral, pour obtenir les désistements en leur faveur des moscoutaires, avaient laissé l'abcès se développer.

Les résultats furent ceux qu'ils souhaitaient : les radicaux-socialistes et les socialistes unis dans le Cartel marquèrent un progrès certain, et la majorité, dans de nombreux conseils, passa du centre à la gauche.

L'immoralité de cette coalition et l'indignité des radicaux seront mises en évidence par l'attitude que le parti communiste va prendre dans le conflit marocain. Le 4 mai, à la suite d'incursions irrégulières riffaines au Maroc français, des mesures de protection sont prises par le maréchal Lyautey. Les opérations sont assez étendues, étant donné le front qu'il s'agit de défendre et de ravitailler. Trois colonnes sont placées sous le commandement du général Colombat, des Colonels Combay et Freydenberg.

Abd-el-Krim avait longuement médité son offensive. Il bénéficiait de concours divers et puissants, trop intéressés à son succès pour l'abandonner. L'attaque brusque avait échoué grâce à la prévoyance de Lyautey ; il était clair qu'elle devait être reprise. Une menace redoutable était désormais suspendue sur notre tête. Si nous n'y prenions pas garde, et si nous n'y répondions pas rapidement et victorieusement, nous risquions de perdre, d'abord le Maroc, et peu après, la Tunisie, l'Algérie, tout notre empire musulman, sous la poussée d'un Islam réveillé et fanatisé.

Qui nous dit aussi que, nous voyant retenus et absorbés ailleurs, l'Allemagne ne serait pas tentée d'en profiter, soit pour obtenir satisfaction sur le Rhin, soit pour violenter la Pologne ou pour procéder, d'autorité, au rattachement de l'Autriche au Reich ? Qui nous dit enfin que les communistes ne chercheront pas, eux aussi, à se servir de l'occasion pour exécuter leur plan révolutionnaire ?

Déjà, voici qu'un attaché à l'ambassade des Soviets à Paris, un certain Voline, prononce devant un public français un discours par lequel il appelait les prolétariats coloniaux à lutter contre les métropoles occidentales. Le 11 mai, à la demande du gouvernement français, Voline était rappelé à Moscou. Mais la trahison des communistes se poursuivra.

Les opérations marocaines se développant, le maréchal Lyautey réorganise le commandement militaire. Le général Daugan prend la direction générale des opérations ayant sous ses ordres les généraux Billotte et de Chambrun.

La rentrée des Chambres se fait sous le double signe des opérations militaires au Maroc et de certaines défiances socialistes à l'égard du Gouvernement.

Pourtant, pour la troisième fois, au moment du vote sur la question marocaine, le Cartel a reculé devant l'obstacle. Deux fois, déjà,

depuis le 11 mai 1924, il avait failli se dérober au moment d'un vote, l'équivoque essentielle, et sans laquelle il ne serait plus, ayant été près de se dissiper !

La première fois que la majorité fut sur le point de se dissocier, ce fut à propos des crédits de la Ruhr. L'affichage du discours de M. Herriot sur la sécurité causa la seconde alerte. Et maintenant, c'est sur une question nationale, encore, qu'a manqué de broncher la majorité : l'interpellation sur les événements du Riff. Le gouvernement acceptait la discussion immédiate. Mais le débat, d'accord avec l'interpellateur, M. Renaudel, a été renvoyé. C'est son parti, le parti socialiste, qui était allé solliciter de M. Painlevé cette remise, l'entente entre les groupes de gauche n'ayant pu se réaliser sur la rédaction d'un ordre du jour commun.

La séance sur le problème national du Maroc n'avait pas été aussi mauvaise qu'on pouvait le craindre ; Painlevé s'était fait aussi sincère qu'il l'avait pu en flétrissant la propagande de trahison menée par le parti communiste, mais à qui la faute, si le péril a grandi ? Vraiment les complices d'hier oublient un peu trop leur responsabilité.

Toute l'opposition républicaine a applaudi les paroles de M. Painlevé, flétrissant la trahison, mais à quand les actes ?

Et c'était d'une jolie ironie de voir M. Herriot, président de la Chambre, s'associer à l'indignation manifestée par M. Painlevé, quand on se rappelait que M. Herriot, président du Conseil, avait laissé se développer librement la propagande révolutionnaire.

Enfin un ordre du jour qui satisfaisait les socialistes fut adopté.

La politique étrangère a connu pendant ce mois de mai, une certaine activité. Le 12, M. Briand a exposé au Conseil des Ministres le principe de la note qu'il a rédigée en réponse à la note allemande du 24 février dernier sur le pacte de garantie ; on se rappelle que M. Stresemann, inspiré dit-on par lord d'Abernon, avait offert à la France : 1° un pacte de garantie mutuelle en vue de neutraliser, conformément au traité de Versailles, les territoires de la Rhénanie ; 2° une suggestion concernant les traités d'arbitrage avec les voisins de l'Allemagne du Sud et de l'Est, traités qui interdiraient tout recours à la force pour modifier les frontières du traité de Versailles. Cette double proposition confirmait le traité de Versailles sur le Rhin — et ensuite tendait à reviser les clauses de ce traité en ce qui touche les frontières de l'Est.

La France considérait qu'un pacte de garantie qui créerait une zone neutre soudée à celles de Suisse et de Belgique, l'isolerait en réalité du reste de l'Europe auquel son sort se trouvait lié par un jeu d'équilibre naturel.

Les garanties de droit, pour être solides, demandent des garanties de fait que la France devait préciser en réclamant pour ses troupes des possibilités régulières de passage à travers la zone neutralisée en cas de conflit dans l'Est européen. C'est ce qui fit l'objet de l'exposé de M. Briand à M. Stresemann.

L'Angleterre n'envisageait pas le problème sous cet aspect. On lui demandait de consacrer par son adhésion un pacte qui l'engageait dans la confirmation d'un *statu quo* continental extrêmement précaire ; elle jetterait bien son épée dans la balance rhénane, mais non dans celle de la Vistule. Du reste ses dirigeants étaient trop divisés. M. Chamberlain ne concevait pas

de tranquillité en Europe sans une entente franco-anglaise répondant à une alliance militaire ; ses opposants, les « isolationistes », voulaient porter leurs regards plus loin. Ils voyaient dans le Pacifique se lever les orages futurs avec les prochaines luttes de races. Par surcroît, à côté de ces partis traditionalistes, surgissait le pacifisme internationaliste de M. Mac Donald. On voit dans quels embarras se débattait la chancellerie britannique.

Ce sont ces embarras que la note relative au désarmement, soumise par M. Briand au conseil des Ministres du 13 mai, s'efforçait d'aplanir.

Entre temps, le maréchal Hindenburg prêtait le serment de fidélité au Reich et était reçu à Berlin au milieu d'un grand enthousiasme populaire.

Quelques jours avant, disparaissait une des plus grandes figures de la France, le général Mangin emporté soudainement par une crise d'urémie. Quel tragique destin !

Le 22 mai, mourait aussi le maréchal French qui commanda l'armée anglaise pendant les premiers mois de la guerre.

Le mardi 26 mai, à midi dix, Ernest Berger, trésorier de la Ligue d'Action française, était assassiné dans un escalier du Nord-Sud.

LA GUERRE EN SYRIE

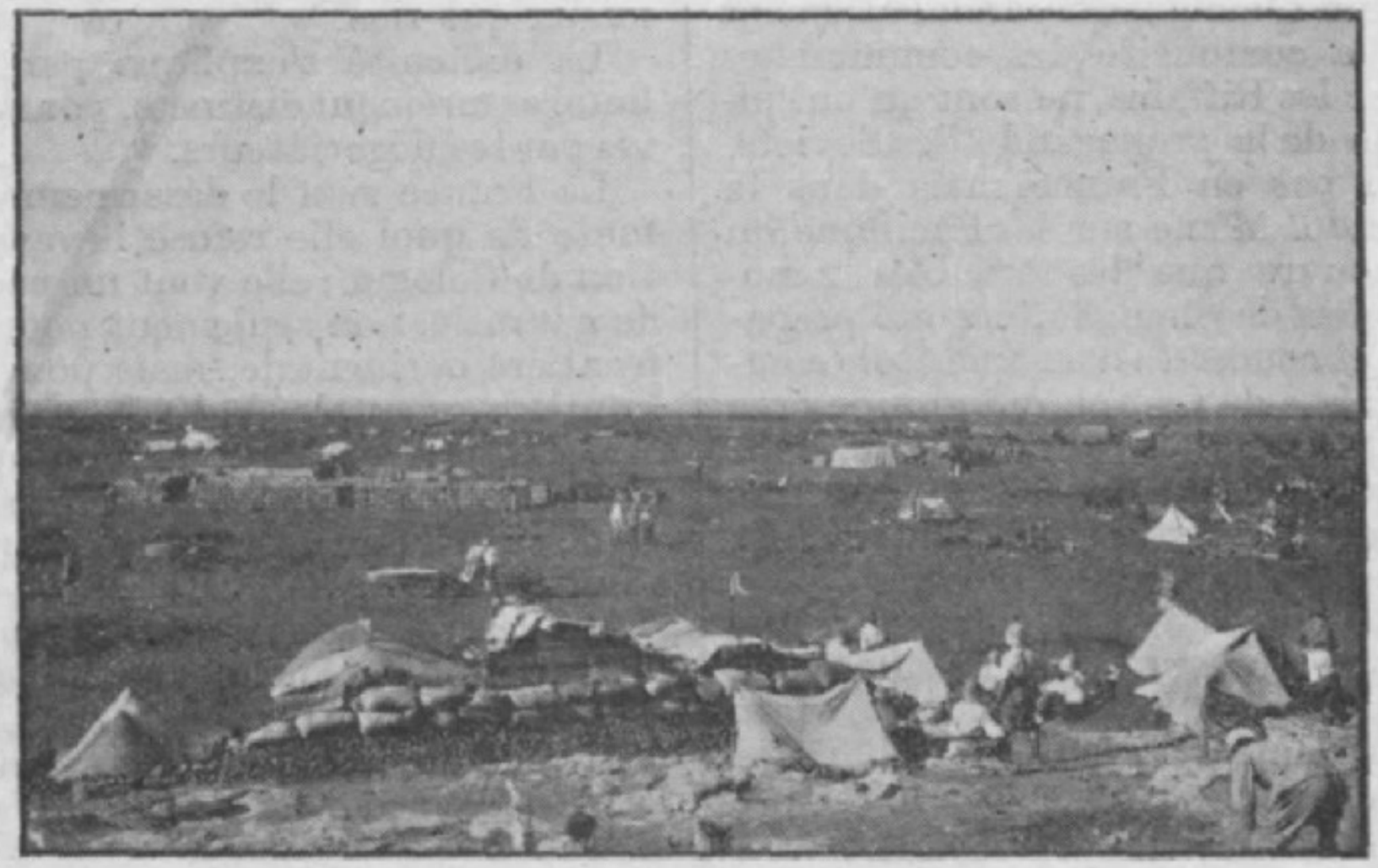

LE CAMP DE MESSIFRAY.

Juin.

La Chambre ajourne le débat sur la Réforme électorale ; la question est d'importance mais elle met à nu trop de bas intérêts et de pratiques immorales pour qu'on ose l'aborder franchement. Les socialistes restent partisans d'une proportion « juste et loyale ». Ce dernier scrutin

mérite peu d'être défendu. Pourtant les socialistes y tiennent ; les radicaux en sont détachés ; les uns et les autres pour des intérêts de parti difficilement avouables à une tribune — alors on ajourne.

Le Conseil municipal de Paris a renouvelé son bureau ; M. Guillaumin a été élu président et MM. Calmels et Rafignon, vice-présidents.

La propagande communiste se développe.

Les découvertes faites à Marseille, et qui témoignent scandaleusement de la complicité des communistes avec les Riffains, ne sont qu'un épisode de la propagande des Soviets, non pas en France, mais dans le monde. Même sur le Pacifique on découvre que les troubles xénophobes de Shanghaï ont été préparés et concertés dans une école communiste de Canton qui groupe près de trois mille élèves. Ces jours-là il y eut à notre Exposition des Arts décoratifs un nouvel incident fort caractéristique :

Le ministre de l'Instruction publique inaugurait le Pavillon des Républiques soviétiques et, fort aimablement, louait l'effort d'art accompli par la Russie *sous* le régime des Soviets — mais non pas précisément *par* lui, plutôt *malgré* lui. Discours à la fois spirituel et sensé auquel le camarade Krassine répondit, comme il fallait bien s'y attendre, par une louange assez lourde et assez déplacée, non pas de l'art russe, mais... du régime soviétique et de la Troisième Internationale !

Mais il fallait s'attendre à mieux encore ; dès que le cortège commença sa visite d'inauguration, ce fut une clameur de : « Vivent les Soviets ! » et d'*Internationale*, si bien que M. de Monzie ne put moins faire que de se retirer en faisant remarquer à M. Krassine que « cela valait mieux pour le maintien des bons rapports entre les deux peuples ».

Le 4 juin, les ambassadeurs des Alliés remettent enfin au chancelier allemand Luther une note commune sur les mesures de désarmement qui conditionnent l'évacuation de la zone septentrionale de Rhénanie. Les pourparlers qui viennent d'aboutir à la note expédiée à Berlin n'ont point échappé à la loi commune ; ils sont critiqués un peu partout. Les plus indulgents se contentent de déclarer : « Cela vaut mieux que rien. »

La difficulté s'explique par les buts, assurément distincts, poursuivis par les négociateurs.

La France veut le désarmement, faute de quoi elle refuse l'évacuation de Cologne ; elle veut un pacte de garantie, non seulement pour la frontière occidentale, mais pour la frontière orientale de l'Allemagne.

L'Angleterre, dont la politique de splendide isolement persiste, veut seulement assurer sa propre sécurité.

L'Allemagne souhaite, avant tout, l'évacuation de Cologne au moindre prix : l'exécution du plan Dawes, et un vague engagement de respecter la frontière occidentale fixée à Versailles.

On voit qu'il était fort malaisé de concilier ces diverses prétentions.

Nous avons, de notre côté, des engagements inéluctables, ce sont nos traités avec les puissances qui ont comme nous le souci d'assurer leur sécurité contre la menace germanique, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Là, l'intérêt et le sentiment sont liés. Il faut donc que nous puissions intervenir, puisque le Reich refuse obstinément de considérer comme définitives les limites des Etats nouveaux créés en 1919 par la paix de Versailles.

Peut-on admettre que la neutrali-

sation du territoire rhénan nous interdise toute action dans le seul but de maintenir le droit né des actes diplomatiques ? Les peuples qui ont notre parole éprouveraient, dans l'affirmative, une immense déception, et nous aurions ainsi ébranlé le nouvel équilibre européen, encore mal établi après de grands efforts.

Aucune de ces considérations ne pouvait échapper au Foreign Office : il s'était donc arrêté tout d'abord à une solution intermédiaire, en attendant mieux. La Grande-Bretagne reprenant la thèse de Cannes, nous garantissait notre frontière de l'Est et reconnaissait que, dans le cadre de la Société des Nations, il nous était loisible de contracter des alliances défensives avec certaines puissances continentales.

C'est dans ces conditions que le 8 juin, au Conseil de la Société des Nations qui se tenait à Genève, M. Chamberlain fit connaître à Briand que l'accord était réalisé entre les deux gouvernements alliés sur les points suivants : l'Angleterre faisait sienne la frontière du Rhin et en considérait la violation comme un *casus belli* ; la garantie ne s'étendait pas à la frontière orientale de l'Allemagne ; mais en cas d'agression de l'Allemagne, la France pourrait se servir de la zone démilitarisée pour secourir ses alliés. Enfin l'Allemagne signerait le pacte de sécurité avant d'être admise à la Société des Nations.

Il semblait que l'accord fût sur le point de se faire, quand on apprit que l'Angleterre reconnaissait également à l'Allemagne le droit de traverser la zone démilitarisée pour nous attaquer.

Nous étions en pleine confusion. Que devenait, dans de telles conditions, le fameux pacte des puissances occidentales ?

En réalité, ce n'est pas à Paris qu'une erreur a été commise sur la pensée britannique ; il y a eu, semble-t-il, un remords parmi les germanophiles anglais. Ils se reprochaient d'avoir trop aisément accepté le point de vue du quai d'Orsay. Les manœuvres allemandes s'exercèrent d'ailleurs activement pour obtenir un mouvement de retraite en cette affaire ou, pour mieux dire, une volte-face.

Si nous pouvions avoir quelques doutes, le ton de la presse allemande

MAISON E. SCHERER
Bijouterie de l'Odéon
Métro : *Odéon* -:- 5, rue de l'Odéon -:- PARIS (6e)
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
de BIJOUX
DIAMANTS - PERLES & PIERRES FINES - MÉTAUX PRÉCIEUX
Une remise de 5 % au porteur de cette annonce

les dissiperait. Elle triomphe bruyamment, en signalant le désaccord franco-anglais, elle loue le cabinet Baldwin d'avoir parlé haut et ferme en prenant l'attitude qui convenait à sa toute-puissance. En félicitant l'Angleterre, les Allemands se félicitent eux-mêmes d'un succès dû à leur effort ; Lord d'Abernon joue toujours sérré quand il s'agit de servir le Reich !

Briand rentre de Genève le 11 juin après être tombé d'accord avec les Alliés sur la note à envoyer à l'Allemagne concernant les garanties. Le 17 juin, M. de Margerie remet à Berlin la note française répondant aux propositions allemandes.

Tandis que la politique extérieure continue à se répéter dans l'erreur, la politique intérieure prend soudainement une forme aiguë par un événement qui marquera la date du réveil de l'esprit public en France ; au lendemain de l'assassinat d'Ernest Berger, on s'est efforcé de convaincre l'opinion que c'était là le crime d'une folle. Bien plus, Abraham Schrameck, installé place Beauvau, tend à nos amis un traquenard policier, rue Hermel ; à la sortie d'une réunion privée tenue dans cette rue par une section de l'*Action française*, des agents, en bourgeois et en uniforme, firent sortir nos amis un par un et les désarmèrent, sous le regard des communistes, les complices de la police.

Une semblable mesure contre ceux qui sont généralement les victimes indiquées des violences révolutionnaires et venant après l'assassinat de Berger, appelait une protestation. C'est Charles Maurras qui s'en chargea.

Le 9 juin, il publiait dans l'*Action*

LA GUERRE EN SYRIE

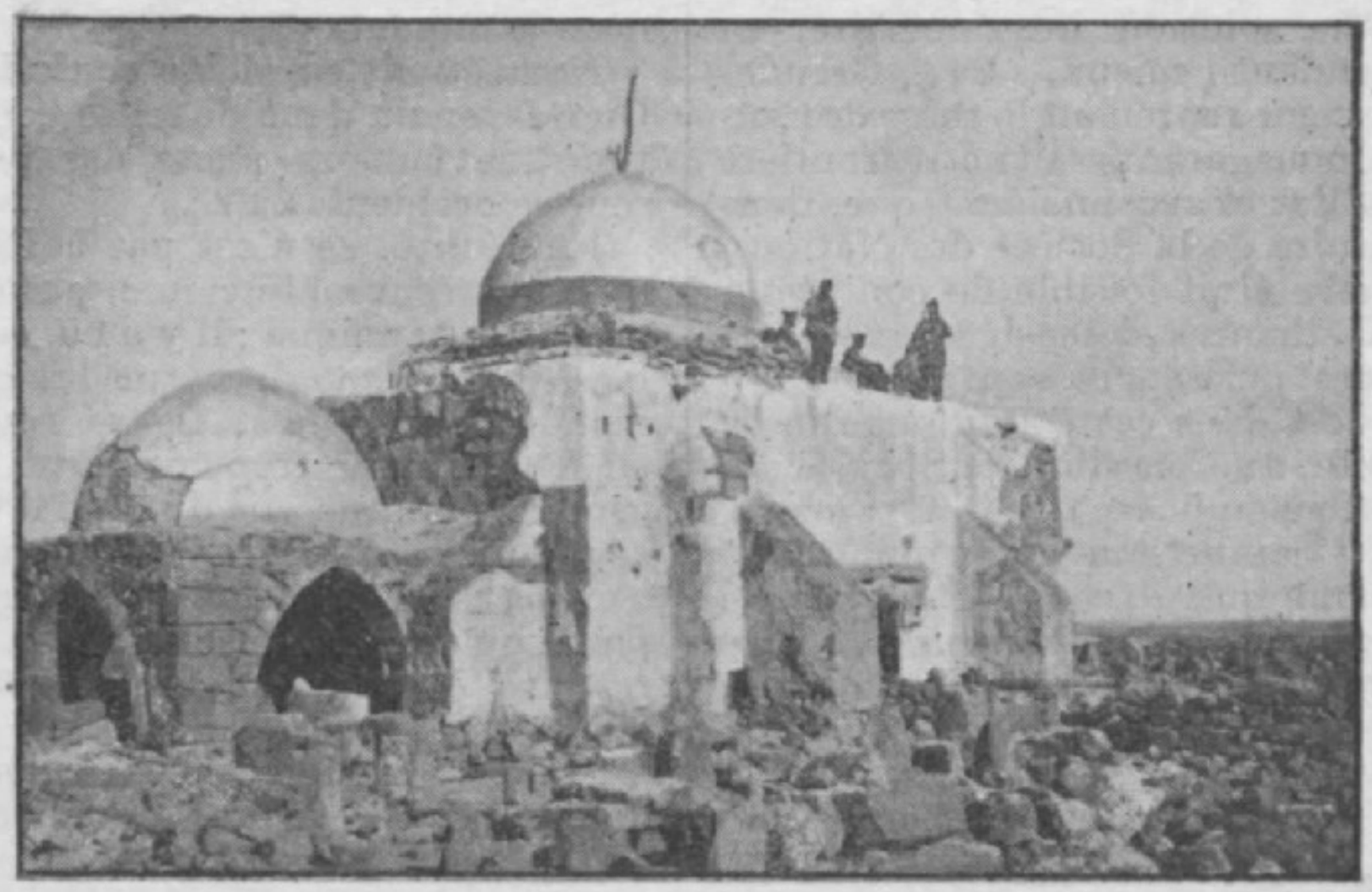

KARAKOL DE MESSIFREY, APRÈS L'ATTAQUE DRUSE.

Française deux lettres, l'une adressée au préfet de police, lui faisant connaître que « ses amis conserveront leurs armes, refusant d'abandonner le pays à la horde anarchiste qu'un infâme régime soudoie » ; l'autre à M. Schrameck où celui-ci était prévenu que sa vie serait désormais l'enjeu de toute nouvelle atteinte à la sécurité des royalistes d'Action Française.

Ce geste terrible eut dans l'opinion et dans toute la presse une formidable répercussion. M. François Coty dans le *Figaro*, le *Temps*, Curtius dans le *Gaulois*, Jean Guiraud dans la *Croix*, Henri de Kerillis dans l'*Echo de Paris* et Clément Vautel dans le *Journal* se rangèrent, à des degrés distincts, il est vrai, du côté de la menace légitime.

La lettre adressée à Schrameck avait été adressée par la poste à son destinataire ; c'est cette nuance seule qui mettait son auteur sous le coup des articles 305 et 306 du Code pénal ; sur l'invitation du garde des Sceaux, le procureur général rédigea un réquisitoire circonstancié pour menaces de mort contre M. Schrameck, délit de droit commun et non délit de presse ; Maurras ne devait plus être traduit en Cour d'assises mais en correctionnelle.

Au Maroc, la situation était devenue subitement assez grave ; Painlevé, hanté par le souvenir de Clemenceau, part en avion pour le Maroc ; il confère avec Lyautey de la situation militaire, s'aventure aux avant-postes, et rentre le 14 juin. Aussitôt la Chambre décide le renvoi de la discussion de l'interpellation Doriot sur les affaires marocaines par 430 voix contre 317. Les socialistes et les communistes ont, dans leur ensemble, voté contre le gouvernement ; les autres socialistes se sont abstenus. La rupture du Cartel sur une question aussi importante que celle de la politique coloniale de la France est vivement commentée ; la confirmation de cette rupture se produira au cours de la même séance dans un vote au sujet du travail dans les arsenaux de Toulon. Dans les deux scrutins, l'opposition a voté pour le gouvernement.

Le 17 juin, Painlevé veut apporter des déclarations sur son voyage au Maroc devant la commission de l'Armée, des Affaires Etrangères et des Finances ; mais il demande le secret ; les députés communistes s'y refusent et se refusent également à quitter la salle des commissions. Il est alors entendu que les membres des commissions, à l'exclusion des communistes, se réuniront dans un autre local et tiendront une séance privée au cours de laquelle le président du Conseil sera entendu ; les communistes veulent alors prendre d'assaut la salle où se sont réunis les membres de la commission. Une véritable bagarre se produit où l'on remarque l'attitude particulièrement scandaleuse de Vaillant-Couturier et de Renaud Jean.

Après avoir essayé vainement de briser les portes, les amis de Cachin se retirent ; Renaud Jean, le 18 juin, interpelle sur les faits scandaleux où il a pris une si grande part. Mais Painlevé ayant expliqué pour quelles raisons il n'a pas voulu parler du Maroc devant les communistes, le renvoi de l'interpellation Renaud Jean est prononcé par 434 voix contre 26. Le 19, la Chambre vote les crédits affectés aux troupes d'occupation en pays étrangers ; Berthod, qui devait interpeller le gouvernement sur la politique marocaine a, sur les instances des socialistes, retiré son interpellation. Mais Doriot revient à la charge ; il demande au gouvernement quelles mesures il compte prendre en vue de préparer ses ouvertures de paix

avec Abd-el-Krim, et Briand obtient le renvoi à la suite par 520 voix contre 30. Le 23 juin, Painlevé lit à la tribune des documents écrasants sur les menées communistes au Maroc. Après une délibération hors séance, les socialistes décident de voter l'ordre du jour de confiance, qui est adopté par 510 voix contre 30.

Cette agitation communiste a des effets curieux : encouragés par les campagnes de l'*Humanité* en faveur des émeutiers de Shanghaï, une centaine de Chinois envahit le 21 juin la légation de Chine et contraignent le ministre à signer des documents politiques approuvant l'action révolutionnaire de Shanghaï et de Canton. Dans les deux villes chinoises, les troubles ont du reste pris un caractère inquiétant et nettement xénophobe ; un Français a été tué à Canton ; tandis que les Européens évacuent la ville, on acquiert la certitude que le mouvement est dirigé par des officiers bolchevistes.

Les socialistes ont décidé, après la séance du 23 juin, de faire leur examen de conscience. Ils ont organisé un referendum sur le texte de trois motions, dont l'une, la plus modérée, était signée Vincent-Auriol, et les deux autres, Renaudel, et Compère-Morel.

La motion de M. Vincent-Auriol, la plus modérée, ne recueillit qu'une douzaine de suffrages, tandis que celles de MM. Renaudel et Compère-Morel, qui, sous des formes différentes, se prononçaient en faveur de la cessation de la politique de soutien, se répartissaient à peu près également : 70 à 80 voix. Il semble donc, dès à présent, acquis que les socialistes quitteront le Cartel pour reprendre leur liberté d'action.

La motion de M. Renaudel stipule que le parti socialiste devra rechercher, avec les autres groupes de la majorité, les conditions dans lesquelles pourrait être reprise la politique de soutien. Dans ces conditions, si les résultats du referendum lui sont favorables, le groupe socialiste aura tout d'abord à faire connaître sa décision aux autres groupes du Cartel et à en aviser le gouvernement.

Par contre, la motion de M. Compère-Morel exige une rupture sans conversation préalable, ni avec le groupe de gauche, ni avec le gouvernement, mais elle prévoit, comme d'ailleurs celle de M. Renaudel, la rédaction d'un manifeste au pays en raison de diverses tendances qui se sont révélées au sein du groupe socialiste.

La motion Vincent-Auriol étant écartée, restaient en présence celles de Compère-Morel et de Renaudel ; ne pouvant parvenir à réaliser l'accord entre les deux tendances, le groupe socialiste décida de s'en rapporter au Conseil national socialiste. De toutes façons, le referendum convenait à la cessation de la politique de soutien. Léon Blum l'annonça à la Chambre le 26 juin.

Le 16 juin, Caillaux a exposé ses projets devant la Commission des Finances ; il a demandé le vote immédiat du budget de 1925 et l'adoption des taxes nouvelles ; les socialistes ont fait la moue ; ce n'était pas du tout cela qu'ils attendaient de l'homme de Mamers, du condamné qu'ils avaient défendu dans les mauvais jours ; le 26 juin, le ministre des Finances déposa son projet sur la Trésorerie et la dette flottante en demandant la discussion immédiate. Ce projet accordait au ministre des Finances des pouvoirs de contrôle sur les autres ministres ainsi que des pouvoirs d'initiative en matière d'économies.

Il autorisait l'émission de six milliards de banque et fixait le projet d'un emprunt de 4 % or qui serait réservé aux porteurs de

Bons de la Défense et dont le remboursement or devrait être une garantie contre les variations du change ; la discussion publique eut lieu en séance de nuit ; on entendit MM. Nogaro, Chabrun. Piétri, Bokanowski, Goy. M. Caillaux promit de déposer le projet d'assainissement fiancier que lui demandait ce défi au bon sens et à la moralité publique.

Juillet.

On poursuit à la Chambre l'examen de la loi de Finances.

Une partie de la majorité parlementaire éprouve de graves difficultés à admettre d'une part la sévérité de M. Caillaux pour la politique budgétaire suivie jusqu'à son arrivée, d'autre part la formule que propose le ministre des Finances pour suppléer à cette insuffisance.

Le 2 juillet, la Chambre vote le budget, mais au prix de la cassure définitive du Cartel. « Nous rentrons dans notre ancienne attitude », s'est écrié Léon Blum, et Vincent-Auriol a achevé de marquer la scission en donnant sa démission de président de la commission des finances.

C'est la question de la taxe sur

LA GUERRE EN SYRIE

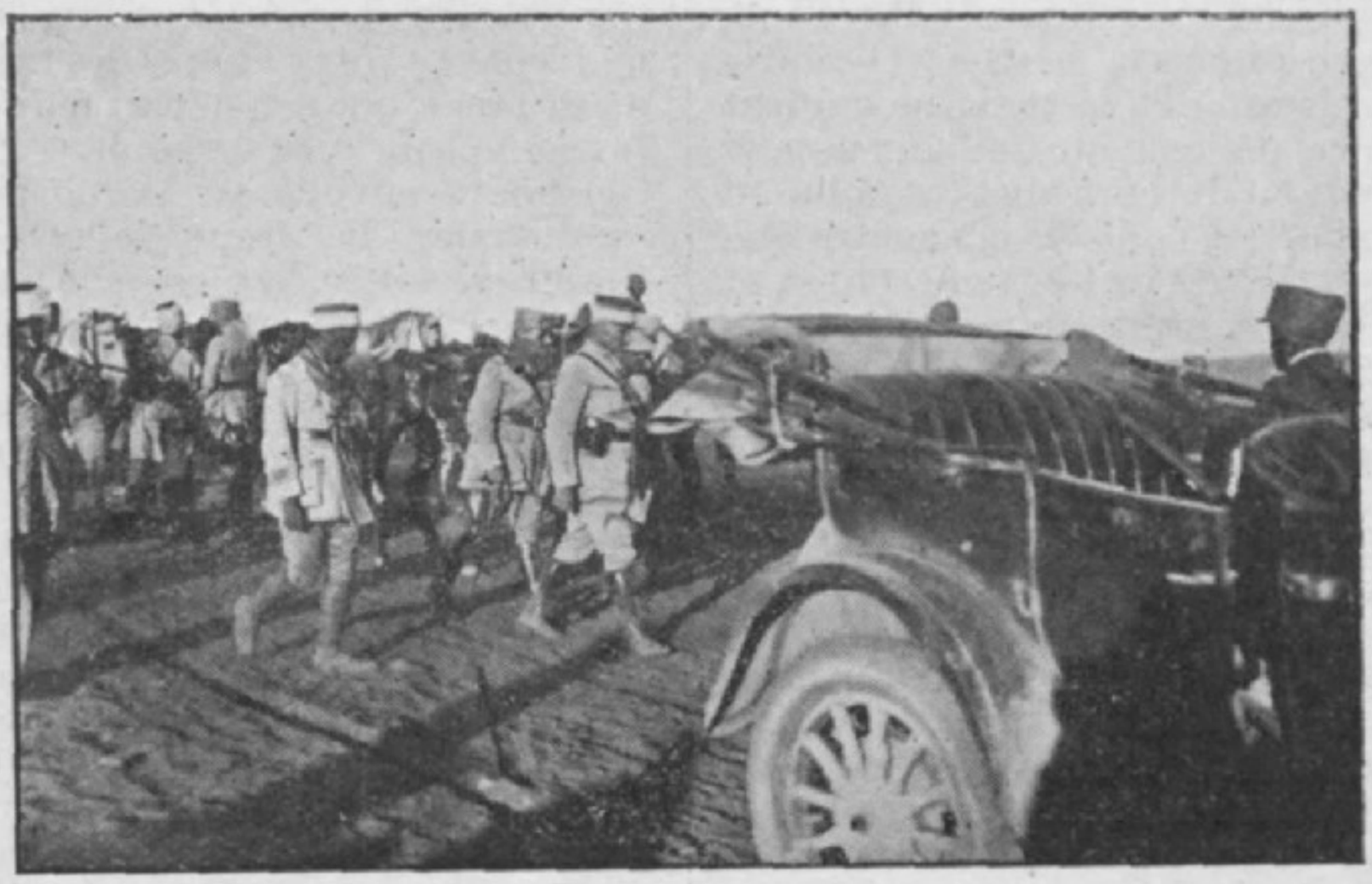

L'arrivée du général Gamelin a Messifrey.

la commission des Finances et surtout Vincent Auriol ! Le projet fut voté par 330 voix contre 34, les socialistes ne faisant plus partie de la majorité.

Le 27 juin, le Sénat adoptait sans modification le texte du projet.

Le 28 juin, Léon Daudet est battu au siège sénatorial de Maine-et-Loire devenu vacant par la mort de Dominique Delahaye.

De hideuses manœuvres des candidats libéraux en collusion avec les candidats du Cartel avaient permis

le chiffre d'affaires qui a été le prétexte de la rupture.

Le budget a été soumis au Sénat dans une séance du 12 juillet. On discute les dispositions que la Chambre a réincorporées à la loi et on maintient intégralement la taxe sur le chiffre d'affaires.

Ainsi modifié le budget revient à la Chambre ; M. Caillaux défend vigoureusement les conclusions de la commission des finances du Sénat. Il a contre lui les socialistes et de nombreux radicaux-socialistes qui, ayant promis à leurs électeurs la suppression de la taxe, ne veulent pas se déjuger. M. Caillaux pose la question de confiance et obtient satisfaction par 325 voix contre 245. Le Cartel est de nouveau rompu et le budget retourne au Sénat. Un incident qui entraîne la démission de M. Milliès Lacroix, président de la Commission des Finances au Sénat, éclaire d'un jour curieux certaines àttitudes. du rapporteur Henry Bérenger. Celui-ci étant à la Chambre le 12 juillet, n'a pas assisté au vote que la commission des Finances du Sénat a émis sur certains projets financiers du Gouvernement. M. Milliès-Lacroix a cru pouvoir user de sa voix sans le consulter et en se fiant strictement à l'attitude passée du rapporteur de la commission des Finances. Or, il se trouva que M. Henry Bérenger était devenu, subitement et on ne sait trop comment, gouvernemental. Il rectifia par une lettre publique le vote qu'on lui avait fait émettre à la commission des Finances. Désavoué, M. Milliès Lacroix donna sa démission.

Dans la séance du 13 juillet, les Chambres se mettent d'accord sur le budget qui èst voté dans une séance de nuit. L'impôt sur le capital que repoussait le Sénat est remplacé par une nouvelle progression de l'impôt sur le revenu.

Au Maroc, la situation était, au mois de juillet, assez confuse. En réalité, nous avions non point une guerre à engager, mais une insurrection à contenir. Nombre de personnalités politiques proposaient comme solution suprême le remplacement du maréchal Lyautey, fatigué, disait-on, par les longs efforts qu'il avait fournis pendant de nombreuses années. Le Gouvernement n'a pas tout d'abord accepté cette thèse, parce qu'il a craint, à juste titre, étant donné le prestige du maréchal Lyautey auprès des tribus marocaines, que son départ n'apparût comme un aveu de faiblesse. Il a cependant envoyé au Maroc pour commander le front, le général Naulin qui fut, là-bas, précédé par le maréchal Pétain en tournée d'inspection spéciale. La présence de chefs si notoires a rétabli dans les esprits le calme que les polémiques inconsidérées des journaux parisiens avaient inutilement troublé. De telle sorte que l'avenir se présente aujourd'hui sous un aspect des plus favorables, les incursions d'Abd-el-Krim devant être prochainement arrêtées, au besoin par une offensive sérieuse, sinon par les propositions de paix que l'accord du 11 juillet entre la France et l'Espagne sur la politique marocaine a stipulées. Malvy, qui a négocié cet accord, rentre en France et expose les résultats des négociations à M. Briand. On tient naturellement secrètes les propositions de paix, mais on sait qu'elles seront communiquées sous peu à Abd-el-Krim et que, parallèlement, une action collective a été décidée contre Chechaouine. Préalablement, la Chambre française a déjà voté les crédits nécessaires pour des opérations au Maroc, par 411 voix contre 29, les socialistes s'étant abstenus. Les campagnes anti-françaises de l'*Humanité* et ses provocations continuelles

de militaires à la désobéissance, dans un but de propagande communiste, décident, le 27 juillet, le Gouvernement à des opérations de police et notamment à des perquisitions rue de la Grange-aux-Belles où siège le comité d'action contre la guerre au Maroc ; de nombreux tracts sont saisis qui n'apprennent pas autre chose que ce que l'*Humanité* publie tous les matins.

Le 20 juillet, l'Allemagne a répondu à la note franco-anglaise qui, elle-même, était une réponse à la proposition allemande du 9 février, relative au pacte de garantie.

L'Allemagne cherche à gagner à la manche et elle y réussit. Entre le traité de Versailles et la période actuelle, la position des contractants a tellement changé que vainqueurs et vaincus en sont à se demander quel est le plus atteint.

A la vérité l'Allemagne, dans son mémorandum du 20 juillet, ne donne pas ses raisons réelles quand elle explique sa répugnance à entrer dans la Société des Nations par « l'impossibilité où elle se trouve, étant désarmée, de collaborer à une action militaire commune ». Le fait évident, c'est qu'elle ne peut adhérer à un système d'alliance qui serait en contradiction non seulement avec les promesses faites aux Russes à Rapallo, mais encore avec les vues secrètes de sa politique. Dans sa dernière note, tout en s'étonnant que la France semble suspecter ses intentions relatives à une modification du traité de paix, dont elle n'a pas parlé, l'Allemagne « estime évidemment que ne doit pas être exclue à tout jamais la possibilité d'adapter au moment donné, par des accords amiables, les traités existants à des changements éventuellement survenus dans la situation ». On peut admettre que le dernier mémorandum allemand ne ferme pas la porte à toutes conversations utiles, mais il serait imprudent d'y ajouter une autre importance que celle que M. Stresemann lui-même y ajoute.

Le 29 juillet, M. Painlevé, désireux de calmer l'ire socialiste et d'atténuer les effets de la cassure du Cartel, munit un des personnages des plus représentatifs du parti socialiste, M. Alexandre Varenne, député du Puy-de-Dôme, d'une de ces sinécures qui paralysent la foi la plus sincère et arrêtent l'élan le plus spontané. Il le nomme gouverneur général de l'Indo-Chine en remplacement de M. Merlin.

Le 26 juillet a lieu le deuxième tour de scrutin des élections cantonales. L'ensemble des deux tours a donné les résultats suivants. Sont élus : conservateurs et libéraux, 120 (perte, 14) ; républicains, 262 (perte, 61) ; républicains de gauche, 239 (perte 48) ; républicains radicaux, 147 (gain, 6) ; radicaux et radicaux-socialistes, 513 (gain, 72) ; républicains socialistes, 63 (gain, 3) ; socialistes, 144 (gain, 52) ; communistes, 6 (perte, 10).

En vertu des accords de Londres, les troupes françaises quittent Essen. C'est la deuxième phase de l'évacuation de la Ruhr qui doit être terminée le 31 juillet.

Un personnage qui incarne 50 an-

CHARLES HÉNAULT
ENTREPRENEUR DE PEINTURE, VITRERIE, MIROITERIE, PAPIERS PEINTS
Diplôme Exposition Universelle Paris 1900
PARIS, 19, rue du Départ — (Métro NORD SUD MONTPARNASSE)

nées d'histoire parlementaire vient de s'éteindre ; c'est le secrétaire général de la Chambre des députés, M. Eugène Pierre, ce loyal serviteur d'un mauvais régime.

Août.

Le maréchal Pétain, envoyé à la fin du mois dernier en mission au Maroc, est rentré à Paris. Il rend compte au président du Conseil de la situation militaire. Il semble que les attaques riffaines soient maintenant contenues et que les sérieuses réorganisations faites dans le commandement, et sous l'inspiration du maréchal Lyautey lui-même, aient déjà donné des résultats.

Le maréchal Pétain repart le 18 août pour le Maroc où il prend la direction générale des opérations militaires. Son arrivée là-bas est presque aussitôt suivie d'opérations heureuses contre les Tsouls. Les Riffains se vengent en bombardant l'îlot d'Alhucémas où les Espagnols résistent avec énergie, mais éprouvent de lourdes pertes. Les opérations vont se développer pendant tout ce mois d'une manière assez favorable pour permettre au maréchal Lyautey de rentrer en France le 28 août et d'y prendre quelque repos après avoir rendu compte au Gouvernement de la situation politique et militaire. Pendant ce temps, du côté de Taza et du côté de Ouezzan, nos opérations se poursuivent avec succès.

Mais, l'alerte marocaine à peine passée, les effets de la présence en Syrie d'un général démagogue et sénile se font sentir. Le 7 août, on apprend que des engagements sérieux ont été signalés dans le Djebel

LA GUERRE EN SYRIE

Au camp de Messifrey, après l'attaque.

Druse entre les troupes françaises et indigènes. On a appris ces graves événements par des dépêches anglaises. Le haut-commissariat n'a pas cru devoir informer son Gouvernement de l'utilisation qu'il fait de ses troupes et de l'effervescence que sa détestable gestion a provoquée dans le Djebel Druse. C'est seulement le 12 août que le général Sarrail, sur les injonctions du ministère de la Guerre, fait connaître l'étendue de nos pertes, soit 115 tués, 385 blessés et 432 disparus. « Disparus » est un cynique euphémisme. On saura par la suite, grâce à la brillante enquête que M. Henri de Kerillis, de l'*Echo de Paris*, est allé faire sur place, que les 432 disparus sont bien des morts. Le général Sarrail a demandé des renforts. Ici, le Gouvernement est fort gêné ; Sarrail, c'est l'homme du Cartel ; il a été nommé par Herriot. Si on met à nu son incapacité comme politique et sa brutalité comme général, c'est tout le Cartel qui prendra fait et cause pour Sarrail. Painlevé a une idée, une de ces idées qui caractérisent son esprit perpétuellement oscillant et hésitant ; dans une visite qu'il fait à Herriot, en traitement à Bagnoles-de-l'Orne, il propose à l'ancien président du Conseil de sacrifier Lyautey si lui consent à sacrifier Sarrail. Malgré les démentis publiés sur les buts de cette entrevue, il ne fait pas de doute qu'on a mis dans la balance, comme si le poids était égal, Sarrail et Lyautey. Pourtant, au Gouvernement, le général républicain a des adversaires. Briand, Caillaux et de Monzie estiment qu'il faut le rappeler sur-le-champ. Seul Abraham Schrameck estime que le gouvernement Painlevé n'a pas le droit de jeter en pâture à la vindicte réactionnaire une àussi grande figure républicaine. Pendant ce temps, la grande figure républicaine continue d'envoyer au massacre ses officiers et ses soldats.

A la fin du mois dernier a éclaté une grève dans le personnel de la Banque. Les conditions matérielles faites aux employés de banque sont lamentables ; nul ne l'ignore, et alors que le public fait cause commune avec les grévistes, les directeurs des Banques qui, au moment de l'Emprunt, ont accru leur méprise sur le gouvernement, se refusent à toute concession. Les grévistes tiendront aussi longtemps qu'ils pourront ; pourtant, à la longue, leurs forces s'usent ; le personnel d'un établissement très important, la Société Générale, a du reste fait défection ; l'opinion publique s'émeut de leur sort dans toute la France et le 20 août une grève générale de 24 heures est décrétée à Marseille pour manifester la solidarité de tous les salariés avec les employés de banque.

C'est l'ère des Congrès ; celui du parti socialiste S. F. I. O. s'est terminé le 18 août ; la grande majorité (2.190 voix contre 559) s'est ralliée à la motion Léon Blum, plus intransigeante que la motion Renaudel en ce qui concerne la politique de soutien. Le parti doit désormais écarter toute participation à un gouvernement constitué par d'autres éléments que ceux du Cartel.

Le Congrès adopte d'autres motions demandant la publication des conditions de paix proposées à Abd-el-Krim, la convocation immédiate des Chambres, la reprise des discussions sur la représentation proportionnelle que l'on impose à tous les membres du parti d'adopter sans broncher.

Quelques jours plus tard, le 22 août, s'ouvre à Marseille le Congrès de la deuxième Internationale. Il semble bien qu'au premier contact des délégués, cette deuxième Internationale fût singuliè-

rement infestée de nationalisme. Ainsi dès qu'il fut question de définir les causes de la crise actuelle de chômage, les Anglais n'hésitèrent pas à incriminer les réparations en nature, demandant la révision des clauses du traité de Versailles relative à ces réparations, en s'engageant à réclamer à leur Gouvernement la suppresssion des dettes interalliées. Cette promesse ne leur coûtait pas cher.

Un premier vote eut lieu qui donna satisfaction aux Anglais pour la bonne raison que les Allemands avaient, comme il fallait s'y attendre, voté avec eux. Cependant, sur la démission du rapporteur belge on essaya de reprendre la question, ce qui amena les Anglais à quitter la Commission. En résumé, outre l'appel au capitalisme toujours chargé de porter sur ses épaules les chômeurs volontaires ou involontaires, la deuxième Internationale n'a envisagé, dans les remèdes qu'elle a proposés à l'admiration des foules, qu'une répartition des crédits sacrifiant les pays riches au profit des pays pauvres.

Le 26 août se sont ouverts simultanément le double congrès de la C. G. T. et de la C. G. T. U. — Celle-ci espérait, par une manœuvre adroite, réaliser sous l'égide du communisme l'unification du parti ouvrier. L'échec a été complet.

Le 10 août, M. Briand s'est rendu à Londres pour préparer d'accord avec les Anglais la réponse à la note allemande du 20 juillet relative au pacte de garantie et à l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations. L'organe des libéraux anglais, l'*Observer*, n'a pas caché à M. Briand qu'il y a un point que l'Angleterre ne peut pas dépasser et des considérations morales qu'on ne peut négliger. L'opinion libérale anglaise se refuse à accepter un pacte qui ne serait qu'un protocole à peine déguisé. Le seul projet acceptable pour l'Angleterre, c'est le pacte occidental qui garantit les frontières française et belge et apporte à l'Allemagne une garantie égale contre une invasion éventuelle de ce côté.

Mais l'inconséquence contradictoire de la thèse anglaise apparaît surtout lorsqu'elle recommande, pour sortir des difficultés, de recourir à la Société des Nations. Ainsi, après avoir refusé le fameux protocole de paix issu de cette même Société des Nations, c'est à elle qu'on nous renvoie pour nous tranquilliser. En résumé, après l'entrevue Chamberlain-Briand voici où nous en serions : on se rappelle qu'après l'échec du protocole de Genève proposé par la France et rejeté par l'Angleterre on essaya de mettre debout des traités particuliers, dans le cadre du traité de paix. La condition de ces traités particuliers c'était l'acceptation de l'arbitrage obligatoire. Mais l'Allemagne soulève une première objection : elle voudrait soustraire à l'arbitrage obligatoire les conflits d'ordre politique. Sur ce point, la France est catégorique. L'Allemagne demande en outre qu'en cas de conflit, la puissance garante du traité n'ait pas, *proprio motu*, le droit de juger quel est l'agresseur et d'entrer en guerre contre lui.

La réponse élaborée à Londres est encore sur ce point une concession, puisqu'elle veut rechercher loyalement s'il ne serait pas possible d'assurer l'impartialité des décisions de la puissance garante « sans nuire au caractère immédiat et efficace de la garantie ». C'est à cette tâche que vont se vouer les experts dont l'ambassadeur de France à Londres a proposé la réunion pour résoudre cette question de procédure à laquelle toute la négociation est attachée. Le 12 août,

M. Briand s'est mis d'accord avec M. Chamberlain sur la question du pacte et sur les conditions de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations et, le 24 août, M. de Margerie remet au Gouvernement allemand le texte de la note française. Cette note déclare inacceptables les conventions d'arbitrage que

qui indiquent que, lorsque les pourparlers au sujet du règlement de la dette entre l'Angleterre et la France ont été repris à la fin de juillet, les experts anglais avaient demandé que la France se libérât au moyen d'une annuité de 20 millions de livres sterlings dont une minime partie seulement aurait été prélevée

LA GUERRE EN SYRIE

EXAMEN DES FUSILS PRIS A L'ENNEMI.
(On remarque beaucoup de Mauser.)

la note allemande avait formulées et propose à l'Allemagne d'entrer en négociations pour aboutir à un traité : c'était inviter l'Allemagne à une conférence. Le 28 août, l'Allemagne acceptait les propositions françaises relatives à l'ouverture immédiate d'une conférence.

Le 23 août, M. Caillaux, ministre des Finances, s'est rendu à Londres pour régler la question des dettes. A la suite de son entrevue avec le chancelier de l'Echiquier, des notes ont été communiquées à la presse

sur le plan Dawes. Or, à la veille du jour où les représentants du ministre des Finances reprenaient la route de Paris, M. Winston Churchill avait réduit à 16 millions de livres le montant de l'annuité envisagée. M. Caillaux, de son côté, n'avait offert que dix millions de livres dont une partie devait être prélevée sur le plan Dawes. Désireux de faire une concession notable, et constatant par ailleurs que le gouvernement britannique, en acceptant un prélèvement sur le plan

Dawes, entourait de telles conditions ce prélèvement que c'était enlever à l'opération une notable partie de son intérêt, M. Caillaux insista sur le principe d'une annuité de 10 millions de livres. M. Churchill réduisit alors ses prétentions au versement d'une annuité de 12 millions 500 mille livres. Caillaux promit de transmettre cette nouvelle proposition au Gouvernement français ; il objecta seulement que toutes les questions de chiffres mises à part, un arrangement avec l'Angleterre ne pouvait valoir qu'autant qu'il renfermait des dispositions pour suspendre le transfert des annuités au cas où ces opérations menaceraient le cours des changes. Un communiqué anglais confirmait peu après les déclarations de Caillaux et les offres de Winston Churchill.

On imagine l'empressement de M. Caillaux à régler les dettes quand on saura qu'il a été devancé dans cette voie par la Belgique qui est liée, depuis le 19 août, par un accord avec les Etats-Unis au sujet du règlement des dettes. La dette de guerre belge devra être remboursée en capital, sans intérêts ; la dette d'après-guerre, avec les intérêts.

Le clôture de l'emprunt de consolidation a été reportée du 5 au 30 septembre.

Septembre

L'ouverture du 14e Congrès de la Paix, le 2 septembre, fut le prétexte de rencontres scandaleuses et de quelques incidents vaudevillesques.

Loebe, député socialiste allemand et président du Reichstag, avait été invité, quelques semaines avant le Congrès, à y assister. Il avait accepté et les milieux pacifistes français avaient fait grand cas de cette acceptation. Mais, vers la fin du mois d'août, Loebe, de passage à Vienne, prononça un discours très violent en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne ; puis, la conscience tranquille, il prit la route de Paris ; or, il se trouva qu'Herriot, qui devait présider le Congrès, eut, en lisant le discours de Vienne, un sursaut inattendu de prudence ; il se refusa à rencontrer officiellement un Allemand qui avait aussi nettement pris position contre le traité de Versailles. Mais Loebe n'en était pas moins à Paris, et il était désormais impossible de se passer de sa présence au Congrès ; M. de Monzie, qui remplaçait momentanément M. Briand en route pour Genève, eut recours à un de ces subterfuges dont il possède la formule : il imagina, à la séance d'ouverture, d'annoncer que M. Loebe ne prendrait pas la parole en public, mais que l'opinion pacifiste ne perdrait rien pour attendre ; le discours du député allemand serait lu et publié par la presse.

Loebe avait préalablement accepté cette combinaison, mais les Allemands qui l'accompagnaient la trouvaient saumâtre ; convenons qu'ils n'avaient pas tort.

MM. Breitscheid et von Gerlach, qui accompagnaient Loebe, voulurent sur-le-champ reprendre le train pour Berlin ; M. de Monzie dépêcha alors les plus fidèles et les plus habiles de ses commissaires pour les retenir. Les invités vécurent le lendemain, dans les salons du quai d'Orsay où un grand déjeuner était donné en l'honneur des délégués, quelques minutes de vaudeville ; jusqu'au dernier moment, on ne sut point si Loebe et son entourage finiraient par se rendre aux sollicitations des messagers ministériels.

Enfin, le président du Reichstag apparut et tout le monde respira ; mais l'alerte avait été vive, si vive que, du coup, de Monzie donna la

parole, au dessert, au délégué allemand pour prononcer le fameux discours qu'on attendait de lui.

D'autres séances du Congrès furent marquées d'incidents grotesques : on vit Georges Pioch faire le procès de la guerre et défendre la fameuse objection de conscience qui devrait permettre à tout conscrit appelé aux armées de refuser de s'y rendre, si sa conscience s'y oppose.

Aristide Briand est parti pour Genève où se réunit le Conseil de la Société des Nations, pour s'occuper de la question de Mossoul ; les délégués anglais et turcs sont aux prises. Le Conseil devait prendre connaissance du rapport de la commission d'enquête sur l'attribution de Mossoul à l'Etat d'Irak ou à la Turquie et ensuite se prononcer. Une nouvelle fois, la fragilité des destins de l'Assemblée de Genève est apparue ; devant la ténacité des Turcs, qui accusaient la Société des Nations d'avoir excédé ses pouvoirs en suggérant l'attribution de Mossoul à l'Irak, le Conseil a lâché pied. Il a préféré se décharger sur la Cour de la Haye et lui a laissé le soin de trancher le différend.

Il n'est pas douteux que, plus encore que les puits de pétrole, c'est cette position stratégique, cet observatoire de premier ordre, que l'Angleterre veut occuper. Et l'on s'explique que la Turquie ne se laisse pas intimider par la Société des Nations, « ce vieillard qui n'a pas vécu ».

Painlevé, dont la modestie s'accommode fort bien des succès faciles,

LA GUERRE EN SYRIE

MORTS LAISSÉS PAR LES DRUSES DEVANT MESSIFREY.

a rejoint Briand à Genève pour la séance inaugurale de la VIe assemblée de la Société des Nations. Il a prononcé le discours d'ouverture, mais n'a pas recueilli ces applaudissements qui avaient grisé Herriot l'année précédente. Aux côtés de M. Briand figurent, dans la délégation française, Loucheur et Paul-Boncour. La session dure tout le mois de septembre sans apporter aucun élément important nouveau dans la politique internationale.

Un projet de conférence économique, élaboré par Loucheur, a occupé quelques séances ; l'étude en a été renvoyée au Conseil de la Société. La question de l'arbitrage obligatoire et celle du désarmement n'ont pas davantage abouti à des solutions pratiques ; une seule solution positive est à enregister : la suppression du contrôle financier de l'Autriche à partir du mois de juin 1926.

A Londres, le pacte de sécurité est mis au point par un comité de juristes (10 septembre) et soumis aux Gouvernements intéressés. Le 28 septembre, l'Allemagne fait connaître, par son ambassadeur à Paris, qu'elle accepte de se faire représenter à la conférence des ministres des Affaires étrangères, qui doit se tenir, le 5 octobre, à Locarno (dans le Tessin) pour la conclusion d'un pacte de garantie mutuelle ; mais la note allemande a bien soin de mentionner les réserves habituelles sur la question des responsabilités de la guerre et de l'évacuation de Cologne.

Deux jours plus tard, la même Allemagne manifestera ouvertement ses sentiments à notre endroit en condamnant l'aviateur Costes qui, trompé par les nuages, avait survolé l'Allemagne et atterri dans la Forêt Noire, à 5.000 marks d'amende.

Au Maroc, le maréchal Pétain a été désigné, le 3 septembre, comme chef unique des opérations militaires au Maroc ; en même temps l'Espagne débarque un corps expéditionnaire dans l'Etat d'Alhucemas. Les manœuvres antifrançaises des communistes se poursuivent sur la frontière algéro-marocaine. Doriot s'est efforcé de gagner le Maroc par le Sud-Oranais, mais, n'ayant pas réussi, il gagne Alger d'où il s'embarque pour Port-Vendres où son ami Marty lui fait une réception digne de leur commune indignité. Le complice de Doriot, Henriet, a été moins heureux : il a été arrêté, en débarquant à Alger, sous l'inculpation de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat.

Enfin le 29 septembre, le maréchal Lyautey demande à être relevé de ses fonctions de résident général au Maroc.

Pendant ce temps, Sarrail, en Syrie, multiplie les bévues et les massacres. Le général Michaud dont il avait envoyé les soldats à la mort, est rentré en France ; entendu par Painlevé, il a demandé à comparaître devant un conseil de guerre ; la prudence du conseil a démontré le fait, mais pareille demande est si légitime qu'on se refuse à croire qu'elle n'ait pas été formulée ; le général Michaud a été remplacé par le général Gamelin qui, à la tête d'une colonne constituée par ses soins, délivre Soueïda, encerclée par les Druses depuis plusieurs semaines.

Le 10 septembre, Caillaux s'est embarqué pour New-York avec quelques parlementaires de ses amis pour régler la question des dettes ; avec sa légèreté et son inconscience habituelles, il pensait que c'était chose simple. Or quand, le 24 septembre, les délégations anglaise et française se sont abordées, le premier combat s'est traduit par un échec cinglant infligé à la mégalo-

manie de Joseph Caillaux ; il est revenu, quelques jours après, avec de nouvelles propositions (paiement de 40 millions de dollars pendant cinq ans, 60 millions pendant 7 ans, et 100 millions pendant 56 ans). Elles ont été également rejetées par la commission américaine devancée dans sa décision par le président Coolidge lui-même.

La conclusion fut que Caillaux, qui pensait faire accepter à l'Amérique ses propres propositions, fut contraint de transmettre à son gouvernement un vague accord provisoire qui ne résout rien et consacre en même temps son insuffisance financière.

LES DETTES INTERALLIÉES

Dessin de Mus.

L'Oncle Sam, plus pauvre que Job.

Au point de vue social, notons, dans ce mois de septembre, la fin de la grève des banques (12 septembre) et une grève de deux heures dans les centres télégraphiques et téléphoniques de Paris ; ce mouvement avait pour cause les conclusions de la commission des traitements concernant la péréquation accordée à certaines catégories de fonctionnaires et refusée à d'autres. Des sanctions ont été prises contre les grévistes de diverses sections : six révocations et cinq mises en disponibilité.

Le 27 septembre, Herriot a prononcé, à Mont-de-Marsan, un discours politique sur le Cartel ; il a constaté que M. Painlevé suivait exactement la même politique que lui et a demandé aux radicaux et aux socialistes de s'unir pour soutenir le cabinet actuel. Appel dont la sincérité est douteuse et qui n'empêchera pas, du reste, le cabinet Painlevé d'être entraîné dans la chute par l'échec de Caillaux à Washington.

Deux hommes politiques disparaissent au cours de ce mois de septembre : René Viviani qui s'éteint dans une maison de Calmart où une maladie nerveuse le clouait depuis deux ans, et Léon Bourgeois dont le pacifisme aura été si préjudiciable à son pays.

Une autre figure disparaît aussi : celle du colonel Monteil, une des gloires de notre épopée coloniale.

Georges Savoie.

LIQUEUR CHINA

LA DAUPHINOISE

CHERRY-BRANDY

CRÈME DE CACAO

CURAÇAO

C^de BRUN-PEROD & C^ie, distillateurs, à VOIRON (Isère)

LÉON DAUDET A LILLE

Une belle victoire de l'Action Française,

par CLAUDE JEANTET

Peu de manifestations politiques ont eu, au cours de l'année écoulée, un retentissement comparable à la venue de Léon Daudet à Lille, le dimanche 1er février.

Une quinzaine de jours avant cette date, l'*Action Française* avait annoncé qu'elle organisait une importante réunion dans la grande cité du Nord et que Léon Daudet prononcerait un discours à l'Hippodrome lillois. Ç'avait été aussitôt un tolle général des partis socialiste et communiste. Encouragés par la municipalité de Lille, le maire Delory en tête, ils proclamèrent dans leurs journaux et dans leurs meetings que Léon Daudet ne pourrait ouvrir la bouche et que les prolétaires du Nord sauraient interdire au fascisme l'accès de leur cité.

LÉON DAUDET A LA TRIBUNE

Vu par *Jehan Sennep*.

Mais, le jour fixé, à l'heure annoncée, à l'endroit choisi, Léon Daudet disait ce qu'il avait à dire au milieu d'une tempête d'acclamations. Aussi cette manifestation eut-elle un retentissement énorme dans toute la France.

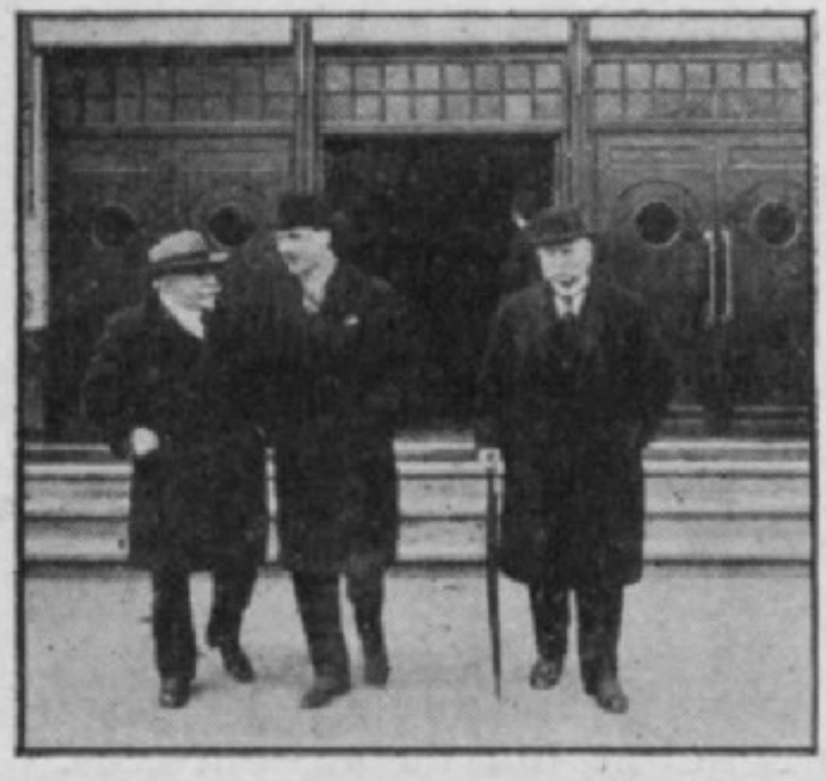

L'AMIRAL SCHWERER ET M. ETIENNE DE RESNES.

(Au centre le *Dr Delattre*, Président de la section de Lille.)

La Veillée d'Armes.

Pour saisir pleinement sa signification, il suffit d'avoir passé à Lille la journée qui précéda cette réunion.

On entrait à peine en gare que déjà l'on pouvait percevoir l'inquiétude qui régnait dans la ville. Sur les quais, des policiers, en bourgeois ou en uniforme, repéraient soigneusement les voyageurs. Le public se ruait sur les journaux de Paris, notamment sur l'*Action Française*. Des individus à mine patibu-

laire — polonais, italiens, etc., — débarquaient et pénétraient en ville.

Durant toute la soirée, toutes les conversations roulaient sur la manifestation du lendemain. Chacun disait s'attendre au pire ; les bonnes gens manifestaient l'intention de se barricader chez eux et de ne pas s'en mêler. Sauf les militants de l'Action Française, personne ne croyait que Daudet pourrait parler.

Comme pour confirmer ces craintes, on assistait, dans la nuit, aux premiers déploiements de forces. La municipalité socialiste avait mobilisé tous les gendarmes et toute la troupe de la région ; des policiers arrivaient de Paris ; les édifices publics étaient gardés ; des patrouilles de gendarmes circulaient dans les rues. La permanence d'Action Française, située rue des Débris-Saint-Etienne, à proximité de la Grand'Place, était étroitement surveillée. Les curieux s'étonnaient du nombre d'hommes et surtout de jeunes gens, qui ne cessaient d'y entrer et d'en sortir, l'air résolu et la canne droite à la main, pour venir chercher les dernières instructions.

On sentait la bataille...

L'arrivée à Lille.

Le lendemain, les matamores révolutionnaires se « dégonflèrent » comme jamais ils ne s'étaient « dégonflés ». La calme discipline et l'organisation parfaite des troupes d'Action Française, alors que l'affolement était général dans le camp socialo-communiste, firent réfléchir les Delory, les Salengro, les Saint-Venant, les Ragheboom, et autres meneurs-exploiteurs du peuple lillois.

A 11 heures, devant une haie de 300 gendarmes à cheval, placée là hypocritement par la municipalité pour seconder ou secourir les éventuels manifestants révolutionnaires, mais au milieu d'un public qu'on sentait tout à fait sympathique, les chefs des commissaires d'A. F. et quelques camelots de Paris débarquaient de l'express. Pas un incident ne se produisit.

Fort tranquillement aussi, Daudet arrivait dans une automobile, suivie d'une camionnette remplie de commissaires, prêts à répondre à la première attaque.

A travers les rues de la ville, sillonnées par les patrouilles de gendarmes casqués, à pied ou à cheval, le long des édifices couverts d'immenses et d'innombrables affiches, les unes — celles de l'A. F. — annonçant la réunion, les autres — celles des révolutionnaires — conviant « le prolétariat lillois » à chasser Daudet, nos amis se rendaient, par petits groupes, au grand banquet qui se passa sans incident et dans le plus chaleureux enthousiasme.

A l'Hippodrome.

Mais la réunion de l'Hippodrome !

A 3 heures, l'aspect de cette immense salle montrait, avec une véritable splendeur, quel cas les patriotes avaient fait des menaces socialo-communistes. Dix mille personnes s'écrasaient en bas devant la scène, en haut dans les tribunes, les galeries et les gradins, en dehors de la salle, dans les couloirs.

Tout à coup, Léon Daudet apparaissait. Et c'était une ovation unique, formidable, un vacarme d'acclamations triomphales ! Il était là — et bien là ! — malgré quinze jours d'excitation et de mobilisation révolutionnaire !

Toute la réunion fut une splendide manifestation de puissance. Marcel Moreau, Moreau-Stentor, comme dit Daudet, ouvrait l'assemblée d'une voix tonnante « au nom des Camelots du Roi et des commissaires d'Action Française » : « *A bon*

entendeur, salut ! Les Camelots du Roi sont là ! Aucune injure, aucune provocation ne sera tolérée ; l'ordre le plus absolu sera maintenu. »

Tour à tour, Etienne de Resnes, délégué régional de Mgr le duc d'Orléans, et l'amiral Schwerer prennent la parole. Puis Jean Gazave termine un discours magnifique en s'écriant : « *Nous devons faire appel au roi, père du peuple et de la paix.* » Une immense acclamation approuve cet appel.

C'est maintenant Léon Daudet qui se lève. Il parle devant ce public du Nord, qu'on a l'habitude de considérer comme partagé entre le socialisme démagogique et le libéralisme imbécile du Bloc National ; il parle devant cette foule que l'on dit réfractaire à tout enthousiasme. Cependant, lorsque la parole enflammée de Daudet stigmatise « les robins sans entrailles » que sont Millerand et Poincaré, un tonnerre d'applaudissements frénétiques éclate.

En claironnant avec passion toute la vérité, Daudet s'est emparé de la salle entière, comme il a pris possession de la tribune en l'arpentant avec fougue.

Mais lorsque, faisant allusion aux menaces ignobles, au défi insane des révolutionnaires qui voulaient lui interdire la parole, il s'écrie : « *C'est mon honneur d'être attaqué par ces gens-là ! Avec les Camelots du Roi, j'irai où je voudrai, non en baissant la tête, mais un fouet à la main* », on a le spectacle inoubliable d'une salle tout entière debout, chapeaux et cannes levés, hurlant une ovation

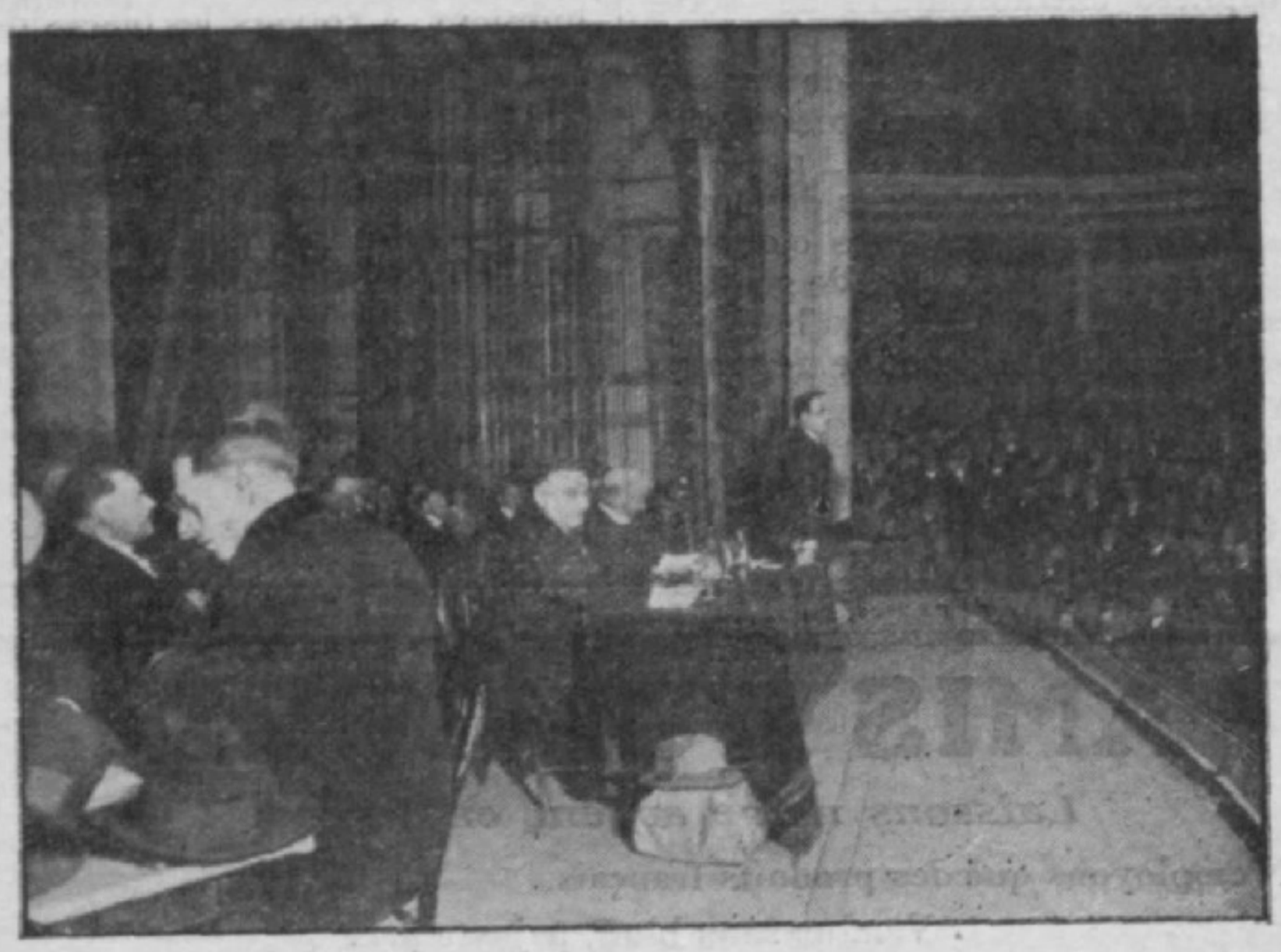

LA TRIBUNE DE L'HIPPODROME, PENDANT LE DISCOURS DE JEAN GAZAVE.
(Assis à la table, *Léon Daudet* et *M. de Resnes*)

énorme, puis entonnant un *vivat* flamand en l'honneur de la monarchie française.

***

Tous les grands journaux de Lille essayaient le lendemain de décrire pour leurs lecteurs l'aspect et l'atmosphère extraordinaire de cette réunion triomphale.

Il est inutile après cela de s'attarder à décrire la piteuse manifestation révolutionnaire qui, pendant ce temps, se déroulait au dehors, à distance prudente de nos commissaires et entre deux files de gendarmes à cheval. Un troupeau d'hommes plus ou moins saouls, de femmes, de petits enfants criant ou chantant quelques pauvres inepties, qui se dispersait un bon moment avant la sortie des royalistes.

Le retour à Paris de Daudet et de nos amis se passa aussi sans incident. Le wagon-restaurant était joyeusement envahi et, à l'arrivée, la gare du Nord retentissait de nouvelles ovations.

Léon Daudet pouvait écrire le surlendemain : « De nombreux gendarmes à cheval, d'un bleu azur, se livraient, à travers les places de la ville, d'un aspect louis-quatorzien et même versaillais, à une sorte de gracieux carrousel. On songeait à ces parties d'échecs, en plein vent, d'autrefois, où les gardes-royales représentaient des cavaliers et des tours. Et qui donc allait gagner la partie ? Les royalistes. »

Oui, les socialistes avaient fait un four et les royalistes avaient gagné une belle partie.

CLAUDE JEANTET.

AMIS FUMEURS !

Laissons notre argent en France !

N'employons que des produits français.

Vendus sans bluff, à juste prix

LA PIPE-AUTO " DUTILL "

Brevetée S. G. D. G.
a été inventée en France

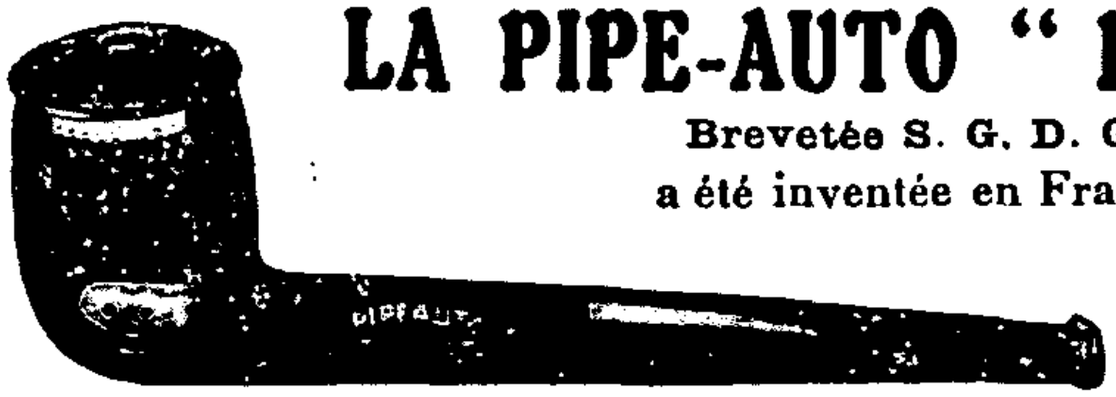

Elle est injutable.
Elle vous permettra de fumer partout.
Et, si malgré votre insistance, vous ne pouvez vous la procurer,

Ecrivez à PIPOTO, fabricant, à Vaux-sur-Seine (S.-&-O.)

PRIX DE VENTE : **15** fr., **20** fr., **25** fr., **35** fr., **50** fr.

L'affaire Scelle et la Victoire des Étudiants d'A. F.

Une décision arbitraire
du Ministricule François-Albert.

Le 6 novembre 1924, le Conseil de la Faculté de Droit avait présenté, pour le cours de Droit international public, en première ligne, M. Le Fur, en seconde ligne, M. Georges Scelle. Mais, suivant l'engagement pris par M. Georges Scelle lui-même, sa candidature n'était qu'une indication pour une vacance future ; il n'était pas réellement candidat contre M. Le Fur. Cependant, en février, on apprenait que le ministricule cartelliste de l'Instruction publique, François-Albert, nommait Georges Scelle et non, selon la tradition, M. Le Fur, candidat désigné en première ligne par la Faculté, mais adversaire de la Franc-Maçonnerie.

Les étudiants d'Action Française décidaient aussitôt de protester contre cette violation des libertés et des traditions universitaires et de s'opposer, coûte que coûte, à l'installation du professeur mal nommé. Durant toute la semaine du 2 au 9 mars, des tracts dévoilant le scandale furent distribués, par leurs soins, dans la Faculté de Droit.

Premiers incidents.

Le lundi 9 mars, tout avait été soigneusement préparé sur l'ordre du ministricule, pour permettre à Georges Scelle de faire son premier cours malgré l'opposition annoncée des étudiants.

LE MINISTRICULE.

Mais les étudiants d'Action Française avaient bien travaillé, et c'est au milieu de la sympathie de la plupart de leurs camarades, sinon avec leur aide, qu'un certain nombre d'entre eux enfonçaient les portes de l'amphithéâtre et obligeaient Georges Scelle à fuir avant d'avoir ouvert la bouche.. Quand la police faisait à son tour irruption dans la salle — certains agents, revolver au poing —, il était trop tard : Georges Scelle avait pris le large devant l'assaut des étudiants, tandis que les pétards, les sifflets et les huées faisaient retentir la Faculté.

Le jeudi 12, au cours d'une grande réunion contradictoire donnée par les étudiants d'A. F., aux Sociétés savantes, Georges Calzant faisait acclamer le mot d'ordre répété quotidiennement dans l'*Action Française* : « Georges Scelle ne fera pas son cours ! » S'appuyant sur des renseignements nouveaux il démasquait les dessous de la nomination Scelle. Georges Scelle s'était engagé sur l'honneur à ne pas être candidat contre M. Le Fur. Ni les étudiants, ni les professeurs ne voudraient d'un parjure comme maître ou comme collègue.

Pendant les quatorze jours qui suivirent, soit quatre fois, Georges Scelle dut renoncer à faire son premier cours. Les étudiants, en

effet, sous la conduite de leurs camarades d'A. F., occupaient d'avance l'amphithéâtre avec des munitions de toutes sortes.

Les étudiants occupent la Faculté de Droit.

Le 23, un avis avait été affiché dans la Faculté sur l'ordre du ministricule : le cours Scelle devait avoir lieu le samedi 28 dans l'après-midi. Des *cartes spéciales* seraient exigées ; toute mesure nécessaire pour permettre au professeur parjure de faire son cours serait prise.

Le 26, Georges Calzant prenait la parole au cours d'une grande réunion contradictoire organisée par les étudiants d'A. F. S'il annonçait les mesures spéciales, cartes et mobilisation policière, prises par le ministricule pour le surlendemain, il n'en déclarait pas moins au milieu d'une tempête d'applaudissements que, coûte que coûte, les étudiants empêcheraient Georges Scelle de déshonorer l'Université française en faisant son cours.

Dans le plus grand secret, un plan d'occupation de la Faculté était dressé rue Saint-André-des-Arts. Les moindres détails étaient fixés d'avance, et soigneusement tenus secrets.

Le samedi 28, cette organisation, ensemble méticuleuse et audacieuse, atteignit magnifiquement son but. Comme, à partir de midi, un contrôle soutenu par la force armée ne devait plus admettre dans la Faculté qu'un auditoire trié à la Préfecture de Police, les étudiants d'A. F. occupaient brusquement le terrain à 11 heures du matin. Chacune de leurs équipes exécutait aussitôt le travail qui lui était assigné par le plan de combat dressé les jours précédents. A chaque étage, un amphithéâtre était occupé et fortifié pour servir de centre de résistance. Les vestibules étaient gardés ; toutes les portes étaient condamnées au moyen de chaînes et de barres de fer fabriquées tout exprès. Des patrouilles circulaient dans toute la Faculté afin d'éviter les surprises. Des barrages de fumées étaient prévus en cas d'alerte. Enfin, on apportait des vivres qui permettraient de tenir jusqu'à la fin de l'après-midi.

Enthousiasmés par une pareille organisation, tous les étudiants présents se joignirent au mouvement et se faisaient encadrer par leurs camarades d'A. F. D'autre part un contrôle, établi à la seule porte demeurée ouverte, ne laissait entrer, en dehors des étudiants, que les journalistes qui le demandaient ; tous les suspects et les policiers étaient refoulés sans ménagement.

A 1 heure de l'après-midi, la Faculté semblait une forteresse inexpugnable : 1.500 étudiants en occupaient tous les coins. Dehors une foule immense contemplait ce spectacle peu banal, tandis que de très importantes forces de police se massaient sous les ordres de M. Morain. Un assaut se préparait-il ?

Un peu avant 4 heures, le doyen Berthélemy, qui avait déjà demandé en vain aux étudiants d'évacuer la Faculté, venait annoncer, au milieu des acclamations, que le cours n'aurait pas lieu et que les étudiants pouvaient sortir avec les honneurs de la guerre ; la police n'entrerait pas dans la Faculté.

Un immense cortège se formait alors dans les vestibules et les escaliers. La grande porte était rouverte et, au milieu d'une ovation formidable, aux cris de « A bas Scelle ! Conspuez François-Albert », la colonne des étudiants vainqueurs descendait la rue Soufflot et le boulevard Saint-Michel. Devant elle,

fuyait éperdument une horde piteuse de contre-manifestants racolés à grand'peine par la police pour sauver le prestige ministri-

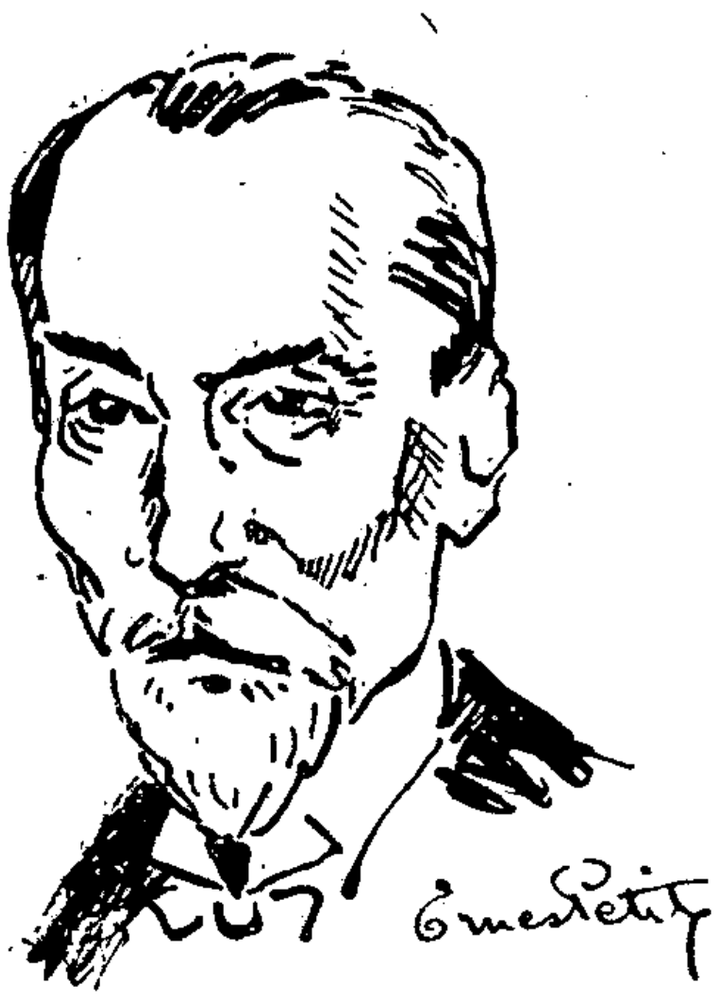

LE DOYEN BERTHÉLEMY.

culien : 150 apaches communistes, 10 étudiants et 100 Hambourgeois qui criaient, en courant : « Vive Scelle ! »

Mais il fallait à François-Albert une satisfaction plus sérieuse, une assommade d'étudiants. Un barrage d'agents séparait tout à coup, place de la Sorbonne, les 15 ou 20 premiers étudiants du reste de la colonne ; une très violente rencontre se produisait alors entre les isolés et la bande communo-policière ; plusieurs chefs des étudiants d'A. F., repérés d'avance, étaient mis hors de combat, mais une charge formidable de leurs camarades enfonçait le barrage d'agents et dispersait définitivement les pseudo-contre-manifestants en déblayant tout le boulevard Saint-Michel.

La bataille n'en continuait pas moins jusqu'à 6 heures avec la police. Les étudiants qui manifestaient contre les violences exécutées sur l'ordre de François-Albert, tenaient la rue en dépit de toutes les charges des brigades centrales. De violentes collisions avaient lieu dans tout le Quartier latin ; place du Panthéon, on voyait même une charge de police arrêtée net par un barrage de « fumées jaunes » disposées habilement par des étudiants d'A. F., mobilisés ce jour-là comme artificiers.

Quand, un peu après 6 heures, tout se calmait, chacun avait pu constater l'éclatante victoire qu'avaient remportée les étudiants sous la conduite de leurs camarades d'Action Française.

François-Albert prend des sanctions.

Cette occupation scientifique et militaire de la Faculté de Droit par les étudiants avait considérablement ému le ministricule. Tandis que, le lendemain, le doyen Berthélemy déclarait : « *Ni police, ni politique à la Faculté, telle est ma formule et celle de mes étudiants* », François-Albert faisait mettre le Quartier Latin en état de siège : un agent par pavé ! Une grande conférence se tenait de 8 heures du soir à 2 heures du matin au Quai d'Orsay. La plupart des ministres, le recteur Appell, le doyen Berthélemy et le préfet de police y assistaient.

Le lundi, le Conseil de l'Université se réunissait à son tour ; dans l'après-midi, le Quartier Latin, en pleine effervescence, malgré la mobilisation de la police, apprenait que François-Albert flétrissait les menées de l'Action Française, suspendait le doyen Berthélemy, ordonnait la fermeture *sine die* de la Faculté de Droit et faisait condamner sévèrement par la XI^e^ chambre correctionnelle les étudiants arrêtés par la police.

Dans la nuit, le ministricule « dénonçait » à la chambre des

députés le rôle de l'Action Française et tout spécialement les « menées » de Georges Calzant et des « agitateurs » de la rue Saint-André-des-Arts. Il finissait par attaquer violemment tous les étudiants en Droit et par les traiter de « fils à papa et de propres à rien ». Mais plusieurs interpellateurs, en particulier M. Ybarnégaray, répliquaient vigoureusement.

La grève générale des étudiants.

Le lendemain, mardi, 31 mars, Gattino, président de l'Association générale des Etudiants, protestait solennellement, au nom de tous ses camarades, contre la suspension du doyen, contre la fermeture de la Faculté et contre les condamnations des étudiants.

Le mercredi 1er avril, les professeurs de la Faculté de Droit protestaient à leur tour. En outre, de Rennes, où il était professeur, M. Le Fur infligeait un cinglant démenti à François-Albert, qui avait affirmé mensongèrement à la Chambre qu'il avait accepté la nomination du parjure Scelle. Le même jour, à travers le Quartier en révolution, 5.000 étudiants allaient défiler sous les fenêtres de M. Berthélemy pour acclamer leur doyen.

Quelques instants auparavant, au milieu des ovations, les délégués de l'Association Générale des Etudiants avaient annoncé, dans toutes les Facultés, que la grève générale estudiantine était décidée pour le lendemain. Les ordres nécessaires étaient télégraphiés en province.

Par la lutte vigoureuse qu'ils avaient menée depuis le 1er mars, surtout par leur grande victoire du 28, les étudiants d'A. F. étaient donc parvenus à recréer chez leurs camarades le sentiment de l'honneur corporatif et la volonté de le faire respecter des politiciens sectaires. Pour l'honneur de l'Université française, ils avaient réussi à provoquer un formidable mouvement corporatif entraînant dans sa marche non seulement les associations d'étudiants mais encore les professeurs et les étudiants non groupés. Dès lors, tous, rassemblés autour de l'A. G. et de son président Gattino, allaient lutter pour faire triompher par la grève les revendications formulées, dès le 30 mars, par Georges Calzant et les étudiants condamnés, réintégration du doyen Berthélemy, réouverture de la Faculté, pas de cours par un professeur parjure. François-Albert, qui avait voulu d'abord humilier la Faculté en lui imposant un Scelle ; François-Albert, qui n'avait pas voulu tenir compte du veto des étudiants d'A. F. conduits par Calzant ; François-Albert, qui, par la suite, avait insulté et fait assommer les étudiants dressés contre lui ; François-Albert, ministricule, allait mettre les pouces et rendre son tablier.

C'est qu'en effet, dès le premier jour, le 2 avril, la grève remportait un succès éclatant. Dès 8 heures du matin, dans tout le Quartier, dans toutes les Facultés et grandes écoles, la propagande pour la grève battait son plein. Aussi le nombre des réfractaires était-il minime. L'après-midi, 15.000 étudiants défilaient derrière le bureau de l'A. G. ; tout le long de cet immense cortège, des commissaires aux brassards violets encadraient les groupes de chaque Faculté et Ecole, et écartaient la foule, qui acclamait les étudiants et conspuait le ministricule.

Le lendemain, on apprenait que la grève était effective dans toutes les villes universitaires de France ; partout de grandes manifestations avaient lieu. A Paris, on pouvait

dire que la grève était totale ; quelques policiers, étudiants d'un jour, se morfondaient seuls dans les bibliothèques des Facultés ; la plupart des cours n'avaient pas lieu.

Un grand meeting des grévistes se tenait à Bullier ; 7.000 étudiants remplissaient la grande salle ; groupés par Facultés et Ecoles, autour de leurs drapeaux ou de grandes pancartes, ils acclamaient es revendications formulées par les présidents des diverses associations corporatives.

Le samedi 4 avril la défaite de François-Albert était devenue évidente. Tandis que, devant le tribunal correctionnel, le doyen Berthélemy et les professeurs Mestre, Bartin, Germain Martin, témoignaient en faveur des étudiants poursuivis, contre le ministricule et contre Scelle, « le professeur au chiffon de papier », la grève était partout totale. Il fallut les vacances de Pâques pour apporter une trêve.

Mais le 7 et le 8, le Sénat mettait en minorité François-Albert ; comme celui-ci s'obstinait à ne pas partir, tout le ministère était renversé le 10. Le 11, Georges Scelle remettait sa démission (!) à l'ex-ministricule. Le 20, à la rentrée, la Faculté de Droit était rouverte et le 21, son doyen, réintégré, était acclamé par les étudiants.

La victoire des étudiants d'A. F.

La victoire était totale. Les étudiants d'Action Française pouvaient s'en féliciter et s'en réjouir. C'était incontestablement grâce à leur initiative, à leur habileté tactique et stratégique, à leur courage que le mouvement corporatif avait pu être déclenché, et, une fois déclenché, triompher aussi complètement. L'honneur de l'Uni-

GEORGES SCELLE.

versité, les traditions et les libertés universitaires étaient sauvés ; un ministre, menteur et sectaire, qui avait voulu jouer au tyranneau et avait cherché à humilier l'enseignement supérieur, était renversé avec tous ses complices, c'est-à-dire ses collègues. Un professeur parjure, qui avait joué dans cette affaire le rôle d'agent provocateur, était démissionné. Au total, une leçon d'honneur et de morale était rudement appliquée par les étudiants sur la joue de Marianne.

CLAUDE JEANTET.

(Dessins d'Ernest Petit.)

N'oubliez pas de consulter le " ***Bottin de l'acheteur d'Action Française*** **" (page 445), vous y trouverez certainement des noms de fournisseurs que vous recherchez.**

LE CORTÈGE DE JEANNE D'ARC EN 1925

Le cortège traditionnel de Jeanne d'Arc a revêtu en 1925 une importance et une ampleur toute particulière, car le Cartel des Gauches avait voulu interdire aux patriotes de célébrer la fête pourtant légale du patriotisme.

C'est le 29 avril au matin que l'on apprenait cette interdiction. Le soir même, Maurice Pujo profitait de la grande réunion organisée par l'A. F. à Luna Park, pour lire au milieu des acclamations de 20.000 personnes une déclaration annonçant que le 10 mai, à 10 heures du matin, les patriotes feraient malgré tout le cortège traditionnel.

Les jours suivants, le ministre de l'intérieur, Abraham Schrameck précisait l'interdiction : toute manifestation dans la rue serait interdite le 10 mai comme il avait été fait pour le 1er ; le politicien juif mettait ainsi en parallèle les révolutionnaires et les patriotes.

En réponse à ces provocations, l'Action Française convoquait le peuple de Paris pour rendre, le 10 mai, son hommage traditionnel à Jeanne d'Arc. Comme il apparaissait que, tant du côté policier que du côté communiste, les patriotes pouvaient tomber dans des guets-apens, l'Action Française prenait des ôtages parmi les auteurs de l'interdiction : Briand, Caillaux et Schrameck, tous trois ministres du Cartel.

Paris en état de siège.

Abraham Schrameck était si résolu à interdire aux patriotes tout cortège pour célébrer l'héroïne nationale, qu'il avait ordonné une véritable mobilisation.

Pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'étendue et les dispositifs de ce formidable déploiement de forces, il suffisait de partir du Châtelet, par exemple, et de parcourir la rue de Rivoli, la place des Pyramides, la place de la Concorde, la rue Royale, la place de la Madeleine, les grands Boulevards en rejoignant ensuite la rue Saint-Lazare pour traverser les places du Havre, de Rome et arriver enfin à la place Saint-Augustin et aux diverses avenues qui y conduisent, notamment au boulevard Malesherbes. A chaque coin de rue, à chaque croisement, un triple barrage était solidement installé : au premier rang, les agents de police, au deuxième les gardes républicains à pied, un peu en arrière, deux ou trois rangées de gardes républicains à cheval. En outre, tout le long des principales rues et avenues, s'égrenaient des pelotons d'agents ou de gardes à cheval. En réserve, dans le voisinage de l'itinéraire suivi ordinairement par le cortège, des camions et des troupes en position d'attente. Enfin, dans tous les quartiers de Paris où l'on supposait que des rassemblements pourraient avoir lieu, même dans des quartiers éloignés, de nombreux agents en civil ou en uniforme faisait « circuler » avec zèle ; c'est ainsi qu'au Quartier Latin, en plein Luxembourg, les quelques étudiants qui se promenaient par groupes de trois ou quatre étaient priés de se disperser [« en vitesse. »]

N'oublions pas les groupes de militants révolutionnaires qui avaient toute licence pour attaquer les délégations mais qui, après quelques essais malheureux, renoncèrent à profiter de la permission ministérielle.

A la place Saint-Augustin.

Point de départ et de formation du cortège traditionnel, la place Saint-Augustin était complètement entourée de forces policières qui devaient ne laisser pénétrer les patiotes que par délégations de dix personnes. Mais le parvis de l'église était, comme tous les ans, fleuri et noir de monde.

A 10 heures, Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin, paraissait en haut des marches, mitre en tête, entouré de tout son clergé, et bénissait solennellement la statue de Jeanne d'Arc. Les délégations, soigneusement filtrées par les barrages, commençaient aussitôt à arriver et disposaient des couronnes au pied du monument.

Tout à coup une formidable ovation s'élevait de la foule massée sur le parvis et aux abords de la place : Léon Daudet venait à son tour fleurir la statue de Jeanne ; cette ovation se renouvelait un instant après pour saluer Maurice Pujo. C'étaient ensuite toutes les délégations de l'*Action Française* qui se présentaient devant les barrages et étaient acclamées avec enthousiasme par la foule.

Mais une surprise était réservée à la police : une colonne comprenant 1.200 étudiants d'Action Française, formée à l'improviste dans le Parc Monceau, descendait au pas cadencé et dans un ordre admirable ; elle passait devant la statue tandis qu'une ovation formidable partait des fenêtres et de la foule.

De Saint-Augustin à la statue des Pyramides.

En quittant la statue de la place Saint-Augustin, les délégations se pressaient sur le boulevard Malesherbes pour se rendre aux Pyramides. Devant le flot continu des manifestants, la police devait renoncer peu à peu à appliquer les ordres du juif Schrameck ; six, sept ou huit délégations parvenaient à passer ensemble, et c'était bien en vain que des gardes républicains à cheval s'inséraient entre les délégations qui se suivaient de trop près. Le public, ravi de voir les ordres de Schrameck inexécutés, applaudissait le défilé continu et conspuait vigoureusement le ministre de l'Intérieur.

Maurice Pujo ouvre la voie au cortège.

C'était Maurice Pujo avec sa délégation, qui avait ouvert la marche malgré l'opposition de la police. Au barrage qui fermait l'entrée du boulevard Malesherbes, un commissaire divisionnaire avait fait connaître à Pujo les ordres reçus : 10 personnes, pas une de plus. Pujo était passé avec le marquis de Palaminy et 8 commissaires. Mais, immédiatement derrière lui, plusieurs centaines de patriotes s'étaient précipités au cri de « Vive Pujo ! Vive l'Action Française » ; le barrage avait été enfoncé. La colonne, accrue encore par des manifestants, qui, tout le long du chemin, se joignaient au cortège, enfonçait un second barrage à la Madeleine et parcourait la rue Royale et la rue de Rivoli. A 10 h. 40, Maurice Pujo et toute la colonne qui le suivait, parvenaient place des Pyramides et déposaient des couronnes au milieu des acclamations délirantes du public.

Grâce à cette vigoureuse tac-

tique, le cortège traditionnel était désormais formé et défilait avec une ampleur qu'il n'avait encore jamais eue. Les chefs de la police avaient dû renoncer à faire appliquer les prescriptions ministérielles, et l'ordre était donné de laisser les délégations se suivre à quelques pas.

Au milieu des acclamations alternant avec les : Hou, hou, Caillaux ! Conspuez Schrameck ! les patriotes défilaient sans interruption : délégations innombrables de l'Action Française, Ligue des Patriotes, Jeunesses Patriotes, etc., etc.

Lorsque à une heure les dernières délégations déposaient leurs couronnes, il y avait trois heures que les patriotes avaient commencé à défiler. S'adressant à la foule, Maurice Pujo pouvait bien s'écrier : « Messieurs, le cortège traditionnel a eu lieu. Il est terminé ; dispersez-vous ! »

Malgré Abraham Schrameck, aucun incident grave ne s'était produit.

L'organisation parfaite de la manifestation avait empêché tout incident sérieux de se produire.

Sans doute, quelques arrestations furent opérées au hasard dans la foule. Sans doute aussi, la police laissa-t-elle à deux reprises, rue de Rivoli, des voyous anarchistes et communistes s'approcher du cortège pour crier : « Vive Clerc ! Vive Bernardon ! » et traiter les patriotes d'assassins. Mais chaque fois, les Commissaires d'A. F. mirent rudement et rapidement fin à ces tentatives. C'est au cours d'une de ces légères bagarres que notre ami Radiguet était arrêté pour port d'arme prohibée après avoir administré une correction à l'un des manifestants communistes.

L'*Action Française* pouvait enregistrer avec joie cette nouvelle et superbe manifestation du patriotisme, organisée par elle.

Charles Maurras, le lendemain, pouvait écrire :

Cinquante mille Parisiens ont voulu. Cinquante mille Parisiens sont venus. L'immense public des tranquilles années antérieures s'est retrouvé là prêt à tout hasard. Point de souci du risque, et nul souci de sa peau. Nul autre souci que du chemin de l'honneur. Hé ! quand le nombre s'y trouve avec le courage, c'est aussi le chemin de la sécurité. Le courant était trop puissant pour n'être pas irrésistible...

... Le cortège a donné une impression de volonté, d'élasticité, de dynamisme populaire que Schrameck n'imaginait pas, mais dont nous rêvions à peine les mesures et le degré. Cela tenait à ce que notre volonté allait d'accord avec la nature des choses et la force des choses, tandis que les volontés du gouvernement contredisent cette force et cette nature.

Mais à l'élan du peuple patriote de Paris il fallait, pour triompher des résistances gouvernementales, une organisation.

Cette organisation avait été l'œuvre, discrète et silencieuse, mais combien efficace, des Commissaires d'A. F. et de leur Comité directeur. Suivant les ordres et les dispositions de Pierre Lecœur, de Maxime Réal del Sarte, de Lucien Lacour, de François de la Motte, d'André Guignard, de Philippe Roulaud et d'Henri Martin, huit équipes de commissaires se tenaient prêtes à empêcher toute contre-manifestation communiste. Elles assuraient effectivement le défilé des délégations et le bon ordre du cortège. C'est grâce à elles que 50.000 patriotes avaient pu venir, dans le calme, fleurir aux Pyramides la statue de Jeanne d'Arc et l'entourer de plusieurs milliers de couronnes.

CLAUDE JEANTET.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE

par ANDRÉ ROUSSEAUX

1925 aura été une belle année littéraire. Non seulement elle a été traversée par de passionnantes discussions sur les idées et sur certaines formes de l'art d'écrire. Mais elle a vu paraître, en poésie, en psychologie romanesque, en critique, en réédition de nos plus grands classiques, des ouvrages qui feront date dans les bibliothèques.

Mais avant de tracer le tableau des œuvres de cette année, il faut rappeler de quels deuils elle a été marquée.

La mort de JACQUES RIVIÈRE a laissé dans la désolation tous ceux qui ont compris qu'elle interrompait à jamais une carrière à peine commencée. L'auteur d'*Aimée*, l'ami d'Alain-Fournier, avait donné, dans ses fonctions de directeur de la *Nouvelle Revue Française*, la mesure de son goût et de son intelligence. Mais seuls quelques esprits avaient deviné quelles possibilités recélait cette nature inquiète, avide d'une paix religieuse qu'elle cherchait depuis si longtemps. Les pages posthumes de Jacques Rivière publiées par la *Revue Universelle*, sa correspondance avec Paul Claudel, qui a paru dans la *Nouvelle Revue française*, ont révélé quel écrivain catholique il serait sans doute devenu un jour, s'il n'avait succombé, dix ans après la guerre, aux fatigues et aux peines qu'il avait endurées comme combattant.

Quelques mois plus tard, la mort de PIERRE LOUYS faisait disparaître un des bons artisans de notre renaissance classique. Depuis de longues années, si jeune qu'il fût encore, ce parfait artiste ne publiait plus rien. Mais on n'avait oublié ni le *Roi Pausole*, ni *la Femme et le Pantin*, que les bons critiques préfèrent à la célèbre *Aphrodite*. Et les amis de Louys ont dit avec quelle passion le délicieux écrivain n'avait cessé de s'intéresser aux lettres jusqu'à son dernier jour.

Mais notre république est béotienne et les lettres ne sont guère honorées sous ce régime. Pierre Louys n'a été accompagné au cimetière que par quelques amis. Et il ne faut compter que sur les initiatives particulières pour honorer les morts et célébrer leur mémoire. Les amis de MAURICE BARRÈS heureusement n'y manquent pas. Ils ont entrepris de graver son souvenir dans le marbre, aux lieux que sa présence a illustrés. Ainsi, Metz, Tolède, Marseille où il s'est embarqué pour l'Orient, Charmes-sur-Moselle où sont sa maison et sa tombe, ont vu tour à tour se recueillir ceux qui n'oublient pas.

On n'en finirait pas d'énumérer tous les monuments et statues qui ont été inaugurés, toutes les plaques posées sur les maisons où vécurent d'illustres écrivains. Rappelons seulement que les amis de JEAN DE LA VILLE DE MIRMONT ont fait graver, sur la maison où il habitait dans l'île Saint-Louis, le nom du jeune poète tué à la guerre ; à Brest, une plaque a été posée pour rappeler la mémoire de LOUIS HÉMON, le romancier de Maria Chapdelaine.

Après l'année Ronsard, l'entrée dans le domaine public des œuvres de Lamartine offrait l'occasion de célébrer le poète des *Méditations* et des *Harmonies*. Mais, sauf par quelques revues — notamment la *Muse française* —, Lamartine est demeuré oublié. Soyez sûrs que s'il

se fût agi du père Hugo, il en eût été tout autrement. Mais les fêtes littéraires ne pouvaient être, sous le consulat de Painlevé comme sous celui d'Herriot, que prétexte à des manifestations républicaines. On l'a

LOUIS HÉMON.

bien vu pour le centenaire de PAUL-LOUIS COURIER. Les mânes de l'helléniste et du parfait prosateur ont dû frémir d'être l'objet de pareils éloges. Nous sommes loin des discours que prononçait M. Léon Bérard en de semblables occasions, et que l'ancien ministre a pu recueillir sous ce beau titre : *Au service de la pensée française*. Il faudra ajouter à la prochaine édition de ce volume le discours que M. Bérard a lu à Pau pour les fêtes organisées en l'honneur d'ALFRED DE VIGNY.

***

L'Académie française n'a vu aucun de ses membres disparaître depuis la mort d'Anatole France. Elle a élu, dans les dernières semaines de l'année 1924, trois nouveaux membres : M. Georges Lecomte, l'éminent président de la Société des gens de Lettres, M. Emile Picart, l'illustre mathématicien et le peintre Albert Besnard, respectivement appelés à siéger aux fauteuils de Frédéric Masson, Freycinet et Pierre Loti. Il reste encore à pourvoir les fauteuils de Maurice Barrès, du comte d'Haussonville et d'Anatole France.

Trois réceptions ont eu lieu cette année. Nous n'aurons pas la cruauté de revenir sur la cérémonie ridicule qui a marqué l'entrée de M. Célestin Jonnart sous la Coupole : on se rappelle cette séance désormais fameuse, la salle occupée à moitié par la police, et, pour une partie de l'autre moitié, par des manifestants chargés d'acclamer, aux cris de « Vive la République », le président de la Compagnie de Suez. Le bon public de l'Académie, assez désorienté, a certainement préféré les réceptions plus paisibles de M. Camille Jullian et de M. Edouard Estaunié.

L'Académie Goncourt, assez éprouvée elle aussi, au cours de l'année 1924, a complété ses effectifs avant de décerner son fameux prix annuel. Deux nouveaux membres étaient admis, avant la fin de l'année dernière, à boire, à la table des Dix, le « blanc de blanc » dont Léon Daudet ne nous a pas laissé ignorer les mérites : le romancier champenois POL NEVEUX, auteur de *Golo* et de ce délicieux *Thierry Seneuse*, et le grand RAOUL PONCHON, que les meilleurs critiques placent au premier rang des poètes contemporains.

***

A-t-on assez dit que la guerre était, en littérature, un sujet épuisé ? Ces prétendues vérités reçoivent les plus éclatants démentis au moment où on les croit fondées de la façon la plus inébranlable. Les quatre grands prix littéraires de l'année

CHEZ PLON

L'AUBIER

Collection de romans et d'essais

1

Raymond SCHWAB

MATHIAS CRISMANT

2

Jean LONGNON

LA NOUVELLE HÉLÈNE

3

BOUZINAC-CAMBON

ECHEC ET MAT

4

George ANDRÉ-CUEL

L'HOMME FRAGILE

Chacun de ces volumes in-16. . . . . 7 fr. 50

Il a été tiré, en outre, des volumes de cette Collection

2200 exemplaires sur alfa, numérotés de 1 à 2200 constituant l'édition originale. . . . . 10 fr.
20 exemplaires numérotés sur papier du Japon. . . . . 80 fr.
50 exemplaires numérotés sur papier de Hollande . . . . . 50 fr.
100 exemplaires numérotés sur papier pur fil Lafuma . . . . 25 fr.

5

Maurice COURTOIS-SUFFIT

LE PROMENEUR SYMPATHIQUE

In-16. . . . . 8 fr. | Edition originale. . . . 12 fr

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Dessin de Marthe Ternand.

THIERRY SANDRE.

ont été décernés à quatre combattants, pour des œuvres qui, toutes, avaient trait à la guerre.

Ce fut d'abord, en décembre, le prix Goncourt, donné à THIERRY SANDRE pour son roman le *Chèvrefeuille*. Il n'y a pas qu'un romancier, d'ailleurs, dans l'auteur de cette histoire d'amour, tout empreinte d'une mélancolique amertume. L'Académie Goncourt a couronné aussi, en Thierry Sandre, le parfait humaniste à qui les lettrés doivent tant d'excellentes traductions d'œuvres anciennes, et surtout peut-être le secrétaire général de l'Association des Ecrivains combattants, qui s'est chargé de publier l'*Anthologie des écrivains morts à la guerre*. Quelques mois après, *les Vainqueurs* de GEORGES GIRARD recevaient le prix de la Renaissance. Ce tableau, extrêmement vivant des premières semaines de la guerre, met son auteur au premier rang de nos jeunes prosateurs. Enfin, au mois de juin, l'Académie française a décerné son grand prix du roman à FRANÇOIS DUHOURCAU et son grand prix de littérature à l'œuvre du général MANGIN, qui venait de mourir. Le roman de Duhourcau, l'*Enfant de la Victoire*, n'est qu'une partie de toute une œuvre consacrée par l'héroïque écrivain, grand mutilé de la guerre, à la défense de ses frères d'armes dans une société qui les oublie. Quant aux livres du général Mangin, ils représentent une belle part des services sans prix rendus à la France par ce génie multiple.

Ce résumé du palmarès littéraire de 1925 ne serait pas complet si nous oubliions de rappeler que l'admirable poète LOUIS LE CARDONNEL a reçu le prix Lasserre, et que le prix Broquette-Gonin, décerné par l'Académie française, a récompensé les travaux de PIERRE CHAMPION, érudit qui s'est révélé romancier en nous donnant l'émouvante histoire de *Françoise au Calvaire*.

Cl. Manuel.

GEORGES GIRARD.

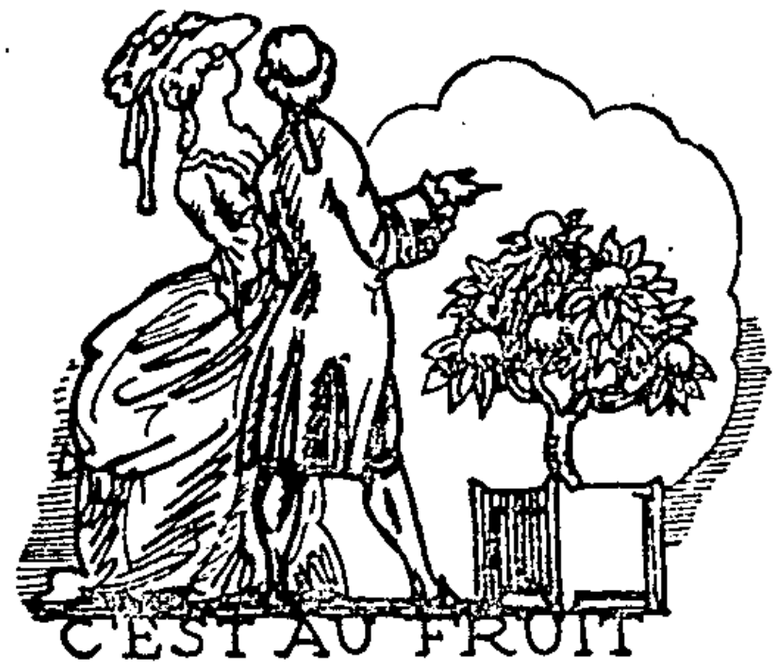

C'EST AU FRUIT
QU'ON JUGE
L'ARBRE.

Chez Grasset

CHARLES MAURRAS.

La Musique intérieure. . . . . . 9 fr.

ANDRÉ MAUROIS.

Dialogues sur le Commandement. . . . 7 50

LUCIEN ROMIER.

Explication de notre Temps. . . . . . 9 »

HENRY DE MONTHERLANT.

Chant Funèbre pour les morts de Verdun. 6 50

ALAIN GERBAULT.

Seul à travers l'Atlantique . . . . . 9 »

EMILE BAUMANN.

Saint Paul . . . . . 9 »

GEORGES OUDARD.

Une Election 7 50

EDOUARD SCHNEIDER.

Les Heures Bénédictines. . . . . . 9 »

PIERRE DOMINIQUE.

Les Mercenaires . . . . . 9 »

PAUL MORAND.

L'Europe Galante. . . . . . 9 »

FRANÇOIS MAURIAC.

Le Désert de l'Amour. . . . . . 9 »

A PARIS, 61, rue des Saints-Pères (VI^e^)

***

L'événement littéraire de l'année aura été la publication de la *Musique Intérieure*, attendue depuis si longtemps. Précieux « cahier vert »! Nous tenons donc enfin dans nos mains le recueil de tous les poèmes que Charles Maurras a consenti à livrer au public, entre les milliers de vers qu'il a écrits depuis son plus jeune âge. Nous y avons retrouvé, avec des variantes qui provoquent déjà les gloses des commentateurs, les petits poèmes des *Inscriptions* et le sublime *Mystère d'Ulysse*. Nous y avons lu pour la première fois les fragments achevés de ce que Maurras appelle ses poèmes en cours : *L'Ode à la Marne* et ce *Colloque des Morts* où le poète atteint peut-être le plus haut degré de sa puissance. Enfin nous avons placé, auprès des plus belles pages de prose de Maurras, l'introduction où il développe son art poétique et dont quelqu'un a dit que ce pourrait être, sans une retouche, son discours de réception à l'Académie. Bien sots, ceux qui se sont privés de l'entendre ! Bienheureux, nous qui l'avons lu !

Presque en même temps que la *Musique Intérieure* a paru *Barbarie et poésie*. Des articles littéraires de Charles Maurras publiés jadis dans diverses revues et devenus introuvables y ont été recueillis pour composer un précieux monument de critique de la poésie. A relire les jugements portés par Maurras à la fin du dernier siècle sur le Parnasse et le Symbolisme, on mesure l'étendue du redressement opéré grâce à lui.

François-Paul Alibert n'a publié cette année que quelques poèmes épars dans des revues. Paul Valéry, lui, discourt maintenant en prose ; il est vrai que c'est sur l'art des vers. En revanche, nous avons lu les *Muses champêtres de* Louis Pize, qui chante les Cévennes, le Vivarais, et le souvenir de Jean-Marc Bernard ; les *Cadences* de Pierre Camo, dont l'art raffiné sait greffer sur les formes traditionnelles les trouvailles les plus

François Duhourcau.

modernes ; les *Poèmes de France et d'Italie* où Pierre de Nolhac a recueilli notamment quelques sonnets dignes des maîtres de son cher XVI^e^ siècle. Enfin les vers laissés par Raymond Radiguet ont paru sous le titre les *Joues en feu*. Il est clair que Radiguet avait retrouvé, dès son plus jeune âge, la force limpide du classicisme. Nous savions déjà que l'auteur du *Bal du Comte d'Orgel* était un grand romancier ; sans doute avons-nous perdu aussi en lui un grand poète.

***

Ce siècle se plaît à médire de lui-même. On va partout répétant que la critique se meurt. N'en croyons rien quand Pierre Lasserre publie son *Renan*, André Belles-

sort l'admirable recueil de ses leçons sur *Voltaire*, quand un André Thérive, un Lucien Dubech réunissent les meilleurs de leurs articles. Des *Opinions littéraires* de Thérive, on a goûté la pénétration et la finesse, du *Théâtre* de Dubech cette verve impitoyable, cette vigueur et cette clarté que l'on retrouve dans son amusante galerie des *Chefs de file de la jeune génération*.

Après la mort d'Anatole France a paru toute une série d'ouvrages sur le maître et sur son œuvre. L'irrévérencieux J.-J. Brousson a trop d'esprit pour qu'on ne lui pardonne pas son *Anatole France en pantoufles*. La *Vie et les opinions d'Anatole France* de Jacques Roujon et l'*Anatole France à la Béchellerie* de Marcel Le Goff ont révélé à ceux qui connaissaient mal l'auteur des *Dieux ont soif* le désir d'ordre qu'il nourrissait au plus profond de lui-même. La série s'est augmentée de deux remarquables ouvrages : la *Jeunesse d'Anatole France*, où Georges Girard a recueilli d'amusants documents inédits, et le *Racine et Anatole France* où Gabriel des Hons montre quelle inspiration racinienne ne cesse d'animer l'art de France. A ceux qui crieraient au plagiat, Charles Maurras a répondu d'avance dans une préface qui défend la tradition de Montaigne, La Fontaine et Chénier.

La collection historique Fayard, si brillamment inaugurée par le *Louis XIV* de Louis Bertrand et l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, s'est augmentée de la solide *Histoire d'Allemagne* de Charles Bonnefon. De Jacques Bainville, nous n'avons eu cette année que deux œuvres mineures, mais de quelle qualité : le *Dix-huit brumaire*, et ce délicieux *Tyrrhénus* que ne se lassent pas de relire les amis de la Provence, de la Corse et de Rome.

Eugène Marsan continue d'être chiche de ses œuvres. Quand nous donnera-t-il la demi-douzaine de volumes qu'il nous doit ? Ses *Femmes de Casanova* sont une plaquette trop légère pour apaiser notre impatience.

Léon-Pierre Quint a publié sur *Marcel Proust* la première étude importante qu'ait suscitée l'œuvre du maître psychologue.

Enfin, il faut signaler un puissant mouvement de renaissance spirituelle, marqué par des témoignages aussi significatifs que la réédition des œuvres de *Louis Veuillot*, l'édition, à l'usage du public cultivé, de la *Somme de Saint Thomas*, le lancement, sous la direc-

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES
DE TOUTE IMPORTANCE ET DE LIVRES EN TOUS GENRES

J. CHAMBEAU, Libraire

*40, rue Bonaparte, 40 — PARIS-VI*e (dans la cour)

MAISON FONDÉE EN 1899, RECOMMANDÉE PAR L'A. F.

R. C. Paris 100.346 *SE REND EN PROVINCE*

tion d'EDOUARD SCHNEIDER, d'une collection des *Grands ordres monastiques*, et la publication de ce *Roseau d'or* sous le signe duquel collaborent des esprits aussi différents que JACQUES MARITAIN, C.-F. RAMUZ, HENRI GHÉON, PIERRE REVERDY, MAX JACOB, etc. Rattachons à ce mouvement l'inquiétude manifestée par ceux qui, désespérant de l'Occident catholique, font appel aux mirages de l'Orient, et la réponse de l'Occident adressée par HENRI MASSIS à ces âmes désemparées.

Auprès des travaux de la critique, il faut placer ceux de l'érudition. Les rééditions de classiques demeureront une des gloires de la librairie contemporaine. Une des plus belles collections qu'il y ait à signaler à cet égard est celle des classiques français de la « Cité des livres ». On n'a pas oublié le *Ronsard* d'HENRI LONGNON. Il a été suivi cette année d'un *Racine* établi par LUCIEN DUBECH, qui a ravi tous les lettrés, et d'un choix, fait par Henri Longnon, des plus jolis récits de *Froissart*. Rarement plus d'intelligence et plus de goût ont été réunis que dans cette série d'admirables volumes.

L'*Association Guillaume Budé* continue d'enrichir sa collection de classiques anciens. On a remarqué, en 1925, l'achèvement de l'*Eschyle* de PAUL MAZON, qui est un des plus beaux monuments d'érudition de notre époque, et l'*Odyssée* de VICTOR BÉRARD qui a soulevé tant de critiques contradictoires. Quelque avis qu'il soit permis d'avoir sur la traduction rythmée du nouvel éditeur d'Homère et sur le vocabulaire où il se plaît, il n'est pas un ami des lettres anciennes qui ne se soit réjoui de voir les travaux de Victor Bérard ajouter le piment de l'actualité aux éternelles raisons de relire et d'aimer le divin poème.

***

Certains détracteurs du roman ont voulu le reléguer au rang des genres inférieurs. Le roman, qui a trouvé de si brillants critiques pour plaider sa cause, s'est fort bien défendu lui-même. On ne peut pas parler d'une crise du roman à la fin d'une année où ont paru, pour ne citer que quatre titres, *le Désert de l'Amour*, *Un jour d'orage*, *la Bonifas*, et l'édition française définitive des *Hauts de Hurle-Vent*.

Le *Désert de l'Amour* est probablement le chef-d'œuvre de FRANÇOIS MAURIAC. L'auteur de *Genitrix* n'a plus rien à ajouter à la perfection d'un art qui fait de lui l'un des jeunes maîtres de la prose française. Cette dernière œuvre nous montre quelle ampleur le psychologue sait donner à ses tableaux des passions humaines en y ouvrant des perspectives métaphysiques. Cet élargissement des problèmes moraux sera peut-être à retenir comme l'une des marques de la littérature à notre époque. Le dernier roman de LÉON DAUDET, *Un jour d'orage*, n'en est pas l'exemple le moins significatif. De l'affabulation la plus simple, — une chaste idylle tragiquement dénouée par la mort —, le sentiment du surnaturel fait une œuvre grandiose, toute palpitante de la vie la plus profonde. L'art du romancier, la science du philosophe — nous reconnaissons ici l'auteur de l'*Hérédo* — tous les dons de Léon Daudet sont manifestés dans ce livre, l'un des plus beaux qu'il ait jamais écrits. De l'infatigable écrivain nous avons eu, presque en même temps, l'*Agonie du régime*, tableau de la Chambre du seize novembre qui contient une admirable série de portraits politiques, et *l'Homme et le Poison*, étude passionnante de l'action des stupéfiants, où l'expérience médicale se

double de la perspicacité psychologique la plus aiguë.

La Bonifas de JACQUES DE LACRETELLE a été saluée comme un des grands livres de l'année. Sur un sujet assez scabreux, l'auteur de *Silbermann* a réussi à construire une étude de caractère qui le met au tout premier rang des écrivains de sa génération.

Enfin, il faut placer parmi les événements littéraires de la même importance la traduction française intégrale par FRÉDÉRIC DELEBECQUE du roman anglais d'EMILY BRONTE, *les Hauts de Hurle-Vent*. Il y a dans ce livre un des conflits de passions les plus tragiques qui aient jamais été décrits.

Mais il est des écrivains classés dont il serait superflu de commenter les œuvres nouvelles. On eût été surpris que le *Puits de Jacob* ne décelât point la perspicacité politique de PIERRE BENOÎT, que le *Tarramagnon* ne fût pas un nouveau témoignage du puissant talent de LUCIEN FABRE, que la *Proie de Vénus* ne marquât pas un progrès décisif dans la jeune carrière de PIERRE DOMINIQUE, que l'*Europe galante* ne nous apportât pas quelques-unes des meilleures pages de PAUL MORAND, que le *Chant funèbre pour les morts de Verdun* diminuât notre admiration pour l'art d'HENRY DE MONTHERLANT. On pourrait prolonger cette énumération qui omet déjà la *Route mandarine* de ROLAND DORGELÈS, le *Livre de raison* de JOSEPH DE PESQUIDOUX, d'autres encore.

JACQUES DE LACRETELLE.

Un écrivain que l'on croyait spécialiste de la critique et de l'érudition a fait ses débuts de romancier : la *Nouvelle Hélène* de JEAN LONGNON a eu trop de succès pour que son auteur se contente de ce brillant essai.

La *Jeanne d'Arc* de JOSEPH DEL-

René Férault
LIBRAIRE
Éditions Originales et de Luxe
et tous ouvrages d'A. F.
Tél. Fleurus 38-36
90, Rue du Bac, PARIS (VII^e^)

TEIL a été sévèrement jugée par les lecteurs qui ont pris trop au sérieux quelques fautes de goût trop grossières pour n'être pas voulues. C'est Delteil qui a eu tort de chercher le scandale ; son livre n'en avait pas besoin pour être remarqué.

La démocratie a reçu deux camouflets spirituellement assénés : les jeux du suffrage universel, observés aux environs du 11 mai par l'œil narquois de RENÉ BENJAMIN, ont fourni à l'impitoyable satiriste la matière d'un livre étourdissant : *Valentine ou la folie démocratique*. Quelques mois après, AMBROISE VOLLARD réincarnait le *Père Ubu* dans la peau d'un sous-secrétaire d'Etat de la République, pour la plus grande joie de ceux qui aiment mieux rire des sottises du régime, que de pleurer sur ses méfaits.

***

Nous avons dit plus haut quels prix littéraires ont récompensé des œuvres inspirées par la guerre. On pourrait ranger sur le même rayon les *Dialogues sur le commandement* où ANDRÉ MAUROIS dégage des leçons du temps de la guerre qui ne sont pas inutiles au temps de la paix.

Les *Paroles d'un Revenant*, du lieutenant JACQUES D'ARNOUX, sont d'autre part un des plus beaux témoignages de la noblesse à laquelle peut atteindre une âme vouée à la Patrie. Mais de tels sentiments laissent indifférents ceux qui en devraient être les plus enflammés : les chefs du pays, les représentants de l'autorité. Car il faut bien terminer, hélas, en rappelant que l'année 1925 est celle où l'éditeur Edgar Malfère aura été ruiné pour avoir édité *l'Anthologie des écrivains morts à la guerre*. Nous avons dit plus haut que Thierry Sandre avait préparé ce recueil des meilleures pages de ses camarades disparus. Ce livre qui devrait être dans toutes les écoles, dans toutes les villes de France, pas un exemplaire n'en a été souscrit par les conseils généraux et les préfets. On savait que la république, qui n'a pas besoin de savants, est dure pour les artistes et les écrivains. On voit qu'elle est féroce pour ceux qui ont aggravé leur cas en versant leur sang pour sauver la France.

ANDRÉ ROUSSEAUX.

RELIURE
DE BIBLIOTHÈQUES DE LUXE ET DE FANTAISIE
Marcel BARAST
Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE
36, rue des Petits-Champs (avenue de l'Opéra). PARIS
Tél. : Cut. 22-48 Métro Pyramides USINE A GENTILLY (Seine)

CHRONIQUE MUSICALE

La Saison Symphonique

Par DOMINIQUE SORDET.

« Vous avez délivré mon âme, Seigneur, du plaisir de l'oreille. » Saint Augustin, s'il vivait de notre temps, n'aurait pas à remercier la Providence d'une grâce qu'il ne lui serait pas venu à l'esprit de solliciter. Car ce sont aujourd'hui les musiciens eux-mêmes qui se chargent de notre purification, et les musiques qu'ils écrivent ne sont point faites pour le plaisir de l'oreille.

Après en avoir pris son parti, et s'être soumis patiemment aux diverses expériences de renouvellement de la langue sonore tentées à ses dépens depuis quelques années, le public commence à trouver long le chemin de la terre promise. Les guides de l'opinion musicale eux-mêmes observent une attitude embarrassée. Lorsque l'un d'eux, au lendemain d'une séance terrible, écrit qu'un seul des programmes de M. Straram contient plus de musique que tous les concerts de l'année, on sent bien, au ton dont il énonce cette affirmation, que le doute est entré dans son cœur de musicien. A plus forte raison envahit-il l'auditeur moyen. Le détachement de celui-ci pour une certaine musique, appelée improprement avancée, pourrait bien être le fait capital de la saison dernière, celui qu'il faut signaler d'abord. S'en réjouir, c'est une autre affaire. Stravinsky, Honegger, Darius Milhaud, Prokofieff et Auric ont entre trente et quarante ans. Qu'on aime ou non leur art, ces compositeurs sont à peu près les seuls qui comptent parce que ce sont les seuls qui produisent. S'ils venaient à faire faillite, quel serait demain le destin de la musique ?

***

Les grandes Associations Symphoniques ont rendu cette année encore des services inestimables. Il faut admirer qu'en dépit des multiples difficultés matérielles et morales qui paralysent leur action, MM. Gaubert, Paray, Gabriel Pierné et Rhené-Bâton soient parvenus à maintenir si près de la perfection le niveau de leurs exécutions. Grâce à eux, les cinquante ou soixante ouvrages qui constituent le fonds dans lequel on puise invariablement ont continué à bénéficier d'interprétations vivantes, précises, colorées, qui portent l'empreinte de la personnalité du chef, ce qui est le signe que cette personnalité reste agissante et vigoureuse. Rien de plus remarquable que la fidélité inlassable des exécutants à ces pages indéfiniment ressassées.

Si le répertoire est bien traité, la difficulté par contre est de le renouveler. MM. Rhené-Bâton et Gabriel Pierné témoignent ici d'autant d'ingéniosité que d'éclectisme. Le premier a été particulièrement heureux dans l'aménagement de ses concerts, non qu'il ait été très favorisé de partitions inédites, mais il a exploré certains coins moins fréquentés du répertoire et su donner une impression de variété plus grande. Il a joué une page poétique et colorée de

L'Art Musical populaire !

LA VARINETTE

LE ROI DES INSTRUMENTS

par la simplicité de son Jeu et la richesse de ses imitations musicales

2 Médailles d'Argent
4 Médailles d'Or

Diplôme d'Honneur
avec Croix insigne

Breveté S. G. D. G. — **Grand Prix** — **Marque déposée**

En fredonnant doucemeut, sans effort ni fatigue, " **LA VARINETTE** " rend des sons mélodieux rappelant ceux du **VIOLON** (avec voix de **Soprano**), du **VIOLONCELLE** avec voix de **Tenor** et de **Baryton**); de la **CONTREBASSE** (avec voix de **Basse**) En sorte que plusieurs **VARINETTISTES**, bien familiarisés avec leur instrument et jouant ensemble, en famille ou en société, peuvent former le plus ravissant orchestre que l'on puisse imaginer.

VOUS POUVEZ AVOIR :

Une bonne **VARINETTE**, en bois pour **7** fr. et **10** fr. ; une meilleure en bois plus sonore pour**12** fr. et **17** fr. ; une meilleure encore en galalith pour **27** fr. ; divers modèles plus riches en écrin, **pour Cadeau**, pour **32** fr , **37** fr., **52** fr., **77** fr., selon le luxe que vous désirez.

Frais d'expédition, **1** fr. en plus pour la Franceet **3** fr. pour l'étranger.

Membranes de rechange : la pochette de deux, **1** fr. **25**, par poste **1** fr. **75**, la pochette de quatre, **1** fr. **75**, par poste **2** fr. **25**.

Bagues élastiques : la pochette de vingt, **0** fr. **50**, par poste **0** fr. **85** ; la pochette de cinquante : **1** fr., par poste **1** fr. **50**.

LA VARINETTE
est universellement connue
Elle est répandue
dans 113 pays étrangers.

En un an.
LA VARINETTE
a été adopté dans
plus de 3.000 écoles.

On en joue dans les Églises et les Chapelles.

Conditions spéciales, à partir d'une douzaine, aux Membres du Clergé, aux Communautés Religieuses, aux Directeurs et Directrices d'Œuvres.

J.-E. VARIN

Jardin d'Acclimatation, n° 119 NEUILLY-sur-SEINE

Compte chèque postal 253.30 — PARIS

M. Vuillemin : *El Kerneo*. Il a joué le *Madrigal* pour voix et orchestre, de M. Roger Ducasse, compositeur qui s'exprime avec recherche, écrit avec plus de notes qu'il n'en faut et pas toujours avec celles qui viendraient naturellement à l'esprit. Tout en manquant d'air, son texte cependant reste harmonieux et dans une certaine mesure agréable. Il a joué enfin le *Concerto* franco-américain de M. Jean Wiener qui a réussi à divertir par ses contrastes de style et un rapprochement plaisant entre la manière de Bach et les rythmes à la mode.

M. Gabriel Pierné a accueilli une courte page de M. Samazeuilh, la *Nuit*. Peut-être le musicien n'a-t-il pas trouvé un thème caractéristique, ce que Bizet appelait « le motif ». A côté de cela, une forme méditée, une écriture savante et raffinée, de l'intelligence, et une haute qualité de sentiment. Avec les *Chants d'Auvergne* de M. Canteloube, pour voix et orchestre, qui sont une petite chose exquise, qu'on aime sans réserve, elle constitue le meilleur du bilan de l'Association des Concerts Colonne. Et cependant, deux grands noms y figuraient aussi avec de l'inédit. Mais ni la fantaisie de Ravel pour violon et orchestre, intitulée *Tsigane*, d'une bien sèche virtuosité, ni le ballet de Debussy, *Khamma*, composé quelque jour de brouillard pour une danseuse sans nerfs ni muscles, n'ajouteront rien à la gloire de leurs auteurs. Tout compte fait, l'événement le plus intéressant de l'histoire des Concerts Colonne aura été l'exécution du *Miroir de Jésus*, d'André Caplet. Sensibilité, lyrisme, savoir, Caplet avait tous ces dons. Généralement, il ne les utilisait pas tous à la fois. Ici il nous les montre réunis, et ce *Miroir de Jésus*, qui est, hélas, sa dernière œuvre, paraît bien devoir être, dans toute l'acception du terme, son chef-d'œuvre. Nous le tenons pour une des productions les mieux venues de ces quinze dernières années, une de celles qui doivent survivre et grandir peu à peu sur l'horizon.

M. Paray a joué chaque dimanche dix minutes de musique nouvelle. Il n'en restera rien. Le souvenir surnage cependant du *Concerto* pour violon de M. Serge Prokofieff, dont la primeur avait été donnée l'année précédente à l'Opéra par M. Koussevitsky. Quelles que soient ces incertitudes d'écriture et de pensée, cette page primesautière, coulée en dehors des moules habituels, est venue rompre assez heureusement le manque d'imprévu et la tenue, à notre gré un peu trop monotone dans sa correction, du tableau de travail de l'Association des Concerts Lamoureux.

***

On commettrait une injustice — et nous ne sommes pas sûr de l'avoir évitée — en reprochant à nos grands orchestres de rester fermés aux souffles de leur temps. La vérité est qu'on ne leur apporte à peu près rien d'intéressant.

Les ouvrages considérés comme caractéristiques de l'évolution la plus récente ont été montés par des initiatives privées et sous la direction de chefs occasionnels. C'est ainsi que M. Robert Sichan a donné deux auditions du *Psaume* de Florent Schmitt, deux ou trois auditions également du *Roi David* d'Honegger, qu'un festival qui a eu lieu en juin à l'Opéra nous a révélé l'école polonaise moderne, ignorée chez nous, et bien injustement, car elle a conservé mieux que la nôtre, le secret de la mélodie et du rythme, et nous lui devons d'avoir pu nous retremper au moins un soir aux sources mêmes de la musique.

Deux chefs d'orchestre connus

pour l'éclectisme de leur goût et leur intelligence de l'art contemporain, MM. Koussevitzky et Walter Straram, ont fait dans leurs concerts une part très large aux jeunes écoles.

Chez M. Koussevitzky, trois œuvres au moins étaient appelées à un certain retentissement, du seul fait de leurs signatures. Aucune n'a réussi à persuader l'auditoire, encore moins à l'émouvoir. La deuxième *Symphonie* de M. Prokofieff a reçu l'accueil le plus froid. Sans doute est-il difficile, après une seule audition de ce vaste monument musical, d'avoir autre chose qu'une impression. Mais elle est toute d'accablement. Dans ce chaos, il y a du bon et du mauvais, mais le mauvais, l'ennuyeux, le disgracieux ou l'horrible semblent dominer, et de beaucoup. Seul M. Jean Marnold, dans le *Mercure de France*, tient cette *Symphonie* pour un chef-d'œuvre. Et il place M. Prokofieff un peu après Beethoven et Mozart, pas loin d'eux toutefois. On demeure troublé de cette opinion singulière, car M. Marnold est ce qu'on peut appeler un des représentants autorisés de la justice musicale.

Une déception analogue nous attendait avec le *Concerto* de M. Stravinsky. Déception ? Les musiciens qu'un esprit de parti n'égare pas savent fort bien ce que l'on peut attendre de M. Stravinsky, dont la faculté d'invention mélodique a toujours été faible, le souffle lyrique court, et qui est beaucoup plus un mécanicien, un organisateur méthodique et opiniâtre de combinaisons sonores, qu'un créateur inspiré. Son *Concerto* pour piano et instruments à vent a frappé les moins prévenus par l'évidence de sa nullité, sous une façade de timbres et d'harmonies arbitraires qui, pour une fois, n'a pas suffi à faire illusion.

L'échec de M. Honegger n'a pas été moindre. L'inconsistance du plan, des idées, de la facture de son *Concertino* pour piano et orchestre a gêné ses meilleurs amis. On a été surpris de voir tomber dans l'insignifiance un musicien dont on attend beaucoup et qui s'était montré par ailleurs capable de vastes constructions et de pensées vigoureuses.

Les concerts dirigés au théâtre de l'Exposition par M. Walter Straram se sont déroulés eux aussi, dans une atmosphère très significative de lassitude et d'indifférence. Deux ans auparavant, avec des programmes à peu près pareils, avec des pièces signées, elles aussi, Albert Roussel, Darius Milhaud, Tansman, Casella. Schoenberg, Koechlin, Honegger, Bella Bartok, M. Walter Straram avait fait courir tout Paris et provoqué un furieux enthousiasme. A quoi bon s'attarder et s'acharner sur les ouvrages auxquels M. Straram a fait un sort ?

***

La jeune musique — puisqu'il faut l'appeler ainsi — n'a pas tenu toutes ses promesses. Elle a eu deux alliés aussi dangereux qu'utiles: le snobisme et la littérature. Trop longtemps, elle a compté sur eux, et trop exclusivement : car ils font les réputations mais ne peuvent indéfiniment les soutenir. Vient un jour où les œuvres n'ont pour se défendre que leur génie ou leur agrément propres. Qui ne voit combien la musique d'aujourd'hui est à cet égard désarmée ?

Cela ne veut pas dire qu'il faille désespérer de ses chances. Sa laideur, sa gaucherie sont celles de l'âge ingrat ; elle s'est développée trop vite, et dans des directions qui ne sont point définitives. Attendons. Mais ne nous croyons pas obligés de la trouver belle. C'est un médiocre

service qu'on lui rend, et M. Camille Mauclair a parfaitement raison qui écrit : « Nous vivons dans un moment où la critique est qualifiée de traîtresse envers les jeunes si elle ne loue pas en principe tout ce qui survient. La nouveauté, même absurde, est un mérite distinct de la valeur. Il y a au fond de l'indépendant le plus téméraire la peur affreuse de sembler poncif. Cette terreur explique que tant d'artistes d'aujourd'hui gaspillent leur temps et leur travail. La malheureuse ambition de faire nouveau à tout prix, et tout de suite, a faussé leur vision et les a jetés, sans préparation suffisante, dans les routes où il faut s'arrêter court, après n'avoir annoncé rien moins que des révolutions esthétiques. »

De son côté, M. Pierre Lasserre, dans un petit livre charmant et fin que chacun devrait lire et relire, a écrit deux ou trois phrases que nous nous plaisons à citer souvent : « La transformation du langage musical est détestable si elle est délibérée... je crains que nos jeunes écoles n'aient pas fait assez d'attention à cette fondamentale vérité. Je crains qu'elles ne soient exclusivement orientées vers les curiosités de la technique sonore et ne sachent plus assez que c'est aux sources de la pensée et du cœur que les Arts se rajeunissent. »

Jamais il n'avait été plus urgent de rappeler ces réflexions de bon sens aux compositeurs, à ceux qui les écoutent, et à ceux aussi qui ont la tâche difficile d'essayer de les comprendre pour les juger.

DOMINIQUE SORDET.

Vices du sang, Humeurs
Eczémas, Plaies variqueuses
Constipation, Rhumatisme
Migraine, Maladies des femmes

Si rien ne vous a réussi, essayez

LE

DÉPURATIF BLEU

Aux Sucs et Extraits de Plantes Sélectionnées

Sans aucun produit Chimique, il convient à tous les tempéraments

Le flacon 7 fr. dans toutes pharmacies. La cure complète de 4 flacons est expédiée *franco* gare contre mandat de **28** fr. adressé aux

LABORATOIRES BRELAND, *31, rue Antoinette, LYON*

L'ANNÉE SPORTIVE

par LUCIEN DUBECH

Que nous a apporté, dans le domaine du sport, l'année 1925 ?

Rangeons dans une première catégorie les sports qui nous ont apporté plus de déboires que de satisfactions.

***

Au premier rang, il faudra placer le sport du ballon rond. Nul jeu n'est pourtant plus populaire. Alors que le plus beau de tous les jeux, le ballon ovale, n'est encore pratiqué sérieusement que par nous et par nos maîtres, les Britanniques tant de la métropole que des colonies, on peut dire de l'empire de la balle ronde ce qu'on disait de celui de Charles-Quint, le soleil ne s'y couche jamais. On joue l'hiver sous nos climats, l'été dans les pays de neige, de montagne et des antipodes. Le ballon rond est plus facile à pratiquer que le ballon ovale ; il demande moins de joueurs, un effort physique moins violent, une dépense intellectuelle bien plus réduite. Aussi bien, il est pratiqué dans toute la France. C'est le sport qui compte à l'heure actuelle le plus de participants, aucune région ne lui échappe tout à fait, sinon l'extrême sud-ouest.

Ainsi, à ne considérer que la prospérité matérielle, c'est le sport le plus favorisé de France. A l'inverse, c'est celui qui traverse la crise la plus grave sous le rapport de la qualité.

Au lendemain de la guerre, la France aligna une grande équipe, qui parvint enfin, le jour du centenaire de la mort de Napoléon, 5 mai 1921, a réaliser le rêve des Français dans tous les sports, battre nos initiateurs britanniques. Cette équipe était formée de onze joueurs échappés à la guerre, mais formés avant elle. Ils ont vieilli. Les jeunes qui ont paru pour les remplacer pèchent tous du même côté, ils ne savent pas jouer.

L'équipe de France est allée cette année d'échec en insuccès et de défaite en déroute. Tous nos rivaux européens nous ont battu, la Belgique d'abord, puis l'Italie qui nous a écrasé, et si nous avons paru faire meilleure figure devant les professionnels d'Angleterre, c'est que ceux-ci, la saison finie, ne songent plus qu'à se promener. Dans la finale de la Coupe de France, le jeu des deux équipes a été d'une médiocrité saisissante.

Cet état de choses durera aussi longtemps que les grandes sociétés préféreront recruter des étoiles que de former des jeunes. Il convient donc de citer avec honneur les premiers qui l'ont entrepris, les grandes équipes du Nord, en particulier le *Racing Club de Roubaix*. Ajoutons que la région du Nord était avant 1914 la première de France pour le nombre et la qualité des joueurs, et qu'il lui a fallu tout reprendre à pied d'œuvre. Ajoutons enfin que c'est peut-être au ballon rond qu'il nous sera le plus difficile de briller. Comme tous les peuples le pratiquent, chacun y apporte un caractère national très tranché. Or, en ceci comme en politique, nous sommes l'isthme où se rencontrent toutes les influences, et il nous faut les fondre en une synthèse extrêmement difficile à réaliser. Nous ne savons jamais si nous devons adopter la calme et savante méthode des Britanniques ou la fougue des Latins. Nos joueurs du Nord

subissent la première influence, ceux du Midi la seconde, quand on les réunit, ils ne s'accordent pas. Il nous faudra du temps avant de surmonter la grande pitié du ballon rond.

Pourtant les jeunes ont une qualité : ils ont moins de science que leurs aînés, mais plus de cœur.

***

Le ballon ovale est aussi en recul mais pour d'autres causes.

Au lendemain de la guerre, nous alignâmes une équipe qui atteignit d'un coup nos rivaux britanniques. Nos meilleurs joueurs étaient mobilisés. La guerre finie on les réunit à Joinville. C'est de cette étude en commun que sortirent des joueurs d'attaque comme la France n'en avait jamais possédé, Clément, Crabos, Bordes, Jaurréguy, Fabre. Même un défenseur-né comme l'arrière Clément était un maître joueur d'attaque, on le vit par l'essai qu'il amena en lançant la ligne des trois-quarts à contre-pied dans France-Galles de 1922. Devant eux, manquait encore une ligne d'avants digne d'eux. Cette ligne s'est forgée en quelques années au cours des dures luttes du championnat. Cette année enfin, nous avons pu disposer d'une ligne qui a bousculé et essoufflé les plus fameux avants du Royaume Uni et qui a fait jeu égal avec les invincibles Zélandais.

Par malheur, derrière elle, nous n'avions plus de joueurs d'attaque. Jaurréguy, blessé par les Américains l'an passé, a fini sa carrière ; de même Crabos, blessé par les Irlandais. Nos meilleurs centres, Borde, Ramis et les Béhotéguy, ne figuraient plus dans l'équipe nationale. Nous ne perdîmes que par malechance notre première partie contre les Irlandais : au bout de cinq minutes, nous avions deux joueurs hors du terrain, et les Irlandais né l'emportèrent pourtant que de justesse. Puis deux sévères défaites des mains des Zélandais ; les avants leur tenaient tête, mais quand ils avaient lutté pied à pied pour reprendre le terrain, l'attaque pas-

L'ŒUVRE DE MAXIME RÉAL DEL SARTE.

Cl. Photo-Art.

SAINT CHRISTOPHE.

sait à travers notre ligne de trois-quarts comme à travers une écumoire. Nous eûmes l'imprudence d'aller en Ecosse six jours après la seconde rencontre contre les Zélandais, une équipe formée de bric et de broc fut battue largement, toujours par la faiblesse de ses trois-quarts. Une nouvelle défaite au Pays de Galles apportait du moins une consolation : nous retrouvions des

centres convenables. La dernière partie, contre l'Angleterre, fut de toute beauté, et nos confrères britanniques furent les premiers à déclarer que, cette fois, la victoire ne nous avait échappé que par malchance.

La saison 1924-1925 nous avait apporté : une ligne d'avants digne des meilleures ; un ailier qui vaut ce que valait Jaurréguy, le Parisien Besson ; et un demi d'ouverture qui est le plus grand joueur ayant jamais paru en France, le Parisien du Manoir. Le jeu a progressé dans la région parisienne.

Il a au contraire reculé dans la terre d'élection du ballon ovale, le Sud-Ouest. Là, l'ardeur est telle que les pertes de la guerre eussent été comblées, et que le nombre; l'acharnement des joueurs eussent permis de ne pas connaître la crise qui a fait reculer la balle ronde. Mais le ballon ovale connaissait un autre danger : le championnat.

Les équipes du Midi ont apporté à ce sport un particularisme furieux. De ville à ville, de village à village, ce sont des rivalités auxquelles participe toute la population. On a vu ces excès renouvelés des Albigeois donner lieu à des scènes scandaleuses. A Lézignan, on a forcé un arbitre à se déjuger sous menace de mort. La finale du championnat entre Perpignan et Carcassonne a été tellement brutale que nos confrères en sont revenus écœurés, déclarant à l'envi que le championnat amenait un recul inquiétant pour l'avenir non seulement du jeu en lui-même, mais encore du sport en général.

Il n'est personne de sensé et de désintéressé qui ne le dise. Cependant, personne n'ose toucher au championnat.

La raison en est politique. La vogue du ballon ovale est devenue dans le Sud-Ouest un instrument aux mains des politiciens.

Les grands journaux radicaux-socialistes mènent le mouvement, le moindre organe de sous-préfecture n'a plus ses colonnes remplies que des luttes du championnat régional et des exploits des joueurs locaux. Il reste de loin en loin quelques dirigeants désintéressés, qui servent le sport parce qu'ils l'aiment. Les autres n'y voient qu'un moyen de se tailler une popularité et de pêcher un mandat.

Les résultats, tout le monde les constate et les nomme.

D'abord, naissance et croissance du sport professionnel. Les colonnes des journaux sont pleines d'histoires scandaleuses. On s'arrache les étoiles à coups d'argent de ville à ville, secrètement. On citerait des dizaines de joueurs de qui le cas est clair, connu de tous : Dupont, Lamouret, Lasserre, Borde, les Béhotéguy. Voilà l'esprit du sport gravement faussé sur deux points essentiels, le point d'honneur et la lutte désintéressée; de plus, le professionnel est un danger social, sa carrière finie, il fait un déclassé.

Deuxième mal, le jeu perd en qualité. On ne joue pas pour jouer, on ne joue même pas pour gagner, on joue pour ne pas laisser gagner l'adversaire. Pratique exclusive d'un jeu défensif, brutal et déloyal. Le roi des sports n'est plus qu'une confuse bagarre, la balle ne bougeant jamais du paquet des avants. Les joueurs d'attaque n'ont plus qu'un rôle, assurer l'arrière-défense. On a vu Carcassonne arriver à la finale du championnat avec des trois-quarts qui ne touchaient pas la balle et ne savaient pas s'en servir.

Inutile de compter qu'on réagira. Les dirigeants ne veulent à aucun prix indisposer les dirigés. Dans un cas aussi clair et aussi extrême que celui de Lézignan, où l'on a voulu tuer l'arbitre, il a fallu

interdire le jeu en cette ville. Mais les Lézignanais sont électeurs : la peine a été levée au bout de deux mois.

Ce sport est régi par un gouvernement parlementaire : un congrès de huit cents membres qui représentent des intérêts divergents. Le ballon ovale connaît tous les maux du régime parlementaire : lenteur, irresponsabilité, anonymat, incompétence, horreur des initiatives. On a vu l'an passé choisir pour l'équipe nationale un ailier myope. Et cependant, cette république parlementaire ne comprend que des spécialistes. Mais l'institution corrompt les hommes. C'est parce qu'on ne veut mécontenter personne qu'on s'obstine à garder le championnat et à le faire traîner systématiquement en longueur, l'idéal étant que chaque équipe conserve sa chance jusqu'au bout : *summum jus, summa injuria*. Le ballon ovale est régi par un gouvernement dont les principes sont en contradiction avec l'essence du sport.

Résultat, les joueurs d'attaque fragiles, Borde ou Ramis, refusent de représenter la France dans les parties internationales. Nous y alignons des attaquants de fortune et nous perdons. Nous l'emportons sur les Britanniques par le nombre des sociétés, nous possédons autant de grands joueurs qu'eux et plus de bons joueurs, et nous ne sommes pas capables de battre les représentants du Pays de Galles. Mais M. Payra est député socialiste de Perpignan.

***

Deuxième catégorie, les sports qui ne nous ont apporté ni déboires ni satisfactions.

Au premier rang, la boxe. Ici, nous avons affaire surtout à des professionnels, et les amateurs ne retiennent guère l'attention. Il faut donc parler d'argent. La boxe souffre en France de la crise du change. Avant la guerre, Carpentier, Bernard, Ledoux, Criqui firent des progrès rapides et des carrières éclatantes parce qu'ils apprirent leur métier en rencontrant les Anglais d'abord, puis les Américains. Depuis que la livre est à 100 francs et le dollar au-dessus de vingt, impossible de faire traverser le détroit à un Anglais, et faire traverser l'Océan à un Américain, il n'y faut pas même rêver. Faute de fréquenter plus fort qu'eux, nos hommes restent en route. Bretonnel, qui donnait de si belles promesses, n'arrive pas à sortir, à un âge où Carpentier était déjà de taille à rencontrer le champion du monde de sa catégorie. Mascart a pris le bon parti, il est allé faire son apprentissage en Amérique. Criqui s'est retiré, Ledoux a passé la trentaine et Carpentier, trop riche, n'a plus envie de combattre. Le poids léger Vinez ferait figure honorable devant les meilleurs, mais il achève sa carrière. Parmi les jeunes, la plupart des espoirs parus depuis la guerre se sont étiolés. Il ne reste parmi les derniers venus que le poids moyen Molina, Marseillais d'origine italienne, qui pourra progresser encore; l'honnête et solide Routis, qui fera sans doute une bonne carrière sans éclat extraordinaire ; et le petit Marseillais Francis, qui n'a pas encore connu la défaite, et à qui il ne manque plus que cette puissance de frappe qui fait les grands boxeurs hors ligne. Ajoutons que c'est aussi la seule chose qui manque à Bretonnel. A l'inverse, Mascart frappe fort, mais il ne combat pas finement. Alverel et Laffineur sont encore à l'aube de leur carrière. Nous n'avons plus aucun homme complet, qui s'impose sans conteste parmi le lot de tête universel.

Les taxes que l'Etat perçoit sur

les spectacles ne laissent pas d'ajouter au marasme de la boxe. Au fond, la baisse de ce sport n'est pas un grand malheur. Il est beau, et il n'est pas mauvais que les jeunes gens apprennent à ne pas trop s'émouvoir de quelque violence et de quelques plaies et bosses. Ce n'est pas une mauvaise préparation à la vie. Mais la grande tare de la boxe est qu'elle n'intéresse que si elle est pratiquée par des salariés. Au fond, sitôt que l'intérêt entre en jeu, on tombe au spectacle forain. On ne peut exiger que les boxeurs pratiquent ce dur exercice pour l'amour de l'art. Mais on a le droit de déclarer une préférence pour les sports où l'honneur seul entre en jeu.

Dans le cas spécial de la boxe, c'est parce que d'énormes intérêts matériels sont en jeu que la boxe est mal gouvernée : elle est aux mains des organisateurs et au-dessus d'eux il n'y a pas de pouvoir régulateur et fédérateur universellement accepté. En Amérique, les grands combats de boxe font encaisser des recettes qui se chiffrent par dizaine de millions. Le champion du monde Dempsey demande vingt millions pour rencontrer son rival Harry Wills. Chez nous, il s'agit encore de centaines de mille francs. Mais les Américains se moquent de nous autant que si nous n'avions jamais existé, si bien que toutes les fois qu'on veut parler de doter la boxe d'un gouvernement sérieux, ils nous rient au nez. Ils vivent dans l'anarchie ploutocratique et s'y trouvent fort bien. Aussi, la boxe est-elle menée chez eux de façon scandaleuse. Pourvu qu'un combattant fasse recette, le reste ne les intéresse pas.

Il est possible qu'un sport continue à prospérer dans ces conditions chez les Américains. Chez nous, nous n'en sommes pas encore là.

***

Le cyclisme, au contraire, est un sport très énergiquement gouverné. Ici, ce sont des intérêts industriels qui sont en jeu, les constructeurs ont favorisé la concentration aux mains de quelques dirigeants, spécialistes et désintéressés. Un coureur qui manque aux règles est sûr de se voir sclidement frappé, et d'une peine effective. C'est pourquoi le cyclisme jouit en France d'une incomparable prospérité. Les deux sports les plus prospères sont les deux seuls qui soient gouvernés par des pouvoirs forts et libres : le cyclisme, parce que les industriels n'emploient que ceux qui se soumettent à une règle promulguée et appliquée par des tiers indépendants ; et les courses de chevaux parce que le gouvernement est aux mains d'une aristocratie qui est au-dessus des intérêts qu'elle gère.

Naturellement, les coureurs ne comprennent pas les raisons de cette prospérité. Comme ils sont heureux et qu'ils ont beaucoup, ils réclament davantage ; cette année ils se sont mis en grève ; ils demandaient le contrôle des courses par les coureurs, c'est-à-dire proprement le régime démocratique. Et le mouvement, comme toujours en pareil cas, a été mené non par des malheureux qui crèvent de faim, mais par les féodaux, par les frères Pelissier, que les courses ont rendu millionnaires.

Suite naturelle, comme les Pelissier sont de gros seigneurs, ils sont sortis indemnes de la bagarre et ce sont les petits qui ont payé. Sport ou politique, les mêmes faits s'enchaînent selon les mêmes lois.

Si les meneurs de cette Ligue du Bien public l'avaient emporté, les coureurs en eussent sur le moment profité : ils eussent mis au pillage le budget que les constructeurs consacrent aux courses. Mais au bout

de quelques saisons, les frais eussent été si élevés que les constructeurs eussent gardé leur argent. Et le sport cycliste eût été mort, tué par ceux qu'il fait vivre.

L'argument qui vaut contre les professionnels de la boxe vaut encore davantage contre ceux du cyclisme. La boxe est défendue par sa netteté brutale : pour truquer un résultat, il faut une fraude énorme, qui risque d'être vue. Le cyclisme sur piste est le royaume de la combinaison, la *combine* comme disent les coureurs en leur argot. Tout n'est pas truqué, mais comme on ne sait jamais où le truquage commence et où il finit, on ne s'intéresse guère à ce sport-là. En particulier, impossible de parler autrement qu'avec dégoût du spectacle des courses de six jours importées d'Amérique, où se rue le public du Paris de la noce cosmopolite.

Dans les courses sur route, autre danger : les coureurs sont payés au mois par les maisons, ils se moquent du reste. Impossible de les amener à se faire de la bile, ils couvrent leurs kilomètres, et qu'ils arrivent premier ou cinquante-deuxième, ils n'en passent guère moins à la caisse. L'inventeur du Tour de France, M. Desgranges, se casse la tête chaque année à obliger ses coureurs à disputer leur chance : il y perd son latin. Seul paraît de loin en loin un gaillard inconnu qui a les dents longues, qui veut faire fortune en deux ans et qui met les bouchées doubles. Depuis deux saisons, le Tour de France est ainsi gagné par un ancien maçon du Frioul, Octave Bottecchia. Celui-ci, quand on lui dit que le métier est dur, répond qu'il peinait davantage autrefois et qu'il gagnait moins d'argent. De même il sort chaque année de Belgique, où il n'y a pas de grands constructeurs, une cohorte de jeunes affamés qui mangent tout pendant deux ou trois ans et disparaissent. Chez nous, inutile de chercher, il n'y a plus de grands coureurs : ils sont trop riches et ils trouvent la vie trop facile en arrivant.

C'est pourquoi nos seuls sujets brillants sont les amateurs : Blanchonnet, Leduc, Wambst, Hamel, Bocher ; ceux-là sont les premiers du monde Sitôt qu'ils seront gras, ils feront comme les autres, ils s'endormiront.

Ce ne sera pas une catastrophe nationale.

***

Autre sport où nous n'avons pas d'excessive raison de réjouissance, la course à pied sur longue distance et parcours difficile qu'on pratique en hiver. Au lendemain de la guerre, tout le monde repartant à pied d'œuvre, nous avions aligné une équipe qui nous avait valu de battre deux ans de suite l'Angleterre, jusqu'alors invaincue en la spécialité. Puis nos hommes ont vieilli. Guillemot était malade. Isola, Corlet passaient la trentaine. De plus, l'épreuve internationale annuelle se dispute alternativement en France et dans les quatre nations du Royaume Uni ; il faut donc faire le voyage quatre fois sur cinq ; il est coûteux ; les Britanniques s'arrangent de manière à choisir des parcours difficiles, sur lesquels ils préparent leurs hommes. Nous avons préféré y renoncer.

Parmi les hommes nouveaux, Bedel, d'Epinal, aurait été un grand coureur s'il avait aimé la lutte. Mais au premier échec, il s'est évanoui. Les espoirs de la course d'hiver reposent sur le jeune Parisien Dolquès, qui est le courage en personne, sur son compatriote Bontemps et peut-être sur l'énigmatique et fantasque Bordelais Donat.

***

A l'aviron, état stationnaire, pourrait-on dire. Nos meilleures équipes sont allées disputer à Prague les épreuves dites championnat d'Europe, bien que ni les Anglais ni les Scandinaves n'y figurent. Nous y avons enregistré des résultats honorables et enlevé une épreuve, la course à deux rameurs, avec les Parisiens Stock et Detton. Notre meilleur rameur, Detton, n'a pas osé aborder l'épreuve individuelle. En deux avec barreur, les Lyonnais Lump et Marchall ont pris la seconde place, en huit de pointe le *Rowing Club de Paris* a pris la troisième, après avoir fait admirer un très beau style; il ne manque à cette belle équipe que le souffle et l'habitude des dures rencontres. Comme à l'ordinaire, en l'absence des Anglais qui sont les rois de l'aviron, les premières places ont été prises par les Suisses, qui ont emporté quatre épreuves sur sept.

***

En natation, il y a progrès : l'ensemble des très bons nageurs s'améliore. Par exemple, il y a eu en France cette saison quatre nageurs capables de couvrir les cent mètres en un temps qui eût été il y a deux ans à peine le record de France ; ce sont Padou, Middleton, Yanzietem et Ziebig. Mais le meilleur d'entre eux, Padou, ne s'améliore plus. Et nous marquons un recul très sensible dans le sport du ballon à la nage, le seul où nous eussions emporté la première place aux Jeux Olympiques de l'année précédente. L'équipe fran-

MALADIES DE LA FEMME

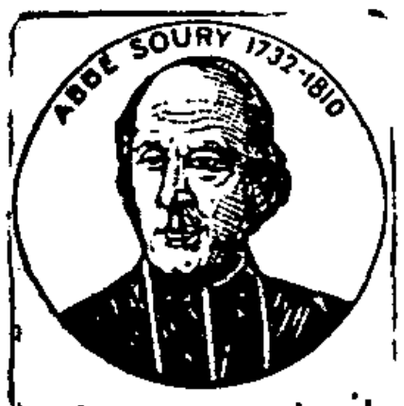

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges. les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes Elle fait disparaître et empêche du même coup. les Maladies intérieures, les Métrites Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies. Pertes blanches. les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs. Vapeurs. Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée à la Pharmacie **Mag DUMONTIER** à Rouen, se trouve dans **toutes les pharmacies**. Le flacon, **7 fr. 75**.

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**. qui doit porter le portrait de **l'Abbé SOURY** et la signature **Mag DUMONTIER** en rouge.

çaise a été cette année flottante et désorganisée, elle a encaissé une sévère défaite au cours d'un voyage en Hongrie, puis elle s'est laissé battre nettement par la Belgique.

***

Nous arrivons maintenant aux sports qui nous ont apporté des satisfactions.

D'abord, le hocquey.

Ce jeu n'est pas très populaire, il ne compte guère que deux mille pratiquants, à Paris, dans le Nord et à Bordeaux. Cependant, cette année, l'équipe française a gagné une épreuve disputée à Genève, et au gain de laquelle était attaché le titre de champion d'Europe. Cette victoire a heureusement effacé les échecs subis les années précédentes devant nos rivaux belges ou espagnols, et le progrès est certain. Ici encore, l'Angleterre, qui n'était pas à Genève, garde une suprématie incontestée en son isolement.

***

Deuxième sujet de satisfaction, les progrès de l'athlétisme. On classe sous ce titre l'ensemble des courses et concours, sauts et lancers. Nous avions fait très piètre figure aux Jeux Olympiques de 1924. Du moins, nous y avons pris une sérieuse et utile leçon. Nos jeunes gens ont vu de près les grands spécialistes de l'univers entier, et avec la rapidité d'esprit qui est un trait national, ils se sont assimilé les styles et les méthodes.

Les résultats ont été magnifiques: l'équipe de France a fourni en 1925 une saison éclatante et, il faut bien le dire, inespérée. Elle a battu avec aisance ses rivaux ordinaires, les Belges et les Suisses. Pour la première fois depuis que le sport est sport, elle a battu, sur son propre terrain, ses initiateurs de l'équipe d'Angleterre. A Stockholm, en dépit du long déplacement, elle a fait très honorable figure devant ceux qui sont, après les Finlandais, les rois de l'athlétisme européen. Le pas en avant est capital : au lieu de végéter aux derniers rangs, nous sommes passés cette saison en état de disputer la troisième place en Europe aux Anglais et aux Allemands.

Naturellement, il ne saurait être question de rencontrer ces derniers. Mais la comparaison est facile : en sport, cent mètres et dix secondes ont partout la même valeur. A comparer les résultats des championnats nationaux et la liste des records, on verrait un léger avantage en faveur de l'Allemagne, que semblent confirmer les chiffres des rencontres France-Suisse et Allemagne-Suisse. Mais il ne faut pas oublier que dans une rencontre en ligne le moral joue un très grand rôle : et il convient d'ajouter que depuis la guerre l'Allemagne a fait dans le sport le même effort tenace et efficace que partout ailleurs. Les Allemands ont supérieurement organisé le relèvement sportif, grâce à quoi ils ont marqué un progrès saisissant. Ils ont aujourd'hui cinq ou six hommes capables de couvrir les cent mètres en moins de onze secondes : l'Amérique seule serait capable d'aligner un tel lot. Houben en vitesse, Trossbach sur les haies, Peltzer en demi-fond sont aujourd'hui capables de tenir tête aux meilleurs spécialistes du monde.

Chez nous, comme toujours, tout a été laissé à l'initiative privée. Aussi bien faut-il admirer le pas accompli cette saison : depuis le printemps jusqu'à la mi-septembre, sans compter les courses de relais qui ne sont pas enregistrées officiellement, dix-neuf records de France avaient été battus ou égalés. André Mourlon a couvert les cent mètres à

Stockholm en 10" 7/10 et les deux cents mètres à Brighton en 21" 3/5. Le premier temps abaisse le record français d'un dixième de seconde, le second l'égale. Sur 150 mètres, Cerbonney et lui ont fait 16"1/5, et il eût mieux fait sans une double malchance : à la porte Dorée, le quatorze juillet, il a fait 16", mais les chronométreurs officiels étaient distraits par l'arrivée de la course de relais Verdun-Paris ; le 7 septembre, à Colombes, il prit un disque à vingt mètres de l'arrivée pour le poteau final et termina au ralenti en 16" 1/5.

Sur 400 mètres, un jeune, inconnu au début de la saison, Louis Téneveau, a égalé pour la première fois le record français établi par Failliot en 1908 : 49". Et Téneveau n'est qu'au début de sa carrière.

Sur 800 mètres, un Français seulement avait fait moins d'une minute 56" : Arnaud, en 1919, 1' 55" 4/5. Cette année, l'étudiant Wiriath a d'abord fait 1'55" 4/5 ; puis Georges Baraton, à Vienne, a abaissé le record à 1'55" 3/10 ; puis à Paris, en fin de saison, 1'55".

Sur 1000 mètres, aucun Français n'avait fait moins de 2'50": Baraton, en fin de saison, a descendu le record à 2'29"3/5.

Sur 1500 mètres, aucun Français n'était descendu au-dessous de quatre minutes : cette année, trois l'ont réussi. Wiriath a fait d'abord 3'59" 3/5 ; puis à Stockholm, Pelé, de Clermont-Ferrand, a fait 3'58"2/5 et derrière lui, Bontemps, de Paris, réussissait 3'59"4/5. Sur les 1609 mètres 32 du mille anglais, Wiriath a descendu l'ancien record de Burtin à 4'20"2/5. Au début de la campagne, Wiriath n'avait pas en France de concurrent sur les distances moyennes, et c'est pourquoi il manquait de cœur à la lutte sitôt qu'il avait une course dure. En fin de saison, nous avons en demi-fond cinq hommes de telle valeur qu'il n'est peut-être pas un pays, même la Finlande, qui puisse aligner l'équivalent de l'équipe Wiriath, Pelé, Bontemps, Baraton, Boitard. Un nouveau venu, le Rouennais Decaux, semble devoir bientôt les rejoindre. En cette spécialité, on peut dire que nous avons gagné cent pour cent.

Guillemot, revenu en meilleure condition physique sinon en meilleures dispositions morales, a amélioré le record des trois mille mètres ; mais ce seigneur n'a pas daigné représenter la France dans les épreuves internationales. Le Tarbais Sempé ayant enfin consenti à se soumettre aux rigueurs d'un entraînement sérieux, a aussitôt porté le record des 110 mètres haies à 15". Le Bordelais Dufauret a porté à 3 m. 77 le record français que détenait Gonder avec 3 m. 74 depuis plus de vingt ans. Enfin, Lewden a porté à Stockholm son record du saut en hauteur à 1 m. 95, résultat admirable quand on songe que Lewden, qui mesure 1 m. 67, saute vingt-huit centimètres au-dessus de sa taille : si Osborne en faisait autant, le record du monde serait à 2 m. 13 !

Ajoutons en passant des résultats heureux dans les sports mécaniques. D'abord dans l'automobile, où une marque française gagne pour la première fois depuis la guerre l'épreuve importante dite grand prix de l'Automobile Club. Il convient pourtant de dire que la Delage de Benoît n'a dû la première place qu'à un accident mortel survenu à l'Italien Ascari.

Mais au point de vue sportif pur, les courses d'automobiles ont perdu leur intérêt depuis qu'on les a ramifiées en innombrables catégories selon le poids, la cylindrée ou la consommation. On s'approche ainsi de la justice, on retablit l'égalité, mais le public, faute d'un résultat qui frappe et s'impose à l'esprit, ne s'y reconnaît pas et ne s'y intéresse plus

En aviation, grâce au système de primes judicieuses instaurés par le sous-secrétaire d'Etat M. Eynac, les pilotes français ont repris un à un tous les grands records qui appartenaient aux Américains : la vitesse avec Bonnet ; la hauteur avec Calizo, Espagnol qui pilotait un appareil français, la distance et la durée avec Arrachard, Coupet, Landry. Résultats de toute beauté, fruits d'une vue à longue portée et d'une politique intelligente.

Fin septembre, les Américains avaient repris le record de vitesse : 486 kil. à l'heure.

***

Enfin, nous avons gardé le tennis pour la bonne bouche.

Ce sport est bien gouverné, tout y est net, tout le monde y lutte à armes égales. Il n'est pratiqué (au haut de l'échelle s'entend) que par de riches amateurs qui disposent de tout leur temps pour s'entraîner. Depuis quatre ans déjà, le tennis français occupait dans le monde le troisième rang derrière l'Amérique et l'Australie. Nous avons cette année gagné un rang, et le moment approche où nous allons pouvoir prétendre à la première place.

Nous l'avons en Europe, sans conteste possible. Cette année, dans les Championnats de Wimbledon, qui depuis l'origine du tennis constituent avec la Coupe Davis l'épreuve que tout grand joueur tient à honneur de remporter en sa carrière, les Français ont remporté les cinq épreuves : le simple avec Lacoste. le double avec Lacoste et Borotra ;

T. S. F.

Accessoires Perfectionnés

S. S. M.

Spécialités :

Condensateurs variables brevetés S. G. D. G.
Condensateurs fixes de toutes valeurs.
Résistances fixes et réglables de toutes valeurs.
Bobines Filmo-Self. — Bobines Spira.

En vente chez tous les Spécialistes

Matériel garanti

Notice franco. — Expéditions par retour.

ANDRÉ SERF

Constructeur-électricien
14, rue Henner, PARIS (IX^e^)
Registre Commerce 179-844

le double mixte avec Mlle Lenglen et Borotra et le double dames avec Mlle Lenglen associée à une joueuse anglaise, Mlle Ryan. Pour la seconde année de suite, deux Français, Lacoste et Borotra, se retrouvaient dans la finale du simple, et Lacoste avait éliminé en demi-finale l'Australien Anderson, qui est considéré comme le troisième joueur du monde, après les Américains Tilden et Johnston.

Pour la quatrième année de suite, les joueurs français se qualifièrent ensuite pour disputer aux Australiens la finale de l'éliminatoire de la Coupe Davis, qui est le championnat du monde du tennis. En 1922 et en 1923, l'Australie l'avait emporté par 4 victoires à 1, en 1924 par 3 victoires à 2, remportée par Lacoste. Cette année, nous retournons les chiffres et gagnons par 3 victoires à 2.

C'est Borotra qui nous a donné deux victoires dans les simples : battu par Patterson et par Anderson en 1924, il a pris sa revanche et les a battus tous les deux. Lacoste, au contraire, vainqueur de Patterson et d'Hara Wood en 1924, se laissa battre par Patterson, à la surprise générale, et ne se présenta pas le dernier jour devant Anderson, préférant se reposer pour affronter les Américains, car la victoire de Borotra et de Lacoste dans le double nous donnait pour la première fois l'occasion de disputer la Coupe aux Américains.

Ceux-ci sont invaincus depuis 1919. En six ans, ils n'ont perdu dans la coupe qu'un seul simple et un seul double. Cette année encore, ils ont remporté cinq parties sur cinq. En dépit de cette nette défaite, nous pouvons pourtant nous montrer satisfaits du résultat : tour à tour, Borotra et Lacoste furent à un doigt de l'emporter sur l'invincible Tilden, et celui-ci ne parvint à gagner les deux fois que de justesse, grâce à la résistance physique qu'il doit à un tempérament exceptionnel, aujourd'hui dans toute la force de la maturité. Borotra et surtout Lacoste, qui n'a que dix-neuf ans, se présentaient au contraire désavantagés par les fatigues d'un long voyage et surtout d'une série de parties extrêmement dures disputées contre les meilleurs joueurs du monde. Les Américains n'en ont pas moins été enthousiasmés par le jeu des deux Français, qu'ils considèrent dès maintenant comme à peu près les égaux de Tilden. Si les années prochaines nous pouvons envoyer en Amérique quatre joueurs au lieu de deux, il est fort possible qu'ils nous rapportent la Coupe avant longtemps.

***

Tel est le bilan : en athlétisme nous voilà au troisième rang en Europe, au tennis au second dans le monde. C'est très suffisant ainsi. Nous ne tenons pas d'une façon particulière à fabriquer des phénomènes en série. Le dernier mot du sport n'est pas de fabriquer des phénomènes, il est de donner à une belle jeunesse le goût de la santé physique, de l'effort et de la lutte pour l'honneur. Il nous déplairait que la France restât aux derniers rangs. Il suffit qu'elle soit aux places d'honneur, sans accorder au sport plus d'attention ou de temps qu'il ne mérite. Nous l'aimons. Mais à son rang, comme un complément de l'éducation.

***

Pour clore, un rapide coup d'œil sur le sport international. L'événement de l'année a été la tournée en Europe des joueurs Zélandais de ballon ovale. Leurs aînés étaient venus en 1907 et avaient remporté toutes leurs parties sauf une, contre

le Pays de Galles. Ceux de 1924 ont mieux fait, ils n'ont pas perdu une seule fois et sont retournés aux Antipodes en laissant le souvenir sinon des plus grands joueurs, du moins de la meilleure équipe qu'on eût jamais vue.

Le championnat britannique échappe à l'Angleterre pour la première fois depuis la guerre et revient aux Ecossais.

A la balle ronde, les Uruguayens, vainqueurs aux Jeux Olympiques, ont voulu répéter l'exploit des Zélandais, mais ils n'ont pas réussi. Ils ont essuyé plusieurs défaites, en particulier chez les Espagnols, et tandis qu'il était visible que les Zélandais jouaient pour l'honneur, les Sud-Américains montraient qu'ils songeaient avant tout au profit, et que le tournoi Olympique avait été gagné par une équipe de professionnels.

On s'est demandé s'ils vaudraient ceux d'Angleterre. La réponse ne fait pas de doute, les Anglais sont moins brillants et moins rapides, mais leur jeu plus sobre, plus dur et plus efficace l'emporterait certainement. Les Britanniques ont d'ailleurs compris que le jeu, tant au ballon rond qu'au ballon ovale, gagnait en beauté et en qualité quand il gagnait en rapidité, et ils ont modifié les règles en ce sens, dans les deux jeux.

Le Finlandais Nurmi a fait une tournée triomphale en Amérique, battant avec facilité tous les adversaires qui lui étaient opposés et n'encaissant qu'une seule défaite, à la fin, alors qu'il était fatigué, et sur une distance courte qui convenait aux Américains : ceux-ci préfèrent de beaucoup l'effort violent et rapide à l'effort prolongé, et au-dessus du demi-mille, ils sont loin de valoir les spécialistes scandinaves et finlandais.

Quant à Nurmi, il a montré qu'il était un phénomène de la course à pied, mais que lui aussi profitait de la gloire sportive pour assurer sa fortune. On peut en dire autant du coureur de vitesse américain Paddock, qui a fait le tour du monde en courant pour de l'argent : pierre qui roule amasse mousse.

Le sauteur Osborne, au contraire, voyage en amateur désintéressé et ne fait point payer pour admirer ses talents : il est le meilleur spécialiste qui ait paru depuis Beeson et Horine, et il a élevé le record du saut en hauteur à 2 m. 07. On ne sait encore si ce chiffre sera reconnu officiellement, de même que le saut en longueur du nègre américain Hart Hubbard, qui porterait le record du monde à 7 m. 89.

L'aviron est le seul sport où les Anglais gardent la suprématie, parce qu'il est pratiqué par toute la jeunesse universitaire. Cette année encore, le *gentleman* Beresford a montré qu'il restait le meilleur rameur du monde en battant à Henley l'Américain Hoover.

Chez les nageurs, la palme est toujours aux Américains, et Weissmuller a encore amélioré ses temps sur les courtes distances. Le jeune et riche Australien Charlton semble avoir abandonné le sport militant, et c'est grand dommage, car à dix-sept ans, il n'avait pas de rival sur les distances moyennes. En son absence règne le Suédois Borg, encore un amateur qui n'est pas très bon teint.

En somme il semble que ce soit la France qui ait retiré le plus de profit de la leçon des Jeux Olympiques et qui ait réalisé cette année le plus de progrès — l'Allemagne mise à part. Il est bien vrai que nous étions en retard. Nous arrivons tout doucement. Que le sport aide la jeunesse à être saine et courageuse, nous ne lui demandons pas plus.

LUCIEN DUBECH.

CHRONIQUE MÉDICALE

Comment éviter toute contagion en temps d'épidémie.

Par le Dr MARTIN LA BANLIEUE

Les maladies infectieuses peuvent être transmises, soit directement à l'entourage du malade, soit indirectement par l'intermédiaire d'objets contaminés. On a même constaté la transmission de certaines maladies par des personnes qui ne présentaient elles-mêmes aucun symptôme.

L'importance du problème proposé est telle que, depuis des siècles, existent des règlements tendant à limiter les progrès des épidémies. Tout le monde connaît la quarantaine des navires, les cordons sanitaires. Il existe aussi, en France, toute une législation spéciale interdisant l'entrée du pays aux étrangers venant de régions où sévissent certaines épidémies. Malheureusement, depuis quelques mois, on ferme les yeux sur ces indésirables dangereux, et diverses maladies inconnues de nous ont fait leur apparition dans nos hôpitaux.

On a créé, de plus, des services de désinfection municipaux et départementaux. On a rendu obligatoire la déclaration des maladies contagieuses.

Ces règles sont excellentes, mais insuffisantes. Ceux qui soignent ou entourent les malades peuvent beaucoup plus pour la santé générale en s'astreignant à l'observance stricte de quelques règles d'hygiène.

La première mesure à prendre doit être l'isolement complet de toute personne atteinte d'une maladie infectieuse. Bien souvent, dans une famille, on attend l'avis du médecin, appelé trop tard, du reste, pour séparer un enfant malade de ses frères et sœurs ; les débuts de l'affection semblaient anodins, c'était un rhume de cerveau, une bronchite, un embarras gastrique, mais c'était aussi la période la plus contagieuse de la maladie.

Précoce, l'isolement doit aussi être complet. Le malade doit être maintenu à la chambre, il n'en sortira sous aucun prétexte. Seules les personnes qui assument la charge de le soigner peuvent le voir, les visites seront proscrites avec rigueur. Il est absolument inutile de multiplier les chances de dissémination de la maladie et il faut éviter aux malades la possibilité d'une nouvelle infection. Tout le monde connaît des cas où, au cours d'une convalescence de scarlatine, par exemple, on voit éclater une rougeole. Ainsi tout milite pour l'observation sérieuse de l'isolement.

Les personnes qui approchent le malade doivent s'astreindre à porter une blouse par-dessus leurs vêtements. Elles la revêtiront en entrant

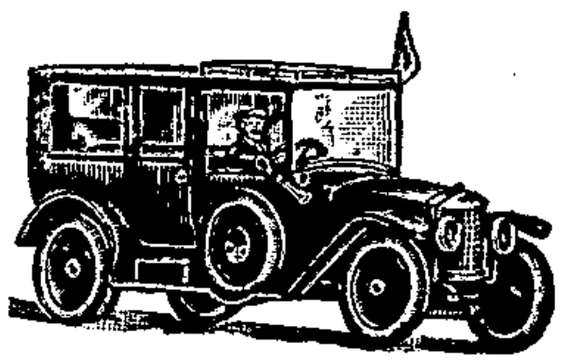

AMBULANCES & ENVOI DE GARDES-MALADES
à domicile
FRANCE ET ÉTRANGER
VENTOUSES ET MASSAGES
DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS
7, RUE DE SÈVRES. — Tél. Fleurus 52-67

dans la pièce et la quitteront en sortant. Elles ne se promèneront pas avec la blouse dans toute la maison, car la blouse devient alors complètement inutile.

Après avoir vu le malade ou séjourné dans sa chambre, il faut se laver soigneusement la figure et les mains. Un bon savonnage est très efficace surtout si l'on use d'une solution d'oxycyanure de mercure au 1/1000e comme eau de lavage. On trouve des comprimés dosés à cet effet chez tous les pharmaciens. Après lavage et brossage, il est indiqué de se passer les mains à l'alcool : eau de Cologne ou alcool dénaturé ont à ce point de vue la même valeur.

Au cours de la maladie, tout ce qui sort de la chambre du malade doit être isolé et désinfecté.

Le linge sale sera mis dans un sac bien clos et envoyé à l'étuve de désinfection. S'il n'y a pas moyen d'user de celle-ci, le linge sera lessivé à part, on le fera bouillir longuement, il sera passé à l'eau de Javel et repassé au fer bien chaud.

Les urines et les matières qui, dans plusieurs cas, véhiculent l'agent causal de la maladie, seront recueillies à part et laissées en contact avec 1 litre 1/2 de lait de chaux ou avec une solution d'eau de Javel avant d'être jetés à la fosse. On veillera à la propreté méticuleuse de la chambre. Le plancher sera lavé à l'eau, au besoin additionnée de sulfate de cuivre (50 gr./1000), de crésyl ou de lysol. Certains auteurs pensaient même désinfecter l'air et recommandaient de mettre dans une soucoupe de la teinture d'iode à évaporer. On évitera cette outrance tout juste bonne à irriter les voies respiratoires du malade. La chambre de celui-ci doit être bien aérée, silencieuse et modérément chauffée (18°).

Combien doit durer l'isolement ? Le médecin traitant donnera toujours des indications précises. La loi règle du reste de son côté le temps d'isolement scolaire pour les petits malades.

Généralement, on admet que la scarlatine nécessite un isolement rigoureux de 40 jours. Pour la rougeole, c'est au cours des premiers jours de la maladie que l'isolement est le plus utile, alors que l'éruption n'ayant pas éclaté, l'on ne constate qu'un catarrhe oculo-nasal. Aussi en temps d'épidémie scolaire, guettez ce signe et isolez tout de suite l'enfant. L'isolement cessera dès la disparition de l'éruption.

Pour la rubéole, 10 jours environ.

Pour les oreillons, 20 jours à partir du début de l'affection.

Pour la varicelle, 15 jours.

Pour la coqueluche, l'isolement doit être très précoce avant les premières quintes au cours de la période bronchitique.

Pour la variole, 40 jours au moins.

A la convalescence, quelles mesures prendre ? La désinfection complète de la chambre du malade et de tout ce quelle contient. Il suffit d'ordinaire de réclamer le service de désinfection. S'il ne fonctionne pas, on enverra à l'étuve à vapeur sous pression la literie et l'on formolisera les locaux. A l'aide de bandes de pa-

ENGELURES

non ulcérées guéries en trois jours par le

BAUME "GEL"

Envoi *franco* contre mandat de 5 fr. à M. TOURNIER-SMITS. *Saint-Georges-sur-Cher* (*L. & C.*)

pier collées au niveau de tous les joints, on calfate avec soin tous les orifices de la pièce (fenêtres, cheminée, portes, même les trous de serrure), on dispose sur un réchaud à alcool un récipient largement ouvert contenant 1 ou 2 litres de formol que l'on fera ainsi évaporer, après avoir clos soigneusement de l'extérieur la porte de sortie. On laissera la pièce close pendant 24 h. A l'intérieur, on aura disposé les objets à désinfecter de façon qu'ils soient bien baignés de vapeur : les livres par exemple seront entr'ouverts. A ce propos, par prudence, il vaut mieux ne laisser au malade que des journaux ou livres sans valeur qui peuvent être brûlés ensuite.

En temps d'épidémie, même si l'on n'approche aucun malade, certaines règles d'hygiène seront observées avec fruit.

Il est facile d'éviter d'aller au théâtre, au cinéma, à la foire, partout où de nombreuses personnes sont entassées.

On évitera toutes les causes de surmenage, les veillées prolongées, les refroidissements. Il conviendra de boire de l'eau bouillie ou stérilisée, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille boire que de l'eau.

Les crudités, salades, melons, fruits crus, seront proscrits.

En rentrant chez soi, en plus des ablutions habituelles, il sera recommandé de se laver la gorge avec un gargarisme au borate de soude, de se désinfecter les narines avec un agent non irritant : quelques gouttes d'huile goménolée au 1/100 ou résorcinée au 1/50 — ou, pour être à la mode, quelques gouttes d'électrargol ou d'argyrol.

Enfin il ne faut pas oublier l'importance de la vaccination dans certaines maladies. On ne doit pas hésiter à suivre les conseils officiels qui, en cas d'épidémie, seraient donnés dans ce sens.

De pauvres Primaires peuvent croire au Progrès, nous ne sommes pas à l'abri des grands fléaux qui désolèrent l'humanité, et au moment où l'armature sociale paraît craquer de toutes parts, il convient de connaître les précautions à prendre.

Dr Martin La Banlieue.

POURQUOI ?

risquer **GRIPPE, RHUME, ANGINE, MAUX de GORGE** quand il suffit pour s'en préserver de sucer le matin au lever quelques granules de

SULFHYDRAL CHANTEAUD

Antiseptique gazeux inoffensif précieux pour les Enfants.

Boîte : 5f50 — franco Poste 6 fr.

Brooh. gratuite. 54, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS

COMMENT VOUS ALLEZ VOUS HABILLER

Vous, Madame, et toi, mon frère

Vous, Madame...

Voûs qui étonnez les hommes depuis quelques années par deux vertus qui semblent nouvelles, et c'est une vertu du cœur, la constance, et c'est une vertu de l'esprit, la logique. Ève constante, quelle merveille! Ève logique, quel ravissement !

Ainsi parlent du moins ceux qui ne savent pas que vous avez été constante dans les siècles, et logique dans tous les sentiments qui ont permis au genre humain de durer. Les hommes parlent beaucoup de vos défauts, et sans vous l'existence ne leur serait pas supportable.

Il est pourtant vrai que depuis cent et quelques années, vous paraissiez avoir perdu la tête, changeant de mine et de mise à chaque saison, ombrageant d'un couvre-chef de paille votre front, en plein hiver. C'est là qu'en redevenant sages les dames ont surpris. Sages ou presque sages : leur costume mis d'accord avec les mœurs de leur temps.

Ceux qui vous aiment, ceux qui vous veulent graeieuses, ne sont pas sans avoir encore quelque petit ou gros reproche à vous adresser. Ils pensent qu'une fois en veine de simplification et de commodité, vous risquez d'aller trop loin et de vous enlaidir. Mais...

Mais voyons tout cela de près. Cessons de raisonner dans l'abstrait, voyons ce que vous faites, voyons ce que vous allez faire. Nos idées générales s'éclaireront chemin faisant, tandis que nous vous regarderons de la tête aux pieds.

Il y a des occupations plus sottes. Il y en a qui sont moins agréables.

La taille basse.

Elle a été inventée par celles que je demande la permission de nommer les jolies laides.

Tout leur charme étant dans le visage la taille basse leur était précieuse parce qu'elle escamotait pour ainsi dire leur corps.

Leurs radieuses rivales, qui sont à la fois jolies et belles, acceptèrent le défi avec une royale indifférence. Tout leur convient. Elles sont toujours sûres de triompher.

Et les belles laides, dont le visage n'a pas été flatté par la nature, dont le visage est quasi vilain, mais sympathique, sur un corps parfait, durent suivre la mode. Non sans tristesse d'abord, je l'imagine.

On était trop maigre, vive la taille basse ! Trop doduc : la taille basse ! Elle paraissait un remède universel. Le corps n'était plus qu'une ligne à deviner. On profitait du doute. Vint le jour que les belles laides et les belles jolies crurent que, mon Dieu, la taille basse ne nuisait pas nécessairement. Il suffisait d'un peu d'art. Alors la taille basse parut invincible.

Souvenez-vous. Durant quatre années, elle s'est maintenue. Contre toutes les critiques, contre les plaintes les plus amères. Il arrivait quelquefois, à la nouvelle saison, qu'elle fût menacée. Elle s'effaçait des nouveaux modèles. En vain. Le couturier n'était plus ce tyran obéi. La taille basse reparaissait, absurde, obstinée, conquérante.

La taille basse ou l'absence de taille le fourreau.

Alors des gens avisés, las de perdre sans cesse la bataille qu'ils livraient de front, inventèrent de tourner la difficulté. Le moyen le plus sûr eût été qu'un génie trouvât d'un seul coup une forme nouvelle, d'un charme irrésistible. La mode a vu de ces révolutions. En 1914, il a suffi de six semaines pour bannir toutes les jupes entravées.

La couture n'ayant pas eu son Napoléon, le collège des maréchaux sut manœuvrer. A bout d'invention, ayant épuisé toutes les combinaisons possibles, la taille basse était compliquée ou simplifiée byzantinement, elle était réduite à

l'état de couture, de piqûre, de vestige, de soupçon, ou s'enflait en ornement emphatique. Lorsqu'on inventa de tricher, d'arquer subrepticement la ligne du torse. Les femmes allaient pouvoir s'entêter dans leur manie, leur silhouette légère et sinueuse leur serait mystérieusement rendue.

L'affaire fut engagée au printemps dernier, lorsque Valentine Tessier porta, dans le *Tribun*, certain manteau incomparable, qui avait l'air d'être vague et qui était cambré ; au printemps dernier, lorsque certain petit costume tailleur, si spirituel, si drôlet, eut conquis Paris et le monde en un tournemain.

Il était composé d'une manière de redingote, d'une manière de pardessus de garçonnet, et d'une jupette. Une longue ligne serrée aux flancs et sur les jambes ; des poches assez basses ; la manche étroite ; l'emmanchure invisible ; quatre boutons, ou préférablement six, en deux files, très écartés les uns des autres ; mais il fallait pourtant que la couple inférieure ne fût pas placée trop bas, par un excès ridicule... En somme, un suprême avatar de la taille basse ou du fourreau. Mais déjà il était élancé et svelte. Déjà, les épingles de l'essayage avaient mordu sur la verticale.

Madame, écoutez-moi, je suis prophète. Lorsque parut cette fameuse petite *requimpette* — que vous retrouverez en mars prochain — je poussai un cri de joie. On biaise aujourd'hui, ai-je écrit en toutes lettres, on cintrera demain. Vous savez que c'est presque fait. Si vous n'êtes pas tout à fait déprise d'une taille encore trop abaissée, du moins en avez-vous amendé les plus gros défauts. La ligne droite, disais-je encore, tend à évincer la taille basse, et à se corriger elle-même, à se cambrer.

Il ne me reste plus qu'une inquiétude. A force de pratiquer taille basse et ligne droite, par un phénomène à peu près inexplicable, mais constant, mais certain, les femmes ont obtenu que leurs formes n'en fussent plus offusquées, et ce recours véritablement infernal a compliqué le problème. Oh ! Madame, vous n'allez pas vous arrêter à la moitié de la route...

La ligne nouvelle.

Vous êtes encore trop sensible aux spécieux avantages de la taille basse : à sa commodité, à sa légèreté, à son balancement, surtout au rajeunissement qu'elle assure, et qui peut aller, voire d'une manière saugrenue, jusqu'à l'air enfantin.

Mais les inconvénients de la taille basse, y avez-vous jamais songé ?

Je vous les révélerai cruellement. Si je pouvais vous épouvanter ! Les hommes, sachez-le, sont à bout de patience. Ils disent entre eux que les dames à taille basse ressemblent à des nabottes dont un cruel destin aurait logé la base trop près du sol. Ce n'est pas tout. La ligne dont vous étiez entichée, dont vous n'êtes pas encore tout à fait guérie, voulait que toutes les directions perpendiculaires à la terre fussent de vraies droites verticales. Il en résultait que les dames, ayant toute gainée leur base susdite — ou ce que leur en laissaient la gymnastique, le jeûne et la ceinture de caoutchouc — leur torse, au contraire, flottait dans un sac. Il n'y en avait pas une — pas une, Madame — qui, penchée, n'eût l'air d'avoir du ventre. Ce n'était qu'une apparence, un traître coup de l'étoffe flottante. Elle attrista beaucoup nos regards. Et pas une fois vous ne l'avez soupçonné. Pas une fois, debout devant votre miroir, vous ne vous y êtes vue ventripotente. Votre engoûment fixait ailleurs votre attention. Pas une fois vous ne remarquâtes non plus que vous aviez l'air aussi, par la jupe trop étroite, d'un parapluie fermé ou d'un battant de cloche. Ni que le buste important et les jambes rabougries, vous paraissiez en état d'équilibre instable : vous alliez choir !

A la fin, tremblez, et laissez vous faire, belle entêtée !

Votre torse ne sera plus noyé dans cette manière de sac qui vous enflait, notamment sur la zone des flancs. La réforme, sur ce point, tient dans une mesure bien simple : au lieu d'être droites, toutes les coutures latérales sont cintrées. Elles suivent et reproduisent l'ondulati n du corps féminin. Par en bas, on a voulu enfin nous délivrer de l'autre plaie d'Egypte, du fourreau, de la gaine, du parapluie qui donnait à votre statue une fin réellement grotesque. Et l'on était obligé de raccourcir indécemment, pour permettre aux deux belles pattes de la biche de placer un pas devant l'. utre. Plutôt que de l'allonger, au détriment du joli bas clair, on a élargi, libéré. On a voulu restituer à la jupe de la femme un

souffle, un mouvement. C'est presque fait, disais-je tantôt. Cela ne dépend plus que de vous.

Il y a quatre manières de pourvoir à cette ampleur nouvelle de la jupe, beau support d'un torse élancé. Vous avez quatre moyens de contenter nos yeux cet hiver. Vous seriez méchante de les refuser tous les quatre.

Premièrement, l'ampleur désirée peut être obtenue par derrière, par un système de godets, voire de tuyaux d'orgue, qui fasse par là une belle place à votre marche.

Second moyen. L'ampleur peut être obtenue par devant. Le paquet de godets, ou de tuyaux d'orgues, ou de pans géométriques, naîtra de l'abdomen pour s'évaser en éventail.

Remarque capitale. Dans ces deux premiers cas, le profil opposé à la face qu'on élargit est vertical. Les lignes droites des années passées se mêlent donc aux courbes nouvelles. — L'âme féminine est telle à présent qu'elle a substitué aux variations brusques du costume, les modifications par degrés. Elle les préfère. Elle est devenue prudente comme son professeur du paradis perdu. Telle est sa nouvelle constance, telle est cette fidélité nouvelle dont nous parlions en commençant. Et ne croyez pas que, pour avoir fait cette observation, il faille renoncer à la vieille et certaine psychologie classique, laquelle est fondée sur l'immutabilité du cœur humain. La nouvelle constance de la mode féminine ne contredit cette loi qu'en apparence. Il serait trop long de le montrer. J'abuse déjà.

Troisième moyen. L'ampleur est obtenue sur les deux côtés par un élargissement assez brusque, en angle aigu sur les deux sommets. Tandis que l'avers et le revers de la personne restent droits. Ce procédé est pratiqué de préférence dans les manteaux. Il est charmant d'y voir les verticales rectilignes et les verticales curvilignes s'y marier de façon qu'elles donnent tant de jet à la statue. Vous savez que ces manteaux, vous savez que les plus jolis de ces manteaux, sont des espèces de polonaises, taillées surtout dans le velours, avec une large bande de fourrure dans le bas, qui gondole, un col de gendarme espagnol, et des crispins de mousquetaire, jusqu'en haut, jusqu'à la saignée.

Par un ressouvenir de ce que le jargon de la couture a nommé la robe de style, la quatrième solution distribue l'ampleur de toutes parts. En clochette, en liseron, en parapluie, mais ouvert, pour le coup, entr'ouvert.

Madame, un nouveau geste, pour aller avec ces quatre robes. On met son poing sur le côté (mais pas très haut) ou sur la hanche. Sur le côté, comme les marionnettes de la chanson.

Et nous parlions des robes de style. Quel dommage qu'elles n'aient pas votre préférence, du moins le soir ! Elles ont leur jupe bellement évasée. Elles rappellent le XVIII^e^ siècle, 1830, et le Second Empire. En les augmentant de très légers paniers latéraux et intérieurs, — légers, aériens — notre époque avait même su ajouter au cortège une forme qui n'était qu'à elle. Si vous en aviez une, coupée dans un de ces grands tissus lamés d'or ou d'argent, vous seriez bien certaine d'enchanter.

Que je vous le dise aussi. Ne vous laissez pas déconcerter par une complication assez nigaude où tombent trop souvent les modèles. On est allé jusqu'à mettre des robes sens dessus dessous, ou plutôt sens devant derrière, si j'ose dire : un gilet qui s'ouvre sur le dos, une ceinture dorsale qui vient se nouer devant. Repoussez avec calme, fermeté, dédain et indulgence toutes ces fariboles. Demeurez indulgentes parce que tous ces pans, tous ces festons, toutes ces astragales n'ont qu'une seule cause : la sempiternelle taille basse. On s'est torturé la cervelle pour la rehausser, la dérober. On a craint de vous déplaire en achevant de l'ôter. Dites que non. Il n'y a plus rien à trouver de ce côté-là. On a tout dit : depuis l'al-

MADAME COUPEZ VOS ROBES, FAITES VOS CHAPEAUX
Avec les leçons du JOURNAL DE L'INSTITUT DE COUPE DE PARIS
Le seul donnant des leçons pour faire soi-même le patron de la robe choisie, et des leçons de modes pour faire les chapeaux les plus jolis
L'exiger partout. 1 fr. 25, ou 54 B. F., rue d'Amsterdam, PARIS. 1 an 14 fr. Étr. : 18 fr.

tière Roxane et la langoureuse Shéhérazade jusqu'à la fillette candide ou pointue et jusqu'au page perplexe. Evitez donc de radoter. Cherchez ailleurs. Ayez du génie.

Si vous nous rendiez la vraie forme des dames, leur *ceinture creuse* ? Comme il est écrit dans l'*Odyssée*.

Cheval au galop, disait Balzac, frégate à la voile, et femme qui danse... C'était du temps des vraies jupes, que le costume était fait pour les beautés en forme. Nous avons à inventer une robe qui convienne au siècle de l'auto et ne déguise ni ne maltraite plus le corps féminin, dans son ingénuité délicieuse.

De la tête aux pieds.

J'ai parlé de la ligne sans entrer dans le détail du costume. De semaine en semaine, vous suivrez les conseils que donne la gentille Pierrette dans l'*Action française* du jeudi.

Logiquement, pour aller de la tête aux pieds, comme je l'avais annoncé, je pouvais commencer par le chapeau. Il avait toujours le pas, autrefois, du temps que tous les vêtements des dames étant agrafés, il y en avait, nous a-t-on dit, qui commençaient leur habillage ainsi : elles se coiffaient. Elles coiffaient leur savante chevelure d'un plus savant échafaud, qu'elles ne se fatiguaient pas de contempler. Mais aujourd'hui, vos robes, vous les passez vite, les deux bras en l'air. Et le chapeau est un chapeau. La plus grande preuve que vous ayez donnée de cette logique nouvelle qui a effarouché vos ennemis. Vous l'attrapez au dernier moment, vous l'empoignez, vous le retirez. En voiture, il vous arrive de le mettre sur vos genoux. Si nous commencions par le linge ? Aussi bien, il est le vrai commencement : la première transition entre la nature et l'état civilisé.

Là, Madame, on peut être bref, pour cause. Elles ont quitté linons et batistes pour la soie, pour le crêpe de Chine et pour le triple voile, subtilement flanqué d'une épithète rassurante, qui nous leurre. Crêpe et voile sont réduits à leur plus simple mesure. J'ai rencontré naguère

MORÉTEAU Frères

52 ,Rue de la République, 52

LYON TÉL. 12-33

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux Pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES :

GRENOBLE : Place Victor-Hugo.
STRASBOURG : 6, Avenue de la Marseillaise.

une belle personne dans un train. Elle avait, pour tout bagage, un sac, non des plus gros. J'appris que ce sac contenait quatre robes, deux paires de souliers. trois chemises, trois pantalons, et des flacons et des brosses, sans oublier un pyjama. Vraie poupée, que l'on croyait prête à jouer au cerceau, elle paraissait quinze ans. « Dites un peu (songeais-je), folle que vous êtes ? Ne craignez-vous pas de nous lasser ? Etes-vous certaine que nous n'allons pas, en dépit de vos sortilèges, nous mettre en quête de vraies femmes, doucement parées d'un beau linge lanc ? Il n'y a pas de ruse, il n'y a pas de piège démoniaque capable de rivaliser avec la divine pudeur. Craignez de l'oublier... »

Pour justifier ses tout petits chapeaux, ses costumes tailleur à demi masculins, et même ses cheveux courts, notre contemporaine sait invoquer toutes sortes de raisons qu'elle sait raisonnables. En a-t-elle une pour défendre son éternel petit soulier, par tous les temps, à toutes les heures de la journée, et l'exclusion presque absolue de la bottine ? Si cette raison existe, elle est déraisonnable. Il est joli, n'est-ce pas ? Messieurs, que voulez-vous de plus ? Le pied de la femme y paraît dans son bel arc découvert et pur. On va un peu foncer vos bas, dans la saison prochaine. De jour, l'on ira jusqu'au mordoré ; et pour la ville, on va vous proposer des bas carrelés, des bas rayés, des bas zébrés, ton sur ton ; peut-être à deux tons, qui sait ? N'oubliez jamais que l'unité est nécessaire. Avec un costume tailleur, votre chaussure sera encore un soulier, puisque vous le voulez, mais d'un cuir assez fort, d'une semelle assez épaisse. Avec une robe habillée, sachez donc mépriser certains jaunes trop clairs. C'est une faute tous les jours commise. Les plus élégantes en sont aujourd'hui au talon très bas : sept à huit feuilles, moins de trois centimètres. Quelques-unes vont jusqu'au talon d'homme, au tour débordant, voire sur des semelles de crêpe. Oh ! très bien : si vous êtes une assez grande et mince diablesse, aux jambes longues. D'habitude, vous aurez deux talons plus discrets, un *bottier* modéré pour trotter, un cubain pour le soir. On appelle cubain un talon Louis XV — c'est-à-dire encore français — plus effilé et d'un très bel aplomb. Le talon Louis XV ordinaire ne pouvait guère être abaissé, il s'alourdit. On a malheureusement gâté par la reproduction en camelote le soulier serbe, le soulier oriental, tout fait de lamelles. Le soir, ne prenez une chaussure d'or ou d'argent ou jaspée qu'avec le plus rare discernement. Ou la robe sera du même métal, ou sa composition ne devra pas rompre l'harmonie. Toujours l'unité. C'est l'alpha et l'oméga du goût.

La tête et les mains.

Ne l'oubliez pas dans le choix de vos gants. Les gantiers sont partagés en deux courants que je dirai exemplaires, parce qu'ils révèlent les deux penchants de votre cœur partagé. Un reste de fanfreluche, de fragilité, de manière dans l'ornement, de mièvrerie dans la couleur : et ce sont ces gants rebrodés, enluminés, à revers bizarre ou tailladé. La simplicité, d'autre part, l'automobile ou le bureau, la course à grands pas, et seulette, sans un homme qui vous donne son bras : et ce sont les gants tannés aux doigts arrondis, le pouce taillé à l'anglaise, un seul bouton de corne, chère Amazone. Eh bien ! mais, voilà pour le jour, pour la rue, pour le volant, et voilà pour le soir, pour la belle promenade à pas tranquilles. Je ne dis pas cela des gants seulement. Vous avez partout le pouvoir de nous plaire deux fois.

Amies de nos cœurs, vous savez que nous admirons, après tout, votre nouveau bon sens, votre nouvelle constance, dans une société qui ne sait plus toutes vous exempter du travail. Nous admirons ce vrai chapeau, devenu couvre-chef, de simple ornement fragile qu'il

Costumes Tailleurs — Manteaux — Robes de Villes

A l'AMAZONE
H. POUEYMIDANET
Couturier
2, rue Palais-Grillet, LYON (Tél. Barre 58-67).

Robes de Soirées — Fourrures — Amazones, tous Sports

était, nous admirons cette coiffure simplifiée, ce dur corset jeté par-dessus bord. Autant de Minerves !

Vos chapeaux vont rester petits, vous en êtes bien persuadées. Un petit chapeau a sa grâce. Et il est fait pour l'entassement du métro, pour la cage de la voiturette, pour le vent du golf. La plus grande merveille est que vous le mettiez si bien. Après l'excès des premiers temps, il a redécouvert vos yeux. Vous disposez du répertoire de tous les siècles, de toutes les nations. Vous imitez la Grèce et Rome, le Moyen Age et la Renaissance, le Directoire et le Second Empire, le casque busqué des déesses, la demi-boule du légionnaire, la calotte du chevalier, l'armet, la salade, le heaume. Et le toquet de Charles IX, et celui de Louis XI, et le mandarin de la Chine, et le pêcheur catalan. En lui laissant toujours ses bords mignons, l'un des secrets de Paris, tantôt on abaisse la coiffe, et tantôt on la hausse. A chaque excès, un danger correspond. Vous risquez de rompre la juste proportion de votre visage Veillez-y ; comme à la sauvegarde de ce profil que vous avez, arqué et vif, un peu renversé en arrière. En certaines circonstances, un chapeau trop petit semble pourtant déplacé, irrévérencieux. Alors vous aviez recours à votre capeline, avec le même malaise diffus qui nous envahit lorsqu'il nous faut absolument exhumer notre tube archaïque. Mais vous, vous êtes sauvées : on a inventé un objet. La commodité du bibi et la belle ombre et le bel orbe de la capeline. Etroit ou relevé par derrière, le bord s'évase sur les côtés ; par devant, il s'arrondit. Voilà votre grâce cavalière pourvue d'un chapeau de cérémonie.

Et ces belles vagues, ces grandes tresses, ces torrents de miel, ce fleuve de feu ou ces colonnes d'ébène, cette nappe de parfums, ce profond édifice, ce voile brusquement répandu, vos cheveux, enfin, — vos longs cheveux — ils sont peut-être tombés sous un fer atroce. Beaucoup d'hommes en sont restés perplexes, mal résignés, rêvant à la sinistre prophétie de Vigny. Cependant, je sais une petite tête que son Créateur a pourvue de fins cheveux naturellement embellis par une ondulation légère. Quand on les laisse croître, leur poids les déroule, ils s'aplatissent vilainement. Avec des cheveux courts celle-là est toujours fille, et plus jolie. Les cheveux courts peuvent être malhonnêtes et ridicules. Les cheveux longs aussi ; ils peuvent être effrontés, imprudents, provocateurs. L'Eglise s'en est toujours défiée. Et ils peuvent être grotesques. Il y a des cheveux coupés qui sont gracieux et décents. C'est une question grave. Chacune devra se décider infailliblement. Il me semble que dans quelques années, la majorité des femmes aura les cheveux courts. C'est plus qu'une mode. Et il faut l'avouer : un visage spirituel, qui n'a que cela, d'être piquant, il lui arrive de trouver, dans les cheveux courts, sa perfection : dans les cheveux courts renvoyés en arrière, comme par le vent. Un beau visage pur recevra pareillement tout son caractère angélique de cheveux à la Jeanne d'Arc, c'est-à-dire coupés. En allant aujourd'hui chez votre coiffeur, madame aux cheveux courts, n'exagérez pas. N'acceptez pas la raie garçonne. Repoussez le rasoir. Il faut rester femme. Et si vous avez encore certains beaux cheveux en ondes somptueuses, n'é-

PARFUMERIE HELTEN *11 bis, boulevard Haussmann, 11 bis*

La plus ancienne à Paris, créatrice des principales spécialités pour les soins des mains et des ongles, possédant aussi des produits uniques pour l'hygiène et la beauté du visage.

2 Produits recommandés :

La **Crème Helten** à la poudre de riz qui se fait en toutes nuances, soit pour la ville soit pour le travesti.

La merveilleuse **Pierre Onyx** pour le poli éclatant des ongles.

Pour tous les autres produits, demandez le catalogue.

contez rien, ne devenez pas criminelle, laissez Figaro ser en vain son éloquence. Nous avons permis aux dames de sortir seules. Par une effroyable lâcheté, nous les laissons qu'elles travaillent. Nous en sommes châtiés, peut-être. Elles ont coupé leurs longs cheveux. Mais pour moi, je ne les trouve pas moins belles.

Elles ont aux doigts les plus simples et beaux bijoux que le monde ait connus. Des montures qui sont des chefs-d'œuvre. L'or s'y efface, il a pâli de plus en plus, jusqu'au blanc du platine. Et la pierre en est magiquement exaltée. Elle est aussi grosse que possible, de la plus belle eau, d'un éclat insoutenable. Ou bien, tout au contraire, elle est laissée en cabochon. Le brillant n'en est pas encore là, parce que ce serait trop fort, parce qu'il serait pourtant dommage. Les saphirs, oui. Les plus beaux saphirs et les plus beaux rubis du monde, on les monte en cabochon, sur un anneau simple, bien simple. Conséquence de la guerre : comme il faut une grosse gemme, comme elles valent les rançons d'un roi, comme beaucoup de gens sont devenus misérables sans avoir perdu un goût formé par une ancienne habitude, l'aigue marine, la topaze, la pierre de lune, ont reparu. Il y suffit d'une monture de grand style, c'est-à-dire — encore une fois — divinement simple. En se mariant, les tendres poulets qui auront été démunis par la baisse du franc seront sages de préférer, au collier de perles, mais fausses, le cristal de roche, si pur, si mystérieux, ou bien cet ambre, merveille de la préhistoire, qui bouleversait les tribus.

Jusqu'à ce petit parapluie, qui plaît lorsqu'il est petit, non minuscule, gracieusement pendu à votre bras. Vous n'êtes pas près de le voir plus grand.

Pour finir, trois conseils les plus affectueux que vous puissiez accueillir, dont le premier est d'exiler à jamais la taille trop basse — moi aussi, je suis opiniâtre, — le second de ne plus indéfiniment maigrir, car, enfin... Et le troisième, de redevenir assez blanches ou de rester assez brunes. Ne soyez plus teintes d'iode et d'écarlate. Ça, non ! Le teint que Dieu vous a donné. Vous m'entendez, je pense. Il n'est pas défendu de le parfaire. Mais l'Arabie elle-même s'est plue aux joues d'une fleur délicate : lys, tubéreuses, lilas et jasmins.

Et toi, mon frère...

Tu ne dois pas vouloir que je te parle trop longuement de ton costume. Tu ne peux pas être mécontent que j'y songe.

Les vêtements à taille, jaquette ou redingote, et même l'habit, sont en déroute. Les chapeaux durs pareillement, et si le tube mérite un regret, l'affreux melon s'en aille au diable. Le veston et le feutre règnent et gouvernent.

N'en gémissez pas. Surtout, n'allez pas vous affubler, sous couleur de maintenir. Donnez toute la mâle élégance possible à votre veston. Et ne vous accrochez pas à l'habit : vous finiriez par voir tout le monde en veston à l'Opéra. Exigez le smoquin, le soir. Il n'y a pas de raison pour que le vêtement du soir soit une manière de déguisement archaïque. L'habit du soir correspondait à un habit du jour. Le smoquin est le complément

LEDEZ & VIGNAL
TAILLEURS
189, Bd SAINT-GERMAIN, PARIS FLEURUS 54-13

normal du veston. Il est seulement dommage qu'il ait, en France, un nom anglais

C'est que nous avons perdu, avec notre puissance politique, à la fin du XVIIIe siècle, nos autres pouvoirs. Du treizième siècle jusqu'à la Révolution nous avons été, même en cela, les modèles de l'Europe. Dans Shakespeare, Roméo est vain de sa culotte à la française. L'anglomanie est née vers 1780, et depuis l'univers singe Londres. Les institutions et les armes ont ce prestige.

Actuellement, notre ligne n'est point mal. Je crois que nous ne ferons pas rire la postérité à nos dépens. Cette assez large épaule légèrement tombante, cette taille dégagée, cette ampleur du torse, cette modération dans l'ouverture du gilet, dans la largeur du pantalon, dans la longueur de la veste, dans la hauteur du col. Proportions décentes, un bel équilibre. Nous serions fous de l'abandonner.

On a cependant voulu nous leurrer de trois manières. Trois pièges nous sont tendus.

Piège numéro un, que j'appellerai, si vous permettez, du *gigolo*. Il s'agit d'élargir encore l'épaule, de réduire encore la hanche, et de descendre la taille, les boutons et les poches, de manière que le dernier bouton du bas soit presque sur le bord inférieur. Ce piège, où beaucoup de jouvenceaux ont été pris, — d'ailleurs sans grand dommage, car la jeunesse a des privilèges fous — n'est plus très dangereux. Il paraît écarté.

Piège numéro 2, ou boulevardier. Il s'agirait de nous ôter la simplicité, — qui nous plaît, qui nous va, qui est le reflet de nos pensées. Et il s'agit de nous donner l'amour des ramages. Tissus à carreaux, à damiers, à chevrons contrariés comme des lames de parquet... Or je ne nie pas que le carreau soit l'épreuve des maîtres, je ne nie pas qu'une couleur un peu vive, bien trouvée et mise à sa place soit louable. Je dis que l'exception ne doit pas devenir la règle, et que toutes les trouvailles doivent chanter sur ce fond unique, incomparable : la simplicité d'hommes qui ont à se mesurer avec un destin difficile.

Piège numéro 3, ou le Carnaval. Quel autre nom lui donner ? Imaginez d'abord un falzar... Imaginez un pantalon si large que son extrémité recouvre les deux tiers de la chaussure. Ce n'est pas tout. Par un excès d'ampleur, ce pantalon devra former sur votre derrière, puisque je suis contraint de le dire, un pli vertical bien marqué. Vous ignorez encore le plus affreux. Par un excès de longueur entre les jambes, il faudra que ce pantalon dessine une sorte de poche arménienne ou turque, analogue à celle qu'inventa — nouvelle marque de sa folie — cet animal de Jean-Jacques Rousseau. Vous riez à présent. Vous êtes rassuré. Mais attendez. Avec ce pantalon fantastique, imaginez une veste qui tombe droit, qui n'est pas trop longue, qui a ses manches assez étroites. Et soudain, vous vous récriez. Vous vous rappelez que vous avez pourtant rencontré des jeunes gens accoutrés de la sorte, une énorme canne passée à leur bras. Vous aviez cru voir des déments. Il y en a dans les rues. Ceux-là toutefois étaient habillés à « la mode de demain ». A la mode que l'on essaye de lancer. Il paraît qu'elle nous vient d'Angleterre et d'Oxford.

Eh bien, non !

Non et non !

Vous garderez l'épaule large. Je n'ai point dit carrée ni trop tombante. Trois boutons, celui du milieu dans le creux de l'estomac, et les deux autres en place, ni trop haut, ni trop bas. Les revers légèrement bombés, coupés en angle aigu. Le dos tombe droit. C'est sur les flancs qu'il y a une très légère ondulation. La hanche presque serrée. La ligne de l'aisselle à la taille, ample. La manche, étroite sans excès. Toute une affaire, cette manche. Vous n'y souffrirez aucune grimace. Un seul jet authentique de l'épaule au poignet.

Habillé comme cela, vous paraîtrez plus mince, plus désinvolte, — plus Français. Plus digne de la louange que Mme de Sévigné faisait de ses Français, quand elle les trouvait « les plus jolis du monde ».

Dis donc, mon frère, tâche que celles d'aujourd'hui aient de toi la même bonne opinion. De toi, de ton costume, de ta mine, et de ton courage. Qu'elles te sachent prêt à te lever, à bondir sur tes deux pieds, bouclant ta ceinture, s'il faut un jour combattre, pour les sauver de la barbarie, elles, et tout ce qui rend notre vie sur cette bulle d'air un peu moins laide, un peu moins basse.

PHILINTE.

LES ORGANISATIONS DE L'ACTION FRANÇAISE

L'Action française est à la fois une école politique et un mouvement d'organisation, dont le but est de rendre à notre pays la sécurité, la prospérité et la grandeur. L'idée essentielle de sa doctrine — que les faits vérifient chaque jour, — est qu'il y a là avant tout un problème politique, toutes les questions pendantes, économiques, sociales, religieuses, étant commandées par la politique. Et ce problème politique ne peut être résolu que par la destruction du régime républicain et la restauration de la *Monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée.*

Seule, la Monarchie, qui a fait la France par une action continue de dix siècles, peut la conserver et la développer encore ; seule, elle est à même d'y établir, à leur vraie place et dans leurs justes rapports, l'autorité et les libertés, conditions de l'ordre et du progrès.

C'est à cette doctrine que l'*Action française* s'est donné pour tâche de conquérir les intelligences, après les avoir nettoyées des diverses « nuées » libérales et démocratiques, héritées des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles.

On sait comment est né et s'est développé le mouvement de l'*Action française* ; comment, en 1899, Henri Vaugeois, cherchant à rendre consciente et pratique l'agitation nationaliste née de l'Affaire Dreyfus, fonda, sous ce titre, une petite revue où la situation devait être étudiée du seul point de vue national et suivant une méthode rigoureusement positive ; comment Vaugeois et ses principaux collaborateurs républicains durent bientôt se rendre aux irrésistibles démonstrations de Maurras — le seul royaliste du groupe avec Jacques Bainville — et conclure à la Monarchie ; comment enfin fut fondé, le 21 mars 1908, le journal *l'Action française*, qui allait centupler la puissance du mouvement.

LES ORGANES

LE JOURNAL. — Il est superflu d'insister sur l'importance primordiale du quotidien. Faisant, dans chacun de ses numéros, la critique raisonnée des fautes de la démocratie, le journal est le moyen le plus efficace pour toucher les intelligences et les éclairer. Un lecteur assidu du journal devient, forcément, en peu de temps, un royaliste. Le journal est aussi le lien le plus vivant, le plus fort, entre les amis de ses doctrines et de sa méthode, le plus capable de coordonner leur action.

La revue d'*Action française* ne disparut pas à la fondation du *quotidien*, bien qu'elle eût perdu dès lors beaucoup de son importance. Devenue, de bimensuelle, mensuelle, elle continua de publier les études doctrinales trop développées pour trouver place dans le cadre du journal. Elle n'a cessé de paraître — pour un motif facile à comprendre — que lors de la guerre de 1914. Depuis, la publication n'en a pas été reprise, l'apparition d'autres organes, dont nous parlons plus loin, la rendant désormais superflue.

L'INSTITUT. — En février 1906 fut fondé l'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE, établissement d'enseignement supérieur destiné à montrer, par l'étude approfondie des questions philosophiques, politiques, sociales, économiques, littéraires, artistiques, l'accord de la

doctrine d'A. F. avec les données les plus certaines de l'histoire et les plus hautes leçons de la sagesse humaine.

L'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE est plus qu'un arsenal d'idées politiques : c'est essentiellement un organe de restauration de la pensée, dans tous les domaines où elle a été corrompue ou faussée par les « nuées » des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Et le trouble que les événements de ces dernières années ont jeté dans tant d'esprits fait apparaître plus impérieuse que jamais l'utilité de ce haut enseignement, utilité que Léon de Montesquiou, dont le nom reste inséparable de celui de l'INSTITUT, montrait en ces termes, en 1908 :

« La lutte au jour le jour, comme on est forcément entraîné à la faire plus ou moins dans un journal, risque de rétrécir la vue et de faire oublier le vrai but en hypnotisant sur l'immédiat. Il est bon, et c'est le résultat entre autres de travaux comme ceux de nos cours où l'on étudie le passé, et où on envisage l'avenir. il est bon qu'on soit amené à embrasser un plus arge ensemble. Cela vous fait mieux comprendre le présent, et vous fait mieux vous y diriger. Car on ne comprend bien le présent qu'à la lumière du passé, et on ne se dirige convenablement dans le présent qu'en prévoyant l'avenir. »

Les cours de l'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE ont repris régulièrement en 1919, 33, rue Saint-André-des-Arts. Les étudiants de toutes les Facultés, de l'Etat ou libres, et toutes les personnes qu'intéressent les grands problèmes contemporains sont cordialement invités à y assister. Les leçons sont annoncées dans *l'Action française*. On trouve des cartes gratuites à l'entrée des salles.

LA REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES. — Toutefois, cet enseignement, donné à Paris devant un nombre forcément restreint d'auditeurs, n'aurait jamais pu avoir qu'une portée limitée sans la réalisation, en avril 1923, d'une revue spéciale qui en donne toute la substance et permet au grand public cultivé de France et de l'étranger de suivre la vie des doctrines d'*Action française* au regard du mouvement général des idées et des faits.

A la publication des Cours de l'INSTITUT est jointe, depuis 1925, celle des sommaires de conférences types préparées par le CENTRE D'ÉTUDES PRATIQUES DES CONFÉRENCIERS ET PROPAGANDISTES D'ACTION FRANÇAISE, et qui permettent à n'importe quel patriote de prendre la parole sur les sujets ainsi mis au point, avec l'autorité que donnent des références précises et des arguments décisifs. Depuis cette extension de son programme, la revue est intitulée : *Cours et Conférences d'Action française.*

Ces cahiers trimestriels, dont chacun contient la matière d'une quinzaine de leçons ou conférences — et de plus, à l'exemple de l'ancienne revue d'*Action française*, plusieurs pages d'extraits de « Nos Maîtres », de critique ou de bibliographie, — sont un instrument de travail de premier ordre et doivent être considérés, par tous ceux qui comprennent que la propagande intellectuelle mène le monde, comme le complément indispensable du journal. La collection des COURS ET CONFÉRENCES D'ACTION FRANÇAISE constituera une mine de documents et d'arguments, un inappréciable trésor d'idées et de faits.

La revue, dont la direction a été confiée à Pierre Constans, est administrée par la Nouvelle Librairie Nationale, 3, place du Panthéon, Paris (V^e^), qui reçoit les abonnements. Le prix de l'abonnement d'un an est de 20 francs pour la France et 25 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de six francs

L'Action Française Agricole. — Devant la diffusion croissante de *l'Action Française du dimanche* dans les départements, il a paru nécessaire de modifier l'allure de cet hebdomadaire et de lui donner une physionomie plus agricole qui lui fera faire de nouveaux progrès dans les campagnes. C'est dans ce dessein que lui a été substituée *l'Action Française Agricole.*

Les principaux collaborateurs sont MM. Léon Daudet, Jacques Bainville, Ambroise Rendu, Henri de Castillon de Saint Victor, Firmin Bacconnier.

D'un format élargi, cet hebdomadaire se propose d'être, au point de

Cl. Boissonas.

Firmin Bacconnier

vue technique, un journal modèle, intéressant à la fois les industries agricoles, les propriétaires ruraux, les fermiers et les métayers ainsi que les petits exploitants. Une place importante est faite aux cours et aux mercuriales, tant des Halles centrales que des différentes régions de la France.

Au point de vue politique, *l'Action Française Agricole* défend les intérêts de la Corporation de l'Agriculture et propage une doctrine nationale de la production, appuyée sur les idées de décentralisation et de représentation communale et régionale des intérêts essentiellement agricoles.

Cet organe est spécialement destiné à combattre le socialisme et le communisme agraire. Aussi la diffusion et la propagande ne sauraient-elles en être trop recommandées.

A côté de ces organes étroitement liés à l'*Action française*, nous devons en placer un autre complètement autonome, mais qu'animent le même dévouement à l'intérêt français, le même objectif de propagande intellectuelle.

C'est la Revue universelle, fondée en avril 1920, sous la direction de Jacques Bainville, et dont Henri Massis est rédacteur en chef. Son programme est : « refaire l'esprit public par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française ». L'influence intellectuelle de la Revue universelle dépasse celle des plus anciens périodiques.

Le siège de la Revue universelle est à Paris, 157, boulevard Saint-Germain (Ve).

LA COMMISSION DE PROPAGANDE.

La Commission de propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à tout un ensemble de formations actives et laborieuses dont l'existence est de première nécessité mais qui, ou bien ne peuvent tabler sur aucune recette particulière, tels sont les *Secrétariats régionaux*, le *Comité d'études législatives*, la *Main-d'œuvre civique*, ou bien encore, tels la *Ligue d'Action française*, les *Camelots du Roi*, l'*Institut d'Action française*, ne disposent pas de ressources proportionnées soit à

leur développement, soit à leur utilité pour la propagande.

D'autres moyens de propagande dont l'efficacité est reconnue de tous, dont l'extension est demandée journellement, comme l'affichage intensif, les *Conférences*, qui doivent être répétées pour être efficaces, coûtent extrêmement cher. Ajoutons que des affiches, des conférences peuvent éveiller l'attention des bons Français et leur ouvrir les yeux sur les illusions et les contre-vérités sur quoi se fonde la République, mais il faut ensuite les éclairer, les convaincre, en faire à leur tour des propagandistes et des adhérents. Pour cela la mise à leur disposition de tracts, brochures, etc., est nécessaire, et surtout il importe de les mettre en état de connaître notre journal par des abonnements qui, au début, doivent être gratuits ou à prix réduit.

Par ce rapide exposé, on voit à quel point sont considérables les charges de la Commission de propagande. Pour les remplir, elle n'a que les ressources fournies par la générosité de nos amis. Elle les obtient par différents systèmes dont on aura connaissance en s'adressant au Secrétaire général de la Commission de propagande, 14, rue de Rome, Paris.

Nous appelons l'attention de nos amis sur les *Contributions volontaires*, versements périodiques qui assurent à nos services des ressources régulières.

Tous les services de l'*Action française* sont représentés dans la Commission de propagande que préside Charles Maurras. Paul Robain, membre des Comités directeurs de l'*Action française*, est le trésorier. Louis Gonnet remplit les fonctions de secrétaire général.

GROUPE DES INFIRMIÈRES D'ACTION FRANÇAISE

Un groupe d'Infirmières d'Action Française a été créé en décembre 1924.

Peuvent y adhérer les Dames et Jeunes Filles appartenant soit à la Ligue, soit à l'alliance d'Action Française.

Pendant la première session 1924-1925, des cours réguliers théoriques et pratiques ont été donnés à Paris et 86 dames et jeunes filles ont acquis le diplôme régulier d'Infirmières.

L'enseignement donné comprend les notions d'hygiène, les soins urgents aux malades, aux blessés, aux enfants. Les connaissances et l'expérience ainsi acquises mettent les adhérentes en mesure de rendre des services précieux dans leurs propres familles et de pourvoir *en toutes circonstances* aux œuvres de miséricorde qui incombent à de bonnes Françaises et spécialement à des dames ou jeunes filles d'Action Française.

Au cours de l'année 1925-1926, il sera fait deux séries simultanées de cours : cours du 1er degré (infirmières auxiliaires) cours supérieurs du 2e degré.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire au secrétariat du groupe, 12, rue de Rome, Paris, 8e. Une permanence fonctionne le le samedi de 15 à 17 heures.

Que désirez-vous acheter ?... Lisez le " *Bottin de l'acheteur d'Action Française* " (page 445).

LES CAMELOTS DU ROI

Par PIERRE LECŒUR

MARIUS PLATEAU
ET MAXIME RÉAL DEL SARTE.

De toutes les organisations d'Action Française, ce sont les *Camelots du Roi* dont le nom a été, en France, le plus rapidement populaire. Il a été dit d'eux quelquefois du bien, quand l'événement l'imposait d'une manière absolue. Le plus souvent, ceux qui eurent la charge de relater, dans la grande presse, leurs manifestations les ont présentés comme un petit groupe de jeunes snobs, ornés de titres et pourvus de fortune, oisifs et efféminés à souhait, en même temps que comme des brutes assoiffées de sang, des énergumènes ne cherchant que plaies et bosses ; ceci sans souci des contradictions que ces divers aspects des mêmes gens impliquent.

Au vrai, que sont-ils donc ? De quand datent-ils ? Qu'ont-ils fait autrefois ? Comment aujourd'hui encore manifestent-ils leur activité ?

Le 21 mars 1908, *l'Action Française*, de revue bi-mensuelle, était devenue journal quotidien. Cette transformation avait eu pour résultat d'attirer sur ses campagnes patriotiques l'attention d'un nombre plus important de Français vigilants. La lutte ardente qu'elle menait dans le pays, depuis plusieurs mois, contre Dreyfus et ses amis, l'avait obligée à attaquer les magistrats de la Cour de Cassation, coupables d'avoir falsifié en faveur du traître, l'article 445 du Code d'Instruction criminelle. Le 16 octobre 1908 avait lieu au Palais de Justice l'audience solennelle de rentrée des juges faussaires. Lorsque la parole fut donnée au procureur général Baudouin, un jeune homme se leva tout à coup et cria à ces magistrats leur indignité, leur honte et leur forfaiture. Malgré l'énorme scandale causé, conscients sans doute d'avoir mérité cette invective, ceux-ci ne poursuivirent pas le délinquant. Ce jeune homme avait vingt ans, était élève de l'Ecole des Beaux-Arts et s'appelait Maxime Réal del Sarte. Quelques jours plus tard, avec quelques amis, royalistes comme lui, il fondait à l'Action Française le groupe des *Camelots du Roi*. Le but de cette association était d'abord de faire connaître le mouvement d'*Action Française* au public, en vendant son journal dans la rue ou devant les églises. C'est pour cette raison que ses membres prirent le titre de *Camelots*.

L'affaire Thalamas, qui devait

éclater au début du mois de décembre suivant, allait fournir aux adhérents du groupe naissant l'occasion de prouver de quoi leur foi patriotique les rendait capables. Maurice Pujo pouvait écrire que « l'hiver 1908-1909 avait vu un merveilleux réveil du sentiment national et de l'idée royaliste dans la jeunesse française ».

On se souvient que Thalamas, professeur d'histoire au Lycée Condorcet, en 1906, ayant tenu d'ignobles propos sur Jeanne d'Arc à ses élèves, dut, après enquête, être changé de lycée. En novembre 1908, le Conseil des professeurs de la Faculté des Lettres, jugeant sans doute que les injures à l'héroïne nationale créaient à Thalamas des titres spéciaux, autorisait celui-ci à faire en Sorbonne un cours libre sur *la Pédagogie de l'Histoire*.

La jeunesse des Ecoles et les patriotes parisiens ne devaient pas permettre ce scandale. Le cours qui devait comporter douze leçons n'en eut que dix.

Le 2 décembre 1908, Maxime Réal del Sarte administre, en plein amphithéâtre de la Sorbonne, une formidable paire de gifles à Thalamas qui, sans demander son reste, profite de la bagarre générale pour filer. Huit jours après, trois mille étudiants ayant à leur tête Maurice Pujo et Maxime Réal del Sarte donnent l'assaut de la Sorbonne et pénètrent jusque dans la salle où, toutes portes fermées, l'insulteur de Jeanne d'Arc donne son cours libre. Ils s'en vont ensuite délivrer les prisonniers faits par la police en envahissant le poste du Panthéon. Le 23 décembre, Maurice Pujo fait lui aussi, à la Sorbonne, un cours libre sur Jeanne d'Arc, devant les étudiants patriotes, dans un amphithéâtre voisin de celui où opère Thalamas. Vingt et un auditeurs de ce cours sont arrêtés. Le 11 janvier, Maurice Pujo renouvelle son exploit en s'installant cette fois dans la chaire occupée par Alfred Croiset, doyen de la Faculté des Lettres. Le 13, le 20, le 27 janvier 1909, de violentes bagarres se produisent autour de la Sorbonne au cours desquelles la police arrête 289 patriotes. Parmi ceux-ci se trouvent André Buffet, Henri Vaugeois, Charles Maurras, Robert de Boisfleury et Maurice Pujo. En défendant André Buffet contre des métèques, Lucien Moreau est, de plus, sérieusement blessé.

Le 3 février, cinq mille étudiants et patriotes se trouvent réunis au Quartier Latin. Ne pouvant obtenir la dispersion de cette foule silencieuse, la police prend le parti d'arrêter, sans motif légal, Maurice Pujo. A la fin de l'après-midi, Maxime Réal del Sarte rencontrant, au milieu de ses troupes, Bloch, président d'un groupe de juifs et de métèques formé pour la défense de Thalamas, lui administre une sonore paire de gifles. Le 10 février, toujours unis, étudiants et patriotes donnent l'assaut du Ministère de la Justice, qu'ils envahissent jusqu'au premier étage. Enfin le 17 février, en dépit des forces de police déployées, cinquante Camelots du Roi parviennent à s'introduire dans la Sorbonne. Ils pénètrent dans l'amphithéâtre au moment où l'insulteur de Jeanne d'Arc fait son cours. Maurice Pujo l'interpelle, les Camelots du Roi s'emparent de lui. Ils le couchent sur le bord de la chaire et lui administrent une magistrale fessée. La police intervient et opère un grand nombre d'arrestations. Thalamas veut reprendre son cours. Lucien Lacour l'interrompt, lui crache au visage et, à son tour, est arrêté. Ce fut, ce jour-là, le dernier cour de Thalamas en Sorbonne.

Ces manifestations qui, presque

toujours, se terminaient sous les fenêtres de l'*Action Française*, installée alors près des boulevards, 3, chaussée d'Antin, firent connaître à un grand nombre, dont nous sommes, la route royale. De ceux-là, beaucoup depuis ont été dormir de leur dernier sommeil sous de petites croix de bois, entre la Somme et les Vosges.

MAURICE PUJO SORTANT DE LA PRISON DE LA SANTÉ.

Ceux qui sont revenus de la guerre ne se souviennent pas sans émotion de cette époque et de ces lieux qui nous reportent à dix-sept ans en arrière. La salle des Camelots du Roi, une petite pièce tapissée d'un papier rouge, perchée tout en haut de l'immeuble. était meublée de quatre chaises qui devinrent rapidement boiteuses. Ses murs s'ornèrent vite. Des képis d'agents s'y accrochèrent. On y vit longtemps aussi attaché, un mouchoir trempé de sang, d'un sang généreusement donné pour Jeanne d'Arc par Pierre de Pimodan, mort depuis à la guerre. Le soir venu, après le travail, — car autrefois, comme aujourd'hui, les Camelots du Roi étaient composés en majorité d'employés et d'ouvriers qui vivaient en bonne amitié avec les étudiants, — nous nous retrouvions avec plaisir. Que de vendeurs sont partis de là pour aller crier, avec ardeur, le journal sur les grands boulevards. Que de mots d'ordre nous ont été donnés discrètement, sur le balcon attenant, pour l'organisation de services d'ordre ou des manifestations. Là, déjà, Marius Plateau déployait ses rares qualités d'organisateur, sachant allier à la plus franche camaraderie la fermeté nécessaire. Il avait su établir et faire régner parmi nous une discipline aimée, au point que l'activité des sections de Camelots du Roi continua d'une manière à peu près normale pendant les mois qu'il alla passer à la prison de la Santé.

Car il ne faut pas oublier cette autre conséquence des manifestations Thalamas. Sous des inculpations diverses, les patriotes arrêtés prirent souvent, menottes aux mains, le chemin du Dépôt. Ils passèrent devant des juges qui, en plats valets du gouvernement d'alors, distribuèrent en abondance, les jours, les mois et même les années de prison. Maurice Pujo, grand organisateur de ces manifestations, fut condamné à cinq mois de prison. Maxime Réal del Sarte, qui en fut l'animateur, à six mois, et subit, en raison de sa foi catholique, d'ignobles outrages dont Abraham Schrameck fut l'auteur responsable. Il fut une époque où la prison de la Santé eut en permanence une dizaine de camelots du Roi comme pensionnaires. Nous sommes quelques-uns encore à nous souvenir du préau du Quartier politique où nous vécûmes en commun, de la petite cour où l'ingénieux Maxime avait cons-

truit un minsucule bassin dans lequel nagèrent quelques jours des poissons rouges, des cellules où le lit lui-même était orné de l'effigie du duc d'Orléans, de nos conversations avec les ouvriers syndicalistes arrêtés pour faits de grèves, braves gens pour la plupart, des soirées un peu lentes où, dans le silence de la prison, nous songions aux nôtres.

Le Gouvernement qui avait cru par ces sévérités arrêter les manifestations des Camelots du Roi et entraver leur recrutement, fit un mauvais calcul. L'exemple de Maurice Pujo, Maxime Réal del Sarte, Marius Plateau, Lucien Lacour et des autres fut, au contraire, contagieux. Après les condamnations plus encore qu'auparavant, les adhésions se multiplièrent ; leurs manifestations aussi. Nous nous contenterons donc de rappeler brièvement les principales.

Nous disons les principales. Nous sommes, en effet, obligés d'en négliger qui eurent pour conséquence de réunir dans les postes de police les plus divers de Paris, vingt, trente et même cinquante Camelots du Roi.

De cet ordre sont les interventions dans les théâtres où se jouaient des pièces antipatriotiques ou malpropres, les cris divers et les coups de sifflets prodigués à l'énorme Fallières, la commémoration annuelle, au cimetière Montparnasse, de l'assassinat de Gabriel Syveton, les expéditions tentées contre les monuments élevés, aux frais des contribuables, à des hommes obscurs mais dreyfusards, et bien d'autres encore où les Camelots du Roi firent preuve d'ingéniosité, d'esprit et de courage. Souvent de rudes condamnations en furent la conclusion.

***

En janvier 1910, la Seine déborda, envahissant plusieurs quartiers de Paris, et inondant un grand nombre de localités de la banlieue. L'imprévoyance coupable du Gouvernement, origine d'une partie du désastre, devait se manifester encore dans le manque d'organisation et le peu de rapidité des secours. En présence de ce fait, le 26 janvier, le Comité directeur des Camelots du Roi décida que ses adhérents participeraient aux opérations de sauvetage. Des équipes furent constituées.

Dès le 27 au soir, l'une d'elles opérait à Alfortville au milieu d'une nuit profonde, sur des eaux rapides, semées de périlleux obstacles. A Paris, dans les quartiers du Gros-Caillou, de Grenelle et de Javel, dans la banlieue : à Clichy, à Neuilly, Asnières, Gennevilliers, Charenton, Levallois-Perret, à Issy-les-Moulineaux et dans plusieurs autres localités, les Camelots du Roi prodiguèrent leur aide aux sinistrés sous les formes les plus diverses. Les populations ravitaillées et secourues par leurs soins gardèrent pour eux une vive reconnaissance. Mais cette œuvre de charité et de solidarité française eut aussi pour résultat d'inquiéter les républicains qui délégèrent, sur le passage de nos amis, des bandes d'apaches qui les attaquèrent. Plusieurs furent blessés, d'autres durent à leur force et à leur adresse de ne pas être noyés ou tués. Il est bon de noter que ces bandes, qui opérèrent notamment à Javel, étaient organisées par les soins d'un fonctionnaire de la police, le commissaire Bordes.

Ces incidents n'arrêtèrent pas l'ardeur des Camelots du Roi. Lorsque les eaux se retirèrent, ils prirent encore l'initiative de reconstruire, dans un coin de la banlieue parisienne, au nord de Vigneux près de Villeneuve-Saint-Georges, les abris perdus par des familles d'ouvriers. Sous la conduite de Lucien Lacour,

menuisier de profession, une équipe de Camelots du Roi bâtit en deux mois, vingt-cinq solides maisons de planches que les Dames d'Action Française et les Jeunes Filles royalistes se chargèrent ensuite d'aménager.

En ce début de l'année 1910, qui fut aussi l'époque des élections législatives, les Camelots du Roi montrèrent qu'ils savaient offrir aux sinistrés autre chose que des discours et les promesses mensongères des candidats députés : leur inépuisable bonne volonté, leur activité soutenue et, en fin de compte, des foyers pour quelques-uns de ceux qui les avaient perdus.

L'époque où nos amis se rendaient utiles de cette manière est aussi celle où des agresseurs mystérieux tentaient d'assassiner Maxime Réal del Sarte, alors soldat au 156e régiment d'infanterie à Toul. Le 20 février 1910, à la tombée de la nuit, alors qu'il se rendait en service commandé au fort de Villers-le-Sec, le président des Camelots du Roi essuyait deux coups de feu en traversant le bois de Chandenay. Une des balles atteignit notre ami à la cuisse, l'autre, reçue en pleine poitrine, ne l'épargnait que par miracle. Les assassins restèrent naturellement introuvables. Ce fait montrera aux lecteurs de l'Almanach l'importance que certains partis politiques attachaient, dès cette époque, aux Camelots du Roi, tout en affectant de les mépriser.

Le nom de Lucien Lacour est déjà revenu plusieurs fois sous notre

LES INONDATIONS EN 1910

UNE BARAQUE DE L'A. F.

plume. L'ordre chronologique que nous suivons nous amène maintenant à rappeler l'acte courageux qu'il accomplit, seul, le 20 novembre 1910.

Aristide Briand venait de constituer un de ses nombreux ministères. Parmi ses collaborateurs figurait le franc-maçon Lafferre, connu pour sa participation active aux fiches de délation. Ce jour-là, en compagnie de ses collaborateurs, l'ancien souteneur se rendit dans le jardin des Tuileries pour inaugurer le monument élevé à Jules Ferry. La cérémonie terminée, Aristide Briand s'apprêtait à remonter dans sa voiture, lorsqu'un homme bondit du haut de la terrasse, par-dessus la double haie de gardes municipaux et d'agents, saisit Briand par le col, et lui appliqua en même temps une retentissante paire de gifles. Saisi par les agents, frappé lâchement par les politiciens présents, l'agresseur fut emmené au poste le plus voisin. Cet audacieux justicier était Lucien Lacour.

Pour ce geste, notre ami fut condamné à trois ans de prison. Afin de rendre encore plus pénible sa peine, le juif Abraham Schrameck, déjà tout-puissant, lui en fit faire la majeure partie à la prison centrale de Clairvaux, dans l'Aube.

Cet acte fut l'origine de l'essor nouveau donné au mouvement des Camelots du Roi.

***

Les nouveaux venus arrivèrent à point pour prendre part à une autre campagne.

Un auteur juif, qui, à l'époque de son service militaire, avait filé à Bruxelles, — ses services de guerre l'ont réhabilité depuis, — eut la prétention de faire représenter une pièce à la Comédie-Française. L'Action Française estimant qu'une personne qui s'était soustraite au devoir militaire ne pouvait profiter des avantages d'une scène officielle, déclara qu'elle s'opposerait à la représentation.

Le 21 février 1911 a lieu la première d'*Après moi*. Au début du second acte, Maurice Pujo se lève, interrompt les acteurs et fait connaître au public le passé de l'auteur. Il est arrêté. Après lui, Marius Plateau, sur cette réplique : « Je suis un malhonnête homme, maladroit » s'écrie : « C'est bien youpin. » A son tour, il est coffré. Vingt-trois autres de nos amis coupent ainsi la pièce de propos inattendus et vont au poste.

A la représentation suivante, en dépit des précautions prises par la police, de nombreux Camelots du Roi se trouvent dans la salle. Lorsqu'un des acteurs interroge les gens présents sur la scène pour savoir « quelle est la chose irréparable », une voix éclatante s'écrie : « C'est d'avoir déserté. » La duchesse de Mirail demande-t-elle à son amoureux s'il n'entend pas du bruit, un son de trompe se fait entendre. Le héros de la pièce tord les bras de sa femme. On entend alors les os de la malheureuse craquer avec un bruit terrifiant. C'est notre ami Fabrice Cléret qui manœuvre une crécelle de dimensions inusitées.

Des amoureux montent lentement, dans l'obscurité, vers leur chambre. A ce moment, un chanteur qui n'est pas au programme, entonne : « La monteras-tu la côte, feignant », ou bien encore un couple de blancs pigeons, symbole du doux amour, s'envole d'une loge lointaine, pour aller se percher sur les têtes inquiètes de deux spectatrices du parterre.

Tout cela, on le pense, ne va pas sans heurts avec la police. On arrête les manifestants. Ce n'est pas toujours chose facile. Nous nous souve-

nons de certaine loge, proche de celle, où nous attendions notre tour d'intervention, située tout en haut de la salle, où André Guignard et quelques amis soutinrent contre une dizaine d'agents un siège héroïque. Voulant en terminer, ceux-ci firent évacuer les deux loges voisi-

MAURICE PUJO, PIERRE LECŒUR, ET HENRI MARTIN.

nes et eurent la prétention de faire sortir les assaillis en brandissant dans le vide de lourds fauteuils. J'entends encore les cris d'effroi des dames qui d'en bas suivaient la scène et se demandaient si leur dernière heure n'allait pas venir.

Je revois encore Joseph de Bonne, accroché à son fauteuil de balcon, que des agents en bourgeois tiraient par les basques de son habit, tandis que, près de lui, nous sonnions éperdument de la trompette...

Pendant que la pièce se jouait ainsi au milieu d'un charivari perpétuel, des manifestations qui prirent des proportions considérables avaient lieu sur la place du Théâtre-Français. L'Action Française, dès le premier soir, avait établi son quartier général dans *le Café de l'Univers*. C'est en sortant de là, le soir de la troisième représentation, que Léon Daudet, sans la moindre raison, fut empoigné par des policiers, traîné jusqu'au poste de la rue Villedo, étranglé à moité avec son foulard et passé à tabac, évanoui dans le poste de police. Avec lui, ce soir-là, cinquante Camelots du Roi furent arrêtés.

Ces brutalités, et plus encore les justes raisons de la campagne menée, firent venir les soirs suivants une foule importante de patriotes sur la place du Théâtre-Français.

En vain, la police essaie de faire charger la garde à cheval. Des colonnes de manifestants ayant à leur tête Léon de Montesquiou, Bernard de Vesins, Léon Daudet, Maurice Pujo, Lucien Moreau, Marius Plateau, le baron Tristan Lambert, Octave de Barral, Henry de Bruchard, se reforment sans cesse. Elles donnent deux fois l'assaut au Théâtre-Français. Maurice Pujo et plusieurs Camelots du Roi qui sont arrivés à pénétrer jusqu'au vestibule, arrêtés là, s'en vont au dépôt.

Le soir de la sixième représentation, sabre au clair, la Garde charge deux fois. Des cavaliers sont renversés, des manifestants gravement blessés. Mais à minuit, lorsque Bernard de Vesins déclare que les patriotes viendront protester tant que la pièce tiendra l'affiche, la place est noire de monde.

Le Gouvernement inquiet invitait, trois jours après, l'auteur a retirer sa pièce.

L'Action Française, grâce au courage et à la ténacité des Came-

lots du Roi et des patriotes, avait la victoire.

Maurice Pujo, qui en avait été le grand artisan, la payait, quelques jours plus tard, d'un mois de prison.

***

Toujours fidèles au culte de Jeanne d'Arc, les Camelots du Roi, qui avaient été chaque année fleurir ses statues et monter autour d'elle une garde d'honneur, se rendirent, cette même année 1911, en cortège avec les chefs de l'Action Française et d'importantes délégations de la Jeunesse des Ecoles, de la statue située place Saint-Augustin à celle des Pyramides, et, de là, jusqu'au lointain boulevard Saint-Marcel. Plusieurs fois la police essaya de rompre le bon ordre du cortège. Celui-ci, fort de plusieurs milliers de manifestants, parvint, néanmoins jusqu'à son terme. Alors qu'il invitait les patriotes à se disperser, boulevard Saint-Marcel, Paul Robain fut arrêté. Devant les protestations de la foule, la police intervint violemment : une fois de plus vingt-quatre Camelots du Roi allèrent au poste de police rejoindre Paul Robain.

L'année 1911 fut encore marquée par diverses manifestations. Le 14 juillet, ils se rendirent avenue du Bois-de-Boulogne et poussèrent des cris variés sur le passage de Fallières. La police se chargea de démontrer à soixante-trois d'entre eux que la liberté n'est qu'un vain mot en les emmenant au poste de la rue Boissières, qu'ils ne quittèrent qu'à la nuit tombée. Comme il était de règle, dans ce cas, un concert s'improvisa où le répertoire complet des chansons royalistes trouva place. Lorsque nous sortîmes du poste, nous avions tous la voix enrouée. Nous ne fûmes d'ailleurs pas tous relâchés. Marius Plateau, arrêté fort loin du lieu de la manifestation, devait accomplir en raison de celle-ci, deux mois de prison.

A Rouen, quelques jours avant, Henri Lagrange, pour avoir crié : « A bas Fallières ! A bas la République ! Vive le Roi ! » était condamné à six mois de prison.

***

La vente dominicale du journal qui avait pris, tant à Paris qu'en banlieue, une extension progressive, était arrivée, grâce à Marius Plateau et à Gaston Baetz, à un point d'organisation voisin de la perfection.

C'est de cette période que date la création des équipes de Commissaires. Les conférences que Léon Daudet, Bernard de Vesins, Octave de Barral, Noël Trouvé, donnaient chaque semaine dans les faubourgs de Paris, nécessitaient de sérieux services d'ordre. L'élite des Camelots du Roi, des Ligueurs et des Etudiants, fut groupée en équipes que dirigèrent Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour, Marius Plateau, de Rigaud et quelques autres. Elles devaient bien des fois, avant 1914, montrer leur force et leur admirable discipline.

Le 27 mars 1912, à la suite d'insultes adressées aux Camelots du Roi qualifiés de « vils mercenaires », un certain nombre d'entre eux se rendirent dans une réunion donnée, rue du Renard, par les « Jeunesses plébiscitaires ». Ayant forcé la porte d'entrée, quelques-uns parvinrent jusque dans la salle, administrèrent à leurs insulteurs diverses corrections, puis durent soutenir l'assaut des adversaires qui, réfugiés dans les galeries supérieures de la salle, faisaient pleuvoir des chaises sur eux. L'arrivée de nombreux agents qui pénétrèrent dans la salle vint seule mettre fin à cette lutte.

C'est cette année-là que, pour la première fois, le cortège de Jeanne

d'Arc fut autorisé : une colonne, forte de plusieurs milliers de personnes, se rendit aux diverses statues pour les fleurir.

Les dix mille jours de prison endurés par les Camelots du Roi pour imposer au Gouvernement républicain le culte de l'Héroïne Nationale n'avaient pas été faits en vain. Fort du succès obtenu par eux,

Léon Daudet et Maurice Pujo
au cortège de Jeanne d'Arc.

Maurice Barrès allait pouvoir demander et obtenir plus tard du Parlement l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc.

Le centenaire de Jean-Jacques Rousseau fut une occasion nouvelle pour les Camelots du Roi de montrer leur savoir-faire.

Le 29 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, les discours des orateurs chargés de célébrer le funeste Genevois furent hachés d'interruptions. Comme toujours, Maxime Réal del Sarte qui, pour la circonstance, s'était pourvu d'une barbe postiche, ouvrit la danse. Trente-six Camelots du Roi suivirent son exemple. Parmi eux, François de la Motte fit preuve d'un réel courage. S'étant placé parmi les chanteurs chargés de rehausser de leurs voix l'éclat de cette cérémonie, il fut, avant la séance, interrogé par ses voisins sur la qualité de ses cordes vocales. Il répondit en les assurant du charme et de la puissance de sa voix. Quelques instants plus tard, en effet, il faisait vibrer tous les échos de l'amphithéâtre. Nous le revoyons ensuite tenant tête, seul, à cinquante hommes qu'il dominait et qui n'osaient pas s'approcher de lui, mais qui se ruèrent pour l'atteindre quand il fut appréhendé par la police.

Le lendemain. devant le Panthéon où tous les officiels étaient réunis, les Camelots du Roi allèrent crier sur leur passage l'aversion qu'ils ont pour Rousseau et pour le régime dont il est le doctrinaire. Cent neuf Camelots du Roi furent arrêtés ce jour-là. Maurice Pujo fut un des premiers à franchir entre deux agents le seuil du poste.

L'année 1913, marquée par le lâche attentat dont fut victime Maxime Réal del Sarte, de la part de certains élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, fut une période de luttes sérieuses, Les Camelots du Roi y furent plusieurs fois aux prises avec l'anarchie.

Depuis de longs mois, Léon Daudet avait engagé une campagne contre les espions allemands installés en France. On sentait que la guerre approchait. Le Gouvernement lui-même, obligé par les dangers extérieurs, demandait au Parlement le rétablissement de la loi de trois ans. Les campagnes de Léon Daudet et ces mesures de sécurité nationale provoquèrent des manifestations de la tourbe qui, alors comme aujourd'hui, ne s'intéressait qu'à la ruine du pays. En présence de celles-

ci, l'Action Française décida de répliquer. Elle organisa de nombreuses réunions, dans les faubourgs, en faveur de la loi de trois ans. C'est à cette occasion qu'eurent lieu à Belleville, près de la place d'Italie, rue Mouffetard, et dans plusieurs autres endroits, de sérieuses rencontres entre les Camelots du Roi et les anarchistes. Dans toutes les réunions organisées par l'Action Française, les Camelots du Roi prirent sur leurs adversaires de sérieux avantages.

Ceux qui ont vu sortir de la salle de la rue Bobillot les Commissaires d'Action Française, en ordre et par équipe, alors que dehors une meute hurlante les attendait, ceux qui ont vu la charge qui suivit, la fuite éperdue des révolutionnaires vers les stations du Métropolitain ou l'avenue des Gobelins, ceux-là savent ce que vaut le courage des ennemis de la Patrie devant une troupe organisée et disciplinée.

Une seule fois les Camelots du Roi eurent le dessous : c'est au manège du Panthéon, où Almeyreda avait, un soir de printemps, mobilisé tous les anarchistes de Paris et des environs, y compris ceux d'Orléans. Encore, l'honneur fut-il sauf car, même à quarante contre trois ou quatre cents, ceux de nos amis qui y pénétrèrent se défendirent avec tant d'énergie qu'il y eut certainement plus de blessés du côté des révolutionnaires que du nôtre. De plus, quelques jours plus tard, une vingtaine de Camelots du Roi ayant avec eux Octave de Barral et François de la Motte administraient en plein jour, rue Cujas, une magnifique correction aux amis d'Almeyreda qui, après cela, jugèrent superflu de tenter une nouvelle expérience.

Parmi les incidents qui marquèrent encore l'année 1913, il est indispensable de noter au passage l'assaut donné le 8 février par un petit groupe de Camelots du Roi, parmi lesquels figuraient Maurice Pujo, Maxime Réal del Sarte, Marius Plateau, Lucien Lacour, Gaston Baetz, Patrice O' Mahony, à un dessin contre Jeanne d'Arc, d'une absurde obscénité, que quelques élèves de l'Ecole des Beaux-Arts se proposaient de promener à travers le Quartier Latin. L'expédition réussit pleinement. Mais quelques semaines plus tard, les auteurs de l'ignominie attaquaient Maxime Réal del Sarte et lui cassaient le nez.

* * *

L'assassinat de Gaston Calmette par Henriette Caillaux fournit, au début de mars 1914, l'occasion aux Camelots du Roi de se faire les interprètes du sentiment populaire.

Le soir même du crime, le 16 mars, une centaine d'entre eux parcoururent les boulevards qu'ils firent retentir des cris de : « Démission » et « Caillaux assassin ! » Un cortège fort de plus de trois mille manifestants arriva devant le Ministère des Finances. La police chargea à ce moment, à plusieurs reprises, et arrêta Octave de Barral, François de la Motte, Gaston Baetz et trente de nos amis.

Le jour des obsèques de Gaston Calmette, plusieurs milliers de ligueurs et de Camelots du Roi précédèrent le char funèbre. Au retour du cimetière, un coup de feu tiré par un policier fut l'occasion d'une violente bagarre au cours de laquelle la police chargea sabre au clair, blessant sérieusement plusieurs manifestants d'Action Française.

Juillet vint, le procès de la Tueuse avec lui.

On se souvient qu'il se termina par un acquittement scandaleux. Plusieurs jours de suite, sur les grands

boulevards, Maurice Pujo, Maxime Réal del Sarte, Marius Plateau, Lucien Lacour et les Camelots du Roi manifestèrent contre cette infamie judiciaire. Tout Paris était avec eux. On peut se demander quel eût été le sort du régime si la guerre n'avait pas éclaté.

Le 2 août 1914, les Camelots du Roi rejoignirent gaiement leur régiment.

Ils remplirent leur devoir de

Croquis de L. Anin.

Le Baron Tristan Lambert, doyen des Camelots du Roi.

Français. Les trois mille morts que pleure l'Action Française sont là pour en témoigner. Les citations que Marius Plateau mérita, la main qui manque à Maxime Réal del Sarte, l'absence de Bergerat et de Barreau, tous deux membres du Comité Directeur des Camelots du Roi, tous deux morts à la guerre, en témoignent aussi.

La place nous manque pour rappeler ici, comme il serait équitable, les noms de tous les Camelots du Roi, morts héroïquement, ainsi que les magnifiques citations qu'un grand nombre d'entre eux méritèrent.

Un exemple qui a nécessairement sa place ici suffira :

Le 20 septembre 1914, à Vaux-sous-Fontenoy, le 6e bataillon du 355e (Commandant Mermet), déjà éprouvé (il lui reste 4 officiers et 500 hommes), est appelé à venir à l'aide d'unités voisines.

Il faut offrir une cible aux mitrailleuses allemandes pour détourner leurs feux et permettre ainsi aux bataillons de franchir une zone battue pour tourner la position ennemie.

A la tête de ses hommes qu'il enlève par son commandement énergique et entraînant, qu'il galvanise par l'exemple de son ardeur, le sergent Marius Plateau quitte le fossé d'une lisière de bois, fait irruption sur un glacis, sa chaîne de tirailleurs en plein champ, face à l'ennemi, et attire l'acharnement du feu.

Frappé d'une balle à la tête, l'héroïque sergent est laissé pour mort sur le terrain. Trente de ses hommes sont tués ou blessés. Grâce au sacrifice de ces braves, le bataillon passe.

***

Lorsqu'il fut remis de sa terrible blessure, Marius Plateau revint prendre son poste à l'Action Française. On était en 1916. Jusqu'au 11 novembre 1918, aucune inscription nouvelle ne fut reçue aux Camelots du Roi. La chasse aux espions fut, pendant toute cette période, la principale occupation du secrétaire général des Camelots du Roi. Il se montra là le très actif et très précieux collaborateur de Léon Daudet. Si, comme il est indéniable, les campagnes du directeur de l'*Action Française* ont grandement contribué à la victoire de la France, les Camelots du Roi ont eu leur part de cette œuvre patriotique : celle que représente le travail intelligent et tenace de leur secrétaire général.

Après la démobilisation, les anciens Camelots du Roi survivants de la guerre, reprirent le chemin de l'Action Française. Ils la trouvèrent installée dans des locaux plus vastes, aujourd'hui trop petits. Maxime Réal del Sarte, Marius Plateau, Lucien Lacour, André Guignard et Gaston Baetz travail-

lèrent aussitôt avec eux à la réorganisation des groupes de Camelots du Roi et des équipes de Commissaires, tant à Paris et en banlieue qu'en province.

La prévision prophétique de la guerre par les chefs de l'Action Française, les leçons tirées par eux au cours de ces tragiques années, leur claire vision de l'intérêt français pendant les discussions du traité de paix, tout cela avait conquis à l'Action Française un nombre considérable de nouveaux amis. Il en résulta que, très rapidement, les vides cruels causés par la guerre dans les rangs des Camelots du Roi furent comblés et au delà. Peu de mois après l'armistice, on revit chaque dimanche, comme autrefois devant les portes des églises, les vendeurs de l'Action Française.

Sous le soleil ou par la pluie, qu'il vente ou qu'il neige, en été comme en hiver, chaque année plus nombreux, nos amis sont, depuis toujours, présents à leur poste. Tous ne sont pas jeunes. Il en est parmi nous comme notre cher et vénéré doyen le baron Tristan Lambert, vendeur régulier depuis 1908, qui auraient bien quelque droit au repos. Ni lui, ni notre collaborateur si dévoué M. Chastres, ne l'entendent ainsi. Ayant compris l'utilité et l'importance de ce qu'ils font, ils désirent poursuivre jusqu'au bout ce travail public de propagande.

Nous connaissons tel de nos Camelots d'avant-guerre qui, en Savoie, part souvent de son domicile le samedi dans la nuit, franchit dans la montagne à pied ou à bicyclette vingt-cinq ou trente kilomètres pour arriver de bonne heure devant l'église du bourg important ou de la petite ville du voisinage. Et, ce que fait ce camelot savoyard, d'autres le font dans combien d'autres régions de France !

A Paris et en banlieue, s'il est des quartiers calmes, des rues tranquilles, des communes paisibles où nos amis trouvent aisément à placer leurs journaux parmi des foules sympathiques, il existe aussi d'autres quartiers, des localités de banlieue, où les Camelots du Roi sont en butte aux injures, aux menaces, aux tentatives violentes des pires éléments. Vendre l'*Action Française* sans s'émouvoir, en marchant sans hâte, tandis qu'on promène derrière soi une meute de pâles voyous qui hurle : « A mort ! On aura ta peau ! » et autres gentillesses, n'est pas un acte exempt de courage. Tous ceux qui désirent que l'ordre français subsiste doivent quelque reconnaissance aux Camelots du Roi qui, dans les rues de Belleville, sur la place d'Italie, à Charonne et ailleurs, viennent périodiquement porter aux adversaires de la Patrie le témoignage de l'existence réelle d'une force prête à secourir et sauver s'il le faut, la civilisation française menacée.

A côté d'eux, recrutés souvent parmi eux, les Commissaires d'Action Française sont groupés dans des équipes plus nombreuses qu'avant la guerre qui, bien encadrées, ont permis à l'Action Française de tenir d'immenses réunions comme celles de Luna Park, d'organiser et discipliner les foules qu'elle groupait derrière son drapeau et ses fanions aux fêtes de Jeanne d'Arc de 1921 à 1923, de faire entendre partout, dans Paris, ses candidats lors des élections de 1924, alors que radicaux, socialistes, gens du Bloc National et tous autres, voyaient leurs salles envahies par des bandes avides de chahut et de vacarme.

Si les Commissaires d'Action Française d'aujourd'hui n'ont pas eu les mêmes occasions que leurs devanciers de manifester dans la rue, les actions qu'ils ont entreprises et réussies ont permis de constater

qu'ils étaient animés du même esprit et qu'ils possédaient les mêmes qualités que leurs aînés.

Ils sont prêts.

Ils sauront faire face aux lourdes tâches qui peuvent leur incomber

Un récent instantané de Maurice Pujo.

dans un proche avenir. Ils rempliront sans défaillance leur mission. Ouvriers de la grande œuvre de restauration nationale, ils se souviennent du sacrifice d'Ernest Berger, du martyre de Philippe Daudet, de l'exemple de Marius Plateau qui, avant de tomber définitivement sous les coups de l'anarchie, s'était sacrifié pour que, sur son corps sanglant, l'armée de la France puisse passer et vaincre. Ces souvenirs les animent. Ce sang versé les engage. Aux heures graves pour le pays, le Prince et la France peuvent compter sur eux. Pierre Lecœur.

Pour être *Camelot du Roi*, il faut :

1° Avoir dix-huit ans accomplis ;

2° Être régulièrement inscrit à la Ligue ou aux Etudiants d'Action Française ;

3° Prendre l'engagement de vendre l'*Action Française* les dimanches et les jours de fêtes ;

4° Être accepté par la Fédération Nationale des Camelots du Roi. (*Aucune cotisation spéciale n'est demandée.*)

Pour être Commissaire d'Action Française, il faut :

1° Avoir dix-huit ans accomplis ;

2° Être régulièrement inscrit à la Ligue ou aux Etudiants d'Action Française ;

3° Avoir fait un stage de quelques mois au moins dans l'une des organisations ci-dessus désignées ;

4° Prendre l'engagement de répondre aux convocations de son équipe ;

5° Être accepté par la Fédération Nationale des Camelots du Roi. (*Aucune cotisation spéciale n'est demandée.*)

Pour tous renseignements ou inscription, s'adresser à Pierre Lecœur, secrétaire de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, 12, rue de Rome, Paris (VIII^e^).

Le Comité de la Fédération Nationale des Camelots du Roi est ainsi composé :

Président : Maxime Réal del Sarte ;

Vice-Président : Lucien Lacour ;

Trésorier : André Guignard ;

Secrétaire : Pierre Lecœur ;

Membres : François de la Motte, Philippe Roulland, Gaston Baetz.

Délégués par les Comités Directeurs de l'A. F. auprès du Comité de la Fédération : Maurice Pujo ; Colonel Larpent.

MENUISERIE

PARQUETS

TRAVAUX D'ART

Maison

LUCIEN LACOUR

Ancienne Maison A. LACOUR & BOUQUET

FONDÉE EN 1871

3, rue Vésale, PARIS (5e) et 28, rue Dussoubs, PARIS (2e)

INSTALLATIONS ET MOBILIERS

Banques

Bureaux

Magasins

TÉLÉPHONE : GOBELINS 28-87

LA FEDERATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS D'ACTION FRANÇAISE

par GEORGES CALZANT

Le 8 décembre 1905, en plein Quartier Latin, Lucien Moreau fondait à Paris le groupe des Etudiants d'Action Française, dont Caillard de Magny prit la présidence. Bientôt les étudiants des villes de province s'éveillaient à leur tour et, en 1913, la Fédération

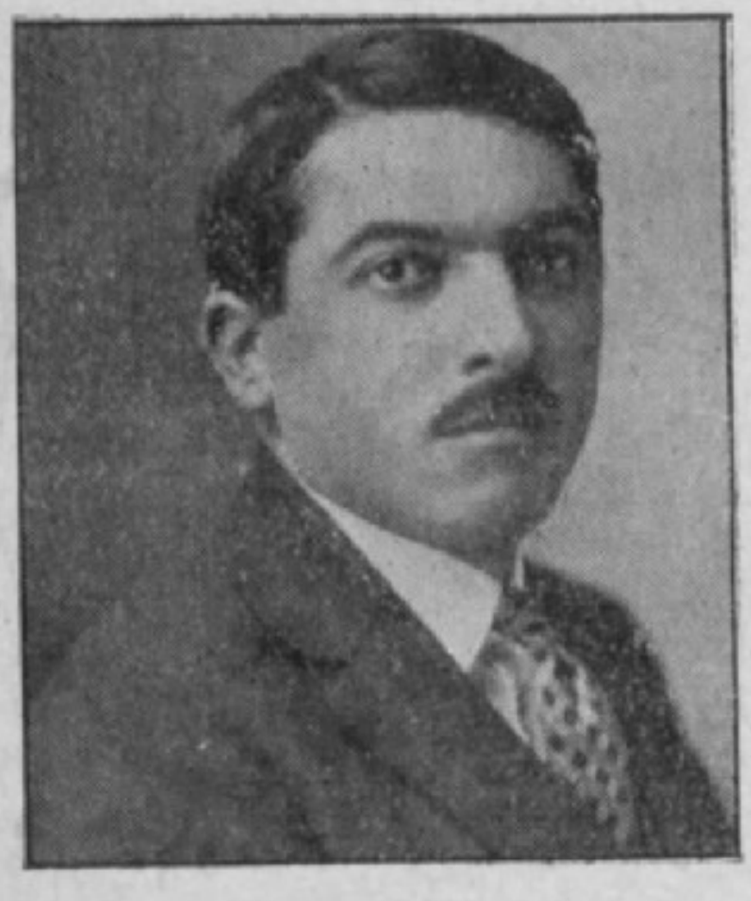

Cl. Boissonas.

GEORGES CALZANT.

Nationale des Etudiants d'A. F. était fondée, qui devait servir de lien entre les groupes, diriger leur activité et coordonner leurs efforts, Maurice Pujo en était le Président. Les groupes d'Etudiants se proposent pour but l'étude de la doctrine de l'Action Française et sa propagation dans les milieux universitaires. C'est au quartier Latin que l'Action Française était née, elle devait y remporter ses plus beaux succès, et entraîner bientôt la jeunesse des Ecoles à la tête de la réaction nationale qui précéda la guerre.

L'histoire des Etudiants d'Action Française, qu'il faudra bien écrire un jour dans ses détails, fut intimement mêlée à celle des Camelots du Roi. Thalamas était fessé en Sorbonne et ne pouvait achever son cours d'insultes à Jeanne d'Arc ; au Théâtre-Français, Camelots du Roi et Etudiants obligeaient Bernstein à retirer sa pièce.

La mascarade de Rousseau aboutissait à la fuite piteuse de Fallières sous les sifflets du Quartier Latin, les cortèges de Jeanne d'Arc étaient emportés de haute lutte sur la police par les Camelots du Roi et les Etudiants d'A. F., le gouvernement de la République devait renoncer à les interdire. Partout où l'action devait être portée, les Etudiants d'Action Française étaient au premier rang ; à la veille de la guerre, au moment du procès de la femme Caillaux et des manifestations des antimilitaristes contre la loi de 3 ans, les Etudiants d'Action Française avaient définitivement conquis le Quartier Latin.

La guerre que, dans leurs conférences, ils avaient si souvent prédite, les appela presque tous ; un instant nos permanences furent désertes. On les rouvrit, mais nos amis n'y faisaient que de courts séjours, vite appelés au combat contre l'ennemi du dehors. La liste est longue de ceux qui ne sont pas revenus. Henri Lagrange, secrétaire général des Etudiants d'A. F., pouvait écrire, quelques semaines avant de tomber à son tour : « La plus belle des générations succombe pour racheter les fautes de ses aînés, que son adolescence a perçues, dénoncées, combattues. Elle était marquée du destin. Il est beau que des morts

de 20 ans n'aient eu le temps que de songer à la patrie !... »

La « génération sacrifiée », l'a-t-on appelée, sacrifiée par la Démocratie ; mais sacrifiée aussi au plus haut sens du mot ; cette génération volait au sacrifice pour racheter par un sang pur les fautes dont elle n'était pas coupable. Tragique destin, — c'est elle qui mérita la Victoire à la France.

Bien peu revinrent, mais les paroles du couplet qui si souvent les avait entraînés ne pouvaient pas mentir. Sur les tombeaux, les blés ont poussé plus beaux ; les groupes se sont reformés plus nombreux, le sacrifice avait porté ses fruits.

La République, hélas ! survivait à la guerre qu'elle avait attirée, puis rendue si coûteuse ; — un traité désastreux, conçu par des étrangers, était accepté au nom des idées meurtrières du siècle dernier ; — la lutte des partis reprenait ; l'écume des politiciens d'avant-guerre peu à peu revenait au pouvoir, la France était bientôt plus pauvre que son agresseur vaincu, son indépendance était menacée.

Comment, l'étude et la propagande des idées du Salut National auraient-elles pu cesser ?

Le régime républicain devait demander aux Etudiants d'Action Française une victime particulièrement chère.

Philippe Daudet, élève au Lycée Louis-le-Grand, assassiné en haine de son père, était des nôtres, l'un des meilleurs, ardent dans la discussion, brave et généreux dans la bataille. Il n'avait pas quinze ans ! Comment ne pas croire que son sang innocent retombera sur le régime qui l'a versé et hâtera la fin de la République ?

L'élite de la nation est particulièrement menacée par la Démocratie qui accule l'Intelligence à la démission et prépare les massacres d'intellectuels dans les Guerres d'Enfer. Dans aucun autre milieu la malfaisance du régime ne saurait être aussi vivement perçue. La génération d'après-guerre hait la République qui a fait assassiner l'un des siens, le fils de l'un de ses chefs. Elle a compris quel devoir elle devait à ses morts, à la mémoire de la génération qui l'a précédée et qui, si elle avait vécu, aurait déjà balayé les malheureuses équipes de politiciens usés qui se succèdent sur les tréteaux de la République, elle sent la menace qui pèse sur le Pays, si le régime dure. Elle hait aussi le régime qui a fait assassiner le fils de l'un de ses chefs.

Aujourd'hui, on peut bien dire que, chez les jeunes générations d'étudiants, l'idée républicaine est morte. La contre-Révolution est à peu près accomplie dans les esprits. On ne pense plus « en fonction de » la doctrine républicaine, pour parler comme les mathématiciens, mais en fonction de la doctrine de l'Action Française. Fait immense, il signifie que demain les cadres du pays seront aux mains de nos amis ou de gens sans affection pour la République, sans confiance dans le régime.

Que l'on se représente une France ou ce que l'on appelait autrefois « le pays légal » en état de divorce d'avec « le pays constitutionnel », comme disent les Italiens, voilà le résultat de la propagande des idées d'Action Française chez les étudiants.

Cette génération d'après-guerre, au rire encore dur, sans pitié pour les fantoches du Gouvernement, hait d'une même intelligence et d'un même cœur la Démocratie et le libéralisme ; elle a le sens très vif des réalités et de ses libertés.

Les manifestations Jonnart ont montré sa belle humeur, son irres-

pect pour les vieillards stupides et sanguinaires qui peuplent les institutions du régime. Les échanges de visites avec les Etudiants de Louvain, en témoignant du sens universel du nationalisme en France, ont montré quel était l'avenir des idées d'ordre dans la réorganisation de l'Europe délivrée du Germanisme et de la Démocratie. L'affaire Scelle a prouvé que les jeunes intellectuels, aujourd'hui les initiateurs, seraient demain les chefs de la Réaction des libertés corporatives. Un ministre, un président du Conseil même en ont fait l'expérience aujourd'hui ; demain il faudra bien que le régime tout entier y passe.

La génération sacrifiée a sauvé la France de l'Etranger, la génération d'après-guerre sera digne de son aînée ; elle organisera la vie nationale, elle rendra à la France les institutions de son salut, elle ramènera le Roi.

GEORGES CALZANT.

***

Organisation de la Fédération Nationale des Etudiants d'A. F.

La Fédération Nationale des Etudiants d'Action Française est aujourd'hui le seul groupe politique d'étudiants qui possède une doctrine et une organisation. Son président est Maurice Pujo, le secrétaire général, Georges Calzant.

Dans chaque ville de Faculté existe un groupe d'étudiants et de lycéens d'Action Française, rattaché à la fois à la Fédération et à la section de la Ligue ; son bureau se recrute par cooptation sous réserve de l'approbation par le Comité de la Fédération et par le Président

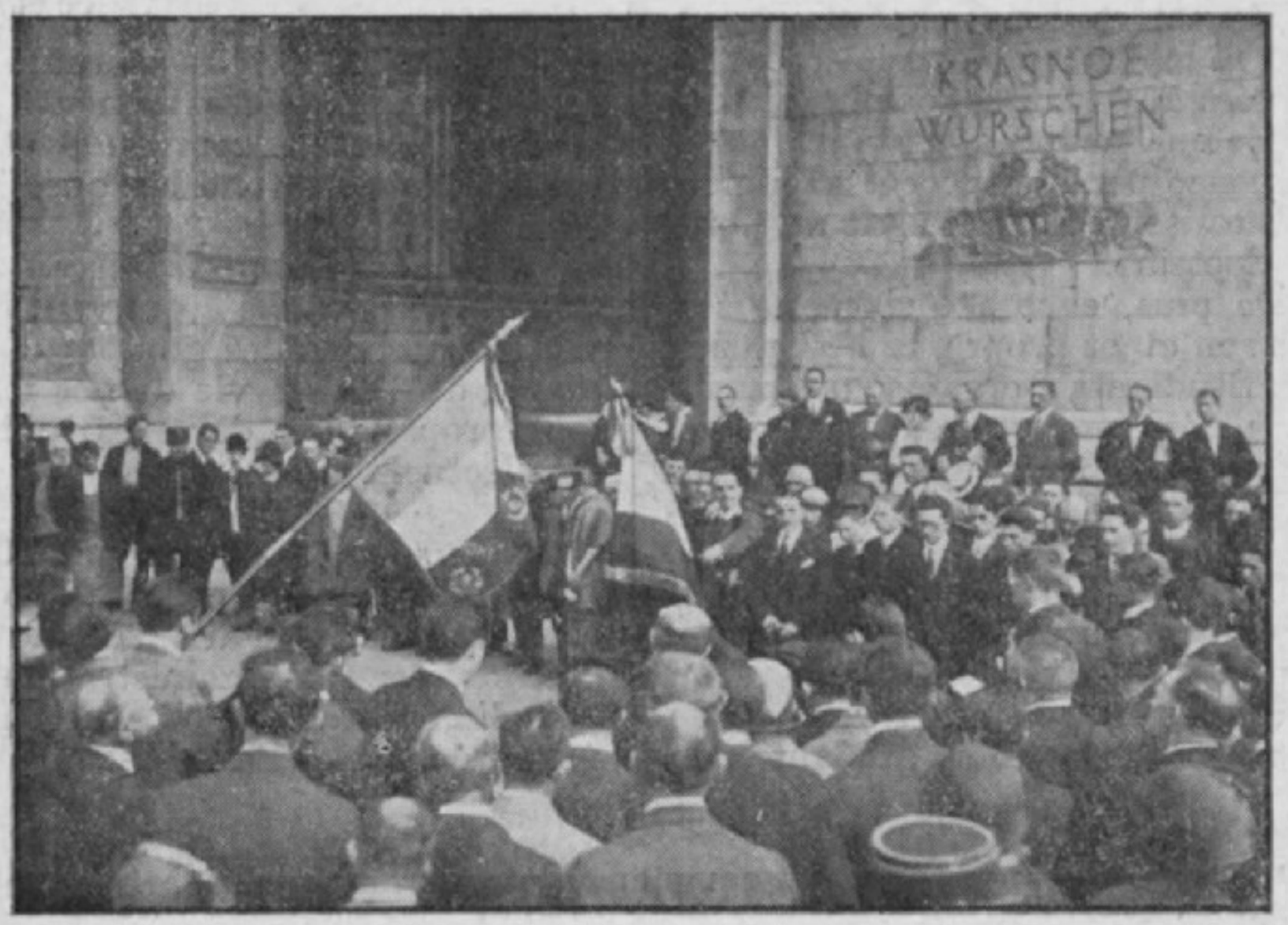

L'HOMMAGE DES ÉTUDIANTS D'A. F. AU SOLDAT INCONNU.

de la section. Le groupe nomme des délégués à la propagande dans les diverses Facultés, ou Ecoles, ou lycées de la ville [1], assure le service de la bibliothèque, la distribution des brocheurs et des tracts, organise les cercles d'études et les réunions. A Paris, deux fois par mois, Charles Maurras vient présider les conférences faites par les étudiants et diriger la discussion. Des réunions sont spécialement réservées aux lycéens ; de plus chaque Ecole ou Faculté a un jour de permanence par mois : à cette réunion, une causerie est faite sur un point de doctrine.

De plus, encore que ce ne soit pas son objet propre, la Fédération des Etudiants a organisé un service de placement qui se tiendra en liaison avec le groupe des Anciens Etudiants d'Action Française, actuellement en formation.

Les Etudiants d'Action Française ont leur bulletin, l'*Etudiant Français*, et c'est encore une façon d'affirmer la vie et l'influence de notre groupe qui, se gardant bien d'ajouter une revue de jeunes aux innombrables feuilles qui existent aujourd'hui, a senti la nécessité d'un organe qui facilitât la tâche de nos propagandistes en publiant des comptes rendus ou des extraits de conférences, commentât les articles de revues qui intéressent nos idées, publiât aussi des renseignements universitaires et se chargeât, en somme, de la besogne que ne fait pas un journal quotidien, lequel nécessairement doit s'adresser à tout le monde et ne saurait traiter à fond les questions corporatives.

L'Etudiant Français est aujourd'hui indispensable à qui veut connaître l'activité des groupes d'étudiants d'A. F., la vie de nos idées, leur propagation dans les milieux intellectuels.

Abonnement (7 fr. par an, 10 fr. pour l'Etranger) ; compte de chèques postaux, nº Paris 264.69.

S'adresser à l'Administration de *l'Etudiant Français*, 33, rue Saint-André-des-Arts (Paris, 6e).

1. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Paris, au secrétariat de la Fédération, 33, rue Saint-André-des-Arts (6e).

N'oubliez pas....

que le réputé photographe

FRED BOISSONNAS

fait une réduction de prix aux abonnés de

L'ACTION FRANÇAISE

12, rue Boissy-d'Anglas, PARIS

(Tél. Elysées 02.03)

LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Cl. Boissonnas.

FRANÇOIS DE LA MOTTE.

L'Action Française est née à la fin du siècle dernier, pendant la crise créée en France par l'affaire Dreyfus. Henri Vaugeois qui en eut la première pensée, avait été aussi le fondateur du grand mouvement nationaliste de *la Patrie Française*. Faute d'une doctrine et pour avoir mis son espoir dans le suffrage universel, celui-ci échoua. C'est pour essayer de formuler la doctrine du nationalisme français que Vaugeois, aidé de Maurice Pujo et du Colonel de Villebois-Mareuil, forma le *Comité de l'Action Française*, le 8 août 1898. L'année suivante, un bulletin bimensuel, *L'Action Française*, devint l'organe de ce Comité. Paul Bourget, Charles Maurras, Lucien Moreau, Jacques Bainville, Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou en furent les premiers collaborateurs.

Les idées développées par Charles Maurras conquirent peu à peu à la Monarchie les hommes, d'origines très diverses, et pour la plupart républicains, qui composaient le premier noyau de l'*Action Française*. L'unité de doctrine et de but une fois réalisée, l'Action Française fit de rapides progrès. Elle conquit une élite soucieuse du bien et de l'avenir du pays.

Le succès grandissant, il fallut songer à créer ce que la première déclaration appelait « un service d'application et d'action pratique ». Ainsi naquit le 14 janvier 1905, au soir, la *Ligue d'Action Française*. André Buffet et Eugène De Lur-Saluces en furent les premiers présidents d'honneur, Henri Vaugeois le président et Léon de Montesquiou, le secrétaire général.

Dès le 15 janvier, l'*Action Française* demandait à ses amis de s'inscrire dans le nouveau groupe et de souscrire à la déclaration suivante, qu'aujourd'hui encore signent les ligueurs d'*Action Française* :

« Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le régime de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

« Notre unique avenir est donc dans la Monarchie, telle que la personnifie Monseigneur le duc d'Orléans, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire

de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens. »

Le 9 mars suivant, une réunion donnée dans la salle d'Horticulture réunissait les premiers adhérents, au nombre d'un millier environ. La province répondit, elle aussi, à l'appel de l'*Action Française* : une trentaine de groupes y furent créés au cours de l'année 1905.

Les graves événements intérieurs de cette époque devaient bientôt attirer l'attention du public sur les ligueurs d'*Action Française*. Les radicaux au pouvoir avaient organisé la guerre religieuse. Le 9 décembre 1905, la loi de Séparation était votée par le Parlement. L'inventaire des biens religieux fut ordonné. On se souvient de la révolte que détermina dans toute la France cet ordre inique et malhonnête. De violentes bagarres se produisirent autour des églises, à Paris et en province. Lâchement, le Gouvernement, après avoir mobilisé sa police, lança l'armée contre les catholiques. Certains officiers, commandés pour cette infâme besogne, préférèrent briser leur épée plutôt que de renier leur foi. Au nombre de ces hommes courageux figure Robert de Boisfleury, membre des Comités directeurs d'Action Française. Parmi les manifestants arrêtés et condamnés, la Ligue compta un nombre important de ses adhérents. La consigne était d'ailleurs fort nette. Voici en quels termes elle avait été donnée dans le numéro de la *Revue d'Action Française*, en date du 1er février 1906 :

« Nous apprenons, sans aucune surprise, mais avec une juste fierté, qu'un certain nombre de ligueurs, à Paris et en province, ont été arrêtés au cours des manifestations relatives à l'inventaire des biens des églises. Nous les félicitons de grand cœur.

« En revanche, quelques correspondants, d'ailleurs étrangers à la Ligue et imparfaitement pénétrés de notre doctrine, ont la simplicité de nous demander si un bon royaliste doit prendre part à la résistance du clergé.

« Nous renouvelons le mot d'ordre de 1902 :

« Oui, mais au premier rang !

« Il importe de rendre à la France tous les services qui sont en notre pouvoir.

« Nous avons servi l'armée française, il faut servir l'Eglise de France, par devoir religieux si nous sommes croyants, et, si nous ne le sommes pas, par devoir patriotique. Nous contribuerons de la sorte à faire comprendre que les royalistes ne sont que des patriotes plus conscients et plus clairvoyants que les autres. N'est-ce pas en montrant ses chevrons et ses cicatrices qu'un soldat se fait écouter dans le conseil ? »

A Saint-Roch, à Sainte-Clotilde, à Saint-Pierre du Gros-Caillou, les amis de l'Action Française étaient présents. Ils le furent aussi à l'inventaire de Saint–Symphorien de Versailles. Le siège de l'église dura trois heures. Au bout de ce temps, la porte ayant été défoncée, les gendarmes pénétrèrent à l'intérieur, suivis du Préfet. Celui-ci passant sous l'orgue reçut une chaise sur la tête. Il ne fut pas long à déguerpir. Mais les gendarmes s'acharnèrent contre les cinq derniers défenseurs de l'église, auteurs de cet acte irrévérencieux. Ils brisèrent à coups de hache la porte de l'escalier conduisant aux orgues et s'emparèrent d'eux. A leur tête se trouvait Bernard de Vesins, l'actuel président

de la *Ligue d'Action Française*, qui paya de deux ans de prison, sans sursis, cette belle défense des libertés religieuses.

***

Quelques mois après, le 12 juillet 1906, la Cour de Cassation, violant l'article 445 du code d'Instruction criminelle, réhabilitait *le traître* Alfred Dreyfus. Contre l'arrêt menteur, *l'Action Française* devait s'élever avec violence. Elle entreprit une ardente campagne dans le pays. Cette campagne devait absorber, pendant de longs mois, une bonne part de l'activité de la Ligue. *L'Action Française* y gagna de nombreuses amitiés.

Pour prendre une exacte mesure de sa force, la *Ligue d'Action Française* tint, le 12 décembre 1907, son premier congrès en l'hôtel des Sociétés savantes, à Paris.

Cent délégués de toutes les sections de France s'y trouvèrent réunis. Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, Lucien Moreau, Bernard de Vesins, Robert de Boisfleury qui, tour à tour, dirigèrent les débats, s'appliquèrent, avec les congressistes, à la recherche des meilleurs moyens de créer un mouvement d'opinion assez intense pour permettre, l'occasion favorable se présentant, de réaliser le coup de force, premier but de l'*Action Française*.

C'est à l'occasion de ce congrès qu'eurent lieu les premières conversations relatives à la transformation de la *Revue d'Action Française* en journal quotidien : elles devaient aboutir. Au printemps de l'année suivante, le premier numéro de l'*Action Française* paraissait. De tous les moyens de diffusion rapide, auxquels les congressistes avaient pu songer, la création d'un journal quotidien était certainement le plus puissant. L'avenir devait le prouver.

A la fin de 1908, Jules Lemaitre, écrivain délicat, ancien président de la *Patrie Française*, rejoignit l'*Action Française* et devint président d'honneur de la Ligue. Il apporta à celle-ci le précieux appoint de ses dons d'orateur et de son talent d'écrivain.

Rapidement, dans toute la France, de nouvelles sections naquirent. Aussi ce ne furent plus cent, mais deux cents délégués qui, en juin 1909, se trouvèrent réunis pour prendre part au deuxième congrès de la Ligue.

Ceux qui avaient alors la charge de diriger l'action des ligueurs, Henri Vaugeois et Léon de Montesquiou, en présence des magnifiques résultats obtenus pendant ce court laps de temps, ne purent s'empêcher de craindre que ces centaines d'adhésions nouvelles ne fussent l'effet d'un moment d'enthousiasme plus que le résultat d'une sage réflexion. Ils préconisèrent donc partout l'étude méthodique des principes directeurs de l'*Action Française*. Dans une communication faite au congrès, ils invitaient les anciens à se faire les instruc-

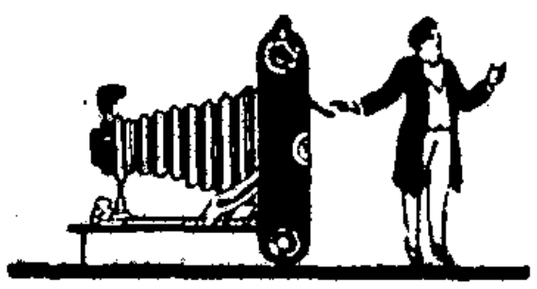

Désirez-vous faire de la photo ?... ou voulez-vous offrir à votre fils ou fille un appareil photographique neuf ou d'occasion ? Si oui, un portraitiste professionnel expérimenté, ami d'A. F, vous procurera ce qu'il vous faut. Kodaks, Vest-Pocket, Brownies, etc., et tous accessoires, pellicules, etc., au meilleur prix. Vous aurez tous les renseignements nécessaires et méthode personnelle, pratique, vous permettant de réussir rapidement de jolies photos. S'adresser, en toute confiance, à Henry PATOIS, portraitiste, à MAICHE (Doubs) qui vous répondra tout de suite avec prix, renseignements, etc... Pour les clients ne pouvant mettre un fort prix, Henry Patois a des occasions (bon état garanti). Prix avantageux.

teurs patients des nouveaux. Ils proposaient à tous « l'étude de l'ensemble et du détail des questions politiques et sociales qui se posent de notre temps dans leurs rapports avec la doctrine royale », ainsi que celle, non moins utile, du passé de l'*Action Française*, « des dix ans de discussion, d'examen, de sondage, de controverses » qui s'étaient écoulés depuis sa fondation. C'est pour avoir suivi ces directives que les sections de la Ligue virent s'augmenter pendant les années suivantes, d'un mouvement prompt, mais régulier, le nombre de leurs adhérents. La doctrine, la doctrine étudiée sans cesse servant d'assise solide aux plus généreux enthousiasmes, voilà ce qui a fait, voilà ce qui constitue aujourd'hui encore la force puissante du mouvement politique d'*Action Française*.

En 1911, les ligueurs parisiens devinrent trop nombreux pour pouvoir continuer à être tous rattachés directement au Siège central. Des sections furent créées dans chaque arrondissement. Bien que les faibles moyens dont l'*Action Française* disposait alors n'aient pu permettre de doter toutes ces sections de permanences, cette décentralisation eut pour effet de faciliter la propagande dans Paris. C'est souvent dans une rue étrcite, au fond de quelque cour obscure, dans une salle basse qu'eurent lieu les premières réunions des sections parisiennes de la Ligue. En dépit de tous les obstacles, grâce à l'activité de propagandistes pleins de zèle, on vit souvent cent, deux cents auditeurs écouter attentivement des conférences doctrinales ou la réfutation d'erreurs historiques. Deux ans plus tard, une Fédération de ces sections parisiennes devenait nécessaire. L'histoire de cette Fédération a une telle importance qu'elle mérite d'être contée à part. François de la Motte, le président actuel de la *Fédération des sections de Paris et de banlieue* dont tous les amis de l'*Action Française* connaissent l'inlassable dévouement, l'a résumée plus loin.

La *Ligue d'Action Française* poursuivit ainsi sa marche ascendante jusqu'à la guerre. Un homme en fut l'âme vivante et agissante. A lui, la *Ligue d'Action Française* doit beaucoup. Théoricien, écrivain d'une rare pénétration, orateur prenant, homme d'action, chef-né, Léon de Montesquiou, premier secrétaire général de la Ligue, fut tout cela.

Combien de jeunes gens de notre génération ne doivent-ils pas à l'auteur des *Raisons du Nationalisme*, du *Salut public*, de la *Raison d'Etat*, et de tant d'autres études magistrales, quelques-unes des vues claires qu'ils peuvent avoir sur les problèmes politiques ! Qui, de nos anciens ligueurs, ne se souvient de Léon de Montesquiou, pâle et frémissant, un jour où commençait pour l'*Action Française* une rude épreuve, martelant scn : « Rien, rien, rien, ne nous arrêtera ! » Qui de nos vieux amis l'a oublié conduisant, place du Théâtre-Français, des colonnes de manifestants pendant les soirées de l'affaire Bernstein ?

Ce grand Français, qui écrivait que « la paix de l'âme est dans le devoir », 'avait le sentiment d'accomplir, au poste qu'il avait accepté, une mission patriotique, indispensable. « Cette mission, disait-il, nous la tenons des Français qui sont morts et nous l'accomplirons pour que les Français qui naîtront trouvent encore une Patrie. »

Et, en effet, c'est en défendant « le plus bel édifice construit de main d'homme » que Léon de Montesquiou, engagé volontaire,

lieutenant au 2e Régiment étranger, tomba au champ d'honneur à Souain, en s'élançant à l'assaut, à la tête de ses troupes, le 25 septembre 1915.

Dix ans se sont écoulés depuis. L'*Action Française* pleure toujours Léon de Montesquiou. Son œuvre et son exemple demeurent. Ils sont un guide sûr pour ceux à qui incombe aujourd'hui la tâche d'avancer sur la route qu'il a tracée.

***

Lorsque la guerre fut terminée et que les longues et funèbres listes des ligueurs morts au champ d'honneur furent closes, le colonel Bernard de Vesins, nouveau président de la *Ligue d'Action Française*, et Marius Plateau, son secrétaire général, travaillèrent à reconstituer dans les différentes villes de France des sections et des centres. Il fallut chercher et trouver, dans chaque endroit, l'homme actif, le propagandiste averti, le disciple instruit de la doctrine, capable de prendre la direction du groupe renaissant. A cette tâche délicate, semée de déconvenues et de démarches vaines, Bernard de Vesins et Marius Plateau se dévouèrent avec acharnement. Le succès les récompensa. Bien rares sont aujourd'hui les villes et les bourgs de France où il n'existe pas un groupe d'*Action Française* souvent important, toujours vivant..

En présence du développement rapide de nos organisations, il fallut créer des secrétariats régionaux : il en existe actuellement douze qui se divisent la France et l'Algérie.

***

Le 22 janvier 1923, alors qu'il était dans son bureau, rue de Rome, Marius Plateau tombait sous les coups d'une gruë anarchiste. C'était pour la *Ligue d'Action Française* une perte cruelle. Dans l'œuvre de réorganisation qui lui était échue il avait fait preuve de qualités supérieures. Par lui, la *Ligue d'Action Française* avait été pourvue d'une administration minutieuse et méthodique, servie par un personnel infiniment plus zélé que nombreux, capable de faire face aux nécessités multiples de l'action et de la propagande.

Le lendemain même, Lucien Lacour lui succédait. Tous ceux qui ont vu celui-ci à l'œuvre savent l'effort qu'il fournit et le désintéressement dont il fit preuve en ces graves circonstances. Seules, des obligations personnelles impérieuses, parmi lesquelles figure la direction d'une entreprise prospère, purent le déterminer à quitter, quelques mois plus tard, un poste accepté en raison même des dangers courus.

La tâche qui revenait au successeur de Marius Plateau était lourde. La France patriote apprit avec indignation le crime qui avait été commis. Elle tint à le marquer. C'est par milliers que les adhésions à la *Ligue* et à l'*Alliance d'Action Française* arrivèrent. Il fallut orienter ces bonnes volontés qui s'offraient, les guider sur les chemins de l'action quotidienne des sections et des centres. Grâce au concours des présidents des groupes, chaque nouveau venu trouva vite sa place dans nos organisations. Si l'on tient compte que, dans les dix mois qui suivirent le meurtre de Marius Plateau, l'augmentation du nombre des adhérents fut supérieure de cinq fois à ce qu'elle avait été au cours des douze mois de 1922, on se rendra compte des difficultés qu'eurent à vaincre ceux à qui incombait la direction de la Ligue et de l'Alliance.

Depuis lors, l'infâme assassinat

de Philippe Daudet, le communisme menaçant, la politique néfaste du Bloc des Gauches, le crime commis en mai dernier sur la personne de notre fidèle ami et auxiliaire Ernest Berger ont déterminé un nombre plus important encore de bons Français à franchir le seuil de l'*Action Française*.

Entre janvier 1925 et ce mois d'octobre où ces lignes sont écrites, le chiffre des ligueurs et celui des alliés sera passé du simple au double. Magnifiques progrès, et continus, qui annoncent la chute du régime et font prévoir des heures de renaissance. « L'avenir d'un pays, disait Léon de Montesquiou, n'est pas livré au hasard. L'avenir se fait avec des cerveaux, des cœurs, des bras, des volontés. » Comment l'*Action Française*, qui dispose aujourd'hui de tant de bras, qui unit en faisceaux tant de fermes volontés, tant de clairs cerveaux et tant de cœurs battants au même rythme, n'aurait-elle pas foi en demain ?

Le Comité de la *Ligue d'Action Française* est ainsi composé :

Président d'honneur : Amiral SCHWERER ;

Vice-Présidents d'honneur : Charles MAURRAS et Lucien LACOUR ;

Président : Bernard de VESINS ;

Vice-Président : FRANÇOIS DE LA MOTTE ;

Secrétaire : PIERRE LECŒUR.

Pour être ligueur d'Action Française,

Il faut :

1° Etre Français de naissance.

2° Avoir une connaissance aussi complète que possible de la doctrine d'*Action Française*.

3° Avoir signé la déclaration, être prêt à en remplir les engagements et avoir répondu au questionnaire de la main-d'œuvre civique.

4° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (5 fr. au minimum, membre adhérent ; 50 francs au minimum, membre donateur).

Le versement annuel est indispensable.

Les adhérents qui n'ont pas acquitté le montant de leurs cotisations pendant deux années consécutives sont considérés comme démissionnaires.

5° Avoir été agréé par la section locale ou par le secrétariat de Paris.

Les dames sont admises.

Pour être allié d'Action Française,

Il suffit :

D'être favorable en fait soit au principe, soit aux effets de la propagande de l'*Action Française* et tenir à l'encourager, payer les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

Etant sincèrement patriote, d'être prêt à donner appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français sont utiles.

Les alliés d'*Action Française* ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement. Républicains, bonapartistes s'y joignent aux monarchistes d'*Action Française* pour une association efficace des efforts patriotiques.

Les membres donateurs paient une cotisation minimum annuelle de 50 francs. Les membres adhérents paient une cotisation minimum annuelle de 5 francs.

Les dames sont admises.

La Fédération des Sections d'Action Française de Paris et de la Banlieue,

par FRANÇOIS DE LA MOTTE.

La Fédération des Sections d'Action Française de Paris et de la banlieue a été fondée au mois de mars 1913, sur l'initiative d'Henri Bannier.

Léon de Montesquiou, secrétaire général de la ligue, en fut le président ;

Octave de Barral, le secrétaire général ;

François de la Motte, le délégué ;

Henri Bannier, le secrétaire adjoint ; Gustave Micault, Fernand Rogier, Jean de Laboulaye, Henri la Hallé, membres du Comité.

Un an après sa fondation, *la fédération des sections d'Action française de Paris et de la banlieue* englobait 44 sections et fédérations rivalisant d'ardeur dans la propagande à travers la région parisienne.

Nous étions à la veille de la guerre. Le 2 août, elle éclatait. Nous avions été les seuls à l'annoncer.

Après avoir tout fait pour épargner la guerre à leur pays, les ligueurs d'A. F. furent au premier rang de ceux qui ne voulaient pas s'épargner eux-mêmes. La mort a largement fauché leurs rangs. La plupart de leurs chefs sont tombés au champ d'honneur :

Léon de Montesquiou, secrétaire, général de la Ligue d'Action Française et président de la Fédération, a donné sa vie à la Patrie, au cours de l'attaque de Champagne, en entraînant une section de la Légion étrangère à l'assaut des lignes ennemies, à Souain, le 25 septembre 1915.

Peu de temps avant, *Octave de Barral* était tombé, lui aussi, le chef dont la jeunesse française était si fière et auquel un soldat parisien, adversaire politique, devait rendre hommage en écrivant : « M. de Barral était aimé de ses chefs et respecté de tous. » Parti, quoique réformé pour sa mauvaise vue, O. de Barral, d'abord gravement blessé, était retourné au feu, à peine guéri, pour trouver une mort glorieuse au ravin de Bonval, dans l'Oise.

Henri Bannier était la cheville ouvrière de la fédération. Il faut l'avoir connu pour se faire une idée des ressources prodigieuses de son dévouement sans limites, servi par un esprit si organisateur, si ingénieux que toutes les difficultés, tous les obstacles tombaient devant lui. La guerre nous l'a pris. Elle a pris également *Gustave Micault* et *Jean de Laboulaye* qui le secondaient en s'inspirant si bien de son exemple.

Ainsi, au lendemain de l'armistice, la Fédération des sections d'A. F. de Paris et de la banlieue avait perdu presque tous les membres de son comité.

Les cadres de nos sections n'avaient pas été moins éprouvés.

Le 3e arrondissement avait perdu *Clerc*, son président ; la maladie avait enlevé le *docteur de Grandmaison*, président du VIIIe arrondissement ; *Henri Bannier* déjà cité était vice-président du Xe ; *Robert d'Harcourt*, président du XIe, terriblement blessé au cours de sa troisième tentative d'évasion, se voyait forcé de donner sa démission ; le

Commandement de Mongins-Roquefort, président du XII^e^, était tombé à Fontenay ; *Jacques de Merlis*, vice-président du XV^e^, devant Tahure ; *Alfred de la Barre de Nanteuil*, vice-président du XVI^e^, était mort en héros à Dixmude ; *du Manoir*, président du XVII^e^, avait été frappé à l'attaque de Ville-sur-Orbe ; *O. de Barral* était président du XVIII^e^ ; *Henry de Bruchard*, président du XIX^e^, avait succombé à une maladie de cœur. Les cadres de la banlieue avaient perdu *Fournier*, *Brunet*, *Blavette*, *Rey* et *Bénard*.

Les troupes s'étant montrées dignes de leurs chefs avaient été décimées. Les ligueurs avaient payé.

Le plus bel hommage à rendre à la mémoire de nos chefs et de nos amis, c'était de continuer leur œuvre. Il fallait commencer par reconstruire notre armature presque totalement détruite par la guerre. Le comité de la Fédération des sections d'A. F. de Paris et de la banlieue fut d'abord ainsi composé :

F. de la Motte, président ;
E. Ergal, vice-président ;
P. Lecœur, secrétaire général ;
Hernandez, Collot, secrétaires adjoints.

Lorsque Plateau fut assassiné en 1923, Lecœur fut adjoint à son successeur Lucien Lacour, puis il prit lui-même la succession de L. Lacour qui avait tenu à occuper ce poste périlleux, pendant que l'on procédait aux changements nécessités par les circonstances. E. Ergal avait été nommé secrétaire de l'administration ; Hernandez avait été enlevé par une maladie foudroyante ; le Comité est composé aujourd'hui de :

François de la Motte (vice-président de la Ligue), Président.

H. Brame, Vice-Président.

M. D[illegible]elle, H. Martin, secrétaire

P. Chastres, Service des conférences.

La première tâche du comité de la fédération était de réformer complètement les cadres des sections d'A. F. de la région parisienne, presque toutes privées de leurs chefs.

Grâce à un recrutement rapide d'hommes de valeur, dignes de leurs prédécesseurs, nous pouvons dire aujourd'hui que *nos organisations de Paris et de la banlieue se trouvent bien plus développées qu'en* 1914.

Les progrès réalisés dans la banlieue immédiate et dans la grande banlieue sont particulièrement remarquables.

La zone d'Action de la banlieue s'étend maintenant sur les départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.

La banlieue a été divisée en Fédérations de la banlieue Nord, Est, Sud-Est, Sud, Ouest et Sud-Ouest, qui assurent la liaison entre les sections. Pour un grand nombre d'entre elles sont organisés :

1° Un service de conférences en liaison avec celui de la Fédération de Paris.

2° Un service d'abonnements de propagande.

3° Un service de renseignements généraux.

4° Un service de sécurité régionale pour le maintien de l'ordre dans les réunions et les manifestations locales.

Les animateurs de la propagande dans la banlieue sont :

H. Brame, vice-président de la Fédération de Paris et de la banlieue, infatigable, persuasif, intrépide, dont l'heureuse influence s'est fait sentir dans toutes les communes de Seine-et-Oise, et, en particulier, dans les milieux agricoles.

Hervé Le Grand, président de la Fédération de la banlieue Est dont il connaît le moindre coin aussi bien qu'il connaît les plus petits détails

d'une organisation qu'il dirige avec habileté.

Dardelle, secrétaire de la Fédération de Paris et de la banlieue, homme d'action né, à l'esprit ordonné et méthodique, aux suggestions précieuses et dont les qualités sont celles que nous avons tant appréciées chez Henri Bannier.

Henri Martin, autre secrétaire de la Fédération parisienne, qui a su tirer un merveilleux parti de la campagne électorale. On le voit un soir à Franconville, le lendemain à Bobigny ; le surlendemain à Montmorency ; un autre jour à Gargan Livry, ou à Meaux, ou à Fontainebleau ou à Provins, ou à Montargis, etc. Mais alors, il n'est jamais rue de Rome ? Si, tous les après-midi, classant ses dossiers, écrivant des douzaines de lettres et recevant des douzaines de visiteurs.

Le Commandant Dublaix dont les conférences précises et documentées forcent à réfléchir et préparent les adhésions ; son successeur à la fédération de la banlieue Ouest, *Dorange*, est un chef de premier ordre, aussi bon organisateur que bon conférencier.

Jean Gazave, président de la section du XIVe arrondissement, orateur dont la région parisienne et nombre de villes de la province ont entendu les exposés magistraux.

En ce qui concerne Paris, les arrondissements ont leur président, leur comité et leur permanence. Les présidents et les comités de nos sections, commerçants, industriels, anciens officiers, médecins, sont des hommes de valeur, connaissant parfaitement la doctrine d'Action Française. Ce sont aussi des hommes d'Action qui ont tous fait brillamment la guerre. Ils ont l'honneur de compter parmi eux l'Amiral Schwérer, président d'honneur de la Ligue.

Les sections d'Action Française de Paris sont en liaison constante avec le comité de la Fédération. La simple lecture de la chronique de la ligue suffit à donner une idée de la vitalité de leur propagande. Elle ne donne aucune idée de ses difficultés et de ses contrariétés qui, d'ailleurs, en augmentent le mérite.

Nos chefs de propagande sont constamment appelés à faire usage du système D qui n'a plus de secret pour eux.

Le comité de la Fédération et le secrétariat de la ligue sont logés à la même enseigne. Nos moyens matériels sont loin de progresser proportionnellement à notre mouvement. Il en résulte de graves inconvénients. Combien de fois avons-nous dû renoncer à des permanences admirables, faute de cet argent que certains torchons nous accusent de recevoir en abondance de pauvres douairières qui se ruineraient pour nous ? Nos amis le Pan de Ligny et Sémichon en savent quelque chose. Nous disposons d'un personnel trop restreint. Les locaux nous manquent. Ils nous ont toujours manqué : rue de la Chaussée-d'Antin, il fallait se servir du balcon ; rue Caumartin, de l'escalier ; rue de Rome, on se sert des couloirs tapissés de pancartes interdisant d'y stationner.

Le relèvement de nos organisations, aujourd'hui plus fortes qu'avant la guerre, montre quelle est la puissance d'une idée juste. La guerre semblait avoir tout détruit à l'*Action Française*. Les sacrifices glorieux qu'elle a suscités, les vérifications éclatantes et dramatiques de notre doctrine et de nos avertissements ont décuplé son influence et mis à son service des milliers de cœurs dont la volonté et le dévouement garantissent l'avenir du Pays et nous imposent des devoirs que nous n'oublions pas.

F. DE LA MOTTE.

LES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

Les secrétaires régionaux sont créés pour décharger les services de la *Ligue* à Paris, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de l'*Action française*.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis, n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur intermédiaire pour toutes les questions concernant la *Ligue*, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique, et en général pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action française.

Ire ZONE, RÉGION DU NORD. — (Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme), secrétaire régional : M. MAURICE DUPONT, 6, rue Jeanne-d'Arc, à Amiens.

IIe ZONE, ALSACE-LORRAINE. — (Haut-Rhin et Bas-Rhin, Moselle), *agent de liaison* : M. JACQUES DENISANE, 7, avenue d'Alsace, Strasbourg.

IIIe ZONE, PARTIE OUEST. — (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, secrétaire régional : LE COMMANDANT ARIÈS, 4 *bis*, rue Neptune, Brest.

PARTIE EST. — (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine), secrétaire régional ; M. ANDRÉ FEILDEL, 16, rue Crébillon, à Nantes.

VIe ZONE, RÉGION DU POITOU ET DES CHARENTES. — (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Indre-et-Loire, Charente et Charente-Inférieure), secrétaire régional : M. JEAN JAMAIN, 3, rue de la Prévôté, à Poitiers.

VIe ZONE, PARTIE SUD. — (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées), secrétaire régional : M. PAUL COURCOURAL, 7, rue Ravez, et permanence d'A. F., 9, allées de Tourny, à Bordeaux.

VIIe ZONE, RÉGION DU MASSIF CENTRAL. — (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Cantal, Allier, Puy-de-Dôme), secrétaire régional : M. ELIE JACQUET, 114, rue Grange-Garat, à Limoges.

VIIIe ZONE. RÉGION DE LYON. — (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie), secrétaire régional : M. LOUIS JASSERON, 26, place Bellecour, à Lyon.

IXe ZONE, RÉGION DE TOULOUSE. — (Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales), secrétaire régional : M. ALBAN CASTELBERT, 14, rue Saint-Sauveur, à Toulouse.

Xe ZONE, RÉGION DU MIDI. — Partie Est. — (Bouches-du-Rhône, Hautes et Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var et Corse), secrétaire régional : M. JEAN-AUSTIN BRUNEL, 6, cours Belzunce, Marseille.

PARTIE OUEST. — (Gard, Hérault, Lozère, Vaucluse), secrétaire régional : M. LOUIS SENTUPÉRY, 6, rue de la Maison-Carrée, à Nîmes.

XIe ZONE. Algérie. — Secrétaire régional ; M. PAUL SICARD, 30, rue Dumanoir, Oran.

SECTIONS
DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Voici la liste des sections ayant une permanence effective, c'est-à-dire un local spécialement aménagé pour les réunions, la bibliothèque, la propagande, etc.

Tous nos amis sont engagés, pendant leurs déplacements, à se présenter à ces permanences. Ils y seront toujours les bienvenus. La correspondance pourra également y être adressée sous forme impersonnelle : M. le président de la section d'Action française de...

Paris et Banlieue.

5e, 9, rue Cujas.
6e, 33, rue Saint-André-des-Arts.
7e, 116, rue du Bac.
8e, 14, rue de Rome.
9e, 10, rue du Havre.
10e, Hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry.
11e, 16, rue Pétion.
12e, 8 *bis*, rue Abel.
13e, 13, rue Martin-Bernard.
14e, 2, rue Asseline.
15e, 97, rue Blomet.
16e, 13 *bis*, rue de l'Annonciation.
17e, 21, rue Lamandé.
18e, 71, rue du Mont-Cenis.
19e, 16, rue Cavendish.
20e, 1, rue Bretonneau.

BOULOGNE-SUR-SEINE, 8, rue Jean-Baptiste-Clément.
CHARENTON, 53 *bis*, avenue de Gravelle.
FONTENAY-SOUS-BOIS, 12, rue Saint-Vincent.
NOGENT-SUR-MARNE, 7, Grande-Rue.
SAINT-DENIS, 10, impasse Thiers (boulevard Ragot).

Provinces.

AGEN, 59, cours de Belgique.
AIX-EN-PROVENCE, 10, rue de Mazarine.
ALAIS, 66, rue Fabrerie.
ALBI, 4, rue Roquelaure.
AMBERT, librairie Thomas, boulevard Henri-IV.
AMIENS, 6, rue Jeanne-d'Arc.
ANCENIS, 62, rue des Tonneliers.
ANNECY, 36, rue Carnot.
ARCACHON, Castel Saint-Pierre, place Tartas.
AVIGNON, 20 *bis*, rue Bouquerie.
BAYONNE-BIARRITZ, 20, rue d'Espagne (Bayonne).
BEAUMONT-DE-LOMAGNE (Tarn-et-Garonne), rue du Maréchal-Foch.
BEAUVAIS, 24, rue Faubourg-Saint-André.
BERGERAC, 10, rue Saint-James.
BÉTHUNE (Nord), 96, boul. Victor-Hugo.
BÉZIERS, 8, rue Montmorency.
BORDEAUX, 9, allées de Tourny.
BOULOGNE-SUR-MER, 7, rue des Prêtres.
BREST, 52, rue de Siam.
BRIVE, café de Bordeaux (1er étage).
CAEN, 243, rue Saint-Jean.
CANNES, 42, rue d'Antibes.
CARCASSONNE, 20, rue de la Préfecture.
CASTRES, 11, rue du Temple.
CAVAILLON (Vaucluse), café de l'Univers (1er étage), cours Gambetta.
CHATEAUROUX, 4, rue Racine.
CHERBOURG, 69, rue Gambetta, 1er étage.
CHOLET, 1, rue Nantaise.
CLERMONT-FERRAND, 25, rue Ballainvilliers.
CLUZES, maison Rosnoblet, Grande-Rue.
COGNAC (Charente), 17, rue des Cordeliers.
DIJON, 3, place Bossuet.
FABRÈGUES (Hérault), rue du Presbytère.

GRENOBLE, 19 *bis*, rue Saint-Jacques.
LABRUGUIÈRE (Tarn), ancienne gendarmerie, rue Castelmouton.
LA GRAND'COMBE (Gard), Maison Lacombe, rue Mas-Chazelle.
LA MADELEINE, 158, rue de Lille.
LA ROCHE-SUR-YON, M. Baudry, libraire, boulevard des Alliés.
LA ROCHELLE, M. de la Gdérivière, 11, rue du Palais.
LAVAL, 48 *bis*, rue de Joinville.
LE HAVRE, 19, rue de la Bourse.
LE MANS, 19, rue Jankowski.
LE PUY, 23, boulevard Saint-Louis.
LILLE, 4, rue des Débris-Saint-Etienne (Grand'Place).
LIMOGES, 4, place de l'Ancienne-Comédie.
LORIENT, 34, rue Gambetta.
LOURDES (Htes-Pyrénées), Bureau St-Philippe, 22, rue de la Grotte.
LYON, 26, place Bellecour.
MACON, 2, rue du Vieux-Palais.
MARSEILLE, 6, cours Belzunce (entresol).
MAUBEUGE, 8, place d'Armes.
MARMANDE, café Bordes.
MAZAMET (Tarn), café du Redondal (1er étage).
MILLAU (Aveyron), café Bertrand, 50, rue de la Capelle.
MONTARGIS, 19, rue du Pont-de-l'Ouche.
MONTAUBAN, place de la Cathédrale.
MONTBRISON (Loire), 20, boulevard Lachèze.
MONTPELLIER, rue des Augustins.
MOULINS, 4, place de la Bibliothèque.
MOUTIERS, maison Badarelli, Grande-Rue.
NANCY, 13, rue Callot (2e étage).
NANTES, 16, rue Crébillon.
NICE, 3, boulevard Victor,Hugo.
NIMES, café de la Poste, boulevard Gambetta.
ORAN, 11, rue de la Bastille.
ORANGE, 1, rue Grenouillet.
PAMIERS, 1, rue Major.
RAU, 2, place des Sept-Cantons.
PÉRIGUEUX, 4, rue de la Nation.
PERPIGNAN, 3 *bis*, rue des Grandes-Fabriques.
PHILIPPEVILLE, rue Hippocrate, Maison Cordina.
POITIERS, 7 *bis*, rue du Trottoir.
REIMS, chez M. Gaudin, 28, rue Brûlée.
RENNES, 15, rue Hoche.
RIOM, 21, rue Croizier.
ROANNE, 17, rue Bel-Air.
RODEZ, café du Bourg (1er étage), place du Bourg.
ROUBAIX, 16, rue de la Gare.
ROUEN, 149-151, rue de la Grosse-Horloge.
SAINT-BRIEUC, 2, rue Glais-Bizoin.
SAINT-ETIENNE-SAINT-CHAMOND, 18, rue de l'Alma (Saint-Etienne).
SAINT-NAZAIRE, 14, rue de l'Abri-Familial.
SAINT-OMER, 2, rue de Dunkerque.
SAINTES (Charente-Inférieure), 27, rue d'Alsace-Lorraine.
SEDAN, 7, place Turenne.
SENS, 16, rue Rigault.
SOISSONS, 24, Grande Place.
SOMMIÈRES (Gard), café de l'Univers.
STRASBOURG, 7, avenue d'Alsace.
TARBES, 6, rue Péré.
THIZY-COURS (Rhône), rue du Nord, à Cours.
THONON-LES-BAINS, 13, rue Vallon.
TOULON, 3, place de la Liberté.
TOULOUSE, 9, rue des Arts.
TOURCOING, 9, rue Nationale.
TOURS, 1, rue Colbert.
VALENCE, chez M. Roux, 46, rue Pécherie.
VALENCIENNES, 10, rue des Hospices.
VANNES, 3, place Henri-IV.
VERSAILLES, 53, rue du Maréchal-Foch.
VIAS, maison Nicolas, rue Saint-Jean (Hérault).

PETIT BOTTIN DE L'ACTION FRANÇAISE

pages

AGRICULTURE

Ecole d'Agriculture..... 272

Engrais.
DERÔME..... couverture. IV

Horticulture.
LOCHARD..... 277

ALIMENTATION

Alimentation générale.
ETABL. LE VIGOUREUX..... 123
DUBARRY..... 239

Apéritifs.
QUINQUINA VOUVRAY..... 149

Confiserie-Chocolat.
DIOT..... 184
CHOCOLAT LE VIGOUREUX... 123

Liqueurs.
BRUN PÉROD..... 360
CANIGOU..... 333
BÉNÉDICTINE..... 193

Vins.
DELAYE..... 57
VEILLON FRÈRES..... 287

ARTICLES ET LIBRAIRIE RELIGIEUX

MAISON BLEUE..... 43
DESGODETS-GÉRARD 326

ENSEIGNEMENT

COURS PAR CORRESPONDANCE..... couverture. II
ECOLE D'AGRICULTURE..... 272
INSTITUT DE COUPE..... 405

HABILLEMENT

Pour dames.
A L'AMAZONE..... 407
INSTITUT DE COUPE..... 405
MORETEAU..... 406

Pour hommes.
LA MONDIALE..... 153
LEDEZ et VIGNAL..... 409
MORETEAU..... 406
RAMLOT..... 77

Vêtements ecclésiastiques.
RAMLOT..... 246

HABITATION

Armes.
PÉTAVY..... 288

Bijoux.
SCHERER 345

Construction.
AUSSEUR, Menuisier..... 312
DOREAU, Ferronnerie..... 294
LACOUR, Menuisier..... 428
COMPAGNIE ROYALE ASTURIENNE DES MINES..... 311

Décoration.
RICCI..... 309
HÉNAULT..... 351

Tableaux.
SEIFRITZ..... 315

HYGIÈNE, TOILETTE

Articles et produits pour la toilette.
DENTIFRICES « LES BONS PÈRES »..... 339
LOTION THERMOGÈNE..... 157
RASOIR GILLETTE, couverture. III
SAVON L'ABEILLE..... 321

Coiffeur pour dames et messieurs.
HELTEN..... 105

Manucure et Pédicure.
HELTEN..... 105

Parfumerie et Produits de beauté.
HELTEN..... 408

LES LETTRES

Achat et Vente de livres.
CHAMBEAU 379
PICARD 83

Editeurs.
GRASSET:..... 377
PLON (Exemple d'énergie).. 73
PLON (Le Roseau d'Or)..... 115

	pages.
PLON (Voyages, aventures)..	240
PLON (Nobles vies, grandes œuvres).....	22
PLON (l'Aubier).....	375
PLON (La Vie aux champs)..	271
PLON (Le Roman des grandes existences).....	51
DE GIGORD.....	40
PICARD	83
Nle LIBRAIRIE Nle.....	320
REVUE UNIVERSELLE.....	446
Imprimeurs.	
POUYÉ.....	81
Librairie-Gravures.	
RENÉ FÉRAULT.....	381
HÉNAUT	85
Relieur.	
BARAST.....	382

TRAITEMENTS

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Ambulances. Gardes-malades.	
VIVIER.....	400
Produits Pharmaceutiques.	
ANTICOR-BRELAND.....	90
DÉPURATIF BLEU.....	387
ENGELURES « GEL ».....	401
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.....	394
LIQUEUR DE SANTÉ.....	268
LAXATIF. (Seidlitz Chanteaud).....	107
LES YEUX (Réjou).....	283
SULFHYDRAL CHANTEAUD..	402
TISANE GISBEY.....	138
Traitement.	
INSTITUT MÉDICAL MODERNE.....	284

RÉCRÉATONS

Articles de fumeur.	
PIPE-AUTO.....	364
Musique.	
LA VARINETTE.....	384
Photographie.	
PATOIS	435
BOISSONAS	432
T. S. F.	
C. R. E. O.....	78
SERF.....	397

Abonnez-vous à

La Revue Universelle

DIRECTEUR : **Jacques BAINVILLE**

Rédacteur en Chef : **Henri MASSIS**

157, Boulevard Saint-Germain. — PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
France et Colonies.	75 fr.	38 fr.
Etranger	100 fr.	52 fr.

(*Spécimen gratuit sur demande*)

TABLE DES MATIÈRES

Élément du Comput..... 3
Calendrier 4
Poèmes, de FAGUS..... 17
Sa Servilité la Presse, par LÉON DAUDET..... 23
Histoire d'un Sultan, de ses Vizirs et de sa nourrice, par JACQUES BAINVILLE 32
Chronique Catholique, par BERNARD DE VESINS..... 37
Les Mensonges de l'Histoire Officielle, par l'Amiral SCHWERER..... 44
Les Conférences, par RENÉ BENJAMIN..... 51
Poèmes de JEAN LEBRAU..... 65
L'Armée, par le Colonel LARPENT..... 69
Le Maréchal de Villars, par FRÉDÉRIC DELEBECQUE..... 79
La Colère du Vidame, Poème de PIERRE BENOIT..... 91
L'Ame de Mangin, par HENRI DUTHEIL..... 93
Un soir de Noël, Conte par THIERRY SANDRE:..... 108
La Politique de La Fontaine, par Eugène LANGEVIN..... 112
Euskalerria Serena, par FRANÇOIS DUHOURCAU..... 125
Un Pays qui se défend, par GEORGES PLANES..... 129
La Justice de la République en 1925, par ABEL MANOUVRIEZ..... 139
Besoin d'Empire, Nouvelle par PIERRE DOMINIQUE..... 169
Le Miracle et le Martyre de Jeanne d'Arc, par MARIE DE ROUX..... 177
Le Règne de la Grâce, Poème de CHARLES MAURRAS..... 182
Une élection municipale, Souvenirs de LUCIEN DUBECH..... 185
La Liturgie du Sacre, par ANDRÉ LAVEDAN..... 195
Les Agrandissements de la France, par GRINGORE..... 237
Un Bachot manqué, par JOSÉ VINCENT..... 241
On nous prépare un nouveau Calendrier, par l'Abbé CHAUVE-BERTRAND. 247
Lous Raïous, par ALBERT ARNAVIELLE..... 258
Crise financière, crise de Régime, par JEAN GAZAVE..... 261
Scènes de Bretagne, par ALBERT KÉRAGNEL..... 266
Une Directive pour l'Agriculture Nationale, par AMBROISE RENDU.... 269
La Terre de France livrée aux Etrangers, par MARCEL PROVENCE..... 273
La Crise viticole, par MARCEL CHABIN..... 285
Les Morts de l'Année :
Ernest Berger, p. 290.
Capitaine Mézergues, p. 291.
René de La Tour du Pin, p. 292.
Le Docteur Joseph Maurras, p. 295.
Jules Delahaye, p. 295.
Léon Allard, p. 296.
Georges Hugo, p. 297.
R. Laurent-Vibert, p. 300.
La Fondation de Lourmarin, par AUGUSTE CAVALIER..... 301
Sapins du Jura, Poème de FÉLIX JEANTET..... 306
L'Exposition des Arts Décoratifs, par EUGÈNE MARSAN..... 307
L'Année Jubilaire, par ROBERT HAVARD DE LA MONTAGNE..... 323
L'Année Politique, par GEORGES SAVOIE..... 327

Léon Daudet à Lille, par CLAUDE JEANTET..... 361
Le Cortège de Jeanne d'Arc, en 1925..... 365
L'Affaire Scelle et la Victoire des Etudiants d'A. F...... 369
L'Année Littéraire, par ANDRÉ ROUSSEAUX..... 375
Chronique Musicale, par DOMINIQUE SORDET..... 383
L'Année Sportive, par LUCIEN DUBECH..... 388
Chronique Médicale, par le Docteur MARTIN LA BANLIEUE..... 400
Comment vous allez vous habiller, par EUGÈNE MARSAN..... 403
Les Organisations de l'Action Française..... 411
Les Camelots du Roi, par PIERRE LECŒUR..... 415
La Fédération Nationale des Etudiants d'Action Française..... 429
La Ligue d'Action Française..... 433
La Fédération Nationale des Sections d'Action Française..... 439
Les Secrétariats Régionaux....., ... 442
Petit Bottin de l'Action Française..... 445

LISTE DES PRIX DU CONCOURS DES DIX MOTS CROISÉS

1er prix. — Un appareil T. S. F. marque « C. R. E. O. » permettant d'entendre les principaux concerts. Poste complet en ordre de marche.
2e prix. — Une souscription libérée à la nouvelle série des *Ecrivains de la Renaissance Française,* Tirage sur pur fil Lafuma.
3e prix. — Un colis de quatre litres de liqueur BRUN-PEROD.
4e au 10e prix. — Une souscription libérée à la même série des *Ecrivains de la Renaissance Française.* Tirage sur vélin teinté.
11e au 18e prix. — Un colis de deux bouteilles de liqueur du CANIGOU.
19e au 22e prix. — Un colis de deux bouteilles de liqueur BRUN-PEROD.
23e prix. — Un exemplaire sur Hollande, de *l'Agonie du Régime,* de Léon Daudet.
24e au 28e prix. — Un colis de 10 kilos de Savonnettes marque l'ABEILLE.
29e prix. — Un exemplaire sur pur fil lafuma de l'*Anthologie des Jeux Floraux,* d'Armand Praviel.
30e au 54e prix. — Un Rasoir de sûreté GILLETTE.
55e et 56e prix. — Un exemplaire sur pur fil de l'ouvrage d'Henri Dutheil. *De Sauret-la-Honte à Mangin-le-Boucher.*
57e à 64e prix. — Un colis de 5 kilos Savonnettes marque l'ABEILLE.
65e à 100e prix. — Vingt francs de livres à choisir dans le catalogue de la Nouvelle Librairie Nationale.

N'oubliez pas de consulter le "*Bottin de l'acheteur d'Action Française*" (page 445), vous y trouverez certainement des noms de fournisseurs que vous recherchez.

Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. 1925.

GRAND CONCOURS DES

DIX MOTS CROISÉS

I. Tous les lecteurs de l'Almanach peuvent concourir.

II. Joindre à chaque envoi le *Bon à concourir* qu'on découpera à la dernière page du concours.

III. Les envois qui nous parviendront après la date du 28 février 1926 ne pourront participer au concours.

IV. Adresser les envois à M. Gaston Legrain, 14, rue de Rome, Paris (VIII[e]). La recommandation n'est pas nécessaire.

V. Les réponses ainsi que le palmarès paraîtront à partir du 1[er] mars, dans le journal quotidien, tous les lundis.

VI. Remarques pour les mots croisés : Les lettres isolées ne sont pas définies. Il n'est pas tenu compte des accents. Tout mot, s'il ne figure qu'une seule fois dans la grille, peut cependant être répété plusieurs fois dans la phrase à trouver. Le nombre des lettres de chaque mot est indiqué entre parenthèses.

VII. Pour les citations, on devra ajouter, si possible, le nom de l'auteur, celui de l'ouvrage d'où elle est tirée et l'endroit de cet ouvrage. Le maximum des points ne sera accordé qu'aux références complètes.

PROBLÈME N° 1. — M[lles] HÊME DE LACOTTE.

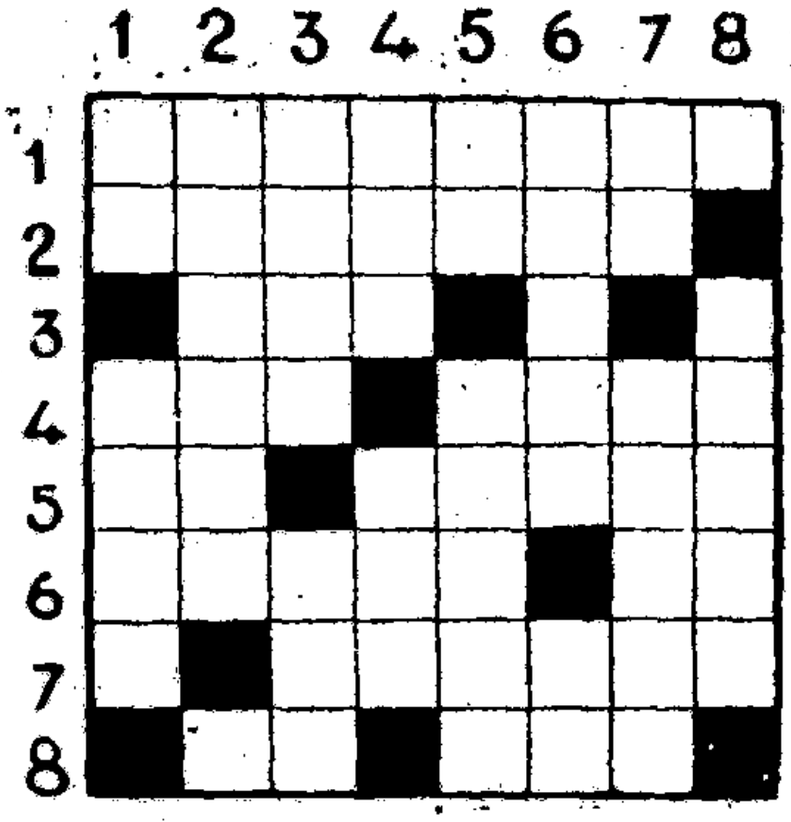

Horizontalement.

1. Appartient à la Patrie (8).
2. Homme politique français (7).
3. Pronom (3).
4. Fin (3). Ancien dieu (4).
5. Ile (2). Lettre grecque (5).
6. Lieu de refuge (5). Dans une loge (2).
7. N'est pas ignorée (6).
8. Pronom (2). Point cardinal (3).

Verticalement.

1. A la fin (2). Membre humain (4).
2. Bourg normand (6).
3. Entièrement (4), glace anglaise (3).
4. Adverbe de lieu (3). Préfixe qui signifie entier (3).
5. Interjection (2). Doux (5).
6. A nous (5). Dans les bons (2).
7. Contraire du déiste (2). Conduit d'eaux (5).
8. Coutume. (5)

Question. — Choisir quelques mots dans cette grille pour en former, sans les modifier, une devise d'Action Française.

PROBLÈME Nº 2. — JULES HOULBRECQUE. Dédié aux libéraux qui poursuivent cette chimère : *Améliorer la République.*

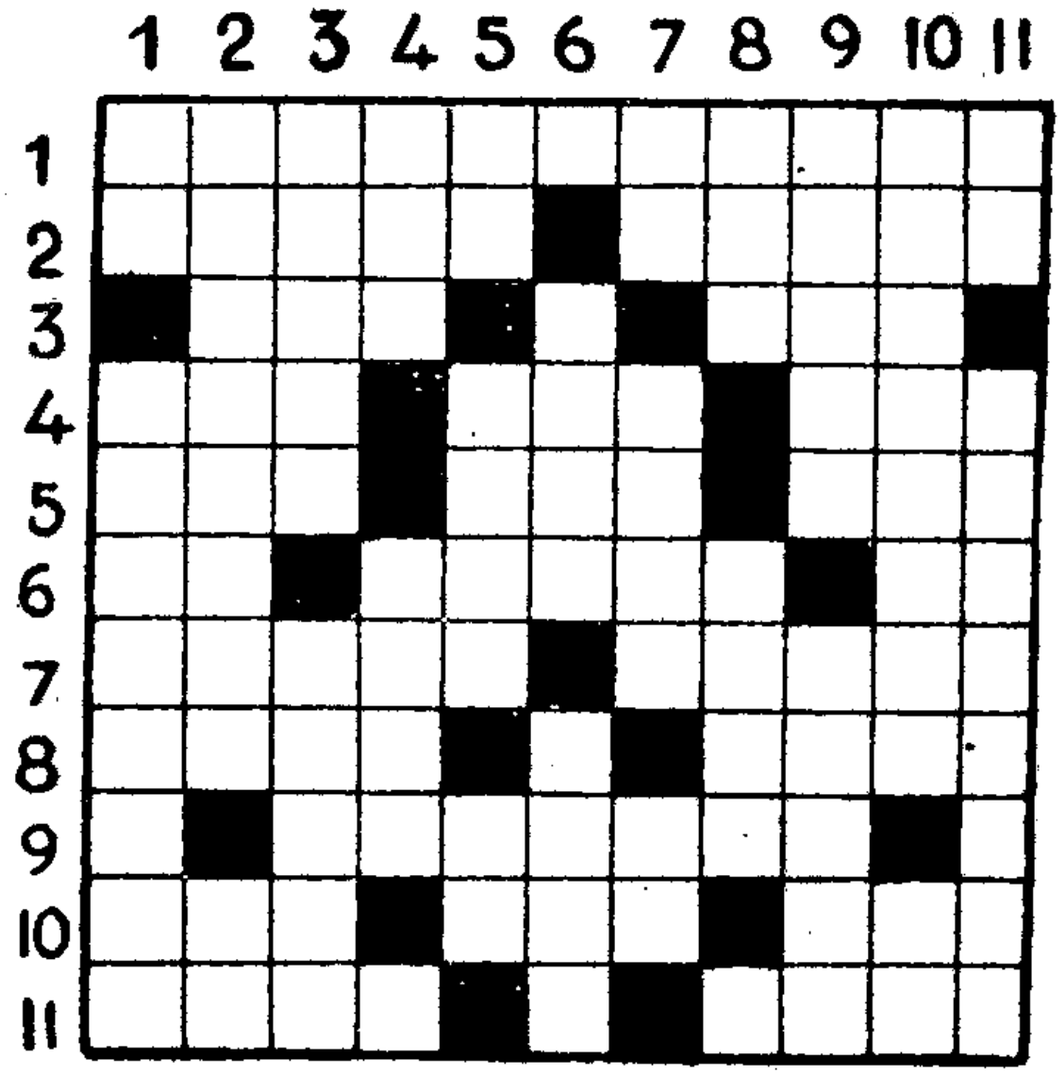

Horizontalement.

1. Epoque glorieuse de notre histoire (11).
2. Guerrier scandinave (5). Rédacteur à l'*Action Française* (5).
3. Le chef qu'il nous faut (3). Pour la chasse (3).
4. Publication (3). Ecorce (3). Genre de terre (3).
5. Nous les reverrons sur nos drapeaux (3). Genre d'aranéides (3). Dans les reins (3).
6. Se divise en douze (2). Heureux qui l'a dans son jeu (5). Note. (2).
7. La... bête noire de l'Amérique démocratique et humanitaire (5). Pour la toilette (5).
8. Poil (4). Gâte (4).
9. Exiger (7).
10. Dans l'océan (3). Dépouillés (3). Bruit (3).
11. Dans la gamelle du soldat (4). Dans la bouche (4).

Verticalement.

1. Note (2). Rendre propre (8).
2. Détacher de la grappe (8). Note (2).
3. Contestons (5). Dans les Ardennes (5).
4. Calife (3). Fleuve d'Italie (4).
5. Pronom (2). Chef (4). Numéro (2).
6. Clameur (4). Poissa (4).
7. Roi d'Egypte (2). Pronom (4). Notre charpente (2).
8. Arme (3). Caché (4).
9. Fille de Tantale (5). Répand (5).
10. Passage (8). Pronom (2).
11. Pronom (2). Envahissant (8).

Question. — Reconstituer un proverbe connu.

PROBLÈME N° 3, par JULES HOULBRECQUE.

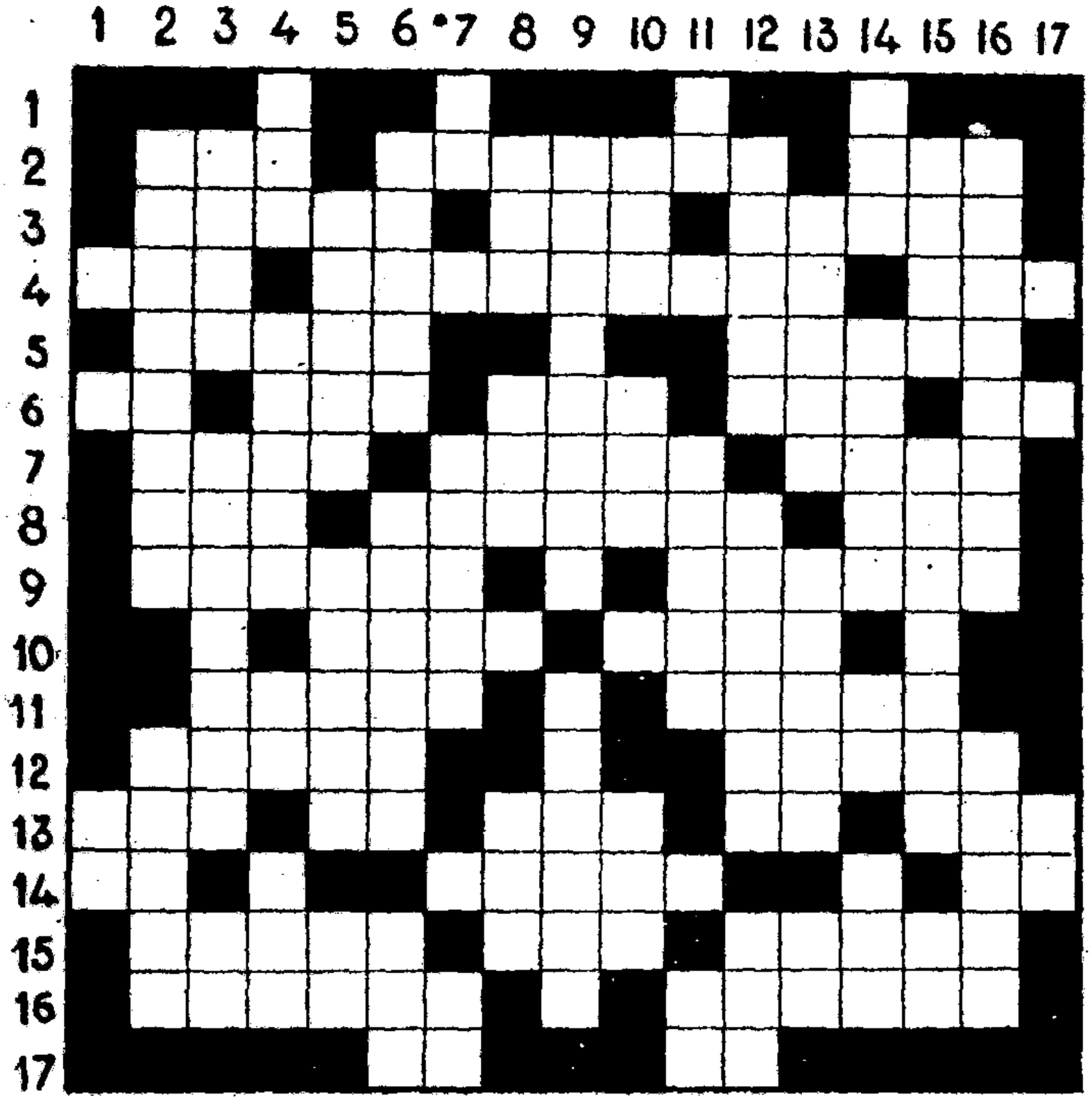

Horizontalement.

2. Caractère du style (3). Ne sont pas nos amis (7). Côté de l'horizon (3)
3. Bornes (5). Tête d'une tige (3). Laxatif (5).
4. Pierre tendre et blanche (3). Sorte de futaine (9). Petit berceau (3).
5. Plante dont la racine est purgative (5). Singe (5).
6. Fleuve (2). Retire (3). Officier turc (3). Anagramme de Noé (3). Mis en mouvement (2).
7. Bœuf sauvage (4). Pourvoit. (5). Commande l'arrêt (4).
8. Celui qu'il nous faut (3). Préfecture (7). Marque le doute (3).
9. Nommé ci-dessus (6). Ile de l'Archipel (6).
10. Chef arabe (4). Entièrement (4).
11. Canton breton (5). Capitale asiatique (5).
12. Sincère (5). Ce qu'est l'opinion toujours professée (5).
13. Possessif (3). L'assassin en a deux paires (2). Oiseau (3). Article (2). Acide (3).
14. Vin (2). Prénom d'un célèbre Romain (5). Préposition (2).
15. Lieux de délices (5). Lieu de rencontre (3). Cause (5)

16. Ecorces de certains fruits (6). Diogène n'en cherchait qu'un (6).
17. Note (2). Corrupteur (2).

Verticalement.

1. Mot enfantin (2).
2. Sans fin (8). Regardez (5).
3. Ville d'Asie (4). Ville de Belgique (7). Au doigt (2).
4. Quadrupède (3). Nom porté par de grands rois (5). Note (2). Préposition (3).
5. Divertissement (5). Entretien familier (5). Les deux extrémités du navet (2).
6. Fabuliste (5). Chéries (6). Caricaturiste (3).
7. Pronom (2). Révolté (5). Note (2).
8. Mot latin (3). Article contracté (3). Aux Anglais (3).
9. Employer avec réserve (8). Nos étendards en furent toujours couverts (6).
10. Placé (3). Elément (3). Pronom (3).
11. Marque le mépris (2). Certains morceaux de musique (5). Interjection (2).
12. Tige du palmier (5). Récif (6). Au pied (3).
13. Petits de certains quadrupèdes (5). Sans vigueur (5). Dans Rome (2).
14. Personnage biblique (3). Observer (5). Seul (2). Marque le doute (3).
15. Liquide (4). Adjectif qui ne s'applique qu'aux tonneaux (7). Pronom (2).
16. Grand succès (8). Roi de France (5).
17. Note (2).

Question.— Reconstituer une phrase historique d'un roi de France, en n'utilisant, sans les modifier, que des mots de cette grille.

PROBLÈME Nº 4.

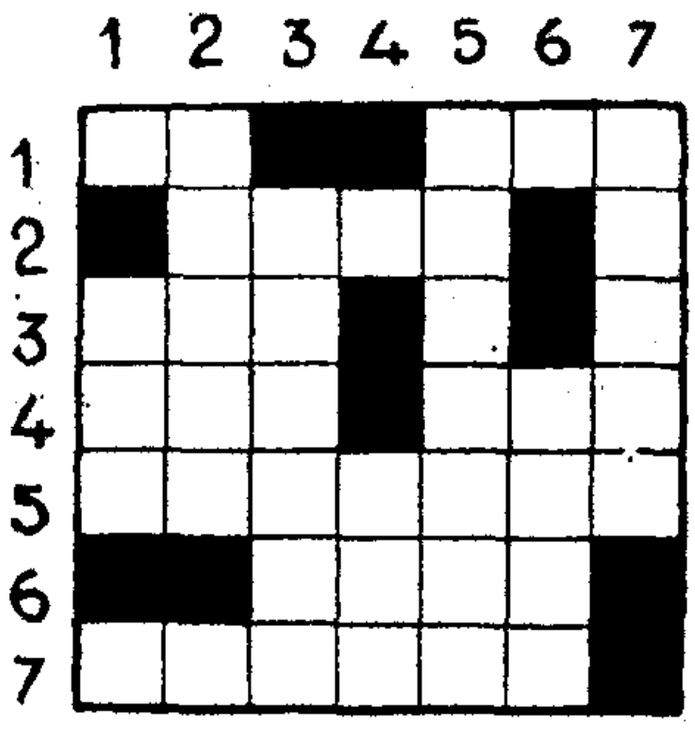

Horizontalement.

1. Carte (2). Oiseau gallinacé (3).
2. Terminé en pointe (4).
3. Genre de légumineuses (3).
4. Joséphin Péladan (3). Rivière d'Allemagne (3).
5. Ecrivain français (7).
6. Dieu des vents (4).
7. Liguée (6).

Verticalement.

1. Levant (3).
2. Prénom (5).
3. Ancien royaume (6).
4. Monarque (3).
5. Se dit de la fonction presbytérale (7).
6. Gros nuage (4).
7. Adverbe (5).

Question : Quel est l'ouvrage célèbre dont le titre et le nom de l'auteur sont nommés dans cette grille ?

PROBLÈME N° 5, par René Couvillers.

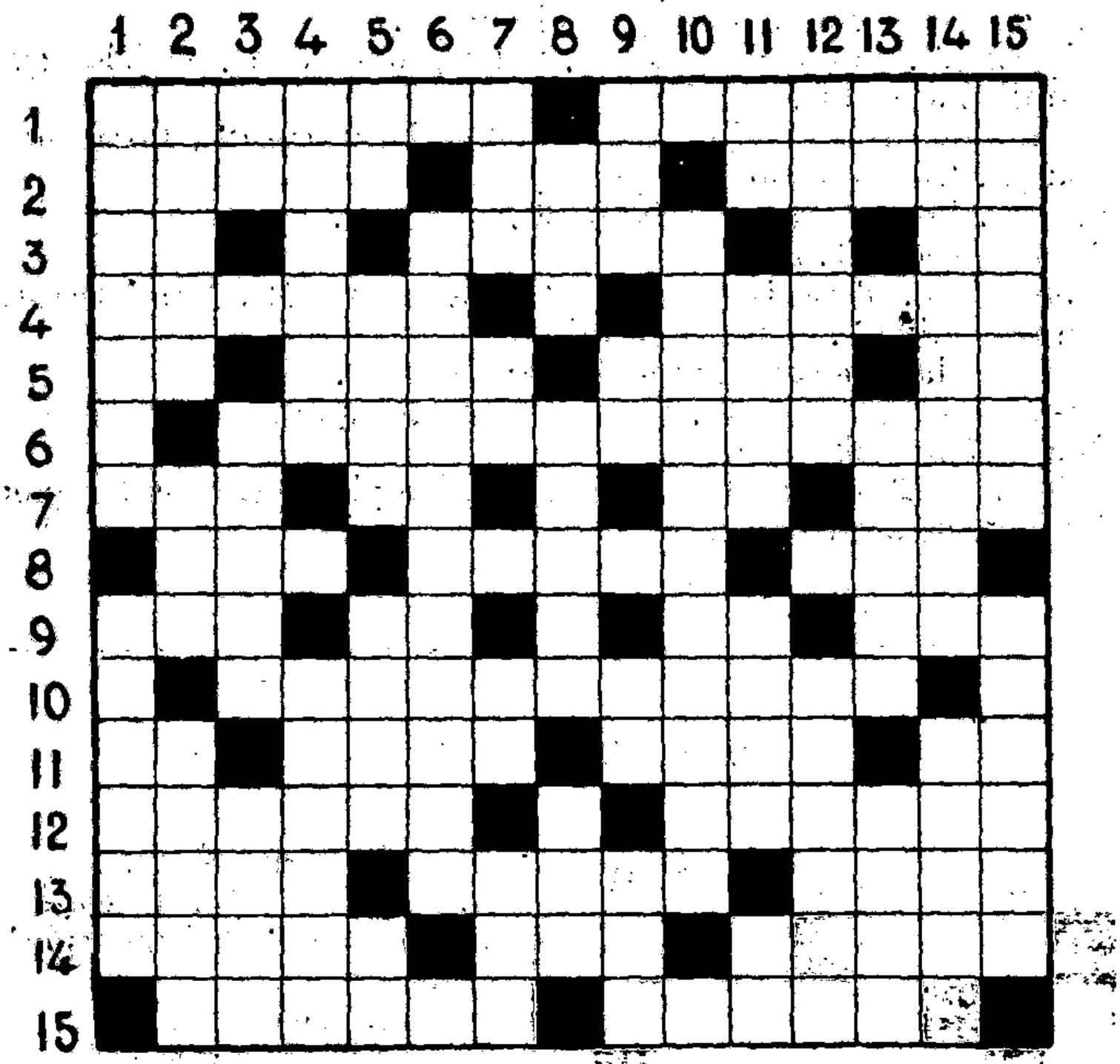

Horizontalement.

1. Pièce ajoutée (7). Ininteiligibles (6).
2. Ancienne mesure (5). Assez médité (3). Me trompai (5).
3. Note (2). Ancienne ville d'Espagne (5). Particule (2).
4. Marie (6). Cascades (6).
5. Pronom (2). Corps simple (4). Pièces de monnaie (4). Conjonction (2).
6. Anéantiras (11).
7. Possessif (3). Préposition anglaise (2). Pronom (2). 1914-1918 (3).
8. Biographie (3). Contusions (5). Seulement (3).
9. Possessif (3). Préfixe (2). Au cimetière (2). Faux (3).
10. Trouverions beau (11).
11. Notre Seigneur (2). Lettre grecque (4). Alla de-ci de-là (4). Préfixe (2).
12. Farce (6). Etendre (6).
13. Fleuve d'Espagne (4). Vedettes (5). Fruit (4).
14. Joua du cor (5). Dans l'escalier (3). Volailles (5).
15. Obstinées (6). Esclandres (6).

Verticalement.

1. Contraire d'éteindrât (7). Illusions (6).
2. Plante grimpante (5). En forme d'œuf (3). Pour le pied (5).
3. Chemin de halage (2). Aromatisa (5). Boîte (4).
4. Echinoderme globuleux (6). Récitent (6).
5. Négatif (2). Appartiennent (4). Petit prophète (4). Article (2).
6. Insuffisances (11).
7. Alarmé (3), Interjection (2). Coups de baguette (2). Possessif (3).
8. Poli (3). Donne le ridicule (5). Progrès (3).
9. Sale (3). Article arabe (2). Note (2). Court (3).
10. Pas essentiels (11).
11. Pronom (2). Tête de saumon (4). Va dehors (4). Démonstratif (2).
12. Approfondit (6). Général syrien (6).
13. Ville de Chaldée (2). Chutes (5). Satellite (4).
14. Mesurée (5). Préfixe (3). Rendus respirables (5).
15. Repos (7). Conifères (6).

Question. — Trouver un quatrain en n'employant, sans les modifier, que des mots de cette grille.

PROBLÈME N° 6.

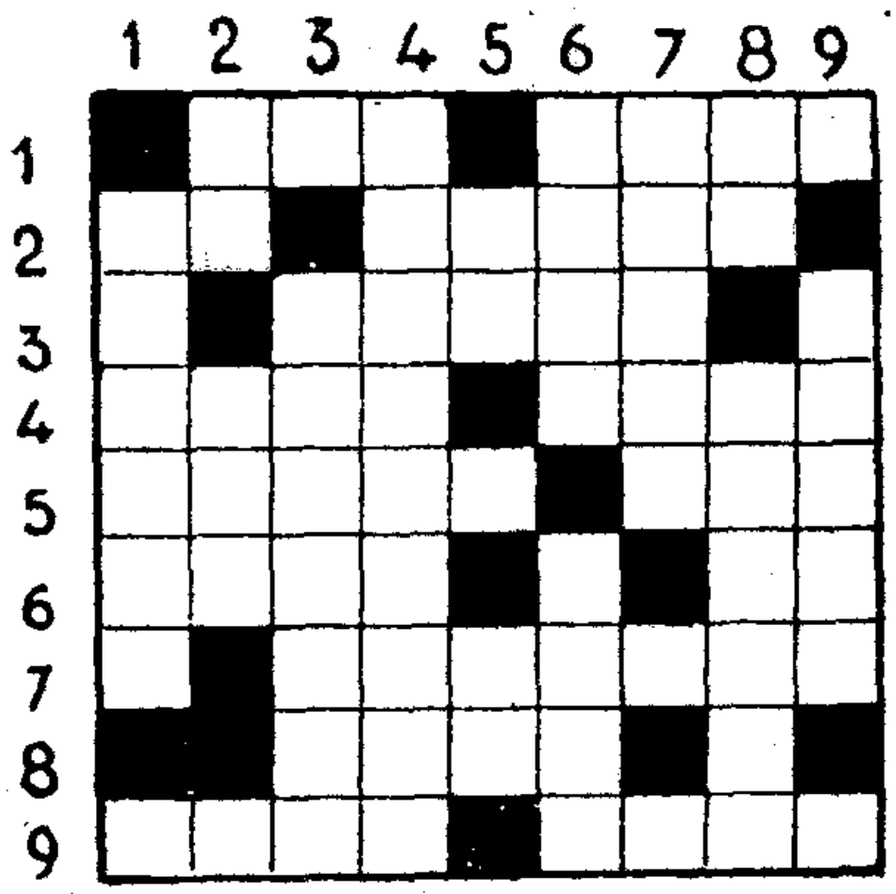

Horizontalement.

1. Perroquet (3). Destiné à (4).
2. Sans fil (2), Métamorphosée en rocher (5).
3. Non mariée (5).
4. Appétit (4). Chéri (4).
5. Tsar (5). Souverain (3).
6. Prénom espagnol (4). Numéro (2).
7. Dans la toile (7).
8. Exister (4).
9. Quantité déterminée (4). Préposition (4).

Verticalement.

1. Peut satisfaire (6).
2. Nos initiales (2). A Caen (3).
3. Constants (7).
4. Haine (9).
5. Pronom (2), Peintre (2).
6. Sur l'Adriatique (4). Le cœur en a quatre (4).
7. Se soumettre (5).
8. Dans la rue (2). Pour les petits oiseaux (6).
9. Chagrin (5).

Question : Trouver un vers classique en n'employant, sans les modifier, que des mots de cette grille.

PROBLÈME Nº 7.

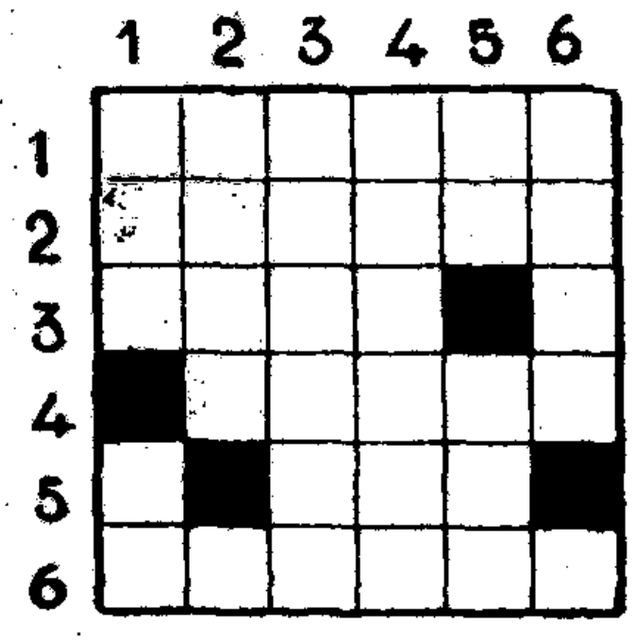

Horizontalement.

1. Ville du Mexique (6).
2. Rame (6).
3. Dit deux messes le même jour (4).
4. D'une douceur affectée (5).
5. La Corse (3).
6. Instrument de jardinage (6).

Verticalement.

1 Rivière d'Asie Mineure (3)„Monnaie (2).
2. Conseil (4).
3. Heure (6).
4. Célèbre à Delphes (6).
5. Lettre grecque (2). Roue (3).
6. Messager du ciel (4).

Question : Choisir quatre mots de cette grille et chercher leur contraire pour avoir le titre de deux romans contemporains (abstraction faite des articles).

PROBLÈME Nº 8.

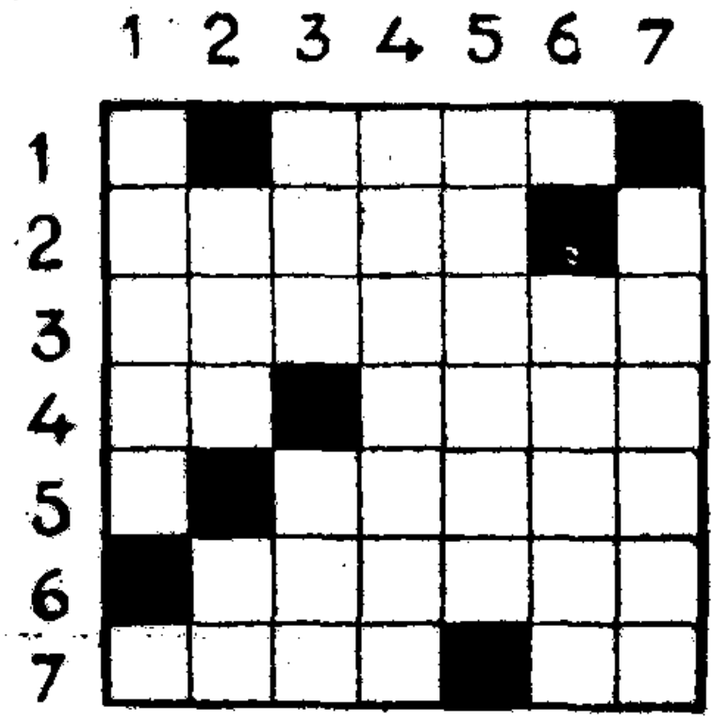

Horizontalement.

1. Prénom (4).
2. Mélangée (5).
3. A l'arbre (7).
4. Ile (2), chez Madame de Pompapour (4).
5. Gros village (5).
6. Avec Marc (6).
7. Céréale (4). Infinitif (2).

Verticalement.

1. Poisson (5).
2. Pas nouvelle, malgré le journal (3). Préfixe (2).
3. Roi d'Israël (3). Fleuve de Russie (3).
4. Personne lente (7).
5. Agite fortement (6).
6. Crie furieusement (5).
7. Garde les moutons (6).

Question : Quels sont les hommes célèbres dont les noms ont leurs synonymes dans cette grille ?

PROBLÈME Nº 9 par Henri Deligny.

Horizontalement.

1. Douceur exquise (7).
2. Impératif latin (2). Termine de nombreux pluriels (2).
3. Se remit à entrelacer régulièrement des fils (7).
4. Dans Arles (2).

5. Posséderai (5).
6. Rongeur (4). Nombre (2).
7. Prénom (7).

Verticalement.

1. Ce que doit être un magistrat « bon républicain » (7).
2. Affaibli (3). Dans votre corps (2).
3. Ce qui plaît (7).
4. Se cargue (7).
6. Sont tenus secrets (3). Saint Paul décapité (3).
7. Regarde attentivement (7).

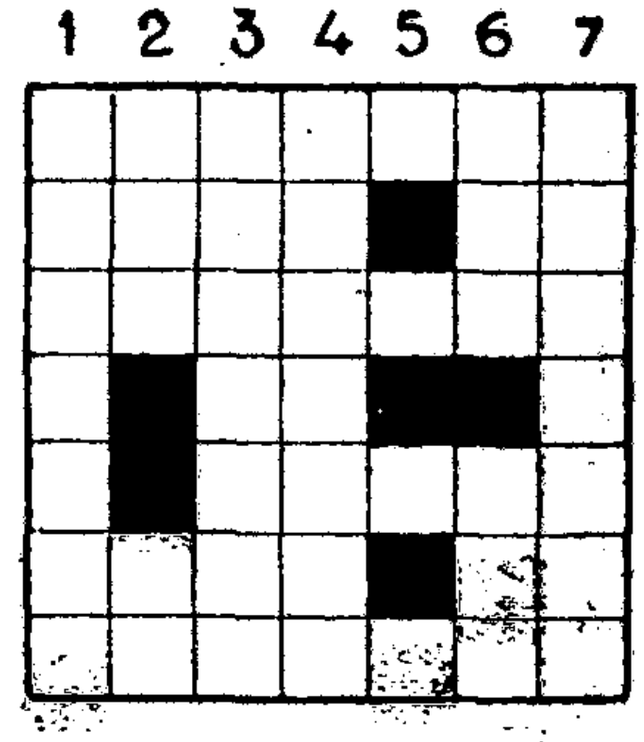

Question : Quelle est la phrase relative à la souveraineté, qu'on peut reconstituer en n'employant que les 43 lettres de cette grille ?

PROBLÈME Nº 10.

Horizontalement.

1. Ville d'Espagne (6).
2. Auteur d'*Ellen et André* (4).
3. Prénom (6).
4. Rongeur (3).
5. Rusé (4).
6. Convoitée (6).

Verticalement.

1. Opéra de Quinault (6).
2. Fille aînée de Laban (3).
3. Au pied (3). Dans la fève (2).
4. Le prochain (6).
5. Promptitude (4).
6. Médecin grec (6).

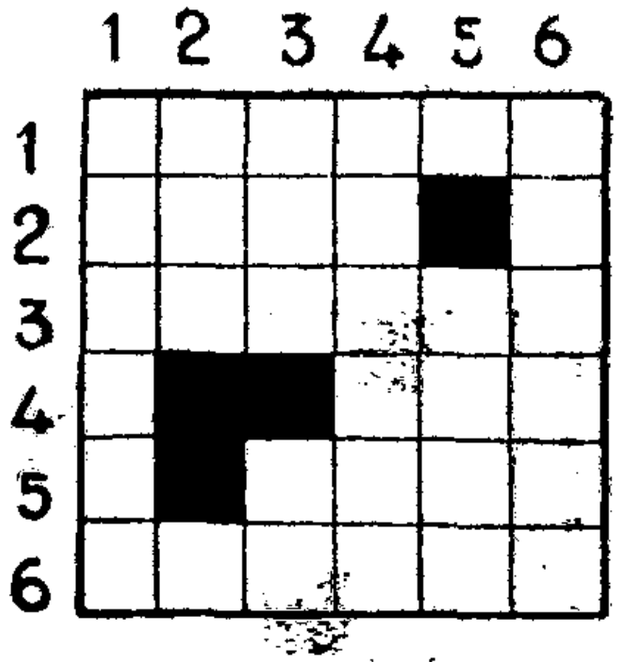

Question : Trouver une tragédie en mélangeant les lettres de deux de ces mots et une comédie en mélangeant les lettres de deux autres mots.

(*Voir page 448 la liste des Prix.*)

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE POUR 1926

BON DE CONCOURS

A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. LEGRAIN